SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'AUBUSSON
Guérison rapide et sans rechute de la Syphilis, même dans les cas les plus graves et les plus anciens, par le Traitement végétal d'Auvergne. Ce traitement, qui ne contient ni mercure ni iodure, est le seul qui ne fasse pas tomber les dents et ne détruise pas l'estomac. Il est inoffensif et peut être pris par les femmes enceintes et les nourrices sans aucun danger pour elles ni pour leurs enfants. Il est également efficace contre les Dartres, Boutons, Eczémas, Rougeurs, Démangeaisons, Glandes, Ulcères, Maux de gorge, Rhumatismes, Douleurs, Faiblesse générale, Anémie, Pâles couleurs, Manque d'appétit, Mauvaises digestions, Vomissements, Glaires, Aigreurs, Constipation, Hémorroïdes, Maladies de la vessie, Pertes blanches, Maladies de femmes, Règles douloureuses ou irrégulières, Ménopause, Varices, Phlébites, Hydropisie, Albuminurie, Diabète, Maladies de la peau, Maladies du sang, Scrofules, Tumeurs, Cancers, Abcès, Fièvres, Grippe, Influenza, Bronchites, Asthme, Toux, Coqueluche, Oppressions, Palpitations, Névralgies, Migraines, Insomnies, Vertiges, Tremblements, Paralysie, Epilepsie, Hystérie, Folie, Mélancolie, Idées noires, Obsessions, Impuissance, Faiblesse sexuelle, Spermatorrhée, Pertes séminales, Rétrécissements, Inflammations, Ecoulements, Blennorragie, Prostatite, Gravelle, Coliques néphrétiques, Maladies des reins, Maladies des voies urinaires, Maladies des enfants, Faiblesse générale, Anémie, Epuisement, Vieillesse prématurée, Affaiblissement de la vue, Affaiblissement de la mémoire, Affaiblissement de l'ouïe, Affaiblissement de la vieillesse, Affaiblissement de la jeunesse, Affaiblissement de l'enfance, Affaiblissement de la maladie, Affaiblissement de la convalescence, Affaiblissement de la guérison, Affaiblissement de la rechute, Affaiblissement de la mort.
Consultations gratuites tous les jours de 1 à 4 heures.
Envoi franco de la brochure explicative.
Ecrire ou s'adresser à M. Dutaud, 1, Boulevard Gambetta, Clermont-Ferrand.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Différées non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire Caisse Agricole, 23, rue aux Ours, Paris.

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELARBRE
D'AUBUSSON
Guérit : Pousse, Toux, Gourme, Suite Traitement.
VIENT DE PARAITRE
GRAND PRIX
Paris Exp. 1900

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE sport, simple, chron., 2 cad., grande ligne, 22f.
Mme G. VOUILLAMET
Fabricant d'Horlogerie
A Besançon, 1, BESANÇON (Doubs)
Ni pas de Catalogue Gratuit

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

COMMERÇANT disposant d'un certain capital cherche à reprendre un bon commerce dans la région, à défaut serait disposée à s'associer. S'adr. à M. David, 27, Passage de l'Opéra, Paris.

UTILE-AMUSANT-INSTRUCTIF
DISTRACTION FAMILIALE
Nouveau Phonographe sur bois, en acajou, noyer, chêne, à vendre et à louer partout. Enregistreur électrique. Boîte reliable, chansons françaises et Belges. Grand Diplôme des Célébrités 1900. Maison E. G. Bunle, 7 à MARSEILLE

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit de 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

USAGE INTIME
Remède Dr Chastan, 12, rue J.-J. Rousseau, Paris

TUMEUR
Traitement Radical
Fibrome, Kyste, Hypertrophie, Métrite, Hémorragie, Suites de couches, Pertes blanches, Règles douloureuses, Ulcération, Déplacement, Descente, Hémorroïdes, Constipation, Glaires, Aigreurs, Digestions pénibles, Vomissements, Maux de tête, Vertiges, Etourdissements, Faiblesse générale, Anémie, Pâles couleurs, Manque d'appétit, Mauvaises digestions, Vomissements, Glaires, Aigreurs, Constipation, Hémorroïdes, Maladies de la vessie, Pertes blanches, Maladies de femmes, Règles douloureuses ou irrégulières, Ménopause, Varices, Phlébites, Hydropisie, Albuminurie, Diabète, Maladies de la peau, Maladies du sang, Scrofules, Tumeurs, Cancers, Abcès, Fièvres, Grippe, Influenza, Bronchites, Asthme, Toux, Coqueluche, Oppressions, Palpitations, Névralgies, Migraines, Insomnies, Vertiges, Tremblements, Paralysie, Epilepsie, Hystérie, Folie, Mélancolie, Idées noires, Obsessions, Impuissance, Faiblesse sexuelle, Spermatorrhée, Pertes séminales, Rétrécissements, Inflammations, Ecoulements, Blennorragie, Prostatite, Gravelle, Coliques néphrétiques, Maladies des reins, Maladies des voies urinaires, Maladies des enfants, Faiblesse générale, Anémie, Epuisement, Vieillesse prématurée, Affaiblissement de la vue, Affaiblissement de la mémoire, Affaiblissement de l'ouïe, Affaiblissement de la vieillesse, Affaiblissement de la jeunesse, Affaiblissement de l'enfance, Affaiblissement de la maladie, Affaiblissement de la convalescence, Affaiblissement de la guérison, Affaiblissement de la rechute, Affaiblissement de la mort.
Consultations gratuites tous les jours de 1 à 4 heures.
Envoi franco de la brochure explicative.
Ecrire ou s'adresser à M. Dutaud, 1, Boulevard Gambetta, Clermont-Ferrand.

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE
Dépôt : Pharmacie Centrale, 19, rue Vivienne, Paris
PATE, 1 fr. — SIROP, 2 fr. — Toutes les Pharmacies

MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moelle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
Guérison fréquente, fortifiement toujours certain par le SIROP de HENRY MURE
Toute maison qui ne vend pas le véritable Sirop de Henry Mure est indigne de confiance.

SOLUTION HENRY MURE
Au Phosphate de Chaux scrupuleusement neutralisé
RÉSULTATS SURPRENANTS ET SOUVENT INESPÉRÉS
Guérison fréquente, confirmation certaine par l'usage de la MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE
d'une efficacité plus puissante.
Exiger la signature E. MÜRE sous sa goutte.
Dépositaire MURE, BAUDIN, Seul Successeur, 19, rue de la Pépinière, PARIS
Envoi franco de la Brochure explicative sur demande.

ESSAYEZ — CHICORÉE BOULANGÈRE — ESSAYEZ
Le Meilleur des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
DIVERGER & Cie
Spécialité pour l'Exportation, E. CAUDET Père, Paris, 16, rue de la République, Marseille.

Demandes partout l'excellente **Eau-de-vie des Pyrénées**
Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 34, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Maison GEMPP PERNOD
La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Edouard Pernod de Convet-Suisse, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner le Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L. N. Mattei et ↓ pour toute la Corse.
La vaste et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.
Prix de la bouteille de 1 litre à la commission de douane 4 francs 30 verre compris.
Forte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORMESSON — SAINT-POL-s/-MER
Autorisée par arrêté ministériel du 30 Novembre 1901.
6 GROS LOTS
250.000 f
50.000 — 20.000
TABLEAU COMPLET DES LOTS :

1 lot de	250.000 fr.	250.000 fr.
1	— 50.000...	50.000
1	— 20.000...	20.000
2 lots de	5.000...	10.000
10	— 1.000...	10.000
20	— 500...	10.000
500	— 100...	50.000
536 lots		400.000 fr.

TIRAGE
10 JUILLET 1902
La Billet entier : 1 fr. — En vente chez les Membres du Comité dans toute la France, chez les principaux Banquiers, Notaires, Agents de change, Libraires, Buralistes, etc. — Le Billet entier donne droit à un numéro pour chacun des lots ci-dessus. — Le Billet entier donne droit à un numéro pour chacun des lots ci-dessus. — Le Billet entier donne droit à un numéro pour chacun des lots ci-dessus.

Posit. ass. de 8.000
dans Ae Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

ALAMBICS DEROY
Constructeur à la recherche sur Bouilleurs de Cru
Seuls Prodigue du Bonheur et Certificats
DEROY Fils Aîné
11, 17 & 19, Rue Traversière, PARIS
ENVOI FRANCO DU TEXTE DE LA LOI

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, même imitée, jamais la nuit n'occasionne l'insomnie.
Employée par les DENTS et la TOILETTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 7 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Maison J. HERMANN-LACHAPELLE & J. BOULET
H. BRULÉ & Cie, Succrs
INGÉNIEURS DES ARTS ET MANUFACTURES
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY
Exposition Universelle 1900
31-33, Rue Boinod
PARIS
FILTRE L'INCOMPARABLE
Grande **BAISSE de PRIX** sur les FILTRES.
Stérilisation absolue des Eaux d'Alimentation par la Bougie en biscuit de porcelaine.
DEMANDER LES NOUVEAUX TARIFS
En vente chez tous les Plombiers, Quincailliers et Porcelainiers.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FADES ou TOMBENT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux malades. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu. Résultats incroyables. Vente toujours croissante. Exigez que les lignes ci-dessus soient sur le timbre. Envoi par les Dépositaires ou en ajoutant 0,50 en timbres-poste. Ecrire à M. Dubois, Pharmacien de 1re classe, 7, rue Saint-Antoine, à Paris.
ENTREPÔT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi francs sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

Dans l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1878 A. GALLON, Directeur
31, Boulevard Montmartre, PARIS
Publie chaque jour, dans un Bulletin spécial, tous les articles de journaux et revues concernant les personnes ou les choses dont il reçoit la demande.
Le Bulletin paraît à 5 heures du soir.

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) **FAIRE FORTUNE**
Gros lots **500.000 fr.**
250.000 f., 100.000 f., 50.000 f., etc.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours au delà de trois fois ses versements. — Ecrire et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Baudin, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de tabac certes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes
Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Il n'y a pas apéritif, digestif ou antiglaireux qui vaut l'usage journalier et modéré de la Cédratine, laquelle facilite toutes les fonctions digestives.

27e ANNÉE — LUNDI 30 JUIN et MARDI 1er JUILLET 1902 — No 157

00317

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
BASTIA	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Théodorit.
SOLEIL : (heure officielle)
LEVER, 3 h. 59 m. — COUCHER, 7 h. 12 m.
LUNE : Pleine, le 30 — Dernier quart., le 28.
FÊTE DE DEMAIN : VISITATION.

30 Juin

Les Curiosités de la Semaine

Un de ces nombreux secrets dont s'alimentent les molles causeries des diplomates, c'est la passion de Guillaume II pour la main de l'impératrice. Ce « bégum » est tel qu'Auguste cherchant naguère quel cadeau elle pourrait faire à son royal époux à l'occasion de son quarante-troisième anniversaire, ne crut pouvoir l'enchanter plus qu'en lui offrant sa main en marbre de Carrare.

Cette main, cette main, cette main si jolie ! .. comme on chante dans la *Dame Blanche*.

Où s'arrêtera-t-on dans l'emploi de l'automobile ?

La semaine dernière, a été dansé (est-ce bien le mot ?) à Turin, un cotillon (*sic*) automobile, auquel ont pris part quarante cinq voitures.

La princesse Lætitia Bonaparte, entourée de la haute société turinoise, assistait à cette fête d'un nouveau genre.

La dorure des ongles.

Les échos mondains de la presse de New York ont lancé la nouvelle que la dernière création du caprice parisien était pour les mondaines de se faire dorer le bout des ongles.

Et voilà comment toutes les jeunes mirses de New-York ont eu la bizarre idée de transformer en griffes dorées leurs jolis ongles roses.

Nos Parisiennes auront le bon goût de ne pas imiter leurs sœurs du Nouveau-Monde.

Un trust de blanchisseuses. Il vient d'être fondé à Vladivostok, par les blanchisseuses japonaises.

Les adhérentes s'engagent, sous peine d'encourir une amende de 50 à 125 francs, à ne pas blanchir le linge à fo fait ; à appliquer un tarif minimum de 0 fr. 10 par article, et à ne pas blanchir le linge des clients qui ne règleront pas au comptant leur note.

Jusqu'ici tout va bien. Mais les aimables syndiquées ont décidé de mettre également en interdit les clients qui feront des réductions pour les objets mal lavés, abîmés ou perdus. Toutes les réclamations seront ainsi « passées au bleu. »

Ça, c'est de la désinvolture.

Un cuirassé, autrefois et aujourd'hui.

Au moment où la construction des grosses unités maritimes va sans doute être remise en question, il est intéressant de rapprocher ce qu'était un navire cuirassé, il y a seulement un quart de siècle, de ce qu'il est aujourd'hui. Cette comparaison nous est fournie par le *Prince-of-Wales*, qu'on vient de lancer à Chatam, et l'*Alexandra*, qui sortit du même chantier en 1875.

Celui-ci, qui était considéré alors comme l'une des unités les plus redoutables de la marine britannique, portait une grosse pièce capable de perforer à 910 mètres une cuirasse en fer forgé de 30 centimètres d'épaisseur. Le *Prince of-Wales* possède quatre gros canons, dont les obus peuvent percer à 900 mètres une cuirasse en acier de 90 centimètres. Il peut lancer par minute une volée de projectiles d'un poids total de 5.000 kilogrammes, tandis que l'*Alexandra* lance à peine, dans le même temps, une tonne de cette grosse mitraille.

Par contre, grâce aux progrès de la sidérurgie, la cuirasse en acier qui protège le nouveau navire n'a que 228 millimètres d'épaisseur, et elle est deux fois plus résistante que la cuirasse en fer de 304 millimètres du vieil *Alexandra*.

Et fio, la vitesse du cuirassé de 1902 est de 18 nœuds, tandis que celle du cuirassé de 1875 ne dépassait pas 15 nœuds.

Quant aux aménagements modernes, électricité, télégraphe sans fil, etc., ils faisaient totalement défaut sur les navires d'il y a 27 ans.

Mme Humbert n'a pas inventé le coup du coffre-fort.

En l'an 67 après Jésus-Christ, sous le règne de l'empereur Néron, le chevalier Antistius Plautus, à qui l'on avait fait prévoir la prochaine confiscation de ses biens, réalisa en secret sa fortune et la fit transporter de nuit hors de Rome par ses esclaves. Il prétexta ensuite un long voyage, et, pour qu'on ne l'inquiétât pas dans sa route, feignit d'avoir enfermé ses richesses dans un vaste coffre, qu'il légua par testament à Néron au cas où son voyage lui serait fatal.

Ne le voyant pas revenir, on ouvrit le coffre : il était vide.

La foudre aux Etats Unis.

On vient de publier, aux Etats-Unis, une statistique des victimes du tonnerre, pendant la période de 1890 à 1900. Ce relevé donne un total de 4.107 personnes tuées, soit en moyenne 377 par an.

L'année 1900 a été la plus meurtrière. Sur 1 066 personnes atteintes par la foudre, il y eut 713 tués et 973 blessés. Parmi les premiers, 158 ont été frappés dans les maisons, 408 en plein air et 57 sous les arbres ; les 973 blessés se divisent en 327 dans les maisons, 617 en plein air et 29 sous les arbres.

Il serait à désirer que le service météorologique de France établisse une statistique semblable ; on pourrait en tirer un enseignement précieux, relativement aux précautions à prendre en temps d'orage.

On voit déjà, d'après la statistique américaine, qu'il vaut mieux rester à la maison que de sortir, quand il tonne. Quant au chiffre des personnes tuées ou blessées sous les arbres, il est probable qu'il représente une très forte proportion de ceux qui ont cherché refuge sous ce genre d'abri, dont le danger est bien connu.

FIPELET.

Expériences forcées

30 juin 1880. — En vertu des décrets du 29 mars 1880 les jésuites de Bastia sont dispersés et obligés de quitter leur communauté.

Les Jésuites étaient en Corse depuis 1760 ; ils y étaient venus après la dispersion de leur ordre des Etats espagnols, par Charles III d'Espagne.

1er juillet 1564. — Negri, à la tête d'une nombreuse armée génoise, fait halte à Valle de Rostino. Il était parti la veille de Bastia et devait être le lendemain à Corte.

Sampiero, contre lequel il marchait, n'allait pas tarder à se mesurer avec lui.

MUSIQUE MILITAIRE

CLASSE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er juillet, à 8 h. 1/2

1	Charles VI,	Halévy.
2	Guillaume Tell,	Rossini.
3.	Amoretten Tanze,	Gung'l.
4.	Dimitri,	V. Joncières
5.	Diane-Polka,	Carlo.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

∴

Retraite aux flambeaux
Itinéraire du 1er juillet

Place Saint-Nicolas, rue Miot, rue du Nouveau Port, avenue Carnot, rue de l'Opéra, boulevard du Palais, boulevard Saint-Angelo, cours des Ormeaux, place d'Armes, faubourg Saint-Joseph, (à l'intérieur), route nationale, place d'Armes, place de la Citadelle, cours des Ormeaux, boulevard Saint-Angelo, boulevard du Palais, boulevard Paoli, rue Miot, cours Sébastiani, rentrée.

Ecole de Saint-Cyr

Concours de 1902

Liste des candidats ayant composé à Paris, Alger, Bastia, la Flèche, Lille, Orléans, Reims, Rouen, Troyes et Versailles, admis à subir les épreuves du premier degré :

Bonavita Henri-Michel.
Gali André-Adolphe-Albert.
Giannardi Pierre Claude-Maurice.
Paolini François-Joseph-Dominique Jean-Alfred.
Pierra Emile Antonin.
Terigi Laurent-Paul.
Vila André-Marie-Emile.

Admissible de l'année dernière

Stefani Jean-Pierre-Charles-Simon-Emile.

Ecole Navale

Les candidats dont les noms suivent ont été autorisés à subir les épreuves orales du concours de l'école navale en 1902.

Gilardoni Alfred Eugène (Paris).
Buteri Gustave François (Toulon).
Carlini Dominique (id).
Adami Joseph-Louis (id).
Fontana Maurice-Henry-Georges (id).
Pieri Pierre-François-Joseph (id).
Rosati Joseph-Auguste-Emile (id).
Tavera Charles-Joseph (id).
Giacomoni Eugène-Emile (Bastia).
Versini Urbain François (Alger).

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Fratacci Louis-Napoléon, ex-maréchal des logis chef de gendarmerie, est nommé surveillant militaire des palais nationaux.

— M. Pasqualini Jean-Charles, ancien sous-officier, est nommé garde de 3e classe au service de surveillance des squares de Paris.

— M. Paolini Joseph-Mathieu a été nommé inspecteur stagiaire à la direction générale des recherches.

— M. Dellapiani Joseph a été nommé gardien de phare.

Les Corses au Venezuela

On télégraphie de New-York :

De graves difficultés se sont élevées à Carupano, port important du Venezuela où les Français, presque tous d'origine corse, forment une nombreuse colonie. Cette ville, assiégée plusieurs fois par les rebelles, est encore aujourd'hui au pouvoir du président Castro qui se venge de son impopularité auprès des étrangers, en persécutant les négociants français de cette ville.

On ne sait à la suite de quels incidents, le consulat français a été confié aux soins du vice consul américain. Celui-ci a télégraphié le 26, par voie de Willemstad-Curaçao, qu'il a dû quitter son poste parce que les agents vénézuéliens menaçaient de le tuer pour avoir protégé la vie et les biens des sujets français.

∴

Un autre télégramme de Port-of-Spain rapporte la nouvelle suivante :

Pendant l'absence temporaire du croiseur français le *Suchet*, la protection des intérêts français au Venezuela avait été confiée à la corvette allemande *Falke* ; cette corvette informe le *Suchet*, à son retour à Carupano, de l'arrestation par le gouvernement du Venezuela de sept commerçants français que le gouvernement voulait contraindre à payer une seconde fois

---

126 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXIV (Suite)

Elle se souleva et vit distinctement un homme assis à l'angle de la cheminée. En reconnaissant son mari, Clémence retomba sur l'oreiller, glacée de terreur. Alors elle se rappela tout, et la scène du boudoir se retraça à son esprit dans ses moindres détails. Elle se sentit près de s'évanouir une seconde fois en entendant le bruit des pas de Christian qui faisaient crier le parquet, quoiqu'il marchât avec précaution. Par un instinct puéril, elle resta les yeux fermés, espérant qu'il la croirait endormie, mais sa respiration entrecoupée trahissait son agitation et son effroi.

Le baron la regarda un instant en silence, et ouvrit ensuite les rideaux.

— Vous ne pouvez passer la nuit ainsi dit-il, il est près de trois heures. Il faut vous coucher comme à l'ordinaire.

Clémence frissonna de tous ses membres à ces paroles dont l'accent n'avait pourtant à ses yeux rien d'ironique. Elle obéit avec une docilité machinale ; mais à peine levée, elle fut obligée de s'appuyer contre le lit, car ses jambes tremblantes étaient hors d'état de la soutenir.

— N'ayez pas peur de moi, lui dit Bergenheim en s'éloignant de quelques pas ; ma présence ici n'a rien qui doive vous effrayer. Je veux seulement qu'on sache que j'ai passé la nuit dans votre chambre, car il est possible que mon retour éveille quelques soupçons. Vous pensez bien que notre tendresse n'est qu'une comédie à l'usage de nos domestiques.

Il y avait dans la légèreté de ces expressions un sarcasme dont la jeune femme se sentit déchirée jusqu'au fond de l'âme. Elle s'attendait à une explosion de fureur, mais non à ce mépris paisible. Son orgueil révolté lui rendit un accès de courage.

— Je ne mérite pas que vous me traitiez ainsi, dit-elle ; ne me condamnez pas sans m'entendre.

— Je ne vous demande rien, répondit Christian qui se rassit près de la cheminée ; déshabillez-vous, et dormez si cela vous est possible. Il est inutile que Justine fasse demain des commentaires sur vos vêtements de nuit ou sur l'altération de vos traits.

Au lieu d'obéir cette fois, elle le suivit et essaya de rester debout pour lui parler, mais son émotion lui en ôta la force. Elle fut obligée de s'asseoir.

— Vous me traitez trop mal, Christian, dit-elle lorsqu'elle eut réussi à affermir sa voix. Je ne suis pas coupable... pas autant que vous le pensez, reprit-elle en baissant la tête.

Il la regarda un instant attentivement, et répondit ensuite sans que sa voix trahît la plus légère émotion :

— Vous devez penser que mon plus grand désir est d'être persuadé par vous. Je sais que souvent les apparences sont trompeuses ; peut-être réussirez-vous à m'expliquer ce qui n'est passé cette nuit ; je suis donc encore disposé à croire à votre parole. Jurez-moi que vous n'aimez pas M. de Gerfaut.

— Je le jure, dit-elle d'une voix faible, sans lever les yeux.

Il alla prendre un petit crucifix d'argent suspendu à la tête du lit.

— Jurez-moi cela sur ce Christ, dit-il en le présentant à sa femme.

Elle essaya vainement de soulever sa main qui semblait collée au bras du fauteuil.

— Je le jure, balbutia-t-elle une seconde fois, tandis que son visage devenait pâle comme la mort.

Un rire sauvage semblable à un sifflement s'échappa des lèvres de Christian. Sans ajouter un mot, il alla remettre le Christ à sa place, ouvrit ensuite le panneau secret entre les fenêtres et vint poser le coffret de palissandre sur la table devant sa femme. A cette vue, celle-ci fit un mouvement pour s'en emparer, mais le courage lui manqua et elle se pencha en arrière pour chercher un appui.

— Parjure à votre mari et parjure à Dieu ! dit lentement Bergenheim. Savez-vous du moins quelle femme vous êtes ?

Clémence resta longtemps avant de pouvoir répondre ; sa respiration était si pénible, que chaque haleine semblait un étouffement ; sa tête, après avoir roulé vaguement sur le dos du fauteuil sans trouver une position moins douloureuse, finit par tomber sur sa poitrine comme un épi brisé par la pluie.

— Si vous avez lu ces lettres, murmura-t-elle lorsqu'elle eut recouvré la force de parler, vous devez voir que je ne suis pas si indigne que vous le dites. Je suis bien coupable... mais j'ai encore droit au pardon.

En ce moment peut être, Christian, s'il eût été doué de l'intelligence qui comprend les mystères du cœur, eût pu renouer encore un lien près de se rompre ; non sans doute qu'il eût dû espérer une bien riche moisson d'affection légitime du champ où avait fleuri l'herbe de l'amour adultère ; mais s'il lui était démontré impossible de créer une passion qui ne suit guère le mariage dont elle n'a pas été la source, il pouvait du moins arrêter Clémence sur une pente dangereuse, et s'armant des enseignements terribles d'une demi-faute la sauver de chutes plus irréparables.

Mais sa nature était trop vulgaire pour saisir les nuances qui séparent la faiblesse du vice, et les environnants d'une âme simante de la dépravation d'un caractère corrompu. Avec l'obstination familière aux esprits bornés, il portait toute chose à sa conséquence extrême, et conclusit presque toujours au-delà du vrai. Depuis quelques heures, la culpabilité de sa femme était décidée dans son esprit ; cette opinion servit de base à sa conduite, et il s'y tint cramponné avec une ténacité sourde à toute réfutation. — Ses traits restèrent empreints de la plus désespérante impassibilité, tandis qu'il écoutait les paroles de justification qu'essayait Clémence d'une voix faible et entrecoupée.

(A suivre).

les droits de douane déjà payés par eux aux révolutionnaires.

Le commandant du *Suchet* exigea la mise en liberté des commerçants, mais elle fut refusée. Le commandant du *Suchet* aperçevant alors la canonnière vénézuélienne *Restaurador* qui allait quitter le port lui signala de s'arrêter et envoya à son capitaine un officier chargé de conseiller au gouvernement de remettre les prisonniers en liberté.

Pendant ce temps la canonnière vénézuélienne se trouvait dominée par le feu des canons du *Suchet*. Les Français furent relâchés en moins d'une heure.

Gazette Départementale

STAZZONA. — M. Emile Raffalli, maire de Stazzona, a pris l'initiative de diverses améliorations de nature à attirer dans ce coquet village un plus grand nombre de buveurs d'eau d'Orezza.

Tout le village sera éclairé pendant la nuit, au moyen de belles lanternes à pétrole; en outre, les rues du village et la route qui conduit de Stazzona à la source seront l'objet d'un entretien spécial et arrosées tous les matins, de sorte que les buveurs n'auront plus à redouter la poussière qui gâtait tout le plaisir de la promenade.

Nous félicitons M. le maire Raffalli: il a trouvé le meilleur moyen pour attirer les étrangers à Stazzona.

∴

MEZZANA. — M. Poggiale, maire de Valle-di-Mezzana, est nommé percepteur à Lunapax, Gers.

∴

MARIGNANA. — M. André Huguet, domicilié à Paris, sollicite la concession de mines de cuivre, zinc, plomb, argent et autres métaux connexes sur le territoire de la commune de Marignana, ayant une étendue superficielle de 2 85 hectares.

∴

GIOCATOJO. — M. Alphonse Pancrazi, docteur en médecine, a l'honneur d'informer le public qu'il s'est installé à Giocatojo, canton de La Porta, avec un dépôt complet de médicaments pour les besoins de sa clientèle.

Souscription

au profit des Sinistrés de la Martinique ouverte au Consulat Général de S. M. le Roi d'Italie le 1er juin 1902, jour de la Fête nationale italienne.

Se Liste

Regia Agenzia Consolare in Bonifacio: Tertian Giuseppe, R° agente consolare, 10 fr.; Linaldeddu Giovanni, 5; Frassetto Giovanni, 1; Frassetto Antonio, 1; Ermirio Antonio, 5; Francesconi Apollonia-Baldesoma Nicola, 2; Berippe, 2; Ghioni, 4; Tramparulini Giacomo, 1; Delli-Zanamiddo, 1; Nolla Amore, 1; Ghio Lazzaro, 1; Canovari Luigi, 3; Malagamba Giuseppe, 1; Viotti Umberto, 3; Ghio Lorenzo, 1; Jaggio Salvatore, 1; Rossi Salvatore, 1; Ingoglueri Leonardo, 1; Moscuzzo Francesco, 1; Gasparini Giuseppe, 1; Bernardini Lorenzo, 1; Greco Andrea, 1; Leonardini Michele, 1; Basini Ludovico, 1; Conio Antonio, 1; Frassini Giovanni, 1; Perino Salvatore, 1; Mingucci Luigi, 1; Pieri Paolo, 0 50; Benvenuto Giuseppe, 0 50; Conio Francesco, 0 50; Catta Andrea, 0 50; Novellini Luigi, 0 50; Spano Giovanni-Andrea, 0 50; Sorgio Alberto, 0 50; Fondoni Efisio, 0 50; Biondi Raffaello, 0 50; Condelli Lorenzo, 0 50; Serra Antonio Maria, 0 50; Chiocca Antonio, 0 50; Pais Giovanni-Maria, 0 5; Pais Salvatore, 0 50; Germondo Pasquale, 0 50; Maritto e Franzilli, 0 60; Bocognano, Nuvoli, Meloni e Piras, 1; Serra, Bocognano, Puzzi, Sanna e Falchi, 1; Arca, Comiti e Desmont, 0 60; Urto, Lizieri, Catta, Digiorgi, 0 85; Meloni, Pizzoli, Tortorelli, Arzenti, Ferrari, 1 25 — Total: 73 fr. 30.

Commune de Lori: Parrocchi Paolo, 2 fr.; Cecconi Silvio, 2; Tonnini Giovanni, 1; Biagioni Giovanni, 1; Tacchella Vittorio, 1; Biagioni Roberto, 0 50; Monti Achille, 1; Tonelli Pietro, 0 50; Giuntoli Guglielmo, 1; Pellinacci Pietro, 0 50; Pellinacci Giuseppe, 0 50; Nucci Luigi, 0 50; Colombi Francesco, 0 50; Pagani Francesco, 1; Steregia Giovanni, 0 50; Antonelli Lisa, 1; Domini, Petri, Giuntoli e Massei, 0 95. — Total: 15 45.

Total de la 3e liste: 88 fr. 75.

Bulletin Financier

PARIS, le 28 juin 1902.

Aujourd'hui marche absolument quel, les cours restent et le marché reste. Nos Rentes sont heureuses: le couple était assorti, et le mari était, en tous points, digne de sa compagne.

Ils eurent plusieurs enfants, dont cinq charmantes jeunes filles seulement survécurent. Ce que sa mère avait fait pour elle, Mme Marie Damiani le fit pour ses filles: éducation intellectuelle très développée; éducation de famille sérieuse; rien ne fut négligé.

Son cœur de mère pouvait donc être satisfait en contemplant son œuvre qui était parfaite. Mais telle était l'élévation de cette nature vraiment exceptionnelle, qu'elle mit toujours sur le compte des autres ses succès personnels.

Jeune encore elle perdit son mari adoré: avec une énergie qu'on n'aurait jamais soupçonnée dans une enveloppe si frêle, Mme Damiani accepta et remplit les devoirs les plus pénibles que lui imposait sa nouvelle situation. Outre l'obligation de diriger son importante fortune, elle devint tour à tour la garde-malade de sa sœur, de sa nièce, de ses frères auxquels elle ferma à tous les yeux, sans jamais laisser paraître ce qu'il pouvait y avoir de déchirant, en son cœur, à cette séparation; elle assista à la prise de voile de deux de ses enfants et n'en continua pas moins de remplir tous ses devoirs de femme du monde et de chrétienne.

Femme chrétienne, elle le fut dans toute la rigueur de l'expression. Son nom était toujours à la tête de toutes les œuvres charitables de la ville: il était aussi connu dans le monde religieux de Bastia.

Cette grande piété, cette foi profonde et pure ont sûrement attiré ce qu'il peut y avoir d'amortumes dans les derniers moments de la vie qu'on voit disparaître: l'espoir d'une vie meilleure rend moins cruelle une séparation qu'on croit passagère!

Ces doux sentiments sont l'unique et suprême consolation de ceux qui restent.

Nous saisons profondément cette tombe ouverte et nous envoyons à la famille éplorée nos respectueux compliments de condoléances. — P. L.

Baccalauréat

Les examens pour les divers baccalauréats ont commencé hier, lundi, à 2 heures de l'après-midi.

La commission des lettres est composée de MM. Ducros, doyen; Bonafous, Cahen et Gallarel; celle des sciences, de MM. Vesselle et Fabric. M. Charve avait apporté la nouvelle de Mme Charve, mort inopinée à une hémorragie qui a succombé à Marseille, et subitement. M. de Lépinay a cru devoir accompagner son collègue.

Brevet de capacité

Les examens pour le brevet élémentaire ont commencé, au Lycée, hier matin lundi, 30 juin.

La commission est composée de MM. Dubx, proviseur, président; Paoli, Nivaggioli, professeurs; Faure et Roudier, inspecteurs primaires; Mlles Gladicelli, directrice à Bastia; Marcelli, directrice à Perte de Casinca; Sampieri, directrice à Cervione.

95 aspirants ont pris part à ces épreuves. 34 ont été déclarés admissibles aux épreuves de la deuxième série.

Voici leurs noms:

MM. Arrighi, Bertucci, Caseri, Cerbonesio, Costa, Cerroni Martin, Cerroni Paul, Colonna Noël, Cristiani, Cuneo, Damiani, Delfini, Félix, Franceschi, Giamarchi, Houpe, Istria, Lepidi, Lorenzini, Maestracci, Mariotti, Masotti, Nivaggioli, Orsoni Don-Charles, Padovani, Palmesani, Paoli, Pasqualini Paul-Jean, Pasqualini Don-Paul, Peretti Simon Jean, Rolet, Romani, Simoni, Soulages.

Les épreuves de la seconde série commenceront ce matin, à 8 heures précises.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

62e Liste

Société de Sainte-Dévote de Bastia: MM. Alrola, président, 1 fr.; Martinucci, 1; Cagurno, 1; Tiberi, 1; Poletti, 1; Totti, 1; Paoli, 1; Paoli, 1; Soletti, 0,50; Cardusi, 2; Badani, 1; Nicolini, 0,50; Agostini, 2; Hirigoyen, 3; J. Lota, 1; Anonyme, 0,50; Airola, 1; Amoni, 0,50; Jassonia, 1; Bianchi, 0,50; Ermini, 1; Raibaldi, 1; Guerrieri, 0,50; Brucciani, 0,50; Siffredi, 0,50; Ferrandini, 0,50; Davaux, 0,50; Viacconini, 2; Arrivo, 0,50; Manfredi, 0,00; Bioni, 0,50; Tartaroli, 0,50; Giraldi, 1; Campofonico, 1; Brucciani, 0,50; Coretti, 0,50; Ravaglia, 0,50; Puccinelli, 1; Contresti, 0,15; Pinati, 0,50; Vindasi, 0,50; Azzolini, 0,50; Colombo, 0,50; Airola, 1; Graziani, 0,50. — Total: 36 fr. 45

63e Liste

Postes et Télégraphes du Bastia: MM. Faggianelli, receveur, 5 fr.; Giansardi, commis principal, 3; Albitrinca, 2; Io. Bonerandi, 3; Paoli, 2; Quilio, 1; Cruciani, 1; Sangi, 1; Barnardet, 1; X., 3; Ribetti, 2; Ricci, 1; X., 1; Ferrandi, 1; P. Bonerandi, 1; Rossi, facteur chef, 0,50; Luciani, 0,50; Novella, 0,50; Raffalli, 0,50; Santucci, 0,50; Mattei, 0,50; Devichi, 0,50; Vecchioni, 0,50; Valle, 0,50; Sialelli, 0,50; Faccendini, 0,50; Morucchini, 0,50; Donsimoni, courrier-convoyeur, 0,50; Beveraggi, 0,50; Panza, 0,50; Colonna, 0,50; Meslier, 0,50; Casimir, 0,50; Franceschi, 0,50; Stillati, facteur bicycliste, 0,50. — Total: 38 fr.

Total à ce jour: 12.217,43.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 30 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 20-5 à midi: 24-7. 6 heures du soir, + 22-6. Maximum, + 27. minimum, + 19.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 millimètres. 2 heures du soir, 763 mm. 9 h. du soir. S. E. faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux matin, + 0,30, soir, + 0,45

Pluie tombée, 0 heures du matin mm.

∴

Les courriers

Le paquebot de Marseille étant arrivé en retard les dépêches du continent n'ont pu être distribuées qu'à 10 heures et la distribution des correspondances du 1er train a été supprimée.

∴

Agrégation

M. le Vice-recteur est arrivé à Bastia pour présider la commission chargée de la surveillance des compositions écrites des divers concours d'agrégation.

Neuf professeurs ont pris part à ces épreuves.

∴

Une bachelière

Soixante candidats ont pris part à Alger aux examens de la première partie du baccalauréat moderne, et quatorze ont obtenu le diplôme. Parmi les nouveaux bacheliers se trouve Mlle Marie Polverelli, fille de notre excellent compatriote M. Polverelli, de Petreto-Bicchisano.

Mlle Polverelli est à peine âgée de 19 ans; en octobre dernier elle a obtenu le brevet supérieur; aux épreuves écrites elle a mérité 2 points de plus que le candidat le mieux noté. Nous espérons que le même succès lui est réservé au concours pour l'école supérieure de Fontenay-aux-Roses, cette pépinière de professeurs d'écoles normales.

Nous lui adressons toutes nos félicitations pour son brillant examen.

A la même session ont été reçus deux autres compatriotes, MM. Capella et Rossi.

∴

Nouvelles maritimes

M. le lieutenant de vaisseau Cottoni, officier élève à l'école supérieure de la marine est désigné pour embarquer en escadre de la Méditerranée pendant les manœuvres navales.

— M. Trideschi, médecin-major de 2e classe au 8e régiment d'infanterie coloniale, est désigné pour servir à Madagascar.

— Les quartiers-maîtres de manœuvre Le Goajcon, de la défense mobile de la Corse, et Bertoni, du *Magenta*, sont désignés pour suivre les cours de l'école de voilerie de Brest.

∴

A Monserrato

Demain, à l'occasion de la fête de la Visitation, des messes seront célébrées de 5 à 9 heures au sanctuaire de Monserrato; salut à 1 heures.

∴

Douanes

Par decret du 6 juin, les bureaux de douane d'Ajaccio, Bastia et Calvi sont ouverts à l'importation des plantes et produits divers des pépinières, jardins, serres et orangeries venant de l'étranger.

∴

Institut agronomique

M. Pozzi Pierre-Xavier-Joanny a été déclaré admissible à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'institut national agronomique.

∴

Marine

Le paiement des pensions et demi-soldes sera fait à Bastia mardi 1er juillet 1902 de 9 heures à 11 heures le matin pour les demi-soldiers, de 2 heures à 4 heures le soir pour les veuves.

∴

Brasserie des Platanes

Ce soir mardi, à la demande générale: *Deux Mauvaises Bonnes*, opérette en un acte.

Jeudi: *Une soirée Chez le Colonel*, opérette en un acte.

∴

Au port

Le vapeur *Balkan*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 14 passagers et 2 tonnes, et est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Pélion*, capitaine Loubatière, est arrivé de Marseille avec 68 passagers et 202 tonnes, et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Cipro*, capitaine Dini, est arrivé de Porto-Torres, avec 6 passagers et est reparti pour Livourne avec 40 passagers et 38 tonnes.

∴

A louer

Un appartement de 10 pièces au 2e étage, boulevard Paoli, au dessus des magasins Ciambelli.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

∴

Vient de paraître

Fleurs de Mort, de M. René Sangy. Cet ouvrage sera mis en vente demain à notre librairie.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

Mot de la fin

Quelqu'un arrive de Paris. On lui demande des nouvelles de sa femme.

— Ma femme est au pays en train de respirer l'air *sain*.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Brunini Marie. — Bastelica Marguerite.

DÉCÈS

Corretza Antoine, célibataire, 31 ans, de Bastia.

Leandri Marie-Anne, veuve, 65 ans, de Bastia.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

SAVOY DU CONGO

Se méfier des contrefaçons.

Gazette de la Balagne

CALVI

M. Agostini, receveur des douanes à Calvi, a été élevé à une classe supérieure, et son traitement porté à 3,200 francs.

ILE ROUSSE

Le lundi, 23 juin, se répandit dans la petite ville d'Ile-Rousse, la triste nouvelle de la mort de Mme Marie Damiani, née Marie Olivi.

Mme Damiani s'est doucement éteinte, alors qu'on s'y attendait le moins, à l'âge de 75 ans, dans les bras de ses filles inconsolables, au milieu de ses nombreux parents et amis qui avaient pour cette sainte femme la vénération qu'inspirent toujours les natures supérieurement vertueuses, comme la sienne.

Par son père Mme Damiani appartenait à la famille Mazio-Olivi, une des plus honorables de notre arrondissement, que les coups répétés du sort ont si cruellement éprouvée ces derniers mois. Une éducation très soignée avait développé sa jeune intelligence et complété l'éducation de famille, à laquelle veillait, avec un soin jaloux, une pieuse mère, profondément consciente de ses devoirs de mère, de femme du monde et de chrétienne.

Mme Damiani, alors qu'elle était demoiselle, réalisait, au dire de ses compagnes de pension, le type accompli de la jeune fille parfaite.

Un jeune professeur, M. Damiani, qui devint plus tard un magistrat dont l'esprit était aussi cultivé que l'âme était noble, distingua cette fleur et la cueillit avec une délicatesse de manières et de sentiment fort remarqués à cette époque.

L'union fut ce qu'elle promettait, fort

BOURSE DE PARIS

	28 juin	30 juin
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.62	101.60
— 3 p. 0/0 nouveau	101.20	101.30
— 3 1/2 0/0	102.10	102.10

Dépêches de Nuit

DERNIÈRE HEURE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIALE

Nouvelles Maritimes

Défense mobile de la Corse

M. le lieutenant de vaisseau Lecadet s'embarquera à Marseille le 14 juillet, pour embarquer comme second sur le *Lavoisier*, de la défense mobile de la Corse.

FERMETURES d'Écoles Congréganistes

Dans un grand nombre de localités, les sous-préfets, accompagnés des gendarmes, ont fait fermer les écoles congréganistes de filles, ouvertes récemment, et contrairement au dernier décret sur les Associations.

Le Président de la République

AU JARDIN DES TUILERIES

Vive Déroulède!

Le président de la République a présidé hier, à 3 heures du soir, le 15e concours national d'instruction militaire, au jardin des Tuileries.

Plus de 10 000 jeunes gens ont participé à cette fête, qui comprenait divers exercices en armes, équitation, escrime, et l'enlèvement d'un ballon qui a été poursuivi par des cyclistes et des automobilistes.

Au moment où le président de la République faisait un grand éloge des sociétés d'instruction militaire, un individu qui se trouvait dans la tribune officielle, s'écria: « Vive Déroulède! » en ajoutant qu'il fallait graciar M. Déroulède.

Le perturbateur a été simplement expulsé.

LES FÊTES DE HOCHE

La ville de Versailles a célébré hier la fête annuelle en l'honneur de Hoche.

M. Camille Pelletan, représentant le gouvernement, a assisté au banquet organisé par souscriptions, et y a prononcé un discours.

Après avoir rappelé les exploits du héros à qui Versailles s'honore d'avoir donné le jour, le ministre de la marine s'est exprimé en ces termes:

« Il nous faut une armée pour défendre le sol et le génie de la Nation; nous ne voulons plus dans l'armée l'esprit de corps et de favoritisme, nous voulons une discipline sévère, d'autant plus absolue que le grade est plus élevé.

» Il ne nous faut plus des généraux qui se considèrent comme des vassaux indépendants. »

M. MOUGEOT

à la Société d'Encouragement au bien

Le ministre de l'agriculture a présidé hier, au grand Cirque d'Hiver, l'assemblée annuelle de la Société nationale d'Encouragement au bien.

M. Stéphen Liégeard, président de la Société, a prononcé le discours d'usage, auquel M. Léon Mougeot a répondu.

Aussitôt après Mlle Renée du Minil, de la Comédie Française, a déclamé un poème émouvant, dédié à la Société par le chantre de *Grande Cœur* et de la *Côte d'Azur*.

Trois couronnes civiques qui constituent la plus haute récompense de la Société, ont été remises à M. Piot, sénateur de la Côte-d'Or; Chanard'ière, délégué général en Chine de la Société de secours aux blessés militaires, et Félix Voisin, conseiller à la Cour de cassation, président de la Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative.

Des médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze ont été décernées à près de cinq cents lauréats, parmi lesquels les sapeurs-pompiers de la Ville de Paris figurent au premier rang.

Plus de six mille personnes assistaient à cette réunion.

Automobilisme

LA COURSE PARIS-VIENNE

La course d'automobiles Paris-Vienne s'est terminée hier par une victoire française.

M. Louis Renault est, en effet arrivé premier, après avoir fait le trajet de Salzbourg à Vienne, en 15 heures, 42 minutes et 5 secondes, soit une vitesse moyenne de 82 kilomètres à l'heure.

L'homme et la machine sont arrivés en très bonne condition.

Une foule énorme attendait les automobilistes qu'elle a accueillis avec un grand enthousiasme.

Les Morts du Jour

Le général de La Blanchette

On annonce la mort du général Formy de La Blanchette, du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur.

M. Abeille

M. Abeille, sénateur de la Haute-Garonne, qui s'était rendu à la Chambre pour suivre la vérification des pouvoirs, a été frappé d'une congestion causée par la chaleur et a succombé subitement.

M. Abeille était né à Montgeau le 14 février 1843.

Propriétaire, avocat, ancien sous-préfet, il fut élu député en 1885 et réélu en 1889 et en 1893.

M. Abeille avait été élu sénateur le 3 janvier 1897.

EN ITALIE

Le concours de musique de Turin

La soirée de gala qui a été donnée hier, au Théâtre Victorio, a été grandiose.

La salle présentait un aspect féérique.

Six musiques ont joué pendant cette soirée; la musique municipale de Turin, il Concerto cittadino de Brescia, la Stefana Tempia de Turino, l'Harmonie lyonnaise, la *Fanfare* lyonnaise et la musique de la Garde républicaine.

Nos musiques ont été l'objet des ovations les plus chaleureuses; la musique de la Garde républicaine a obtenu un succès colossal.

∴

Ce matin, à 3 heures, concours d'honneur.

A deux heures de l'après-midi, grand festival.

Le programme comportait:

1° *Le Triomphe d'Euterpe*, de Vancetti, par 16 musiques militaires et la musique municipale de Turin (800 exécutants).

2° *La Paix*, chœur de de Ritz, par les Sociétés chorales françaises et la musique municipale de Turin (600 exécutants).

3° *Salut à la France*, de Bolzoni, par les Sociétés chorales de Turin, accompagnées par la Garde républicaine.

4° Ouverture de la *Gazza ladra*, de Rossini, par tous les corps de musique (800 exécutants).

Concert de remerciements

Les sociétés nigoises ont donné ce soir, à 4 heures et demie, dans les jardins du Valentini, un grand concert vocal et instrumental, pour remercier la population turinoise de son cordial accueil.

EN ANGLETERRE

LA MALADIE d'Edouard VII

Les bulletins du matin

Le bulletin publié ce matin a causé dans la foule qui se pressait aux abords des monuments publics une impression favorable.

Des médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze ont été décernées à près de cinq cents lauréats, parmi lesquels les sapeurs-pompiers de la Ville de Paris figurent au premier rang.

Plus de six mille personnes assistaient à cette réunion.

Ce bulletin est ainsi conçu:

« Sa Majesté a passé une nuit confortable. Tous les symptômes sont jusqu'ici satisfaisants.

» Signés: Docteurs Trèves, Barlow et Laking. »

∴

Ce matin, à 10 heures, les mêmes médecins ont signé le bulletin ci-après:

« Le roi a bien dormi, le pansement de la plaie lui a occasionné beaucoup de douleur, mais il n'existe aucun mauvais symptôme. »

Le bulletin du soir

Le bulletin publié ce soir est à peu près conçu dans les mêmes termes que ceux de ce matin. La journée a été satisfaisante. Le roi a passé la journée tranquillement. Aucune complication n'est signalée.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Develle, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

La Fermeture DES ÉCOLES CONGRÉGANISTES

M. Cochin Denys demande à interpeller le gouvernement sur le décret relatif à la fermeture des écoles congréganistes.

La discussion de cette interpellation est fixée à vendredi.

Vérification des Pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des élections.

Election des Landes

Le président rappelle que le 5e bureau a conclu à la validation de M. Jumel, dans la 2e circonscription de Mont de Marsan.

M. Cougy soutient les conclusions du bureau.

Des faits regrettables se sont, en effet, produits pendant la période électorale, et c'est ce qui a amené le bureau à demander le renvoi du dossier aux ministres de la justice et de l'intérieur. Mais la sous-commission a pensé qu'ils n'étaient pas suffisants pour tausser le résultat du scrutin, et c'est pourquoi elle a conclu à la validation, et c'est à l'unanimité qu'elle a pris cette décision.

Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées.

M. Jumel est admis.

Le rapporteur demande le renvoi du dossier de l'élection aux ministres de la justice et de l'intérieur.

Cette proposition est repoussée par 331 voix contre 179.

Election de Jonzac

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du rapport fait au nom du 2e bureau sur les opérations électorales dans l'arrondissement de Jonzac.

M. Bourrat, rapporteur, rappelle que M. Marchand a été élu, au second tour, dans l'arrondissement de Jonzac, avec seulement sept voix de majorité sur son concurrent, M. Pommeray, et que huit bulletins en sus des émargements ont été trouvés dans l'ensemble des urnes de la circonscription; c'est pourquoi la commission du recensement s'était abstenue de faire la proclamation, en laissant à la Chambre le soin de statuer.

Dans un premier rapport, présenté par M. Grousseau, le 2e bureau s'est borné à proposer l'admission de M. Marchand sous les réserves les plus expresses sur le fond de la question. Dans un second rapport le 2e bureau a conclu à l'invalidation.

M. Canco d'Ornano combat ces conclusions et soutient que M. Marchand doit être proclamé comme ayant obtenu la majorité des suffrages.

Les conclusions du 2e bureau sont mises aux voix et adoptées par 307 voix contre 191.

En conséquence l'élection de M. Marchand est invalidée.

Election d'Avignon

La Chambre aborde ensuite la discussion des conclusions du rapport fait au nom du 11e bureau sur les opérations électorales dans l'arrondissement d'Avignon.

M. Péret, rapporteur, dit que les conclusions du 11e bureau sont justifiées par l'examen impartial des protestations et des explications fournies au sein de la sous-commission par M. Coulandre et appuyées d'ailleurs par des documents. Toutes les distributions de sommes invoquées par les protestataires sont loin d'avoir été justifiées, il est même établi que certain individu désigné formellement déclaré n'avoir rien reçu. Une enquête seule pourrait bien établir les faits, mais elle n'a pas paru nécessaire à la sous-commission. Le résultat du scrutin ne pouvait être modifié, puisque M. Fourgeory de Beaserin a été mis en minorité par cinq cents voix.

Dans ces conditions, au nom du 11e bureau, le rapporteur prie la Chambre de valider l'élection de M. Coulandre.

Les conclusions du 11e bureau sont mises aux voix et adoptées.

M. Coulandre est admis.

Election de Corbeil

L'ordre du jour appelle enfin la discussion des conclusions du rapport fait au nom du 9e bureau.

Ce rapport conclut à l'invalidation de l'élection de M. le colonel Rougon, dans l'arrondissement de Corbeil.

M. Bougon demande l'ajournement de la discussion, à cause de l'instruction judiciaire qui est en cours.

L'ajournement est repoussé.

M. Bougon combat les conclusions du bureau et déclare que sa candidature a été républicaine, libérale et progressiste. Il nie que l'argent ait joué un rôle dans ses succès. Son adversaire a profité de toutes les faveurs administratives; la pression patronale a été exercée en plein contre lui, et affirme qu'il n'est pas l'élu du clergé dont l'influence est nulle d'ailleurs dans l'arrondissement. Il se déclare partisan de la prédominance du pouvoir civil.

M. Hubbard soutient les conclusions du rapport, qui sont adoptées par 310 voix contre 252.

En conséquence, l'élection de M. le colonel Bougon est invalidée.

Suite de la vérification des pouvoirs demain.

AVIS DE DÉCÈS

M. Leandri Jean-Antoine, Mme Rose Leandri, née Marly et leurs enfants; Mme Séraphine Giutigny, née Leandri, M. Giutigny Arthur, retraité au Havre; Mlles Marthe et Lucie Giutigny; Mme Lucie Balbochi, née Leandri, institutrice, M. Balbochi Dominique-Antoine, instituteur à Taflone, et leurs enfants; Mme veuve Graziani Joséphine, née Leandri; Mlles Antoinette et Marie-Vincente Leandri; MM. Vallicioni Joseph, Vallicioni Louis, Vallicioni Pascal, propriétaires à Vescovato, et leurs familles; Mme Albertini Louise, née Vallicioni;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme Vallicioni Marianne
Veuve LEANDRI

leur mère, grand'mère, belle mère et sœur, décédée à Bastia, le 30 juin, à l'âge de 65 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 1er juillet, à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, n° 37 bis.

Le présent avis tiendra lieu de lettre d'a faire part.

Cocons

M. Tullina Colombani, sériciculteur à Vidauban (Var) et à Ile-Rousse (Corse), prévient sa nombreuse clientèle qu'il est acheteur de cocons frais pour la filature, et toujours à de bons prix.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant ou arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux

AMÉDÉE LENZI et Cie

Trattoria e Fiaschetteria Toscana

Au Nouveau-Port, rue du Cap, 4, Bastia

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

Merveilleuse Invention

PLUS de VERRES de LAMPE CASSÉS

COLLIER PRÉSERVATEUR breveté

Boîtes bénéfices pour Agents dans toute la France et Colonies. — Entre: SOCIÉTÉ MONOPOLE de VENTE, 45, r. Cambon, Paris

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI FRÈRES

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix: 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix: 39 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale de Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre.

37e ANNÉE — MERCREDI 9 JUILLET 1902 — N° 458

Le Petit Bastiais

00319

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : VISITATION.

SOLEIL : (heure nationale)

Lever, 3 h. 59 m. — Coucher, 7 h. 13 m.

LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.

FÊTE DE DEMAIN : Saint Irénée.

1er Juillet

Consultation gratuite d'amateur

En matière d'appendicite, il devient presque superflu d'aller interviewer les médecins. La maladie est si connue que tout le monde peut en parler savamment. Il n'est pas de famille où quelque cas ne se soit produit, à moins toutefois qu'il ne s'agisse de gens tout à fait réfractaires à la mode. Cette maladie, en effet, est extrêmement bien portée. Il y a cinq ou six ans surtout, elle était en pleine vogue. C'est à ce moment-là que je l'ai eue, et j'en ai gardé quelques impressions qui n'ont rien de confidentiel. Elles me permettent aujourd'hui d'apporter ma petite contribution personnelle aux innombrables consultations qu'a provoquées, dans l'univers entier, la maladie du roi Edouard VII.

J'ai lu, d'abord, que l'appendicite vous arrive sans que vous vous y attendiez. Il est certain qu'on ne s'attend jamais à aucune maladie, mais il est inexact de prétendre que l'appendicite soit si complètement dénuée de savoir-vivre. En ce qui me concerne, tout au moins, elle avait bien voulu s'annoncer quelques jours à l'avance, et je n'ai pas la prétention de croire qu'elle ait daigné faire, en ma faveur, une exception. Les symptômes commencèrent un jour où j'avais commis l'imprudence d'assister à une séance de la Chambre des députés. J'en sortis avec un assez violent mal de tête et une certaine lourdeur dans les jambes. Je pensai que cela se dissiperait au grand air, et je m'en vins à pied jusque chez Durand où je pris un apéritif.

Ce n'est peut-être pas très indiqué en cas de malaise, je le sais bien, mais je me souviens d'avoir assisté, à Marseille, à un assez curieux phénomène au moment du choléra de 1884. Il y avait alors dans cette ville un excellent pharmacien du nom de Grasso qui avait inventé un merveilleux spécifique contre le choléra. C'était une mixture dont il suffisait de boire quelques gouttes pour être immédiatement débarrassé du terrible mal. L'élixir se vendait admirablement, et la pharmacie faisait des affaires d'or, ce qui permettait au bon Grasso de passer ses journées au café à jouer aux dominos et à boire des bocks.

Un jour, cependant, on vint le chercher pour un cas très grave, et il fut obligé, tout en maugréant, de quitter sa partie de dominos pour rentrer chez lui. A moitié chemin, il fut prié d'une attaque de choléra, car ce fléau-là, plus encore que l'appendicite, vous arrive sans vous l'envoyer dire. Naturellement, on s'empressa autour de Grasso et on voulut le transporter en hâte à sa pharmacie. C'était le cas ou jamais d'essayer le fameux élixir. Mais le pharmacien, qui n'avait pas tout à fait perdu ses sens, protestait énergiquement :

— Qu'on me ramène au café ! hurlait-il. Je veux retourner au café.

— Mais c'est de la folie, lui disait-on. Il faut aller à la pharmacie, prendre votre élixir...

— Jamais ! clamait Grasso de plus belle. Je sais bien ce qui me convient. Retournons au café, vous dis-je...

∴

Il fallut bien faire ce qu'il voulait. On le ramena au café où il se remit à boire des bocks, et le fait est qu'il ne mourut pas. Peut-être, il est vrai, son choléra n'était-il pas très sérieux, mais rien ne dit qu'il ne le fût pas devenu si le brave pharmacien s'était imprudemment astreint à ses propres drogues. Je ne le sais, du reste, que son système n'était pas infaillible car, pour en revenir à mon appendicite, l'apéritif en question ne lui apporta aucun soulagement. Deux jours se passèrent ainsi, avec la tête lourde et les jambes molles ; puis tout à coup, un matin, au réveil, une douleur épouvantable, au côté droit du ventre ! Je crois qu'il faut avoir éprouvé une pareille souffrance pour pouvoir s'en faire une idée exacte. En même temps sueur froide et abondante, et décomposition complète du visage qui devient livide ; c'est ce qu'on appelle le *facies* de l'appendicite ; je vous accorde qu'il n'est pas beau.

Naturellement, on se précipite chez le médecin ordinaire, vous auscultez, vous tâtez, vous donne avec ses deux doigts de petits coups très secs sur le côté malade, puis, après vous avoir posé quelques questions, vous dit d'un petit air tranquille :

— Eh bien ! il n'y a pas d'erreur possible ; nous avons un « petit point » d'appendicite...

Bravo et excellents médecins ! on se moque d'eux quand on est bien portant, mais quand on est malade, avec quelle joie on reçoit leurs visites et comme on leur sait gré de ces gentils euphémismes qu'ils trouvent pour vous rassurer ! J'ai su depuis que mon appendicite était de la plus belle venue et qu'un moment elle avait inquiété le docteur Mor..i, qui est bien un des médecins les meilleurs et les plus modestes qui soient. Mais je m'en tenais, quant à moi, à ce « petit point » qui me donnait l'impression d'une chose très simple, très douce et très bénigne. Et on avait beau me mettre de la glace, me poser des ventouses, me faire des pointes de feu et m'immobiliser durant des jours et des semaines dans mon lit, j'étais plein de confiance, guéri d'avance par cette parole initiale du médecin, et n'arrivant pas à me persuader qu'un « petit point » d'appendicite pût présenter le moindre danger. Ce qui prouve qu'il est peut-être aussi important de savoir parler aux malades que de savoir les soigner, et que dans toute maladie grave c'est le moral qu'il faut guérir avant de s'occuper de l'état physique.

Ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, que j'en eus pour mes quarante-cinq jours, et qu'il n'est pas dit que ce cher « petit point » ne réapparaisse un jour ou l'autre. Car, puisque je donne ici une consultation, je dois la compléter en ajoutant que je n'ai pas été opéré. On sait qu'il y a deux écoles : les uns veulent qu'on opère à chaud, les autres qu'on opère à froid. Je n'ai, quant à moi, été opéré ni à chaud, ni à froid, ce qui, lorsqu'on peut le faire, me paraît être la meilleure école. Le diable est qu'en lisant tout ce qui s'est écrit sur la maladie du roi d'Angleterre, je vois que presque tous les médecins sont d'accord pour affirmer que l'appendicite est une maladie à répétition. Qui l'a eue l'aura. C'est un précepte qui paraît admis par la Faculté.

∴

Mais qu'est-ce la Faculté peut bien en savoir ? Si respectueux que l'on soit de ses arrêts, et même de ses pronostics, il faut bien reconnaître que l'appendicite, quelque n'étant pas, comme on l'a prétendu, de date récente, est cependant une des maladies sur lesquelles on est le moins documenté. Il semble d'abord bien extraordinaire qu'il puisse exister, dans cet admirable mécanisme qui s'appelle le corps humain, un organe, si infime qu'il soit, qui ne serve absolument à rien. La nature, d'ordinaire, ne fait rien de pure perte, et ses plus petits effets ont une cause. Mais quelle cause ? C'est ce que personne ne sait au juste, et il n'est peut-être pas deux appendicites qui aient la même origine. Comment, pourrait-on, dès lors, les soumettre à un traitement identique ? L'observation me paraît tomber sous le sens, sinon sous la science.

Il était de règle jadis d'attribuer ces maladies intestinales à l'irrégularité du régime alimentaire, à un trop grand désordre dans les heures de repas, au surmenage, à toutes les petites misères, en un mot, auxquelles nous sommes soumis dans la vie de Paris, et surtout dans la vie de journaliste. C'est ainsi que, pour ma part, je m'étais expliqué mon appendicite et, très docilement, je suivais, depuis lors, un régime plus régulier. Puis un jour il arriva cette chose vraiment déconcertante qu'un de mes amis qui, depuis plus de deux mois, était soumis au régime lacté, fut atteint, lui aussi, d'appendicite. On ne pouvait pourtant lui reprocher ni irrégularité ni excès dans son alimentation. Il fut opéré et il est aujourd'hui parfaitement guéri.

J'en ai conclu que tout cela, comme on dit au Palais, est une question d'espèce, et qu'il faudrait être bien hardi pour apprécier et surtout pour soigner uniformément un mal qui porte le même nom pour tout le monde, mais qui, suivant les gens, est si variable dans ses origines, dans ses développements et dans ses conséquences. Telle appendicite, d'une nature déterminée, sera dangereuse pour les uns et insignifiante pour les autres. En médecine, il faut toujours considérer, en même temps que le mal, le milieu où il s'exerce et l'organisme sur lequel il porte. C'est ce que semblait indiquer un de nos grands médecins quand il refusait d'apprécier à distance, et sur des indications générales, la maladie du roi Edouard. C'est aussi ce qui ressort de la maxime si profonde et si juste formulée un jour par un des maîtres de la science qui, pour détourner ses élèves des principes trop absolus en matière de traitement, leur disait en commençant son discours : « Messieurs, il n'y a pas de maladies, il n'y a que des malades. »

LE PASSANT.

(*Figaro*).

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

2 Juillet 1586. — A la requête du curé d'Omessa, curateur corse, les adréuissiens collèges déclarent et ordonnent que nul ne pourra être notaire s'il n'a travaillé pendant six mois chez un notaire, et que les notaires qui ne feront point signer leurs registres dans les termes prescrits par les statuts au chapitre VII seront interdits ou suspendus pendant cinq ans.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Le traitement de Mme Rasori, employée à la comptabilité à l'administration centrale des postes et télégraphes, a été porté de 1.800 à 1.700 francs.

— M. Mariani, rédacteur principal à l'administration centrale des douanes, est nommé faisant fonctions de sous-chef du bureau du Tarif.

— M. Moracchini, surnuméraire des contributions directes dans l'Oise, passe dans le Pas-de-Calais.

— M. Guitton, receveur de l'enregistrement et du timbre à Teniet-el-haâd, est nommé à Arzew.

127 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXIV (Suite)

— Je sais que j'ai mérité votre haine... mais si vous compreniez ce que je souffre, vous me pardonneriez ... Vous m'avez laissée à Paris, bien jeune... sans expérience.... j'aurais dû mieux combattre, et pourtant j'ai mis toutes mes forces dans cette lutte .. Vous voyez comme depuis un an je suis pâle et changée... J'ai vieilli de plusieurs années ; enfin, je ne suis pas encore ce qu'on appelle une femme... perdue. Il a dû vous le dire...

— Sans doute, répondit Christian avec ironie ; oh ! vous avez là un loyal chevalier !

— Vous ne me croyez pas ! vous ne me croyez pas ! reprit-elle en tordant ses mains de désespoir ; mais lisez ces lettres... les dernières. Voyez si c'est ainsi qu'on écrit à une femme entièrement coupable.

Elle voulut prendre le paquet que tenait son mari ; on lira de la lui donner, mais elle l'approcha d'une bougie et le jeta tout enflammé dans la cheminée. Clémence poussa un cri, et se précipita pour le reprendre, mais le bras de fer de Christian la saisit par le milieu du corps, et la retint sur son fauteuil.

— Je comprends que vous teniez à cette correspondance, dit-il d'un ton moins calme qu'il ne l'avait été jusqu'alors ; mais vous êtes plus tendre que prudente. Laissez-moi détruire un témoignage qui vous accuse. Savez-vous que j'ai déjà tué un homme à cause de ces lettres ?

— Tué ! s'écria madame de Bergenheim que ces paroles rendirent folle, car elle n'en comprit pas le véritable sens et en fit l'application à son amant ; — oh bien, tuez-moi aussi, car je meure quand je dis que je me repens. Je ne me repens pas ; je suis coupable ; je vous ai trompé. Je l'aime et je vous abhorre ; je l'aime ! tuez-moi... je l'aime... mais tuez-moi !

Elle s'était jetée à genoux devant lui, et se traînait sur le parquet qu'elle frappait de sa tête en essayant de l'y briser. Christian la releva et l'assit dans le fauteuil, malgré la résistance qu'elle lui opposait. Pendant quelque temps il eut peine à l'y contenir, tant était énergique la paroxisme nerveux qui crispait tous les membres de la jeune femme. Elle se tordait dans les bras de son mari, en proie à d'affreuses convulsions, et les seuls accents qui sortaient de sa bouche, étaient ces paroles répétées d'une voix brève et étouffée, de la monotonie de la démence : — Je l'aime ! tuez-moi ! je l'aime ! tuez-moi !

Cette douleur était si horrible que Bergenheim fluit par en avoir pitié.

— Vous avez mal compris, dit-il, ce n'est pas lui qui est mort.

Elle devint immobile et ne dit plus rien. Par un sentiment de compassion, il la laissa et revint à sa place. Il resterent quelque temps de la sorte, assis de chaque côté de la cheminée ; lui la front appuyé contre le marbre, elle courbée sur elle-même dans son fauteuil et le visage caché dans les mains ; plus isolés l'un de l'autre au milieu de leur chambre nuptiale que si un monde entier les eût séparés ; le balancier de la pendule interrompait seul le silence, et berçait de ses vibrations monotones les sinistres rêveries des deux époux.

Un bruit sigu, parti d'une des fenêtres, interrompit subitement cette scène muette et triste. Clémence se leva par un élan soudain, comme si elle eût éprouvé une commotion galvanique ; ses yeux effarés rencontrèrent ceux de son mari arrachés aussi à ses lugubres réflexions par cet incident inattendu. Il lui fit de la main un geste impérieux pour lui ordonner le silence, et tous deux se mirent à écouter avec autant d'attention que d'anxiété.

Le même bruit sourd ne cessait [illegible] d'un cheval qui piaffait [illegible] des châtaigniers séculaires. [illegible] d'aucun effort de volonté personnelle, il ramassa la bourse qu'on avait nouée au peloton pour en rendre le jet plus facile, et y prit le billet suivant :

« Je vous ai perdue, vous pour qui j'aurais voulu mourir ! Que servent maintenant mes regrets et mon désespoir ? Tout mon sang n'effacerait pas une de vos larmes. Notre position est si affreuse que je tremble de vous en parler. Je dois cependant vous dire la vérité, quelle qu'en soit l'horreur... Ne me maudissez pas, Clémence ; ne m'imputez pas cette fatalité qui me force de vous torturer encore... Dans quelques heures, j'aurai expié les torts de mon amour, ou vous même vous serez libre. Libre !... pardonnez moi ce mot, je sens ce qu'il a d'odieux, mais je suis trop troublé pour en trouver un autre.

(*A suivre*).

L'ÉLECTION DE ROGLIANO

M. le colonel Astima a adressé de Paris, le télégramme suivant à M. L.-N. Matteï :

« En toute autre circonstance je me serais bien gardé d'intervenir dans les luttes locales entre républicains, mais aujourd'hui il s'agit de vous qui avez rendu de très grands services au parti républicain et que nous avons tous toujours trouvé à nos côtés aux heures difficiles.

» Mon devoir était tout tracé : Vous avez été à la peine, nous devons, nous, faire tous nos efforts pour vous maintenir aux honneurs.

» Aussi, j'ai écrit à mes amis du canton de Rogliano en les priant d'appuyer la candidature de M. A. Emanuelli.

» Démentez tous autres bruits.

» A vous de tout cœur,

» ASTIMA, *Député.* »

Nos Exportations

Marchandises exportées de Bastia à Marseille du 23 au 28 juin, par les vapeurs du service postal (2 voyages) :

23 juin. — A ordre 345 colis primeurs ; Jouve et Turin 4 f. huile ; Cabasson et P. 2 fûts huile ; J. Goutte 40 s. os et cornes ; à ordre 100 f. acide gallique ; Velitti et Cie 35 s. bois gras ; Costanze 2 c. vieille ferraille ; Lainé 15.750 k. rondins ; Livon 1 c. débris cire ; Desplas 10 c. vin quinquina ; Fraissinet 80 b. liège ; Ballini 323 s. charbon, 105 c. charbon.

26 juin. — A ordre 116 b. laine suint ; Nègre 36 b. liège, 3 b. bouchons ; à ordre 133 colis primeurs ; Renoux 2 c. cendre orfèvre, 1 f. vin, 60 s. charbon ; Ascey 7 barils suif ; Cabasson et Perrin 1 f. huile ressence ; Ch. Rolland 25 f. acide gallique ; à ordre 12 sceaux graisse ; Buret 7 c. vin quinq. ; Fraissinet 2 dito, 104 b. liège.

Nature	Poids	Valeur
478 colis primeurs	12.0	3.000
7 f. huile ressence	3.0	1.500
125 fûts acide gallique	27.0	4.000
220 b. liège et 3 b. bouch.	20.0	8.000
116 b. laine	11.0	4.500
498 s. et c. charbon	27.0	1.000
40 s. os et cornes	3.0	300
15.750 k. rondins	16.0	320
35 sacs bois gras	3.5	170
19 c. vin quinquina	6	303
7 b. suif	1.4	960
12 sceaux graisse	2	200
autres colis et tare	12.0	1.200
Total	436.7	25 900

Durant cette semaine les marchandises ont atteint 137 tonnes valant 26 i 00 francs environ. La tonne moyenne ressort à 190 francs, chiffre satisfaisant.

Bulletin Financier

Paris, le 27 juin 1902.

La séance s'est écoulée dans le calme le plus complet et les variations à enregistrer d'une ou deux ou dans l'autre sont insignifiantes. Nos Rentes ont été l'objet de réalisations sans e nombreuses qui les ont fait reculer, le 3 0/0 à 99.90 et le 3 1/2 à 103.75. Établissements de crédit bien tenus par contingentes. Crédit Lyonnais 1.057, Comptoir d'escompte 807, Crédit Foncier 705, Société Générale 615, Banque Française 725.

Les valeurs industrielles varient peu ; le Rio-Tinto reste à 1.415.

Les Fonds Étrangers sont calmes, l'Italien se retrouve à 102.45 ; l'Extérieure est hésitante à 91.87, la Rente Serbe Unifiée à 0/0 finit à 76.85, très demandée. A Bruxelles, 3 1/2 0/0 79.75. Banque Nationale 1.795. Crédit Foncier 1.040. La Privilégiée internationale d'Electricité progresse à 28.75 de même que la privilégiée Union Dém à 28.50.

Chemins Français stationnaires.

Souscription

au profit des Sinistrés de la Martinique ouverte au Consulat Général de S. M. le Roi d'Italie le 1er juin 1902, jour de la Fête nationale italienne.

4e Liste

Regia Agenzia Consolare in Calvi : Cav Giovanni Castelli, R^a agente consolare, 5 fr. ; Vasco Pasquale, 1 ; Rizzo Antonio, 0.50 ; Matteucci Manovrio, 0.50 ; Mariani Raffaello, 0.50 ; Paschisio Giovanni, 1 ; Manfredi Giovanni, 0.50 ; Galantini Valentino, 0.50 ; Zindielli Torquato, 1 ; Marcinchi Pietro-Andrea, 2 ; Tortosi Gianni, 1 ; Marcinchi D., 1 ; Biti Olinto, 1 ; Biancani Pietro, 1 ; Lanchesi Domenico, 1 ; Binchiesi Giuseppe, 1 ; Cia Biti Remigio, 2 ; Cia Biti Emilio, 2 ; Cia Biti Giovanni-Battista, 2 ; Cia Biti Benedetto, 2 ; Cia Tuzzini Amasse, 2 ; Cia Pinsenschi Luigi, 2 ; Cia Marchi Onorato, 2 ; Cia Pieraccini Constantino, 2 ; Lanchesi Pietro, 1 ; Giovannoni Angelino, 1 ; Rogani Pietro, 1. — Total : 37 fr. 50.

Regia Agenzia Consolare in Centuri : Cav. dottore Pasquale Franceschi, R^a agente consolare, 5 fr. ; Ademi Giuseppe, 1 ; Bertolaccini Amedeo, 1 ; Panati Domizio, 1 ; Lupori Cesare, 0.50 ; Pieri Pietro, 0.50 ; Pieri Francesco, 0.50 ; De Palma Fortunato, 0.50 ; Lenzini Pietro, 0.50 ; Simonetti Francesco, 0.50 ; Tisaferni Riccardo, 0.50 ; Guadagni Francesco, 0.50 ; Biondi Egisto, 0.50 ; Pisari Santino, 0.50 ; Simonini Carlo 0.50 ; Lenzi A., Petri L., e Dellapina Pietro, 0.45 ; Sarti Raffaelo, 3 ; Pippi Ferdinando, 1 ; Trinciavalle Angelo, 1 ; Ravanetti Marsilio, 1 ; Conti Giovanni, 1 ; Bani Tommaso, 0.50 ; Luporini Giuseppe, 0.50 ; Bargi Antonio, 0.50 ; Calastri Giuseppe, 0.50 ; Poloni Domenico, 0.50 ; Capiari Salvatore, 0.50 ; Brunetti Angelo, 0.50 ; Casella Giuseppe, 0.50 ; Paubianchi Giuseppe, 0.50 ; Belfanti Giovanni, 0.50 ; Veschi F., Cappelletti S. e Trincivelli Pietro, 0.75 ; Urna, Salis e X , 0.50 ; Cassoni Oreste. 2.50 ; Maraschini Vincenzo, 1 ; Poltri Elisco, 1 ; Morini Pietro, 1 ; Telis Attilio, 1 ; Paterlini Giuseppe, 1 ; Vannucchi Angelo, 1 ; Spicciani Giovanni, 0.50 ; Mercatini Giovanni, 0.50 ; Ciampi Onorato, 0.50 ; Bernardi Antonio, 0.50 ; Ghilardi Giovanni, 0.50 ; Brocali Santo. 0.50 ; Simi Girolamo, 0.50 ; Colonne Ezechiele, 0.50 ; Maraglia Eugenio, 0.50 ; Malatesta Nicolino, 0.50 ; Tempesti Eugenio, 0.50 ; Cantini, Bellucci e Donati, 0.55 ; Franchi Francesco, 0.50 ; Baldassaroni Maria, 1 ; Giuli Giuseppe, 0.50 ; Spicciani Domenico, 0.50 ; Santa Raffaelo, 0.50. — Tot. 43.65.

Nécrologie

LE CAPITAINE BENEDETTI

Un télégramme a apporté hier la triste nouvelle de la mort de M. le capitaine Etienne Benedetti, de l'infanterie coloniale, chevalier de la Légion d'honneur, survenue au Soudan.

M. Etienne Benedetti avait fait ses études à Paris ; à sa sortie de l'école de Saint-Cyr il insista pour entrer dans l'infanterie de marine, et depuis il a parcouru toutes nos colonies, au Soudan, à Madagascar, au Tonkin, se faisant remarquer par de nombreuses actions d'éclat et gagnant rapidement le grade de capitaine et l'étoile des braves. Mais sa persistance fut son malheur. Atteint dès le début par les maladies sénégalaises de ces contrées, la prudence lui conseillait de fuir ces climats meurtriers pour son tempérament délicat et affaibli. Il ne songea jamais à reculer. Rien ne l'arrêtait contre les ennemis qui barraient le passage à notre drapeau civilisateur, les chaleurs torrides ne l'arrêtèrent pas non plus ni le séjour dans les contrées les plus malsaines. Mais si les blessures faites par l'ennemi purent être soignées et guéries, celles du climat étaient mortelles : il a été atteint, il lutta longtemps, mais il lui a fallu succomber.

Ainsi disparaît un officier d'avenir, brillant, brave, qui aurait pu ajouter un nouveau fleuron aux illustrations de sa famille, il meurt loin des siens, loin de son pays, au moment où il allait être proposé pour le grade de chevalier de la légion, à trente huit ans !

Puisse-t-il dormir en paix sur cette terre qui lui a été si funeste !

Nous offrons à ses frères, à sa sœur bien-aimée, à sa famille, l'expression de nos profondes et sincères condoléances.

Cour d'Assises

3 Iste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 3e trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le lundi 21 juillet 1902.

Jurés Titulaires

Giuseppi Jean-T., propriétaire, Figari.
Emanuelli Dominique, prop., Perelli.
Figoli Toussaint, cap. ret., Piedigriggio.
Battini François, adjoint mun., Evisa.
Nicoli L.-E., chef de bat. ret., Ajaccio.
Vallesi Jean-André, prop., Vescovato.
Gianzansi Louis, maire, Scata.
Santucci Franç., anc. maire, Ciamannacce.
Ferrandi D.-P., cap. ret., Valle di Rostino.
Quenza Camille, anc. maire, Portovecchio.
Oliva A.-D., cap. ret, Saint-Laurent.
Pinelli, cond. des p. et chaus., Ajaccio.
Lazarotti Jean-Augustin, prop., Bastia.
De Zerbi Sauveur, docteur, Brando.
Ortusi Ange, retraité, Piana.
Sabini Cesar, propriétaire, Giuncaggio.
Quilichini Hyacinthe, avocat, Sartene.
Moretti Antoine-André, maire, Pianello.
Colonna Antoine, prop , Pila-Canale.
Cipriani Jean-Tous., prop., Vescovato.
Massoni Barthelemy, doct. méd., Calvi.
Luccioni A.-F , professeur, Bastia.
Marchesi Jean F., greffier, Belgodere.
De Romei A.-F., employé, Ajaccio
Mariotti Pierre Paul, prop., Vignale.
Mannarini Gavin, propriétaire, Conca.
Luigi Pierre-Paul, propriét., Barrettali.
Maschetti, maire, Castellare de Casinca.
Poli J.-B., instituteur en ret , Argiusta.
Colonna D.-F., adjudant ret., Soccia.
Sarrola Félix Antoine, propriét., Vero.
Serra Marc-Marie, prop., Serra (Sartene)
Renucci François, prop., Cozzano.
Casanova Antoine, prop , Pietrosella.
Merlengo, agent-voyer cantonal, Luri.
Marchetti Ange-Louis, prop , Zalana.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Abbatucci Jean Charles, capitaine ret.
Pasqualini Charles, avocat.
Bartoli, vérificateur des poids et mesures.
Laurence, directeur de la Cie des eaux, tous de Bastia.

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes suites de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr OLIVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés offic^t. Voir d'une récompense de 24.000 fr. Juges, comparez ces témoignages authentiques, ces garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1/2 b. de 25 biscuits, 5 fr. Rem. 25 0/0 aux mlle. et marins. Brevet de 90 p. avec 2 biscuits gratis (1 timb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. R. Rivoli, 33.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, 2 juillet.

Aubade

La musique municipale a donné hier au soir à 8 heures une aubade sous les fenêtres de M. le Maire, à l'occasion de sa fête.

Ce concert avait attiré beaucoup de promeneurs dans l'avenue du 1er Consul et la rue Cardinal.

Comité de ravitaillement

Hier matin à 10 heures, le Comité Départemental de ravitaillement s'est réuni à la Préfecture sous la présidence de M. Colonna, conseiller de Préfecture.

Une conférence a été faite par M. le Sous-Intendant militaire d'Ajaccio.

La St-Pierre

Dimanche à 10 heures, une messe solennelle a été célébrée à l'église Saint-Erasme à l'occasion de la fête patronale des pêcheurs.

Une nombreuse assistance, dans laquelle on remarquait la présence de plusieurs officiers de marine, se pressait à l'église coquettement parée.

Pendant la durée de la messe, un orchestre, habilement dirigé par le maestro Augustin Giacobini, s'est fait entendre et a exécuté les morceaux suivants :

1. Sons l'Aigle double, Allegro . . . . . X.
2. Tristesse, mélodie . . Mezzocoppo.
3. Cavalleria, intermezzo . Mascagni.
4. Les Mathurins, gavotte. Lamaître.
5. A l'église, mélodie . . Monti.

La bénédiction a été donnée par M. l'abbé Costantini.

La Rue Général Campi

Nous signalons à l'attention de qui de droit le mauvais état d'entretien dans lequel se trouve la partie de la rue Général Campi, longeant le réservoir de la caserne Abbatucci.

Cette rue devient à certains moments impraticable à cause de la mauvaise odeur qui se dégage des eaux grasses qui sont déposées.

Un bon coup de balai et quelques contraventions sont nécessaires.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6 à 15 f. les 100 k.	
Tomates, 25 à 55 fr.	id.
Haricots verts, 20 à 100 fr.	id.
— rouges, 30 à 55 fr.	id.
— jaunes, 30 à 70 fr.	id.
Fèves, 6 à 10 fr.	id.
Oignons de Toulouse, 20 à 30 fr.	id.
Cerises griottes, 30 à 50 fr.	id.
Groseille, 40 à 50 fr.	id.
Abricots, 10 à 30 fr.	id.
Pêches, 50 à 100 fr.	id.
Amandes, 20 à 35 fr.	id.
Asperges, 0,10 à 1 fr. la botte.	
Citrons, 15 à 40 fr. le 1000.	
Oranges, 50 à 70 fr. le 1000.	

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de Corse, 230 à 320 fr. les 100 kilos.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9 à 11 fr. les 100 k.
Charbon de Corse, 8 à 8.50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2, pains 5/6 en vrac, 31 fr. ; cassé rangé en caisses de 50 k., 32.50.

Matinée Musicale

Seconde audition

Ainsi que nous l'annoncions samedi dernier, nous avons eu, lundi, le plaisir d'assister à une audition, (nous devrions dire à un concert) donnée par les élèves de Mlle Gleize qui continuent ou terminent leurs études musicales.

Sont venues d'abord se faire entendre les élèves de force moyenne qui ne tarderont pas à prendre rang parmi les exécutantes, si nous en jugeons par quelques morceaux joués avec goût et méthode, entre autres *Contemplation*, Mendelssohn, et un passage de *Werther*, Massenet, que nous citons plus spécialement, ne pouvant faire une liste détaillée de tous les morceaux bien joués.

Venaient ensuite des choses de plus en plus difficiles et savantes ; là encore nous voudrions tout citer, mais parmi tant de morceaux, l'*Allegro de la sonate en mi bémol* de Hummel, l'*Adagio*, l'*allegretto* et le *final de la sonate en si bémol mineur* de Dethoven, le *Phaëton* de Saint-Saens, à 4 mains, l'*Ouverture du Roi d'Ys*, (Lalo), à 8 mains, et plus particulièrement la *Polonaise en La majeur* de Chopin, ont été enlevés avec un brio remarquable et soulignés par les applaudissements bien mérités de tout l'auditoire

Le concert s'est terminé par la *Noce Hongroise* de Chaminade. Ce fort beau chœur avec solo a été très applaudi.

Enfin, indépendamment des élèves, nous avons entendu Mlle T., dont la voix fraîche, bien timbrée et admirablement conduite, a charmé l'auditoire avec l'air *d'Hirondelle* (Massenet) et l'air *d'Etienne Marcel* (Saint-Saëns). Très vif succès.

Un mot pour terminer. Quelques-unes des élèves, que nous avons entendues lundi, savent déjà tout ce que le meilleur *professeur* peut *enseigner* ; *mais certaines* d'entre elles ont déjà un jeu personnel et du brillant dans l'exécution. Ce résultat n'est pas été atteint sans un fait dont l'honneur revient au maître

Depuis qu'elle est en Corse, Mlle Gleize a fait plus que d'enseigner le piano. Elle a provoqué à Bastia un véritable mouvement musical, en faisant connaître les œuvres de nos compositeurs classiques et modernes. C'est le meilleur moyen de développer le goût et de former de vrais artistes.

M. B.

Gazette de la Balagne

LA FÊTE DE S^T-ANTOINE DE PADOUE
A MONTICELLO

Le Père Lacordaire, illustre conférencier de Notre Dame, disait : « Que la Sainteté est ce qu'il y a de plus beau, de plus sublime sur la terre, que les vrais héros aux palmes immortelles sont les Saints. »

François Coppée, qui chante Dieu et la nature dans une de ses sublimes envolées au spectacle émouvant de la mer immense tantôt calme, tantôt courroucée, s'écriait le front humilié devant les œuvres admirables de Dieu : « Que c'est beau la mer ! » et moi, après ce grand académicien, faible créature, je dirai : « Que c'est beau la fête de la Saint-Antoine, la manifestation de l'amour de Dieu envers ses créatures privilégiées qui ont si bien correspondu à cet amour de prédilection. »

Le grand thaumaturge Saint-Antoine, dont on a célébré la fête avec les splendeurs du culte et surtout avec la dévotion et le recueillement dont la population de Monticello est capable, est un des Saints privilégiés dont la gloire est étendue au ciel et sur la terre ; entrement solide, autrement belle que celle des héros et des conquérants de quelques royaumes qui disparaissent emportés par le souffle de la tempête ou les retours soudains et imprévus de la fortune.

Sur les instances de M. Parigi, digne pasteur de la Paroisse, M. l'abbé Graziani, curé-doyen de Muro, en congé de convalescence à Monticello, son pays natal, a bien voulu accepter de présider cette fête religieuse.

C'est dans l'Oratoire de Saint-Charles Borromée, confrérie de Monticello, pompeusement paré, grâce au zèle de son prieur, que la grand'messe chantée a eu lieu vers onze heures du matin, les orgues étaient tenues par un jeune virtuose, Joseph Orticoni, et les chantres émérites qu'accompagnait de sa voix de ténor le chanteur gracieux Louis Orticoni et d'autres contraltos se sont distingués.

M. l'abbé Graziani officiait, assisté de M. le curé Parigi, du religieux Fra Paole Agarrat, et de M. l'abbé Costa Egidius, vicaire de Monticello, en qualité de maître de cérémonies.

Après l'Evangile, M. le curé-doyen Graziani, dans une chaleureuse et improvisée allocution, *nous a tous sous le* charme de sa parole douce et persuasive, nous félicitant de notre concours très empressé à manifester nos sentiments de la foi la plus vive dans un grand élan d'enthousiasme religieux. Il nous a dit : « Que l'homme ne vit pas que de pain, que le premier besoin des peuples est la religion, que nous devons de plus en plus nous ancrer dans nos convictions religieuses, dans notre attachement inébranlable à la chaire de Pierre ; » nous donnant rendez-vous à assister aux cérémonies du soir et à la procession qui se déroulait majestueuse sur cette belle et vaste place de Monticello, avec la statue du Saint deux fois séculaire qui tant de fois a béni cette population agenouillée et implorant miséricorde et protection.

Après la rentrée, exposition solennelle du T. S. Sacrement, et baiser de la relique.

On s'est retiré emportant de cette belle fête les meilleurs sentiments de dévotion envers Dieu qui est admirable dans ses saints, et envers notre protecteur, et les fermes résolutions de vivre à l'avenir conformément à cette foi, au Christ Rédempteur qui seul peut faire notre bonheur et notre salut.

Un Dévot.

Baccalauréat

Classique, 1re partie.

Sont admis à subir les épreuves orales et devront être présents au théâtre, mercredi matin, 2 juillet, à 7 heures :

MM. Agostini Pierre.
Bernardini François.
Cardera.
Casanova Antoine-Joseph.
Domenia Joseph.
Daport Albert.
Giudicelli Félicien.
Malaspina André.
Maltanti Hippolyte.
Martinetti Napoléon.
Peroni Jacques.
Raffali Achille.
Scatolli Charles.

Moderne, 1re partie

Ont été déclarés admissibles :

MM. de Bésro.
Perini.
Carro.
Casabianca.
Casamatta.
Castelli.
Crevel neci.
Giorgi.
Grisoli.
Manicacci.
Marsily.
Merli.
Sanguinetti Félix.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 1er juillet

7 heures du matin. — 7 heures du matin, + 20 7 à midi : 34.0. 6 heures du soir, + 22 8. Maximum. — 7 heures du matin, + 19 1 Barom. — 7 heures du matin, 764 mm. midi, 762 mm. 6 heures du soir, 761 mm. Vent. — 9 h. du matin. S. E. faible. 4 h. du soir. S. E. id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,30, soir, + 0 40
Pluviomètre, à 9 heures du matin nul.

Obsèques

Dans la soirée ont eu lieu les obsèques de Mme Marianne Vallicioni veuve Leandri, décédée à l'âge de soixante-cinq ans, à la suite d'une maladie qui durait depuis plus d'un an et qui a résisté à tous les soins de sa famille.

Une foule nombreuse de parents et d'amis a suivi le cortège de Mme Leandri jusqu'à l'église Saint Jean où a été donnée l'absoute.

Nous adressons aux familles Leandri, Gratigny, Baldocchi, Graziani et Vallicioni toutes nos condoléances.

∴

Soie et cocons

Marchande de Bologne (Italie), 24 juin :

Cocons : 1re qualité, de litres 3.30 à 3.70 ; 2e qualité, de litres 2.70 à 3.20.

Beaucoup de vers à soie sont morts dans les bruyères avant de finir les cocons ; malgré cela la récolte paraît égale à celle de l'année précédente, car les élevages, cette année, étaient plus considérables.

∴

Bonne précaution

Nous ne saurions recommander d'éviter les imitations de l'alcool de menthe de Ricqlès en exigeant toujours du Ricqlès. (Hors concours, membre du Jury, Paris 1900).

∴

Achat de Cocons

M. L.-P. Luciani à Francardo est acheteur de COCONS à des prix très avantageux.

∴

A louer

Un appartement de 10 pièces au 3e étage, boulevard Paoli, au dessus des magasins Ciambelli.

S'adresser au bureau du journal

∴

Avis

A louer maison meublée avec jardin, à Cardo.

— Pianos de tous prix à vendre de suite.

S'adresser à la Bonbonnière, Bd Paoli.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Canioni Marie-Madeleine. — Faggianelli Emile-Charles-François.

DÉCÈS

Rosalini Toussainte, 5 ans, de Bastia.

AVIS

La Saison Thermale de Guagnole-Bains est ouverte sous la gérance de M. et Mme Parsi. L'Etablissement offrira à Messieurs les baigneurs tout le confortable désirable, chambres hygiéniques, murailles blanchies à la chaux, lit de fer, sommier *Phénine sans rembourage*, garnitures de chambres se lessivant.

Un service de premier ordre est assuré.

Les baigneurs trouveront à l'Etablissement une société choisie et des distractions variées.

Prix 5 fr. 50 par jour, arrangement pour famille.

Pour renseignements s'adresser à Mme Jean de la Rocca, propriétaire des Eaux Thermales et des Etablissements de Guagno-les-Bains.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

STAZZONA

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

BOURSE DE PARIS

	28 juin	30 juin
Rente 3 p. 0/0 cours	101.62	101.60
— 3 p. 0/0 amort.	101.20	101.30
— 3 1/2 0/0	102 10	101.80

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nominations

M. Boulle, ingénieur agronome, surveillant à l'école pratique d'agriculture de Neubourg, est nommé professeur spécial d'agriculture à Calvi.

∴

M. Fabiani a été nommé gardien de l'Arc de triomphe en remplacement du sergent Hoff, décédé, et a pris aujourd'hui possession de ce poste.

Le prince de Bulgarie à Paris

Le prince de Bulgarie, qui se trouve à Paris depuis samedi, a été reçu à déjeuner, ce matin, par M. Delcassé, ministre des affaires étrangères.

A ce déjeuner assistaient tous les membres du gouvernement.

∴

Ce soir un grand dîner est offert à l'Elysée, par le président de la République et Mme Loubet au prince de Bulgarie.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Mouvement Colonial

Le ministre des Colonies a fait signer enfin le décret de nomination de M. Beau, ministre de France en Chine, au poste de gouverneur général de l'Indo-Chine.

Le successeur de M. Beau sera désigné ultérieurement.

Clôture de la Session

Le conseil a décidé qu'il fixera dans un prochain conseil la date de la clôture de la session législative.

Mouvement judiciaire

Le Garde des sceaux a soumis à la signature présidentielle un mouvement judiciaire intéressant l'Algérie.

Nominations et Promotions

Le conseil a décidé qu'il s'occupera la semaine prochaine des nominations et promotions dans la Légion d'honneur à l'occasion du 14 juillet.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

LE NOUVEAU GOUVERNEUR de l'Indo-Chine

Le gouvernement a, dans le conseil de ce matin, désigné définitivement le successeur de M. Doumer.

M. Beau, ministre de France en Chine, a été nommé, en effet, gouverneur général de l'Indo-Chine.

M. Beau est âgé de 45 ans. Il est entré, au ministère des affaires étrangères, en 1887, comme secrétaire d'ambassade de 3e classe. Il fut attaché ensuite à l'ambassade de Rome, puis il retourna à Paris comme chef du bureau du personnel au cabinet du ministre.

Secrétaire de deuxième classe en janvier 1893, M. Beau fut nommé chef adjoint du cabinet du ministre en 1894, et chevalier de la Légion d'honneur le 31 juillet de la même année.

Chef du cabinet du ministre en 1896, il fut nommé secrétaire d'ambassade de première classe en 1896.

M. Beau était chef du cabinet du Ministre, du Personnel et du Secrétariat, lorsqu'il fut nommé ministre de France à Pekin, en remplacement de M. Pichon.

A L'ÉTRANGER

LE CHOLERA EN CHINE

Le choléra a fait son apparition en Chine depuis un mois environ.

Le nombre des victimes est considérable.

Le roi d'Italie en voyage

On télégraphie de Rome que le roi se rendra à Saint-Pétersbourg dans le courant de juillet et à Berlin en août.

EN AUTRICHE

Fêtes de l'Automobilisme

Des fêtes splendides ont été organisées, à Vienne, à l'occasion de l'arrivée des coureurs de vitesse.

L'Automobile-Club de Vienne a offert, hier soir, un grand souper aux coureurs français et anglais.

Après souper, grand feu d'artifice et grand bal.

Ce matin un lunch a été offert par l'Automobile-Club à l'hôtel Bristol ; dans l'après-midi, courses et corso fleuri au Prater.

EN ANGLETERRE

Les contingents coloniaux

Le prince de Galles a passé aujourd'hui en revue les contingents coloniaux.

Une touchante ovation a été faite au prince de Galles.

LA SANTÉ d'Edouard VII

En raison de l'état du roi Edouard, qui continue à être de plus en plus satisfaisant, les médecins ont décidé de ne publier que deux bulletins par jour ; l'un à 10 heures du matin, et l'autre à 7 heures du soir.

Bulletin du matin

Le roi a passé une nuit confortable, et ses forces se sont bien maintenues.

Bulletin du soir

Le bulletin de ce soir dit que les forces du roi augmentent et que son état de santé fait des progrès sous tous les rapports.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Francez, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

LE SERVICE DE DEUX ANS

Suite de la 1re délibération : 1. sur la proposition de loi de M. Rolland, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active ; 2. sur la proposition de loi de M. le comte de Tréveneuc, tendant à diminuer progressivement le temps d'incorporation sous les drapeaux et à réduire à une durée minimum de une année le service actif ; 3. sur la proposition de loi de M. le vicomte de Menfort, tendant à modifier la loi de recrutement du 15 juillet 1889 et à réduire progressivement à deux années la durée de temps du service actif.

M. de Tréveneuc

monte le premier à la tribune.

L'orateur défend son contre-projet. Il déclare qu'il veut une armée nationale, solidement soutenue par les cadres, et basée sur de nombreux rengagements avec prime et avec une haute paie d'ancienneté.

M. de Tréveneuc fait ressortir que la nouvelle loi imposerait de lourdes charges au pays.

L'orateur demande le renvoi de son contre-projet à la commission.

Le Ministre de la guerre

combat le contre-projet du comte de Tréveneuc et se prononce en faveur du projet de la commission.

Le renvoi du contre-projet est repoussé par 297 voix contre 50.

Le comte de Montfort

développe un contre-projet limitant le nombre des libérations après deux ans de service dans la mesure des rengagements obtenus. Il demande le renvoi de ce contre projet à la commission.

Le général André

combat également la demande de renvoi de ce contre-projet qui est repoussée par 175 voix contre 90.

Suite de la discussion jeudi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Couyba, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Commission de surveillance

Dès l'ouverture de la séance, le président annonce qu'il va être procédé au scrutin pour la nomination de deux membres de la commission de surveillance des caisses d'amortissement et de dépôts et consignations.

Le quorum n'étant pas atteint la séance est levée, et renvoyée à 3 heures.

A la reprise de la séance, au second tour de scrutin a lieu ; le quorum n'étant pas atteint, le 3e tour est renvoyé à une autre séance.

Caisse des retraites

Il est procédé au scrutin pour la nomination de deux membres de la commission supérieure de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

Le quorum n'étant pas atteint, la séance est levée à 4 heures.

Elle est reprise à quatre heures et quart pour le second tour.

Le quorum n'étant pas atteint une seconde fois, le 3e tour de scrutin est renvoyé à une séance ultérieure.

Le Gaz à Paris

Le ministre de l'intérieur dépose le projet de loi relatif à la convention entre la ville de Paris et la compagnie du gaz.

Le projet est renvoyé à une commission.

L'Amnistie

M. Gauthier de Clagny dépose une proposition portant amnistie générale, et demande la déclaration d'urgence.

L'orateur fait appel au cœur, à la raison et à l'esprit politique de ses collègues. Il dit que l'on ne peut tenir indéfiniment dans l'exil les condamnés de la Haute-cour. Il faut enfin réaliser l'union des républicains demandée par le président de la République dans tous ses discours

M. Combes

président du conseil, répond que les règles de la justice n'ont pas été violées par la Haute-cour. Et, comme les condamnés ne cessent de proclamer, dans toutes les circonstances, qu'ils n'abandonnent rien de leurs opinions, le gouvernement ne veut pas donner lieu à de nouveaux mouvements tumultueux en demandant la rentrée en France de ces condamnés.

Le président du conseil déclare que c'est pour cette raison qu'il s'oppose à la déclaration d'urgence.

M. Lepelletier

dit que le droit d'amnistie appartient à la Chambre ; il soutient la demande d'amnistie déposée par un de ses collègues, en faisant ressortir que le retour de deux hommes ne peut pas troubler l'ordre public.

M. Gauthier de Clagny

insiste sur sa demande de déclaration d'urgence et dit que l'occasion serait actuellement très favorable pour l'amnistie.

Le gouvernement donnerait, à son avis, une preuve évidente de sa force en amnistiant ses adversaires.

Le Vote

Le président met aux voix la demande de déclaration d'urgence.

Le scrutin donne les résultat ta suivants :

Nombre de votants . .	509
Majorité absolue . . .	255
Pour l'adoption. . .	170
Contre.	330

La demande d'urgence est repoussée.

Nouvelle proposition

La Chambre ordonne le renvoi à la commission d'initiative d'une nouvelle proposition d'amnistie déposée par MM. Vaillant et Sanier.

La séance est levée et renvoyée à jeudi.

AVIS DE DÉCÈS

M. François Benedetti, *juge de Paix*, et Mme François Benedetti d'Angelis ;
M. Vincent Benedetti, vice-consul de France ;
Mlle Marie Benedetti ;
M. Augustin Damei, et Mme Damei ;
Mme Vve Pierre Benedetti, de Ureta y Aguila ;
Mme Vve Louis Benedetti ;
Mme Vve Jacques Damei ;
Le comte et la comtesse Fernand Benedetti ;
M. Flach, conseiller à la cour d'appel de Bastia, et Mme Flach ;
M. *Pierro de Zerbi, ancien sous-préfet* ;
M. Etienne Damei, et Mme Damei ;
M. Francois de Bonavita, avocat ;
M. René Godinot de Vilaire et Mme de Vilaire ;
M. Pierre Renucci, juge au tribunal civil de Marseille, et Mme Renucci ;
M. Pierre Benigni, receveur de l'enregistrement, et Mme Benigni ;
et leurs familles ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis, de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. Etienne Benedetti

Capitaine d'Infanterie de marine
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier du Dragon de l'Annam

leur frère, beau-frère, neveu, cousin germain et petit cousin.

Décédé à Kati (Soudan), le 27 juin 1902, dans sa 39e année.

Il n'y aura pas de lettre de faire part.

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux

AMÉDÉE LENZI et Cie
Trattoria a Fiaschetteria Toscana
Au Nouveau-Port, rue du Cap, 4, Bastia

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

ORREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe.

Cocons

M. Tullius Colombani, sériciculteur à Vidauban (Var) et à Ile-Rousse (Corse), prévient sa nombreuse clientèle qu'il est acheteur de cocons frais pour la filature, et toujours à de bons prix.

Merveilleuse Invention

PLUS de VERRES de LAMPE CASSÉS

COLLIER PRÉSERVATEUR brevété

Beaux bénéfices pour Agents dans toute la France et Colonies. — Ecrire : SOCIÉTÉ MINIÈRE de VENTE, 45, r. Caumartin, Paris

R. 21

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Détachés non cotées en Bourse. Ecrire Caisse Agricole, 23, rue aux Ours, Paris.

COMMANDITE disposant d'un certain capital cherche à reprendre un bon commerce dans la région, à défaut serait disposée à s'associer. S'adr. à M. David, 27, Passage de l'Opéra, Paris.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF
DISTRACTION SÉRIEUSE

BIBLIOTHÈQUE sur bois p. meubles, machines à coudre et à pédales portatives, bois tournés divers, bois ciselés, dessins français et anglais. Envoi franco du Catalogue 1902. GASCHE & Cie, Rues 7 à MARSEILLE

AVIS
MM. S. Lupersini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs de marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

Sur l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie des Miroirs.** Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani Bastia
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER à 20 c. le Bock
Ce soir distribution d'Escentails

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Eau des Carmes BOYER
ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 7 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
6f60 la Boîte le Cigares ou le Papier. F. COMAR & Fils, 24, Rue St-Claude, Paris

TEINTURERIE PARISIENNE
J. CHAMUEL
5, Boulevard du Palais, 5
au fond des magasins Orengo
Teinture et nettoyage de tout ce qui concerne la toilette des dames, hommes et enfants sans rien découdre. Nettoyage à sec perfectionné des vêtements confectionnés noir pour deuil en 48 heures.
Prix modérés

LE TAM-TAM
43e Année
Journal hebdomadaire illustré
Politique, Satirique et Humoristique
ABSOLUMENT INDÉPENDANT
Le Tam-Tam publie chaque semaine en première page un dessin satirique qui souligne avec opportunisme un événement politique ou social du jour. Il contient aussi chroniques de Louis Gérard, du sénateur Denis, de Couturier, Whitsell, Lobel Riche, etc., etc.
Le Tam-Tam paraît tous les samedis, reflet le genre des caricatures et le message sans se perdre.
Le Tam-Tam paraît tous les samedis.
Le numéro : 10 centimes
Abonnements : Huit francs par an
6, rue Vivienne, Paris. — Téléphone 238-23
Envoi sur demande de numéros spécimens

Posit. ass. de 8.000
dans Mon Pompes Funèbres Paris, à M' bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Presse. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Lafitte, 48.

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orengo.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

5e Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 Bistre. . . 2 fr

EN VENTE :
AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraires.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire
Le meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit le Cigare Mattei. A demander dans tous les débits.

Le Larousse Illustré
C'est vraiment dans toute l'acception du mot un ouvrage pratique, le Nouveau Larousse Illustré. On y trouve quantité de renseignements très précieux dans la vie usuelle : voici, par exemple, dans le fascicule de cette semaine, une planche des Monnaies d'argent ayant cours ou n'ayant pas cours en France, qui sera souvent utile à consulter. Cette planche est précédée de deux fabuleux articles fournissant des monnaies actuellement en usage dans les différents pays, avec indication du poids, de la valeur en francs, etc., et c'est là un document qui pourra rendre bien des services à toutes les personnes qui s'occupent d'opérations commerciales ou financières avec l'étranger. A noter, entre autres articles, dans cet intéressant fascicule, suivis de mot Monnaie, les mots Monogramme, Marchandise, Monstre, Montagne, et de nombreuses biographies : Henri Monnier, le P. Monsabré, Monnet, Montaigne, et de combien de graphies ! Henri Monnier, le P. Monsabré, Monnet, Montaigne, etc. (Le fascicule 50 centimes chez tous les libraires.)

LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORMESSON — SAINT-POL-S/MER
Autorisée par arrêté ministériel du 20 Décembre 1901.
2 GROS LOTS
250.000 f
50.000-20.000
TIRAGE SIMPLE DES LOTS :
1 lot de... 250.000 fr. 250.000 fr.
1 — . 50.000... 50.000
1 — . 20.000... 20.000
2 lots de. 5.000... 10.000
10 — . 1.000... 10.000
20 — . 500... 10.000
500 — . 100... 50.000
530 lots 400.000 fr.
Tous les lots payables au comptant
TIRAGE
10 JUILLET 1902
ANÉMIE GUÉRIE EN 20 JOURS

Librairie du PETIT BASTIAIS
P. VATTELAPESCA
(P. LUCIANI)
1re SÉRIE

In Campagna Commedia in 3 atti. 50 c.	In Città Commedia in 2 atti. 50 c.
U Matrimoniu di Filisia Commedia in 1 atto 30 c.	U Trionfu di Vuffalavalla Commedia in 1 atto. 50 c.
Laura Pulenese Commedia in 1 atto. 40 c.	Duie amici dépit Commedia in 3 atti. 50 c.

Les six Commedioli, réunies ensemble, un volume de 405 pages. Prix . 2,50 ; franco : 2,90

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS-A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cuttes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes
Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

27e ANNÉE — JEUDI 3 JUILLET 1902 — N° 159

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divertes. 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00321
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Irénée.
SOLEIL : (heure astronomique)
Lever, 3 h. 59 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Cyrille, prophète.

2 Juillet

L'INCONNU

à Mlle X...

Une ombre gravit avec précipitation la montée des Clarisses.

Une nuit d'orage oppressait de ses nuages lourds et magnétiques la campagne toute en dévalement qui entoure le couvent de Saint-Antoine. Les êtres et les choses suffoquaient implorant l'ondée libératrice. Le silence couvrait l'étendue de ses ailes planant sinistrement comme celles d'une chauve-souris.

Aucun des mille bruits mystérieux faits de murmures, de bruissements, de craquements qui sont un des charmes de la vie nocturne des champs, n'était ouï. Les oiseaux muets et craintifs enfouissaient plus profondément la tête dans leurs plumes ; surpris, les ruisseaux essayaient d'amollir leur cours ; les feuilles des arbres pendaient avec accablement ; les herbes folles gissaient comme si, toute la journée, un libeccio furieux les avait battues ; la route du Teghime poursuivait ses méandres en ce milieu de moiteur crispante comme peureusement, et les tas de pierres qui la bordaient semblaient partager son appréhension.

L'ombre glissant avec vélocité, grimpa les quelques marches qui mènent de la route à la porte du cloître et s'arrêta.

Soudain, des coups de cloche nerveux et rapides déchirèrent le silence effarant. Pris de peur, quelques oiseaux voletèrent au hasard, quelques chiens aboyèrent, la sentinelle du fort Lacroix s'éveilla brusquement, craignant l'approche d'une ronde, le judas de la porte s'ouvrit montrant deux yeux scrutateurs et une voix dit :

— Qui appelle ?

— Ouvrez, je vous en supplie, ouvrez au nom de Dieu pour qui vous vous êtes exilé du monde.

— Mais qui êtes-vous ? que voulez-vous ?

— Je suis un pauvre naufragé que les rafales de la vie ont rejeté sur votre rocher hospitalier. Ouvrez, vous dis-je, je veux parler au supérieur.

Au son de cette voix implorante et souffreteuse, le père veilleur prit de pitié ouvrit la porte. Les lueurs indécises d'une lanterne éclairèrent l'étrange visiteur.

C'était un jeune homme enveloppé d'un manteau gris, à la figure pâle, d'où ressortaient deux yeux de fièvre cernés et tirés par l'insomnie.

Il entra résolument là où il devait laisser toute espérance. Mais, dès qu'il entendit le grincement de la clef refermant la porte, derrière lui, l'inconnu ne put s'empêcher de frissonner et un picotement douloureux parcourut son épiderme. Déjà, il regrettait la vie !

Le silence du couvent était encore plus effrayant que la lourdeur orageuse de dehors. Une odeur fade, écœurante de renfermé s'épandait parmi le délalement des galeries en voûte.

Le bruit des sandales du franciscain, le grincement de ses bottines, le falotement de la lanterne jouant sur les murs humides, augmentaient de plus en plus l'émotion, l'impressionnabilité morbide du nouvel arrivant.

Le père veilleur le fit entrer dans le parloir des hommes, salle irrégulière où se trouvaient une table grossière, deux ou trois chaises. Sur la table étaient un grand *fiasco* de vin à moitié vide et deux verres épais.

Le moine partit éveiller son supérieur. L'inconnu s'affala sur une chaise boiteuse, horriblement las de sa marche trop rapide. Fatigués d'une tension hyperaigüe, ses nerfs qui étaient toute sa force factice, s'amollirent, n'existèrent plus. Tout son être, physique et moral, se laissa aller à un accablement infini qui devint de l'hébétude. Il lui sembla que tout fondait en lui, et de ses yeux de fièvre, sans qu'il puisse s'en empêcher, des larmes s'échappèrent.

Les voûtes résonnèrent longuement d'un bruit de sandales. Un homme rondelet, à la figure rougeaude et énergique, encadrée d'une grande barbe noire, entra dans le parloir. C'était le supérieur du couvent.

— Vous m'avez demandé, mon enfant, vous désirez me parler, je suis là, malgré l'heure indue, je suis tout à vous, je vous écoute avec patience et indulgence.

Entendant ces paroles dites d'une voix douce, comme sortie des limbes, le jeune homme fit un effort sur lui-même, il dressa sa tête pâle, ses yeux se fixèrent avec acuité sur le moine.

— Mon père, dit-il, vous n'avez point affaire à un fou, quoique je sente en avoir tout l'air, mais à un malheureux qui vient chercher auprès de vous et de vos compagnons de reconcement, le repos et la paix dont son corps et son cœur ont un âpre besoin. Je veux faire table rase du passé, c'est comme si je n'avais point existé, je veux vivre une vie nouvelle en oubliant entièrement l'ancienne. J'ai mes raisons pour cela, des raisons impérieuses dont je veux vous faire confession.

Je voudrais entièrement m'épancher, vous conter par le menu toute ma vie faite de douleur et de souffrance. Mais, ce serait trop long. Je passe sur mon enfance constamment alitée, où mes pauvres petites et faibles jambes avaient peine à porter mon frêle corps. J'eus souvent des attaques nerveuses et mes nuits étaient bouleversées par des peurs horribles que rien n'apaisait. Je passe sur mon adolescence toute de concentration en moi-même et où la bibliothèque de mon père fut laissée à mon entière disposition.

O les drames hagards que j'employais à lire non pas les froids auteurs classiques du XVIIe siècle, mais les *Confessions* de Jean-Jacques, *René* de Châteaubriand, et les *Contes* d'Edgard Poë ; les *Fleurs du Mal*, de ce divin et diabolique Baudelaire, les romans de Jean Lorrain et de d'Annunzio. O les poésies de Leopardi, les livres de Schopenhauer et de Nitzsche ! A dix-huit ans je me complaisais à versifier selon la méthode d'un symbolisme flottant et trouble d'un Verlaine ou d'un Mallarmé.

Mais, j'étais le constant esclave d'un horrible mal. Au moment où j'y pensais le moins, quoique assez rarement, l'horrible épilepsie s'emparait de moi et c'étaient des crises épouvantables qui causèrent la mort de ma mère, impuissante à supporter ce spectacle.

Mes lectures, sans qu'on y prit garde, augmentaient ma nervosité. Les bains froids, les douches, rien n'y faisait. L'air salubre de Sisco où l'on m'avait amené n'apporta à mon état aucune amélioration.

De retour à Bastia, l'amour s'infiltra en ma nature toute de sensibilité et de sentimentalisme. Ma volonté maladive, incapable de tout effort, se laissa envahir par la passion, au point d'abstraire toute autre chose. J'eus mon idée fixe : l'amour tout que je conçus pour une jeune fille toute de grâce et de santé que j'avais vue souvent de mes fenêtres. Je suivis avec assiduité le mois de Marie où je pouvais entendre sa voix aimée dans une atmosphère tendre et mystique et vierge qui flottait dans l'église et qui me plaisait infiniment.

Pendant tout le mois de mai ce fut une adoration perpétuelle. Moi, qui n'aimais que mon chez moi, mes livres, j'étais constamment dehors pour la voir. Dans ma poche étaient des billets enflammés que j'essayais de lui faire parvenir.

Enfin n'y tenant plus, j'avouai tout à mon père, et lui, toujours indulgent, de peur de me contrarier, alla docilement demander la main de Lothilde à ses parents.

Hier, on me laissa la liberté d'un tête à tête avec Lothilde. Ma voix tremblait fort lorsque j'essayai de balbutier quelques paroles. Elle aussi, toute émotionnée, restait muette.

Voilà que tout à coup tout se troubla en mon cerveau. J'ai compris ! L'affreux mal qui me guettait vient s'emparer de moi. Un tremblement général secoue mon corps et je revois le visage de frayeur de Lothilde lorsque mes yeux se chavirèrent, son haut-le-cœur, son dégoût lorsqu'une bave sanguinolente embarbouilla mes lèvres. J'entends encore son cri, lorsque voulant fuir, en enjambant mon corps raidi sur le tapis, elle faillit tomber dessus, et puis je ne vis et n'entendis plus rien. Lorsque je repris connaissance, j'étais étendu, tout flasque, dans mon lit.

Et c'est parce que je ne puis pas vivre de la vie des autres, que je ne puis posséder Lothilde, que je viens m'anéantir dans ce couvent. Je vous en supplie, mon père, gardez-moi, gardez moi !

Tout bouleversé de ce récit, le supérieur acquiesça pour cette nuit, se réservant pour le lendemain. Il fit coucher l'inconnu dans une cellule et après quelques paroles calmantes et douces comme le baume, il s'en alla chanter matines.

Le lendemain, on retrouva sur les dalles de la cellule, le corps tout bouleversé, tout contorsionné de l'inconnu, sa face était chavirée par un rictus affreux. Une dernière et suprême crise l'avait emporté...

POMPONNET.

Épidémies des corses

3 Juillet 1564. — Negri, que nous avons laissé à Valle de Rostino le 1er juillet, envoie à Nocera, un détachement de cavalerie afin de surveiller les mouvements de Sampiero alors campé à Venzani.

Ce détachement s'acquitta consciencieusement de sa mission, et il rentra le soir même à Corte auprès du général Negri, pour lui annoncer que Sampiero arrivait à Nocera après avoir levé le camp de Venzani.

MUSIQUE MILITAIRE

MUSIQUE SAINT-NICOLAS

Programme du 3 juillet, à 8 h. 1/2

1.	Le Commandeur,	Mastio.
2.	Le Roi d'Ys,	Lalo.
3.	Mélopée Catalane,	XXX.
4.	Cavalleria Rusticana,	Mascagni.
5.	Santiago,	Corbin.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

Assainissements en Corse

Ainsi qu'on l'a déjà fait observer à l'honorable président de la Ligue contre le paludisme, la quinine à bon marché, les moustiquaires et les toiles métalliques sont d'excellents remèdes contre les fièvres paludéennes et intermittentes, mais ils n'empêchent pas le retour de la fièvre. Il faut donc, autant que possible et le plus tôt possible, combattre la malaria, cause du mal. (*Tollita causa, tollitur effectus*). Il faut donc assainir le plus promptement possible.

La plaine orientale de Bastia à Bonifacio est, sans contredit, la région qu'il y a lieu d'assainir, et Aleria est le point d'où doit partir cet assainissement, c'est l'agriculture bien menée qui doit être le moyen pour arriver peu à peu à l'assainissement.

La création du pénitencier de Casabianda fut un grand bien, surtout au point de vue de l'assainissement. Le domaine qui avait coûté 500 000 francs reçut pour 1,200,000 francs de constructions, et occasionna jusqu'en 1895 une dépense de 800,000 francs en travaux de desséchement. Par des motifs tirés de la grande mortalité et d'autres purement de politique personnelle, ce pénitencier fut supprimé et la propriété remise au domaine pour être vendue ou louée.

Le domaine fut obligé, avant de vendre ou de louer, de liquider la propriété au sujet de laquelle il y avait trois instances, dont une, l'instance Gavini, mettait en question 250 hectares des meilleures terres. Les procès étant terminés, le domaine chercha à vendre ou à louer. Il ne trouva que 600.000 francs de prix d'achat et 20,000 de location. La propriété coûtant déjà 2 millions, 500,000 francs, c'était le sacrifier. On décida la remise au service des ponts et chaussées qui depuis 8 ans y a déposé pas mal d'argent et a continué les travaux d'assainissement, notamment par l'adduction d'eau potable. On a cherché alors à vendre ou à louer et l'on n'a pas mieux réussi qu'avant.

Après avoir liquidé la propriété et n'ayant pas réussi à vendre ou à louer, le domaine conclut au rétablissement du pénitencier ou à la création d'une *ferme école*, travaillée en grande partie par une escouade de condamnés. Le domaine et le service des ponts et chaussées, consultés dernièrement, ont présenté des conclusions à peu près semblables.

Cette solution serait très avantageuse au point de vue de l'assainissement de la plaine et de l'instruction agricole du pays qui profiterait ainsi et à meilleur marché d'une *ferme école* que d'une *école d'agriculture*.

La Ligue contre le paludisme pourrait s'occuper fructueusement de cette affaire.

LAGARLANDE.

Les soutiens de famille

L'article 22 de la loi du 15 juillet 1889, sur le recrutement, permet de consédér, dans une certaine mesure, des congés, à titre de soutiens de famille, aux militaires, comptant un an ou deux ans de présence sous les drapeaux, et la note ministérielle du 20 décembre 1899 a réservé au ministre de la guerre le soin d'accorder ces congés pour les corps spéciaux, parmi lesquels figurent les escadrons du train des équipages militaires, les sections de secrétaires d'état-major et du recrutement.

Enfin, aux termes de la circulaire du 15 juin 1890, les hommes appelés à bénéficier des dispositions précitées sont congédiés avec les hommes de la classe.

Pour l'exécution de ces dispositions en ce qui concerne les militaires des corps spéciaux visés ci dessus, appartenant aux classes 1899 et 1901 et qui compteront cette année deux ans ou un an de présence sous les drapeaux, les généraux commandants de corps d'armée devront reposser, dès à présent, sans en référer au ministre, toute demande qui ne sera pas appuyée favorablement par les chefs hiérarchiques du pétitionnaire ou qui ne paraîtra pas devoir être accueillie pour un motif quelconque laissé à l'appréciation des commandants de corps d'armée.

Les demandes régulièrement justifiées devront être transmises au ministère de la guerre avant le 1er août prochain.

Le cas échéant, il conviendrait de représenter les dossiers des militaires qui, proposés dans le courant de l'année, pour un des congés accordés en vertu de la loi du 9 juillet 1901, n'auraient pu obtenir satisfaction.

Brevet de capacité

Les candidats dont les noms suivent ont obtenu le brevet élémentaire :

MM. Arrighi Albert.
Bertucci Antoine.
Canori Augustin.
Carbuccia François.
Casta François.
Cerroni Martin.
Cerroni Paul.
Colonna Noël.
Cristiani André.
Canoo Joseph.
Damiani Toussaint.
Delfini Ange.
Félix Berenl.
Franceschi Antoine.
Giamarchi Don-Pierre.
Honpe François.
Istria Antoine.
Lepidi Jacques.
Lorenzini Pierre.
Maestracci Pasquin.
Mariotti Raphaël.
Masotti Aurélio.
Nivaggioli Dominique.
Orsini Don-Charles.
Padovani Ignace.
Palmesani Joseph.
Pasqualini Paul-Jérôme.
Pasqualini Don-Paul.
Peretti Simon.
Rolet Louis.
Romani Antoine.
Simoni Jean.
Soulages Germain.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Peretti, administrateur adjoint de 1re classe des colonies, est nommé rédacteur de 1re classe à l'administration centrale du ministère des colonies.

— M. Torresi, receveur de l'enregistrement et des domaines à Matignon, est désigné pour Le Vigan.

— M. Poggi, sous-lieutenant des douanes à Longchaumois, est nommé lieutenant sur place.

— Le traitement de Mme Clementi, employée au bureau de la comptabilité à l'administration centrale des postes et télégraphes, est porté de 1.300 à 1.400 fr.

Gazette Départementale

BONIFACIO. — M. Bendetti, sous-lieutenant des douanes indépendant à Bonifacio, est promu lieutenant sur place.

⁂

CORTE. — On lit dans le *Pascal Paoli* :

Notre assemblée communale s'est réunie le 22 juin sous la présidence de M. Antoine Pieraggi.

Après avoir approuvé le compte administratif de M. le Maire, le budget supplémentaire de 1902 et avoir voté le budget de 1903 et le budget du Collège Paoli, elle s'est occupée de diverses questions communales notamment de la construction d'un nouveau collège.

Le conseil a chargé M. Corteggiani, architecte communal, de dresser les plans et devis. Pour ce qui concerne l'emplacement des nouveaux bâtiments, le conseil a accepté, en principe, la propriété de Mme Rusai, sise au lieu dit *Olivetto*, qui a été offerte moyennant 2 francs le mètre carré.

Le conseil a ensuite voté le dégrèvement de la somme de 875 francs 75, montant de l'augmentation (part de la commune) provenant de l'application de l'amendement Le Moigne. Il a également voté une indemnité de 200 francs en faveur de M. Peretti, facteur des postes, pour la surveillance et la levée des deux boîtes aux lettres installées en 1897.

⁂

BONIFACIO. — Le *Bocognano*, parti le 17 juin a pris à nos quais les marchandises dont ci-la nomenclature : Aiardi, 17 colis vieux effets ; Franzisini, 125 balles bouchons, 2 b. liège ; Quilici frères, 45 b. dito ; Fraisinet 1 b. peaux.

L'exportation des bouchons et liéges représente une valeur de 12 000 francs.

⁂

GIOCATOJO. — M. Alphonse Pancrazi, docteur en médecine, a l'honneur d'informer le public qu'il s'est installé à Giocatojo, canton de La Porta, avec un dépôt complet de médicaments pour les besoins de sa clientèle.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 28 juin 1902.

L'ouverture de la saison des bains de mer vs commencer. Les cabines de la plage font leur première toilette. Les gamins plongent et replongent déjà, à toute heure.

C'est qu'on va s'amuser ! Comme par le passé, il y aura de petites distractions tout en se baignant. Les petits jeux permettent de couper l'ennui des fortes chaleurs. Que voulez-vous, il est permis de s'amuser comme l'on peut...

⁂

Les localités avoisinantes commencent à déverser leurs fruits sur notre marché. Les deux premières cueillies, il y a eu surtout des cerises, pêches primeurs, abricots, nèfles du Japon, quelques rares figues-fleurs, etc.

Néanmoins, nous sommes bien loin de l'abondance des années précédentes. Il y a un peu pénurie de tout, paraît-il.

⁂

Les maraudeurs, dans plusieurs localités de l'arrondissement, se signalent, trop souvent, par des exploits audacieux.

Rien ne leur échappe ; ils ont du flair pour ça. Et ils ne se contentent pas seulement de faire ample provision des fruits, mais ils dévastent tout sur leur triste passage.

Un peu plus de vigilance de la part des gardes-champêtres et de sévérité de ceux qui sont tenus d'admonester de salutaires corrections à ces espiègles enragiments, seraient à souhaiter.

⁂

La cueillette des olives, qui est sur le point de finir, a été passable dans la haute Balagne. Les huiles sont excellentes, mais les prix en cours sont peu rémunérateurs.

Les cantons de Calvi, Ile-Rousse et Calenzana ont été très éprouvés : le fruit est tombé en novembre, avant la maturité.

SAVON DU CONGO hors concours 1900 produits hygiéniques

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, 3 juillet.

Marchandises exportées d'Ajaccio à Marseille, du 22 au 28 juin, par les vapeurs du service postal (2 départs).

23 juin. — Fruissinet 5 d. m. vin ; Ch. Roux 32 f. huile ressence ; à ordre 3 b. laine, 9 b. poils, 2 s. dito ; Cie Singer 1 cheval ; à ordre 101 colis primeurs ; J. Goutte 29 b. chiffons, 54 s. os, 1 b. vieux métaux, 9 s. tartre, 1 b. verre cassé ; Queyrolo frères 191 c. charbon ; Ch. Prunier 5 000 planches ; Caillol 4 corb. langoustes ; Drimaracci 3 dito ; Peraldi 90 s. charbon ; M. Michel 20 boeufs ; Picard 50 dito.

25 juin. — Transports internationaux 6 b. bouchons ; Giovanni 2 b. huile ; à ordre 55 sachets amandes ; Viacara 1 c. tissus coton ; Bachat 1 c. droguerie ; à ordre 15 corb. langoustes ; Tramoni 4 chevaux, 1 mule, 9 juments ; Fraissinet 1 f. huile.

Autres	Poids	Valeur
32 f. huile ressence	13.0	6.500
156 colis et s. primeurs	2.5	000
281 s. et c. charbon	13.0	800
3.000 k. planches	5.0	300
83 s., os et chiffons	8	800
3. b. laine et 11 b. poils	1.9	700
6 b. bouchons	2	450
5 d/m. vin	3 0	700
22 corbeilles langoustes	1.1	2 200
autres colis et tare	5 0	900
Total	44.6	13.550
A ajouter :		
70 boeufs		14 000
15 chevaux		1.500
Total général		29.050

Bien que le tonnage des marchandises n'atteigne que 45.000 kilos, la valeur, grâce à l'appoint du bétail, est de 29.000 francs pour le cours de cette semaine.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Costa Nicolas, adjudant, 28 ans 1 jour de services, 1.045 francs.

Pietri Philippe-Marie, adjudant, 35 ans 7 mois 21 jours de services, 1.135 francs.

Colonna Dominique Antoine, sergent, 31 ans 20 jours de services, 800 francs.

Luccioni Augustin, sergent, 31 ans 1 mois 8 jours de services, 1086 francs.

Antonetti Philippe-Antoine, sergent surveillant, 32 ans 7 mois de serv., 920 fr.

Baccalauréat

Ont été déclarés admissibles :

Classique, 2e partie.

MM. Alerini Alérius.
Bultenti.
Flach.
Luccioni Napoléon.
Marinetti Henri.
Meynard.
Nicolai.
Paolantonacci.
Santelli.
Thiers Joseph.

Moderne, 2e partie.

M. Sanguinetti Joseph.

Moderne, 1re partie

MM. Giorgi Georges.
Greziani.
Moracchini.
Santini Guérin.

Lettres-Mathématiques.

M. Simoni.

⁂

Ont été définitivement admis dans l'ordre de mérite ci-après :

Classique, 2e partie.

MM. Luccioni Napoléon, mention très bien.
Thiers Joseph, mention très bien.
Paolantonacci, mention très bien.
Santelli.
Marinetti Henri.
Giudicelli.
Nicolai.
Meynard.

Moderne 2e partie.

MM. Agostini.
Sanguinetti Joseph.

Classique 1re partie

MM. Malaspina André.
Agostini Pierre.
de Sozzoni Jean.
Bernardini François.
Malfanti Hippolyte.
Donzella Joseph.
Emanuelli.
Sestelli Charles.
Peroni Jacques.
Cardera.
Raffalli Achille.

Moderne 1re partie

MM. Casamatta, mention assez bien.
Cresciucci. id.
Sanguinetti Felix. id.
Bernardi.
Merli.
Carri.
Moolin.
Grisoli.
de Boare.
Castelli.
Marsily.
Manicacci.

Moderne Lettres Mathématiques

MM. Morachini, mention assez bien.
Graziani, id.
Giorgi.
Santini.
Simoni.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 2 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 20 6 à midi : 24 5. 6 heures du soir, + 21 7. Moyenne, + 24 8. minima, + 19 2

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 762 mm. 6 heures du soir, 760 mm Vent. — 9 h. du matin, Calme.
3 h. du soir, id.

Etat du ciel, couvert.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,38 cm., + 0 50
Pluviomètre, à 9 heures du matin mm.

⁂

Ecole d'hydrographie

L'école d'hydrographie de la marine est transférée dans une des salles du rez-de-chaussée du théâtre municipal, partie S. O.

Les cours commenceront lundi, 7 juillet, à 7 heures 3/4 du matin.

⁂

Doctorat en médecine

M. L. Guisoni, ex-interne des hôpitaux d'Alger, vient de terminer brillamment ses études de médecine. Il a soutenu sa thèse de doctorat devant la faculté de Lyon et a obtenu les félicitations du jury.

M. Guisoni va prendre à Sétif la succession de M. le docteur Aubry, récemment élu député.

⁂

Le mois de Juillet

On annonce que le mois de juillet sera probablement caractérisé par des abaissements barométriques, avec ciel nuageux, couvert ou tendant à la pluie. Orages entre le 3 et le 5, le 10 et le 12, le 29 et le 31.

⁂

Cafés et buvettes

Il paraît que par mesure générale l'administration vient de retirer à tous les propriétaires de cafés, buvettes et cabarets l'autorisation de tenir leurs établissements ouverts jusqu'à une heure du matin. Les règlements en vigueur devront être appliqués à la lettre et ces établissements devront fermer leurs portes à 11 heures.

On serait disposé à accorder des autorisations renouvelables chaque semaine, aux grands établissements seulement, pour leur permettre de rester ouverts jusqu'à 1 heure, le samedi et le dimanche.

⁂

Bibliographie

« Nous ce titre : « Marines et Paysages, » l'excellent poète Xavier Canny a fait paraître un merveilleux volume de poésies chez Jean Gaiscne, 15, rue de Verneuil, Paris, où le charme et la grâce le disputent à l'élévation de la pensée. Il se trouve à notre librairie, prix, 3.50, franco, 3.90.

⁂

Huiles d'olive

Mercuriale d'Aix, 28 juin :
d'Aix vierge extra à fr. 185 ; surfine à fr. 170 les 100 kilos.
Bouches-du-Rhône vierge extra à 150 fr. ; surfine à 150 fr.
Espagne Aragon extra de 112 à 115.
Tunis extra à fr. 105 ; surfine 95.
Algérie extra à fr. 92 et surfine 90.

BOURSE DE PARIS

	1 juillet	2 juillet
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.55	101.50
— 3 p. 0/0 nouveau	100.10	100.05
— 4 1/2 0/0	102 15	102.10

Dépêches Télégraphiques de la Nuit

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Patrimonio Henri, conseiller à la Cour d'appel d'Alger, est nommé président de chambre à la même Cour.

Manœuvres navales en Corse

L'amiral Gervais vient d'adresser des instructions au commandant de la marine en Corse pour la participation de la défense mobile de l'île aux manœuvres de l'armée navale.

D'après les instructions ministérielles, la division de première ligne de cette défense mobile devrait prendre armement pour compter du 14 juillet.

L'amiralissime Gervais vient de signifier au commandant qu'il avait l'intention de ne faire participer aux manœuvres la défense mobile de Corse que du 24 juillet au 6 août, c'est-à-dire pour la dernière partie seulement.

LES ECOLES CONGRÉGANISTES

La fermeture des écoles congréganistes se poursuit par les soins des sous préfets ou des commissaires spéciaux, assistés de la gendarmerie.

Jusqu'à présent, cette opération se poursuit presque sans incidents.

Le Chef d'état-major général

On assure que le ministre de la guerre a déjà informé le général Pendezec qu'il allait être titularisé dans ses fonctions de chef d'état-major général de l'armée.

DISSOLUTION DU Conseil municipal de Marseille

Le conseil municipal de Marseille est dissous et remplacé par une commission municipale.

L'Impôt sur le Revenu

Les délégués des gauches du parlement ont été reçus par le président du conseil, cette après-midi. L'entretien a démontré l'entente complète qui existe entre le gouvernement et la majorité sur les réformes à accomplir.

Le gouvernement déposera, dès la rentrée, qui aura lieu à la mi-octobre, le projet de loi sur l'impôt sur le revenu et les projets relatifs aux demandes d'autorisation des congrégations.

LE CENTENAIRE DE HUGO

Le président du conseil, qui est accompagné de plusieurs membres du gouvernement, se rendra à Besançon, le 15 août, pour présider les fêtes organisées à l'occasion du centenaire de Victor Hugo.

A L'ÉTRANGER

L'INSURRECTION A HAITI

On télégraphie du Cap Haïtien que les hostilités ont cessé entre les partisans du général Firmin et ceux du ministre de la guerre, M. Nord. Les habitations du général Firmin ont été pillées et saccagées.

Le Choléra au Japon

Un télégramme de Tokio dit que le choléra a fait son apparition dans cette ville.

LE CANAL DE PANAMA

Une dépêche de Washington annonce que le président Roosevelt a signé le projet de loi relatif au canal de Panama.

Terrible cyclone à Bombay

Un cyclone s'est abattu sur Bombay et a renversé le train près de Rampurhat. On compte 15 personnes tuées et 15 blessées.

EN ESPAGNE

Les grèves

A Xérès, à Arcos, à Bonos, les propriétaires sont obligés de payer les hommes de troupe qui protègent les travailleurs des campagnes.

Les grévistes protestent contre l'intervention de l'armée, et disent que les propriétaires feraient mieux d'augmenter leur salaire que de payer les indemnités journalières à la troupe.

EN ANGLETERRE

LA SANTÉ d'Edouard VII

Le Couronnement

Les troupes coloniales qui devaient figurer à la revue du couronnement, sous le commandement du prince de Galles, ont reçu l'ordre de ne pas faire de préparatifs de départ. Les journaux anglais qui publient cette information en concluent que la date du couronnement ne serait pas aussi éloignée qu'on avait pu le croire tout d'abord.

Bulletin du matin

Le bulletin de ce matin confirme l'état satisfaisant du roi.

Bulletin du soir

Le bulletin de 7 heures du soir, dit que la santé du roi est des plus rassurantes et annonce le commencement de la cicatrisation de la plaie.

Événements de Chine

Rapatriement

On télégraphie de Tien-Tsin qu'un détachement de quatre cents hommes de troupes françaises, et un autre de deux cents hommes de troupes allemandes se sont embarqués pour rentrer en Europe.

Le roi d'Italie en Russie

On télégraphie de Rome que le roi partira le 9 juillet et se rendra à Saint-Pétersbourg par Varsovie.

La reine ne pourra l'accompagner à cause de son état de grossesse.

Le ministre Prinetti partira avec le roi qui rentrera ensuite en Italie.

Dans le courant du mois d'août Victor Emmanuel III ira rendre sa visite à l'empereur d'Allemagne.

L'Angleterre et les Boers

Départ des généraux boers

D'après un télégramme de Durban, les généraux Botha, de Wet et Delarey se sont embarqués pour l'Europe.

Rapatriements

Les renseignements statistiques, publiés par le War Office, font ressortir qu'au moment de la conclusion de la paix l'effectif de l'armée anglaise dans l'Afrique du Sud s'élevait à 202.000 hommes.

70.000 hommes seront rapatriés prochainement.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Guillot-Panis, Josephine-Marie-Louise, 9 ces.

Paoletti Rose, veuve, 61 ans, de Maulins (Allier).

Difendini Juliette, 13 ans, de Sorio.

Merveilleuse Invention
PLUS de VERRES ni de LAMPE CASSES
COLLIER PRÉSERVATEUR breveté
Beaux bénéfices pour Agents dans toute la France et Colonies. — Ecrire : SOCIÉTÉ MINERVALE DU VERRE, 45, r. Caulaincourt, Paris

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Pascal Agostini, Mlles Juliette et Berthe Agostini, M. et Mme Zédet,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pascal Agostini

décédé à Bastia, le 2 juillet 1902.

La levée du corps aura lieu vendredi matin, à 8 heures. Les obsèques auront lieu le même jour à Cervione.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

OREZZA-LES-EAUX
Grand Hôtel de la Paix
STAZZONA
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.
NOUVEAUTÉ
Machine oscillante cousant en avant ou arrière
La dernière création
Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Locerne.
Travail soigné — Prix modérés
Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.
Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

37 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XII

LE CERF AGILE

Leur première course ne fut pas longue. Œil de Faucon, quittant un sentier que les Hurons avaient suivi en venant, tourna sur la droite, traversa un ruisseau peu profond et s'arrêta dans une petite vallée ombragée par quelques ormeaux. Elle n'était qu'à environ un quart de mille de la fatale montagne, et les chevaux n'avaient été utiles aux deux sœurs que pour passer le ruisseau à pied sec.

Les Indiens et le chasseur paraissaient connaître cet endroit ; dès qu'ils y furent arrivés, appuyant leurs fusils contre un arbre, ils commencèrent à balayer les feuilles sèches non loin du pied de trois seules pleureurs, et ayant ouvert la terre à l'aide de leurs couteaux, on en vit jaillir une source d'eau pure et limpide.

Œil de Faucon regarda alors autour de lui comme s'il eût cherché quelque chose qu'il comptait trouver et qu'il n'aperçevait pas.

— Ces misérables coquins, les Mohawks ou leurs frères les Tuscarores et les Onondagres, sont venus se désaltérer ici, dit-il, et les vagabonds ont emporté la gourde. Voilà ce que c'est que de rendre service à des chiens qui en abusent. Dieu a étendu la main sur ses déserts en leur faveur ; il a fait sortir des entrailles de la terre une source d'eau vive qui peut narguer toutes les bouteilles d'apothicaire des colonies ; et voyez ! les vauriens l'ont bouchée : ils ont marché sur la terre et ils l'ont couverte, comme s'ils étaient des brutes et non des créatures humaines !

Pendant que le chasseur exhalait ainsi son dépit, Uncas lui présentait silencieusement la gourde qu'il avait trouvée placée avec soin sur les branches d'un saule qui avait échappé aux regards impatients de son compagnon.

L'ayant remplie d'eau, Œil-de-Faucon alla s'asseoir à quelques pas de là, la vida avec un grand plaisir, puis se mit à faire un examen sérieux des restes qu'avaient laissés les Hurons et qu'il avait eu soin de placer dans sa carnassière.

— Je vous remercie, dit-il à Uncas en lui rendant la gourde vide. Maintenant, nous allons voir comment vivent ces soldats de Huruns dans leurs expéditions. Voyez cela ! Les coquins connaissent les meilleurs morceaux du face ; on croirait qu'ils sont en état de découper et de faire cuire une tranche de venaison aussi bien que le meilleur cuisinier du pays. Mais tout est cru, car les Iroquois sont de véritables sauvages... Uncas, prenez mon briquet et allumez du feu ; un morceau de grillade ne sera pas de trop, après les fatigues que nous avons éprouvées.

Voyant que leur guide avait sérieusement envie de faire un repas, Heyward aida les deux sœurs à descendre de cheval, les fit asseoir sur le gazon pour qu'elles prissent un peu de repos et, pendant que les préparatifs de cuisine allaient leur train, la curiosité le porta à s'informer par quel heureux concours de circonstances, les trois amis étaient arrivés à temps pour les sauver.

— Comment se fait-il que nous vous ayons revu si tôt, mon généreux ami, dit-il en battieur d'estrade, et que vous n'ayez amené aucun secours de la garnison d'Edouard ?

— Si nous avions dépassé le coude de la rivière, nous serions arrivés à temps pour ouvrir nos corps de feuilles, mais trop tard pour sauver vos chevelures. Non, non ; au lieu de nous épuiser et de perdre notre temps en courant en fort, nous sommes restés en embuscade sur les bords de la rivière pour épier les mouvements des Hurons.

— Vous avez donc vu tout ce qui s'est passé ?

— Point du tout. Les yeux des Indiens sont trop clairvoyants pour qu'on puisse leur échapper ; nous nous tenions soigneusement cachés. Mais, le plus difficile était de forcer ce jeune homme à rester en repos près de nous. Ah ! Uncas, vous vous êtes conduit en femme curieuse plutôt qu'en guerrier de votre nation !

Les yeux perçants d'Uncas se fixèrent un instant sur le chasseur, mais il ne lui répondit pas et ne montra aucun signe qui annonçât le moindre repentir de sa conduite.

Au contraire, Heyward crut remarquer que, s'il gardait le silence sur ce reproche, c'était autant par respect pour ceux qui l'écoutaient que par suite de sa déférence habituelle pour son compagnon blanc.

— Mais vous avez vu que nous étions découverts ? ajouta le major.

— Nous l'avons entendu, répondit Œil de Faucon en appuyant sur ce mot ; les hurlements des Indiens sont assez clairs pour des hommes qui ont passé leur vie dans les bois.

Mais, à l'instant où vous avez débarqué nous avons été obligés de nous glisser comme des serpents sous les broussailles pour ne pas être aperçus ; depuis ce moment, nous ne vous avons plus revus qu'attachés à ses arbres, là-bas, pour y périr à la manière indienne.

— Notre salut est l'ouvrage de la Providence, s'écria Heyward ; c'est presque un miracle que vous ayez pris le bon chemin, car les Hurons s'étaient séparés en deux troupes et chacune d'elles emmenait deux chevaux.

— Ah ! répliqua le chasseur du ton d'un homme qui se rappelle un grand embarras dans lequel il s'est trouvé, cette circonstance pouvait nous faire perdre la piste ; cependant nous nous décidâmes à marcher de ce côté, parce que nous jugeâmes, et avec raison, que ces bandits n'emmèneraient pas leurs prisonniers du côté du nord. Mais quand nous eûmes fait quelques milles sans trouver une branche cassée, comme je l'avais recommandé, le cœur commença à me manquer, d'autant plus que je remarquais que toutes les traces des pieds étaient marquées par des mocassins.

(*A suivre*).

128 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXIV (Suite)

« Quoiqu'il arrive, je dois mettre à votre disposition les seuls secours qu'il me soit possible de vous offrir, pour vous donner au moins le choix du malheur. Si vous ne devez plus me revoir, vivre avec un sera peut-être un supplice au-dessus de votre courage, car vous m'aimez... Dans le cas contraire... ici les mots me manquent. Je ne sais plus d'expressions pour mes pensées, et je n'ose vous adresser ni conseils ni prières.

» Tout ce que je sens, c'est le besoin de vous dire que mon existence tout entière vous appartient, que je sais à vous jusqu'à la mort ; mais c'est à peine si j'ai le courage de mettre à vos pieds l'offrande d'une destinée si triste déjà, et bientôt peut-être sanglante.... Une nécessité fatale impose parfois des actions que l'opinion condamne mais que le cœur absout, car seul il peut les comprendre. Bientôt peut-être vous éprouverez le besoin de souffrir en liberté, tant vous trouverez impitoyable à votre peine tout ce qui vous entoure. Ce droit de douleur, je dois vous l'assurer, dans le cas où forces vous serait de le réclamer..... Ne vous indignez pas de ce que vous allez lire ; jamais paroles semblables à celles que je veux vous dire ne sont sorties d'un cœur plus désolé.

» Pendant tout le jour, une chaise de poste attendra derrière le plateau de Montigny ; un feu allumé au dessus du rocher que vous pouvez voir depuis votre appartement vous avertira de sa présence. En peu de temps on peut gagner le Rhin. Une personne dévouée sera prête à vous conduire à Munich, chez une de mes parentes dont le caractère et la position vous assurent un asile inviolable et respecté. Si votre tante ou les autres personnes de votre famille ne sont pas pour vous une protection suffisante, celle que je vous offre vous mettra à l'abri de toute tyrannie. Là, du moins, il vous sera permis de pleurer !

— Voilà tout ce que je puis pour vous. — Mon cœur se brise en pensant à cette impuissance de ma tendresse. Lorsqu'on écrase le serpelon sur la blessure où il a traîné son venin, il la guérit ; et moi, me mort même ne saurait réparer le mal que je vous ai fait, ce serait seulement une douleur de plus. Je ne savais pas que la souffrance eût des raffinements si amers. Comprendrez-vous tout ce qu'a de désespérant le sentiment que j'éprouve en ce moment ? Être aimé de vous est depuis bien longtemps le seul vœu de mon cœur, et il faut que je me repente de l'avoir vu réaliser. Par pitié pour vous je dois désirer que vous m'aimiez d'un amour périssable comme ma vie, afin que mon souvenir vous laisse la paix, et que vous puissiez dormir sur ma tombe..... Tout cela est si triste, que je n'ai pas le courage de continuer. Adieu, Clémence ! Une fois encore, une dernière fois, je voudrais pouvoir dire : Je t'aime ! Je n'ose plus. Je me sens indigne de vous parler ainsi, car il y a une réprobation sur mon amour. N'est-ce pas moi qui vous ai perdue ?... La seule parole qui me semble encore permise est celle que l'assassin lui-même ose adresser à Dieu, les genoux et le front sur le marbre de l'église : Pardonne-moi ! »

Après avoir lu, le baron passa la lettre à sa femme, sans dire un mot, et reprit son attitude sombre et pensive.

— Vous voyez ce qu'il vous demande ? dit-il après un assez long intervalle, en observant le stupeur inintelligente avec laquelle les yeux de madame de Bergenheim parcouraient le papier.

— J'ai la tête si perdue, répondit-elle, que je ne sais si je comprends. — Que parle-t-il de mort ?

Les lèvres du Christian se contractèrent dédaigneusement.

— Il ne s'agit pas de vous, dit-il ; on ne tue pas les femmes.

— Elles meurent sans cela, répondit Clémence qui s'arrêta quelque temps, incapable de continuer, et en regardant son mari d'un œil hagard et terrifié.

— Vous devez donc vous battre ? s'écria-t-elle enfin avec un accent dont l'expression ne saurait être notée dans aucune langue.

— En vérité, vous avez deviné cela ! répondit-il en souriant ironiquement ; c'est une chose merveilleuse que votre intelligence. Vous avez dit vrai. Vous voyez que nous sommes tous dans notre rôle. La femme trompe son mari ; le mari se bat avec l'amant, et l'amant, pour clore dignement la comédie, propose un enlèvement à la femme, car voilà le fond de sa lettre au milieu de ses précautions oratoires.

— Vous battre ! reprit-elle en se levant, et avec l'énergie que donne l'excès du désespoir. Vous battre ! .. pour moi, indigne et misérable que je suis !... mais c'est moi qui dois mourir ! Qu'avez-vous fait, vous ? Et lui, n'est-il pas libre d'aimer ? Je suis seule coupable, seule je vous ai offensé, et seule il faut me punir. Faites de moi ce que vous voudrez, monsieur ; enfermez-moi dans un couvent, dans un cachot ; apportez du poison, je le boirai.

Le baron partit d'un éclat de rire sardonique.

— Vous avez donc bien pour que je ne vous le tue ? dit-il en la regardant fixement, les bras croisés sur sa poitrine.

— Je crains pour vous, pour nous tous. Pensez-vous que je puisse vivre après avoir fait verser du sang ? S'il vous faut une victime, prenez moi... ou du moins commencez par moi. Par pitié ! dites que vous ne vous battrez pas.

— Songez que vous avez la chance de devenir libre, comme il le dit lui-même.

— Epargnez moi ! murmura-t-elle en frémissant d'horreur.

(*A suivre*).

BENEDICTINE
Liqueur, tonique, digestive
LA MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 7 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Malades! 800 000

D.O.M. BENEDICTINE
La Meilleure des Liqueurs — Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons — Se trouve partout
D.O.M. BENEDICTINE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et *La-farge* du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: *Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne
La Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de ses clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.
Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire: *celles pour une personne, de 2 à 4 francs, celles pour deux, de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.
P. CIANFANELLI

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sebastiani Bastia
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock
Ce soir distribution d'Eventails

RAGUENEAU
IMPRIMER Soi-Même

Posit. ass. de 8.000
dans Aue Poupes Funèbres Paris, à M' bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Lafitte, 48.

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI

ESSAYEZ — ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie du Mirador**, Dépositaire: Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF
DISTRACTION ALCOOL

Ce l'AMARO MATTEI plus de réclame! Laissez, demandez-le aux Dames.

Demandez dans tous les Cafés: LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très supérieure des gourmets.

AVIS
MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

TUMEUR

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE

MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moelle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraines, Insomnie, Spermatorrhée
Ecrire franco, longuement toutes infos par le SIROP de HENRY MURE

SOLUTION HENRY MURE
MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Différées non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

USAGE

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION E: contenant une Gravure coloriée de 44 cm. Prime donnée dans les 5e, 9e et 5e.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 3, r. des 4-Septembre

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orengia.

Le COURRIER de la PRESSE
Abt de 1839 A. GALLOIS, Fondateur
24, Boulevard Montmartre, PARIS
Paraissant chaque jour, publie tous les articles, notes, échos, etc., relatifs à chaque question, à chaque affaire, à chaque personnalité dont on s'occupe dans la Presse française et étrangère.
Envoie à ses abonnés, sans augmentation de prix, tous les articles qu'ils désirent connaître.
Fournit à ses abonnés, sans augmentation de prix, tous les renseignements qu'ils désirent obtenir.
Prix: Un mois, 5 fr. — Trois mois, 14 fr. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots **500.000 fr.**
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de **500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr.** Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans encourir la tontine, serait-il de **500.000 francs**. Celui qui se verrait par faveur est assuré de toucher toujours au cinquième et même presque trois fois ses versements. — Envoi et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Bandia, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Allettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes
Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie. Liqueur apéritive, digestive et antiglaireuse. Goût l'usage journalier et assidu, facilite toutes les fonctions.

27e ANNÉE — VENDREDI 4 JUILLET 1902 — N° 160

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00323
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Ours, prophète, Solen. (heure militaire)
Lever, 3 h. 59 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
LUNE : Pleine, le 10 — Dernier quart., le 28.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Cyrille.

3 Juillet

La Défense de la Corse

On se rappelle que l'année dernière, lors de la discussion des lois sur l'outillage des ports et la défense des côtes, le Parlement, sur la proposition du citoyen Pelletan, aujourd'hui ministre de la Marine, vota six millions pour la mise en défense de la Corse. L'administration supérieure de la marine, qui depuis longtemps déjà réclamait la création d'un solide point d'appui à Ajaccio, fit, immédiatement après le vote définitif de la loi, entreprendre les études nécessaires pour l'établissement des avant-projets.

Les Ponts et Chaussées chargés, par décret ministériel, des travaux maritimes du sous-arrondissement de la Corse, firent avec diligence les travaux préparatoires, de sorte que lors de l'inspection de M. Crahay de Franchimont, inspecteur général des travaux maritimes, ce dernier n'eut qu'à apposer son visa au bas de l'approbation de l'administration supérieure de la marine.

Le port militaire d'Ajaccio sera établi dans l'anse des Cannes, c'est-à-dire tout au fond du golfe. L'entrée de cette partie du port sera absolument interdite aux navires du commerce, de sorte que pour rendre aux pêcheurs l'abri contre les vents du Sud-Est et de l'Est, qu'elle leur enlève, la Marine a décidé d'établir une jetée d'une longueur de 200 mètres qui s'enracinera, perpendiculairement à la ligne des quais, au milieu du port. Une fois cette jetée construite, elle sera réunie à la jetée du port militaire par de nouveaux quais, ce qui fait que le port d'Ajaccio offrira à la marine marchande comme à la marine militaire plus de deux kilomètres de quais. Les terrains que l'établissement des quais fera gagner sera réservé à l'installation de parcs à charbon.

Ce sont là des travaux qui intéressent au même titre le commerce et la guerre; ce n'est que quand ces travaux préparatoires seront achevés que les véritables travaux militaires seront entrepris. Nous espérons que ces travaux seront conduits avec un tout autre esprit que celui dont sont empreints ceux exécutés jusqu'à ce jour.

Jamais plus grand gaspillage des deniers publics n'a été commis. Pour la construction d'un quai dont les devis étaient estimés 82.000 francs, on a déjà dépensé 175.000 francs sans compter les travaux en cours et nécessités par la consolidation de ce quai qui risque de disparaître au beau jour en entraînant toutes les constructions qu'il supporte.

Avec ces travaux de consolidation la Marine fera établir une passerelle en fer d'une longueur de 300 mètres pour faciliter les opérations des 25 petits bâtiments de guerre qui actuellement constituent la défense mobile de la Corse. Ce n'est que quand ces travaux seront en cours que l'on entreprendra la construction d'une cale de radoub pour les navires de guerre. En même temps, le dépôt actuel des farines de la guerre sera désaffecté et transformé en une caserne pour les marins de la défense mobile de la Corse.

La Guerre, de son côté, poursuit avec une activité égale à celle de la Marine l'établissement de batteries avancées à longue portée qui rendront difficile, sinon impossible, l'entrée du golfe d'Ajaccio, malgré sa largeur de 12 kilomètres.

A Bonifacio et à Portovecchio, que leur situation à proximité de la Maddalena rend très importants, la Marine fait établir des cales de halage pour les torpilleurs. Cependant de sérieux travaux de défense ne pourraient être entrepris sur ces points stratégiques que lorsque cette partie de l'île, où la malaria règne en maîtresse, aura été assainie. Nous croyons savoir que le département de la Marine, frappé des observations présentées à ce sujet par le capitaine de vaisseau Mallet, commandant de la Marine en Corse, a demandé au ministre de l'Agriculture de bien vouloir résoudre au plus tôt cette question, au moins en ce qui concerne le Sud de l'île. Le département de l'Agriculture se rendant aux raisons de la Marine, a disposé d'une somme de 800.000 francs pour l'assainissement de la plaine comprise entre Bonifacio et Portovecchio.

L'importance stratégique de la Corse placée entre Toulon et Bizerte n'est plus à démontrer après les admirables manœuvres que les amiraux Hamann, Gervais, Fournier et de Maigret ont faites sur les côtes de l'île, aussi est-il à souhaiter, le désarmement général n'étant pas encore prêt de se réaliser, que la Corse soit dotée le plus tôt possible de tous les moyens de défense nécessaires pour assurer sa constante possession à la France.

LOUIS BOSSUT.

(*Petit Provençal*).

Epiménide des Corses

4 juillet 1901 — Le Pape Urbain II donne l'île de Corse à Dalbert, évêque de Pise. D'après le traité passé entre cet évêque et le pape, celui-ci devait recevoir tous les ans de son nouveau fondataire 50 monnaies longuoises.

Amère dérision, la Corse était louée 50 monnaies par an! Et par qui? Par un pape français.

Votes de nos Députés

Scrutin sur les conclusions du 5e bureau tendant au renvoi du dossier des opérations électorales de la 1re circonscription de Mont de Marsan aux ministres de l'intérieur et de la justice.

Nombre de votants	487
Majorité absolue	244
Pour l'adoption	172
Contre	315

La Chambre n'a pas adopté.
Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.
M. Gabrielli n'a pas pris part au vote.

⁂

Scrutin sur les conclusions du 2e bureau tendant à l'invalidation de l'élection de M. Marchand dans l'arrondissement de Ponzac.

Nombre de votants	508
Majorité absolue	255
Pour	317
Contre	191

La Chambre a adopté.
Ont voté pour, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.
M. Gabrielli n'a pas pris part au vote.

Chemins de fer

RÉCAPITULATION DES RECETTES

Pendant l'année 1901, le réseau de la Corse, pour les 296 kilomètres exploités, a donné les recettes suivantes :

1er trimestre 1901	fr.	181.734
2e —	—	245.533
3e —	—	234.451
4e —	—	246.881
Total.		908.599

Pour la période correspondante de l'année précédente, elles avaient été de :

1er trimestre 1900	fr.	189.237
2e —	—	235.022
3e —	—	230.270
4e —	—	254.260
Total.		908.788

d'où une différence en moins pour 1901, de 190 francs.

Les recettes totales par kilomètre s'élèvent pour les deux années au même chiffre de 3.070 fr., et la recette par kilomètre et par jour ressort également pour les deux années à 8 francs.

Souscription Nationale

au profit des sinistrés de la Martinique

9e Liste

MM. Huard, chef de service des douanes, 20 fr.; Carpentier, receveur principal, 10; Bastian, contrôleur, 5; Le Joyant, 1re commis, 5 fr.; Maynard, 2e com., 1; les vérificateurs: Jeannin, 5; Pomouti, 1; Stefanini, 1; Mortini, 1; Granarolo, commis attaché, 1; les commis principaux: Ottavy, 1; Bonavita, 1; Dané, 1; les commis: Rosa, 1; Raffalli, 1; Pietra, 1; Bertoni, receveur buraliste, 0.50; capitaine Pierandrei, 1; lieutenant Florel, 1; les brigadiers: Emanuelli, 0.50; Arrighi, 0.50; les sous brigadiers: Nonza, 0.50; Colombo, 0.50; Altieri, 0.50; Timotei, 0.50; Vallicciori, 0.50; les proposés: Pietri, 0.50; Lega, 0.50; Ottavy, 0.50; Vallicciori, 0.50; Bastelica, 0.50; Vincignorra, 0.50; Gabrielli, 0.50; Morellini, 0.50; Porgioli, 0.50; Leoni, 0.50; Raffalli, 0.25; Valery, 0.50; Giustiniani, 0.50; Fazi, 0.50; Colonna, 0.50; Giusti, 0.50; Morellini, 0.50; Agostini, 0.50; Peretti, 0.50; Sarotolini, 0.50; Sialelli, 0.25; Laurenti, 0.25; Lavezzi, 0.25; Giustini, 0.25; Cioni, 0.50; Tomasi, 0.50; Andreani, 0.25; Rioveri, 0.50; Sisco, sous-brigadier, 0.50; Ottomani, brigadier en retraite, 2; Leschi, demi-soldier, 0.50; les patrons: Viacara, 0.50; Negretti, 0.50; les sous-patrons: Calloti, 0.50; Bellotti, 0.50; les matelots: Liccioni, 0.50; Romantini, 0.50; Marini, 0.50; Franceschi, 0.50; Mattei, 0.50; Tarallo, 0.50; Bonaccorsi, 0.50 — Total: 82 fr. 75.

M. Faure, inspecteur primaire, 10 fr.; les écoles de garçons: de la place Saint-Nicolas, 71.25; de la rue de l'Opéra, 24; du boulevard Saint-Angelo, 28.20; des filles (laïque): de la rue de l'Opéra, 32.30; (congréganiste): de la rue de l'Opéra, 10; id. de la rue Campanari, 20.40; de la Citadelle, 32.50; maternelle du théâtre, 17.50; de la rue Saint-Roch, 7; de Cardo, 70.75. — Total: 351 fr. 80.

Vie de Sainte-Dévote

Vient de paraître: *Vie et Martyre de Sainte Dévote*, patronne de la Corse, discours prononcé sur les rochers de Mariana, le 19 mai 1902, par le Rév. P. Ortolan, supérieur du Grand Séminaire d'Ajaccio, brochure in 8°, une gravure, avec cantique de Sainte Dévote, 0.20 l'exemplaire, se vend au profit de l'œuvre du Pèlerinage de Sainte Dévote. — S'adresser au Grand Séminaire, à la sacristie de Sainte Marie ou à celle de Saint Jean; à MM. les Curés d'Omessa, Corte, Borgo et Lucciana.

Le 23 juin, à l'occasion de la fête du Bienheureux Théophile de Corte, la statue qui a été bénite à la Canonica a été exposée dans l'église de Sainte Marie de Bastia, à la vénération des fidèles.

Elle fait pendant à celle de Sainte Dévote. Espérons qu'elles prendront bientôt place l'une et l'autre dans ce beau monument de la Canonica, si le vœu populaire qui d'accord avec le vœu unanime du Conseil général en demande la restauration, reçoit enfin une satisfaction légitime et impatiemment attendue.

On trouve également à la sacristie de Sainte Marie et de Saint Jean et chez les dépositaires ci-dessous indiqués, des images

---

129 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

PAR CHARLES DE BERNARD

XXIV (Suite)

— C'est dommage qu'il y ait du sang, n'est-ce pas? reprit Bergenheim avec une implacable moquerie; l'adultère serait très doux sans cela. Je suis sûr que vous me trouvez brutal et grossier de prendre ainsi votre honneur au sérieux, plus que vous ne le faites vous-même.

— Grâce!

— C'est moi qui si une grâce à vous demander. Cela vous étonne, n'est-il pas vrai? — Tant que je vivrai, je saurai protéger votre réputation malgré vous; mais si je meurs, tâchez de la mieux garder vous-même. Contentez-vous de m'avoir trahi, n'outragez pas ma mémoire. Je suis heureux en ce moment que nous n'ayons pas d'enfants, car je vous craindrais pour eux, et je me croirais obligé de vous priver de leur tutelle, autant que cela serait en mon pouvoir. C'est un chagrin de moins. Mais comme vous portez mon nom, et que je ne puis vous l'ôter, je vous prie de ne pas le traîner dans la boue quand je ne serai plus là pour le laver.

A ces cruelles paroles, la jeune femme s'affaissa sur son siège comme si toutes les fibres de son corps se fussent successivement brisées.

— Vous m'écrasez à terre! dit-elle faiblement.

— Cela vous révolte, continua le mari, dont la vengeance semblait choisir les traits les plus acérés; vous êtes jeune: c'est votre premier pas, et vous n'êtes pas faite encore à ces aventures. Rassurez-vous, on s'habitue à tout. Un amant sait toujours de fort belles phrases pour consoler une veuve et vaincre ses répugnances. Il a déjà commencé dans sa lettre. Si vous devenez libre, il vous parlera de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Amérique... Que sais-je? il vous apprendra que l'on peut vivre partout; que si le crime... oh! il ne dira pas le crime; il dira la passion, l'amour opprimé... que si votre passion est proscrite en France, partout ailleurs elle peut aller très haute.

— Vous me tuez... monsieur, murmura-t-elle, renversée presque sans connaissance sur son fauteuil.

Christian se pencha vers elle et lui prit le bras en la foudroyant du regard:

— Songez-y bien, dit-il, s'il me tue de main, et qu'il vous demande encore de le suivre, vous serez une infâme en insistant. Il est homme à faire trophée de vous. — Ne vous tordez pas ainsi; cela n'est vu. — Il est homme à vous traîner à sa suite comme une courtisane.

— De l'air! .. par pitié... je meure.

Clémence ferma les yeux, et de faibles convulsions agitèrent ses lèvres. En la voyant glisser sur le bras du fauteuil, le baron sentit enfin s'amollir la cruauté vindicative qui lui avait dicté ses paroles. Après avoir torturé l'âme sans pitié, il fut doux et presque désarmé par une souffrance physique. Cette femme lâchement qu'il venait d'accuser de son mépris lui fit éprouver un sentiment semblable à un remords, et ce fut avec une sorte d'affection qu'il lui prodigua ses soins. Sans qu'elle fît un seul mouvement, il la déshabilla et la porta dans son lit. Comprenant que l'état où elle se trouvait n'avait rien de dangereux et n'était qu'une atonie générale causée par une succession d'émotions extrêmes, il la laissa dès qu'il vit ses yeux se rouvrir, et vint prendre sa place à l'angle de la cheminée.

Le reste de la nuit se passa sans incident nouveau. A voir cet homme assis en silence, le front appuyé sur les mains, et, à quelques pas, cette femme couchée dans la pâleur et l'immobilité de la mort, on eût deviné une veillée funéraire plutôt qu'un tête-à-tête conjugal. De temps en temps, le vague craquement d'une boiserie, quelque soufflo lointain de l'orage expirant, ou un gémissement étouffé sorti de l'alcôve, interrompaient faiblement le silence. Le bruit des heures qui sonnaient à la pendule, et que répétait un instant après, comme un écho, la grande horloge du château, avait lui-même l'expression d'un glas sépulcral.

Les bougies, après avoir enflammé leurs collerettes de papier, achevaient de se consumer en jetant des lueurs inégales et défaillantes comme celles des cierges qu'entourent une bière et sans que Christian songeât à en allumer d'autres. Insensiblement leur secours devint inutile. Des rayons blafards commencèrent à pénétrer à travers les persiennes. La clarté qui montait en rubis les nombles de la chambre changea de couleur; de jaune elle devint grise, puis blanchit de plus en plus à mesure qu'en croissait l'incandescence.

Un refroidissement assez vif dans l'atmosphère annonça au même temps le lever de l'aurore. Le chant matinal d'un coq, au moment après les abois des chiens dans leur chenil, et enfin le concert des oiseaux qui s'éveillaient dans le jardin retentirent tour à tour. La nuit était finie, et un jour nouveau s'était levé, radieux pour la plupart, mais pour quelques-uns plein de menace et d'épouvante.

Les premiers rayons du matin éclairaient en ce moment une autre scène à l'aile opposée du château. Sous les rideaux verts de son alcôve, Marillac dormait depuis plusieurs heures du sommeil le plus paisible qu'il ait été donné à l'homme de savourer ici-bas, lorsqu'il se sentit brusquement éveillé par une secousse qui faillit le jeter à bas du lit.

— Va-t'en au diable! dit-il avec humeur, lorsque ses yeux appesantis eurent réussi à s'ouvrir à demi, et qu'il eut reconnu Gerfaut debout à son chevet.

— Lève toi! répondit celui ci en le tirant par le bras pour donner plus de force à cette injonction.

L'artiste s'enveloppa dans les draps jusqu'au menton.

— Es-tu sonnable ou enragé? dit-il ensuite, en bien prétendrais-tu me faire travailler? reprit-il, en voyant que son ami tenait des pinceaux. Tu sais bien que je n'ai jamais d'esprit à jeun, et que jusqu'à midi je suis stupide.

(*A suivre*).

de Sainte Dévote et du Bienheureux Théophile, tirées à deux teintes, grand format pour être encadrées, papier glacé, l'exemplaire, 0.15.

L'image et la vie de Sainte Dévote prises ensemble, 0.30.

Les deux images de Sainte Dévote et du Bienheureux Théophile ensemble, 0.25

Médailles artistiques de Sainte Dévote et de la Sainte Vierge, en argent, avec auréoles dorées, 2 fr. 25. Le port en sus.

On peut aussi s'adresser à MM. Santi, Piaggi et Ollagnier, libraires à Bastia.

Bulletin Financier

Paris, le 30 juin 1903.

La première séance de la semaine n'est pas très satisfaisante et la tendance générale reste lourde, bien que la liquidation se soit effectuée sans à-coup. Nos Rentes sont faibles : le 3 0/0 s'est traité à 101.47 en liquidation et à 101.75 fin juillet ; le 3 1/2 a reculé à 101.05.

Parmi les fonds étrangers, l'Italien est en hausse à 103.90 ; l'Extérieure finit à 84.77 et le Serbe à 0/0 à 71.70.

Les établissements de crédit sont bien tenus dans leurs cours de samedi. La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie s'inscrit à 345.

Dans le compartiment minier, la Johannesburg Investment a largement profité du mouvement de reprise qui a suivi le fin des hostilités au Transvaal et reste demandée à 93.50.

Le nombre des Obligations des Chemins Franciliens, déposées en vue de l'échange, ayant dépassé les trois quarts du montant total des titres émis, l'Assemblée générale tenue le 27 juin a décidé d'accepter définitivement le contrat de rachat intervenu avec le Gouvernement Hellénique. Il sera donc incessamment procédé à la remise des titres de rente.

Chemins Français calmes.

BANQUET
des Prévoyants de l'Avenir

Pour la première fois, les *Prévoyants de l'Avenir* de la 601e section se sont réunis avant-hier dans un banquet à l'Hôtel Colombani.

Le cortège, composé de trente-deux personnes, est parti de l'Hôtel de Ville vers dix heures et demie, s'est arrêté pour prendre l'apéritif sur la terrasse du café des Platanes ; à midi sonnant, il arrivait dans le jardin de l'hôtel où une table avait été disposée sous un long berceau de verdure.

Pendant le repas, les « Prévoyants » ont fraternisé d'une manière vraiment touchante. Le menu, très soigné, fait honneur à la maîtresse de l'hôtel, Mme Colombani. Le voici :

Hors-d'œuvre variés
Langouste mayonnaise
Cannelloni italienne
Vol au vent financière
Poulets rotis
Salade de saison
Bombe glacée
Desserts assortis
Café, cognac

Au dessert, le très dévoué président de la section de Bastia, M. Angerly, dont l'intelligente direction a puissamment contribué, depuis deux ans, à la prospérité de la société, s'est levé et a prononcé un beau toast, qui a été fréquemment applaudi et que nous reproduisons avec plaisir :

Mes chers collègues,

Le président d'une société de prévoyance n'est pas forcément un orateur. C'est un ami mieux renseigné sur les intérêts communs et qui doit être toujours prêt à mettre ses collègues au courant. Je ne vous ferai donc pas un discours, mais simplement un exposé aussi court, aussi net que possible de notre situation actuelle. Je n'ai point d'autre éloquence à vous offrir que celle des chiffres. C'est celle qui trouvera le plus facilement le chemin de votre cœur. Je puis le dire sans vous accuser de cupidité, étant donné le but philanthropique que notre société poursuit.

Notre section, la 601e, fondée en 1890, grâce à l'activité et au dévouement sans bornes du premier président, actuellement premier président de la cour d'appel d'Alger, notre section a eu ses hous et ses moments jours. Dans une ville comme Bastia, elle devrait compter mille membres au moins, et c'est à peine si elle en compte aujourd'hui 310.

A quoi attribuer un pareil résultat !

Notre société n'est-elle pas connue ? Nos récentes querelles, qui nous rapprochent aujourd'hui dans un bel élan de fraternité, n'ont elles pas fait savoir dans tous les coins de la France que nous étions trois cent mille unis de tout cœur, et que nous possédions plus de quarante millions de capital ?

Mes prédécesseurs n'ont-ils pas été animés de ce zèle qui convient aux mutualistes fervents ? Non : nous devons malheureusement ce résultat à l'apathie du trop grand nombre de nos concitoyens.

Combien d'entr'eux seraient, à l'heure présente, très heureux de faire partie de notre société et même de rentrer à nouveau, étant donnés les résultats acquis. Ah ! l'on ne nous abandonnerait pas aussi gaiement aujourd'hui !

Secouons-nous donc, faisons tous une propagande active et tâchons d'amener à nous le plus grand nombre d'adhérents ; toute société qui ne progresse pas, qui se contente de marquer le pas, recule fatalement et ne tarde pas à sombrer, à disparaître pour faire place à celle qui, par une propagande acharnée et de tous les instants, poursuit sa marche victorieuse en avant.

Pour ne pas paraître trop pessimiste, laisser-moi ajouter que l'année 1902 nous fait bien augurer pour les suivantes ; nous comptons 45 collègues de plus depuis février dernier. Je me plais à croire que ce nombre sera doublé d'ici au 31 décembre, grâce à votre collaboration intelligente et dévouée.

Cette collaboration, vous pouvez l'exercer de la façon la plus sûre auprès de nos collègues, les dames prévoyantes. Ou radie annuellement pour négligence 8.000 sociétaires, dont seulement 200 dames. Quel écart ! c'est chez la femme surtout qu'est innée l'idée de prévoyance et ce n'est que par elle que les œuvres, comme celle de Chatelus, peuvent se créer et croître dans d'aussi grandes proportions.

Adressons-nous donc à elles et c'est par elles que nous amènerons à notre société mari, frères et parents.

Depuis la fondation, mes chers collègues, notre section, à part l'Assemblée Générale annuelle, n'avait jamais donné de réunion comme celle d'aujourd'hui.

Laissez-moi vous dire combien je suis heureux de nous voir ici tous réunis dans des agapes vraiment fraternelles : laissez-moi vous remercier de tout cœur et former le vœu d'inviter, l'an prochain, à une réunion semblable suivie de bal, tous nos collègues, prévoyantes, prévoyants et leurs familles.

En terminant :

Je lève mon verre en l'honneur des dames absentes : tous ressentiments étaints, je vous prie de porter un toast au vénéré fondateur, le père Chatelus, si chaleureusement acclamé au banquet de Saint Mandé le 21 juin dernier, et auquel l'honorable M. Trouillot, ministre du commerce, est allé en personne remettre les palmes académiques.

Je bois à mes anciens collègues du bureau et du conseil, à ceux d'aujourd'hui qui me secondent d'une façon si parfaite dans la tâche commune.

Aux familles des disparus j'adresse nos regrets, notre vive sympathie.

Je bois enfin à la prospérité de notre chère 601e section, à celle de tous les Prévoyants de l'Avenir, à leur fière devise vraiment mutualiste :

Tout par tous et pour tous.

M. Bitterlet, ancien président, porte ensuite un toast bien senti au fondateur de la section, l'honorable M. Ducroux, premier président de la Cour d'Appel d'Alger. Après lui M. Casanova, ancien président aussi, boit à la Société et exprime le vœu de voir M. Angerly rester longtemps à la tête de la 601e section.

Un cordial merci est adressé ensuite aux sociétaires de Brando, d'Erbalunga et de l'Ile-Rousse.

En terminant, disons que c'est à M. Angerly qu'appartient l'initiative d'un banquet annuel. Celui de cette année ayant parfaitement réussi, nous espérons que, comme on a exprimé le vœu notre président, celui de l'an prochain sera plus important par le nombre des convives et embelli par la présence des gracieuses prévoyantes.

Un Prévoyant de l'Avenir.

Baccalauréat

La proclamation des résultats des divers examens du baccalauréat montre une fois de plus et la science des professeurs de notre Lycée dont nous n'avons plus à faire l'éloge — ils nous en voudraient — et la valeur des élèves qui leur sont confiés.

Dans presque toutes les classes, de nombreuses mentions ont été décernées. Signalons tout particulièrement le succès obtenu en philosophie par MM. Luccioni, Thiers et Paolantonacci, dont le professeur est M. Da Costa, érudit autant que modeste. Tous les trois ont obtenu la mention « Très Bien. »

M. Luccioni est le fils de M. Luccioni, propriétaire à Rospigliani. Le travail assidu de cet élève, sa persévérance ne pouvaient être mieux récompensés. D'ailleurs, il a toujours été cité comme modèle, ce qui n'est pas peu dire.

M. Thiers, fils de M. Fortuné Thiers, le sympathique négociant si connu dans notre ville, méritait lui aussi de voir son travail si bien récompensé. On pouvait s'y attendre d'ailleurs : toujours il s'est distingué et a été des premiers dans toutes les classes qu'il a suivies.

M. Paolantonacci, instituteur à Foriani, a eu lui aussi la satisfaction de voir son fils finir ses études par un brillant examen. Il ne pouvait en être autrement : doué d'une belle intelligence, d'une force de volonté rare à son âge, le jeune lauréat a vu son travail et ses efforts brillamment couronnés.

Nous félicitons MM. Napoléon Luccioni, Joseph Thiers et Paolantonacci du grand succès qu'ils ont obtenu et qui fait le plus grand honneur à notre Lycée, et adressons en même temps à leurs familles nos compliments les plus chaleureux.

Nous profiterons de l'occasion pour remercier M. Tairier, l'aimable secrétaire de la Commission des examens, qui, par sa grande courtoisie et une affabilité exquise, a bien voulu simplifier la tâche de notre reporter avec un empressement qu'on ne saurait trop louer.

Gazette Départementale

PROPRIANO.—Marchandises chargées à Propriano le 24 juin à destination de Marseille.

Orsini 50 b. ébauchons ; à Bilger 147 dito ; Cayol 13 corb. langoustes ; Filippi 1 cheval ; Lestrade 157 coffres charbon ; E. Lestrade aîné 92 dito ; Fil et Cie 50 b. ébauchons, 1 b. peaux chevreau, 1 b. olives, 3 f. eau-de vie, 2 f. vin ; Damiani 1 corb. brousse ; Transit 1 f. vin blanc.

Ballots	Poids	Valeur
247 b. ébauchons	37.0	1.900
250 c. charbon	10.0	600
3 f. eau de vie	1.0	600
3 f. vin	1.5	450
13 corbeilles langoustes	6	1.200
autres colis et tare	4.0	400
Total	44.1	5.150

soit une cargaison de 44 tonnes valant 5,000 francs.

GIOCATOJO. — M. Alphonse Pancrazi, docteur en médecine, a l'honneur d'informer le public qu'il s'est installé à Giocatojo, canton de La Porta, avec un dépôt complet de médicaments pour les besoins de sa clientèle.

Gazette de la Balagne

CALVI

M. Boulle Lazare-Louis, ingénieur agronome, surveillant à l'école pratique d'agriculture de Neubourg, est nommé professeur spécial d'agriculture à Calvi.

Nous apprenons avec douleur la mort de Mme Battestini, l'épouse dévouée de l'honorable greffier du Tribunal civil de notre ville.

Mme Battestini vient de succomber après une longue maladie que les soins les plus éclairés n'ont pu enrayer.

Elle laisse après elle cinq enfants en bas âge qui faisaient sa joie et qu'elle élevait avec un dévouement incomparable.

Mme Battestini s'était attirée dans notre ville par ses qualités de cœur et par ses manières affables les plus vives amitiés. Aussi sa mort a produit au sein de notre population d'unanimes regrets. Ses obsèques ont eu lieu aujourd'hui au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis. Nous adressons à M. le greffier Battestini et à tous les siens l'expression de nos plus sincères condoléances.

Dimanche dernier, une foule nombreuse accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de M. Marius Coste qui s'est éteint à la suite d'une longue maladie.

M. Coste habitait notre ville depuis trois ans et avait su gagner par ses nombreuses qualités l'estime générale. Il avait dû abandonner, à cause de son état de santé, l'importante exploitation de granit dont il avait la direction, et après un court séjour à Marseille son pays natal, il était revenu parmi nous demander des forces à notre incomparable climat. Mais rien n'a valu ; ni les soins dévoués de ses amis, ni les ressources de la science, n'ont pu avoir raison du mal cruel qui le minait.

Le souvenir de cet homme de bien restera profondément gravé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu.

∴

M. Grec, sous-préfet, s'embarquera ce soir, par le paquebot Ile-Rousse Marseille, pour se rendre à Paris.

∴

C'est avec le plus grand plaisir que annonçons le mariage de l'une de nos charmantes Calvaises, Mlle Antonia Crudeli, avec M. Castel, pharmacien à Pertuis (Vaucluse).

La fiancée est la fille du sympathique conducteur des ponts et chaussées qui a laissé à Calvi le meilleur souvenir, et de Mme Crudeli, la négociante si honorablement connue dans notre arrondissement.

Le fiancé est le frère du distingué Principal du collège de notre ville.

Nous adressons d'ores et déjà aux futurs époux nos vœux les plus ardents et les plus sincères.

∴

CALENZANA

La nomination du nouveau professeur d'agriculture parue aujourd'hui aux dépêches de nos journaux insulaires a produit ici la plus douce satisfaction.

Il était temps que l'on songe à combler un poste qui était vacant depuis trois ans. Nos populations ont besoin plus que jamais de conseils éclairés, et quoiqu'on en dise un professeur d'agriculture est de toute utilité dans notre pays si impitoyablement éprouvé par des fléaux de tout genre.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Masseoni Dominique-Marie, gendarme, 15 ans 1 mois 14 jours de services, 434 fr.

Andreani Michel, maréchal des logis de gendarmerie, 25 ans 2 mois 3 jours de services, 997 francs.

Ciccoli Simon-Paul, brigadier de gendarmerie, 20 ans 2 mois 24 jours de services, 1.057 francs.

Mari Virgile-Abel, gendarme, 26 ans 4 mois 22 jours de services, 784 fr.

Santi Toussaint, chef de bataillon, 39 ans 9 mois 11 jours de services, 3.500 fr.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, 3 juillet.

Du notre correspondant particulier :

Ecole d'agriculture

MM. les ingénieurs agronomes Latière et Bellèvre ont été détachés du service des études techniques de la direction de l'agriculture, et nommés professeurs à l'école pratique d'agriculture d'Ajaccio.

Le premier est chargé du cours de sciences naturelles, le second de celui de chimie et de physique.

Gendarmerie

Le gendarme Roccasera, du détachement de Tahiti, passe à la 3e compagnie de la Corse.

Brevet élémentaire

Les aspirants dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves orales :

MM. Andreani, Antonetti, Bartoli, Brance, Caitucoli, Carbuccia D., Carbuccia F.-M., Casabianca, Casanova F., Chipponi, Giacomoni T., Istria, Leonetti, Leonardi, Leoni, Lovichi, Lucchini, Lubi, Mancini, Massimi, Massiani, Mocanetti, Nicoli, Ottavy, Paoli X, Pianelli, Pietri J.-S, Pietri J.-P., Pinelli, Pucal, Pompeani, Quilichini A.-H, Quilichini A. I., Quilichini P.-M., Rossi, Restorucci, Salini, Serra, Sollacaro, Susini J.-F., Susini F.-M., Tramini, Uccelli, Valery, Vignas.

Nomination

Par arrêté de M. le Ministre de l'Agriculture en date du 25 juin 1903, M. Boulle Lazaro-Louis, ingénieur agronome, actuellement surveillant à l'école d'agriculture du Neubourg (Eure), est nommé Professeur d'agriculture à Calvi.

Subvention

Par décision de M. le Ministre d'agriculture du 9 juin 1903, une subvention de 3,000 francs a été accordée à la commune de Portovecchio, pour l'entretien de sa pépinière de cépages résistants.

Commission départementale

La commission départementale se réunira à la Préfecture, mardi prochain, à 3 heures de l'après midi.

La commission chargée de statuer sur les demandes de dispenses comme soutiens de famille se réunira le lendemain.

Adjudication

Les 12 et 16 juillet courant, à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé en l'hôtel de la Préfecture, à l'adjudication de fournitures diverses nécessaires, du 1er Août 1902 au 31 Juillet 1903, aux pénitenciers agricoles de Chiavari et de Castelluccio.

Conseil de révision

Le Conseil de révision, sous la présidence de M. Colonna, Conseiller de Préfecture, se réunira aujourd'hui à 1 heure, à la Préfecture, pour la clôture de ses opérations.

85 jeunes gens, ajournés pour visite et production de pièces, comparaîtront devant le Conseil.

E.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 2 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 21.5 à midi : 23.0. 6 heures du soir, + 23.7. Maxima, + 26.8, minima, + 20.6

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — 9 h. du matin. N. E. faible à h. du soir. Calme.

Etat du ciel, calme.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,42 soir, + 0,45

Fluxions, 4 9 heures du matin mm.

∴

Au départ

M. le Premier Président et Mme Collin sont partis hier par le paquebot de Marseille.

∴

Boulevard de Toga

Nous signalons à l'administration compétente l'état dans lequel se trouve le boulevard de Toga

Les trottoirs n'y existent pas encore. De deux choses l'une, ou bien l'entrepreneur qui, le premier, se fait payer par les propriétaires respectifs de chaque étage ou demi-étage la part qui leur revient pour cet effet, ne l'a pas fait, ou bien c'est à l'administration municipale à l'obliger à se conformer aux règlements.

Notons, d'autant plus, que ce quartier est devenu très important et, chose inexplicable, la chaussée même est mal entretenue. Nous passons sous silence le besoin d'arrosage qui se fait sentir là comme partout ailleurs. Mais la chaussée est aussi chargée de pierres, l'on dirait qu'on marche sur des galets.

Qu'attend on pour obvier à tous ces inconvénients et permettre à la nombreuse population que dessert cette voie, de ne plus être obligée à se surveiller soi-même de crainte d'accident ?

∴

Pèlerinage

Dimanche prochain, 6 courant, à l'occasion de la fête du Précieux Sang, pèlerinage annuel du Tiers-Ordre à Notre-Dame de La Vasina.

Départ des pèlerins du couvent de Capanelle à 4 heures du matin, réunion à Mismo d'où l'on partira processionnellement, messe de communion générale à 6 heures.

Les personnes qui ne font pas partie du Tiers-Ordre pourront se joindre aux Tertiaires.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

∴

Brasserie des Platanes

Les beaux temps nous sont revenus : aussi l'infatigable et sympathique propriétaire de la Brasserie des Platanes n'a rien négligé pour procurer un divertissement des plus agréables et des mieux choisis aux amateurs de bonne musique et de chant. On y joue aussi l'opérette, ce qui n'est pas peu dire.

D'ailleurs, la terrasse de l'établissement s'y prête beaucoup, grâce aux platanes qui en font le principal ornement et sous lesquels le soir s'égrène un parterre incomparable de frais minois et de toilettes claires.

Cette terrasse est souvent trop petite pour y contenir les nombreux clients qui, en plus de la distraction qu'ils s'y procurent, y trouvent des consommations de première marque : nous ne dirons riendes glaces et des sorbets, on s'en régale.

Et voilà pourquoi chacun accourt aux Platanes ; ceux qui ne peuvent se payer des consommations de choix, assistent à un véritable concert gratuit.

Inutile de nommer tous les pensionnaires de M. Lacu, chacun d'eux mérite nos meilleurs compliments. Espérons que tous ces artistes, si choyés du public qui ne manque pas de les applaudir chaque soir, nous resteront pour quelque temps encore.

∴

Avenir du Prolétariat

Situation au 1er juin 1902. — Inscriptions 60 699. — Capital réalisé 3.624.077 fr. 77. — Inscriptions au Comité de Bastia, 163.

Les sociétaires sont priés de se rendre demain samedi à 8 heures du soir à l'Hôtel-de-Ville. Paiement des cotisations de juillet. Admission de nouveaux membres.

Il est rappelé aux sociétaires que la cotisation de juillet est de 2 francs, et que l'amende statutaire de 25 centimes par mois, sera inflexiblement appliquées aux retardataires.

Le Président : P. PAOLI.

∴

Au port

— Le vapeur *Pélion*, capitaine Loubacière, est arrivé de Livourne avec 10 passagers et 6 tonnes et est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Franceschi, est arrivé de Nice avec 19 passagers et 19 tonnes, et est reparti pour Livourne.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

A louer

Un appartement de 10 pièces au 3e étage, boulevard Paoli, au dessus des magasins Ciambelli.

S'adresser au bureau du journal.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Pelissier Catherine-Zélie-Angèle.

DÉCÈS.

Didier Emile, marié, 52 ans, de Bar-le-Duc (Meuse).

Giovacchini Elise, veuve, 44 ans, de Canale-di-Verde.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORCIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix
STAZZONA
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

BOURSE DE PARIS

	2 juillet	3 juillet
Rente 3 p. 0/0 cotée	101.56	101.70
— 3 p. 0/0 amort.	100.05	100.10
— 3 1/2 0/0	102 10	102.12

Dépêches de la Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL
Dépêches de la Nuit

Les Elections contestées

Il reste encore 37 élections à vérifier ; 12 sont rapportées, et 25 ne le sont pas encore.

Un certain nombre seront ajournées à la session d'automne.

INTERVIEW DE M. DOUMER
Le nouveau gouverneur de l'Indo-Chine

M. Doumer, interviewé par un rédacteur du *Figaro*, a paru peu satisfait de la nomination de son successeur. Il en conclut que le gouvernement a vu de mauvais œil sa politique énergique en Indo-Chine, et il craint que M. Beau ne reste dans le fâcheux statu quo.

M. Beau possède certainement de grandes qualités administratives, mais il persiste à croire que ce n'est pas l'homme qu'il fallait pour gouverner notre grande colonie d'Extrême-Orient.

NOS HOTES PRINCIERS

Mgr le duc d'Oporto, frère du roi du Portugal, qui était à Paris depuis quelques jours, est arrivé hier soir à Aix-les-Bains, afin d'y faire une cure.

∴

S. A. I. le maréchal prince Komatsu, qui s'était rendu à Londres pour représenter le Mikado au couronnement du roi Edouard VII, est arrivé ce matin, à Paris.

Le séjour dans la capitale du prince Komatsu sera d'une semaine environ.

EN ANGLETERRE
LA SANTÉ d'Edouard VII
Bulletin du soir

Le bulletin de ce soir, 7 heures, est aussi satisfaisant que possible ; il indique la persistance de l'amélioration et la reprise des forces.

L'Angleterre et les Boers
Les redditions

On télégraphie de Pretoria que le nombre des redditions atteint, au 30 juin, le chiffre de 20.680.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Denoix, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Le décret-loi penal maritime

1re délibération sur le projet de loi modifiant le décret-loi disciplinaire pénal du 24 mars 1852 sur la marine marchande.

Le Sénat a adopté.

LE SERVICE DE DEUX ANS

Suite de la 1re délibération : 1. sur la proposition de loi de M. Rolland, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active ; 2. sur la proposition de loi de M. le comte de Thévenenc, tendant à diminuer progressivement le temps d'incorporation sous les drapeaux et à réduire à une durée minimum de une année le service actif ; 3. sur la proposition de loi de M. le vicomte de Montfort, tendant à modifier la loi de recrutement du 15 juillet 1889 et à réduire progressivement à deux années la durée de temps du service actif.

Article 1er.

La discussion s'ouvre sur l'article 1er, qui est ainsi conçu :

« Tout français doit le service militaire personnel. »

Adopté sans discussion.

Article 2.

Article 2 : « Le service militaire est égal pour tous, hors les cas d'incapacité physique. Il ne comporte aucune dispense. Il a une durée de 25 années, et il s'accomplit selon le mode déterminé par la présente loi. »

M. de Lamarzelle fait ressortir qu'il y a 50.000 fils de veuves et soutiens de famille qui souffriront tous les ans de la suppression des dispenses.

Le projet actuel amènera forcément le démembrement du territoire.

M. de Lamarzelle termine en disant que la cause des attaques contre l'armée, c'est l'introduction des intellectuels comme simples soldats.

Le ministre de la guerre répond que nos officiers de réserve valent ceux de l'Allemagne, et demande le vote de la suppression des dispenses.

M. Bernard fait remarquer que la commission a voulu pallier les conséquences de la suppression des dispenses ; en conséquence, les familles ayant besoin de soutiens, recevront un secours annuel. Quant aux intellectuels, ils pourront faire leur service à 18 ans, ou le retarder jusqu'à l'âge de 25 ans.

Le ministre de l'instruction publique déclare que la suppression des dispenses est l'article essentiel de la loi.

Plusieurs membres demandent l'ajournement de la discussion pour pouvoir déposer des amendements.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Isnard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

L'Exposition de Glascow

Discussion de la proposition de loi de M. Rabier, relative aux récompenses à accorder pour l'exposition de Glascow.

La proposition est adoptée.

Renouvellement de la Triplice

M. Chastenet adresse une question au ministre des affaires étrangères au sujet du renouvellement de la Triple Alliance, ainsi que des conséquences de cet acte sur les relations franco-italiennes.

Le ministre des affaires étrangères répond que notre politique étrangère ne cessera pas de tendre à l'amélioration des rapports avec l'Italie. Sur aucun point les intérêts essentiels des deux pays ne sont opposés. Au moment du renouvellement du traité de la Triple Alliance, l'Italie nous a déclaré que sa politique ne serait dirigée ni directement ni indirectement contre la France.

L'incident est clos.

COMMISSIONS SUPÉRIEURES

Le président annonce qu'il va être procédé au 3e tour de scrutin pour la nomination des membres de diverses commissions supérieures de surveillance.

MM. Bienvenu Martin et Charpentier sont élus membres de la commission de la Caisse des retraites pour la vieillesse.

Les Contributions directes

M. Dubief dépose son rapport sur les contributions directes et taxes assimilées.

Sur la demande de plusieurs membres, la lecture de ce rapport est ordonnée.

La Chambre décide ensuite que la discussion de ce projet de loi sera inscrite en tête de l'ordre du jour de la séance de lundi prochain.

Vérification des Pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des élections.

Election de Saint-Denis

Le président rappelle que le 9e bureau conclut à la validation de l'élection de M. Guyot de Villeneuve dans l'arrondissement de Saint-Denis.

M. Paul Meunier combat ces conclusions, parce que l'élection est entachée de faits de corruption, de calomnie et d'ingérence cléricale.

M. Guyot de Villeneuve répond que son élection est très régulière ; il a obtenu 1.400 voix de majorité sur son concurrent, et il dément tous les faits de corruptions, de calomnies et d'ingérences cléricales qui lui sont reprochés.

MM. Paul Meunier et Hubbard déposent une demande d'enquête qui est mise aux voix.

Le scrutin donne lieu à un pointage.

La demande d'enquête est ordonnée par 242 voix contre 232.

L'Election de Libourne

L'ordre du jour appelle enfin la discussion des conclusions du rapport fait au nom du 4e bureau chargé d'examiner les opérations électorales de la 1re circonscription de Libourne, département de la Gironde.

Le rapport conclut à l'invalidation de cette élection.

M. Cruppi

rapporteur, soutient les conclusions de son rapport.

Cette élection, dit-il, a fait l'objet d'une protestation du congrès républicain de Libourne. Cette protestation générale est appuyée d'un grand nombre de réclamations et d'attestations d'électeurs annexés au dossier, où figurent également divers imprimés, des extraits de journaux, une circulaire, plusieurs affiches et un mandement de l'archevêque de Bordeaux.

Les manœuvres alléguées par les protestataires et par M. Sarchamp se rattachent à cinq ordres de faits ;

1° Faits de corruption ou de tentative de corruption par l'argent ;

2° Faits d'impression et d'intimidation.

Les faits de cette nature, recueillis par les protestataires, sont tous appuyés d'une ou plusieurs déclarations, et plus de trente d'entre eux ont un caractère frappant de netteté et de précision. Ils ont été relevés, non pas en un seul lieu de la circonscription, mais dans plusieurs cantons, et sur les points les plus divers.

3° Ingérence cléricale ;

Les protestataires s'appuie moins sur des cas particuliers que sur l'ingérence générale du clergé qui se serait livré publiquement, dans un grand nombre de communes, à des manifestations publiques, sous prétexte de commenter le mandement du cardinal-archevêque de Bordeaux.

4° Manœuvres imputables à l'administration municipale de Libourne.

5° Manœuvres résultant d'une circulaire et d'affiches.

La municipalité de Libourne était hostile à la candidature de M. Sarchamp, ancien maire de cette ville ; et il est prouvé qu'elle a employé tous les moyens pour assurer l'élection de M. Brisson.

En conséquence votre 4e bureau, après examen des faits susvisés et constatant d'ailleurs que M. Brisson a été élu à une majorité de 94 voix seulement, conclut par 23 voix contre 10, à l'annulation des opérations électorales de la 1re circonscription de Libourne.

M. Brisson

soutient que son élection a été sincère, et que tous les faits de corruption ou de tentative de corruption par l'argent, de pression et d'intimidation qui lui sont reprochés, sont tous faux.

M. Brisson cite plusieurs faits de pression ou de corruption et un certain nombre de manœuvres à la charge de son concurrent.

M. Aymard

combat longuement les conclusions du rapport.

Il s'efforce principalement à faire ressortir que le mandement de Mgr l'archevêque de Bordeaux n'a eu aucune influence sur l'élection de M. Brisson.

La discussion étant close, le président met aux voix les conclusions du rapport.

Nombre de votants	548
Majorité absolue	275
Pour l'adoption	310
Contre	238

Les conclusions du rapport sont adoptées.

L'élection de M. Brisson est invalidée.

En outre la Chambre ordonne, par 280 voix contre 249, le renvoi du mandement de l'archevêque de Bordeaux au ministre des Cultes.

La séance est levée à 8 heures du soir et renvoyés à demain.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Pascal Agostini, Mlles Juliette et Berthe Agostini, M. et Mme Zédet,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pascal Agostini

décédé à Bastia, le 2 juillet 1903.

La levée du corps aura lieu ce matin, à 7 heures. Les obsèques auront lieu le même jour à Cervione.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Isabelle Gianninelli, née Sacripanti ; M. l'abbé Gianninelli ; Mme Fanny Giovacchini, née Gianninelli, et M. Auguste Giovacchini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Marie-Hélène Gianninelli

VEUVE GIOVACCHINI

Institutrice de Moita

leur fille, sœur et belle-sœur ; décédée, à Bastia, à l'âge de 13 ans, le 2 juillet 1903, munie des sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui à 9 heures 1/2 du matin.

Les obsèques auront lieu demain samedi à Canale-di-Verde.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

ANÉMIE 20 JOURS

MAIRIE DE SAINT-FLORENT

Adjudication de l'Octroi

Il sera procédé le vingt juillet prochain, à deux heures de l'après-midi, à la Mairie, au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme, des droits de l'octroi municipal de la ville pour trois années qui commenceront le premier août 1902 et finiront le 31 septembre 1905.

La mise à prix est fixée à trois cents francs.

Le cahier des charges, clauses et conditions d'adjudication est déposé à la Mairie où il en sera donné connaissance à toutes les personnes qui en feront la demande.

Saint-Florent, 23 juin 1902.

Le Maire,
T. DE MORATI.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

PRETS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Départementales non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF

DÉCOUPAGE sur bois et métaux, combinés à sable et à pointe portative. Instructions détaillées. Bois réglisse, dessins transfert, et Soigne Envoi franco du Catalogue illustré. BAUCHE - E. C. MARSEILLE, 14 MARSEILLE

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours:
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie du Mirador**, Dépositaire : Simon Dumas, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, boulevard du Palais.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT

Pose d'appareils d'acetylène

Un mécanicien est attaché à la maison

Mme FAITH GEORGES WOOD

Dentiste anglais

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orengo.

Posit. ass. de 8.000

dans Mon Pompes Funèbres Paris, à Mlle bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MARLARD, rue Lafitte, 48.

La Famille

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.

500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
15 LAI - 85 Pros
7, rue Cadet PARIS

Le meilleur des cigares à 0.10 est sans contredit le **Cigare Mattei**, le demander dans tous les débits.

On ne trouve pas ce bon cigare, On le trouve tellement rarement

La Maison L.-N. MATTEI & Cie

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

BASTIA (Corse)

met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants:

Eau-de-Vie de Vin

Année 1895, bouteille de 3/4, 4 grappes,			3,50
— 1897,	—	— 3 —	2,50
— 1899,	—	— 2 —	1,75
— 1902,	—	— 1 —	1,25

Eau-de-Vie de Marc «

Vieille, bouteille de litre.	1,25
Nouvelle, bouteille de litre.	0,75

Eau-de-Vie pour conservation de fruits.

FUMEURS

il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Par Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

A VENDRE

à des conditions très avantageuses

Plusieurs voitures, charrettes et harnais. — Fatuilles de toutes dimensions. — Croisées, persiennes et portes de chambre et de balcon bien conditionnées, de diverses dimensions.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A louer présentement

3. Un grand magasin, ancienne imprimerie Fabiani, avant 3 portes d'entrée donnant sur la rue de l'Opéra, 3, et Bd du Palais.

S'adresser pour le tout à M. L. N. Mattei et Cie, 45, Place St-Nicolas.

TUMEUR

BAR SOAVI

Bastia, Cours Sébastiani, Bastia

Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —

Tous les soirs

GLACES

BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock

Ce soir distribution d'Ecentails

Maison
GEMPP PERNOD

La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Edouard Pernod, à Lunel, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner le Monopole de sa marque Elixrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L.N. Mattei et Cie pour toute la Corse.

La vaste et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.

Prix de la bouteille de litre à la consommation de douane 2 francs 50 verre compris.

Forte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

LA REVUE MAME

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

le numéro : 15 centimes; abonnements : France et Algérie, 8 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

Lire dans la *Revue Mame* n°(102 du 22 juin 1902) :

Le Pèlerinage pittoresque : La pardon des Bretons à Sainte-Anne d'Auray, Henri Guerlin. — Le mois scientifique : Pourquoi la mer est-elle salée ? A. Aglaugn. — L'œuvre de Villepinte, F. Brunetière, de l'académie française. — Petite poésie à dire : XXe siècle, Alexandre Pinot. — Pour rire en famille : l'aéronautisme, Alphonse Allais — Au restaurant chez lui, R. M. — La dernière lune et la dernière rose, Pascal Forthuny. — L'enseigne de vaisseau Paul Henry (suite), René Bazin. — L'épée de Dieu, E. Horn. — Us et la. — Petits échos du mois, Lor. — Mademoiselle Pompon (suite), Pierre Mell.

Illustrations d'après des reproductions photographiques, Lor, G. Dutrie, etc.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

ASTHME ET CATARRHE

CIGARETTES ESPIC

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 7 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet

Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

LA BIJOUTERIE MATTEI, prévient le public qu'elle n'a pas de succursale son magasin se trouve au numéro 20, du Bd Paoli, en face du Grand Café Andreani.

Pour satisfaire aux demandes de ses nombreuses clientèle la Bijouterie Mattei a installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier horloger, ayant travaillé dans les meilleures fabriques de Paris, Turin, Milan, Barcelone, etc. etc.

Elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de montres, bijoux, gravure, ciselures, argenture, etc., etc.

En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus excessivement réduits des articles de :

Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Corbeilles, Porte-Monnaies, Encriers, Glaces à main, Alliances, Parures or et argent, Brillants, Pierres fines.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Statuettes, Appliques.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1re titre.
Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.

Spécialités de la Maison :

Poignards, Sty ets Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes montées, etc., etc.

Achat de vieil or et de vieil argent

Une maison de 1er ordre demande un représentant de bonne famille actif et intelligent. Forts appointements.

S'adresser avec tous les détails, références, M. N. au bureau du journal, par lettre.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largentière. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rasoirs artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eau-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

Demandez partout
LA CÉDRATINE
De la Maison L.-N. MATTEI & Cie

27e ANNÉE — SAMEDI 5 JUILLET 1902 — N° 161

Le Petit Bastiais

00325

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Réclames 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Cyrille.

SOLEIL : (heure méridionale)
Lever, 4 h. 01 m. — Coucher, 7 h. 12 m.

LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.

FÊTE DE DEMAIN : Précieux Sang.

4 Juillet

Impressions de Voyage

Et tandis que la Mère-Patrie, dans un moment d'égarement, nous abandonne imprudemment à notre triste sort, tandis que nous nous divisons continuellement pour des questions mesquines de clocher, nos voisins, toujours soucieux du traditionnel honneur, toujours à l'affût, lentement, c'est vrai, mais intelligemment, font des progrès de plus en plus sensibles, des progrès bien faits pour nous donner à réfléchir sur les épithètes parfois mal sonnantes dont nous les abreuvons, bien à tort, toutes les fois que l'occasion se présente.

Tandis qu'une morne désolation s'étend sur presque toutes nos côtes, dans beaucoup de nos centres et de nos campagnes, la Sardaigne, quoique elle aussi un peu abandonnée par la Métropole, se relève, avec ses propres ressources, d'une façon lente mais certaine.

Et quand on a été parmi ces populations travailleuses, quand on a vécu parmi elles ne fût-ce que peu de jours, on est obligé de convenir que celle qui a enfanté tant d'hommes illustres, celle qui a su front une sorcière de gloires, se trouve dans un état d'infériorité regrettable à notre.

Et si nous établissons des comparaisons, nous sommes certain que personne ne nous en voudra d'avoir étalé au grand jour nos misères à nulles autres pareilles.

J'ai été à Sassari, ce joli coin de la Sardaigne. Que dire sinon que cette ville présente au visiteur une impression charmante. Comptant à peu près 40 000 habitants, Sassari aux jolies petites maisons vous donne la complète illusion d'une ville toute moderne. Rien ne marque : rues spacieuses et toujours propres, places systématiquement construites, hôtels confortables.

La principale rue, « La Via Vittorio Emanuelle, » la grande artère, est l'endroit où le commerce donne tous ses bons efforts. Bordée de fort jolis magasins, un tantinet en pente, elle vous donne l'illusion de la « rue Paradis » à Marseille. Les principales place sont d'un effet charmant. Je note d'abord la « Piazza Azoni, » appelée ainsi, à cause d'un monument élevé en cet endroit pour perpétuer la mémoire de Azoni, conseiller du Premier Empire à Paris, celui-là même qui contribua à la formation du Code maritime.

Vient ensuite la « Place Cavour, » où s'élève un monument en l'honneur du diplomate de ce nom. Puis encore « La Piazza d'Italia, » où s'élève une superbe statue représentant celui qui fut le roi Victor-Emmanuel II. « La Piazza d'Italia » est assez spacieuse, carrée au possible. Elle est encadrée par la Préfecture et par de forts jolis palais, entre autres le Palais superbe des comtes Giordano. C'est sur cette place même que la musique du 46e régiment d'infanterie en garnison à Sassari, donne deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, des concerts très goûtés.

Sassari, qui est un centre notable, n'a rien à envier aux grandes villes de la métropole, surtout en ce qui concerne l'organisation administrative ; et quand j'aurai donné à la suite, une nomenclature presque complète des établissements nombreux dont elle est dotée, nous constaterons à regret que nous sommes bien bas.

Tout d'abord il faut dire que les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, dont la maison-mère est à Paris, jouent un grand rôle dans les divers services de l'assistance publique. L'assistance publique !! Parlons en !! Elle est organisée d'une façon admirable, beaucoup mieux que chez nous.

Les établissements publics sont légion, et leur nomenclature va, j'en suis certain, étonner ceux qui me liront. Puissent nos édiles y puiser des enseignements profitables, pour le bien de notre pauvre Bastia. L'Hôpital civil est une merveille. Il est vaste, aéré, presque en pleine campagne, et ceux qui y vont pour s'y faire soigner jouissent d'un confortable très appréciable. Dirigé par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, par suite de legs et dons, il se suffit par lui-même et possède le modeste revenu de 400.000 francs par an.

C'est là que se trouve la clinique chirurgicale de Sassari, dont le distingué professeur Roth, si avantageusement connu en Corse et principalement à Bastia, en est le directeur.

Les orphelinats sont au nombre de deux. L'un pour la Haute et l'autre pour la Basse-Ville. Dirigés eux aussi par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, ils sont organisés de toute autre façon que chez nous. On y reçoit, le matin, les enfants des ouvriers, au dessus de trois ans ; on leur distribue la soupe, et le soir, quand les parents rentrent du travail, les enfants rentrent avec eux. Ces établissements jouissent d'un revenu annuel de 70.000 fr.

L'Asile des Vieillards contient 120 vieillards ; il possède un revenu de 80.000 francs, et est dirigé par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

L'Asile des Enfants trouvés ou abandonnés, dirigé par M. Buggio, reçoit 120 à 180 enfants que l'on habille et nourrit gratis, et auxquels on apprend, après une instruction assez soignée, divers métiers.

Viennent ensuite les *Fourneaux Economiques*, une véritable merveille. Ouverts du mois de décembre au mois de mars, ces établissements distribuent gratuitement pendant cette période et par jour 2 500 portions consistant en une soupe, un plat de légumes et une demi-livre de pain. Les ressources de ces établissements se résument en legs, dons et une subvention communale. Voilà pour le bilan prospère de l'Assistance publique, qu'il est inutile de comparer à celui entière de la Corse.

Maintenant, au point de vue universitaire, Sassari n'est pas moins dotée que les autres villes d'Italie. Elle possède en effet une Université complète : faculté de médecine, faculté de droit, de sciences, lettres, qui, à la suite de dons importants, ne coûte à l'Etat que 40.000 francs par an. Elle est dirigée par 40 professeurs des plus distingués, et possède des laboratoires outillés comme il y en a peu.

La Sardaigne étant divisée en deux provinces, la province de Sassari et celle de Cagliari, chacune de ces deux villes possède une préfecture, un général de brigade, un archevêché, un régiment d'infanterie et deux batteries d'artillerie.

La ville de Sassari est très républicaine, et par suite des relations entretenues autrefois avec la France, a toujours manifesté pour cette dernière ses sympathies les plus vives, même dans les plus mauvais jours du gouvernement de Crispi. Elle a d'ailleurs montré d'une façon bien évidente, que ces sentiments ne sont pas près de disparaître, surtout lors de la visite de l'escadre italienne à Toulon. En effet, ce jour-là même, les Sassarest manifestèrent sous les fenêtres du Consulat de France, aux accents de la *Marseillaise*.

Et ces relations deviennent de plus en plus serrées, grâce au tact et à l'affabilité exquise qui caractérisent notre sympathique consul de France à Sassari, nous avons nommé M. Mariani.

La province de Sassari produit annuellement pour plus de 7.000 000 d'huiles, et exporte en moyenne en Sicile et sur le continent 10 à 12 000 bœufs, et cela tous les ans.

La récolte du blé est des plus productives, et les campagnes environnantes sont du plus bel effet, grâce aux efforts constants des campagnards sardes, qui profitent des leçons que leur donnent les professeurs de l'école d'agriculture de Sassari.

Sassari possède aussi une usine à gaz et à électricité, deux fabriques de tannin et deux savonneries importantes.

Après cette nomenclature des plus éloquentes que dire de notre pauvre pays ? Qu'il se trouve malheureusement bien en arrière de la Sardaigne.

Tout chez nous va de mal en pis, et notre politique boiteuse, nos querelles mesquines nous poussent fatalement au fond de l'abîme qui nous attire.

Nous sommes, il faut l'avouer, un peu les auteurs de notre mal. Chez nous l'intérêt général disparaît devant l'intérêt particulier, et l'égoïsme est notre défaut capital. Nous nous jalousons les uns les autres, et nos idées, au lieu de devenir larges, tolérantes, démocratiques, tendent de plus en plus à devenir exclusives. Les leçons que nous donnent nos voisins, nous devrions pourtant les mettre à profit. Le ferons-nous ? J'en doute fort.

A. M. S.

Epithètes corses

5 juillet 1747. — L'abbé Louis de Zorbi est envoyé par le comte Rivarola, alors délégué des libertés corses, à la cour du roi de Sardaigne, pour le prier d'intervenir auprès du roi d'Angleterre en faveur de ses compatriotes, et décider celui-ci à maintenir sa flotte sur les côtes de l'île.

Ce maintien du secours anglais en Corse était nécessaire pour continuer, contre Gênes, une lutte heureusement commencée à Bastia.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le lieutenant Musolli, de l'infanterie coloniale, a été affecté au 1er régiment de tirailleurs tonkinois.

— M. le lieutenant Bianchi, du bataillon d'infanterie coloniale de la Nouvelle-Calédonie, passe au 4e régiment à Toulon.

— M. Padovani Ange François, sergent-major à l'école normale de gymnastique et d'escrime, est nommé à l'emploi de commis expéditionnaire de 4e classe à l'administration centrale du ministère de la guerre.

— M. Orecchioni, sous chef de section au bureau central des postes et télégraphes de Bordeaux, est élevé à une classe supérieure, et son traitement porté de 4.500 à 5.000 francs.

L'ASSAINISSEMENT de la Cote orientale de la Corse

Projet de loi

(*Suite*)

Le Président de la République française, décrète :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté à la Chambre des députés par le ministre de l'agriculture, qui est chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Article premier. — Peuvent être exécutés dans les conditions fixées par la présente loi, les travaux d'assainissement de la côte orientale de la Corse.

Titre premier

Art. 2. — Travaux de premier établissement. — Les travaux à exécuter comprendront non seulement les travaux d'assainissement proprement dits, mais encore les travaux nécessaires pour alimenter en eau potable les territoires qui en sont dépourvus.

Si la dépense prévue ne dépasse pas 12 millions de francs, l'avant projet d'ensemble de ces travaux sera déclaré d'utilité publique par décret, après l'accomplissement des formalités réglementaires, sinon une nouvelle loi sera nécessaire.

Art. 3. — Acquisition des terrains. — Avant l'ouverture de l'enquête d'utilité publique, le Conseil général de la Corse devra prendre l'engagement d'acquérir à ses frais, risques et périls tous les terrains nécessaires à l'exécution des travaux, et de remettre gratuitement ces terrains à l'Etat.

Il sera substitué à l'Etat pour les expropriations à poursuivre.

Art. 4 — Exécution des travaux. — Tous les travaux de premier établissement seront exécutés par l'Etat et à ses frais.

Ils seront imputés sur les ressources annuelles inscrites au budget du ministère de l'agriculture au titre : *Etudes et travaux exécutés par l'Etat.*

Art. 5. — Ordre d'exécution des travaux. — Les travaux seront divisés en un certain nombre de lots à entreprendre successivement. Les projets d'exécution de tous ces lots seront arrêtés au préalable par le ministre de l'agriculture et les acquisitions de terrains, prévues par ces projets, seront faites immédiatement par le département de la Corse.

L'Etat n'entreprendra aucun travail, dans aucun lot avant que le département de la Corse lui ait remis tous les terrains nécessaires pour l'exécution des projets de tous les lots.

Art. 6 — Acquisitions de terrains complémentaires — Les parcelles de terrains complémentaires dont l'acquisition pourrait être jugée nécessaire en cours d'exécution seront également acquises par le département sur l'invitation du ministre de l'agriculture et remis à l'Etat.

Faute par le département de poursuivre l'achat ou l'expropriation de ces parcelles, il y sera pourvu d'office par l'Administration aux frais du département.

Art. 7. — Aliénation des terrains acquis — Après l'achèvement des travaux, les terrains acquis en vue de leur exécution et reconnus inutiles au maintien de l'assainissement feront retour au département auquel ils seront remis dans les formes légales et qui pourra les aliéner à son profit.

Ils seront grevés de toutes les servitudes nécessaires pour assurer l'entretien ultérieur de l'assainissement.

Aucun droit de préemption à l'égard des terrains ainsi aliénés ne pourra être invoqué par les anciens propriétaires ou leurs ayants droit.

Titre II.

Art. 8 — Entretien — Tous les travaux d'entretien seront exécutés par l'Etat. Le ministre de l'agriculture arrêtera chaque année le montant des dépenses à faire dans l'année suivante.

Art. 9. — Imputation des dépenses d'entretien. — La dépense des travaux d'entretien sera supportée en totalité par les communes intéressées et elle sera répartie entre elles suivant les règles posées par les articles 10, 11 et 12 ci-après.

Les charges incombant aux communes en vertu du présent article seront obligatoires, conformément à l'article 136, paragraphe 20, de la loi du 5 avril 1884.

Art. 10. — Classement des travaux d'entretien. — Les travaux d'entretien seront divisés en deux catégories :

1. Ceux qui concernent les ouvrages d'assainissement proprement dits ;

2. Ceux qui concernent les ouvrages d'adduction d'eau potable.

Art. 11 — Répartition des dépenses d'entretien de l'assainissement. — Les dépenses d'entretien relatives aux ouvrages d'assainissement formeront un compte unique pour l'ensemble de l'œuvre.

Un règlement d'administration publique, rendu après enquête, déterminera les communes appelées à concourir à la dépense, les bases de la répartition et la mode de recouvrement.

La répartition entre ces communes des dépenses annuelles totales prévues, sera faite chaque année par le Conseil général de la Corse délibérant par application du paragraphe 5 de l'article 48 de la loi du 10 août 1871.

En cas de suspension de la délibération prise par le Conseil général en faute par lui de procéder à la répartition qui lui incombe, il y sera pourvu par un décret délibéré en Conseil d'Etat.

Art. 12. — Répartition des dépenses d'entretien des ouvrages d'adduction d'eau potable. — Les dépenses d'entretien afférentes aux ouvrages d'adduction d'eau potable seront spécialisées par réseau de distribution d'eau et supportées par les communes sur le territoire desquelles s'étendra chaque réseau.

La répartition annuelle entre ces communes sera faite par arrêté préfectoral sur les propositions des ingénieurs du service hydraulique agricole.

Art. 13. — Centralisation des comptes. — Un compte spécial pour les recettes et dépenses d'entretien prévues ci-dessus sera ouvert dans les écritures du trésorier-payeur général de la Corse.

Titre III.

Art. 14. — Dispositions diverses. — Des règlements d'administration publique détermineront les mesures nécessaires pour l'application de la présente loi.

Fait à Paris, le 25 mars 1902.

Le Sergent Fabiani

Le successeur du sergent Hoff, le sergent Fabiani, a pris, lundi matin, la succession du vieux brave comme gardien de l'Arc de Triomphe.

Le sergent Fabiani, qui est d'origine corse, est un des plus anciens serviteurs de l'administration des palais nationaux et des promenades.

Ses états de service sont magnifiques. Entré au 7e régiment de dragons en 1893, Fabiani passa en 1895 à la garde impériale de l'impératrice. En 1903, il entra dans les

gardes de Paris et fit le siège comme brigadier de ce corps d'élite.

Le 14 juillet 1881, il reçut la médaille militaire et, en 1890, il fut nommé portier du parc de Saint-Cloud. Il avait été nommé en ces derniers temps surveillant militaire.

Le sergent Fabiani, un grand vieillard qui jouit d'une excellente santé, sera le digne successeur du sergent Hoff.

Votes de nos Députés

Scrutin sur les conclusions du 7e bureau tendant à l'invalidation de l'élection de M. le colonel Bougon, dans l'arrondissement de Compiègne.

Nombre de votants . .	514
Majorité absolue . . .	258
Pour	297
Contre	217

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Giacobbi, Malaspina.

M. Astima a voté contre.

M. Gabrielli n'a pas pris part au vote.

∴

Scrutin sur l'urgence de la proposition d'amnistie de M. Gauthier de Clagny.

Nombre de votants .	501
Majorité absolue . .	251
Pour l'adoption .	169
Contre	332

La Chambre n'a pas adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté contre.

Bulletin Financier

Paris, le 1er juillet 1902.

La séance s'est écoulée languissante mais toujours aussi peu satisfaisante. Nos fonds sont stationnaires : nous retrouvons le 3 0/0 à 101 75 et le 3 1/2 à 102 10. Les Sociétés de Crédit maintiennent leurs bonnes dispositions. Crédit Lyonnais à 1.056, Comptoir d'Escompte 548, Foncier 753, Banque Française 548 à 543.

Les obligations 3 0/0 de la Compagnie pour l'Eclairage des Villes et la Fabrication des Compteurs sont activement traitées à 299 francs, ex-coupon du 7 fr. 50, détaché aujourd'hui.

En Banque, le Johannesburg Investment est recherché à 95 francs.

Les Fonds Etrangers sont bien tenus. L'Italien monte à 101 francs ex-1 à 101,85; la Rente Serbe Unifiée à 89 est ferme à 89 70, ex-coupon de 2 francs. La Bourse de Bruxelles est plutôt ferme, 3 0/0 99,65 Capital National Financière en reprise à 30 francs ainsi que la Dividende International de Tramways à 42,50. Capital Actions d'Anvers 30 et Prix légion Electrique du Gloi e 25. Réalisations sur les valeurs Cotgiat-es.

Nos Chemins de fer restent faibles.

Société de Dotation de la Jeunesse de France

MM. les sociétaires de la « Dotation de la Jeunesse de France » sont informés que le recouvrement des cotisations du mois de juillet courant se fera, pour les membres résidant à Bastia, dimanche prochain 6 juillet, de 9 à 11 heures du matin, au péristyle du théâtre municipal.

Les membres résidant hors de Bastia sont priés d'envoyer leurs cotisations avant le 10 courant, soit à M. Varenne, trésorier, 35, Boulevard Paoli, soit à M. Retali, 13, place Saint-Nicolas. Joindre 0 f 05 pour retour du récépissé.

Il est rappelé à tous que la cotisation pour juillet est de 1 franc par part (article 29 des statuts).

Conformément à l'article 32 des statuts tout retard dans le payement des cotisations est passible d'une amende de 0 fr 10 par mois de retard et par part.

Le Président de la 160e section,
J. RETALI.

Union Vélocipédique de France

Epreuve de 100 kilomètres ouverte à tout coureur muni de la licence de L. U. V. F.

RÈGLEMENT

Art. 1er. — Tout coureur prenant part à cette épreuve est réputé connaître parfaitement le présent règlement et déclare se soumettre sans réserve à toutes les conséquences qui peuvent en résulter.

Art. 2. — L'épreuve est fixée au 27 juillet, le départ sera donné à 4 heures précises du matin, en face de la grille du cimetière. Le parcours est Bastia, Alistro, Bastia.

Art. 3. — Les engagements sont ouverts à partir d'aujourd'hui et devront être adressés par poste à M. Albetrieci, chef consul de L. U. V. F., place de l'Hôtel de Ville (Bastia), ils seront clos le 26 juillet à 6 heures du soir.

Art. 4. — Les engagements devront contenir : 1° la Licence ; 2° le montant de l'entrée qui est fixé à 1 franc pour les Unionistes et à 3 francs pour les indépendants.

Art. 5. — Tout engagement non accompagné du montant de l'entrée ou parvenu tardivement est nul de plein droit.

Art. 6 — Les mineurs ne pourront prendre part à cette épreuve qu'avec une autorisation écrite de leurs parents ou tuteurs.

Art. 7. — La durée maximum de la course est fixée à 5 heures. Avant le départ les coureurs devront signer leur feuille de contrôle.

Art. 8. — Des brassards numérotés seront distribués aux coureurs avant leur départ et un timbre humide sera apposé sur le brassard au virage d'Alistro par les contrôleurs.

Art. 9. — Il sera placé des contrôleurs volants sur tout le long de la route.

Art. 10. — Aucune réclamation ne sera admise si elle n'est pas déposée par écrit et avec une somme de 5 francs entre les mains des commissaires au quart d'heure après la course. Cette somme sera rendue si la réclamation est admise.

Art. 11 — Les coureurs sont tenus de solder tous leurs frais en cours de route les organisateurs ne reconnaissant aucune dette que les coureurs pourraient contracter.

Art. 12. — La plus grande prudence est recommandée aux coureurs, les organisateurs ne prenant aucune responsabilité des accidents dont pourraient être cause ou victime l'un des coureurs.

Art. 13 — Sont autorisés comme service d'entraînement, les motocyclettes, quadricycles et voitures automobiles.

Art. 14. — Les commissaires des courses peuvent appliquer des amendes dans tous les cas suivants :

1° Pour manquement d'égards ou désobéissance aux ordres des officiels, ou attitude scandaleuse au cours de la réunion.

2° Pour arrivée en retard au poteau de départ.

Dans tous les cas l'accès de la course sera refusée au délinquant.

Art. 15. — Les arrivées seront jugées par une seule personne et ses décisions sont sans appel.

Fait à Bastia, le 3 juillet 1902.

Le chef consul pour la Corse,
ANTOINE ALBERTRICI.

SAVON DU CONGO blancheur du teint

Pour les Martiniquais

Le célèbre chanteur russe Charles Gordon est arrivé hier par le paquebot de Livourne et se propose de donner, mercredi, au Casino de la place Saint-Nicolas, un concert au profit des victimes de la Martinique, sous le patronage de M. le Sous-Préfet et de M. le Maire.

M. Gordon a bien voulu nous étaler les certificats qui ornent son album et qui portent la signature de princes, de maîtres, de journalistes, de hauts fonctionnaires, etc. La nature l'a doué, en même temps, d'une voix de ténor et d'une voix de soprano. C'est ainsi qu'il peut affronter toutes les difficultés de l'art et charmer son auditoire par l'étendue et la fraîcheur de son double organe.

C'est une bonne fortune pour les Bastiais que M. Gordon ait songé à visiter notre île, et mercredi la vaste salle du Casino sera certainement trop petite pour contenir toutes les personnes qui désireront entendre et applaudir cet artiste célèbre, dont le talent est avant tout acquis à toutes les infortunes.

Le prospectus envahisseur

Le nombre de facteurs augmente

La hausse des papiers

Un prospectus qui est un chèque

Nos coureurs deviennent de plus en plus voyageurs. Le moindre petit bourgeron dont le nom figure dans un annuaire reçoit du fabricant vingt prospectus pour une lettre. Les annonceurs se refusent même à monter les étages pour nous distribuer ces maudites imprimés qu'ils pleuvent en tas devant leur loge où chacun de nous a le loisir de prendre ce qui lui revient. La conséquence immédiate de cette débauche d'imprimés et de réclames a été l'augmentation du nombre des facteurs et du prix des papiers. La lecture des prospectus nouveaux attrayants est toujours instructive. Certains prospectus se distinguent par une originalité vraiment remarquable. La dernière nouveauté n'est ja prospectus chèque. Voici en quoi il consiste : vous êtes par exemple avocat et un beau matin vous dépouillez votre courrier et trouvez une lettre de la maison X ..., avec un chèque de frs 500 montant de vos honoraires. N'ayant jamais placé pour la maison en question vous retournez le chèque envoyé par erreur. Le courrier suivant vous apporte une nouvelle lettre, où vous êtes félicité de votre acte si loyal, et informé qu'en reconnaissance on vous expédie un petit fût d'excellente fine champagne. En petits caractères, il est ajouté que, vu votre acte si honnête de fil, vous avez compté au prix exemptionnel de..... Nous disons plus haut que les prospectus, les brochures que nous recevons sont instructives. En effet, des brochures extrêmement sérieuses nous sont adressées où il a question un plus haut intérêt sont traitées. Une brochure à devrait mériter toute notre attention, car elles sont remplies d'indices non précieuses. Nous n'en voulons pour preuve que la lettre suivante de Mlle Marie Pirand, passage Louis-Lavauquer, 5 bis, Nantes. On pourra voir par cette lettre, prise au hasard dans un vu unimeux et singulier dossier, que cette personne qui avait essayé en vain de rétablir sa santé compromise doit son salut aux conseils qu'elle a trouvés dans la brochure ci-après :

« Depuis trois ans, j'étais constamment malade. Au début j'éprouvais une grande lassitude, j'étais obligée de me reposer à plusieurs reprises en faisant un travail ménager. Mon appétit devint mauvais, et les mets que j'aime le plus me laissaient indifférents. Mon estomac se dérobait graduellement, si bien que durant ces derniers mois je vomissais fréquemment. Ma respiration et battements de mon cœur devinrent si haletants et le moindre mouvement rapide m'occasionnait des points de côté. Dans mes oreilles se faisait entendre un bourdonnement semblable au son d'une cloche, et dans ma tête je ressentais comme des coups de marteau. Le sommeil m'avait quittée subitement, quoique je fusse, j'avais toujours les mains et les pieds gelés. J'avais employé plusieurs remèdes qui ne m'avaient point soulagée, lorsqu'un jour le facteur me remit une brochure à la page des attestations de gens bien connus de Nantes qui avaient été guéris de la même maladie que moi par les pilules Pink. J'avais entendu parler plusieurs fois déjà très favorablement de ces pilules, aussi je n'hésitai pas à en faire immédiatement l'emploi. Bien m'en a complètement guérie. Je me porte à merveille et suis heureuse de pouvoir en fournir l'attestation. »

Tous ceux qui souffrent d'une maladie ayant pour origine la pauvreté du sang anémie, chlorose, maladies nerveuses, rhumatisme ou faiblesse des nerfs, faiblesse générale, maux d'estomac, et qui emploient les pilules Pink obtiendront des résultats aussi favorables. On peut se procurer les pilules Pink chez Goblin et Cie, pharmacien de 1re classe, 23, rue Bailly, Paris, et dans toutes les pharmacies. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par six boîtes, franco contre mandat-poste.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 1 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 23 à midi : 24 6 heures du soir, + 23 2 Maxima, + 27 3, minima, + 21 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. midi, 767 mm. 6 heures du soir, 765 mm 7mm. — 9 h. du matin S. E. faible

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Vapeur des eaux marin, + 0,47 soir, + 0,40

Pluviomètre, à 9 heures du matin mm.

∴

Mouvement judiciaire

Sont nommés :

Président de chambre à la Cour d'appel d'Alger, M. Patrimonio, conseiller à la même Cour.

Conseiller à la Cour d'appel d'Alger, M. Clavaldini, vice-président du tribunal civil d'Alger.

Vice-président au tribunal d'Alger, M Angeli, juge d'instruction au même siège.

Nous adressons à ces trois compatriotes toutes nos félicitations.

∴

Brevet supérieur

Les compositions écrites pour le brevet supérieur commenceront lundi matin, au Lycée, et être par la rue de la Miséricorde.

Les aspirantes trouveront à notre librairie toutes les fournitures nécessaires.

∴

École d'hydrographie

L'école d'hydrographie de la marine est transférée dans une des salles du rez-de-chaussée du théâtre municipal, partie S. O.

Les cours commenceront lundi, 7 juillet, à 7 heures 3,4 du matin.

∴

Nécrologie

M. Pascal Agostini a succombé subitement dans l'après-midi de mercredi à une congestion. Il se trouvait à sa campagne, et après déjeuner surveillait des travaux d'arrosage. Il dit aux ouvriers qu'il allait monter sur la partie supérieure de la propriété pour détourner l'eau. Les ouvriers attendirent quelque temps, puis ne le voyant pas revenir, se dirigèrent vers l'endroit où il devait se trouver. Arrivés là leur consternation fut grande. M. Agostini était étendu par terre, une petite bêche à la main. Ils s'empressèrent de le secourir, mais tout fut inutile ; la congestion avait été foudroyante.

M. Pascal Agostini était doué d'une intelligence et d'une activité peu communes. Nous lui devons quelques articles d'art et de variétés et des poésies qui ont été très goûtés. Artiste consommé, il a dirigé pour une grande part les études musicales de ses filles et en a fait deux musiciennes des plus distinguées. Il était aussi très passionné pour l'agriculture, et quoique assez avancé en âge il ne cessait pas de diriger personnellement les travaux du beau domaine qu'il avait créé près de Bastia, et où il a fait une fin si malheureuse.

La levée du corps a été faite dans la matinée et les obsèques ont eu lieu à Cervione où le corps a été inhumé dans le caveau particulier de la famille.

Nous offrons à Madame et à Mesdemoiselles Agostini, si cruellement frappées par un malheur aussi grand qu'imprévu, l'expression de nos respectueuses condoléances.

∴

Nouvelles maritimes

M. Tugnoli sur de 1re classe Arrighi de Casanova débarqué du *Jauréguiberry*, est dirigé sur Cherbourg.

— Les gardes-consigne de 2e classe Fondacci, Ottavy et Bezziconi sont proposés pour le grade de garde consigne de 1re classe.

∴

Pèlerinage

Dimanche prochain, 6 courant, à l'occasion de la fête du Précieux Sang, pèlerinage annuel du Tiers-Ordre à Notre-Dame de La Vasina.

Départ des pèlerins du couvent de Capannelle à 4 heures du matin, réunion à Miomo d'où l'on partira processionnellement, messe de communion générale à 6 heures.

Les personnes qui ne font pas partie du Tiers-Ordre pourront se joindre aux Tertiaires.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

∴

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXIV (Suite)

— Lève-toi sur-le champ, répéta Gerfaut, il faut que je te parle.

Il y avait quelque chose de si grave et de si pressant dans l'accent avec lequel Gerfaut prononça ces paroles, que Marillac, sans plus discuter, se leva et se mit à s'habiller précipitamment.

— Qu'est-ce donc ? demanda-t-il en passant sa robe de chambre, tu as l'air d'un cinquième acte de mélodrame.

— Mets une redingote et des bottes, dit Octave il faut que tu ailles à la Fanconnerie. On est habitué à te voir sortir de grand matin depuis tes rendez-vous avec Reine, et...

— C'est vers cette pastourelle que tu m'envoies ! interrompit vivement l'artiste, qui commença à se déshabiller ; en ce cas, je me ressouche. Assez de bucoliques comme ça.

— Je me bats dans quelques heures avec Borgenheim, dit Gerfaut à demi-voix.

— Stupéfide ! s'écria Marillac après avoir fait deux pas en arrière, et il resta immobile comme une statue.

Sans perdre de temps en explications superflues, son ami lui raconta brièvement les événements de la nuit.

— Maintenant, dit-il, j'ai besoin de toi ; puis-je compter sur ton amitié ?

— A la vie et à la mort ! répondit Marillac ; et il lui serra la main avec l'émotion que le plus brave éprouve à l'approche du danger dont est menacée une personne qui lui est chère.

— Ceci, reprit Gerfaut en lui remettant un des papiers qu'il tenait, est une note pour toi, tu y trouveras mes instructions détaillées ; elle te servira de guide selon les circonstances. — Ce papier cacheté sera déposé par toi au parquet de la cour royale de Nancy, dans le cas prévu et expliqué par la note que je viens de te donner. — Enfin, cette feuille-ci est mon testament Je n'ai pas de parent à un degré très-proche ; c'est toi qui je fais mon héritier.

— Que je sois académicien si j'accepte ta succession ! interrompit l'artiste d'une voix mal assurée, et il détourna la tête pour cacher un accès de sensibilité déplacé, selon lui, dans une circonstance aussi sérieuse.

— Ecoute-moi ; je ne connais pas de plus honnête homme que toi, et c'est pour cela que je te choisis. Avant tout, ce legs est un fidéi-commis. Je te parle en ce moment dans la supposition d'événements qui, très probablement, n'arriveront jamais, mais enfin je dois tout prévoir. J'ignore les conséquences que ceci peut avoir sur le sort de Clémence ; sa tante, qui est très austère, peut se brouiller avec elle et la priver de sa succession ; sa fortune personnelle n'est pas, je crois, considérable, et je ne connais pas les classes de son contrat de mariage. Elle peut donc se trouver tout à fait à la merci de son mari, et c'est ce que je ne saurai souffrir. Sa fortune est donc un dépôt que tu tiendras en tout temps à sa disposition. J'espère qu'elle m'aime assez pour ne pas refuser un service dont ma mort aura détruit l'inconvénance.

— A la bonne heure ! dit Marillac ; je l'avouerai que l'idée d'hériter de toi me serrait le cou comme un nœud coulant.

— Je te prie, cependant, d'accepter mes droits d'auteur. — Tu ne peux refuser cela, continua Gerfaut avec un demi sourire ; ce legs rentre dans le domaine de l'art. A qui veux-tu que je le laisse si ce n'est à toi, mon Patrocle, mon fidèle collaborateur.

L'artiste fit plusieurs tours dans la chambre, d'un air très agité ?

— Je voudrais, s'écria-t-il, que tous les drames et tous les vaudevilles présents et futurs fussent au fond de la Seine, et que ce duel n'eût pas lieu. — Au reste, en cas de malheur, j'accepte ton legs. Je le considérai à faire une édition complète de tes œuvres, — grand format, — à cadencer le Châteaubriand.

Gerfaut l'arrêta au milieu de sa promenade, et lui serra la main en souriant.

— Brave garçon ! dit-il, tu crois toujours à la gloire. En vérité je ne songeais guère à la mienne, cependant je suis reconnaissant de ton idée. Si tu accomplis cette bonne œuvre de m'éditer en grand complet, mets en frontispice mon portrait par Devéria. Les deux autres sont des horreurs dont je rougis. Je ne voudrais pas que la postérité, admiratrice de mon génie, se mît en tête que j'étais laid comme Pélisson.

La moquerie de ces paroles redoubla l'émotion et la tristesse de Marillac.

— Et dire, s'écria-t-il, que c'est moi qui ai sauvé la vie à ce brigand de Borgenheim ! — S'il te tue, je ne me le pardonnerai jamais. Mais aussi je t'avais bien dit que cela finirait d'une manière tragique.

— Qu'allait-il faire dans cette galère ? n'est-ce pas ? Que veux tu ? Nous courons après le drame : en voilà. Ce n'est pas pour moi que je suis inquiet, c'est pour elle. Malheureuse femme ! Un duel, c'est une pierre qui peut tomber sur la tête d'un homme vingt fois par jour ; il suffit d'un fat qui vous heurte ou d'un maladroit qui vous marche sur le pied ; mais elle..., pauvre ange !... Je n'y veux pas penser. J'ai besoin de ma tête et de mon cœur. Le jour grandit ; il n'y a pas un instant à perdre. Tu vas descendre aux écuries ; tu selleras toi-même un cheval, si aucun domestique n'est levé ; tu te rendras, comme je te l'ai dit, à la Fanconnerie, j'ai vu une chaise de poste dans la cour de l'auberge, tu la feras atteler, et tu iras attendre tout le jour derrière le plateau de Montigny. Tu trouveras, d'ailleurs, tout ce que tu dois faire expliqué en détail dans la note que je t'ai remise. Voilà ma bourse ; je n'ai pas besoin d'argent.

(*A suivre*).

ASTHME ET CATARRHE GUÉRIS PAR LES CIGARETTES ESPIC

Les membres participants de la Société de secours mutuels de Sainte Dévote sont avisés que les 6 et 13 courant aura lieu la perception, au bureau social, de 9 à 11 heures.

Prière aux retardataires de se mettre en règle.

Le Trésorier, RAIBALDI.

∴

Prévoyants de l'Avenir

Demain dimanche, 6 juillet, de 9 h. demi à 11 heures, à la Mairie paiement des cotisations. Admission des nouveaux membres. Amende de rigueur pour les retardataires.

Le Comptable, M. DONZELLA.

∴

Au port

Le vapeur *Africa*, cap. Aregno, est arrivé de Livourne avec 5 passager et 45 tonnes et est reparti pour Porto Torres.

— Le vapeur *Beryl*, cap. Campbell, est arrivé de Livourne.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Lacoste, est arrivé de Marseille, avec 121 passagers et 195 tonnes et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Franceschi, est arrivé de Livourne et avec 6 passagers, et est reparti pour Nice.

∴

A vendre

Cabine de plage.

S'adresser au bureau du journal.

— Une barque portée 4 mètres de longueur avec son grément.

S'adresser aux Docks généraux Bastia.

∴

Vient de paraître

Fleurs de Mort, de M. René Sangy. Cet ouvrage sera mis en vente demain à notre librairie.

∴

A louer

Un appartement de 10 pièces au 3e étage, boulevard Paoli, au dessus des magasins Ciambelli.

S'adresser au bureau du journal.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Pellissier Catherine-Zélie-Angèle.

DÉCÈS.

Didier Emile, marié, 52 ans de Bar le Duc, (Meuse).

Giovacchini Elise, veuve, 44 ans, de Canale di Verde.

Rossi Louise, mariée, 38 ans, de Sarzana.

Olivieri Xavier, 30 jours, de Bastia.

Martin Fernande, 5 mois, de Marseille.

Tribunal de Commerce de Bastia

Faillite H. Ferrand et Cie

Sont invités à produire dans le délai de vingt jours leurs titres de créance accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes à réclamer ; les créanciers de la faillite H. Ferrand et Cie dont le siège est à Bastia, entre les mains de M. Massimi, syndic, au greffe du Tribunal, pour, en conformité des articles 493 du Code de Commerce et 11 de la loi du 4 mars 1889, être procédé à la vérification et à l'admission des créances qui commenceront immédiatement après l'expiration de ce délai.

Le Greffier, TOMASI.

OREZZA-LES-EAUX
Villa Granajola
Réouverture le 1er juillet
Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.
Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.
L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.
Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.
Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

BOURSE DE PARIS

	3 juillet	4 juillet
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.70	101.55
— 3 p. 0/0 nouveau	100.10	100.35
— 3 1/2 0/0	102 12	101.90

Dépêche Télégraphique Spécial Service Télégraphique de la Dépêche de Bastia

Ecole de Saint-Cyr

Sur la seconde liste des candidats à l'Ecole spéciale militaire admis à subir les épreuves du 2e degré du concours de 1902, nous relevons les noms ci-après :

MM. Bigiotti,
Carli,
Chiappini,
Ferracci,
Leandri,
Minucci,
Santini.

NOUVELLES MILITAIRES

Transfèrement d'une brigade de gendarmerie

Par décision ministérielle, la brigade de gendarmerie de Saint-André-de-Bozio sera transférée à Alando.

Eaux et Forêts

Sont nommés gardes domaniaux des eaux et forêts en Algérie :

M. Martinaggi, ex adjudant au 1er régiment de tirailleurs algériens, demeurant à Tavera ;

M. Valery, ancien sous-officier, demeurant à Calvi.

La Conversion

On s'entretenait bien depuis quelques jours, à la Bourse, de l'intention du ministre des finances de réaliser la conversion du 3 et demi, qui procurera à l'Etat une économie de plus de 30 millions. Mais on croyait que le projet de loi n'aurait été déposé qu'à la rentrée d'automne.

C'est donc presque avec surprise qu'on a appris aujourd'hui que l'opération avait été décidée en conseil des ministres et que la discussion du projet de loi aurait lieu avant la séparation du parlement.

Tous les financiers ne sont pas d'accord sur la nécessité de cette opération.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Notre ministre à Pékin

Le ministre des Affaires étrangères a soumis à la signature présidentielle le décret nommant M. Dubail, ministre plénipotentiaire, aux fonctions de ministre de France à Pékin, en remplacement de M. Beau.

Le Congo et le Chari

Le ministre des Colonies a fait signer le décret modifiant l'organisation administrative de nos territoires du Congo et du Chari.

Conversion du 3 1/2

Le ministre des Finances a annoncé qu'il déposera mardi, à la Chambre le projet de loi portant conversion du 3 1/2 en 3 pour cent.

L'économie réalisée sera d'environ 35 millions.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Le roi d'Italie en Russie

Le roi d'Italie partira mardi ou mercredi pour la Russie où il passera trois jours.

Il paraît certain que le tsar rendra cette visite dans le courant d'octobre.

Les Morts du Jour

M. Hervé Faye

M. Hervé Faye, membre du bureau des longitudes et de l'Institut, célèbre astronome, ancien ministre, a succombé cette nuit.

Né le 5 octobre 1814, il entra à l'Ecole polytechnique d'où il sortit avant d'avoir achevé les deux années d'études pour se rendre en Hollande et se livrer à l'industrie.

Le 22 novembre 1843, il découvrit une planète qui prit son nom ; en 1846, il fut élu membre de l'Académie des sciences.

Recteur de l'Académie de Nancy en 1854, inspecteur général de l'Université, il fut désigné comme professeur d'astronomie, à l'Ecole polytechnique en 1873.

Elu député dans le 16e arrondissement de Paris, en 1876, contre M. Marmottan, il fut choisi par le maréchal de Mac-Mahon, pour remplacer M. Brunet, au ministère de l'instruction publique.

Après avoir quitté le ministère, M. Faye fut nommé inspecteur général de l'enseignement supérieur et membre du bureau des longitudes.

M. Faye était grand officier de la Légion d'honneur.

EN ANGLETERRE

LA SANTÉ d'Edouard VII

La santé du roi est rassurante, les inquiétudes de la famille se sont calmées, il ne reste plus qu'à suivre avec patience la convalescence.

Les médecins espèrent maintenant une guérison complète et son rétablissement prochain.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Darbot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Election d'un secrétaire

Il est procédé au scrutin pour l'élection d'un secrétaire, en remplacement de M. Bourgeat, décédé.

M. Girard, sénateur des Deux-Sèvres, est élu.

LE SERVICE DE DEUX ANS

Suite de la 1re délibération : 1. sur la proposition de loi de M. Rolland, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active ; 2. sur la proposition de loi de M. le comte de Thévenoc, tendant à diminuer progressivement le temps d'incorporation sous les drapeaux et à réduire à une durée minimum de une année le service actif ; 3. sur la proposition de loi de M. le vicomte de Montfort, tendant à modifier la loi de recrutement du 15 juillet 1889 et à réduire progressivement à deux années la durée de temps du service actif.

La discussion continue sur l'article 2 qui est ainsi conçu :

Article 2.

Article 2 : « Le service militaire est égal pour tous, hors les cas d'incapacité physique. Il ne comporte aucune dispense. Il a une durée de 25 années, et il s'accomplit selon le mode déterminé par la présente loi. »

M. Prevet demande le maintien, dans le projet de loi en discussion, du 1er paragraphe de l'article 21 de la loi de 1889, accordant la dispense aux aînés d'orphelins de père et de mère, ou à l'aîné d'orphelins de mère dont le père est légalement absent.

M. Prevet estime qu'il doit être fait exception dans la nouvelle loi en faveur des deux catégories de jeunes gens visés dans ce paragraphe.

M. Milliès-Lacroix défend l'amendement de M. Prevet.

Après de longues considérations, l'orateur demande la dispense pour tous les soutiens de famille.

M. Milliès-Lacroix espère, en terminant, que le Sénat prendra son amendement en bonne considération.

Le ministre de l'instruction publique

insiste pour la suppression de toutes les dispenses, pour les soutiens de famille comme pour les autres. Il vaut mieux que les soutiens de famille fassent deux ans avec une allocation de secours, qu'un an sans aucune indemnité.

MM. Prevet et de Trévenoc déclarent se rallier à l'amendement de M. Milliès-Lacroix.

Le ministre de la guerre

insiste pour le rejet de cet amendement et demande purement et simplement le vote du texte de l'article 2.

La division

Plusieurs membres demandent la division de cet article.

La 1re partie de l'article, portant que : « Le service militaire est égal pour tous, sauf les cas d'incapacité physique » est adopté par mains levées.

On met ensuite aux voix l'addition de M. Milliès-Lacroix, ainsi conçue :

« . . et sauf la situation indispensable de soutiens de famille. »

Cette addition est repoussée par 166 voix contre 116.

La 2e partie de l'article : « . . le service militaire ne comporte aucune dispense et a une durée de 25 ans » est adoptée par 175 voix contre 74.

L'ensemble de l'article est adopté par 176 voix contre 114.

Suite de la discussion mardi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Chambon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Fermeture DES ÉCOLES CONGRÉGANISTES

Discussion de l'interpellation de M. Denys Cochin sur l'exécution du décret relatif à la fermeture des écoles congréganistes.

M. Cochin

demande sur quoi le gouvernement s'est fondé pour justifier la mesure violente qui a été prise, et discute les décisions du conseil d'Etat ainsi que les interprétations différentes, données par le gouvernement au texte de loi.

L'orateur examine ensuite, dans quelles conditions les établissements visés ont été ouverts.

Il fait remarquer que les avis du conseil d'Etat n'ont pas encore force de loi et que les instituteurs communaux ont parfaitement le droit de devenir des instituteurs privés. Il revendique pour eux les principes de liberté inscrits dans la constitution.

Tout cela ne s'explique que par le but que l'on poursuit, celui d'arracher toute idée chrétienne du cœur des enfants, mais il espère que, quoi que l'on fasse, on n'y parviendra pas.

M. l'abbé Gayraud

soutient que le président du conseil a interprété de la façon la plus arbitraire les avis du conseil d'Etat. Les dispositions du décret du 27 juin dernier ont été appliquées brutalement dans de nombreux départements. On n'a eu aucun égard pour certaines situations.

M. de Ramel

intervient à son tour dans le débat et établit que les propriétés privées ont été violées. On a dépouillé des citoyens de leurs propriétés sans leur permettre de recourir devant les tribunaux.

Le président du Conseil

répond que l'on a fondé de nombreuses écoles congréganistes sans autorisation. Le péril clérical a pris ainsi une extension qui a appelé l'attention du gouvernement.

Le gouvernement a frappé les congrégations qui refusaient de demander l'autorisation que le conseil d'Etat avait jugé indispensable. Le gouvernement résolut alors de briser toute résistance et de faire triompher l'esprit de la Révolution. Le parti républicain ne fera pas faillite. La loi a d'ailleurs été appliquée avec toute la modération possible. Mais il faut que l'on sache que cette mesure sera suivie de plusieurs autres, car le gouvernement est décidé à assurer la victoire de la société civile sur l'obédience monacale. (Applaudissements répétés).

L'affichage

Plusieurs membres demandent l'affichage du discours de M. le président du conseil.

Cette proposition est adoptée par 309 voix contre 218.

M. Du Halgouet

proteste contre les mesures prises par le gouvernement.

M. Ollivier

parle dans le même sens.

Ordre du Jour

La discussion étant close, le président met aux voix l'ordre du jour suivant qui a été déposé par M. Dubief et qui est ainsi conçu :

« La Chambre approuvant la déclaration du Gouvernement, et confiant sur sa fermeté pour assurer l'exécution de la loi sur les associations et la défense nécessaire des droits de l'Etat laïque, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour est accepté par le gouvernement.

M. Ribot proteste contre cet ordre du jour.

Le scrutin est ouvert et donne les résultats suivants :

Nombre de votants . .	543
Majorité absolue . . .	272
Pour l'adoption. .	333
Contre.	210

Cet ordre du jour est adopté.

La séance est levée et renvoyée à lundi.

Cessation de commerce pour cause de départ
La Maison FORGIOLI, Boulevard Paoli, 53, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.
Toute vente sera faite au comptant.

OREZZA-LES-EAUX
Grand Hôtel de la Paix
STAZZONA
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouverture le 1er juillet
Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.
Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »
Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 7 Juillet
Pour LIVERPOO .
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet

Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei** et **Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pinéto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et **Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres.

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Barge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïque et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en Barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani Bastia
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Stock
Ce soir distribution d'Ecentails

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Valdoce*. Nouveau Port, Bastia

Maison GEMPP PERNOD

La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Edouard Pernod, à Lunel, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner la Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L. N. Mattei et Cie pour toute la Corse.
La vaste et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.
Prix de la bouteille de litre à la consommation de douze 2 francs 30 verre compris.
Fort remise aux négociants par quantité de dix caisses.

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie des Mirandes**
Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, à 0/0. Achat de Valeurs Détenues non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

VACHERIES A CÉDER

1° Près Paris, riche localité, 25 vaches, 300 litres de lait à 40 cent. Bénéfices annuels 10.000 fr. On traitera avec 12.000 fr. comptant ou garanties.
2° Banlieu-Ouest, 10 vaches, 150 litres à 40 c. vendus dans la localité, 7.000 fr. comptant suffisent pour traiter. S'adresser à M. Vimont, 37, Bd St-Martin, Paris (16e année), bien à payer.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'Etat à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF
DÉCOUPAGE sur bois p. hommes, messieurs à main et à pédale portatives. fournitures diverses, bois choisis, dessins français et belges. Envoi franco du Catalogue illus. BAUCHE - B. d. Marbeuf, 1 à MARSEILLE

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Posit. ass. de 8.000
dans Mes Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser Maillard, rue Lafitte, 48.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 45 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2

Ste Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Edition) 2 fr

EN VENTE :
AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de CASTETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

LE SEUL
Journal illustré des Dames qui publie environ neuf gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littérature saine et le meilleur marché entre tous
(8 francs l'an)

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude
Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, 10 Paris, 27

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE
PRÉSERVATIF contre **ÉPIDÉMIES**
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS
ANÉMIE 20 JOURS

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne
Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de ses clients et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.
Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : celles pour une personne, de *3 à 4 francs*, celles pour deux, de *5 à 7 francs* y compris la lumière à l'électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.
P. CIANFANELLI

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE
MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moelle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
par le SIROP de HENRY MURE
SOLUTION HENRY MURE
RÉSULTATS SURPRENANTS ET SOUVENT INESP�ÉRÉS
MÊME SOLUTION ARSÉNIÉE et CRÉOSOTÉE

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.
Demandez partout LA CÉDRATINE
Liqueur apéritive, digestive et antidiabétique dont l'usage journalier est salutaire, facilite toutes les fonctions

27e ANNÉE — DIMANCHE 6 JUILLET 1902 — N° 163

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00327
BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Précieux Sang.
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 4 h. 01 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Benoît XI.

5 Juillet

Les Curiosités de la Semaine

La guerre à l'alcool. Nouvelle et longue discussion, à l'Académie de médecine, où M. Vallin, secrétaire annuel, a commenté le rapport de M. Laborde, qui conclusit à la prohibition des liqueurs à base d'essences toxiques.

Après un échange d'observations présentées par MM. Gautier, Pouchet et Laborde, les conclusions du rapport de ce dernier ont été renvoyées à la commission spéciale en la priant d'apporter, pour enrayer le fléau de l'alcoolisme, une solution pratique et logique dans le plus bref délai possible.

Pourvu, maintenant, que le fameux rapport ne subisse pas le sort de ceux qui l'ont précédé, sur la même question, morts étouffés dans le sein de la commission spéciale !

Contre la tuberculose. Le président de la République a reçu mardi le professeur Brouardel, qui est venu l'entretenir du développement croissant de l'Œuvre générale des dispensaires antituberculeux et des cures d'air populaires de Paris et des départements.

Cette œuvre que dirige avec tant de dévouement le docteur Léon Bonnet, vient d'installer à Paris la seconde série de ses établissements philanthropiques. Il y en a huit qui sont actuellement ouverts.

A la faveur des ressources exceptionnelles dont elle va disposer, l'Œuvre générale compte compléter le réseau des dispensaires parisiens et créer en province de nouveaux établissements dans les trois zones principalement décimées par la tuberculose : le Nord, l'Ouest et la vallée du Rhône. Les autres régions de la France seront pourvues, avant un an, de dispensaires antituberculeux sur le même modèle.

Alexandre Dumas, dont la ville de Villers-Cotterets va dans quelques jours célébrer le centenaire, se vantait d'être venu à Paris avec un unique louis de 20 francs qu'il avait placé sur sa cheminée dans une sorte de petite sébile en bois.

Durant toute son existence, le célèbre romancier garda l'habitude de confier son argent de poche à cette curieuse tirelire mise toujours au même endroit.

Le jour de sa mort, de nombreux amis se pressaient à son chevet, et on essayait en vain de le rassurer sur l'issue de sa maladie.

Tout à coup Dumas se souleva péniblement, et montrant la sébile :

— Combien contient-elle, questionne-t-il ?

— Deux louis, répond quelqu'un après avoir vérifié.

L'écrivain parut songeur durant quelques secondes, comme si toute sa vie était évoquée devant lui, puis il s'affaissa en murmurant :

— Enfin, j'aurai toujours doublé mon capital...

L'Ecole centrale qui doit défiler, le 14 juillet à Longchamp, n'en est pas à ses débuts militaires.

Elle a déjà fait ses preuves, et elle les a faites héroïquement.

Lors de la guerre franco-allemande les élèves de Centrale s'engagèrent, marchèrent comme gardes mobiles et essuyèrent le feu plusieurs fois.

Cinq de ces braves jeunes gens, auxquels s'étaient joints d'anciens camarades, tombèrent pour la patrie sous les balles prussiennes, et il faut retenir leurs noms. Ce furent Renouard de Bussière, Fiderevoye, Pocard Kerler, Desnoyers et Prevel.

Un autre, qui leur a survécu, mais qui se battit aussi vaillamment qu'eux, fut décoré pour sa belle conduite. C'est M. Hegelbacher, qui est aujourd'hui précisément le sous-directeur de l'Ecole centrale.

A propos du congrès de la meunerie, sait-on qu'il existe en Italie un impôt sur la *mouture*, c'est-à dire sur la manière ou sur l'action de moudre le blé ?

Il y a dans chaque moulin des compteurs analogues à ceux que nous possédons pour le gaz ou l'électricité, de manière qu'il soit possible aux agents du fisc de calculer proportionnellement à la quantité de grain moulu, les sommes dues par les meuniers.

Disons, d'ailleurs, que cette installation est très impopulaire. On la maintient, néanmoins, car elle est pour l'Etat la source de gros bénéfices. Les recettes totales de l'impôt furent, de 1869 à 1872, de 148 millions de francs environ.

Malgré le système de perception dont nous venons de parler, de nombreuses fraudes ont lieu et l'on peut évaluer à onze millions les nombreuses contraventions dressées annuellement aux meuniers qui veulent tromper le fisc.

Un joli coup de fusil. M. Fortin, cultivateur à Manigod, a abattu un aigle royal, mesurant près de deux mètres d'envergure. Ce magnifique oiseau a été apporté à Annecy pour être empaillé.

L'aigle royal, sans y être commun, se voit assez souvent dans les Alpes françaises. Le musée d'Annecy en possède deux magnifiques spécimens, l'un tué aux environs de Thônes, l'autre capturé au col du Bonhomme et gardé vivant pendant deux ans par M. Gay, propriétaire à Annecy, place Carnot.

TIPHAIGNE.

ÉPHÉMÉRIDE DES CORSES

6 Juillet 1644. — Galeas de Campofregoso, comte de Corse, accorde à la commune et aux habitants de Saint-Florent, de nombreuses franchises et immunités en récompense du dévouement qu'ils lui ont montré.

Cette charte fut confirmée 26 ans plus tard par le fils de ce seigneur, Thomas de Campofregoso.

MUSIQUE MILITAIRE

MUSIQUE SAINT-NICOLAS

Programme du 6 juillet, à 8 h. 1/2

1. Le Commandeur,	Mastio.
2. Cavalleria Rusticana,	Mascagni.
3. Amoretten Tanze,	Gung'l.
4. Guillaume Tell,	Rossini.
5. Diane-Polka,	Carlo.

Le Chef de Musique, C. MOCLINER.

Nos Exportations

Marchandises exportées de Bastia sur Nice pendant le mois de juin 1902.

Nature	Unité	Quantités
Chevaux	tête	33
Peaux brutes	kilog.	2 240
Poissons frais	id.	300
Fruits de table et secs	id.	9.418
Légumes frais	id.	4.700
Charbon de bois	1.000 k	151
Ecorce à tan	kilog.	12.900
Huile d'olive	id.	9 300
Vin	litre	420
Eau minérale	kilog.	160
Autres produits	id.	9 561

La quantité des marchandises exportées est représentée par 234 tonnes.

Avant la Conquête

La *Revue critique d'histoire* publie la notice suivante sur une des dernières publications de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse :

Le nouveau volume du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse (XXIe année, fascicules 244-247, janvier juillet 1901, Bastia, Ollagnier) est, cette fois encore, l'œuvre du savant abbé Letteron. L'infatigable chercheur y publie la Correspondance des agents du France à Gênes avec le ministère du 28 février 1730 au 30 décembre 1741. Tous les documents qu'il donne ont été tirés des archives du ministère des affaires étrangères. Ce sont des lettres de nos envoyés, notamment de M. de Campredon, et des réponses de Maurepas, Angervilliers, Amelot, qui indiquent à l'agent les résolutions du Conseil royal.

L'éditeur dit fort bien dans sa trop courte introduction que le lecteur corse éprouvera, en parcourant ces documents, quelque chose de l'émotion et de la fierté que ressentirent les Athéniens à la représentation des *Perses* d'Eschyle : « Transportés d'Athènes à Suse, les vainqueurs de Salamine et de Platée contemplaient avec un orgueil légitime le deuil et la désolation que leur bravoure avait portés au sein des familles perses et jusque dans le palais du Grand Roi. » De même le lecteur corse se croira transporté à Gênes.

La correspondance reproduite par M. Letteron montre presque au jour le jour les difficultés de tout genre dans lesquelles se débat la République génoise, le désarroi qui règne dans ses Conseils, les infinies disputes et l'incapacité absolue de ses sénateurs, sa politique faite de détours et de faux fuyants, la terreur folle de ses soldats qui se réfugiaient dans les églises plutôt que de s'embarquer pour la Corse.

L'historien trouvera dans le volume nombre de renseignements intéressants sur la campagne à laquelle s'attache le nom de Wachtendonck, sur le roi Théodore, sur la mission de M. de Boissieux. Il faudrait relever au passage plusieurs appréciations curieuses. C'est ainsi que le vice-consul de France à Bastia, d'Angelo, écrit à Campredon, que les che's corses ont élu un roi de carnaval (le baron de Neuhoff) pour n'être pas inquiétés par les puissances étrangères, pour « avoir la bride sur le col » (p. 277). C'est ainsi que s'agite déjà dans les délibérations du ministère et dans le monde de nos diplomates la question de la Corse. Faut-il occuper l'île pour quelque temps ou la garder à jamais ?

« C'est, écrit Campredon à Maurepas (p. 389), un pays excellent, mais il ne sera jamais d'aucune utilité aux Génois par le défaut de leur gouvernement, fruit d'un esprit de rapine, dont il est impossible qu'ils se corrigent. Il serait bien à souhaiter qu'il leur prît envie de s'en accommoder avec le Roi. Quel relief la possession de cette île ne donnerait-elle pas à la couronne de France ! » M. de Boissieux fait les mêmes réflexions : « Rien, dit-il au cardinal Fleury, n'est si digne de votre piété que l'état affreux où ce malheureux pays est réduit ; quelle félicité pour lui, si le Roi voulait le mettre au nombre de ses provinces ! J'assure Votre Eminence que ce ne serait pas une des moindres par sa position et la quantité de soldats et de denrées qu'elle fournirait » (p. 441). Ajoutons, en terminant, que nous avons trouvé dans cette publication la source authentique du mot célèbre d'un Génois sur la Corse : « Un jour, rapporte M. de Jouville (p. 487), le secrétaire de la République me dit qu'il serait à souhaiter que cette île pût être quelques jours sous l'eau pour en faire périr tous les habitants. »

A. CAHUET.

M. LE SUBSTITUT FLACH

Le dernier mouvement judiciaire comprenait la nomination de M. Georges Flach, substitut du procureur de la République à Dax, com-

131 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXIV (Suite)

Marillac mit la bourse dans sa poche, et les papiers dans son portefeuille ; il boutonna ensuite sa redingote jusqu'au menton, et s'enfonça sur les oreilles une casquette de voyage. Sa contenance, à la fois douce et déterminée, annonçait un état d'exaltation qui dédaignait pour le moment les théories pacifiques dont il avait fait l'exposé quelques jours auparavant.

— Compte sur moi comme sur toi-même, dit-il avec énergie. Si cette pauvre petite femme se vient jeter dans mes bras, je te promets de lui servir fidèlement d'écuyer. Je la conduis où elle voudra ; en Chine, si elle le demande, quand toute la gendarmerie du royaume servirait à ses trousses. Et si le Burgenheim te tue, et qu'il coure après elle, il y aura des poignards.

En disant ces mots, il prit sur la cheminée son stylet et deux petits pistolets, qu'il mit dans ses poches, après avoir examiné la pointe de l'un et les capsules des autres.

— Adieu ! dit Gerfaut.

— Adieu ! répéta l'artiste, dont l'agitation extrême contrastait avec le calme de son ami. Sois tranquille, je réponds d'elle, — et je ferai ton édition complète. — Mais quelle idée d'avoir accepté un duel aussi bizarre ! A-t-on jamais vu se battre au fusil ! il n'avait pas le droit d'exiger cela.

— Dépêche-toi ; il faut que tu sois parti avant que les domestiques se lèvent.

— Embrasse-moi, mon pauvre garçon, reprit Marillac les larmes aux yeux ; ce n'est pas vieil ce que je fais là, mais c'est plus fort que moi... Oh ! les femmes ! je les adore sérieusement ; mais en ce moment je suis comme Néron, je voudrais qu'elles n'eussent qu'une tête.... C'est pour ces poupées-là que nous nous faisons tuer !

— Tu les maudiras en route ! reprit Octave, impatient de le voir partir.

— Oh ! sacrebleu oui. — Elles peuvent se flatter de m'inspirer en ce moment une haine carabinée..... Et notre drame ; — un vrai chef-d'œuvre de drame !

— Ne fais pas de bruit, dit son ami, en ouvrant la porte avec précaution.

Marillac lui serra la main une dernière fois, et sortit. Au bout du corridor, il s'arrêta et revint sur ses pas.

— Surtout, dit-il en passant la tête dans l'entre-bâillement de la porte, pas de procédés absurdes. Songe qu'il faut que l'un de vous deux reste sur le carreau, et que si tu le manques, il ne te manquera pas. Prends ton temps... ajuste... et... feu, comme sur un lapin !

Après cette dernière recommandation, il s'éloigna ; et dix minutes après, depuis la chambre où il était resté, Gerfaut l'aperçut sortant de la cour du château, de toute la vitesse des quatre jambes de Bèwerley.

XXV

Le soleil le plus radieux qui puisse dorer un beau jour de septembre, s'était levé sur le château. A l'entour, la vallée lavée par l'orage, s'était fraîche et riante comme une jeune fille qui sort du bain. Ses rochers semblaient un bandeau d'argent autour de son front ; ses bois, un manteau vert drapé sur ses épaules. Les terres labourées qui encadraient leurs frangés, en faisaient ressortir le relief par le contraste d'un fond sombre. Quelques bouts, de l'espèce vigoureuse que peint Brascassat, animaient çà et là les prairies de leurs groupes fauves et ruminants ; les oiseaux séchaient, aux cimes des arbres, leurs ailes mouillées par la pluie ; et les joyeux gazouillements de la feuillée répondaient par un cacquetage continuel aux graves mugissements dont retentissaient les pâturages.

Un mouvement inaccoutumé se faisait remarquer dans les cours du château. Les domestiques allaient et venaient d'un air affairé, tandis que les chiens, accouplés, exécutaient un concert d'abois désordonné, et que les chevaux, partageant ce pressentiment instinctif, piétinaient avec ardeur, et cherchaient à arracher leurs brides des mains du palefrenier qui les gardait. Plus loin, une troupe de paysans des fermes, armés de longs bâtons, buvait gaîment le coup du matin à la santé du maître ; dans un coin quelques enfants s'exerçaient à coups de gaule, avec la turbulence de leur âge, pour se préparer aux plaisirs de la chasse aux sangliers.

L'ordre du départ vint mettre un mouvement toute cette troupe inquiétante et joyeuse. Les traqueurs, sous la conduite d'un piqueur expérimenté, sortirent de la cour et gagnèrent les bois des Marves par les sentiers du parc qui abrégeaient le chemin. Un valet de chiens prit les devants avec la meute, en suivant l'allée de platanes. Bientôt une petite troupe de chasseurs, composée à peu près des mêmes personnages que nous avons déjà mis en scène, descendit le perron, conduite par le maître du château. Les uns montèrent sur les chevaux qui les attendaient, le reste sur un char découvert, à plusieurs bancs. Au même instant la figure rose d'Aline parut à l'une des fenêtres, et à un autre étage le majestueux visage de mademoiselle de Cirandeuil, qui ne dédaignait pas de souhaiter aux chasseurs une heureuse journée. Après avoir salué galamment les deux femmes, la troupe sortit du château au bruit de la trompe de chasse qui sonnait joyeusement le départ.

Le baron, assis sur sa selle dans l'attitude martiale qui lui était habituelle, son fusil de chasse en bandoulière, et un cigare à la bouche, allait de l'un à l'autre et parlait à chacun d'un ton de plaisanterie qui n'eût laissé soupçonner à personne ses secrètes pensées. S'il était parvenu à composer son maintien de manière à tromper l'œil du plus clairvoyant, il n'avait pu dissimuler entièrement les stygmates qu'imprimait à la physionomie les passions violentes : sa figure était beaucoup plus pâle que de coutume, et ses traits portaient les traces de deux nuits de douloureuse insomnie.

(A suivre).

me substitut du procureur de la République à Avignon.

Il nous est très agréable de pouvoir reproduire quelques extraits de journaux des Landes et de la région qui ont mentionné cet avancement si justifié dans les termes les plus flatteurs pour ce jeune et distingué magistrat.

du *Dacquois*, journal républicain de l'arrondissement de Dax :

M. Flach, substitut du procureur de la République à Dax, a été nommé à Avignon, parquet de seconde classe.

Nous perdons en lui un magistrat distingué, impartial et, ce qui est rare en ces temps, un homme indépendant.

Nous lui adressons nos félicitations et l'expression de nos regrets.

∴

du *Démocrate*, journal de la ville et de l'arrondissement de Dax :

M. Flach est nommé substitut à Avignon.

Nous ne voulons pas laisser partir M. Flach sans le féliciter de son avancement si mérité et sans lui témoigner aussi tous nos regrets de voir partir de Dax cet aimable magistrat.

Depuis 4 ans et demi qu'il était à Dax, M. Flach avait su se créer de grandes amitiés, tant par l'affabilité de son caractère que par la dignité avec laquelle il remplissait ses délicates fonctions. Magistrat intègre, sévère aux délinquants d'habitude mais bon et humain pour ceux que la folie d'un moment avait fait sortir du droit chemin, excellent républicain, M. Flach laissera de son passage à Dax le meilleur souvenir.

∴

de la *Petite Gironde*, de Bordeaux :

Nous enregistrons le départ de M. Georges Flach, substitut du procureur de la République à Dax, récemment nommé avec avancement à Avignon.

Pendant les cinq années qu'il a passées dans le ressort de Pau, M. Flach a su gagner toutes les sympathies tant par sa droiture et son intégrité que par l'aménité de son caractère. Accueillant et affable envers les petits et les humbles, au sort desquels il s'intéressait particulièrement, M. Flach ne laissera à Dax que des regrets.

Nous lui adressons toutes nos félicitations pour cet avancement bien mérité. La République ne pouvait confier l'important poste d'Avignon à un magistrat plus sympathique et plus sincèrement républicain.

∴

de la *Dépêche*, de Toulouse :

Avancement mérité. M. Georges Flach quitte Dax pour Avignon, ville beaucoup plus importante.

Pendant les cinq années de son séjour à Dax, M. Flach y a rempli ses fonctions, parfois difficiles, de façon à mériter les sympathies générales. Nous ne pardonnons pas de sitôt le souvenir de cet excellent républicain dont l'intégrité et la droiture étaient appréciées de tous les justiciables. Tout en se réjouissant de son avancement mérité, les nombreux amis de M. Flach regretteront le départ de ce magistrat dont le caractère aménet les qualités vont être goûtés à Avignon comme ils l'ont été à Dax.

Souscription Nationale

au profit des sinistrés de la Martinique

1re Compagnie de la 15e légion territoriale de gendarmerie, 34 fr. 35.

Somme versée par les élèves du Lycée, 335 fr. 35.

Somme versée par les fonctionnaires du Lycée, 131 fr. 35. — Total : 466 fr. 90.

MM. Bazin, commissaire de l'inscription maritime, 10 fr. ; Laurens, agent du commissariat, 5 ; les syndics : Luigi, 2 ; Giacobini, 2 ; Giacobbi, commis auxiliaire, 2 ; Emanuelli, préposé du trésorier des Invalides, 2 ; Allegrini, garde maritime, 1 ; Pasquini, gendarme, 1 ; Lens, mécanicien principal en retraite, 5 ; Larice, domestique, 1 ; Sisco, président de la Société des Marins, 5 ; Poggi, coiffeur, 2 ; Mmes Raffalli, propriétaire, 10 ; Ferrero, 1 ; Santi, 4 ; veuve Berti, 1 ; veuve Giuliani Th., 0.50 ; veuve Giuliani J., 0.40 ; veuve Giorgi, 0.50 ; veuve Marioni, 0.15 ; MM. Renaud, professeur d'hydrographie, 5 ; capitaine Tortoni, 5 ; Vallecalle, capitaine de l'*Eugénie*, 3 ; Agostini, second de l'*Eugénie*, 3 ; les matelots : Sanguinetti, 1 ; Lanata, 1 ; Castellani, 1 ; Lega, 1 ; Rivelli, 1 ; Duret, 1 ; Chaguard, 1 ; les novices : Botta, 1 ; Catoni, 1 ; Paoli, 0.50 ; les syndics : Lorenzi, 3 ; Antonorsi, 3 ; Mercantetti, 3 ; les préposés à l'inscription maritime : Streuna, 4 ; Muzi, 3 ; les gardes maritimes : Santelli, 0.50 ; Agostini, 1 ; Anonyme, 1 ; Casanova, préposé du trésorier, 3 ; Franceschi, guetteur en retraite, 2 ; les marins : Simonpietri, F., 0.50 ; Simonpietri P., 0.50 ; Gregori, 1 ; les capitaines : Antonorsi, 3 ; Franconi, 2 ; Antonorsi, 1 ; Marcantetti, marin, 3 ; Marcantetti, propriétaire, 1 ; Lazarini, capitaine au long-cours, 0.50 ; les demi-soldiers : Carsini, 0.50 ; Olivance, 1 ; Gisi, 1 ; Novella, 1 ; Pietri, 0.50 ; Panza, 0.50 ; Bartolini, 0.50 ; Mouteggiani, 0.50 ; Agostini, 0.50 ; Scotto-di-Vettino, 0.50 ; Scotto-di-Vettino A, 0.50 ; Salge, 0.30 ; Marcantetti, 1 ; Bastiani, 1 ; Zerbini, 1 ; Zerbini A., 0.50 ; Mariani, 1 ; Vivalzi, 0.50 ; Giuliani, 0.50 ; Vivaldi J.-M., 0.50 ; Agostini, 0.50 ; Bonavita, 0.50 ; Orlandi, 0.50 ; Martini, 0.50 ; Franceschi, 0.50 ; Bartolomei, 0.50 ; Bartolomei M., 0.50 ; Borghi, 0.50 ; Seaniglia, 0.50 ; Filippi, 0.50 ; Ferraudini, 0.50 ; Mariani, 0.50 ; Prelà, 0.50 ; Colombini, 0.50 ; Antoni, 0.50 ; Ricci, 0.50 ; Novella, 0.50 ; Filippi, 0.50 ; Zerbi, 0.50 ; Marchi A.-F., 0.50 ; Marchi A., 0.50 ; Pellicia, 0.50 ; Costa, 0.50 ; Martini, 0.50 ; Navaroli, 1 ; Santelli, 0.25 ; Biasini, 0.25 ; Vivaldi, 0.20 ; Bartolomei, 0.20 ; Mattei, 0.25 ; Mattei G., 0.25 ; Pellegrini, 0.25 ; Franceschi, 1 ; Giuli, 1 ; Giuliani, 1 ; Bonavita, 0.50 ; Pizzini, 0.50 ; Fornini, 0.50 ; Giuli, 0.50 ; Antomarchi, 0.30 ; Antoni, 0.25 ; Mme veuve Silvagnoli, 0.10 ; veuve Magna, 0.10. — Total : 149 fr. 40.

Bulletin Financier

Paris, le 2 juillet 1902.

Les affaires sont absolument nulles et le marché reproduit sa physionomie morose et irrégulière des séances précédentes. Nos Rentes sont faibles : le 3 0/0 finit à 101 72 après 101,85 ; le 3 1/2 s'alourdit à 100,40. Les établissements de crédit sont bien tenus, notamment la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie qui passe de 240 à 244, sur les bonnes nouvelles reçues de Constantinople et de Sofia. On sait que la commission financière du Cabernet Bulgare a approuvé à l'unanimité la convention d'emprunt.

Dans le compartiment minier, la Johannesburg Investment se maintient à 94 francs.

On n'occupe beaucoup en Bourse de l'étude faite sur la Lauzun Française par la « Correspondance Mers », 1 rue du Quatre-Septembre.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure s'inscrit à 84,30 ; la Rente Turque à 0/0 conserve toute sa fermeté. Le marché de Bruxelles est très calme : 3 0/0 99,55. Capitol National Finance 20. Capital Andrées d'Anvers mieux à 23. Charbonnages Français, Asturienne des Mines à 1.212,50 et la privilégiée Usines Delin reste bien tenue à 18.50.

Nouvelle hausse des Chemins Français.

Conseil Municipal

Le Conseil municipal est convoqué demain lundi, à 3 heures de relevée, en séance extraordinaire.

Voici les questions inscrites à l'ordre du jour :

Demandes de soutiens de famille.

Contribution personnelle mobilière. Dégrèvement à la charge de la ville. Loi du 30 mars 1902.

Liste du jury criminel. Désignation de deux membres.

Hospice. Compte administratif de 1901 et chapitres additionnels de 1902.

Bureau de bienfaisance. Compte administratif de 1901 et chapitres additionnels de 1902.

Hospice. Délibération de la commission administrative relative aux frais d'assistance médicale gratuite à la charge de la ville.

Indemnité de logement aux instituteurs. Supplément de crédit de 70 francs.

Lycée. Travaux exécutés aux toitures. Rapport de la commission des travaux publics.

Lavoir Saint-Angelo. Régularisation de l'acquisition du terrain sur lequel il est construit.

Rapport de la commission des finances sur le compte administratif de 1901, sur les chapitres additionnels de 1903 et sur diverses autres demandes annexes.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Mattei François-Marie, maître de port ; services militaires, 3 ans 8 mois 4 jours ; services civils, 24 ans 1 jour, infirmités résultant de l'exercice de ses fonctions, 330 francs.

Pernice Antoine-Louis, commis principal des ponts et chaussées, 44 ans 5 mois 7 jours de services, 1.600 francs.

Minfoni Marie-Jeanne veuve Rutily, le mari commis des ponts et chaussées de 1re classe, décédé titulaire d'une pension, 519 francs.

Campani Jules-André, gardien ordinaire de 1re classe à la prison de Bilda, 23 ans 5 mois 3 jours de services, 628 francs.

Gambini Antoine, gardien de phare ; services militaires, 4 ans 2 mois 6 jours ; services civils, 23 ans 6 mois 5 jours, 539 francs.

Coti Jean Dominique, gardien ordinaire de 1re classe à la prison d'Alger ; services militaires, 4 ans 6 mois 10 jours ; services civils, 30 ans 3 mois, 853 francs.

Leca Jean-Baptiste, ouvrier de la marine, 28 ans 6 mois 2 jours de serv., 626 fr.

Abruini Vincent, gendarme, 40 ans 4 mois 20 jours de services, 1.100 francs.

Dominici Joseph-Marie, gendarme, 40 ans 1 mois 22 jours de services, 908 fr.

Mariotti Théodore-Albert, gendarme, 50 ans 1 mois 10 jours de services, 908 fr.

Villanova Edmond, adjudant, 16 ans 3 mois 18 jours de services, 660 francs.

Amis et Alliés

Entre russe et français l'accord est éternel,
Car le Congo, qui va d'Asoff à Arkangel,
Porte là-bas les fleurs, l'air, l'âme de la [France,
Et renouvelle ainsi, chaque jour l'alliance.

Vasili Nietlo, au souvenir Victor Veissier.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Marchi, sergent surveillant à la prison militaire de Grenoble, est nommé sergent-major comptable à la prison militaire de Besançon.

— M. Masseni, directeur des postes et télégraphes à Nice, est promu à une classe supérieure, et son traitement porté à 9.000 francs.

— M. Rogliano, vérificateur des douanes à Marseille, a été élevé à une classe supérieure, et son traitement porté à 3.100 francs.

— Le garde Antonini, de la légion de la garde républicaine, passe à la compagnie de la Réunion.

Gazette Départementale

CANALE. — Hier toute la population de Canale-di-Verde, à laquelle s'étaient joints de nombreux habitants des communes voisines, se portait à la rencontre du cercueil de Mme Marie-Hélène Giannelli, veuve Giovacchini, institutrice de Moita, décédée à Bastia, où elle s'était rendue pour suivre un traitement.

Mme Giovacchini était une institutrice de mérite, très appréciée de ses chefs, et qui dans les diverses communes où elle a exercé ses fonctions avait su s'attirer la confiance et l'estime des familles. En dernier lieu elle dirigeait l'école de Moita. La nouvelle de la mort de l'honorable institutrice a produit dans cette commune la plus profonde émotion.

Mme Giovacchini n'avait pu se faire d'illusions sur sa fin prochaine et elle a vu venir la mort avec un calme admirable. Soutenue dans ses derniers jours par les consolations que lui apportaient son frère, M. l'abbé Giannelli, et son cousin, le digne vicaire de Capannelle, M. l'abbé Sacripanti, elle a fait une fin vraiment édifiante.

Après l'absoute donnée en l'église de Canale, l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous adressons à Mme Giannelli, nièce Sacripanti, et à toute sa famille l'expression de nos profonds regrets.

∴

GIOCATOJO. — M. Alphonse Pancrazi, docteur en médecine, a l'honneur d'informer le public qu'il s'est installé à Giocatojo, canton de La Porta, avec un dépôt complet de médicaments pour les besoins de sa clientèle.

ON GUÉRIT elle et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, dans 2 cas, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr OLIVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés offic. Vote d'une récompense de 24.000 fr. Jugés, comptes-rendus par témoignages authentiques, ces garanties exigées de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1,5 b. de 25 bisc. 5 fr. Rem. 25 0/0 aux offic. et marins. Brochure 80 p. avec 2 bisc. gratis (1 timb.) Consult. de 1 à 5 h., et par lettres. R. Rivoli, 22.

Les Concerts du Soir

C'est une chose certaine que les concerts donnés par la musique régimentaire et par la *Lyre Bastiaise* sur la place Saint-Nicolas, sont fort goûtés par la population.

Et ici ouvrons une parenthèse.

Notre vaste place (on ne cessera jamais de le répéter) est remplie de cailloux de toutes dimensions, et les pieds mignons ne peuvent pas trop s'y promener dessus, voilà un premier inconvénient auquel l'administration municipale pourrait bien obvier. Un second inconvénient, c'est celui de ne pas pouvoir s'aventurer jusqu'au fond de la place. Si la partie Nord est très bien éclairée, en revanche la partie Sud est dans l'obscurité la plus complète. Quelques becs n'y seraient pas de trop, et de cette façon les promeneurs seraient plus à leur aise et ne verraient pas quelquefois ce qu'ils ne devraient pas voir.

Et maintenant revenons aux concerts. La *Lyre Bastiaise*, toujours désireuse de plaire à ses concitoyens, donne de fréquents concerts le soir. Nous profitons de l'occasion pour lui adresser nos meilleurs compliments.

Mais pourquoi toujours ses concerts se donnent-ils sur la place Saint-Nicolas ? Il fut un temps, pas trop éloigné, où les concerts donnés par les sociétés musicales de la ville avaient lieu soit sur la place d'Armes, soit au rond point du Palais de justice, soit sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Il n'en coûterait rien au sympathique directeur de la *Lyre Bastiaise* d'en faire de même.

Et nous nous expliquons. Là où le concert a lieu, les différents établissements qui sont à proximité y trouvent quelque bénéfice : on aime bien prendre une glace, on peut se rafraîchir et en même temps écouter les doux accents d'une musique agréable.

Voilà pourquoi nous soumettons la question à M. le Directeur de la *Lyre Bastiaise*. Espérons qu'il voudra bien contenter tout le monde, et il le fera d'autant plus volontiers, croyons-nous, si les chaises lui ont été restituées.

13 ANS DE SURDITÉ

Un éminent fonctionnaire de notre canton, M. Jules D..., bien connu de nos compatriotes pour l'urbanité de son caractère, était malheureusement atteint de surdité qu'il avait contractée sans cause apparente, il y a treize ans. Pour combattre cette pénible infirmité, l'honorable fonctionnaire essaya tous les traitements connus sans le moindre succès ; peu à peu, le mal s'aggrava à tel point qu'il fut impossible de percevoir le tic-tac d'une montre et ses interlocuteurs durent se résigner à crier pour qu'il pût entendre la conversation.

Le mois dernier, se trouvant en visite chez un de ses amis, il apprit, dans le cours de la conversation, que M. le Directeur de l'Institut de la Surdité, 7, rue de Londres, à Paris, adressait gratuitement à toutes les personnes qui lui en faisaient la demande le journal la Médecine des Sens et son supplément qui publie d'innombrables cures opérées par l'Audiphone intra-buccinal ; il s'empressa de lui écrire à son tour, et reçut aussitôt, avec la Médecine des Sens, la Conseil auprès surtout destiné à suppléer à la conversation verbale, car il permet à ceux qui souffrent de maladies d'oreilles de s'épargner leurs souffrances pour qu'ils puissent recevoir tous les conseils et les soins que nécessite leur état.

Décidé à tenter un dernier essai, M. Jules D... appliqua derrière son oreille, chaque soir, l'audiphone invisible Bernard et se conforma aux instructions qui lui furent données.

Le résultat dépassa toutes ses espérances, car trois semaines après, l'organe auditif fonctionnait normalement. Aujourd'hui, M. Jules D... se félicite de l'excellente idée qui lui a été suggérée et il estime parfaite sont les moindres paroles, celles mêmes qui sont dites à voix basse.

Le Téléphone à Bastia

Le Directeur des Postes et des Télégraphes a l'honneur d'informer le public de l'ouverture du réseau téléphonique urbain de Bastia.

Il croit devoir rappeler à cette occasion qu'il peut être souscrit des abonnements à l'une des deux catégories suivantes :

1 Forfaitaire. — Abonnement de 200 francs par an donnant le droit de converser gratuitement avec tous les autres abonnés de Bastia, de recevoir et d'expédier, sans aucun frais, des télégrammes par le téléphone. (Une provision doit être déposée pour la garantie des taxes télégraphiques).

Les abonnés de cette catégorie fournissent les appareils (sauf les pièces) et participent aux frais de construction de la ligne rattachant leur poste au bureau central à raison de 20 francs l'hectomètre de ligne double.

2. A conversations taxées. — Abonnement de 100 francs la 1re année ; 80 francs la 2e ; 60 francs la 3e et 40 francs les années suivantes donnant le droit de converser avec les autres abonnés du réseau moyennant une taxe de 0,10 c. par conversation de 3 minutes, de recevoir et d'expédier des télégrammes par le téléphone en payant cette même taxe. (Une provision doit être déposée pour la garantie des taxes de conversation et des taxes télégraphiques).

Les abonnés de cette catégorie ne participent aux frais de construction de la ligne qu'au-delà d'un kilomètre. L'Etat leur prête gratuitement les appareils.

Enfin, on ce qui concerne les communications que le public peut échanger entre la cabine téléphonique et les postes d'abonnés leur taxe est fixée à 0,10 c. par conversation de 3 minutes.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, 5 juillet.

De notre correspondant particulier :

Fermeture du collège

Pour cause de réparations urgentes et très importantes à faire au collège d'Ajaccio, les élèves de cet établissement seront congédiés samedi, 12 juillet. Il n'y aura pas de distribution de prix.

L'ensemble des travaux à exécuter s'élève à la somme de 42 000 francs.

Succès scolaires

Parmi les succès remportés aux examens du brevet élémentaire, il convient de signaler celui des deux enfants de M. Ghipponi, directeur de l'école de Cauro, qui a préparé et fait recevoir dans la même quinzaine son fils et sa fille. C'est le meilleur éloge que l'on puisse faire de cet excellent maître.

Tous nos compliments.

Carnet de mariage

Jeudi a été célébré le mariage de Mlle Micheline Colonna, la très gracieuse fille de M. Colonna, juge de paix, avec M. Soret, chef armurier de la 2e compagnie de gendarmerie, à Ajaccio.

Une foule très considérable, parmi laquelle notre meilleure société, se pressait à l'église Saint-Roch pour assister à la bénédiction nuptiale.

Un lunch, suivi d'une agréable soirée, a ensuite réuni les nombreux amis de la famille Colonna.

Musique Municipale

Programme du 6 juillet à 8 h. 1/2 du soir

1.	Marche du Figaro,	Wittmann.
2.	La Dame de Cœur, (ouv.),	Duval.
3.	Lucrèce Borgia, (duo),	Donizetti.
4.	La Juive, (fantaisie),	Halévy.
5.	Petite fleur, (valse),	Marie.

Le chef de musique, THIERI. E.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 5 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 23 5 à midi : 25 0 6 heures du soir, + 23 5. Maximum, + 27 5. minimum, + 21 7

Baromètre. — 7 heures du matin, 768 millimètres. 765 mm. 6 heures du soir, 765 mm. Vent. — 9 h. 1/2 du matin, calme. 4 h. du soir, S. E. faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,45 ; soir, + 0,30

Pour ombre, 4 heures du matin : mm.

∴

Notre barreau

L'ordre des avocats près la Cour d'appel a procédé hier à la formation du conseil de discipline.

M. Pelozzi Blanchard a été réélu bâtonnier ; MM. Ottagnier, Sébastien de Caraffa, Decori et Antonetti ont été également réélus membres du conseil.

∴

Brevet supérieur

Les compositions écrites pour le brevet supérieur commenceront lundi, 7 juillet, à 7 heures et demie du matin, au Lycée, entrée par la rue de la Miséricorde, près de l'église Saint-Charles.

Les aspirantes trouveront à notre librairie toutes les fournitures nécessaires.

∴

Les Corses à la Martinique

Une correspondance de Fort-de-France nous informe que le maréchal des logis de gendarmerie Lanfranchi et le gendarme Donati, des brigades de Saint-Pierre, ont échappé à la catastrophe parce qu'ils se trouvaient en service hors de leur résidence. Tout le personnel des 4 brigades, 1 lieutenant, 2 brigadiers et 14 gendarmes, a trouvé la mort dans la catastrophe, à l'exception de nos deux compatriotes.

∴

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de M. le capitaine adjudant major Romanetti, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mlle Augustine Chabre, de Marseille.

∴

Distinction honorifique

Par ordonnance datée du premier mois, 19e jour, de la 14e année du règne de Thanh-Thaé, 23 février 1902, Sa Majesté la Grande Impératrice-mère de Annam, Trang-y-Thoan-Hien-Thai-Hoang-Thaittao, a conféré à Mme Mathilde Mibelli, femme de M. Jacques Mibelli, contrôleur principal des douanes et régies, « en témoignage de ses vertus et de ses excellentes qualités de cœur et d'esprit, » la Plaque d'Honneur en or de Kim-Bui avec franges et cordon en soie multicolores.

Ce sont les termes exacts de la traduction du titre de nomination notifié à la destinataire par les Grands Mandarins, membres du Conseil secret de l'Empire.

Nos félicitations.

∴

Legs Delahaye

Parmi les bénéficiaires du legs Delahaye dans la 15e légion territoriale, nous relevons les noms suivants ; Vitron, maréchal des logis, 60 fr. ; Varret, gendarme, 40 fr. ; Nicolai-Guillaumet, maréchal des logis, 40 francs.

∴

Médaille militaire

Le gendarme Argeli Roch Jean, de la brigade de Nice, a été inscrit d'office au tableau de concours pour la médaille militaire : « A fait preuve de courage et d'intrépidité en s'élançant d'un train en marche à la poursuite d'un prisonnier très dangereux qui avait sauté de ce même train, et dont il a pu re rendre maître, après une lutte dans laquelle il a été blessé. »

∴

Récompenses honorifiques

Le président de la République a décerné une médaille en argent à M. Passani Antoine-Martin Robert, faisant fonctions d'huissier au ministère de la guerre, 30 ans de services.

∴

Douleurs violentes !

Aiguines (Var), le 4 octobre 1900. Je souffrais depuis longtemps de violentes douleurs, et après quelques jours de traitement avec le Baume Victor mes douleurs ont disparu. BRUNET Auguste (Sig. lég.)

∴

A Monserrato

Aujourd'hui, dimanche, le sanctuaire de Monserrato sera ouvert à partir de 1 heure. Salut à 5 heures.

∴

Patronage des Écoles laïques

Les membres du Comité du Patronage des écoles laïques de Bastia sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu le lundi 7 juillet à 5 heures très précises du soir au parloir du Lycée.

∴

École d'hydrographie

L'école d'hydrographie de la marine est transférée dans une des salles du rez-de-chaussée du théâtre municipal, partie S. O.

Les cours commenceront lundi, 7 juillet, à 7 heures 3/4 du matin.

∴

Les Corses au Congo

Un annonce du Congo la mort du capitaine Giordani Dominique-François, de l'infanterie coloniale, survenue à Bangoi.

Le capitaine Giordani était âgé de 41 ans. Entré au service en 1881, il était promu sous-lieutenant en 1890, lieutenant en 1892 et était capitaine depuis le 22 juillet 1899. Il avait été cité plusieurs fois à l'ordre du jour.

∴

Fruits et légumes

Mercuriale de Nice : Abricots, 0.35 à 1.20 le kilo, pêches, 0.40 à 0.50, tomates, 0.40 à 0.70, artichauts, 0.20 à 0.25 la demi-douzaine.

∴

Société de Sainte-Dévote

Les membres participants de la Société de secours mutuels de Sainte Dévote sont avisés que les 6 et 13 courant aura lieu la perception, au bureau social, de 9 à 11 heures.

Prière aux retardataires de se mettre en règle.

Le Trésorier, RAIBALDI.

∴

A vendre

— Une barque pontée 4 mètres de longueur avec son grément.

S'adresser aux Docks généraux Bastia.

Achetez de la **Soie Noire !** Remettez des échantillons de nos Soieries, garanties solides, depuis 1 fr. 20 jusqu'à 18 fr. 50 le mètre. Spécialités : Du Nouvelles Etoffes pour toilettes de mariage, de soirée et de ville en noir, blanc et couleur. En Corse nous vendons directement aux particuliers et envoyons à demande, franco de port et de douane les étoffes choisies. Schweizer & C^ie, Lucerne (Suisse) Exportation de Soieries.

BOURSE DE PARIS

	4 juillet	5 juillet
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.55	101.45
— 3 p. 0/0 amort.	100.85	100.30
— 3 1/2 0/0	101.90	101.70

Dépêche de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Beaux-Arts

Le ministre des Beaux-Arts vient d'informer M. Emmanuel Arène que l'Etat s'était rendu acquéreur du tableau exposé au Salon par notre compatriote, M. Alfred de la Rocca, sur lequel le député d'Ajaccio avait appelé l'attention de l'administration des Beaux-Arts.

Nouvelles Universitaires

M. Castel, principal du collège de Calvi, est classé dans la 2e classe 1re catégorie.

MM. Casabianca, professeur de 8e et Padovani, professeur de classe primaire au collège d'Ajaccio, sont nommés professeurs de classes élémentaires au même établissement.

Notre ambassadeur en Russie

Le correspondant de la *Liberté* à Saint-Pétersbourg télégraphie que c'est l'amiral Gervais qui remplacera le comte de Montebello comme ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg.

Une affaire de détournement

On télégraphie de Toulon qu'un lieutenant et un sergent du 22e régiment d'infanterie coloniale ont été arrêtés sous la prévention de détournement d'une somme de 20.000 frs.

ÉLECTIONS SENATORIALES

La Libre Parole annonce que M. Maurice Faure, député de la Seine, sera candidat au Sénat, dans la Drôme, pour le siège laissé vacant par M. Bizarelli.

C'est M. Mesureur qui poserait sa candidature en remplacement de M. Maurice Faure.

UNE ESCADRE FRANÇAISE *en Sardaigne*

On annonce que le roi et la reine d'Italie se rendront en Sardaigne dans les premiers jours d'octobre.

A cette occasion, une escadre française sera envoyée dans les eaux sardes pour saluer les souverains italiens au nom de la France.

De grandes fêtes auront lieu au golfe des Orangers.

Suppression DU BUDGET DES CULTES

Le groupe socialiste révolutionnaire de la Chambre est fermement décidé à mener une campagne sérieuse en faveur de la suppression du budget des cultes, et du retour à la nation des biens dits de mainmorte, meubles ou immeubles, appartenant aux congrégations religieuses.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1894-1896

L'obligation 1 157 est remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 207 860 est remboursable à 20.000 francs.

Les obligations 158.025 et 359.027 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

Foncières 1879

Les obligations 248.117 et 1 293.592 sont remboursables à 100.000 francs chacune.

L'obligation 672 460 est remboursable à 25.000 francs.

Les obligations 1 703.968 et 932.678 sont remboursables à 10.000 francs chacune.

Foncières 1885

L'obligation 794.145 est remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 922 264 est remboursable à 25.000.

LA PLUS GRANDE Escroquerie du siècle !

Arrestation imminente

D'après les bruits qui circulent depuis hier une arrestation importante est imminente.

On dit qu'il s'agit soit de l'arrestation d'un des Daurignac, soit de l'arrestation d'une des personnes ayant représenté à différentes reprises les faux Crawford.

M. Herbaux, procureur de la République ; Poubet, substitut ; Leydet, juge d'instruction ; M. Cochefert et leurs secrétaires, sont partis la nuit dernière en opération.

EN ANGLETERRE

LA SANTÉ d'Edouard VII

Bulletin du soir

Dans le bulletin de ce soir les médecins déclarent que le roi est hors de danger et que son rétablissement complet sera très prochain.

Le banquet des pauvres

Le banquet des pauvres, organisé pour le couronnement du roi, a eu lieu aujourd'hui.

500.000 pauvres y ont pris part et ont manifesté leur joie de savoir leur souverain hors de tout danger.

Cette fête populaire a eu un plein succès.

EN RUSSIE

La tournée du *Duguay-Trouin*

Le vaisseau-école d'application des aspirants, le *Duguay-Trouin*, commandé par M. le capitaine de vaisseau Honette, est arrivé à Helsingfors, où une brillante réception a été faite à nos officiers.

Le commandant de port a donné un grand dîner en leur honneur, auquel assistait également M. Pradère Niquet, consul de France.

Nos officiers ont visité les batteries de Sveaborg.

EN ESPAGNE

La famille royale

Le roi Alphonse XIII est parti pour Saint-Sébastien, accompagné de toute la famille royale.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORGOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

La Maison Veuve MATTEI aîné

Place St-Nicolas et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'elle mettra à la vente :

Des sucres raffinés en pains et en morceaux réguliers, ainsi que des sucres réguliers de Paris, 1er choix, qui seront vendus en gros et au détail, à meilleur prix que le passé.

Cafés Moka et autres qualités toutes de bon goût et provenance garantie.

Soufres sublimés purs, en ballots de 50 k., des marques Boule et Vésuve.

Sulfate de cuivre,
Verdets, sans se repasser,
Orge et avoines du pays.
Relains sans Mélange et rognons. — Noix de Grenoble,
Prunes impériales, — Figues blanches du pays et de Cosseaux en paniers de 12 kilogr.
Biscuit Conte en gros et détail. — Pulzer.
Lentilles vertes et blanches, haricots gros Soisson des Pyrénées.
Conserves alimentaires de tout 1er choix.
Eau de Bully et Savons extra de toilette.
Le surplus de sa clientèle de vins :
Malvoisie blanc de 1 à 0,60 le litre,
Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

Etude de Me ORTOLI

Huissier à Bastia, 27, Boulevard Paoli

VENTE par autorité de justice

Le samedi 12 juillet courant, à huit heures du matin et jours suivants au besoin, dans une salle des Magasins Généraux, sis en cette ville, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de 3.061 kilog. de tabac en feuilles.

Cette vente sera faite au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant,
ORTOLI.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour la gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, au détail d'1 à 5 litres, 0,50 la bouteille, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant de vente directe de Hassoch-el-Bey (Alger), propriétaire R. Mati, si spécialité dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales au ville, bien connus à l'avantageux R. Mati.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,30 et 0,25 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins du commerce inconnu, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Dégustez ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en donne jeunes, en bordelaises et en demi-caisses au choix du client.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Merveilleuse Invention

PLUS de VERRES de LAMPE CASSES

COLLIER PRÉSERVATEUR breveté

Beaux bénéfices pour Agents dans toute la France et Colonies. — Ecrire : SOCIÉTÉ MUNICIPALE DU VERRE, 45, r. Caulain, Paris

ANÉMIE En 20 JOURS LES MALADIES DE LA PEAU, PALES COULEURS, FAIBLESSE, NEURASTHÉNIE ELIXIR du Dr VINCENT de PAUL

AUTOMOBILES ET CYCLES **GEORGES RICHARD**

Conserves Alimentaires du Périgord

L. JACQUOT, HÉBERT & Cie

à PÉRIGUEUX (Dordogne)

Spécialités de la maison :

LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.
LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.
LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.
FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
MONTE (opal, ovale, rond, 1, 2, 3 lignes)
Mme G. VOGLIAGNET

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Imp. Imprimerie Ollagnier.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Diverses non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF
DISTRACTIONS
DÉCOUPAGES sur bois p., soutenus, combinés à main et à pédale portatifs. Inventions diverses, bois naturels, Caoutchouc français et Belges. Excel. bronze du Catalogue illust. 845/200 - E. J. Mussy, 7 à MARSEILLE.

COMPTABILITÉ disposant d'un certain capital cherche à reprendre un bon commerce dans la région, à défaut serait disposée à s'associer. S'adr. à M. David, 27, Passage de l'Opéra, Paris.

PRÊTS sur signatures, 4 0/0. Ecrire *Mutuelle*, 67, Faubourg Saint Denis, Paris.

Demandes partout *Eau-de-vie du Mirador*. Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 34, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani, Bastia
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock
Ce soir distribution d'Eventails

Voir l'AMARO MATTEI plus de réclames ! Lisez, demandez-le aux Buvettes.

LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

ALAMBICS DEROY
DEROY Fils Aîné
71 bis, Rue de Charenton, PARIS
Envoi franco du Tarif sur demande.

LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORMESSON — SAINT-POL-s.-MER
Autorisée par arrêté ministériel du 30 Novembre 1901.
3 GROS LOTS
250.000 fr.
50.000 - 20.000
TABLEAU D'APRÈS UNE LOTS :

1 lot de..	250.000 fr.		250.000 fr.
1	— :	50.000...	50.000
1	— :	20.000...	20.000
2 lots de.		5.000...	10.000
10	— :	1.000...	10.000
20	— :	500...	10.000
500	— :	100...	50.000
536 lots			400.000 fr.

Tous les lots sont payables au comptant
TIRAGE
10 JUILLET 1902

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 7 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? NE SOYEZ PLUS...
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats toujours. Vente toujours croissante.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs ou Bureau et demi-flacon.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Maison J. HERMANN-LACHAPELLE & J. BOULET
H. BRULÉ & Cie, Succrs
INGÉNIEURS DES ARTS ET MANUFACTURES
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY
Exposition Universelle 1900
31-33, Rue Boinod
PARIS
Grande BAISSE de PRIX sur les FILTRES.
FILTRE L'INCOMPARABLE
Stérilisation absolue des Eaux d'Alimentation par le Bougie en biscuit de porcelaine.
DEMANDER LES NOUVEAUX TARIFS

En vente à la Librairie Quaglia-Ivaldi et Correspondants.

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Posit. ass. de 8,000
dans Ae Pompes Funèbres Paris, à M' bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag.
S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

LE TAM-TAM
48e Année
Journal hebdomadaire illustré
Politique, Satirique et Humoristique
ABSOLUMENT INDÉPENDANT
Le Tam-Tam publie chaque semaine en premiers pages un dessin satirique qui souligne aussi spirituellement que possible l'événement politique ou social du jour. Il contient une chronique de Louis Guiliard, de nombreux dessins de Couturier, Whidopff, Lobel, Roze, etc., de nouveaux échos d'actualité, etc., etc.
Le Tam-Tam interprète les événements, retient le geste des individus ; il ne ménage rien ni personne.
Le Tam-Tam paraît tous les samedis.
Le numéro : 10 centimes
Abonnements : Huit francs par an
6, rue Vivienne, Paris. — Téléphone 318-25
Envoi sur demande de numéros spécimens

Maison GEMPP PERNOD
La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Edouard Pernod, à Lunel, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner la Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L.N. Mattei et Cie pour toute la Corse.
La vente et bellusine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.
Prix de la bouteille de litre à la consommation de douane 2 francs 30 verre compris.
Forte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
BON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANDOLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

ANÉMIE 20 JOURS
TUMEUR

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Cimenta, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1879 A. GALLOIS, Rédacteur
Boulevard Montmartre, PARIS
Lit tous les journaux du monde entier
Découpe dans tous les journaux du monde entier tout ce qui concerne ses clients
Envoie chaque jour à ses clients tout ce qui a été publié sur leur compte

AVEC 4 SOUS (10 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots 500.000 fr.
350.000 fr., 150.000 fr., 20.000 fr., etc.
Pour 30 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne réussit pas favorisé est assuré de toucher toujours au cér presque trois fois ses versements. — Écrire et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 30, rue Baudin, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Petites Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.
Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie Liqueur apéritive, digestive et anti-dyspeptique dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions

27e ANNÉE — LUNDI 7 et MARDI 8 JUILLET 1902 — N° 163

Le Petit Bastiais

00329

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Elisabeth.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 01 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Véronique.

7 Juillet

A PROPOS D'EXAMENS

Nous sommes en pleine période d'examens. Les candidats aux divers diplômes qui forment les échelons naturels de notre enseignement national, se préparent pour le grand jour, feuilletteint à la hâte leurs livres classiques, prennent des notes rapides, tout cela fièvreusement et avec une émotion mal contenue.

Pour d'autres, ce temps d'épreuves est passé à leur grand soulagement. Hier encore, ils étaient des candidats soumis et craintifs, aujourd'hui ils sont des reçus triomphants ou des refusés désolés. Présentons nos félicitations aux premiers et nos encouragements sympathiques aux seconds.

L'heure est donc propice pour entamer une discussion sur l'utilité de ces examens et en particulier du baccalauréat qui est battu en brèche depuis plusieurs années et non par de minces personnages. Les ennemis du classique bachot sont nombreux et leurs arguments assez probants. Les amis paraissent au contraire aussi rares que mal armés. Dans ces conditions, il semble bien que le baccalauréat n'a plus une longue route à courir. Un jour ou l'autre il fera la culbute finale. Ses fidèles verseront une larme amère sur son sort funeste et l'on n'en parlera plus que pour en évoquer le vague et lointain souvenir.

Personne ne le regrettera, d'ailleurs, et votre serviteur plus que tous les autres. Ce n'est pas, comme on serait tenté de le croire, que j'aie eu l'honneur, si honneur il y a, de passer sous ses fourches caudines, et qu'il en ait profité pour me jouer un mauvais tour. Nullement. Mais, pour vous parler franchement, je ne connais rien de plus stupide que ce mode d'examen. Le baccalauréat tel qu'on l'obtient à l'heure actuelle, n'il sert à quelque chose malheureusement, n'indique rien et ne conclut à rien. Si je me suis mis dans la tête qu'un tel est un cancre notoire, ce n'est pas le diplôme qu'il aura pu obtenir qui me fera changer d'avis ; de même, un bon élève qui a échoué ne baissera pas d'un pouce dans ma considération pour son intelligence et pour son mérite. C'est que, avec le baccalauréat actuel, un jeune homme studieux, travailleur, qui a fait ses preuves à l'excès, n'est jamais sûr d'être admis, et qu'un élève médiocre, n'ayant qu'un goût des plus modérés pour le travail, n'est jamais sûr d'être refusé. Le mérite des candidats compte pour peu dans tout cela et le hasard y a sa bonne place. Avez-vous la guigne ? Avez-vous de la chance ? toute la question est là.

On trouvera peut-être ce jugement un peu sévère et même injuste. C'est pourtant sur ces considérations que s'appuient les plus éminentes personnalités du monde littéraire et universitaire pour demander la réforme de ce non-sens qui est le baccalauréat actuel. Car ils ne réclament pas sa suppression radicale, mais seulement sa réforme, une réforme effectuée selon les lois de la raison et du bon sens. On nous propose donc de livrer le diplôme du baccalauréat à tous les élèves qui ont tout simplement fait de bonnes études. Et ce ne sera plus l'examen qui fera connaître si un tel a fait de bonnes études, mais les notes que ses professeurs lui auront données au cours de sa vie scolaire. Si l'ensemble de ces notes atteint une certaine moyenne fixée d'avance pour toute la France, l'élève est admis purement et simplement. Sinon, il passe l'examen. Ce qu'il faut, en effet, ce qui importe surtout, c'est qu'un bon élève ne soit pas soumis à un examen qui peut amener des surprises fâcheuses. Puisque ce jeune homme a fait, de l'aveu de ses professeurs, d'excellentes études, puisque son intelligence, son application au travail, la somme de connaissances qu'il possède ne font aucun doute pour personne, pourquoi le mettre sur le gril et l'y retourner en tout sens ?

On objectera que le professeur, pour des raisons diverses, sera tenté de favoriser déloyalement un ou plusieurs élèves de sa classe. Mais si le professeur de cinquième, par exemple, fait bon marché de son intégrité, le professeur de quatrième n'aura pas les mêmes raisons que son collègue pour agir de même. Et puis, il est certaines bornes que, décemment, on ne peut dépasser.

Tandis qu'avec le système actuel, les actes de favoritisme ou d'injustice ne sont pas rares du tout. Les examinateurs réunis en famille peuvent fort bien se faire des concessions mutuelles, ajouter des points au profit des mauvaises compositions, puisque, en fait, le contrôle n'existe pas.

Il s'est même passé dernièrement aux examens pour le baccalauréat un fait véritablement extraordinaire : on y a vu un élève répondre et bien répondre à toutes les questions, et... échouer à l'oral. La plupart n'y ont pas vu malice, mais ceux qui sont au courant savent fort bien que, l'année précédente, l'élève en question s'était permis de remettre à sa place un examinateur qui lui posait des questions en dehors du programme.

Ce fait, dont je puis garantir l'authenticité, sans être un argument puissant en faveur de la réforme du baccalauréat, n'en a pas moins son côté instructif.

Allons, puisque l'édifice est à ce point vermoulu, jetons-le bas bien vite d'un simple coup d'épaule ; la logique et le bon sens nous le commandent.

LÉON MARSTRATI.

Epuration des Corses

7 juillet 1564. — Nicolas Negri, à la tête de nombreux Génois, arrive dans le petit village de Volpajola, et souffète le Podestat de l'endroit, Morazzano, coupable de lui avoir fait simplement observer que ses administrés ne pouvaient loger sa troupe.

Morazzano se venges plus tard de l'affront qu'il avait reçu en tuant Negri.

8 juillet 1747. — Le comte Rivarola reprend Bastia qu'il n'avait pu garder.

Le 7 juillet, il avait réussi à faire pénétrer notamment un corps de 150 hommes dans le quartier de Terravecchia de Bastia, et le lendemain il faisait son entrée en ville à la tête des patriotes.

MUSIQUE MILITAIRE

MAISON SAINT-NICOLAS

Programme du 8 juillet, à 8 h. 1/2

1. Valentia,	Carlo.
2 La Mascotte,	Audran.
3 Ronde de Nuit,	Vernouil.
4. Lucie de Lammermoor,	Donizetti.
5. Sur le Bosphore,	Coard.

Le Chef de Musique, G. MOULINES.

∴

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du 8 juillet

Rue du Nouveau Port jusqu'à l'Avenue Carnot, Avenue Carnot jusqu'au Boulevard Paoli, Boulevard Paoli jusqu'à la rue Miot, rue Miot, rue Napoléon jusqu'à la rue Neuve, rue Saint-Jean. Rentrée.

Ecole de Saint-Cyr

Sur la seconde liste des candidats à l'Ecole spéciale militaire admis à subir les épreuves du 1er degré du concours de 1902, nous relevons les noms ci-après :

Bighotti Alexandre-Louis.
Carli Louis-Jean-Marie-Ange.
Chiappini Paul-André-Jacques-Toussaint.
Ferracci Jean-Charles.
Leandri Paul-Alexandre.
Santini Joseph François-Alexandre.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la demande d'enquête concernant l'élection de M. Goyot de Villeneuve, dans la 5e circonscription de Saint-Denis.

Nombre de votants . .	471
Majorité absolue . . .	238
Pour l'adoption. . .	242
Contre.	232

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Giacobbi, Malaspina.

M. Antima a voté contre.

M. Gabrielli n'a pas pris part au vote.

∴

Scrutin sur les conclusions du 4e M. Lureau tendant à l'invalidation de Joseph Brisson, dans la 1re circonscription de Libourne.

Nombre de votants . .	503
Majorité absolue . . .	252
Pour l'adoption. . .	297
Contre.	205

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

Gazette Ajaccienne

Notes Hebdomadaires

Puisque avec tant d'amabilité, le directeur du *Petit Bastiais* a bien voulu songer à moi pour entretenir une fois par semaine ses lecteurs sur les choses d'Ajaccio, je répondrai à ses désirs bien volontiers. D'autant plus que n'étant pas tout à fait étranger à Bastia j'ai quelque plaisir à écrire en un journal bastiais, et d'autre part, étant devenu Ajaccien, je ne me sens pas gêné pour parler de choses ajacciennes.

∴

Juillet! C'est le mois des chaleurs... Ne craignez rien! je ne vous parlerai ni de pluie ni de beau temps comme il est convenu de le faire dans les salons très soleil, où l'on s'ennuie dans les règles. Vous dirai-je que c'est le mois des villégiatures, de la recherche du *petit trou* pas cher, des bains? Non, je préfère encore vous dire qu'on ce mois de chaleurs torrides, la sainte routine, qui guide depuis des siècles les affaires de ce monde, a voulu que la moitié des Français fissent passer des examens à l'autre moitié. Il est si dur de travailler avec une température de sirocco : l'esprit sommeille, le corps est veule; les muscles n'ont plus de vigueur. Que faire? qu'à cela ne tienne : il ne faut pas perdre de temps, et en attendant les fatigues délassantes des vacances, employons ces journées naissantes aux examens. On pourrait peut-être s'apercevoir que d'autres mois seraient mieux désignés pour de tels exercices, mais que voulez-vous? Cela s'est toujours fait ainsi... et vous savez que la coutume fait loi.

∴

Les examens du Baccalauréat ont eu lieu à Ajaccio, et paraissent en notre ville, si calme en sa nonchalance de Sultane assoupie le long de son golfe enchanteur, j'ai vu un mouvement si inaccoutumé, si

38 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XII

LE CERF AGILE

— Les Hurons avaient pris la précaution de nous chasser comme eux, dit Duncan en levant le pied pour montrer le chasseur indienne dont on l'avait garnie.

— C'était une invention digne d'eux, mais nous avions trop d'expérience pour que cette ruse pût nous donner le change.

— Et à quelle circonstance sommes-nous redevables que vous ayez paraissi à marcher sur la même route?

— A une circonstance que devrait être honteux d'avouer un homme blanc qui n'a pas le moindre mélange de sang indien dans ses veines ; au jugement du jeune Mohican sur une chose que j'aurais dû connaître mieux que lui et que j'aurais encore peine à croire, à présent que j'en ai reconnu la vérité de mes propres yeux.

— Cela est extraordinaire! Ne me direz-vous pas quelle est cette circonstance?

— Unens fut assez hardi, répondit le chasseur en jetant un regard d'intérêt et de curiosité sur les chevaux des deux sœurs, pour nous assurer que les montures de ces dames plaçaient à terre en même temps les deux pieds du même côté, ce qui est contraire à tous les animaux à quatre pieds ou à quatre pattes que j'ai connus à l'exception de l'ours. Cependant, voilà deux chevaux qui marchent de cette manière, comme mes propres yeux viennent de le voir et comme le prouveraient les traces que nous avons suivies pendant vingt longs milles.

— C'est un mérite particulier à ces animaux, ils viennent de la baie de Narragansett, dans la province des plantations de la Providence. Ils sont infatigables et estimés par la douceur de leur allure, quoiqu'on parvienne à dresser d'autres chevaux à prendre le même pas.

— Cela peut être, dit Œil de Faucon qui avait écouté cette explication avec une attention toute particulière, cela est possible ; je me connais mieux en daims et en coursiers qu'en bêtes de somme. Le major Effingham a de superbes coursiers, mais je n'en ai jamais vu aucun marcher d'un pas si singulier.

— Sans doute, répliqua Duncan, parce qu'il désirait d'autres qualités dans ses chevaux. Ceux-ci n'en sont pas moins d'une race très estimée et ils ont souvent l'honneur d'être destinés à porter des fardeaux semblables à ceux dont vous les voyez chargés.

Les Mohicans avaient suspendu un instant leurs opérations de cuisine pour écouter la fin de cette conversation ; lorsque le major eut fini de parler, ils se regardèrent l'un l'autre d'un air de surprise ; le père laissa échapper son exclamation ordinaire et le chasseur se mit à ranger avec ordre dans son cerveau les nouvelles connaissances qu'il venait d'acquérir.

Enfin, jetant encore un regard curieux sur les deux chevaux, il ajouta :

— J'ose dire qu'on peut voir des choses encore plus étranges dans les établissements des Européens dans ce pays; car l'homme abuse terriblement de la nature quand il peut une fois prendre le dessus sur elle. Mais, n'importe quelle soit l'allure de ces animaux, naturelle ou acquise, droite ou de côté, Uncas l'avait remarquée ; leurs traces nous conduiraient à un buisson près duquel était l'empreinte d'un pied de cheval et dont la plus haute branche, une branche de sumac, était cassée par le haut à une élévation qu'on ne pouvait atteindre qu'à cheval, tandis que celles de dessous étaient brisées et foisées comme à plaisir par un homme à pied. J'en conclus qu'un de ces rusés, ayant vu une de ces dames casser la haute branche, avait fait tout ce dégât pour faire croire que quelque animal sauvage s'était vautré dans ce buisson.

— Votre sagacité ne vous a pas trompé ; car tout cela est précisément arrivé.

— Cela était facile à voir et une fallait pas pour cela, une sagacité bien extraordinaire. C'était une chose plus aisée à remarquer que l'allure d'un cheval. Il me vint alors à l'idée que les Mingos se rendraient à cette fontaine car les coquins connaissent la vertu de son eau.

— Elle a donc de la célébrité? demanda Heyward en examinant avec plus d'attention cette vallée retirée et la petite source qui s'y trouvait entourée d'une terre inculte.

— Il n'y a pas de Peaux-Rouges, voyageant du sud à l'est des grands lacs, qui n'en aient entendu vanter les qualités. Voulez-vous la goûter vous-même?

Heyward prit la gourde; après avoir lu quelques gouttes de l'eau qu'elle contenait il la rendit en faisant une grimace de dégoût et de mécontentement.

Le chasseur sourit et secoua la tête d'un air de satisfaction.

— Je vois que la savoir ne vous en plaît pas, dit-il, et c'est parce que vous n'y êtes pas habitué. Il fut un temps où je ne l'aimais pas plus que vous ; maintenant je la trouve à mon goût et j'en suis altéré comme le daim l'est de l'eau salée. Vos meilleurs vins ne sont pas plus agréables à votre palais que cette eau ne l'est au gosier d'un Peau-Rouge, surtout quand il se sent dépérir, car elle a une vertu fortifiante... Mais je vois qu'Uncas a fini d'apprêter nos grillades ; il est temps de manger un morceau car il nous reste une longue route à faire.

Ayant interrompu l'entretien par cette brusque transition, Œil de Faucon se mit à profiter des restes du festin qui avaient échappé à la voracité des Hurons.

Le repas fut servi sans plus de cérémonie qu'on en avait mis à le préparer ; les deux Mohicans et lui satisfirent leur faim avec un silence, cette promptitude qui caractérisent les hommes qui ne songent qu'à se mettre en état de supporter de nouvelles fatigues.

(*A suivre*).

Piano à vendre
S'adresser au bureau du journal.

gui, si bruyant. Ah ! c'est que le baccalauréat est la fête de la jeunesse ; c'est le premier signal de l'émancipation de l'adolescent ; Ce jour-là on cesse d'être enfant, on n'est pas encore homme : on est cette chose délicieuse, charmante, heureuse et féconde : on est la jeunesse pleine d'illusions et par conséquent grosse des longs espoirs et des vastes pensées ; on est la joie, libre des désillusions et des chocs des déboires ; on est le printemps, fier de ses fleurs parfumées promettrices de fruits succulents, et l'on ne craint ni les soudins qui dessèchent, ni les brumes qui arrêtent l'abondante montée de sève... Et c'est pourquoi j'aime ce Baccalauréat, symbole de toute cette joie.

D'un œil attendri, je suivais avec intérêt cette jeunesse qui se pressait broyamment pour cueillir le parchemin libérateur de la grille, de la boue, du labeur ; ce parchemin qui est comme le rameau d'or de la mythologie et qu'il faut montrer à toutes les administrations pour que l'on puisse vous laisser passer.

Le collège d'Ajaccio a remporté cette année-ci un très grand succès : 56 élèves du collège ont été déclarés admissibles aux épreuves orales. 42 ont été définitivement reçus : il y a eu 10 mentions *assez bien*, une mention *bien* et une mention *très bien* : c'est le jeune Seta, de Bastelica, qui a remporté ce succès merveilleux en philosophie et qui a reçu les félicitations de tout le jury.

Voilà certes un résultat admirable et qui fait le plus grand honneur à la vieille et légitime réputation de notre vieux collège Fesch, le plus important des collèges de France. Félicitons d'abord les élèves qui ont remporté ces succès, mais n'ayons garde d'oublier les efforts de tous les instants et l'intelligente impulsion donnée aux études par M. Calcatoggio, le principal du Collège qui, aidé en cette tâche par des professeurs remarquables de zèle et de dévouement, rendant à l'instruction secondaire des services inappréciables. Je craindrai de froisser la modestie de tous si j'insistais davantage, mais je ne veux pas laisser passer l'occasion sans leur payer au nom des 700 élèves qui fréquentent les bancs de notre vieux Collège, tout le tribut de reconnaissance qui leur est dû.

L'administration universitaire d'ailleurs, aidée par un maître actif et intelligent, M. Bodoy, sait apprécier ces services, et voulant encourager la prospérité toujours croissante de notre établissement, a décidé de commencer incessamment les travaux d'embellissement et de restauration. Déjà l'adjudication a eu lieu. Demain on mettra une nombreuse équipe d'ouvriers, et dans trois mois, à la rentrée, le vieux Collège Fesch aura perdu son aspect vénérable et sévère : Comme Faust il aura recouvré la jeunesse, pour vivre, à l'unisson de la jeunesse qu'il abrite, une vie prospère, gaie et forte.

KIRNY.

Musique Municipale

Programme du 8 juillet à 8 h. 1/2 du soir

Place ABBATUCCI

1. Marche du Figaro.	Wittmann.
2. La Dame de Cœur, (ouv.),	Duval.
3. Lucrèce Borgia, (duo),	Donizetti.
4. La Juive, (fantaisie),	Halévy.
5. Petite fleur, (valse),	Marie.

Le chef de musique, THIRY.

Exportations

Marchandises exportées d'Ajaccio à Marseille, du 29 juin au 5 juillet 1903, par les vapeurs du service postal.

29 juin. — A ordre 3 b. poils chèvres ; Prunier 5 k. planches pin ; Pietri et Cie 90 s. charbon ; Anoxy 11 s. suif ; Barthélemy 55 b. étouchons ; Fil et Cie 1 b. cuirs ; Montepugano 66 sachets amandes ; Pompeani 2 f. vin ; Carimini 8.000 kilos planches peuplier, 10.000 k. cercles boisselleries, 4 rondins bois châtaignier ; Allemand 4 fats huile olives ; Barthélemy 51 b. étouchons ; à ordre 22 corb. langoustes.

2 juillet. — Transports Internationaux 43 b. bouchons ; à ordre 5 b. laine ; Paraldi 91 s. charbon ; Fraissinet 1 f. huile ; Montepugano 52 sachets amandes ; à ordre 21 corb. langoustes.

Nature	Poids	Valeur
181 s. charbon	11.0	660
107 b. étouchons	11.0	770
13.000 k. planches	13.0	600
10.000 k. boisselleries	10.0	3.000
5 f. huile	4.5	900
13 b. bouchons	5	1.000
5 b. laine	5	200
118 sachets amandes	4.3	240
43 corb. langoustes	2.0	4.300
Autres colis et tare	5.0	600
Total	55.0	11.970

soit 55 tonnes ayant une valeur de 12.000 francs.

Conseil Général

Election de Rogliano

Les électeurs du canton de Rogliano étaient appelés dimanche à élire leur représentant au Conseil général en remplacement de M. L. N. Matrei, démissionnaire.

Deux candidats étaient en présence : M. Gaston Fantauzzi, président du Tribunal de commerce de Bastia, et M. Antoine Emanuelli.

M. Gaston Fantauzzi a été élu par 427 voix contre 236 données à M. Antoine Emanuelli.

Voici les résultats par communes :

	Fantauzzi	Emanuelli
Canturi	83	26
Ersa	74	77
Morsiglia	126	4
Rogliano	105	93
Tomino	39	36
Totaux	427	236

Bulletin Financier

Paris, le 3 juillet 1903.

Le marché est calme mais très irrégulier, bon dans certains compartiments, très mauvais dans d'autres, notamment dans celui des valeurs de Tramways et de traction. Nos titres sont meilleurs ; le 3 0/0 s'avance à 101.52 le 3 1/2 s'incrit à 102.45. Les Sociétés de Crédit sont fermes. Crédit Lyonnais 1.056, Comptoir National d'Escompte 488, Société Générale 542, Crédit Foncier 794, Banque France 3.815.

Dans le compartiment minier, la Johannesburg Investment est à 91.50.

Les Fonds étrangers sont très bien tenus. L'Extérieure progresse à 84.40, la Rente Serbe Unifiée à 89 s'avance à 78.80. Son coupon de 2 0/0 se détache demain, aussi les achats sont-ils très suivis car personne ne doute qu'il va être très regardé. Affaires toujours calmes à Bruxelles. 3 0/0 mieux à 99.50. Banque Nationale 3 724,50. La Capitale 75 crée d'Anvers se commande à 25. Charbonnages soutenus. Privilégiés Cie industrielle d'Electricité d'Anvers 22.50. Nord-Roumain ou Transports en reprise à 45 fr. Valeurs Congolaises faibles.

Les Chemins Français se raffermissent un peu.

Nouvelles Militaires

Les sous officiers d'infanterie dont les noms suivent sont inscrits pour le grade de sous-lieutenant de réserve :

MM. Alberti, Antoni, Ariotti, Cagnoli, Ceccaldi, Colonna, Marchioni, Mosca, Olivieri, Orsi, Ordioni, Orsoni, Paoli, Peraldi, Pietra, Quilici, Scarpanti, Serra, Sproni, Trojani.

— Les sous-officiers d'infanterie dont les noms suivent sont inscrits pour le grade de sous-lieutenant de l'armée territoriale :

MM. Marchetti, Ramaroni, Rocca.

— Le brigadier de gendarmerie Raffalli, du détachement de la Guyane, passe à la compagnie de Madagascar.

— M. Fabiani Jules, ex-adjudant au 11e régiment d'infanterie, est nommé à l'emploi de commis expéditionnaire de 4e classe à l'administration centrale du ministère de la guerre.

Souscription Nationale

au profit des sinistrés de la Martinique

1re Liste de Sartene

MM. Marini, sous-préfet, 20 fr. ; Savelli, président du tribunal, 20 ; de Peretti della Rocca, maire, 20 ; Durazzo, procureur de la République, 20 ; Leonetti, ingénieur, 20 ; Lectors, receveur des finances, 20 ; Bagut, vérificateur des douanes, 10 ; Marty, inspecteur primaire, 20 ; Poli, receveur des postes, 5 ; abbé Peretti, curé-archiprêtre, 15 ; Boyer, professeur d'agriculture, 10 ; Orsini, propriétaire, 5 ; Roncaserra, propriétaire, 5 ; Colonna d'Istria, médecin, 10 ; P.-L. Roncaserra, propriétaire, 5 ; Durazzo, propriétaire, 20 ; de Laversatte, inspecteur des forêts, 20 ; Rotges, inspecteur-adjoint des forêts, 10 ; Varese, agent-voyer d'arrondissement, 20 ; Susini, juge de paix, 6 ; Susini, greffier, 5 ; Toussi, commis-greffier, 5 ; Bartoli, rentier, 20 ; Bronzini, négociant, 5 ; Peretti, médecin, 3 ; Lovighi, négociant, 1 ; Perinelli, négociant, 1 ; A.-M. Perinelli, négociant, 3 ; Tavera, propriétaire, 3 ; Santarelli, propriétaire, 1 ; Finidori, 0.50 ; Susini, 10 ; Sampieri, 1 ; Finidori, 0.50 ; Nicolai, négociant, 1 ; Corsetti, 0.50 ; Grimpard, 1 ; Loncini, 1 ; Mattei, 0.50 ; Mondoloni, boucher, 0.50 ; Gatto, 1 ; Pietri, 1 ; Raffalli, 1 ; Pietri, 10 ; Sorba, cordonnier, 1 ; Tomasi, 1 ; Scaglia, forgeron, 1 ; Margelli, 0.40 ; A. Margelli, 0.15 ; Santarelli, 0.55 ; les conducteurs des ponts et chaussées : Duspallières, 5 ; Tavera, 5 ; Costa, 5 ; les commis des ponts et chaussées : Olivi, 1 ; Casamarta, 1 ; Delacroix, 1 ; Paoli, 2 ; Pietri, 1 ; Poli, surnuméraire de l'enregistrement, 1 ; Peraldi, 0.50 ; de Giovannini, médecin, 5 ; Bacchini, boulanger, 1 ; Hôtel César, 3 ; Porro, 2 ; Sireni, 10 ; Paganelli, boulanger, 1 ; Serra, voiturier, 0.50 ; Grassi, 0.50 ; Santarelli, garde du tribunal, 2 ; Quilichini, pharmacien, 5 ; frères Pietri, libraires, 5 ; Anonyme, 1 ; Toulza, coiffeur, 0.50 ; Casanova, cordonnier, 1.50 ; Preschia, 1 ; Sonchard, 5 ; Leandri, commis-greffier, 3 ; Mmes veuve Musso, négociante, 5 ; veuve d'Ortoli, 5 ; veuve Giammattei, 3 ; veuve Lucchini, boulangère, 1 ; veuve Renucci, 2 ; veuve J.-V. Pietri, 0.40 ; veuve J.-B. Pietri 1 ; veuve Bartoli, 1 ; veuve Poli, 1 ; veuve Roccaserra, 10 ; Poch, 5 ; Mlle Roccaserra, 2. — Total : 473 fr. 45.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

MM. Valery Jean, ancien sous-officier, demeurant à Calvi, et Martinaggi Antoine-Dominique, ex-adjudant au 1er régiment de tirailleurs algériens, ont été nommés gardes domaniaux des eaux et forêts en Algérie.

— M. Brunelli, commis des douanes à Bône, a été élevé à une classe supérieure, et son traitement porté à 3.100 francs.

— M. Serra, expéditionnaire à la direction des postes et télégraphes de Nice, est élevé à une classe supérieure, et son traitement porté de 1.500 à 1.700 francs.

Brevet Supérieur

Les examens pour le brevet supérieur ont commencé lundi matin au Lycée.

La commission est composée de M. Daux, proviseur, président, et de MM. Leschi, censeur ; Letteron, Poletti, Paoli, professeurs ; Faure, Rondil, inspecteurs primaires, le directeur de l'école des Frères, Vadella, directeur d'école.

22 aspirantes ont pris part à ces épreuves.

Les résultats de l'admissibilité ne seront connus que ce soir.

Nouvelles Maritimes

Ont été nommés :

au grade de second maître mécanicien théorique, les élèves-mécaniciens : Fornari Paul-Marius, du Châteaurenault ; Campi François-Jean, du Brennus.

— au grade de second maître mécaniciens pratiques, les quartiers-maîtres : Castera Paul-Roch, du Sarrasin ; Grossi Vincent-Victor, du Lévrier ; Bizeau Louis, de la défense mobile de la Corse.

— au grade de premier maître patron pilote, le second maître Pancetti Jean-Baptiste.

— au grade de premier maître fourrier, les seconds maîtres : Sinibaldi Sébastien-Jacques, de Mari Jacques-François, Carsini Jean-Luc.

— au grade de second maître patron pilote, le quartier maître Houdgégé Armand-Jean, de la défense mobile de la Corse.

— au grade de second maître commis aux vivres, le quartier maître distributeur Naisné Henri-Ernest, de la défense mobile de la Corse.

Le second maître commis aux vivres Pietri Don Paul est inscrit au tableau pour le grade de premier maître.

— Sont proposés dans le corps des mariés vétérans, à Toulon :

pour le grade de maître, le second maître Germani ;

pour le grade de second-maître, les quartiers maîtres : Cardelli, Franceschini, Hogliano, Cardi, Frediani, Albertini.

Lectures pour Tous

Quel livre, quel roman emporte-t-il à la campagne ? On cherche une lecture attrayante et qui puisse être mise entre toutes les mains. Il n'est pas de publications qui répondent mieux à ces conditions que les Lectures pour Tous publiées par la Librairie Hachette et Cie. Les actuelles variées et pittoresques, les romans et nouvelles, les illustrations abondantes qu'elles contiennent chaque mois en font la revue familiale et captivante par excellence.

Voici le sommaire du N. de juillet des Lectures pour Tous : La Guyane, Forts d'une Nation Armée. — La Bonne, Art et Martyre : Art-Sonne et Sapphire d'une Toilette Primitive. — Captives courageux ; Une Histoire du Banc de Terre-Neuve, roman. — L'aéroplane photographique. — La Traite des Noirs au ringtième siècle. — La Tour du Monde pour cinq sous : Voyage d'une lettre à travers les Services Postaux. — L'Agriculture a besoin d'alliés : L'Oiseau dest-auteur infatigable des insectes nuisibles. — Un Chatsi qui écrit. — Amours d'exil, nouvelle. — Les Vergers de l'oncle Sam. — Les Bouffe la et les Grimes de la Lune.

Abonnements, Un an : Paris 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N°, 10 centimes.

SAVON DU CONGO se méfier des contrefaçons.

Gazette Départementale

PORTICCIOLO. — Le ministre de la marine a requis le procureur général près la cour d'appel de Bastia de poursuivre d'office la constatation judiciaire du décès des nommés Balestracci Adam, patron matelot ; Caitucoli Jacques-Marie, mousse ; Guidoni Joseph-Marie, novice ; Balestracci Abraham, patron, inscrits à Bastia, qui composaient l'équipage du bateau de pêche *Saint-François*, immatriculé à Bastia, armé à Macinaggio, le 10 mars 1901, et présumé avoir péri corps et biens.

∴

ALANDO. — Par décision du 3 juillet la brigade de gendarmerie de Saint-André de Bozio est transférée à Alando.

∴

LURI. — Parmi les nouveaux brevetés nous relevons avec plaisir le nom du jeune Franceschi Antoine, de Luri, fréquentant l'école de la section de Pieve.

Ce jeune homme, ou plutôt cet enfant, comptait exactement au jour de l'examen quinze ans et deux mois ; il lui a donc fallu une dispense d'âge que, par faveur exceptionnelle, M. le Recteur de l'académie d'Aix a bien voulu lui accorder.

Si nous considérons la jeunesse de l'heureux candidat, ainsi que sa préparation dans une école mixte, sans surmenage et sans leçons particulières, nous ne pouvons que lui adresser nos plus chaleureuses félicitations, tout en rendant hommage au zèle éclairé du maître qui l'a préparé. — P.

∴

PROPRIANO. — Chargé le 1er juillet pour Marseille :

Fil et Cie 13 b. liège ; A. Gaillard 2 f. huile olives ; Fraissinet 1 b. peaux ; Fil et Cie 96 b. étouchons, 2 f. huile olives, 2 bottes foin, 0 b. amandes ; Marty et Pradon 113 s. écorces tan ; Fraissinet 31 s. charbon.

Cette cargaison atteint un chiffre de 23 tonnes pour une valeur de 3 000 francs.

Petite Gazette

VENTILATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 7 juillet

7 heures m. — 7 heures du matin. + 22-5 à midi ; 25-5. 6 heures du soir, + 24 0. Hermm. + 28 . minimum, + 21 .

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. midi, 765 mm. 6 heures du soir, 764 mm. 9 h. du matin. S. E. faible.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux matin, + 0,45 soir, + 0,20

Pluie relevée, à 9 heures du matin mm.

∴

Alcools dénaturés

A la séance du vendredi le ministre des finances a déposé sur le bureau de la Chambre des députés le projet de loi concernant le régime des alcools dénaturés en Corse.

Ce projet de loi a été renvoyé à la commission d'initiative.

∴

Marché aux cocons

Samedi, il s'est vendu sur le marché de Nice environ 500 kilos de cocons de 3 francs à 3.50.

∴

Aux Terrasses

On a commencé les travaux de consolidation de la maison portant le numéro 5 qui nécessitait des réparations urgentes. Comme on le voit les propriétaires ont vite marché en besogne.

A propos de cet immeuble nous regrettons que la Ville ait repoussé les propositions de vente faites par les propriétaires. Le prix d'acquisition ne pouvait être que très modeste étant donné l'état de délabrement de l'immeuble. On aurait ainsi, à peu de frais, embelli et donné de l'air à ce quartier si populeux.

Nous savons que la situation financière de la ville n'est pas des plus brillantes, mais une occas on aussi bonne ne se représentera pas. Il ne pouvait être question de dépense considérable et les propriétaires accordaient toutes facilités pour se libérer.

On a voulu dire que l'autorité supérieure n'aurait pas approuvé le projet d'acquisition à cause des ressource restreintes de la Ville. La chose est possible. Mais on avait fait preuve de bonne volonté pour traiter une affaire que nous considérons comme avantageuse pour la Ville.

D'autre part, on dit qu'il y avait urgence de réparer la maison afin d'éviter un malheur. Cela est encore possible, mais il était facile de prévenir tout danger en la consolidant provisoirement.

∴

Décès

Nous avons appris avec regret la mort de Mme de Sélancy qui a succombé à Paris aux suites d'une congestion pulmonaire ; elle était âgée de soixante ans.

Mme de Sélancy, qui avait habité pendant vingt cinq ans notre ville, où elle a laissé d'ailleurs les meilleurs souvenirs, s'était attachée à notre pays, et elle fut très heureuse d'y trouver une compagne des plus accomplies pour l'aîné de ses fils, aujourd'hui lieutenant d'infanterie, officier d'ordonnance du général commandant la brigade de Commercy.

Nous prenons une vive part au deuil cruel qui frappe les familles L'Hôte de Sélancy et Gautier, et leur adressons l'expression de nos douloureuses sympathies.

∴

Encore la rue de l'Opéra

La rue de l'Opéra n'a vraiment pas de chance. Auparavant c'étaient les locaux de voitures, aujourd'hui ce sont les tonneliers qui la rendent inhabitable.

Nous avons, plusieurs fois déjà, signalé le mauvais entretien de cette rue qui est une des principales de la ville. Maintenant, nous nous voyons obligés de parler contre le sans-gêne de certains tonneliers qui, pour fabriquer leurs tonneaux, envahissent le trottoir et la chaussée qu'ils défoncent et qu'ils rendent tout à fait inutiles au garrage des piétons.

Non contents d'empêcher la circulation, les tonneliers empêchent de dormir par le bruit qu'ils font, avec leur marteau, le matin dès la première heure.

Aussi, les habitants de la rue de l'Opéra, pourraient se rappeler en maugréant, le vers de Boileau :

Est-ce donc pour veiller qu'on se couche [à Bastia

∴

Le Salon

Parmi les artistes qui ont exposé au Salon de 1902 le conseil supérieur des beaux-arts a décerné une médaille de 1re classe à M. Carli Auguste-Henri, sculpteur, et une mention honorable à M. Zigliara Eugène Louis-Léopold, peintre.

∴

Disparu !

Le ministre de la marine a requis le procureur général près la Cour d'appel d'Aix de poursuivre d'office la constatation judiciaire du décès du nommé Mattei Pierre, chauffeur, inscrit à Bastia, disparu le 14 mars 1897, dans le naufrage d'une embarcation du vapeur *Moselle*, du port de Marseille.

∴

Menaces à un agent

Vers 11 heures et demie du matin l'agent Bertrand passant rue du Cirque, aperçut le nommé Borboni Dominique, marin, qui était en train d'exploiter la femme de la fille Genesmann, son ancienne maîtresse, qui le fit condamner à 40 jours de prison, il y a quelque temps, pour coups et blessures et vol de 16 francs à son préjudice.

L'agent interpella aussitôt Bordoni qui pour toute réponse tira de sa poche un long couteau, menaçant de l'en frapper. L'agent sortit alors son revolver et le braqua sur le marin, qui s'empressa de prendre la fuite.

Bordoni fut poursuivi jusqu'au quai du vieux-port où il réussit à sauter dans une barque et à prendre le large.

∴

Au port

Le vapeur *Balkan*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 26 passagers et 63 tonnes, et est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Africa*, cap. Aregno, est arrivé de Porto Torres, avec 11 passagers et est reparti pour Livourne avec 55 passagers et 27 tonnes.

— Le vapeur *Pélion*, capitaine Loubatière, est arrivé de Marseille avec 133 passagers et 177 tonnes, et est reparti pour Livourne.

— Le yacht à voile *Vittoria*, capitaine et propriétaire, Charles Santamilla, est arrivé de Livourne et est reparti allant à la mer.

— Le vapeur *Venedotian*, capitaine Jones, est arrivé de Gênes et est reparti pour Liverpool, après avoir embarqué 310 fûts extrait de châtaignier.

— Le voilier *Lombardia*, capitaine Vannucchi, est parti pour Naples avec 24 tonnes.

∴

A vendre

— Une barque pontée à mètres de long sur avec son gréement.

S'adresser aux Docks généraux Bastia.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

A louer

Un appartement de 10 pièces au 3e étage, boulevard Paoli, au dessus des magasins Ciambelli.

S'adresser au bureau du journal.

— 7 pièces au 1er étage, rue Napoléon et côté Marbeuf, n° 24.

S'adresser à la pharmacie Dané.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Pascal Julie. — Ciavaldini Jean-Baptiste-Dominique-Antoine. — Tagnari Nicolas-Joseph. — Fazi-Bussoni Léon-Martin. — Nasica Marie-Françoise. — Mariani Antoine-Joseph. — Ugolini Angèle.

DÉCÈS.

Bonelli Jean-Vitus, 70 ans, de Rospigliani. Chez Casera, 9 mois, de Bastia.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORCIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

Etude de Me ORTOLI

Huissier à Bastia, 27, Boulevard Paoli

VENTE par autorité de justice

Le samedi 12 juillet courant, à huit heures du matin et jours suivants au besoin, dans une salle des Magasins Généraux, sis en cette ville, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de 3.094 kilog. de tabac en feuilles.

Cette vente sera faite au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant,
ORTOLI.

BOURSE DE PARIS

	5 juillet	7 juillet
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.45	101.47
— 3 p. 0/0 amort.	100.30	100 75
— 3 1/2 0/0 . .	101.70	102.04

Dépêches Télégraphiques Spéciales de la Nuit

Les Elections Municipales d'Ajaccio

DEVANT LE CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat vient de statuer sur l'arrêté du conseil de préfecture de la Corse qui a prononcé l'annulation des dernières élections municipales d'Ajaccio.

Le Conseil d'Etat n'a retenu que les griefs qui étaient basés sur ce que des incapables avaient été admis au vote, et sur ce que des bulletins nuls avaient été attribués à tort à plusieurs candidats.

Il a prononcé l'annulation de l'élection de MM. Ramaroni, Campi, Bartoli, Gambarelli et Pozzo-di-Borgo, et a validé l'élection des autres conseillers municipaux.

Manœuvres navales

L'AMIRALISSIME GERVAIS à bord du *Bouvet*

On télégraphie de Toulon :

L'amiral Gervais a arboré ce matin, à 9 heures, son pavillon sur le cuirassé le *Bouvet*, sans aucune cérémonie.

L'amiral Gervais est pourvu d'une commission d'amiral, c'est-à-dire qu'il a autorité sur tout vice-amiral, quelle que soit son ancienneté, et c'est au grand mât que flotte la marque distinctive de son commandement.

L'amiral Gervais a pour chef d'état-major de l'armée navale, le contre-amiral Merleaux-Ponty, commandant la marine à Bizerte.

Le *Bouvet* et le contre-torpilleur *Hallebarde* ont appareillé à midi 30 pour Oran.

L'escadre du Nord

On télégraphie de Lisbonne :

L'escadre française, composée du *Formidable*, battant pavillon de M. le vice-amiral de Courthille, commandant en chef l'escadre du Nord, du *Courbet*, de l'*Amiral Tréhouart*, du *Jemmapes*, du *Valmy*, du *Bouvines*, portant pavillon de M. le contre-amiral Peuhao, et du *Dupuy-de-Lôme*, a appareillé ce matin pour la Méditerranée, afin de prendre part aux manœuvres navales.

M. Loubet en Italie

Plusieurs journaux italiens annoncent que le président de la République française s'arrêtera à Naples, en revenant de son voyage en Algérie.

M. Loubet s'y rencontrera t avec le roi d'Italie qui se trouverait en villégiature à Capodimonte.

LA PLUS GRANDE Escroquerie du siècle!

La retraite des Humbert

La *Réforme* de Bruxelles annonce que les Humbert et Daurignac ont été vus, la semaine dernière, à Louvain.

∴

D'autre part les journaux de Naples annoncent que le Garde des Sceaux a envoyé aux procureurs généraux du royaume des photographies des Humbert.

Le procureur de Naples a ordonné de faire des recherches minutieuses à Naples et dans les environs, où l'on croit que se trouve quelque membre de la famille Humbert.

0,0330

Mme Humbert à la poste de Louvain Déclaration du procureur du roi

Dans une interview avec un des rédacteurs de la *Réforme*, le procureur du roi affirme avoir vu, mardi dernier, à la poste centrale de Louvain, Mme Humbert qui y retirait un paquet de lettres poste restante.

Le procureur du roi n'a pas voulu dire la raison pour laquelle il n'avait pas fait arrêter Mme Humbert.

Les Morts du Jour

M. Louis Calvinhac

On annonce la mort de M. Louis Calvinhac, député radical socialiste de la deuxième circonscription de Toulouse.

Né à Toulouse le 24 juin 1849, il se donna au journalisme. Il fit la campagne de 1870, puis, ayant participé à la Commune, il fut condamné un an de prison par le conseil de guerre.

M. Calvinhac faisait partie de la Chambre des députés depuis 1889.

EN ANGLETERRE

LA SANTÉ d'Edouard VII

Bulletin du jour

Le bulletin officiel qui a été affiché dimanche sur les grilles du palais de Buckingham, est ainsi conçu :

« Les progrès que le roi fait actuellement continuent à être très satisfaisants. »

Nouvelles alarmantes

Un journal de Londres prétend que l'état du roi Edouard VII est toujours très critique.

D'après ce même journal le roi d'Angleterre serait entre la vie et la mort.

Bulletin du soir

Le bulletin de ce soir, 7 heures, dit que le progrès de l'amélioration continue, la plaie suppure librement, le pansement est moins douloureux.

Le Couronnement

Il est beaucoup question de fixer le couronnement à la mi-septembre.

M. Chamberlain victime d'un accident

On télégraphie de Londres que M. Chamberlain a été victime aujourd'hui d'un accident de voiture.

M. Chamberlain a reçu au front une blessure très profonde, qui, quoique très grave, ne met pas cependant ses jours en danger.

EN ITALIE

Menoti Garibaldi dans un puits

On télégraphie de Rome que Menoti Garibaldi est tombé dans un puits d'une profondeur de 12 mètres.

Menoti Garibaldi a reçu plusieurs blessures qui l'obligent à garder le lit.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lasrains, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Décès d'un député

Le préfet lent annonce le décès de M. Calvinhac, député de la Haute-Garonne, et prononce l'éloge funèbre du défunt.

Les Contributions directes

Discussion du projet de loi relatif aux contributions directes et aux taxes y assimilées de l'exercice 1903.

La discussion générale est ouverte.

M. Lockroy

cherche à établir une dualité entre le ministre des finances et le président du conseil. Il insiste sur la nécessité, pour le parti radical, d'aborder les réformes, et en premier lieu, l'impôt sur le revenu.

Le ministre des finances

invoque les difficultés que présente la solution de certains problèmes. Si ces difficultés n'existaient pas, la question de l'impôt sur le revenu aurait été tranchée par les cabinets dont l'honorable M. Lockroy faisait partie.

M. Rouvier déclare qu'il se propose tout d'abord de mettre l'équilibre dans le budget de 1903 qui sera déposé dès la rentrée. Il travaillera ensuite à la réalisation des promesses contenues dans la déclaration ministérielle.

Il termine en disant que l'impôt sur le revenu sera un impôt de remplacement, et il espère que cette déclaration rassurera le marché financier.

MM. Amadée Reille, Georg a Berry et Dumont présentent ensuite quelques observations de détail.

Ordre du jour Jaurès

M. Jaurès monte à la tribune et propose à la Chambre de voter l'ordre du jour suivant :

« La Chambre prenant acte de la déclaration du Gouvernement et comptant sur sa promesse de déposer l'impôt sur le revenu passé à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Les articles

La Chambre passe ensuite à la discussion des articles.

Les quatre premiers articles sont votés successivement.

Amendements Fouquet

M. Fouquet dépose un amendement tendant à augmenter le chiffre réduisant le principal des contributions personnelle et mobilière proposé par le gouvernement.

Cet amendement est rejeté.

∴

La Chambre rejette également un deuxième amendement tendant à réduire les sortaxes du montant des charges communes.

Après une longue discussion l'ensemble du projet de loi est adopté par 503 voix contre 13.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Benita Gonzalez, a la douleur de faire part de la mort de sa fille,

Marie-Jeanne

décédée, à Bastia, à l'âge de 20 mois.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui, mardi, 8 juillet à 4 heures, rue Paralelli, 4.

Marveilleuse Invention

PLUS de VERRES de LAMPE CASSÉS

COLLIER PRÉSERVATEUR breveté

Deux brevetés pour Agents dans toute la France et Colonies. — Ecrire : SOCIÉTÉ MINIÈRE de FONTE, 45, r. Caulain, Paris

AVIS

La Saison Thermale de Guagno-les-Bains est ouverte sous la gérance de M. et Mme Parsi. L'Etablissement offrira à Messieurs les baigneurs tout le confortable désirable, chambres hygiéniques, marseille blanche à la chaux, lit de fer, sommier Phénine sans remboursage, garnitures de chambres se lessivant.

Un service de premier ordre est assuré.

Les baigneurs trouveront à l'Etablissement une société choisie et des distractions variées.

Prix 5 fr. 50 par jour, arrangement pour famille.

Pour renseignements s'adresser à Mme Jean de la Rocca, propriétaire des Eaux Thermales et des Etablissements de Guagno-les Bains.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour le gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, en dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en flacon d'huile, à fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge, provenant du vaste domaine de Haouchod-El-Ph (Algérie), propriétaire R. Matti, si représenté dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien connues à l'ancienne R. Hoche.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,20 et 0,25 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins du continent français, et ne saurait trop encourager pour la qualité.

Dégustez ses vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en deux jeunes, en bordelaises et au demi-litre en chez du client.

Eau des Carmes BOYER

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI FRÈRES

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 30 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale de Louis XV Lits en fer et fer et cuivre.

DAMES DE TOUTE SITUATION peuvent sans connaissances spéciales, sans frais et sans peine, faire de beaux bénéfices. Demander renseignements par carte postale à Compagnie H. E. bureau n° 67, Paris.

Capitaux pour tous

Argent de suite à négociants et industriels sur signature, ouvertures de crédit, bordereaux de valeurs commerciales, comptes à demi, échanges de signatures, prêts sur toutes garanties, sur successions et sur fonds de commerce, achat de tous titres ou créances. Rien à payer d'avance. Achat au comptant de tous genres de marchandises. Discrétion et célérité. Ecrire à Raymond CHEVALLIER, 47, rue Vivienne, Paris.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Elégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 f. – Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An.... 22 f. – Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Posit. ass. de 8.000
dans Aces Pompes Funèbres Paris, à Mbien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

Le meilleur des cigares à 0.10 est imité contrefait la Cigare Mattei demander dans tous les débits. On ne fume pas ce bon cigare, On le hume tellement c'est rare

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations soyent dangereuses, toujours inefficaces
E. VIBERT, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
(Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à Nice

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur active, digestive et antiseptique dont l'usage journalier et régulier, facilite les fonctions

MAIRIE DE SAINT-FLORENT
Adjudication de l'Octroi

Il sera procédé le vingt juillet prochain, à deux heures de l'après-midi, à la Mairie, au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme, des droits de l'octroi municipal de la ville pour trois années qui commenceront le premier août 1902 et finiront le 31 septembre 1905.

La mise à prix est fixée à trois cents francs.

Le cahier des charges, clauses et conditions d'adjudication est déposé à la Mairie où il en sera donné connaissance à toutes les personnes qui en feront la demande.

Saint-Florent, 23 juin 1902.
Le Maire,
T. de MORATI.

☞ **Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.**

Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie du Mirador*. Dépositaire : Simon DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

☞ Demandez dans tous les Cafés: LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani, Bastia
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock
Ce soir distribution d'Eventails

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Valoce*, Nouveau Port, Bastia.

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY

Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.

La plus riche en bicarbonate de soude.

Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, 1bis Paoli, 27.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 7 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Diverses non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF
DISTRACTION SAVANTE
DÉCOUPAGE sur bois p. amateurs, machines à main et à pédale portatives. Scies, tournettes diverses. Bois en tous genres. Catalogue illustré franco. Catalogue 25c. BASCOU - *A. de Wecker, 7 à MARSEILLE*

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

COMMERÇANT disposant d'un certain capital cherche à reprendre un bon commerce dans la région, à défaut serait disposé à s'associer. S'adr. à M. David, 27, Passage de l'Opéra, Paris.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
☞ **Pension à des prix modérés** ☜

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cargo, 1.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870)
Sur papier de Chine, format 30×37 . . . 45 fr
Sur papier blanc. — — . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 25

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction) 2 fr

EN VENTE :
AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Un très grand nombre de personnes ont retrouvé leur santé et la conservent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
Docteur **GOLVIN**
Succès populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Faiblesses, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
A Fr. le boîte avec la NOTICE DE LA SANTÉ
DANS TOUTES LES PHARMACIES
Se méfier des contrefaçons et exiger le nom de M. Fred Samuel, Docteur en Pharmacie
PARIS

27e ANNÉE — MERCREDI 9 JUILLET 1902 — N° 194

00331

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Véronique.
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 4 h. 01 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
LUNE : Pleine, le 10 — Dernier quart., le 23.
FÊTE DU DEMAIN : Les 7 Frères martyrs.

8 Juillet

Fleurs de Mort

C'est toujours avec plaisir et avec indulgence que l'on prend connaissance de la première œuvre d'un jeune.

C'est un premier coup d'aile, un timide battement hors du nid qui voudrait s'affermir de suite pour pouvoir s'affranchir de tout joug, de tout appui, de tout guide, pour explorer, tout seul, et le monde, et les hommes et les choses.

Cet essai est toujours périlleux, car l'étendue à parcourir est immense. Gare au brisement brutal de l'aile, gare au souffle qui s'épuise ; il faut se sentir vraiment maître de soi, vraiment fort, pour engager la lutte âpre, pour conquérir un rang dans cette dure carrière des lettres.

Et c'est pourquoi on doit assister avec intérêt, avec sympathie, avec indulgence, avec la ferme propos de crier courage et non point casse-cou aux premiers balbutiements, aux essais d'un jeune auteur.

Forcément, le jeune romancier manque d'expérience. Il n'a pas encore vécu. Lui croit d'avoir vécu, mais non, il n'a fait que rêver, et au lieu de nous servir de la véritable vie, il ne nous sert que du rêve, des rêves.

C'est ce qu'a fait René Sangy, plus connu des lecteurs du *Petit Bastiais*, auquel il a pendant longtemps collaboré par des articles de fantaisie, des chroniquettes alertes, sous le pseudonyme de « Fleur de Bitume. »

Avec *Fleurs de Mort*, il a essayé de nous donner un coup d'œil sur le monde grouillant de Marseille et d'ailleurs, il n'est parvenu, et c'est déjà joli, qu'à exprimer, qu'à nous conter son rêve.

Comme il nous l'a dit lui-même, dans un article explicatif, qui a paru ici-même, l'âme du Petit Maurice l'a visité, un certain jour très mélancolique d'automne. La saison des feuilles mortes et des brumes est propice aux songes, et c'est pourquoi Petit Maurice s'est développé en des journées tristes, a pris consistance, a vécu dans le cerveau et l'imagination de René Sangy.

Il s'est pris de sympathie pour cette âme frêle et vague et spleenetique du Petit Maurice et il a, avec des soins infinis, avec des caresses de style, avec le souci minutieux de la forme, narré la courte vie, le rêve continuel, la mort naïvement de ce blondin à tempérament de fillette.

Il me semble bien que lorsque le père de Petit Maurice, officier de marine, a conçu son fils, il devait avoir la tête pleine de ces drôles, futiles et passionnées exotiques qui ont nom Aziadé et Rarahu, héroïnes de Loti, ou de ces délicieuses *conquis*, aussi fragiles que la porcelaine de Chine, comme cette Frisson de Bambou, bérceuse du dernier roman de Myriam Harry, *Petites Epouses*.

C'est pourquoi Petit Maurice, j'ai'e rejeton d'un René, d'un Werther, d'un Obermann, ne pouvait vivre dans ce milieu tourmenté, impitoyable, où la vapeur, l'électricité, l'argent, jouent les principaux rôles, qu'est la vie contemporaine.

Un rien froissait son âme grêle, son âme de sensitive. Semblable à la violette qu'il caressait en cachette dans son pupitre de lycéen, semblable à la pervenche qu'il affectionnait, il n'a fait que passer en ce monde, pour y languir, y souffrir, puis s'étioler et mourir. Petit Maurice devient amoureux d'une jeune fille mal élevée par sa mère, ancienne femme à matelots ; il voudrait que l'objet de son amour soit un modèle de grâce et de pudeur gentille et non revêche, mais Lisne, certain jour, devant Petit Maurice et quelques jeunes gens, chante *Espana* et dresse, pour amuser on allumer la galerie, ses jupes jusqu'aux genoux. Petit Maurice ne peut souffrir ce spectacle qui brise toutes ses illusions et il s'en va mourir doucement, doucement, parmi des pervenches, en la maison maternelle.

Fleurs de Mort est un petit livre qui mérite d'être lu. Non pas, par simple sympathie pour l'auteur, pour le compatriote, pour l'ami, mais parce qu'il le mérite en lui-même et qu'il nous fait espérer quelqu'autre œuvre plus substantielle, plus forte et surtout plus vécue.

POMPONNET.

Fleurs de Mort est en vente à notre librairie, 2 fr.

Nos Exportations

Marchandises expédiées de Bastia à Marseille par les vapeurs du service postal, du 29 juin au 5 juillet 1902.

Chargé le 30 juin. — Schlesing 6 c. sulf. cuivre ; Suzzoni 200 c. eau minérale ; Watson et Parker 150 futs acide gallique ; Mattei 2 f. vin ; à ordre 36 colis primeurs ; Boniffacy 2 f. huile ; J. Goutte 20 s. os et cornes, 3 s. vx cordages, 1 b. suif ; Ch. Rolland 15 f. acide gallique ; Gondran fils 15 c. vin quinquina ; Renoux 12 colis provisions : Cabasson 2 f. huile, 24 s. pulpes ; Damas et Delisle 25 f. extrait tan ; Ballini 711 colis charbon ; Fraissinet 70 b. bois chêne.

Chargé le 3 juillet. — Bonnefoy aîné 1 c. tôles ; Zaficopulo 1 b. farine ; J. Goutte 7 s. os, 2 f. suif, 1 ballot poils chèvres, 1 s. dito ; Besançon aîné 20 b. amandes sèches, 3 b. dito cassées ; d'Angeli, 3.000 k. bois buis, 50 s. charbon ; F. Camogli 1 f. vin ; A. Brisk 130 s. écorces chêne ; C. Rolland 46 f. acide gallique ; Renoux 5.000 k. bois buis ; Charpentier 23 paniers prunes.

Relevé	Poids	Valeur
200 c. eau minérale	12.0	2.000
211 fûts acide gallique	46.0	7.400
25 fûts ext tannique	6 0	1.000
761 c. charbon	50.0	3.000
48 c. fruits fruits prunes	1.2	900
4 f. huile d'olives	2 0	1.200
3 f. vin	1 5	250
15 c. vin quinquina	4	300
30 s. os et cornes	3.0	300
3 b. suif	0	400
70 b. bois chêne	8.0	1.000
8.000 k. bois buis	8.0	360
23 b. amandes sèches	1.2	900
139 s. écorces chêne	9.0	1.080
autres colis et tare	15.0	3.000
Total	163.0	22.490

Le relevé de cette semaine accuse 164 tonnes et 22.500 francs.

EXPÉDITIONS CORSES

9 juillet 1747. — Le comte Rivarols,

Votes de nos Députés

Scrutin sur les conclusions du 4e bureau et sur la motion de M. Gérault-Richard, tendant au renvoi du mandement de Mgr l'Archevêque de Bordeaux au ministre des cultes (Election de la 2e circonscription de Libourne)

Nombre de votants . .	483
Majorité absolue . . .	242
Pour l'adoption. .	277
Contre.	206

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

∴

Scrutin sur la proposition d'affichage du discours du président du conseil dans l'interpellation de M. Denys Cochin sur la fermeture des écoles congréganistes.

Nombre de votants . .	513
Majorité absolue . . .	257
Pour l'adoption. .	308
Contre.	205

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

Le Bail emphytéotique

Le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1er. — Le bail emphytéotique de biens immeubles conféré au preneur un droit réel susceptible d'hypothèque ; ce droit peut être cédé et saisi dans les formes prescrites pour la saisie immobilière.

Ce bail doit être consenti pour plus de dix-huit années et ne peut dépasser quatre-vingt-dix-neuf ans ; il ne peut se prolonger par tacite reconduction.

Art. 2. — Le bail emphytéotique ne peut être valablement consenti que par ceux qui ont le droit d'aliéner, et sous les mêmes conditions, somme dans les mêmes formes.

Les immeubles appartenant aux mineurs ou interdits pourront être donnés à bail emphytéotique en vertu d'une délibération du conseil de famille homologuée par le tribunal.

Le mari pourra aussi donner à bail emphytéotique les immeubles dotaux avec le consentement de la femme et l'autorisation de justice.

Art. 3. — La preuve du contrat d'emphytéose s'établira conformément aux règles du code civil en matière de baux.

A défaut de conventions contraires, il sera régi par les dispositions suivantes :

Art. 4. — Le preneur ne peut demander la réduction de la redevance pour cause de perte partielle du fonds, ni pour cause de stérilité ou de privation de toute récolte à la suite de cas fortuits.

Art. 5. — A défaut de payement de deux années consécutives, le bailleur est autorisé, après une sommation restée sans effet, à faire prononcer en justice la résolution de l'emphytéose.

La résolution peut également être demandée par le bailleur en cas d'inexécution des conditions du contrat ou si le preneur a commis sur le fonds des détériorations graves.

Néanmoins les tribunaux peuvent accorder un délai suivant les circonstances.

Art. 6 — Le preneur ne peut se libérer de la redevance, ni se soustraire à l'exécution des conditions du bail emphytéotique en délaissant le fonds.

Art. 7. — Le preneur ne peut opérer dans le fonds aucun changement qui en diminue la valeur.

Si le preneur a fait des améliorations ou des constructions qui augmentent la valeur du fonds, il ne peut les détruire, ni réclamer à cet égard aucune indemnité.

Art. 8. — Le preneur est tenu de toutes les contributions et charges de l'héritage.

En ce qui concerne les constructions existant au moment du bail et celles qui auront été élevées en exécution de la convention, il est tenu des réparations de toute nature ; mais il n'est pas obligé de reconstruire les bâtiments, s'il prouve qu'ils ont été détruits par cas fortuit, par force majeure, ou qu'ils ont péri par le vice de la construction antérieure au bail.

Il répond de l'incendie, conformément à l'article 1733 du code civil.

Art. 9. — L'emphytéote peut acquérir au profit du fonds des servitudes passives, et le grever, par titre, de servitudes passives, pour un temps qui n'excèdera pas la durée du bail et à charge d'avertir le propriétaire.

Art. 10. — L'emphytéote profite du droit d'accession pendant la durée de l'emphytéose.

192 – FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXV (Suite)

Gerfaut, de son côté, avait fait tous ses efforts pour imposer à sa contenance cette sérénité impassible qui garde le secret de l'âme, mais sans réussir aussi bien. Son affectation de gaîté trahissait une contrainte continuelle ; le sourire qui contractait ses lèvres laissait froid le reste du visage, et ne déplissait jamais une ride profonde creusée entre les sourcils. Un tel désir, tristement désiré peut-être, mais inespéré, vint accroître cette expression soucieuse et mélancolique.

Au moment où la cavalcade passait devant le jardin anglais qui séparait l'allée de platanes de l'aile du château habitée par madame de Bergenheim, Octave remit le pas de son cheval et resta en arrière de ses compagnons ; ses yeux interrogèrent successivement, d'un regard sombre et avide, toutes les fenêtres de cette façade ; les persiennes de la chambre à coucher n'étaient fermées qu'à demi ; derrière leur abri il vit les rideaux s'ouvrir, puis se séparer. Un visage pâle se montra un instant encadré dans leur azur, comme la tête d'un ange qui eût entr'ouvert le ciel pour contempler la terre. Gerfaut se leva sur les étriers afin d'apercevoir plus longtemps cette apparition, qu'un groupe d'arbres commençait à lui cacher, mais il n'osa se permettre un seul geste d'adieu à celle qu'il voyait sans doute pour la dernière fois. Les arbres s'étant éclaircis, il distingua de nouveau la figure de Clémence, immobile, le front appuyé contre la fenêtre, et les yeux fixés sur lui ; puis un massif de tulipiers la lui déroba une seconde fois ; comme il était sur le point de faire rétrograder son cheval, pour obtenir encore le douloureux honneur de ce dernier regard, il aperçut à ses côtés le baron qui avait ralenti le pas pour l'attendre.

— Jouez mieux votre rôle, lui dit celui-ci ; nous sommes entourés d'espions. Casimir a déjà fait ses observations sur votre air préoccupé.

— Vous avez raison, répondit Octave ; et vous joignez l'exemple au conseil. J'admire votre sang froid, mais je désespère d'y atteindre.

— Il faut les rejoindre et causer avec eux, reprit Christian. Après l'événement, nos moindres gestes seront commentés si l'on a quelque soupçon. Songez que l'honneur de cette femme dépend de notre prudence.

Il mit sa monture au trot ; Gerfaut suivit cet exemple en étouffant un soupir, et après avoir lancé un dernier regard du côté du château, ils eurent bientôt rejoint le char sur lequel cheminait une partie des chasseurs, et que M. de Camier conduisait avec l'aplomb d'un cocher de profession.

— Bonne nouvelle, messieurs ! dit Bergenheim en maintenant son cheval à la hauteur de la voiture. Le vicomte s'engage à faire une pièce de vers en l'honneur de celui qui tuera le sanglier. N'est-il pas vrai, Gerfaut ?

— Certainement, répondit celui-ci du même ton ; et j'ai dans l'idée que vous en serez le héros.

— Vous en êtes parbleu bien capable, baron, dit le vieux gentilhomme en relevant le collet de sa blouse pour garantir ses oreilles d'une bise assez piquante ; j'aurais parié que vous ne résisteriez pas à la tentation, et que cette partie de chasse tordrait le cou à votre voyage d'Epinal.

— Vous êtes peu galant aujourd'hui, interrompit le procureur du roi, assis à sa gauche ; vous ne songez pas que notre hôte avait pour hâter son retour des raisons plus attrayantes que tous les sangliers des Vosges.

— Parbleu, il ne me viendrait jamais à l'esprit d'établir l'ombre d'une comparaison entre madame de Bergenheim et un sanglier, reprit M. de Camier, peu disposé à recevoir une leçon d'amabilité de son voisin ; je suis l'adorateur trop déclaré de notre belle hôtesse. Vous permettez, Bergenheim ; à mon âge, c'est sans conséquence. C'est qu'il est incontestable que vous avez une jolie et aimable femme.

— Enchanteresse ! ajouta le procureur du roi avec une sorte d'exaltation.

— Madame la baronne est la perle des prairies, observa un homme de peu d'esprit assis sur le second banc.

— Et vous pouvez vous vanter d'être un heureux mari, continua le gros campagnard.

— Je le pense comme vous, répondit Christian d'un ton naturel ; je suis entièrement de votre avis.

— Est-ce là un phénomène ? s'écria M. de Camier, un mari satisfait de son état ! Vous avez eu diantrement de bonheur de réussir ainsi ; car enfin le mariage est une loterie où les numéros gagnants sont un peu rares : une bonne femme, c'est un quaterne.

— Une anguille dans un sac de vipères, reprit l'homme de peu d'esprit, d'un air de simple conviction.

— Parbleu, il ne me viendrait jamais à l'esprit d'établir l'ombre d'une comparaison entre madame de Bergenheim et un sanglier, reprit M. de Camier, peu disposé à recevoir une leçon d'amabilité de son voisin ; je suis l'adorateur trop déclaré de notre belle hôtesse. Vous permettez, Bergenheim ; à mon âge, c'est sans conséquence. C'est qu'il est incontestable que vous avez une jolie et aimable femme.

— Enchanteresse ! ajouta le procureur du roi avec une sorte d'exaltation.

— Madame la baronne est la perle des prairies, observa un homme de peu d'esprit assis sur le second banc.

— Et vous pouvez vous vanter d'être un heureux mari, continua le gros campagnard.

— Je le pense comme vous, répondit Christian d'un ton naturel ; je suis entièrement de votre avis.

— Est-ce là un phénomène ? s'écria M. de Camier, un mari satisfait de son état ! Vous avez eu diantrement de bonheur de réussir ainsi ; car enfin le mariage est une loterie où les numéros gagnants sont un peu rares : une bonne femme, c'est un quaterne.

— Une anguille dans un sac de vipères, reprit l'homme de peu d'esprit, d'un air de

Art. 11. — En cas d'expropriation pour cause d'utilité publique, le bailleur devra faire connaître le droit de l'emphytéote, conformément aux dispositions de l'article 21 de la loi du 3 mai 1841. Des indemnités distinctes sont accordées au bailleur ou au preneur.

Art. 12. — Le preneur a seul les droits de chasse et de pêche et exerce à l'égard des mines, minières, carrières et tourbières tous les droits de l'usufruitier.

Art. 13. — Les articles 1, 9, 11 sont applicables aux emphytéoses antérieurement établies, si le contrat ne contient pas de stipulations contraires.

Art. 14. — L'acte constitutif de l'emphytéose n'est assujetti qu'aux droits d'enregistrement et de transcription établis pour les baux à ferme ou à loyer d'une durée limitée.

Les mutations de toute nature ayant pour objet soit le droit du bailleur, soit le droit du preneur, sont soumises aux dispositions de la loi du 22 frimaire an VII et des lois subséquentes concernant les transmissions de propriété d'immeubles. Le droit est liquidé sur la valeur vénale déterminée par une déclaration estimative des parties.

Fait à Paris, le 25 juin 1902.

Souscription Nationale

au profit des sinistrés de la Martinique

2e Liste de Sartène

MM. Pech, coiffeur, 1 fr. ; Farinacci, cafetier, 3 ; Lovighi, boulanger, 0.80 ; Siniballi, 1 ; Giocanti, 0.40 ; Susisini, ancien adjoint, 2 ; Perucca, boucher, 5 ; Biscarmère, cafetier, 1 ; Neri, boucher, 1 ; Biancardi, 1 ; frères Perucca d'Augustin, 5 ; J. Pistri, 20 ; P. Pietri, 5 ; D. Pistri, 5 ; Paoli, 3 ; Nicodemo, 2 ; Giovannangeli, cordonnier, 1 ; Perucca, 5 ; Mariani, cafetier, 5 ; J.-D. Pietri, 3 ; Nicolai, négociant, 5 ; Giudicelli, 5 ; Tramoni, 5 ; A. Pietri, 15 ; Codaccioni, voyageur de commerce, 5 ; Peretti, employé au greffe, 3 ; Agostini, chef de bureau de la sous-préfecture, 2 ; abbé Angeli, vicaire, 5 ; Alfonsi, 1.50 ; Pech, 0.50 ; Roccaserra, pharmacien, 3 ; d'Ortoli, 10 ; Giacomini, 5 ; A.-M. Cantera, 5 ; P. Cantera, 5 ; Capecchia, 1 ; Finidori, 1 ; Raibaldi, tapissier, 1 ; Tramoni, 0.50 ; Saissi, 1 ; Perisolli, 5 ; Franchi, 0.50 ; R. Pietri, 2 ; Leandri, 0.20 ; commandant Roccaserra, 20 ; Peraldi, 1 ; A.-D Pietri, 10 ; Stacchini, cordonnier, 2 ; Nicolai, 1 ; Terrazzoni, 0.50 ; Tafani, 0.50 ; Lucchini, 0.50 ; Tramoni, 1 ; Campana, 1 ; Neri, 0.50 ; Filippi, 1 ; Mary, ancien appariteur, 0.50 ; Rossini, 0.50 ; Catani, 0.50 ; A. Pietri, 2 ; Mondoloni, 1 ; Perelli, 1 ; Cianferani, 1 ; Spinosi, 1 ; Lucchini, 0.25 ; Santarelli, 0.50 ; Perucca, 0.50 ; Neri, 0.20 ; Rossi, 0.15 ; Baldini, 2 ; Nicolai, 4 ; Mme veuve Ogliastroni, 3 ; veuve Susini-Lafayette, 1 ; veuve Catherine, 1 ; Polloni, 1 ; veuve Perucca, 10 ; veuve Fratani, 0.50 ; veuve Quilichini, 0.20 ; Santarelli, 2 ; veuve Tramoni, 1 ; Poli, 0.50 ; veuve Mangini, 1 ; veuve Santini, 10 ; Pech, 1 ; Sœurs de Saint-Joseph, 10 ; Mlles Pietri, 5 ; Gournay, 6 ; Stacchini, 0.15 ; Susini, 5. — Total : 266 fr. 95.

Report de la 1re liste, 473.45

Total 740.40

Gazette de la Balagne

CALVI

A propos de maraudeurs, il nous revient de différents endroits que leur nombre finira par devenir légion, et que leur audace atteindra le perfectionnement du vandalisme le plus pervers.

Ces chevaliers errants de la campagne trouvent que simplement dévaliser les pauvres propriétaires de leurs fruits, c'est encore peu ; même les céréales et les produits potagers semblent marquer l'objectif de leurs excursions à travers champs.

∴

LUMIO

Dimanche dernier, on célébrait la Saint Pierre, fête patronale de notre commune.

Dès le matin, beaucoup d'étrangers arrivent de tous les points de l'arrondissement et notamment de Calvi et de l'Ile Rousse.

Des tables sont disposées tout le long de la grande place, à l'ombre des arbres qui nous gratifient d'une agréable fraîcheur. De gentilles et secrètes demoiselles y débitent des boissons rafraîchissantes, et la foule stationne sur ces lieux en attendant la grand'messe qui commence à dix heures et est exécutée avec maestria par quelques virtuoses amateurs.

Après la cérémonie, tout le monde se répand à travers le village, où les habitants, comme d'habitude, font preuve d'une large hospitalité à l'égard des étrangers.

Durant toute la journée, des orchestres improvisés n'ont cessé de récréer la foule par l'exécution de répertoires choisis.

Le soir toutes les maisons étaient illuminées et offraient de loin un aspect des plus théâtriques.

∴

ZILIA

Le rendement des moissons est presque nul. Il en sera de même des cédratiers qui ont beaucoup souffert des dernières intempéries.

∴

CALVI

Exporté pour Marseille par le courrier hebdomadaire :

Dolorme 3 b. citrons ; A. Barthélemy 85c. ébauchons ; à ordre 13 colis primeurs ; Fraissinet 2 f. vin — soit 11 tonnes d'une valeur de 1.000 francs.

∴

MURO

Il y a calme plat. Tout le monde vaque aux moissons et autres occupations champêtres, comme l'intéressante culture de nos jardins potagers. Les traînards aux fatigues se raréfient. C'est une noble stimulation qui se dessine chez tous, jeunes et vieux, riches et pauvres. Après tout, c'est de bon augure.

Et dire que quelques continentaux ont encore ancrée dans la tête l'idée que la Corse en général abhorre le travail des champs. Si ces gens-là pouvaient constater de visu les efforts louables que, par ces fortes chaleurs, nos braves compatriotes déploient pour récolter les minces produits que seront les moissons de cette année, sûrement ils changeraient d'opinion ; ils verraient que les Corses, comme nos actifs Paoli, 3 ; Nicodemo, 2 ; Giovannangeli, cordonnier, 1 ; Perucca, 5 ; Mariani, cafetier, 5 ; J.-D. Pietri, 3 ; Nicolai, négociant, 5 ; Giudicelli, 5 ; Tramoni, 5 ; A. Pietri, 15 ; Codaccioni, voyageur de commerce, 5 ; Peretti, employé au greffe, 3 ; Agostini, chef de bureau de la sous-préfecture, 2 ; abbé Angeli, vicaire, 5 ; Alfonsi, 1.50 ; Pech, 0.50 ; Roccaserra, pharmacien, 3 ; d'Ortoli, 10 ; Giacomini, 5 ; A.-M. Cantera, 5 ; P. Cantera, 5 ; Capecchia, 1 ; Finidori, 1 ; Raibaldi, tapissier, 1 ; Tramoni, 0.50 ; Saissi, 1 ; Perisolli, 5 ; Franchi, 0.50 ; R. Pietri, 2 ; Leandri, 0.20 ; commandant Roccaserra, 20 ; Peraldi, 1 ; A.-D Pietri, 10 ; Stacchini, cordonnier, 2 ; Nicolai, 1 ; Terrazzoni, 0.50 ; Tafani, 0.50 ; Lucchini, 0.50 ; Tramoni, 1 ; Campana, 1 ; Neri, 0.50 ; Filippi, 1 ; Mary, ancien appariteur, 0.50 ; Rossini, 0.50 ; Catani, 0.50 ; A. Pietri, 2 ; Mondoloni, 1 ; Perelli, 1 ; Cianferani, 1 ; Spinosi, 1 ; Lucchini, 0.25 ; Santarelli, 0.50 ; Perucca, 0.50 ; Neri, 0.20 ; Rossi, 0.15 ; Baldini, 2 ; Nicolai, 4 ; Mme veuve Ogliastroni, 3 ; veuve Susini-Lafayette, 1 ; veuve Catherine, 1 ; Polloni, 1 ; veuve Perucca, 10 ; veuve Fratani, 0.50 ; veuve Quilichini, 0.20 ; Santarelli, 2 ; veuve Tramoni, 1 ; Poli, 0.50 ; veuve Mangini, 1 ; veuve Santini, 10 ; Pech, 1 ; Sœurs de Saint-Joseph, 10 ; Mlles Pietri, 5 ; Gournay, 6 ; Stacchini, 0.15 ; Susini, 5. — Total : 266 fr. 95.

Report de la 1re liste, 473.45

Total 740.40

Gazette de la Balagne

CALVI

A propos de maraudeurs, il nous revient de différents endroits que leur nombre finira par devenir légion, et que leur audace atteindra le perfectionnement du vandalisme le plus pervers.

Ces chevaliers errants de la campagne trouvent que simplement dévaliser les pauvres propriétaires de leurs fruits, c'est encore peu ; même les céréales et les produits potagers semblent marquer l'objectif de leurs excursions à travers champs.

∴

LUMIO

Dimanche dernier, on célébrait la Saint Pierre, fête patronale de notre commune.

Dès le matin, beaucoup d'étrangers arrivent de tous les points de l'arrondissement et notamment de Calvi et de l'Ile Rousse.

Des tables sont disposées tout le long de la grande place, à l'ombre des arbres qui nous gratifient d'une agréable fraîcheur. De gentilles et secrètes demoiselles y débitent des boissons rafraîchissantes, et la foule stationne sur ces lieux en attendant la grand'messe qui commence à dix heures et est exécutée avec maestria par quelques virtuoses amateurs.

Après la cérémonie, tout le monde se répand à travers le village, où les habitants, comme d'habitude, font preuve d'une large hospitalité à l'égard des étrangers.

Durant toute la journée, des orchestres improvisés n'ont cessé de récréer la foule par l'exécution de répertoires choisis.

Le soir toutes les maisons étaient illuminées et offraient de loin un aspect des plus théâtriques.

∴

ZILIA

Le rendement des moissons est presque nul. Il en sera de même des cédratiers qui ont beaucoup souffert des dernières intempéries.

∴

CALVI

Exporté pour Marseille par le courrier hebdomadaire :

Dolorme 3 b. citrons ; A. Barthélemy 85c. ébauchons ; à ordre 13 colis primeurs ; Fraissinet 2 f. vin — soit 11 tonnes d'une valeur de 1.000 francs.

∴

MURO

Il y a calme plat. Tout le monde vaque aux moissons et autres occupations champêtres, comme l'intéressante culture de nos jardins potagers. Les traînards aux fatigues se raréfient. C'est une noble stimulation qui se dessine chez tous, jeunes et vieux, riches et pauvres. Après tout, c'est de bon augure.

Et dire que quelques continentaux ont encore ancrée dans la tête l'idée que la Corse en général abhorre le travail des champs. Si ces gens-là pouvaient constater de visu les efforts louables que, par ces fortes chaleurs, nos braves compatriotes déploient pour récolter les minces produits que seront les moissons de cette année, sûrement ils changeraient d'opinion ; ils verraient que les Corses, comme nos actifs

Paoli, 3 ; Nicodemo, 2 ; Giovannangeli, cordonnier, 1 ; Perucca, 5 ; Mariani, cafetier, 5 ; J.-D. Pietri, 3 ; Nicolai, négociant, 5 ; Giudicelli, 5 ; Tramoni, 5 ; A. Pietri, 15 ; Codaccioni, voyageur de commerce, 5 ; Peretti, employé au greffe, 3 ; Agostini, chef de bureau de la sous-préfecture, 2 ; abbé Angeli, vicaire, 5 ; Alfonsi, 1.50 ; Pech, 0.50 ; Roccaserra, pharmacien, 3 ; d'Ortoli, 10 ; Giacomini, 5 ; A.-M. Cantera, 5 ; P. Cantera, 5 ; Capecchia, 1 ; Finidori, 1 ; Raibaldi, tapissier, 1 ; Tramoni, 0.50 ; Saissi, 1 ; Perisolli, 5 ; Franchi, 0.50 ; R. Pietri, 2 ; Leandri, 0.20 ; commandant Roccaserra, 20 ; Peraldi, 1 ; A.-D Pietri, 10 ; Stacchini, cordonnier, 2 ; Nicolai, 1 ; Terrazzoni, 0.50 ; Tafani, 0.50 ; Lucchini, 0.50 ; Tramoni, 1 ; Campana, 1 ; Neri, 0.50 ; Filippi, 1 ; Mary, ancien appariteur, 0.50 ; Rossini, 0.50 ; Catani, 0.50 ; A. Pietri, 2 ; Mondoloni, 1 ; Perelli, 1 ; Cianferani, 1 ; Spinosi, 1 ; Lucchini, 0.25 ; Santarelli, 0.50 ; Perucca, 0.50 ; Neri, 0.20 ; Rossi, 0.15 ; Baldini, 2 ; Nicolai, 4 ; Mme veuve Ogliastroni, 3 ; veuve Susini-Lafayette, 1 ; veuve Catherine, 1 ; Polloni, 1 ; veuve Perucca, 10 ; veuve Fratani, 0.50 ; veuve Quilichini, 0.20 ; Santarelli, 2 ; veuve Tramoni, 1 ; Poli, 0.50 ; veuve Mangini, 1 ; veuve Santini, 10 ; Pech, 1 ; Sœurs de Saint-Joseph, 10 ; Mlles Pietri, 5 ; Gournay, 6 ; Stacchini, 0.15 ; Susini, 5. — Total : 266 fr. 95.

Report de la 1re liste, 473.45

Total 740.40

Gazette de la Balagne

CALVI

A propos de maraudeurs, il nous revient de différents endroits que leur nombre finira par devenir légion, et que leur audace atteindra le perfectionnement du vandalisme le plus pervers.

Ces chevaliers errants de la campagne trouvent que simplement dévaliser les pauvres propriétaires de leurs fruits, c'est encore peu ; même les céréales et les produits potagers semblent marquer l'objectif de leurs excursions à travers champs.

∴

LUMIO

Dimanche dernier, on célébrait la Saint Pierre, fête patronale de notre commune.

Dès le matin, beaucoup d'étrangers arrivent de tous les points de l'arrondissement et notamment de Calvi et de l'Ile Rousse.

Des tables sont disposées tout le long de la grande place, à l'ombre des arbres qui nous gratifient d'une agréable fraîcheur. De gentilles et secrètes demoiselles y débitent des boissons rafraîchissantes, et la foule stationne sur ces lieux en attendant la grand'messe qui commence à dix heures et est exécutée avec maestria par quelques virtuoses amateurs.

Après la cérémonie, tout le monde se répand à travers le village, où les habitants, comme d'habitude, font preuve d'une large hospitalité à l'égard des étrangers.

Durant toute la journée, des orchestres improvisés n'ont cessé de récréer la foule par l'exécution de répertoires choisis.

Le soir toutes les maisons étaient illuminées et offraient de loin un aspect des plus théâtriques.

∴

ZILIA

Le rendement des moissons est presque nul. Il en sera de même des cédratiers qui ont beaucoup souffert des dernières intempéries.

∴

CALVI

Exporté pour Marseille par le courrier hebdomadaire :

	Brüts	Poids	Valeur
23 fûts huile		7,0	5.000
138 c. citrons		5.0	1.200
38 b. laine		2 8	1.100
autres colis et tara		3 0	600
Total		17.8	7,900

18 tonnes valant 8.000 francs, soit, 450 francs la tonne moyenne.

∴

Visite Pastorale

Itinéraire de Mgr l'Evêque d'Ajaccio pour la visite pastorale dans les doyennés de Calvi, Calenzana, Corbara, Ile-Rousse, Muro, Speloncato, Belgodere et Olmi Cappella :

Juillet. — 8, départ d'Ajaccio. 9, Calvi. 11 et 12, Galeria. 13, Lumio. 14, Moncale. 15 et 16, Calenzana. 17, Zilia. 18, Cassano. 19, Lunghignano. 20, Montemaggiore. 21, Avapessa. 22, Catteri. 23, Lavatoggio. 24, Sant'Antonino. 25, Aregno. 26, Pigna. 27 et 28, Corbara. 29, Algajola. 30 et 31, Ile-Rousse.

Août. — 1er, Monticello. 2, Oncigliosi. 3, Santa Reparata. 4 et 5, Muro. 6, Pogliasi. 7, Feliceto. 8, Nessa. 9 et 10, Speloncato. 11, Ville di Paraso. 12, Costa. 13, Occhiatana. 14 et 15, Belgodere. 16, Vallica. 17, Macinchio. 18 et 19, Olmi Cappella. 20 et 21, Pioggiola. 22, Palasca.

Bulletin Financier

Paris, le 6 juillet 1902.

Le marché est meilleur aujourd'hui et le mouvement de baisse subit un temps d'arrêt. Nos Rentes sont cotées, le 3 0/0 Ext à 101.75, le 3 0/0 à trente sous 102.45. La Chambre aura séance mardi du projet de loi relatif à la conversion du 3 0/0 qui pourra ainsi être opérée avant le 30 juillet.

Les Fonds Etrangers ont été particulièrement bons hoses. L'Ital en a progressé à 101.35, ex-coupon de 3 fr ; l'Extérieure s'ouvert à 88.20, ex-coupon de 4 fr. ; la Hente Serbe Unifiée 4 0/0 est activement traitée à 70.75, coupon détaché de 4 francs.

Les valeurs de Crédit sont très fermes. Le Crédit Lyonnais a vaut 1.667, le Comptoir National d'Escompte 589 ; le Crédit Foncier est à 740, ex-coupon de 40 fr. 50 ; la Société Générale est tenu à 617 et la Banque Française à 545.

Parmi les Mines, la Johannesburg Investment se traite à 90 francs.

Nos Chemins Français continuent leur mouvement de reprise.

Information Financière. — Des renseignements qui nous sont donnés comme absolument certains l'établissement financier qui a donné hier à des bruits de déconfiture ne serait ni banque de dépôt, ni banque d'escompte et il n'a été relevé aucun déficit ni aucune dette.

Concert Gordon

Nous avions annoncé que le concert organisé par l'artiste russe Gordon, au profit des sinistrés de la Martinique, devait être donné aujourd'hui au Casino de la place Saint-Nicolas. Par suite de nouvelles dispositions ce concert est renvoyé à samedi.

Nous ne saurions mieux faire pour donner à nos lecteurs une idée de l'originalité du talent de M. Gordon que de reproduire quelques attestations qui lui ont été délivrées par des personnalités compétentes.

∴

Je me fais un véritable plaisir de joindre mes éloges bien sincères à ceux que de toutes parts on décerne à si juste titre au célèbre chanteur Charles Gordon que j'ai entendu avec admiration au Concert de charité qu'il a donné à Strasbourg le 16 novembre dernier. Sa voix si sonore, si pure et si délicatement fine, captive, et le but charitable que poursuit l'artiste en mettant sa belle voix et son talent au service des bonnes œuvres en fait une personnalité de très grand mérite.

Que Dieu lui conserve longtemps encore le précieux organe qu'il lui a donné et dont il fait un si noble emploi !

Robertson-Strasbourg, le 30 nov. 1897.

Ch. JACOUTOT,
Préfet romain.

Brevet Supérieur

Sur 22 aspirantes qui se sont présentées, 10 ont été déclarées admissibles à subir les épreuves orales.

Voici leurs noms :

Mlles Angeli Valérie.
Casanova Jeanne.
Leca Agathe.
Leca Marie-Antoinette.
Lota Bibianne.
Laccantoni Marie.
Paoli Marie.
Pietri Marie-Xavière.
Salicetti Anna.
Vincentelli Marguerite.

Les épreuves orales commenceront au lycée ce matin à 7 heures et demie.

Il est à noter que cette admissibilité compte pour une session.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE
Lyre Bastiaise

Programme du 9 juillet 1902
Place Saint-Nicolas, à 8 h. et demie

1. La Strasbourgeoise, (mar.). Travo.
2. La Juive, (fantaisie). Halévy.
3. Je pense à toi, (valse). Ancarani.
4. Norma, (fant.). Bellini.
5. La Fête des Oiseaux, Michel.

Le Directeur, ANTO.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 5 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 22 5 à midi ; 25 5. 5 heures du soir, + 24 0. Minima, + 22 4. Minima, + 21 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. midi, 764 mm. 5 heures du soir, 763 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. E. p. calme. 4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,40, soir, + 0,21

Pluviomètre, à 9 heures du matin : mm.

∴

Sauvetage

Lundi soir, vers six heures, Mlle Louise Fournier, âgée de 21 ans, se baignait à la plage ; s'étant en peu trop éloignée du rivage, elle perdit pied et disparut. M. Tito de Caraffa, premier adjoint au maire, se trouvait sur les lieux ; il se rendit compte du danger que courait cette demoiselle, et se précipita tout habillé dans l'eau à son secours ; M. François Franceschi, entrepreneur des bains, en fit autant, et tous deux parvinrent ainsi à sauver Mlle Fournier, qui avait déjà avalé quelques gorgées d'eau et se laissait entraîner au fond du gouffre.

Nous félicitons ces deux courageux sauveteurs.

∴

Soutiens de famille

Dans sa séance de lundi, le Conseil municipal a examiné les diverses demandes qui lui ont été adressées, et a émis un avis favorable en faveur des jeunes Casalta Sébastien, Pirzeti Félix, Fabiani Damien et Cini Gariello, qui se trouvent dans les conditions pour être déclarés soutiens de famille.

∴

Dégrèvement

Dans la même séance le Conseil a pris une délibération par laquelle il accepte le dégrèvement résultant de la suppression de l'amendement Le Moigne, sur l'exercice 1902.

∴

Constitution

Le nommé Feretti Jean-César, de Zicavo, ancien employé des postes, sous mandat d'arrêt depuis plus de dix ans, pour faux et usage de faux, s'est constitué entre les mains de M. le Procureur général. Il a été écroué à la prison.

∴

Au Palais

Ce matin, la Cour d'appel a reçu la prestation de serment de M. P. Garelli, licencié en droit de la faculté de Paris.

M. P. Garelli compte se faire inscrire au barreau de Bastia.

∴

Décès

Hier, à 4 heures du soir, a eu lieu l'enterrement de la toute petite Agostini Marie-Jeanne.

Les soins constants et assidus de sa mère, aujourd'hui inconsolable, ceux aussi des médecins éclairés qui ont soigné ce petit ange, maintenant au ciel, n'ont pu enrayer le mal qui la minait et dont on prévoyait le fatal dénouement.

De nombreux parents et amis ont suivi le cercueil recouvert d'un riche drap blanc, et dont les coins étaient tenus par Mlles Viale, Gualtella, Valzi et Massimi.

L'inhumation a eu lieu au cimetière dans un caveau particulier.

Nous offrons à la mère nos condoléances les plus émues ; le temps seul pourra atténuer son immense douleur.

∴

Faculté de droit

M. Albertini Quilicus, fils de M. le docteur Albertini Prosper, le sympathique maire d'Albertacce, et ancien membre du Conseil général de la Corse, a été reçu avec la mention « Très Bien, » à son premier examen pour le doctorat, devant la faculté de droit de Paris.

Toutes nos félicitations.

∴

Service funèbre

Un service funèbre sera célébré demain jeudi, à 9 heures, à l'oratoire de la Conception, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Chiappe, ancien chapelain de cette confrérie.

∴

Encore Bordoni

Nous avons laissé hier Bordoni sur une barque, mettant en défaut l'agent Bertrand qui le poursuivait depuis la rue du Colle, et forçant de rames pour gagner le large. Bordoni louvoya quelque temps, puis parvint à gagner le paquebot Fraissinet en partance pour Marseille. L'agent Bertrand s'y rendit aussi, mais ses recherches furent vaines. Sans doute Bordoni avait été caché et bien caché par quelque matelot de ses amis.

Malheureusement il fut informé que deux agents restaient à bord, — ils accompagnaient un aliéné, il ignorait cette circonstance et crut qu'ils étaient là pour l'arrêter. Il n'hésita pas, se laissa glisser par les sabords et gagna le quai. Se croyant toujours poursuivi, il résolut de se constituer prisonnier et se rendit au bureau de police où l'agent Poli l'enferma au violon, en attendant qu'il pût être mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

Bordoni était sans argent : il paraît qu'il avait passé la nuit au cercle et y avait laissé 140 francs.

Aux Terrasses

Une maison qui s'écroule

On continue activement les travaux de consolidation de la maison n° 3. Elle a été solidement étayée, surtout du côté de la rue des Jardins, et on s'en est bien trouvé, car, dans la soirée, un pan de mur assez large du rez-de-chaussée s'est écroulé, et peut-être l'accident aurait eu d'autres suites, si les précautions dont nous venons de parler n'avaient pas été prises.

Nous croyons qu'il sera prudent pour le moment de restreindre le plus possible la circulation aux abords de la maison, et nous engageons nos concitoyens à éviter de traverser ce quartier autant qu'ils le peuvent.

Nous espérons aussi que l'autorité prendra toutes les mesures que commande la prudence, de manière à prévenir tout malheur.

Dépêches pour Vendredi
Dépêches de Nuit
Dépêches Télégraphiques

Ces Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

La commission des services maritimes postaux de la Corse s'est réunie à 1 heure et a entendu le rapport de M. de Casabianca.

Le rapport conclut à l'adoption du projet de la Compagnie française de navigation qui a été accepté à l'unanimité.

Le rapport a été adopté.

M. de Casabianca doit le déposer aujourd'hui sur le bureau du Sénat.

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE

L'impératrice Eugénie est arrivée aujourd'hui à Palma.

Echouement

Le yacht à vapeur *Zuenta de Corse* s'est échoué dans la matinée dans le Grand Belt, près de Nyborg, allant de Kiel à Stavanger, en Norwège.

COMMISSION D'ENQUÊTE

M. Puglioni-Conti a été nommé membre de la commission d'enquête sur l'élection de M. Guyot de Villeneuve.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Relations franco-italiennes

Le ministre des affaires étrangères a donné connaissance de l'excellente impression produite à l'étranger par ses déclarations relatives aux relations franco-italiennes.

La Conversion

Le ministre des finances a donné lecture de son exposé des motifs sur le projet de loi relatif à la conversion du 3 et 1/2 en 3 pour cent qu'il doit déposer aujourd'hui à la Chambre.

00332

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

EN ANGLETERRE

LA SANTÉ d'Edouard VII

Bulletin du soir

Le Bulletin officiel publié ce soir dit que l'amélioration continue, le roi reprend ses forces, l'état général est satisfaisant, le pansement s'effectue dans les meilleures conditions.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Leydet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Les Taxes à Paris

1re délibération sur le projet de loi adopté par la Chambre des députés tendant à autoriser la ville de Paris à percevoir une taxe sur la valeur en capital des propriétés bâties et non bâties et rapportant l'autorisation de percevoir diverses autres taxes de remplacement.

Le Sénat décide qu'il passera à une seconde délibération.

Les Contributions directes

Le ministre des finances dépose le projet de loi adopté hier par la Chambre des députés, concernant les contributions directes et les taxes y assimilées pour l'exercice 1903.

Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

M. de Casabianca dépose son rapport sur les services maritimes postaux de la Corse.

LES ÉTUDES SECONDAIRES

Discussion de l'interpellation de M. Denoix concernant les décrets du 31 mai 1902, relatif aux plans d'études secondaires.

M. Denoix critique les réformes opérées par ces décrets, et demande aux membres de l'enseignement de ne s'occuper qu'à former des hommes et de bons citoyens.

La suite de la discussion est ajournée.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Sarcouf, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Conversion

Le ministre des finances dépose le projet de loi relatif à la conversion du 3 1/2 en 3 pour cent.

Le projet est renvoyé à la commission des crédits.

LES OCTROIS

M. Canao d'Ornano dépose une demande d'interpellation sur les octrois.

Cette interpellation est inscrite à la suite des autres.

Le Salaire des cantonniers

M. Cornet dépose une proposition tendant à la nomination par le ministre des travaux publics d'une commission chargée de faire une enquête sur les conditions du travail des cantonniers et de leurs salaires, et de soumettre au ministre un nouveau règlement pour le service des cantonniers et leurs retraites.

La proposition est renvoyée au bureau.

Vérification des Pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des élections.

L'Election de Laval

Le président rappelle que le bureau conclut à la validation de l'élection de M. Maurice Dutreil, dans la 2e circonscription de Laval.

M. Maurice Faure combat les conclusions de ce rapport. Il appelle d'abord toute l'attention de la Chambre sur les deux points suivants : M. Dutreil n'a été élu qu'à 118 voix de majorité, et la sous-commission du 6e bureau a conclu à l'unanimité à l'invalidation.

La sous-commission ne pouvait faire autrement, car la protestation de M. Hauzey, le compétiteur de M. Dutreil, relève de nombreuses irrégularités dans le scrutin, des faits de pression et de corruption, enfin l'ingérence du clergé.

M. Maurice Faure passe en revue tous les faits énumérés dans les protestations et demande que l'élection de M Dutreil soit invalidée. Le clergé a mis tout en œuvre en faveur de ce candidat, il faut que partout où elle s'est produite l'ingérence cléricale devienne funeste à celui qui y a eu recours ou en a profité.

M. le baron Amédée Reille, rapporteur, reconnaît que l'élection de M. Dutreil est attaquée par une protestation de Hauzey et par d'autres protestations qui sont appuyées d'une longue série de faits de corruption, de pression et d'ingérence du clergé. Aussi l'examen a été très sérieux, mais il est résulté de cet examen, non seulement que les accusations portées contre M. Dutreil étaient considérablement exagérées ou manquaient de fondement, mais aussi que les mêmes accusations étaient portées contre M. Hauzey, qui aurait, plus largement que son compétiteur, profité de l'intervention du clergé.

Enfin, à la dernière heure, un fait très grave s'est produit : M. Hauzey lui-même s'est fait l'écho d'une odieuse diffamation qui a naturellement eu des conséquences regrettables pour son adversaire et lui a aliéné un certain nombre de voix. C'est ce qui explique qu'il ne l'a emporté que par plus de cent voix à peine.

Il est vrai que la sous-commission s'est prononcée à l'unanimité pour l'invalidation, mais c'est par 17 voix contre 10 que le 6e bureau demande à la Chambre d'admettre M. Dutreil.

La Chambre adopte les conclusions du rapport fait au nom du 6e bureau.

L'élection de M. Dutreil est validée.

M. Dutreil est admis.

Election de Fontenay

Le président rappelle que le 11e bureau conclut à l'élection de M. de Fontaines dans la 1re circonscription de Fontenay-le-Comte.

M. Pierre Richard combat ces conclusions et s'appuie pour cela sur des faits de quatre ordres : corruption, pression patronale, ingérence cléricale, diffamations. Ce sont les comités de Dames françaises et de Dames vendéennes qui se sont chargées de faire de la propagande contre le gouvernement républicain ; le candidat s'est borné à déclarer dans sa profession de foi que la France était gouvernée par un ministère de trahison.

La campagne faite par le clergé avait bien joui dans le pays. L'électeur cite les faits reprochés à l'élection de M. de Fontaines, soit dans cet ordre d'idées, soit pour les faits de corruption et de pression patronale. Si on rapproche de tout ce qui a été fait d'irrégulier, de scandaleux en faveur de M. de Fontaines, le chiffre de 105 voix, qui représente le nombre de voix obtenues par lui en plus de la majorité absolue, on arrivera facilement à se convaincre que l'élection de M. de Fontaines n'est pas le résultat de l'expression sincère et spontanée de la majorité des électeurs de Fontenay-le-Comte et qu'il y a lieu de recourir à une nouvelle consultation.

M. Lhôpiteau, rapporteur, répond à l'orateur et soutient les conclusions du rapport. Le bureau a examiné toutes les accusations portées contre l'élection de M. de Fontaines, et s'il a constaté quelques faits regrettables, il n'en a pu trouver aucun de nature à vicier l'élection.

Les faits de corruption et de pression patronale les plus importants n'ont pu être établis. Aussi le bureau, à une très forte majorité, n'a pas hésité à demander la validation de cette élection.

La Chambre adopte les conclusions du rapport fait au nom du 6e bureau qui conclut à la validation.

L'élection de M. de Fontaines est validée.

M. de Fontaines est admis.

Election de Montreuil

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion des conclusions du rapport fait au nom du 7e bureau, sur les opérations électorales dans l'arrondissement de Montreuil.

M. Jules Breton développe les conclusions de son rapport.

L'orateur déclare que des dépositions orales et de l'examen des nombreuses pièces des deux dossiers, il résulte, d'une façon absolument incontestable, que cette élection fut viciée par la corruption la plus fantastique.

La discussion des programmes, la lutte des idées, la bataille des principes n'y jouèrent qu'un rôle tout à fait secondaire ; l'argent et l'alcool firent, en revanche, les principaux arguments utilisés pour convaincre les électeurs.

Les réunions électorales se transformaient rapidement en véritables orgies, et toutes se terminaient par d'importantes libations offertes par le candidat à tous ses auditeurs.

La bistouille surtout était utilisée comme arme de combat, comme argument suprême et elle venait couronner dignement les plus belles péroraisons.

Un autre fait d'une gravité exceptionnelle que nous avons relevé à la charge de M. Truy, c'est la promesse qu'il fit dans toutes ses réunions d'abandonner à ses électeurs, s'il était élu, son indemnité parlementaire.

Il est, à notre avis, absolument inadmissible et particulièrement répréhensible de faire ainsi servir à la corruption électorale cette indemnité parlementaire dont le but est justement de permettre à tous les citoyens, quelle que soit leur fortune personnelle, de solliciter du suffrage universel, le mandat de député et de remplir cette fonction.

Un certain nombre de pièces établissent de plus en plus que M. Truy s'est montré très généreux durant la période électorale, distribuant des dons en argent et en nature tels que : viande, vêtements, cierges de première communion, etc.

Les protestataires signalent encore de nombreux faits d'ingérence du clergé en faveur de la candidature de M. Truy.

Cette ingérence cléricale a certainement eu une grande influence sur le résultat du scrutin, car elle s'adressait principalement à la population maritime qui est très religieuse.

M. Truy eut également recours à ces procédés montreux, à ces calomnies inqualifiables utilisés par tous les candidats nationalistes et que la Chambre a dernièrement flétris à une énorme majorité.

Votre 7e bureau a donc pensé qu'il serait utile d'étudier à fond, de disséquer dans ses plus petits détails l'élection qui nous occupe ; c'est pour cette raison qu'il vous demande de décider qu'il y a lieu de procéder à une enquête parlementaire sur les opérations électorales de la circonscription de Montreuil.

M. Truy conteste les faits qui lui sont reprochés.

Après une vive discussion, l'enquête est ordonnée par 308 voix contre 201.

L'Election de Mareuges

M. Chabrié, rapporteur, donne lecture des conclusions du rapport fait au nom du 2e bureau sur les opérations électorales de l'arrondissement de Marennes.

Ce rapport conclut à la validation de l'élection de M. Garnier.

La Chambre adopte ces conclusions.

L'élection de M. Garnier est validée.

M. Garnier est admis.

Election du Blanc

M. Holtz donne lecture du rapport, fait au nom du 5e bureau, sur les opérations électorales de l'arrondissement du Blanc, département de l'Indre.

Ce rapport conclut à la validation de l'élection de M. de Beauregard.

La Chambre adopte ces conclusions.

L'élection de M. de Beauregard est validée.

Election de St-Jean de Maurienne

M. Roan donne lecture du rapport, fait au nom du 9e bureau, qui conclut à la validation de l'élection de M. Antoine Deléglise dans l'arrondissement de Saint-Jean de Maurienne.

La Chambre valide cette élection.

M. Deléglise est admis.

L'Election Millerand

M. Cadenat donne lecture du rapport, fait au nom du 9e bureau, sur les opérations électorales dans la 1re circonscription du 12e arrondissement de Paris.

Ce rapport conclut à la validation de l'élection de M. Millerand.

La Chambre adopte ces conclusions.

M. Millerand est admis.

L'Election de Pontivy

Enfin M. le baron Amédée Reille donne lecture du rapport du 10e bureau qui conclut à la validation de l'élection de M. de Boissieu dans la 2e circonscription de Pontivy.

La Chambre adopte ces conclusions.

M. de Boissieu est admis.

La séance est ensuite suspendue.

Reprise de la séance

La séance est reprise à

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani Bastia

Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —

Tous les soirs
GLACES

BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Hock

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du strict comptant, ***M. Simon Damiani*** offre de livrer de produits de tout premier choix rendus gare Bastia non logés, savoir :

Absinthe supérieure Abbol Bresson	0,90	le lit.
Id. Combi	2,30	la bouteille.
Id. Premier,	2,50	id.
Id. Terminus,	2,50	id.
Id. Pernod fils,	2,80	id.
Rhum bonne qualité,	0,55	le litre.
Id. supérieur,	0,65	id.
Id. origine grand arôme 50°	1,40	le litre.
Eau-de-vie bonne qualité,	0,80	id.
Id. surfine,	1,50	la bouteille.
Liqueurs fines assorties,	1,50	la bouteille.
Id. surfines assorties,	1,50	id.
Sirops surfins assortis,	0,80	id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Manguostans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oblieur que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connait à l'heure actuelle que sa Maison excelle pa. l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Intercstis et Rencurel véritables.

Vient de paraître le **MAL DE MER**
Comment on s'en préserve :
d'après les nombreux renseignements ou documents reçus de tous les points du globe par la Ligue contre le Mal de Mer (siège central 82, Port-Royal, PARIS), documents qui ont été compulsés par le Comité. C'est le résultat de ce vaste référendum, ce sont les moyens de guérison trouvés pour eux-mêmes par de nombreux adhérents, que contient cet ouvrage. Prix 3 fr.

COMMUNE DE LURI-DE-CORSE

Adjudication
pour l'aménagement de la forêt du *Gualio*

Le 27 juillet courant, à 2 heures du soir, il sera procédé à la mairie de Luri, par M. le Maire de cette commune, assisté de deux conseillers municipaux, pris dans l'ordre du tableau, et de M. le Receveur municipal, à l'adjudication aux enchères publiques, de l'aménagement de la forêt communale dite *Gualio*, non soumise au régime forestier.

Le cahier des charges est déposé à la Mairie où le public est autorisé à en prendre connaissance. Le cautionnement est fixé à 500 francs.

Tous les frais d'affiches, timbre, enregistrement et autres seront à la charge de l'adjudicataire.

Fait à Luri, le 4 juillet 1902.
Le Maire de Luri,
JEAN FRANCESCHI.

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

Un des *rédacteurs gérant*,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

M^me^ FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Posit. ass. de 8.000
dans A^lle^ Pompes Funèbres Paris, à M^e^ bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Lafitte, 48.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT,
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION I : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e^, 3^e^ et 4^e^ S^es^
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ADEL GOUBAUD, fondateur, 2, rue des 4-Septembre

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES de toute nature
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
PAR — PAR
L'EAU PRÉCIEUSE
Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins des Hôpitaux d'Amérique et d'Europe
Les docteurs par Correspondance donnent tous renseignements
PHARMACIE INTERNATIONALE, 9, RUE DUNOD
Se trouve dans les principales Pharmacies, à Paris : 2 fr. 50, à toute des DÉPOTS PHARMACIE, contre mandat-poste adressé Jambe ancienne dans le Docteur.

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF
DÉCOUPAGE sur bois p. ornements, combinés à vues et à pièces portatives. Instructions détaillées. Bois réels, dessins français et anglais. Envoi franco du Catalogue illust. BASCOU - 3, cl. Muzet, 7 à MARSEILLE

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M.P. SABATÉ a l'honneur de p.-venir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ce mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX
CHEMBSON — SAINT-POL-S-MER
Autorisée par arrêté ministériel du 20 Novembre 1901.
12 GROS LOTS
250.000 / 50.000 / 20.000
TIRAGE DÉFINITIF SON LOTS :

1 lot de..	250.000 fr.	250.000 fr
1 —	50.000...	50.000
1 —	20.000...	20.000
2 lots de.	5.000...	10.000
10 —	1.000...	10.000
20 —	500...	10.000
500 —	100...	50.000
536 lots		400.000 fr.

Tous les lots sont payables au comptant
TIRAGE
10 JUILLET 1902
Le Billet : VINGT SOUS — On trouve des billets dans tous les Cafés de France, chez les principaux débitants de tabac, libraires, etc. 2^e^ succursale à Lille, rue de l'Hôtel-de-Ville. DÉPÔTS PRINCIPAUX, 28, rue Richelieu, Paris, où joignant à la dem. de prix 0^f^,50 en timbres-poste, on recevra à domicile, par retour, un billet. Les listes et les renseignements officiels seront envoyés gratis.

LE TAM-TAM
48^e^ Année
Journal hebdomadaire illustré
Politique, Satirique et Humoristique
ABSOLUMENT INDÉPENDANT
Le *Tam-Tam* publie chaque semaine en première page un dessin satirique qui quelque sorte spontanément que possible l'événement politique ou social du jour. Il contient une chronique de **Lucie Guillard**, de nombreux dessins de **Couturier, Widhopff, Lubel, Rose**, etc., de nombreux échos d'actualité, etc., etc.
Le *Tam-Tam* inter rète les événements, retient le geste des individus ; il se ménage dans sa petitesse.
Le *Tam-Tam* paraît tous les samedis.
Le numéro : 10 centimes
Abonnements : Huit francs par an
6, rue Vivienne, Paris. — Téléphone 328-23
Envoi sur demande de numéros spécimens

Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Beryl* chargera vers le 7 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

THÉOPHILE ROEDERER & Cie REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Hœderer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Hœderer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTAUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Hommes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes
Demandez partout
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Remplace quinine, digestifs et antiglaireux dont l'usage journalier et prolongé, habitue aux fonctions

27^e^ ANNÉE — JEUDI 10 JUILLET 1902 — N° 165

Le Petit Bastiais

00333

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3^e^ page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Les 7 Frères martyrs.
SOLEIL : (Heure officielle)
Lever, 4 h. 01 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Pie I, pape.

9 Juillet

MAGNÉTISME ANIMAL

Le soleil se lève discrètement derrière Mont Orba. Une couronne d'or vif ceint déjà le front sourcilleux de la montagne. L'astre du jour monte lentement, le voilà au-dessus de l'horizon. Déjà le Mont Orba est en feu, les plus opposées de l'Artica, du Capo-Tortio, de Bizichelle étincellent ; les dômes du Facciato, du Tozzo, du Balandro flamboient. Le voile qui couvrait la vallée est dissipé par les torrents de lumière qui ruissellent sur les monts, noient les forêts, emportent les côteaux, inondent la plaine.

La nature, dans ce bain d'or et de lumière, secoue toute fraîche des pleurs de la nuit, semble avoir trouvé une vigueur nouvelle, des tons plus vifs. Oh ! que la nature est adorable à son réveil !

Tout n'est maintenant que mouvement, que vie : les oiseaux sortent de la fatale ; le frôlement des feuilles à vos pieds trahit le passage furtif et rapide du lézard, avide de soleil ; l'herbe qui, de ci, de là, s'entr'ouvre pour laisser passer les couleuvres vertes, mouchetées de blanc et de jaune : elles glissent, sombreuses, à travers l'épais gazon de la prairie, avec le miroitement instantané de couleurs d'argent et d'acier fondus. Les insectes rampent, sautent ou volent. Chaque créature paraît pressée d'aller reprendre sa place accoutumée dans le majestueux concert qui va saluer la nature, à son réveil. Les reptiles envahissent le parterre, en simples spectateurs ; ils paraissent avoir conscience de la nullité de leur rôle, étant donné l'état d'impuissance vocale et d'infériorité manifeste où les a placés la nature.

Quelques uns cependant osent s'aventurer jusqu'aux galeries. Les insectes chanteurs vont des baignoires d'en bas aux loges d'en haut. Ici, il n'y a point de scène proprement dite : elle se fractionne à l'infini, elle est un peu partout. L'infractuosité de la roche, la coupe de la montagne, la branche élevée, la feuille tremblante, le tronc d'un vieil arbre, aux gorges profondes, sont autant de scènes partielles.

Les artistes, eux, sont le gros du public, bien que le public ne soit pas tous les artistes. Ceux-ci appartiennent, presque tous, à la gent ailée : insectes ou oiseaux.

Tout d'abord, on murmure vague et confus paraît être le prélude de cet immense concert qui s'étendra tout à l'heure de la plaine à la forêt, de la profondeur des bois aux échos de la montagne. Chaque artiste essaye, pour ainsi dire, sa voix, en attendant la venue du chef : mais, le voilà.

Un oiselet, fendant les airs avec la rapidité d'un retardataire obligé d'arriver à l'heure, jette aux échos d'alentour une note vive et claironnante ; c'est le signal connu ; « A vos places, Messieurs. »

Le nouvel arrivé va se poser sur la touffe supérieure d'un jeune peuplier dont le tronc, haut et flexible, imberbe, à peu près, comme le visage d'un jouvenceau, ne porte qu'un léger duvet : à peine quelques branches naissantes, disséminées sans ordre apparent.

Heureux de se sentir vivre, fier de l'importance de son rôle, l'oiseau promène autour de lui un regard de satisfaction. Il paraît transporté de joie et d'admiration par la magnificence du spectacle. Ainsi, dans un lyrique accès d'enthousiasme débordant, laisse-t-il tomber de sa gorge harmonieuse une véritable pluie de notes gaies d'une mélodie ineffable, ravissante. On dirait un feu d'artifice qui éclate, constellant l'azur du ciel d'une pluie de feux multicolores pour faire place ensuite à une véritable ondée d'or fondu et de pierres précieuses. Son chant — dans cette maestria — est un hymne à la nature, à la vie, au bonheur de vivre.

Le chœur des artistes perchés sur la branche, perdus dans la feuillée, cachés dans l'herbe, blottis dans le sillon qui n'a pas encore bu toute sa rosée, joignent leur chant au sien. Les notes se mêlent, se croisent, se fondent en une douce et éclatante harmonie, sans pourtant se confondre tout à fait. La voix du chef, la voix du roi des artistes des bocages, domine cette harmonie universelle. Pourtant, la symphonie est renforcée des mille bruits expirants qui viennent de la montagne et sont répercutés par l'écho puissant de la vallée ; de certaines voix, profondes et mystérieuses, qui arrivent des bois lointains, et enfin de tout ce tintamarre pittoresque qui a un cachet incontestable de sauvage harmonie, quand il se traduit par des trilles éclatants, des roulades flûtées, des bourdonnements tumultueux que l'oreille perçoit de tous les côtés.

Tout à coup le maître se tait, sa voix tombe. Après une pause de quelques minutes, il se remet à chanter ; mais cette fois, il chante avec des sanglots dans la voix. Le petit musicien paraît agité, inquiet, bouleversé : ce n'est plus la note gaie, c'est le soupir ; ce n'est plus l'accent joyeux, c'est la complainte ; c'est quelque chose comme un cri de détresse ou musique ; c'est un adieu lugubre à la nature, à la vie : c'est un chant de mort !

Pourquoi ce changement de ciel ? pourquoi ce chant funéraire ? Le chantre des bois sentirait-il sa fin prochaine ? Voudrait-il, à l'instar du cygne, chez les anciens, expirer en musique ? Quel est pour Philomèle l'indice néfaste et infaillible d'un danger imminent et cruel ? O mystère insondable des effets magnétiques ! L'œil de l'oiseau, tout à sa joie enivrante qui a fait explosion en un véritable feu d'artifice musical, l'œil de l'oiseau, dis-sous-nous, tout à son bonheur de vivre, a rencontré hélas ! le regard fascinateur d'un affreux reptile enroulé autour d'une branche, quelques mètres plus bas.

L'incomparable chanteur, l'honneur et la joie des bois, s'est senti fatalement condamné, irrémédiablement perdu. Désormais, il ne saurait plus se soustraire à l'intensité de ce regard hypnotisant, à certaine force mystérieuse qui le domine. Déjà l'oiselet éprouve les atteintes d'un engourdissement, semblable à un sommeil lucide qui enchaîne ses membres, paralyse sa volonté. Pris d'un tremblement nerveux qui secoue son petit être, le volatile veut fuir la vue délétère de la bête immonde, mais une force irrésistible pousse, quelques efforts qu'il fasse en sens contraire, l'oiseau vers la gueule effroyablement ouverte du monstre, au dehors de laquelle s'agite avec plus de furie que jamais, la langue fourchue de l'odieux ophidien.

L'oiseau ne chante plus, il ne pleure plus en musique : les quelques notes décousues, étouffées, qu'il tire de sa gorge haletante, n'ont plus aucune valeur musicale.

Pris de vertige, le voilà qui s'agite avec violence pour prendre son vol : il vole, en effet, mais lourdement, et dans son vol désaquilibré, désemparé, il se laisse choir, en tournoyant, sur une branche mince et flexible qui ploie sous ce léger poids.

Le rossignol, hypnotisé, est allé se mettre à la portée du serpent charmeur qui dresse, allonge avec effort son interminable cou — aux ondulations pressées — pour saisir l'oiseau qu'il sent à sa merci. L'haleine empestée de la bête furieuse monte jusqu'à la malheureuse victime qui frissonne de ce frisson involontaire qu'éprouve toute créature — encore pleine de vie — quand elle voit la mort s'avancer, à pas comptés, inexorable, ricanante, cruelle.

Le reptile, dont l'œil étincelle avec férocité, resserre ses orbes affreusement sombres : son corps se gonfle démesurément ; ses dents, mises à découvert par ses lèvres contractées, cherchent à saisir la pauvre oiselet cloué sur la branche par l'épouvante et la terreur. La bave visqueuse et froide de la bête maudite a déjà mouillé les pieds délicats de l'oiseau. A ce hideux contact, le rossignol, mû comme par un ressort invisible, se soulève instantanément, bat des ailes et jette une dernière note aigue et perçante : c'est le cri suprême d'une vie qui se déchire, bien que ce soit la vie d'un oiseau ! puis, tête baissée, Philomèle, en pleurs, se précipite dans la gueule rouge et menaçante du serpent !

Un bruit sinistre de mâchoires, broyant des os, se fait entendre, là-haut ; puis, de haut en bas, tout rentre dans le silence, sous la ramée du peuplier.

Les bocages comptent un chantre de moins, et le magnétisme animal, une victime de plus !

Les gens de la campagne affirment qu'entre l'oiseau et le serpent, il y a un échange de fluide magnétique qui condamne fatalement à mort le premier de ces deux animaux qui se laisse surprendre par le regard de l'autre. L'oiseau surprend-il le serpent ? le reptile se débat avec fureur, immobilisé par une force puissante et occulte : il se frappe, de colère, la tête contre un corps dur quelconque, jusqu'à ce que la mort s'ensuive, expirant dans un épouvantable accès de rage, sous le regard cruellement railleur de l'oiseau. Mais malheur à ce dernier, ainsi qu'on l'a vu plus haut, s'il s'est laissé surprendre ; Quelles, affres, alors, et quelle tragique fin !

JEAN-JACQUES ALBERTINI.

MUSIQUE MILITAIRE

GARDE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 juillet, à 8 h. 1/2

1. La Cimbre,	Signard.
2. Hamlet,	A. Thomas.
3. Les Ballons,	Joubert.
4. Esclarmonde,	Massenet.
5. Graziella,	Carle.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

10 juillet 1767. — Les jésuites du Paraguay, qui avaient quitté Buenos-Ayres à la suite de l'expulsion dont leur ordre avait été l'objet dans tous les Etats Espagnols, arrivent dans les eaux d'Ajaccio.

Ces jésuites, fondateurs de la République du Paraguay, ne purent débarquer immédiatement. Ajaccio étant plein de soldats et tout en armes, car on était alors aux derniers jours de l'indépendance corse. Ils restèrent donc un certain temps devant le port, sans débarquer.

Du reste, même après leur débarquement à Ajaccio, ils restèrent peu dans cette ville, et ne tardèrent pas à aller à Bastia, d'où ils furent expulsés trois fois, en dernier lieu, le 30 juin 1880.

133 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXV (Suite)

— Il est certain qu'ils ont l'air au mieux ensemble, reprit le procureur du roi, dupe ainsi que son voisin de la comédie que jouaient pour eux deux hommes sur le point de se livrer un combat à mort.

Il y eut un moment de silence, interrompu seulement par le trot des chevaux et le bruit sourd des roues sur le sol uni de l'allée.

— A qui diantre en ont vos chiens ? s'écria tout à coup M. de Camier en se retournant vers le baron, qui se trouvait en arrière... Les voilà qui font tous un à gauche par quatre du côté de l'eau. Est-ce que vous les avez dressés à courre le broc-cet ?

En ce moment, en effet, les chiens, que l'on apercevait en avant à quelque distance, et qui approchaient de la Roche-de-Gad, se précipitaient en masse du côté de la rivière, malgré les efforts de leur conducteur pour les retenir. Ils disparurent presque tous derrière les saules qui bordaient la rive, et on les entendit bientôt hurler à l'envi l'un de l'autre ; leurs abois avaient un caractère de fureur mêlé d'effroi.

— C'est quelque canard ou quelque sarcelle qu'ils auront éventé, observa le procureur du roi.

— Ils ne donneraient pas de la voix ainsi, dit M. de Camier avec la sagacité d'un chasseur de profession ; ce serait un loup qu'ils ne feraient pas en plus grand vacarme. Est-ce que par hasard le sanglier serait allé prendre un bain pour nous recevoir avec plus de cérémonie ?

Il donna un vigoureux coup de fouet ; les cavaliers mirent leur monture au grand trot, et la troupe s'avança rapidement vers le lieu où se passait une scène qui commençait à exciter la curiosité générale. Avant qu'ils fussent arrivés, le valet de chien qui avait couru après la meute, afin de la rappeler à l'ordre, sortit du bouquet de saules en agitant son chapeau pour hâter leur marche, et en criant d'une voix glapissante :

— Un corps ! un corps !

— Un dix-cors ! répéta M. de Camier avec un enthousiasme subit. Il se leva au risque de tomber dans la limonière, et se mit à manœuvrer son fouet à tour de bras. — Un dix-cors, à l'eau ! hourah ! hourah !

Le cheval, excité par une grêle de coups qui menaçaient de le peler en détail, prit le galop. Les cavaliers suivirent cet exemple, et en peu d'instants ils arrivèrent tous à l'endroit où le domestique continuait ses cris et sa pantomime affairée.

— Un corps ! un homme noyé !... cria-t-il, lorsque la voiture s'arrêta.

Cette fois ce fut le procureur du roi qui se leva et sauta du char avec la légèreté d'un chamois.

— Un homme noyé ! dit-il, que personne n'y touche ! au nom de la loi !... Et rappelez vos chiens.

A ces mots, il se précipita vers l'endroit que lui désignait le domestique, avec l'ardeur particulière aux membres du ministère public, qui en général courent au délit comme un soldat au feu. Tout le monde mit pied à terre et s'empressa de le suivre. Aux dernières paroles du valet, Octave et Bergenheim avaient échangé un coup-d'œil étranges. L'émotion du dernier fut si vive qu'il faillit tomber en descendant de cheval, et qu'il fut quelque temps avant de pouvoir dégager son pied pris dans l'étrier. Enfin, par un violent effort sur lui-même, il réussit à vaincre son trouble et à suivre ses compagnons d'un air calme et indifférent.

A la pointe inférieure d'une sorte de croissant échancré par le courant dans la rivage, un saule d'une grosseur considérable arrondissait en parasol ses branches flexibles mollit sur la terre, mollit sur l'eau. Les chiens avaient cerné cette place contre laquelle ils aboyaient avec fureur ; quelques-uns même s'étaient jetés à l'eau par une sorte de manœuvre stratégique, et comme pour essayer un autre genre d'attaque ; mais dès que l'un d'eux osait s'avancer jusque sous les branches de l'arbre, il battait aussitôt en retraite en donnant des signes d'une terreur plus grande que l'avait été sa colère.

Les coups de fouet du piqueur parvinrent enfin à les contenir à distance. Les chasseurs purent alors approcher et apercevoir l'objet qui excitait à un si haut point l'effroi de la meute. C'était, ainsi que l'avait annoncé le domestique, le corps d'un homme noyé ; jeté par le courant contre le tronc même du saule, il y était resté, la tête prise entre deux branches à fleur d'eau, comme dans une fourche. Ses épaules se trouvant engravées dans le sable, on voyait à découvert toute la partie supérieure du buste, tandis que les jambes, à flot, dans un lit plus profond, suivaient chaque ondulation et tantôt allaient au fond, tantôt semblaient nager à la surface.

— C'est le meunier ! s'écria M. de Camier en écartant le feuillage qui avait empêché jusqu'alors de voir distinctement la tête, et en reconnaissant les traits de l'ouvrier, quoiqu'ils fussent livides et gonflés. — N'est-ce pas, Bergenheim, c'est ce pauvre diable de Lambernier ?

— C'est vrai ! balbutia Christian, qui malgré sa fermeté, ne put s'empêcher de détourner les yeux.

— Le meunier !... noyé !... c'est effroyable... ; je ne l'aurais pas reconnu... comme il est défiguré ! s'écrièrent à la fois tous les autres en se pressant pour contempler de plus près ce spectacle hideux.

— Voilà une triste manière d'échapper à la justice, observa le notaire d'un ton philosophique.

Le baron qui, au milieu de ses efforts violents pour vaincre son émotion, conservait l'étrange lucidité d'esprit qu'inspire souvent le danger, saisit avec empressement cette ouverture.

(A suivre).

Piano à vendre
S'adresser au bureau du journal.

Brevet supérieur

Les 9 aspirantes dont les noms suivent ont satisfait aux épreuves orales et obtenu le Brevet supérieur.

Voici leurs noms :

Mlles Angeli Valérie.
Leca Agathe.
Leca Marie-Antoinette.
Lota Bibianne.
Luccantoni Marie.
Paoli Marie.
Pietri Marie-Xavière.
Salicetti Anna.
Vincentelli Marguerite.

Le pensionnat Punzevera avait présenté 15 élèves, 7 ont obtenu le brevet, 1 a été admissible aux épreuves orales ; le pensionnat des Sœurs de Saint Joseph en a présenté 3, 2 ont obtenu le brevet.

Ces résultats sont très satisfaisants. Nous adressons nos félicitations aux nouvelles diplômées et à leurs honorables maîtresses.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 5 juillet 1902.

Bien qu'en dernière semaine, les dispositions aient été un peu plus satisfaisantes, l'allure générale du marché a été très irrégulière et, à l'exception des Fonds d'Etat, la semaine a été marquée par une réelle lourdeur qui a amené une réaction assez sensible des cours. Nos Rentes sont en reprise ; le 3 0/0 finit à 101,75 et le 3 1/2 à 102,25. C'est mardi que sera déposé à la Chambre le projet de loi relatif à la conversion de ce dernier fonds. Les Sociétés de Crédit se font remarquer par leur grande fermeté. Le Crédit Lyonnais reste à 1.037 ; le Comptoir National d'Escompte vaut 589, la Société Générale 613 ; le Crédit Foncier s'avance à 744, ex-coupon de 40 fr. 50. La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie s'inscrit à 240.

En banque, on négocie activement l'action et la part de la Société des Caoutchoucs du Caroni à 480 frs et à 29 fr. 50.

Dans le compartiment minier, la Johannesburg Investment est demandée à 91 francs.

Nouveaux progrès des Fonds Etrangers. L'italien monte à 103,35, ex-coupon de 2 francs ainsi que Extérieur à 81,25, ex-coupon de 1 franc. La Haute Serbie Unifiée à 80,50, qui a détaché un coupon de 2 francs, a progressé à 78,85 ; ce fonds est tout désigné pour ces remporte de juillet. A Constantine, 3 0/0 99,87. Part de Réserve immobilisée 2.485, capital Asturiens d'Anvers en reprise à 50 frs ainsi que la privilégiée Chantiers du Croisic à 78,75. L'Asturienne s'améliore à 3.820 ; l'Ordinaire Haut-Jungo se tient à 697,50.

Nos Grands Chemins Français sont en réaction sensible, fléchissement rapidement accentué par la question du rachat par l'Etat.

Informations financières. — Rien n'est plus intéressant que de compulser le cinquantenaire système complet des sinistres des opérations de la « Mutuelle Life, » car il reflète exactement le situation de cette institution éclosen e et de tout premier ordre. On y voit notamment que l'actif de la Société s'est accru en un an de 140 millions, et qu'il est actuellement de 1 milliard 824 millions ; que ses recettes, pour l'année 1901, ont atteint le chiffre de 340 millions, soit 16 millions de plus que l'année précédente ; que ses paiements ont été de 279 millions, en augmentation de 45 mill ons sur l'année dernière, qu'elle a réalisé pour 704 millions d'assurances nouvelles en 1901, soit 68 millions de plus qu'en 1900 ; que l'ensemble des capitaux qu'elle assure actuellement s'élève à 6 milliards 433 mill ons, soit 347 millions de plus que l'année précédente, et qu'enfin le fonds spécial de garantie qu'elle a constitué pour ses assurés, en plus des réserves que la loi impose comme suffisantes pour répondre des engagements pris, dépasse 327 millions. Enfin, malgré l'accroissement énorme de ses affaires, les frais de gestion, de cette Compagnie, accusent une diminution de Fr. 1.225,881 sur ceux de l'année précédente.

Souscription Nationale

au profit des sinistrés de la Martinique

2e liste de M. Batin

MM. Pietri, préposé à l'inscription maritime, 5 fr. ; Biasini, préposé au trésorier, 3 ; Ciani, ancien patron pêcheur, 1 ; les patrons pêcheurs : T. Ricci, 0.50 ; d'Oriano, 1 ; P. Ricci, 1 ; J.-B. Ricci, 1 ; O. Ricci, 1 ; Bertani, 1 ; d'Oriano, 1 ; Emmanuelli, 1 ; Aitelli, 1 ; Mannoni, chef gueteur, 1 ; Franceschi, gueteur, 1 ; les mousses : Pariggi, 0 25 ; Tassera, 0 25 ; les matelots : Colombani, 0.50 ; Ausilia, 0.25 ; Pangi, 1 ; les matelots pêcheurs : Mazzi, 0.50 ; Gardoni, 0.25 ; d'Oriano, 0.50 ; les demi-soldiers : Touranjon, maître au cabotage, 1 ; Emmanuelli, 0 50 ; Baldini, 0.50 ; Ricci, 0.50 ; Valentini, 0 50 ; Casalis, 0.50 ; Bertoni, 0.50 ; J. Frivoli, 0.50 ; P. Frivoli, 0.50 ; Giovannetti, 0.50 ; Bonaventure, 0.50 ; J.-B. Maggiolo, 0.50 ; A. Maggiolo, 0.50 ; Gregori, 1 ; Chiesa, 0.50 ; A. Frivoli, 0.50 ; Baldini, 1 ; Cappuro, 0.50 ; Costa, 1 ; les veuves de demi-soldiers : Mmes Gabrielli, 0.25 ; Costa, 0.50 ; Santini, 2 ; Scottodarrias, 0.50 ; Gregori, 0.50 ; Moretti, 1 ; Hopetto, 0 50 ; MM. Gregori, expéditionnaire, 0.50 ; les novices : Thomasini, 0.25 ; Ricci, 0.25 ; Antonini, 0.25 ; Vaccaro, négociant, 1 ; Rabucci, mousse, 0 25 ; Lanata frères, armateurs, 5 ; les retraités : Dumas, 0.50 ; Benedetti, 0.50 ; les patrons pêcheurs : Ausilia, 1 ; A. Bertoni, 1 ; les demi-soldiers : Pasquinelli, 1 ; Boscia, 0.50 ; Costa, 0.50 ; Mme veuve Mouret, 0.50. — Total : 40 fr. 75.

3e Liste de Sartene

MM. Martelli, 1 fr. ; Praticci, 0.25 ; Corrotti, 0.40 ; Susini, 5 ; Fabri, 0.25 ; Leandri, 1 ; Pagnanelli, 0.50 ; Pietri, 5 ; Farinacci, 0.50 ; Girolami, garde forestier, 1 ; Calsaroni, 0.75 ; Susini, 0.50 ; Mancini, ancien brigadier des forêts, 2 ; Rossi, 5 ; Bartoli, gardien-chef de prison, 3 ; Muselli, gardien de prison, 1.50 ; Ortoli, 1 ; Alessandri, 1 ; Giovannangeli, cordonnier, 0.50 ; Paolacchi, sellier, 1.50 ; Sisco, jardinier, 1 ; Mmes Corrotti, 0,15 ; Fadoni, boulangère, 0.50 ; veuve Susini, 5 ; Pietri, 5 ; veuve Finochi, 5 ; veuve Vincentelli, 0.50 ; Bianchini, 0 50 ; Mlles Comparetti, 0. — Total : 57 fr. 30.

Report des autres listes, 740.40

Total 797.79

SAVON DU CONGO hors concours 1900 produits hygiéniques

CONCERT

donné au Casino de la place Saint-Nicolas samedi 12 juillet, à 8 heures et demie, sous le patronage de M. le Sous-Préfet et de M. le Maire,

par M. CHARLES GORDON
ténor et soprano russe
au profit des sinistrés de la Martinique

PROGRAMME

Handel, air de Rinaldo, ténor.
Campana, rom., Non ti scordar di me, ténor.
Auber, romance de l'opéra Madon, ténor.
J. Oury, Punis Angelicus, composé pour son ami Gordon, soprano.
Mascagni, romance Peine d'amour, ténor.
Dubiuka, Chanson russe, soprano.
C. Gordon, Petite Fantaisie, ténor.
Kurschmann, Le Pêcher, ténor.
Beethoven, ballade Adélaïde, ténor.
G. Sgambati, rom. Premier amour perdu, ténor.
Pilloy, O Salutaris, composé pour son ami Gordon, soprano.
Boisdieu, air de Johann de Paris, ténor.
Godard, Berceuse de l'opéra Jocelyn, ténor.
Gounod, Le Ciel a visité la Terre, sop.
Alabiew, chans. russe, La Rossignol, ténor.
Bizet, La Pastorale, soprano.
Dr A. Angyal, romance, Esdeklès, ténor.
Mattei, romance, Non torno, ténor.

Le piano sera tenu par M. Ernest Sviecher.

Prix des places, 3 fr. ; les billets se trouvent aux librairies Santi, Ollagnier, et chez M. Poggi, coiffeur.

Voici deux autres appréciations sur le remarquable talent de M. Gordon :

Je me réjouis deux fois d'avoir pu faire connaissance de M. Charles Gordon en qui j'ai trouvé, en même temps qu'un sincère ami, un artiste du plus haut et réel talent.

M. Charles Gordon c'est le « chant » lui-même. Comme moyen matériel il possède la plus riche étendue connue. Ténor à la voix souple et forte à la fois, il est aussi un soprano plein de charme. Gordon chante avec son « Ami » avec son « Cœur » ! Oui, avec son « Cœur » au sens vrai du mot, car il le met au service des déshérités !

Epinal, le 4 juillet 1902.

L. BILLAUL,
Chef de musique au 43e de ligne, Chevalier de Saint Stanislas de Russie.

Malade, et n'ayant pu assister au concert donné par M. Charles Gordon, j'ai été assez heureuse de jouir, chez moi, de son talent artistique, de sa voix mélodieuse guidée par une école surprenante, et je fais acte de reconnaissance en le remerciant de son bon cœur, qui se prête toujours pour les souffrants et les pauvres.

Qui donne aux pauvres, prête à Dieu.

Nedda Banya, 22 mars 1896.

Comtesse SANDOR FELENY.

Gazette Départementale

BONIFACIO. — Cha rgé le 1er juillet pour Marseille :

J. Goutte 1 b. vx mét aux, 14 p. os, 1 f. vx métaux, 4 c. chiffons ; Fraissinet 161 b. bouchons ; Hocha 60 b. liège ; Quilici frères 1c6 dito, atteignant un total de 25 tonnes de marchandises. La valeur seule des bouchons et liéges est de 18.000 fr.

CANALE. — Plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe de Mme Marie-Hélène Giannicelli, veuve Giovacchini, institutrice de Molta. Nous regrettons de ne pouvoir les reproduire tous in extenso ; néanmoins, nous ne pouvons nous empêcher de faire connaître quelques fragments des discours prononcés par Mlles Pensa, Filippi et Fraticelli, de Molta, et imprimer en outre celui de l'instituteur de Canale-di-Verde.

Mlle Felicia Pensa a terminé ainsi son oraison funèbre :

« Comment pourrais-je exprimer la profonde tristesse que nous cause cette mort soudaine. Ce qui nous reste d'espérance et de consolation, c'est que Dieu vous a appelée à lui pour jouir en paix des fêtes éternelles ; et cela est un adoucissement à notre douleur. D'ailleurs, cette foule d'élite profondément émue, accourue de toutes parts pour faire honneur à votre mémoire, est le plus éloquent éloge qu'on puisse vous faire ; toute la population est en larmes et vous regrettera à jamais. »

Mlle Angèle Filippi après avoir retracé la vie de sa maîtresse, s'est écriée :

Ma chère Maîtresse,

« Vous avez payé de votre vie votre dévouement à tous les vôtres, et nous, vos élèves, étions de ce nombre, car vous nous considériez comme vos enfants et vous avez succombé sous le poids d'une abnégation constante et sublime. Puissiez vous recueillir au séjour des élus la palme que vous méritez ! Notre reconnaissance quoique durable et très vive ne serait qu'une trop faible récompense à décerner à vos vertus. »

Enfin, voici un passage du discours de Mlle Marie Fraticelli :

« Voilà ! ô Mort, l'un de ces coups que tu te plais à porter avec d'autant plus d'acharnement qu'ils jettent dans la désolation tant de parents et d'amis, dirais-je même des populations tout entières. O Mort cruelle ! Oui, c'est trop tôt, c'est avant le temps que tu l'as moissonnée cette précieuse existence ! Ni les larmes d'une vieille mère, ni les supplications d'un frère éploré, ni les prières de tant d'élèves dans la consternation n'ont pu arrêter ton bras inexorable ? »

M. J.-M. Fontana, instituteur de Canale di Verde, s'est exprimé ainsi :

Mesdames, Messieurs,

L'esprit de confraternité m'impose le pénible devoir d'adresser un suprême adieu à Madame Giovacchini.

C'était une femme de bien, une institutrice zélée et une excellente collègue

Dès que la nouvelle de sa mort s'est répandue l'autre jour dans le village, on s'est douloureusement écrié : « Oh ! la douce personne qui disparaît ! »

Témoignage admirable de sympathie !

Après avoir reçu une éducation soignée, Mme Giovacchini a dirigé successivement pendant 17 ans, les écoles de filles de Patrimonio, San-Martino di-Lota et Motta. Trois postes importants ! Elle a déployé partout de l'activité et du tact, contenté les familles et obtenu les meilleurs résultats. D'ailleurs son dévouement était remarquable, car, il y a peu de jours encore, quoique atteinte de cardialgie depuis longtemps, elle était au milieu de ses chères élèves. On sent qu'elle était heureuse d'associer au devoir la reconnaissance qu'elle devait à l'administration pour les encouragements qu'elle lui avait accordés.

Mme Giovacchini excellait en même temps dans ses rapports avec ses collègues ; son amabilité était parfaite.

Ce que fut la fille, la sœur et l'épouse, d'autres, plus au courant que moi, viennent de le dire avec une grâce touchante.

En un mot, tout dans cette courte existence — hélas ! 43 ans à peine — est digne de notre admiration ainsi que de nos unanimes regrets.

Oui, chère et regrettée collègue, vous avez toujours aspiré au bien.

Vous avez, en effet, formé le cœur de nombreuses et jeunes écolières ;

Vous laissez à vos collègues l'exemple du courage professionnel ;

Et à votre entourage, celui de la bonté.

Votre vie a donc été utile.

Oh ! que c'est beau !

Aussi votre âme, comme une ombre lumineuse, rayonnera autour de nous, et votre cher souvenir vivra parmi ceux qui vous ont connue et aimée.

Ah ! que Dieu qui a imposé un si douloureux sacrifice à votre famille, qui a meurtri si profondément son âme, que Dieu lui soit en aide, qu'il lui donne la force de supporter l'affreux malheur !

Que le spectacle de toutes les sympathies qui se manifestent autour d'elle, que les regrets unanimes de toute une foule attristée soient un adoucissement à sa peine !

Unie au cœur de Jésus dans le Ciel, où déjà votre belle âme, ô regrettée collègue, boit à la source des éternelles voluptés, priez pour vos parents que vous laissez dans la désolation ; priez pour tous ceux qui se font un devoir de vous accompagner à votre dernière demeure, et n'oubliez pas non plus celui qui vous adresse en ce moment son dernier adieu.

Adieu, Mme Giovacchini, noble nature, adieu !...

Commune de Lurì

Programme de la Fête Nationale du 14 juillet 1902

Dimanche 13. — Salve de 21 coups de boîtes au coucher du soleil. — A 9 heures du soir, retraite aux flambeaux exécutée par la fanfare de Luri.

Lundi 14. — Au lever du soleil, salve de 21 coups de boîtes. — A 8 heures du matin, pavoisement général. — A 10 heures, messe officielle avec le concours de la fanfare.

A 2 heures du soir : mât de cocagne, courses aux ânes, courses aux sacs, courses à la cruche, jeux à la poêle. — Musique sous les tilleuls pendant la durée des jeux. — Au coucher du soleil, salve de 21 coups de boîtes.

A 8 heures du soir : Illumination générale, concert exécuté par la fanfare sur la place de la paroisse, bataille de confetti sur la dite place et sur le cours.

A 9 heures du soir : Feux d'artifice, bal champêtre avec orchestre de violons, guitares, mandolines ; chants.

Luri, le 9 juillet 1902.

Le président chargé d'organiser la fête,
D. CAPPRA.

Le Maire,
JEAN FRANCESCHI.

Gazette Ajaccienne

Soutiens de famille

La commission chargée de statuer sur les demandes de dispenses comme soutiens de famille, s'est réunie ce matin, à 9 heures, à la Préfecture, sous la présidence de M. Colonna, conseiller de préfecture.

Cette commission était ainsi composée :

MM.

Valletta, chef de bataillon au 163e d'infanterie, à Ajaccio.

Drouineau, sous-intendant militaire, à Ajaccio.

Cartoux, commandant du bureau de recrutement, à Ajaccio.

Ortoli, conseiller de préfecture.

Murracciole, anc. sénateur, cons. général.

Pasquinelli, conseiller général.

Giacobbi Formose, id.

Valery, conseiller d'arrondissement.

La Commission, après examen des dossiers présentés, a admis au bénéfice de la dispense, les jeunes gens dont les noms suivent :

Arrondissement d'Ajaccio

Frasseto Ange, d'Ajaccio.
Forcioli Antoine, id.
Bernardini Dominique-Bern., de Scarella.
Sandamiani Paul-François, de Peri.
Godani Dominique, d'Ajaccio.
Eidel Joseph-Antoine, id.
Orsini Jean-Toussaint, id.
Barraglioli François-Marie, de Bastelica.
Battini Jean-Louis-Stanislas, d'Evisa.
Casanova Dominique-Ant., de Pietrosella.
Paravisini François, de Sari d'Orcino.
Mariani Jacques-Antoine, de Quasquara.
Torre Jules-Antoine, de Cuttoli.
Leca Dque-Antoine-Philippe, de Vico.
Grimaldi Séraphin, de Piana.
Orsini François-Antoine, id.

Arrondissement de Bastia

Campodoni Jean-Eugène, de Bastia.
Rossi Joseph, id.
Villa Dominique, id.
Alessandri Jean-Baptiste, id.
Casanova Barthélemy, id.
Minicoui Augustin, id.
Guagnini Barthélemy, id.
Antoni Antoine-Joseph, de Pietracorbara.
Gabbiani Antoine-Marie, de Sisco.
Franzini Antoine-Marie, de Lama.
Viani François, de Canari.
Casanova Paul, de Rogliano.
Muratti Antoine-Marie, de Rapale.
Antomarchi André, de Lorete di Casinca.

Arrondissement de Calvi

Giudicelli François, de Manesico.
Colonna Mathieu, de Novella.
Guerini Jean, de Calenzana.
Battafoghi Toussaint, id.
Savelli Félix, de St-Antonino.
Trojani Augustin, de Vallica.

Arrondissement de Corte

Mannoni André, de Corte.
Barsotti Pierre, de St Pierre de Venaco.
Stefani Noël, de Gatti di Vivario.
Marchioni François-Antoine, de Vezzani.
Colonna Nonce-Marie, de Piedigriggio.
Ristori Jacques-Toussaint, de Noceta.
Giudicelli Jugo-Antoine, de Castellare di Mercurio.
Castellani Jacques-Vincent de Corte.
Pettorelli Laurent, de Rospigliani.
Paoli Jules-Mathieu, d'Ortala.
Ottaviani Dominique, de Hiroutosa.
Santoni Charles, de Pietroso.
Albertini Jean-Vitus, d'Albertacce.
Valentini Joseph, d'Isolaccio.

Arrondissement de Sartene

Lucchini Louis, de Sartene.
Arrighi Joseph-Antoine, d'Olmeto.
Ciabrini Jean-François, de Portovecchio.
Giovanni Pierre-Antoine, de Sartene.
Giacomani Antoine-Jean, de Ste Lucie de Tallano.
Praschia Jean-Antoine-Marc-Aurèle, de Sartene.
Mondoloni Charles, d'Olmeto.
Ettori Jean, de Moca-Croce.
Sauli Jacques-Pierre, de Portovecchio.
Secondi Simon-Philippe, de Belvedere Campomoro.
Lantieri Dominique, de Bonifacio.

SUPPLÉANTS

Bianconi Ant.-Marie-Jean, de Sartene.
Padinielli Ant., de Ste-Lucie de Tallano.
Bucchini Paul-Laurent, de Sartene.
Parodi Jean, de Bonifacio.
Santucci Pierre, de Corscia.
Luiggi Antoine, de Vallica.

Les élections municipales

Le Conseil d'Etat vient de statuer sur la validité des dernières élections municipales à Ajaccio. Ces élections, déférées au Conseil de préfecture de la Corse, avaient été annulées, mais plusieurs conseillers municipaux se sont pourvus en Conseil d'Etat, alléguant que si des faits de pression avaient été constatés et si de nombreuses manœuvres avaient été employées, ces faits n'étaient imputables qu'à leurs adversaires et que dans ces conditions, on n'aurait dû annuler qu'une partie des élections.

Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 6 juillet, réformé l'arrêté du Conseil de préfecture, mais pour d'autres motifs.

Il a rejeté en effet comme non établis les griefs tirés des faits de pression et un grief tiré de ce que les noms d'électeurs absents auraient été à tort émargés, mais il a constaté que plusieurs bulletins portaient des signes de reconnaissance et qu'un certain nombre d'individus privés de leurs droits électoraux avaient été admis au vote.

Après retranchement de ces bulletins, cinq conseillers proclamés : MM. Ramaroni, Campi, Bartoli, Gambarelli et Pozzo di Borgo ne conservent plus la majorité absolue et le Conseil d'Etat a annulé leur élection, mais il a validé pour le surplus les opérations électorales.

Musique Municipale

Programme du 10 juillet à 8 h. 1/2 du soir

PLACE DES PALMIERS

1. Marche du Figaro, Wittmann.
2. La Dame de Cœur, (ouv.), Duval.
3. Lucrèce Borgia, (duo), Donizetti.
4. La Juive, (fantaisie), Halévy.
5. Petite fleur, (valse), Marie.

Le chef de musique, THIRI.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 9 juillet

Température. — 7 heures du matin, + 23 0 à midi : 26-2. 6 heures du soir, + 24 6. Maxima, + 28-7. minima, + 21-6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 759 mm. Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,38 soir, + 0,25 Température, à 9 heures du matin : mm.

Nouvelles maritimes

M. le vice amiral Fournier, membre du conseil supérieur de la marine, inspecteur général permanent des défenses, se rendre prochainement en Corse pour visiter les défenses mobiles.

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de M. Pierre-Joseph Pettorelli, de Vezzani, élève en pharmacie, chez M. Luciani, avec Mlle Santini Joséphine, de Venaco.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleures félicitations.

Aux Terrasses

Malgré l'écroulement d'un autre pan de mur survenu dans la matinée, les ouvriers ont repris les travaux de consolidation de la maison n. 5. La partie du mur extérieur qui s'est écroulée ne tenait plus à cause des infiltrations d'eau et d'urines qui avaient laissé les pierres à nu, sans aucune adhérence entre elles.

D'après l'inspection des autres murs, il n'y aurait aucun accident à craindre.

Service funèbre

Un service funèbre sera célébré ce matin, à 9 heures, à l'oratoire de la Conception, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Chiappe, ancien chapelain de cette confrérie.

Marché aux amandes

Voici les cours atteints cette semaine par les amandes sur le marché d'Aix : Princesses pays, 145 fr. les 100 kilos, Provence, 135 ; montagne, 120 ; Dames Ai, 95 ; Provence, 70 ; Languedoc, 85 ; Molières, 50 ; Coquefiots, 42 ; Cassées flots, 265 ; Aix, 200 ; Salon, 190 ; Sisteron, 180, Amères, 155.

Objet trouvé

Il a été déposé dans nos bureaux une montre en argent avec médaillon.

A louer

Un appartement de 10 pièces au 2e étage, boulevard Paoli, au dessus des magasins Ciambelli.

S'adresser au bureau du journal.

A vendre

— Une barque pontée 4 mètres de tonnage avec son gréement.

S'adresser aux Docks généraux Mattia.

Au port

Le vapeur *Berlg*, capitaine Campanil, est parti pour Gênes, après avoir embarqué 957 fûts extrait de châtaignier et 400 sacs minerai d'antimoine à destination de Lorette.

— Le voilier *Ida*, capitaine Frazzi, est arrivé de la Spezia.

ÉTAT CIVIL

Décès

Casanelli Noël, marié, 43 ans, de Bastia.
Ferretti Cécile, 4 ans, de Bastia.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORCIOLI, Boulevard Paoli, 53, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du courant elle mettra en vente tous les articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

Etude de Me ORTOLI

Huissier à Bastia, 27, Boulevard Paoli

VENTE
par autorité de justice

Le samedi 12 juillet courant, à deux heures du matin et jours suivants au besoin, dans une salle de la Magasins Généraux, où en cette ville, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de 900 kilog. de tabac en feuilles.

Cette vente sera faite au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant,
ORTOLI.

Dépêches de la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Mouvement Administratif

D'après le *Figaro* le mouvement administratif en préparation ne sera publié qu'après la clôture de la session, dans la seconde quinzaine de juillet.

Ce mouvement sera assez important, car de nombreux fonctionnaires changeront de poste ou quitteront l'administration.

Élections Municipales
de Marseille

Les électeurs de la commune de Marseille sont convoqués pour le dimanche, 27 juillet courant, à l'effet d'élire le conseil municipal.

La fermeture
D'ÉCOLES CONGRÉGANISTES

Le *Gaulois* annonce la fermeture prochaine de 200 écoles libres, ouvertes par des Congréganistes qui ont bien demandé l'autorisation, mais qui n'ont pas attendu l'autorisation du Parlement.

Fin de la Session

Il est à peu près certain que la session parlementaire sera close vendredi soir au plus tard.

La Chambre doit s'occuper encore de quelques vérifications de pouvoirs, et, vendredi, on discutera l'interpellation de M. Etienne sur le trust de l'Océan.

Le Sénat doit aussi tour approuver le projet de loi sur les quatre contributions, et celui sur la conversion qui ont été votés hier par la Chambre des députés.

Puis, ce sera la fin et nos honorables partiront en vacances pour ne revenir que vers le milieu d'octobre, conformément aux déclarations faites par M. Combes au sujet de la date de la reprise des travaux parlementaires.

M. Pelletan en Tunisie

On parle beaucoup d'un voyage du ministre de la marine à Bizerte. On ne sait si ce voyage s'effectuera pendant les manœuvres navales ou après. Ce qui paraît certain, c'est que M. Pelletan se rendra dans les premiers jours d'août aux Salins d'Hyères, pour assister à la grande revue de l'armée navale.

EN ANGLETERRE

LA SANTÉ
d'Edouard VII

Bulletin officiel

Le bulletin officiel, publié aujourd'hui, est ainsi conçu :

« Les progrès du roi continuent à être très satisfaisants à tous les égards. »

Le départ du Roi

Les journaux de Londres annoncent que les médecins ont conseillé le départ du Roi.

Si sa santé continue à s'améliorer, S. M. Edouard VII pourra, vers la fin du mois, se rendre à Portsmouth sur le yacht royal.

Le Différend Italo-Suisse

Le différend italo-suisse serait réglé, d'après un télégramme du *Standard*, grâce aux bons offices de l'empereur d'Allemagne.

L'Angleterre et les Boers

Les troupes d'occupation

La Daily-Mail dit que le gouvernement a décidé de maintenir, dans l'Afrique du Sud, un corps d'occupation de 50.000 hommes.

Documents sur la guerre du Transvaal

Le *Standard* annonce que le président Kruger va publier des documents relatifs à la guerre du Transvaal, afin de justifier sa conduite.

Retour de Lord Kitchener

Lord Kitchener est attendu avec anxiété à Londres. Le vapeur *Orotava*, sur lequel il se trouve avec 1.500 hommes, a relâché aux Canaries lundi.

La colonie anglaise avait organisé une belle réception et des fêtes, mais lord Kitchener n'est pas descendu à terre.

Rentrée des prisonniers

Près d'un millier de Boers qui se trouvaient à Ceylan et à Sainte-Hélène ont été rapatriés. A leur arrivée au Cap, ils ont tous prêté serment de fidélité à l'Angleterre.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Rambourgt, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Conversion

Le ministre des finances dépose le projet de loi relatif à la conversion du 3 1/2 en 3 pour cent, adopté hier par la Chambre des députés.

Les Contributions directes

Discussion du projet de loi relatif aux quatre contributions directes et taxes y assimilées pour l'exercice 1903.

M. Bisseuil

estime que la propriété non bâtie est trop chargée ; l'impôt se trouve ainsi réparti d'une façon trop inégale ; il conviendrait donc de faire cesser cet état de choses pas trop irrégulier et qui charge trop lourdement une partie des contribuables.

Le ministre des finances

reconnaît que l'observation de M. Bisseuil n'est pas sans fondement, et promet d'examiner la question pour le prochain budget.

M. Riou

fait observer que l'impôt n'est pas réparti régulièrement par les conseils généraux.

Le projet de loi est adopté.

Récompense nationale

Discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet d'accorder, à titre de récompense nationale, à M. Savorgnan de Brazza, une pension annuelle de 10.000 francs.

Adopté.

LES ÉTUDES SECONDAIRES

Suite de la discussion de l'interpellation de M. Denoix concernant les décrets du 31 mai 1902, relatifs aux plans d'étu les secondaires.

M. Joseph Fabre

proteste contre les décisions du ministre de l'instruction publique M. Leygues, qui a réformé l'enseignement secondaire sans consulter le Sénat. Il exprime la crainte que, à la suite de ces modifications, les établissements congréganistes ne deviennent les seuls gardiens de l'enseignement traditionnel.

L'orateur proteste contre la tendance qui se produit en faveur de la suppression du grec, du latin et de l'histoire.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La Conversion

Le Sénat adopte sans discussion le projet de loi relatif à la conversion du 3 1/2 en 3 pour cent.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Rouland, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Chemin de fer Montparnasse

Discussion du projet de loi déclarant d'utilité publique le chemin de fer Montparnasse-Paris-Chartres.

Le projet de loi est adopté.

Les Crédits supplémentaires

M. Hubbard dépose son rapport sur la demande de crédits supplémentaires.

La discussion est fixée à demain.

La Revue du 14 juillet

M. Sembat adresse une question au ministre de la guerre au sujet de la revue du 14 juillet. Il demande la suppression de cette revue, à moins qu'on ne la fasse dans la matinée.

Le ministre de la guerre répond que, si on voulait faire la revue dans la matinée, il faudrait obliger les troupes qui n'appartiennent pas à la garnison de Paris, à passer une nuit dans cette ville ; ce serait là un grand dérangement et un excès de fatigue pour ces troupes.

L'incident est clos.

Subvention aux départements

Discussion du projet de loi portant répartition du fonds de subvention pour aider les départements.

Adopté.

Vérification des Pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des élections.

Election de Saint-Flour

Discussion du rapport du 2e bureau sur les opérations électorales de l'arrondissement de Saint-Flour.

M. Pierre Richard

rapporteur, déclare qu'il ne s'est pas trouvé, dans le 2e bureau, une majorité pour reconnaître si les libéralités et les actes charitables que M. Jean de Castellane reconnaît et qu'il a accomplis plusieurs mois avant les élections, constituent des faits de corruption de nature à justifier une invalidation, ou une enquête. L'invalidation, en effet, a été repoussée par 15 voix contre 15 et une abstention ; l'enquête a été repoussée par 16 voix contre 15 et une abstention.

Devant ces résultats, le 2e bureau a décidé qu'un rapport serait déposé, qui exposerait purement et simplement les faits, laissant à la Chambre le soin de conclure.

M. Charles Bos

rappelle que le 2e bureau a décidé qu'un rapport serait présenté exposant purement et simplement les faits, laissant à la Chambre le soin de conclure. C'est dans ces conditions qu'il vient demander l'invalidation de l'élection de Saint-Flour.

M. Bos énumère les promesses et largesses faites aux communes, ainsi que les distributions, offres et promesses d'argent faites aux électeurs, l'organisation de banquets, et enfin l'ingérence cléricale. Tous ces faits sont plus que suffisants pour justifier sa demande d'invalidation.

En effet, le succès de M. Jean de Castellane n'est dû qu'à ses largesses. Son compétiteur, M. le docteur Hugon, qui, malgré tout, n'a été battu que par 300 voix, a réuni dans une protestation tous les agissements de M. de Castellane ou de ses amis, et ils forment un faisceau d'actes répréhensibles au premier chef qui mettent une Chambre républicaine dans la nécessité de prononcer l'invalidation.

M. Jean de Castellane

reconnaît qu'il a fait des libéralités aux communes, mais il n'a pas attendu pour cela la période électorale ; il a suivi les précédents de sa famille, qui s'est toujours montrée très large. Les libéralités aux communes et les actes charitables faits qu'ils ont été pratiqués ne sauraient justifier une invalidation.

La proposition de M. Bos est mise aux voix et adoptée par 307 voix contre 224.

M. Jean de Castellane est invalidé.

L'Election de Lavaur

Discussion des conclusions du rapport du 10e bureau sur les opérations électorales de l'arrondissement de Lavaur.

Le président rappelle que le bureau conclut à l'invalidation de M. Compayré.

M. Dauzon

combat les conclusions du 10e bureau ; il s'efforce de contester les calculs de la sous-commission et d'établir que M. Compayré a obtenu une réelle majorité. Il discute ensuite tous les faits contenus dans la protestation de M. de Belcastel, et demande à la Chambre de prononcer la validation.

M. Ballande

rapporteur de cette élection soutient les conclusions du bureau et établit que M. Compayré n'a pas obtenu la majorité et que, c'est à tort, qu'il a été proclamé député par la commission de recensement.

Les conclusions du 10e bureau sont rejetées.

La proposition de M. Dauzon est adoptée par 355 voix contre 129.

L'élection de M. Compayré est validée.

VALIDATIONS

La Chambre valide sans discussion les élections de

M. Catalogne à Orthez ;
M. Groc-Jean à Pontarlier ;
M. Galy Gasparrou à Saint-Girons ;
M. Clement à la Martinique.

La Revue du 14 juillet

M. Sembat dépose une motion tendant à fixer la revue du 14 juillet à 9 heures du matin.

Le ministre de la guerre combat cette motion.

L'ordre du jour pur et simple est adopté par 352 voix contre 143.

Séance demain.

BOURSE DE PARIS

8 juillet — 9 juillet

Rente 3 p. 0/0 ancien	101,57	101,30
— 3 p. 0/0 amort.	100,50	100 80
— 3 1/2 0/0 . .	102 40	102.40

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui se célébreront à Sainte-Marie et à Saint-Jean, samedi 12 juillet, seront pour le repos de l'âme de

Mlle Marie-Thérèse Genta

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour la gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie par lui de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, au flacchi d'huile, 1 fr. 10 le flacco, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant de vente domaine de Hamoch-el-Oued (Alger), propriétaire R. Matti, si spécialisée dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien connue à l'enseigne R. Matti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,80 et 0,25 le litre ; le blanc 0,50 le litre.

Le maison ne vend ni piquette, ni vins dé contenez français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ses vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en province de 5 à 12 bouteilles, en deux jeunes, en bordelaises si on demande au choix du client.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 30 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

TEINTURERIE PARISIENNE
J. CHAMUEL
5, Boulevard du Palais, 5
au fond des magasins Orengo
Teinture et nettoyage de tout ce qui concerne la toilette des dames, hommes et enfants sans rien découdre. Nettoyage à sec perfectionné des vêtements confectionnés noir pour deuil en 48 heures.
Prix modérés

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou le Papier. — 7, COMAR à Pte, 59, Rue St-Claude, Paris

Capitaux pour tous
Argent de suite à négociants et industriels sur signature, ouvertures de crédit, bordereaux de valeurs commerciales, comptes à demi, échanges de signatures, prêts sur toutes garanties, sur successions et sur fonds de commerce, achat de toutes sortes de créances. Rien à payer d'avance. Achat au comptant de tous genres de marchandises. Discrétion et célérité. Ecrire à Raymond CHEVALLIER, 47, rue Vivienne, Paris.

PRETS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de VALEURS DÉPRÉCIÉES non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'adresser à M. le Docteur WIARD, Lauréat de la Faculté de Lille, Nord, qui envoie gratuitement et sous enveloppe fermée sa Brochure explicative avec attestations locales

COMMERÇANT disposant d'un certain capital cherche à reprendre un bon commerce dans la région, à défaut serait disposée à s'associer. S'adr. à M. David, 27, Passage de l'Opéra, Paris.

AVIS

MM. S. Loperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF
DISTRACTION SÉRIEUSE
DÉCOUPAGE sur bois, métaux, marbres à main et à pédale portatifs, tourneurs divers, bois rubans, dentelles français et Dégas. Envoi franco du Catalogue illust.
BASSOT - 8, d. Musée, 8 à MARSEILLE

Un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

FAITES LE TOUR DU MONDE
Le Tour du Monde en 80 Jours
Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon DARLUC, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sebastiani, Bastia
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Causeries d'Art, Musique, Causeries, etc.
MODES ALBERT TRIBOUT
La Famille
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
15a, Rue St-Sulpice
7e Cahier
PARIS

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC
Poudre et Cigarettes
La Publicité Prévue, suivie et intelligente pour les Maladies des Voies respiratoires
Le Flacon : 3 fr. — Les Cigarettes : 1 fr. la Boîte
et à tous les bons Débitants de Tabacs

Posit. ass. de 8.000
dans Ame Pompes Funèbres Paris, à M' bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag.
S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

Le meilleur Cigare à 10 centimes est incontestablement le CIGARE MATTEI

ESSAYEZ — ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
COURONNE DUVERGER CAMBRAI
Dépôt dans pour l'Exportation, M. CANUGLI Ferdinand, 48, rue de la République, Marseille.

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglaise
reçoit de 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orengo.

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE
MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
Guérison fréquente, Soulagement toujours certain par le SIROP de HENRY MURE
Le flacon : 5 fr. — Franco contre mandat.
SOLUTION HENRY MURE
Guérison toujours certaine par l'usage de la Solution Henry Mure
RÉSULTATS SURPRENANTS ET SOUVENT INESPÉRÉS
Le flacon : 5 fr. — Franco contre mandat.
MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE
d'une efficacité plus puissante.
Pharmacie MURE, CAZARÈS, Succr, Dr en Pharmacie à Pont-St-Esprit (Gard). — Se méfier des contrefaçons.

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général : Maison DELPINO, négociant à Bastia, 8 Paoli, 27.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Chaurrée; dissipe les maux de tête, d'estomac.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques au ciment. — Briques pleins et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1836 A. GALLOIS, Rédacteur
26, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS
Publie chaque jour le texte complet des articles de tous les journaux français et étrangers qui parlent de ses abonnés

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) **FAIRE FORTUNE**
Gros lots **500.000 fr.**
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. f.) on peut, quelque soit SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne voit pas favorisé est assuré de toucher toujours au sûr presque trois fois ses versements. — Ecrire et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 30, rue Bandin, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cuties Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes
Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

27e ANNÉE — VENDREDI 11 JUILLET 1902 — N° 167

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pie I, pape.
SOLEIL : (Sans ajustement)
Lever, 4 h. 01 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Jean Gualberto.

10 Juillet

Le Puceron Vert du Pêcher

Parmi les insectes qui attaquent le pêcher, le plus redoutable est le puceron vert (*aphis persicæ*), grâce au climat de la Corse qui lui accorde la facilité de se multiplier et de vivre à son aise.

Ce puceron s'en prend surtout aux feuilles qui s'enroulent sur elles-mêmes, il n'oublie pas non plus les jeunes pousses qu'il déprime et il sait compromettre la floraison et la fructification. Sous le coup de ses déprédations, de ses piqûres, le pêcher s'épuise, d'autant plus vite qu'on ne vient pas à son secours, qu'on ne le fortifie pas par des arrosages à l'eau additionnée de purin ou par l'apport d'engrais organiques et chimiques appropriés. Parfois même, il perd tout son système foliaire et meurt.

Quand le mal est pris à son début, on peut, surtout si on a un certain nombre de pêchers, détruire ce puceron par l'ablation des feuilles ou des rameaux attaqués, ou encore plonger l'extrémité des parties envahies dans une dissolution de jus de tabac à 5 ou 10 0/0, avec 3 0/0 de pétrole et 3 0/0 de savon. Mais ce sont là des procédés, nous le répétons, qui ne peuvent être appliqués que quand on a quelques arbres seulement à préserver. Dans le cas contraire, et notamment quand la plantation de pêchers est importante et que le mal n'a pas été traité au début, il faut avoir recours aux insecticides appliqués sous forme de pulvérisations.

Parmi les insecticides, le jus de tabac est celui qui est le plus en honneur, mais non le plus efficace. Il est généralement employé dans les proportions indiquées plus haut, en émulsion avec du pétrole-savon. C'est le soir, après le coucher du soleil, qu'il convient de répandre de préférence cet insecticide, afin que le mélange ne s'évapore pas vite et qu'il pénètre mieux partout où il est possible d'atteindre le puceron. De cette façon, on évite aussi les brûlures des feuilles qui se produisent, quand le soleil frappe ces organes après l'emploi de la nicotine.

Il est bien entendu que la pulvérisation d'une telle dissolution insecticide doit être faite périodiquement, afin de combattre les individus qui ont échappé aux pulvérisations précédentes et qui ne tarderaient pas à se multiplier et à compromettre l'existence de l'arbre.

La pulvérisation au jus de tabac avec pétrole-savon est, avons-nous dit, la plus en honneur, mais non la plus efficace. En effet, d'après les expériences de notre ami, le docteur Mistral, dans sa propriété de Saint-Henri (banlieue de Marseille), celui-ci a constaté qu'à la dose ci-dessus, les pucerons verts n'étaient guère détruits, qu'ils l'ont été toutefois à une dose 5 ou 10 fois plus forte, mais malheureusement au détriment de la récolte, qui n'a pu être conservée et de la santé de l'arbre qui a beaucoup plus souffert que s'il n'avait pas été pulvérisé.

Il importe donc de rechercher d'autres insecticides à la fois efficaces et inoffensifs. M. le docteur Mistral a bien voulu nous faire part des essais qu'il pourrait, avec une persistance digne d'éloges, depuis quelques années déjà.

Ces essais ont porté jusqu'ici sur l'emploi du bichlorure de mercure, de l'acide phéique du commerce, des sulfures et notamment des trisulfures de sodium et de potassium et de la créosote. Voici quels ont été les résultats obtenus :

Le bichlorure de mercure, le premier des antiseptiques, en solution au 20 millième, n'a donné rien de bon ; au 5 millième les pucerons et les feuilles ont promptement disparu. Le remède était encore pire que le mal.

Le même insuccès a été constaté avec l'acide phénique du commerce, à toutes doses.

Les sulfures, notamment les trisulfures de sodium et de potassium, sur lesquels le docteur Mistral comptait, ont donné à différentes doses, qu'il est inutile de reproduire ici, des résultats absolument négatifs.

Seule, la créosote a fourni un résultat convenable dans une solution d'eau savonneuse. Ce liquide employé dans la proportion de 3 grammes par 10 litres d'eau de savon suffit à détruire les pucerons verts, mais il faut avoir soin dans ces conditions de faire de fréquentes pulvérisations sur les organes envahis. Avec 10 grammes de créosote dans le même nombre de litres d'eau savonneuse le résultat a été bien supérieur au précédent et surtout plus sûr.

La pulvérisation avec l'eau savonneuse créosotée doit être faite par un temps sec, le matin ou le soir, et non au gros de la chaleur.

Cet insecticide a, au point de vue pratique, un inconvénient, c'est qu'il coûte cher, au moins 5 fr. le litre, et cela est à considérer, quand son application doit être faite dans un verger de grande importance. Toutefois, il convient de l'appliquer plutôt que de voir disparaître le pêcher, une des principales cultures de notre région, sous les coups du puceron vert.

Il est probable que d'autres insecticides, moins coûteux, permettront, après essais suivis et répétés, de donner d'aussi bons résultats que la créosote. M. le Dr Mistral va expérimenter d'autres produits, notamment le formol et ses dérivés. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des résultats qu'il aura obtenus.

Nous devons dire toutefois que le formol expérimenté, le 29 mai 1900, par M. le docteur Darboy, lui a donné des résultats concluants, M. le docteur Darboy l'ayant employé en pulvérisation, à la dose de 2 1/2 0/0, sur les espaliers des serres du Jardin botanique de Marseille. Cette dose est trop élevée, car M. le Dr Darboy a constaté par la suite que les feuilles des pêchers avaient été brûlées et qu'une grande proportion de fruits avait été atteinte. (1) Reste donc à trouver la dose de formol qui, tout en débarrassant les pêchers de ses hôtes incommodes, ne les tue pas. Aux arboriculteurs de se prononcer.

J.-B CASTELLI.

(1) En cas d'essais, avoir soin de se placer bien à l'abri du vent et surtout éviter de recevoir la solution sur la figure et les yeux, car ceux-ci pourraient être irrités et un picotement assez fort pourrait se produire au nez.

ÉPICIÈRE DES CORSES

11 juillet 1793. — Sur la proposition de Collot d'Herbois, 600.000 livres sont mises à la disposition du ministre de l'Intérieur pour être distribuées aux Corses franchement ralliés à la France et que Paoli avait vexés.

AU VENEZUELA

M. J.-A Raffalli, consul de Vénézuela à Bastia, a l'honneur d'informer les personnes qui voudraient se rendre dans ce pays, qu'elles doivent se conformer aux dispositions contenues dans le décret suivant, qui vient de lui être communiqué par le Gouvernement.

Le Président constitutionnel des Etats Unis de Vénézuela,

Considérant,

1° Que l'art. 80 de la Constitution attribue au pouvoir exécutif fédéral la faculté de défendre l'accès du territoire national, ou de l'en expulser, à tout étranger qui n'y a pas son domicile, ou qui peut être jugé nuisible à l'ordre.

2° Que pour appliquer une telle disposition il est indispensable de connaître les personnes qui entrent dans le pays, comme cela se fait dans d'autres nations.

Décrète,

Art. 1er. — Tout étranger qui entre au Vénézuela présentera au Directeur de la douane du port respectif une déclaration avec pièces à l'appui, énonçant :

1° Ses noms et prénoms, ainsi que ceux de ses père et mère ;
2° Sa nationalité ;
3° Le lieu et la date de sa naissance ;
4° Le lieu de sa dernière résidence ;
5° Sa profession et ses moyens d'existence ;
6° Le nom, l'âge et la nationalité de sa femme et de ses enfants mineurs, s'ils sont avec lui.

Art. 2. — Les Directeurs des douanes transmettront par télégraphe à l'Exécutif Fédéral le contenu des dites déclarations, ou bien aviseront qu'elles n'ont pas été présentées.

Art. 3. — Les étrangers qui ne seraient pas pourvus des pièces nécessaires pourront y suppléer par le témoignage de personnes de leur connaissance dignes de foi.

Art. 4. — . . . . . .
Art. 5. — . . . . . .
Art. 6. — Les consuls de la République feront publier ce décret, en le traduisant s'il y a lieu, dans les villes de leur résidence, et remettront au Gouvernement quelques exemplaires des journaux dans lesquels la publication a été faite.

Art. 7. — Est abrogé le Décret Exécutif du 14 mai 1894 sur la même matière.

CIPRIANO CASTRO.

Bibliographie

M. Chaquet consacre dans sa Revue critique d'Histoire et de Littérature la notice suivante aux derniers fascicules de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse :

Le volume nouveau (fascicules 248-249) du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse contient, outre un appendice, une étude de 268 pages, Ceaxes o la Corsica, 1358-1378. Cette étude a pour auteur M. le général Ugo Assereto. Elle avait déjà paru dans le Journal historique et littéraire de la Ligurie, puis à part, et l'abbé Letteron en avait rendu compte dans notre Revue.

Ce beau travail sur les rapports de Gênes et de la Corse au milieu du XIVe siècle est reproduit aujourd'hui par le Bulletin bastiais avec quelques modifications et de savantes notes qui en augmentent la valeur. Grâce à l'excellente monographie du général appuyée sur d'irréfutables documents, la figure de Sambucuccio d'Alando sort enfin de la légende pour entrer dans l'histoire.

A. C.

Les emplois civils des sous-officiers rengagés

Le Journal officiel a publié récemment le rapport adressé au ministre de la guerre par le président de la commission du classement pour les emplois civils réservés aux anciens sous-officiers, concernant l'année 1900.

Il restait à nommer, au 1er janvier 1900, 881 candidats et, dans ses séances de cette même année, la commission avait classé

---

134 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXV (Suite)

— Il aura voulu passer la rivière pour se sauver, dit-il ; dans son trouble il aura manqué le gué et se sera noyé.

Le procureur du roi secoua la tête d'un air de doute.

— Cela n'est pas probable, dit-il ; je connais les lieux. S'il avait cherché à passer la rivière un peu au-dessous ou un peu au-dessus du gué, peu importe, le courant l'aurait porté dans la petite baie plus haut que la roche et non ici. Il est évident qu'il a dû se noyer ou être noyé plus bas. Je dis : être noyé, car vous pouvez remarquer qu'il a une blessure à la partie gauche du front, comme s'il avait reçu un coup violent, ou que sa tête eût porté contre un corps dur. Or, s'il s'était noyé accidentellement en essayant de traverser la rivière, il ne se serait pas blessé de la sorte.

Cette remarque faite avec la perspicacité dont l'habitude des affaires criminelles donne en général les membres du parquet, rendit le baron muet ; tandis que chacun s'épuisait en conjectures pour expliquer la manière dont cet événement tragique avait pu arriver, et prenait parti pour ou contre la question accidentelle, il resta immobile, les yeux vaguement fixés sur la rivière, et évitant de regarder le cadavre dont l'aspect lui figeait le sang dans le cœur. Pendant ce temps, le procureur du roi avait tiré de sa cornassière un écritoire, une plume et du papier, armes de son état qu'il portait habituellement par une précaution dont l'opportunité se trouvait en ce moment justifiée.

— Messieurs, dit-il en s'essayant sur une branche horizontale du seuil, en face du noyé, deux d'entre vous vont avoir la complaisance de m'assister comme témoins, tandis que je rédige mon procès-verbal. Si quelqu'un a des déclarations à faire relativement à cet événement, je le prie aussi de rester, afin que je reçoive sa déposition.

Personne ne bougea, mais Gerfaut lança au baron un regard si pénétrant, que celui-ci détourna les yeux.

— Du reste, messieurs, reprit le magistrat, je vous engage fort à ne pas remuer pour cela au plaisir de la chasse. Ce spectacle n'a rien d'attrayant, et je vous jure que si mon devoir ne me retenait ici, je serais le premier à m'y soustraire. Baron, je vous prie de m'envoyer deux hommes et un brancard pour enlever le corps ; je le ferai transporter dans une de vos fermes, afin de ne pas effrayer ces dames.

— Le procureur du roi a raison, dit Christian, que ces paroles délivrèrent d'une anxiété affreuse ; par prudence, il n'eût osé proposer qu'on se remît en route, et la torture qu'il souffrait auprès du cadavre de l'homme qu'il avait tué devenait de plus en plus intolérable. — En route, messieurs ; ce spectacle est réellement horrible : les sangliers nous en distraient.

Les chasseurs ne se firent pas répéter cette invitation ; à l'exception de deux qui se dévouèrent pour ôtemporiser à la réquisition du magistrat, ils remontèrent à cheval en voiture. Bientôt la troupe reprit son chemin vers le bois des Marcs, d'une course plus rapide qu'elle ne l'avait été jusqu'alors, car hommes, chevaux et chiens, semblaient également pressés de quitter cette scène de mort. Pendant le reste de la route, la conversation languit et se ressentit de l'émotion pénible que chacun avait éprouvée ; mais lorsqu'on fut arrivé au rendez-vous, où attendaient déjà les traqueurs, le rapport du piqueur qui avait fait le bois le matin changea le cours des idées. Les fronts soucieux et attristés se déridèrent à l'assurance qu'il donna d'avoir mesuré un sanglier.

Après une délibération présidée par monsieur de Camier, à qui le baron se songea pas cette fois à disputer la prééminence en fait de science de vénerie, les traqueurs et les chiens partirent en silence pour entourer sous le vent le taillis où la bête était remisée. En même temps, les chasseurs se dirigèrent du côté opposé pour aller prendre leurs postes. Ils arrivèrent bientôt à la tranchée, le long de laquelle ils devaient se placer. De distance en distance, à mesure qu'ils avançaient, l'un d'eux se détachait du groupe et demeurait immobile et muet comme une sentinelle d'avant-postes. Cette manœuvre réduisait à chaque instant le nombre des marcheurs, ceux-ci finirent par ne rester que trois.

— Arrêtez-vous ici, Camier, dit le baron lorsqu'ils furent à une soixantaine de pas du dernier chasseur posté.

Le vieux gentilhomme connaissait le terrain, et ne fut que médiocrement flatté de cette proposition.

— Pardon, répondit-il vivement, vous êtes chez vous ; vous devriez au moins faire les honneurs de votre bois, et nous laisser choisir nos places. Vous n'êtes pas dégoûté ; vous voulez vous poster sur la lisière parce que c'est toujours par là que débouche la bête ; mais, ventrebleu, nous y serons deux, car j'y vais.

Cette détermination contraria Christian, dont elle menaçait de faire échouer le plan, si prudemment combiné.

— Je veux faire mettre à ce poste notre ami Gerfaut, dit-il en se penchant à l'oreille du chasseur désolé ; je serais bien aise qu'il eût l'occasion de tirer. Un sanglier de plus ou de moins, qu'est-ce que ça fait à un vieil égyptien comme vous ?

— A la bonne heure ! comme il vous plaira, reprit monsieur de Camier, en frappant la terre avec la crosse de son fusil, et il se mit à siffler pour exhaler sa mauvaise humeur.

Lorsque les deux adversaires se trouvèrent seuls à côté l'un de l'autre, l'expression de la figure de Bergenheim changea soudain : l'air riant qu'il venait encore de prendre pour convaincre le vieux chasseur fit place à une gravité sombre.

(A suivre).

1.313 candidats nouveaux ; ce qui laissait, en tout, 2.194 sous-officiers à pourvoir.

Il a été nommé en 1900 aux emplois de 1re catégorie (exigeant des examens professionels) 68 sous-officiers ; aux emplois de 2e catégorie (connaissances supérieures à l'instruction primaire), 81 sous-officiers ; à ceux de 3e catégorie (instruction primaire), 629 sous-officiers, et enfin 269 aux emplois de 4e catégorie (n'exigeant aucun examen). Total, 1.038.

En tenant compte des demandes multiples formulées par un certain nombre d'entre eux et disparaissant par suite de la satisfaction donnée à l'une de ces demandes, il restait à pourvoir, au 1er janvier 1901, 1.054 candidats.

Une fois de plus la commission a eu le regret de constater que, malgré les conseils et les renseignements donnés semestriellement, les sous-officiers ont continué à porter leur choix presque exclusivement sur les seuls emplois de percepteur, expéditionnaire dans les administrations publiques, commis des douanes, commis de culture, appariteur dans les facultés, sous agents du Mont de Piété, surveillant dans les écoles d'agriculture, etc., emplois, dans lesquels les vacances sont actuellement très peu nombreuses, alors que dans d'autres emplois, tels que : conducteur des ponts et chaussées, commis des ponts et chaussées, préposé des douanes en France, facteur des postes à Paris, facteur de ville des départements, commis d'exploitation des postes et des télégraphes, éclusier et pontier, gardien de la paix, il y a eu infiniment moins de demandes que de vacances disponibles.

Souscription Nationale

au profit des sinistrés de la Martinique

4e Liste de Sartene

MM. Marini, garde forestier, 5 fr. ; Secondi, 0.50 ; Benedetti, pharmacien, 5 ; Ortoli, 2 ; Coronati, négociant, 4 ; Depucci, 2 ; Ortoli, notaire, 5 ; d'Ortoli, 2 ; Susini, greffier, 5 ; Spinosi, imprimeur 1 ; Poli-dori frères, 10 ; Martelli, 1 ; Debernardi, 0.50 ; Serafini, 5 ; Susini, 10 ; Orsini, 0.50 ; A.-F. Leandri, 0.20 ; M.-A. Leandri, 0.50 ; Debernardi, 1 ; Ecole de Saint-Joseph, 4 ; Tobiretti, 0.20 ; Peretti, 2 ; J. D. Pellegrini, 1 ; Colombi, 1 ; D. Pellegrini, 1 ; Leandri, 1 ; Traggiai, 0.15 ; Leandri, 1 ; Pinci, 0.30 ; Abrami, 0.50 ; Rossi, 0.40 ; Tramoni, 0.20 ; Mondoloni, conducteur, 0.50 ; Pietri, 2 ; Casanova, 4 ; Cavalloni, 1 ; Leandri, 0.50 ; Giovannangeli, écolier, 0.20 ; Gardon, 2 ; Vincentelli, 0.05 ; les instituteurs : Quilicini, 2 ; Renucci, 2 ; Calzaroni, 2 ; Grossetti, 2 ; Paoli, directeur d'école, 5 ; baronne de Kloé Hier, 20 ; Olmeto, 3 ; de Meyer, 5 ; Legagneux, contrôleur, 5 ; Paganelli, 1 ; Marcel, bonchonnier, 5 ; Roccaserra, 10 ; Bernardini, 5 ; Lucchinacci, 0.50 ; Pietri, avoué, 5 ; Bianchi, 5 ; Ecole laïque de garçons, 17.65 ; Ecole laïque de filles, 16.40 ; Campana, huissier, 5 ; Peretti, avocat, 5 ; Giudicelli, 2 ; Anonyme, 5 ; Bocognano, 1 ; Boutin, 2 ; Avenir Agricole, 2 ; Biennimé, 2 ; Susini, adjoint, 1 ; Malmassari, 1 ; Dieghi, 5 ; Quilichini, avoué, 10 ; Peretti, juge, 10 ; Peretti, notaire, 5 ; Pietri, avoué, 5 ; Quilichini, avocat, 5 ; Roccaserra, avocat, 5 ; Orecchioni, avocat, 5 ; Fornaca, huissier, 5 ; Rayaul, receveur de l'enregistrement, 10 ; somme versée par le Conseil municipal, 100 ; quête à l'église, 168.65 ; Mme veuve Gatto, 1 ; veuve Cesari, 20 ; veuve Simonpietri, 2 ; Mattei, 0.50 ; Susini, 0.20 ; Bolero, 0.50 ; Nicolai, 0.50 ; veuve Grimaldi, 0.50 ; veuve Simoncelli, 0.50 ; veuve Morelli, 0.60 ; Zevaco, 5 ; Leandri, 1 ; Mary, 0.50 ; veuve Tramoni, 0.20 ; veuve Peraldi, 0.50 ; Paganelli, 1 ; Serra, 5 ; veuve Susini, 1 ; veuve Pietri, 10 ; Blanc, 1 ; Tafanelli, 0.25 ; Fanzelli, 0.25 ; Peschi, 0.10 ; Roccaserra, 20 ; les institutrices : Mlles Serra, directrice d'école, 5 ; Mattei, 3 ; Capriglioni, 3 ; Grassi, 3 ; M. et Mme Tolini, 5 ; Mlle Tramoni, 0.50. — Total : 639 fr. 40.

Report des autres listes, 797.70

Total 1.437.10

Bulletin Financier

Paris, le 7 juillet 1902.

Le marché est irrégulier mais meilleur dans son ensemble. Le 3 0/0 se vend à 99.67. Le 3 0/0 amort. est mieux à 102.27. Les Fonds Etrangers sont fermes. L'Extérieur se tient aux environs de 84 frs ; la Hongrie 4 0/0 est en nouvel avance à 94 frs. Les Obligations du Crédit sont bien tenues. La banque Française pour le Commerce et l'Industrie se maintient à 765.

En Banque, la Johannesburg investissement est recherchée à 98. Cette entreprise est heureusement placée pour profiter de l'immense prospérité qui va régner dans l'Afrique du Sud en général et dans le Transvaal en particulier.

Nos Chemins Français accentuent leur mouvement de reprise.

Information Financière. — On connaît l'excellent accueil qui a été fait en France, tant en Bourse que lors de leur émission, aux actions de la Compagnie Franco-Américaine des mines Pétrolifères de Sainte-Marie. Depuis le 1er juillet, le deuxième dividende trimestriel, qui est de 2 1/2 0/0, ce qui représente un dividende annuel de 10 0/0 a été payé aux bureaux de la Compagnie à Paris, 12 rue des Capucines.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

Les conseils municipaux des communes dont les noms suivent ont voté les sommes ci-après :

Bonifacio, 100 fr. ; Fariani, 25 ; Ile-Rousse, 50 ; Ville di Pietrabugno, 40 ; Pruno, 60 ; Monte, 50 ; Poggio di Tallano, 50 ; Rapale, 25 ; Saint André de Tallano, 30 ; Santa Reparata de Balagne, 40 ; Poggio di Nazza, 50 ; Olmeta, 50 ; Castello di Rostino, 25 ; Costa, 20 ; Giocatojo, 30 ; Pianottoli Caldarello, 35 ; Campile, 50.

A la veille de l'ouverture de la session ordinaire du 3e trimestre, nous invitons MM. les Maires à proposer le vote d'un crédit en faveur du Monument destiné à perpétuer le souvenir des Corses morts pour la France.

Gazette Départementale

GIOCATOJO. — On vient de déclarer vacante la succession de Mme Mattei Françoise-Marie, veuve Mair, 66 ans, née à Giocatojo, fille de Sanmarco et de Romaine Antonietti, demeurant à Mustapha, y décédée le 17 avril 1902. L'actif est d'environ 3.000 francs.

PORTOVECCHIO. — Par décision du ministre de l'agriculture une subvention de 3.000 francs, a été accordée à la commune de Portovecchio, pour l'entretien de sa pépinière de cépages résistants.

SARTENE — M. le député Gabrielli a reçu du ministre de l'agriculture la lettre suivante :

Paris, le 23 juin 1902.

Monsieur le Député et cher collègue, vous avez bien voulu me recommander une demande de secours formée par les cultivateurs de la Corse, pour les orages des 10, 11, 12 et 22 mai.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens d'inviter M. le Préfet de ce département à faire procéder aux constatations réglementaires et à m'adresser ensuite ses propositions. Dès que celles-ci me seront parvenues, je m'empresserai de prendre une décision, dont je ne manquerai pas de vous donner avis, et vous pouvez être assuré qu'il sera tenu compte, dans la mesure du possible, de l'intérêt que vous portez aux perdants.

Agréez, etc.

MOREAU.

ROGLIANO. — Par jugement du 10 mai 1902, le tribunal de première instance de Bastia a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de Colombini Dominique-Marie, né le 25 juin 1857 à Rogliano, où il était domicilié en dernier lieu, fils de Joseph-Marie et de Marie-Louise Leondoro, embarqué le 26 décembre 1878, à Bordeaux, sur le trois mats *Reine*, disparu le 31 juillet 1879, étant à San-Francisco, Californie.

Gazette Ajaccienne

Successions vacantes

Parmi les successions déclarées vacantes en Algérie se trouve celle de M. Peri Félix-Napoléon, 68 ans, né à Ajaccio, fils d'Auge-Marie et de Marie-Marthe Bastelica, demeurant à Mustapha, y décédé le 2 mai 1902.

Actif, environ 6.000 fr. ; passif, environ 200 francs.

Défense mobile

M. le lieutenant de vaisseau Gillet, embarqué sur le vaisseau-école la *Bretagne*, à Brest, est désigné pour embarquer comme second sur le contre-torpilleur le *Lévrier*, à la défense mobile de la Corse, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Lacadet, qui poursuite avec lui.

Accident mortel

Une jeune italienne de quatorze ans, dont le père exerce la profession de tailleur, demeurant rue Fesch, avait été chargée par sa mère d'aider son frère à monter une caisse de terreau pour son verger. La fillette, fatiguée, s'arrêta un instant sur l'escalier en bois qu'elle gravissait, et déposa son fardeau. Malheureusement les planches cédèrent et la pauvrette tomba d'une hauteur de dix mètres. Lorsqu'on la releva, elle se plaignait beaucoup, mais ses parents ne s'effrayèrent guère, parce qu'elle ne portait sur le corps aucune blessure. On la coucha cependant, mais bientôt son état empira presque subitement, et quelques heures après elle rendait le dernier soupir.

Etat Civil

(du 30 juin au 7 juillet)

NAISSANCES.

Diana Antoinette. — Petti Marie-Joséphine. — Meppi Séraphin. — Casanova Antoine-Marie. — d'Amore Denis. — Bezzi Pauline.

MARIAGES

Cossot Adrien-Jules, matelot-cuisinier, et Cicanti Marie-Françoise, cuisinière. — Mattieoli Toussaint, commis des postes et télégraphes, et Ciambelli Madeleine-Emilie. — Oliva Charles-Baptiste, marin, et Diconstanza Marie-Carmelle. — Seret Jean Marie-Joseph, chef armurier de la deuxième compagnie de la 15e légion de gendarmerie, et Colonna Marie-Félicie-Joséphine. — Vizzavona Alphonse-Napoléon, lieutenant au 163e régiment de ligne, et Dagregorio Julie-Geneviève.

DÉCÈS.

Dellasantina Marie Louise, 10 mois. — Alessandri Marie Françoise, veuve Versini, 70 ans, ménagère. — Micheli Louise, veuve Santelli, 77 ans. — Verro Anne-Maria, 21 jours. — Peretti Jean-Paul, 68 ans. — Rossi Dominique, 69 ans, journalier. — Bermond Fracien-Désiré, soldat de 2e classe au 158e régiment d'infanterie, 23 ans. — Poggi Marie-Joséphine, 10 mois. — Franceschi Marianne, épouse Antoniotti, 41 ans. — Milano Etienne-Antoine, 7 mois.

Un photographe renommé guéri par les Pilules Pink

A la suite d'une bronchite
Etat général de santé déplorable.
Souffrances épouvantables.

M. Emile Soupert, photographe bien connu à Troyes, rue du Clos-Camus, n° 2, écrit :

« A l'âge d'un an j'ai pris un léger rhume qui négligé me tomba sur la poitrine. Une toux persistante survint qui dégénéra en bronchite chronique. Depuis cette époque bien qu'ayant suivi divers traitements je n'avais pu recouvrer une bonne santé d'autrefois. J'avais en effet perdu l'appétit ; les nuits les plus fines, ce qui me causaient le plus de peine me laissaient indifférent. Quand par une sueur je me soulageais un tant soit peu, j'éprouvais aussitôt de cruelles douleurs à l'estomac et je ressentais à l'intérieur une sensation de brûlure pénible en possible. Il me semblait que j'avais absorbé un liquide corrosif. Mon haleine était courte, j'étais oppressé, même sans faire de mouvements violents. Lorsque je faisais des mouvements rapides, j'avais chi ni et manquais de tomber. Un malaise subi qui ne me quittait jamais, c'était la migraine. J'avais constamment la tête comme comprimée par un étau. La nuit même, mon sommeil pourtant si nécessaire dans l'état de faiblesse où je me trouvais, était interrompu par mes douleurs de tête. J'en étais au point de désespérer mon tout état bien : ma figure triste reflétait mon état d'esprit. A ce moment un ami qui n'avait eu qu'à s'en louer me conseilla l'usage des pilules Pink. Je les pris et dès les premières boîtes en fut un changement très favorable. Je devins exempt aux pilules Pink me faisaient du bien ; mes forces revenaient, aussi je n'hésitai-je pas en bienfaisant traitement. Par les pilules Pink j'ai vu disparaître successivement tous mes maux et je jouis maintenant d'une santé parfaite. » La lettre de M. Soupert a été légalisée par le maire de Troyes ainsi que le montre le fac-simile ci-dessous.

Les pilules Pink sont le plus grand régénérateur du sang, elles guérissent là où les autres remèdes ont échoué. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, et les rhumatismes, les maux d'estomac ; on peut les avoir dans toutes les pharmacies et chez Delbis et Cie, pharmaciens à Paris, rue Bailu. 3,50 la boîte et 17,50 les six boîtes franco.

Le service des postes le dimanche

L'administration des postes et télégraphes communique la note suivante :

On sait que, depuis le 1er juin dernier, les guichets de tous les établissements de poste, de télégraphe et de téléphone des bureaux secondaires sont définitivement fermés à midi, les dimanches et jours fériés.

Cette mesure se justifie par la nécessité d'assurer un peu de repos aux agents desdits bureaux dont la tâche est particulièrement lourde.

Toutefois, l'application rigoureuse de cette juste mesure a, dans certaines localités, soulevé d'assez vives réclamations. Des recevoirs ont fait connaître, d'autre part, qu'ils consentiraient à un travail supplémentaire le dimanche, moyennant rétribution.

Aussi, M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes, vient-il de décider que la prolongation du service télégraphique et téléphonique sera autorisée, les dimanches et jours fériés, en dehors des heures réglementaires d'ouverture, lorsque les municipalités en feront la demande en s'engageant à payer aux titulaires des bureaux une indemnité de 1 franc ou 1 fr. 50 par heure de service supplémentaire, comme rémunération de ce travail exceptionnel ou pour leur permettre de se faire remplacer. Le consentement des recevoirs sera absolument nécessaire et aucun d'eux ne sera obligé à ce travail ; le receveur intéressé donnera son libre consentement, s'il le juge bon.

Concours d'admission AUX ÉCOLES NORMALES D'AJACCIO

Avis important

Par décision du 24 juin dernier, M. le Ministre de l'Instruction publique a fixé au mardi 29 juillet courant, la date de l'examen d'admission aux Ecoles normales d'Ajaccio.

La visite médicale aura lieu le lundi 28 juillet, à 2 heures du soir, à l'Ecole normale d'institutrices ; à 4 heures du soir, à l'Ecole normale d'instituteurs.

L'examen commencera le 29 juillet, à 7 heures du matin, dans chacun de ces établissements.

Service Vicinal

AVIS D'ADJUDICATION

Le public est prévenu que le jeudi 24 juillet courant à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé à Ajaccio, Bastia, Corte et Sartene, à l'adjudication au rabais et sur soumissions cachetées, de plusieurs lots de travaux divers à exécuter sur les chemins vicinaux.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces des projets dans les bureaux de l'agent-voyer en chef et des agents-voyers d'arrondissement.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 10 juillet

7 *matin*. — 7 heures du matin. + 23 0 à midi ; 26 2. 6 heures du soir, + 24 6 Maxi, + 28 7. *minima*, + 21 6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 759 mm. *Vent*. — 9 h. du matin, E. N. E faible. 6 h. du soir, S. E. faible.

Etat du ciel, 1/2 couvert.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,40 soir, + 0,35

Pluviomètre, 2 9 heures du matin mm.

Pour nos Boulevards

Le 14 juillet approche, déjà les ouvriers s'occupent de toutes parts des préparatifs de la grande fête nationale.

Nous avions espéré que cette année les principales artères de la ville seraient dotées des nouvelles lampes à incandescence, pareilles à celles mises en essai par la Compagnie du Gaz, sur les boulevards du Palais et Paoli et que leur inauguration aurait lieu définitivement, à l'occasion du 14 juillet.

Malheureusement, il semble que la municipalité, surprise par les chaleurs caniculaires, ait laissé évaporer ses esprits les plus subtils et se trouve sans force pour examiner les propositions toutes gracieuses et désintéressées de la Compagnie du Gaz, propositions qui ne grèvent en rien les finances communales.

Nous voulons espérer que nos édiles vont promptement recouvrer leurs forces et ne nous condamneront pas, à perpétuité, par leur inertie, à ne posséder que de vieux quinquets démodés et depuis longtemps réformés dans les villes de l'importance de Bastia.

∴

Tombé d'un cinquième

Le maître maçon Guerrieri travaillait au crépissage de la maison Benedetti, boulevard Paoli. Vers six heures du soir, il se trouvait à la hauteur du cinquième étage, sur le même échafaudage que deux autres maçons, lorsque ces deux derniers, s'étant portés sur le même point, firent basculer l'échafaudage.

Guerrieri perdit pied, il se vit perdu, mais il eut assez de présence d'esprit pour saisir avec ses deux mains le cordage ; il glissa ainsi jusqu'au deuxième étage en se labourant les mains. Il commençait à se sentir faiblir et à perdre tout espoir lorsqu'il fut arrêté par les fils télégraphiques : cette fois il était sauvé.

Il pénétra par la fenêtre de cet étage et se rendit lui-même chez M. le pharmacien Teillet, qui a pansé ses mains. La peau était arrachée ; il avait montré beaucoup de courage, mais la douleur était si forte qu'il s'est évanoui.

Son état ne présente aucune gravité.

Nous ne parlerons pas des émotions éprouvées par le maître-maçon Guerrieri, ni de celles des personnes qui ont assisté à sa chute et qui l'ont cru perdu.

Nous engagerons seulement les entrepreneurs à prendre leurs dispositions pour éviter des accidents qui pourraient avoir d'autres conséquences que celui que nous mentionnons aujourd'hui.

∴

Baccalauréat

M. Calvi, élève du lycée de Nice, a été déclaré admissible aux épreuves orales du baccalauréat de l'enseignement classique, 1re partie, et M. de Peretti à celles du baccalauréat moderne, 2e partie.

∴

Le Sirocco

Les Bastiais qui trouvaient que l'hiver se prolongeait par trop sont obligés aujourd'hui de subir les chaleurs humides et étouffantes que leur procure le sirocco, qui s'est installé en permanence. Il souffle à faire regretter le libeccio, moins gênant parce qu'il fausse compagnie après quelques jours. Aussi émigre-t-on à la hâte vers les sommets où l'on respire plus librement.

∴

Mauvaises nuits

Il nous revient plusieurs réclamations de la part de personnes habitant la rue de la Gare, le fond de la rue de l'Opéra et l'Avenue, qui se plaignent de ne pouvoir prendre la nuit le sommeil désiré.

Et tout ce monde-là est dérangé par les aboiements d'un chien lâché à l'abandon dans la cour d'une maison.

Nos concitoyens ignorent donc que les chiens jouissent de toutes les libertés, la nuit comme le jour. C'est bien regrettable, mais il en est ainsi, et il faut que les paisibles citoyens en prennent leur parti et se soumettent à tous les caprices des « amis » de l'homme.

∴

Bouillie Sucrée Michel Perret

Le service commercial agricole, 82, boulevard du Musée à Marseille, informe les viticulteurs de l'arrondissement de Calvi qu'ils trouveront l'excellente bouillie Sucrée Michel Perret, reconnue officiellement et pratiquement *première*, depuis douze ans, par son adhérence et son efficacité, chez M. Jean Robaglia, à Calenzana.

∴

Les doyens des Académies

Par suite du décès du regretté M. Faye, M. Wallon devient le doyen de l'Institut de France, dont il fait partie depuis 1850.

Les autres doyens sont : à l'Académie Française, M. Legouvé, élu en 1855 ; à l'Académie des Beaux-Arts, M. Guillaume, élu en 1892, à l'Académie des Sciences morales et politiques, M. Levasseur, élu en 1868, et enfin, à l'Académie des Sciences, M. Berthelot, élu en 1873.

∴

L'or dans le monde

D'après le rapport de M. Roberts, directeur de la Monnaie aux Etats-Unis, la production de l'or dans le monde s'est élevée, en 1901, à 401.053 kilogrammes, d'une valeur totale de 1.369.314.850 francs.

∴

Aux voyageuses

La *Mode Illustrée*, journal de la famille, 56, rue Jacob, Paris, n'oubliant aucune des questions qui intéressent nos lectrices, leur offre, au prix le plus avantageux, le manteau indispensable pour la saison des voyages et des villégiatures.

Ce nouveau plaid, en tartan pure laine, dernière création du genre, est fait avec l'écossais mis en dessous, formant doublure naturelle ; son cachet réel en assure le plein succès et lui donne une place particulière parmi les primes remarquables de la *Mode Illustrée*.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

Au port

— Le vapeur *Pélion*, capitaine Loubarière, est arrivé de Livourne avec 15 passagers et 3 tonnes et est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Franceschi, est arrivé de Nice, avec 19 passagers, et 11 tonnes est reparti pour Livourne.

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Bienaitis dépuratifs* du Dr OLIVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés affic. Voir d'une récompense de 24.000 fr. Jugez, comparez ces témoignages authentiques, ces garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1/2 h. de 25 bien. 5 fr. Rien. 20 0/0 aux milit. et marins. Brochure 30 p. avec 2 bien. gratis (1 timb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettre. R. Rivoli, 32.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORCIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, & Cambrai
E. J.-B. Sinsca, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

BOURSE DE PARIS

9 juillet — 10 juillet

Rente 3 p. 0/0 ancien	101.30	101.10
— 3 p. 0/0 amort.	100.60	100.50
— 3 1/2 0/0	102.40	102.35

Dépêches de la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

LOTERIE des Enfants Tuberculeux

Ce matin a eu lieu le tirage de la Loterie des Enfants Tuberculeux.

Numéros gagnants

Le gros lot de 250.000 francs a été gagné par le numéro 290.136.

Le lot de 50 000 fr. a été gagné par le numéro 1 697.087.

Le lot de 20.000 fr. a été gagné par le numéro 1 788 991.

Les deux lots de 5.000 fr. ont été gagnés par les numéros 2.092.304 et 153.633.

Les dix lots de 1,000 francs ont été gagnés par les numéros suivants :

201.758,	477.513,	503 625,
589.467,	749 851,	984 358,
1.658.013,	2 041.635,	2 171.473,
3.918.705.		

Les vingt lots de 500 francs ont été gagnés par les numéros suivants :

77.257,	130.401,	239.666,
528.217,	1.419 551,	1 459.577,
1.577.041,	1.709 400,	1.763 788,
1 812 892,	2.060.350,	2 084 496,
2.197.885,	2.507.606,	2 905,919,
2.929.909,	3.501.706,	3 744 098,
3 873.934,	3 909.478.	

Le Mouvement Administratif

L'Echo de Paris dit que huit préfets seront ou révoqués ou appelés à d'autres fonctions, et que beaucoup d'autres seront déplacés.

Dernier délai AUX Etablissements Congréganistes *non autorisés*

Le président du conseil a adressé une circulaire aux préfets pour les inviter à faire connaître aux établissements congréganistes existant sans autorisation au moment de la promulgation de la loi sur les associations et qui n'ont pas sollicité l'autorisation, qu'il leur est accordé un délai de huit jours pour se dissoudre.

Ce délai passé, les préfets procéderont à la fermeture de ces établissements qui sont au nombre de 2.000.

Les Morts du Jour

Madame Bulot

Mme Bulot, femme du procureur général près la cour d'appel de Paris, est décédée ce matin.

EN ANGLETERRE

Les prisonniers français pendant la guerre du Transvaal

Les Français, prisonniers à Ceylan ou à Sainte-Hélène seront rapatriés par le prochain courrier.

LA SANTÉ d'Edouard VII

Bulletin officiel

Le Bulletin de 7 heures du soir constate que l'amélioration suit son cours, que le pansement se fait presque sans douleur, et que les forces du Roi augmentent très sensiblement.

LE DÉSASTRE de la Martinique

Nouvelle et terrible Eruption de la Montagne Pelée

Un télégramme de Fort-de-France annonce qu'une nouvelle et terrible éruption de la Montagne Pelée s'est produite hier soir et a causé une grande panique au sein de la population.

De grandes quantités de cendres ont été projetées à une distance incroyable.

On entend constamment des bruits considérables, et la ville est enveloppée de poussière.

La population atterrée quitte Fort-de-France ; elle craint qu'un torrent de lave ne vienne engloutir la ville.

A trois heures de l'après-midi l'obscurité a été complète, à Fort-de-France.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bodinier, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LES ÉTUDES SECONDAIRES

Suite de la discussion de l'interpellation de M. Denoix concernant les décrets du 31 mai 1902, relatifs aux plans d'études secondaires.

Le ministre de l'instruction publique

déclare que la réforme de l'enseignement secondaire n'a pas été une chose improvisée, et que le gouvernement actuel la fera exécuter.

Le régime économique des lycées et collèges, ainsi transformé, promet les meilleurs résultats. Le personnel enseignant recevra toutes les satisfactions qui lui sont dues. Quant au développement de l'étude des langues vivantes, c'est une nécessité devant laquelle on ne pouvait plus reculer.

Le ministre termine en déclarant que l'enseignement tel qu'il sera réorganisé, donnera des hommes armés pour la lutte de la vie.

M. de Lamarzelle

dit que les études classiques sont indispensables et qu'on devrait mieux étudier les réformes que l'on veut apporter au système d'enseignement avant de le modifier.

Ordre du Jour

Le président donne lecture de l'ordre du jour qui vient d'être déposé, et qui est ainsi conçu :

Le Sénat, approuvant les déclarations du gouvernement, et comptant qu'il s'inspirera des décisions de la commission d'enquête de la Chambre pour maintenir l'enseignement classique, tout en développant l'enseignement moderne, passe à l'ordre du jour.

Cet ordre du jour, accepté par le gouvernement, est adopté par 212 voix contre 51.

Le Régime du Notoriat

1re délibération sur le projet de loi modifiant le régime du notariat.

Le Sénat a adopté.

L'AFFAIRE HUMBERT

Discussion de l'interpellation de M. Le Provost de Launay sur les responsabilités encourues dans l'affaire Humbert.

M. Le Provost de Launay soutient que l'instruction judiciaire a été mal engagée, et qu'elle se poursuit dans de bien mauvaises conditions.

L'orateur déclare que l'on n'arrête pas les principaux coupables, lesquels sont gardés par la police.

Le Garde des sceaux

prétend que le gouvernement n'a rien négligé pour arriver à mettre la main sur les coupables. S'il n'a pas réussi, ce n'est pas sa faute.

La conduite des magistrats, chargés de cette affaire, a été toujours très correcte.

La séance est ensuite levée.

Aucun ordre du jour n'a été déposé.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Fernand David, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les tribunaux d'Algérie

M. Rozet demande à interpeller le gouvernement sur la légalité des décrets relatifs aux tribunaux d'Algérie.

La Chambre décide que cette interpellation sera mise à la suite des autres.

Les Colis postaux

Discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Georges Berry, tendant à déférer aux juges de paix les réclamations en cas de perte ou d'avarie ou de retard des colis postaux.

La prise en considération est adoptée.

Les Loteries

Discussion des propositions de loi tendant à autoriser des loteries en faveur des dispensaires pour les anti-tuberculeux.

Ces propositions sont renvoyées à la commission.

Les Remboursements

Discussion du projet de loi relatif aux remboursements effectués en vertu de la loi du 13 avril 1898.

Adopté.

Les Crédits supplémentaires

Discussion du projet de loi tendant à accorder des crédits supplémentaires sur l'exercice 1902.

M. Cuneo d'Ornano demande si le ministre des finances a l'intention de proposer des modifications à la loi sur les boissons qui est une des causes du déficit de la France.

M. Rouvier répond que s'il a des modifications à proposer, elles seront introduites dans la loi de finances de 1903.

Le crédit de 40.000 francs demandé pour le ministère de l'intérieur, est adopté.

Les ouvriers

des établissements militaires

M. Charpentier demande une augmentation de 3 100.000 francs sur le chapitre 45, du budget de la guerre, pour les ouvriers des établissements militaires.

Cette proposition n'est pas adoptée.

M. Briand demande que l'augmentation en faveur des ouvriers de ces établissements ne soit que de 1.200 000 francs.

Motion Maujan

Le président met ensuite aux voix la proposition de M. Maujan qui est ainsi conçue :

Le crédit sera porté à un million, il sera reparti en salaires et en indemnités dues pour le licenciement des ouvriers qui devra être effectué en deux fois.

Le gouvernement déclare accepter la proposition de M. Maujan.

Cette motion est mise aux voix et adoptée.

Tous les articles de ce projet sont ensuite mis aux voix et adoptés successivement.

L'ensemble du projet de loi est également adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui se célébreront à Sainte-Marie et à Saint-Jean, samedi 12 juillet, seront pour le repos de l'âme de

Mlle Marie-Thérèse Gasta

OREZZA-LES-EAUX
Grand Hôtel de la Paix
STAZZONA
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.
NOUVEAUTÉ
Machine oscillante cousant en avant en arrière
La dernière création
Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.
Travail soigné — Prix modérés
Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.
Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour le gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en flacons d'Italie, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vaste domaine de Hauchel-bey (Alger), propriétaire H. Masti, si approuvés dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien soignés à l'ensemble H. Masti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,30 et 0,35 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins du crochet français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, au panier de 6 à 12 bouteilles, en demi-jonnes, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

Le Larousse Illustré

On se rappelle que le Nouveau Larousse Illustré devait à l'origine former trois cents fascicules : c'est sur ce chiffre qu'était basé le prix de souscription primitif. La maison Larousse aurait pu, si elle l'avait voulu, réaliser son dictionnaire en s'enfermant dans ces limites. Toujours soucieuse de plus de perfection, elle a préféré lui donner le développement qui lui a permis d'en faire l'œuvre incomparable que l'on sait. Et si rien n'a pas battu devant les charges qu'en ont supposé ont lui imposait, Le Français peut parait cette semaine : il s'arrête au mot Marin. Et maintenant, tous les Bastiais qui parcourent jusqu'à la fin de la lettre Z seront autant de fascinates gracieusement offerte aux souscripteurs de la première heure. On peut dire qu'on a rencontrée, selon la vieille formule, la maison Larousse a fait rigoureusement les choses. Nous n'avons ce fascicule 308 s'achève le troisième série de l'ouvrage, une belle brochure qui s'étend du mot Messenne au mot Nodin et qui ne contient pas moins de 2200 articles, 1176 gravures, 14 tableaux hors-texte, 5 planches en couleurs et 12 cartes dont une en couleurs. (La série 5 francs chez tous les libraires.

Maison GEMPP PERNOD

La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Edouard Pernod, à Lunel, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner le Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L.-N. Mattei et Cie pour toute la Corse.

La vaste et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.

Prix de la bouteille de litre à la consommation de douane 2 francs 30 verre compris.

Forte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie des Pyrénées.**
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 34, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF
DÉCOUPAGE sur bois p. amateurs, machines à main et à pédale portatives, fournitures diverses, bois exotiques, dessins français et anglais. Envoi franco du Catalogue illust. BAZOIN & C. Breveté, 7 à MARSEILLE

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.
Ce produit excellent qui réjouit le cœur, Il ranime le sang et chasse au loin la tête.
Pour ses propriétés à tous il est utile.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant
MATTHIEU OLLAGNIER
Bastia, Imprimerie

AVIS

MM. S. Luporini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 30 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Purzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei et Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI et Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres.
VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

L'AMARO MATTEI
EST SEUL PRODUIT L'HONNEUR DE CONCURRENCER PENDANT L'EXPOSITION

Mme FAITH GEORGES WOOD
Dentiste anglais
reçoit au 1er au 9 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Posit. ass. de 8,000

dans Aux Pompes Funèbres Paris, à M' bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Presse. R. d. ag. S'adresser MALLARD, rue Laffitte, 48.

La Maison L.-N. MATTEI & Cie
GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE
BASTIA (Corse)

met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants :

Eau-de-Vie de Vin

Année 1895, bouteille de 3/4, 4 grappes,				3,50
— 1897,	—	—	3	— 2,50
— 1899,	—	—	2	— 1,75
— 1902,	—	—	1	— 1,25

Eau-de-Vie de Marc

Vieille, bouteille de litre. 1,25
Nouvelle, bouteille de litre. 0,75
Eau-de-Vie pour conservation de fruits.

La Cédratine

Cette liqueur fabriquée avec les cédrats de la Corse par LOUIS-NAPOLÉON MATTEI, inventeur de l'**Amaro**, est douée d'une propriété de beaucoup supérieure à toutes les autres liqueurs digestives, elle a de plus l'avantage lorsqu'elle est étendue d'eau, d'être apéritive, digestive et antispasmodique.

Enfin, c'est une bienfaisante et agréable liqueur, dont l'usage journalier et modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.

Réclamez dans tous les établissements la liqueur **La Cédratine**

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0,30 le paquet.

Offres & Demandes dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas la confondre avec tout autre produit similaire.

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à *sa véritable* aucune concurrence ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celles pour une personne, de 2 à 4 francs, celles pour deux de 3 à 7 francs* y compris la lumière à électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI

AVIS

M. Brusebiol a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

ANÉMIE GUÉRISON RADICALE EN 20 JOURS par l'ELIXIR D'HIBERNIA PAUL
Remplacement dans les Maisons de la Charité 105, Rue Saint-Dominique, Paris.

16 PAGES in-4o 300.000 Lecteurs! FONDÉE en 1830
LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Publié sous la Direction de Mme Emmeline RAYMOND
SPÉCIMEN GRATUIT ET FRANCO
PRIX POUR PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE
PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo, 9

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — **L'Amaro Mattei**, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Mettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

Demandez partout **LA CÉDRATINE** de la maison L.-N. MATTEI & Cie

27e ANNÉE — SAMEDI 12 JUILLET 1902 — N° 168

Le Petit Bastiais

00337

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Prix divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE — 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Jean Gualbert.
SOLEIL : (Heure à Bastia)
Lever, 4 h. 07 m. — Coucher, 7 h. 09 s.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Anicet, pape.

11 Juillet

Les Ventilateurs

L'heure n'est pas éloignée où l'homme pourra se garantir de la chaleur, avec plus de facilité encore qu'il ne se préserve du froid. Et nous devrons cette précieuse faculté à une nouvelle application de l'électricité. Il suffit d'un grand courant mettant en mouvement un disque métallique de vingt-cinq à trente centimètres de diamètre pour répandre dans une pièce ordinaire, une fraîcheur telle qu'on est obligé de la tempérer en ralentissant la rotation du disque.

Que l'on ne s'imagine pas qu'il s'agisti ci de contingents futurs tels que la direction des ballons, par exemple ; le ventilateur électrique est passé dans le domaine de la pratique, et, dans beaucoup de grandes villes du midi, dans les rues desquelles règne une température abnégationne, il existe des pâtisseries, des restaurants, des cafés où l'on trouve un abri agréable au point, si l'on n'y prend garde, de devenir dangereux. Ce sont, mines à la portée des plus humbles, les délices de ces potentats orientaux qui, mollement couchés sur les divans, sommeillent ou fument, tandis qu'un esclave les évente. A l'esclave, le ventilateur électrique substitue une force naturelle, incessante, infatigable, dont les bienfaits s'étendent à tous. Cet aspect démocratique de la question n'est pas à dédaigner, à une époque où l'étiquette joue un si grand rôle dans les professions de nos gouvernants.

Quand des locaux où nous nous trouvons ont été ménagés, on trouve brusquement dans la rue, on passe sensation de passer d'un four dans une étuve. Aussi va-t-on de oasis en oasis, tout en songeant à gratifier [illegible] des rues de l'inappréciable avantage dont jouissent les locaux ventilés. Le principe étant trouvé et appliqué, ce sera un jeu pour nos inventeurs et mécaniciens modernes que de propager la fraîcheur sur de grandes espaces. Nous verrons successivement les théâtres, les ateliers, en un mot, tous les grands bâtiments où les hommes s'assemblent, traversés par des courants frais. Nous verrons nos boutiques, en particulier nos boucheries, s'assainir et se débarrasser de ces odeurs qui tuent l'appétit ; nous verrons, oh ! quand viendra ce jour ! les mouches et les monstiques balayés par une brise constante, périr de la fin misérable due à leurs forfaits. Perspectives infinies et charmantes, bien faites pour adoucir à nos descendants les tristesses des centimes additionnels croissants, des conversions de rente successives, du déficit budgétaire se creusant chaque jour !

Après avoir salué les merveilles du ventilateur pour appartements et bâtiments, nous aurons les ventilateurs pour rues ; nous n'aurons plus le spectacle lamentable de nos ouvriers inondés de sueur, de nos bonnes gémissant sous le poids de leurs couches, des attelages frappés par l'insolation. Nos braves trouviers balotants aux grandes manœuvres pourront, grâce à des ventilateurs portatifs, créer à volonté, autour d'eux, des zones tempérées où le poids du sac et des cartouches deviendra moins [illegible] blant.

Grâce à ce pouvoir [illegible] rendre les mœurs [illegible] rod gieux de nous dont la fo[illegible] air en des révolonté, la vit[illegible]es sera réglée à têes, en fait [illegible] les plus désbâtiri seront plus [illegible] brises estivales, ne d'été les [illegible] jalousies des stations deste [illegible] plus renommées. Le mojoignant [illegible] bourgeois, le pauvre employé, jouissant à peine les deux bouts, le quartier vivant de son salaire [illegible] lieu, n'auront rien à envier au touriste qui dépense sans compter et peut se faire transporter dans les vallées les plus tempérées et sur les hauteurs les plus fraîches. A domicile, chez lui, au dehors, dans sa rue, chacun pourra se plonger dans un bain d'air à souhait, voire dans une température sibérienne, si cela lui plaît !

Mais, voilà ! pour toutes ces belles choses il faut de l'électricité. Or, au train dont tout marche chez nous, il ne semble pas vraisemblable que, de sitôt, la Grande Fée des temps modernes prenne pied dans notre pauvre ville de Bastia. A l'heure présente on a un tramway électrique à Tamarone ; on annonce un tramway électrique à Tomboccino. Quelqu'un de nos aimables lecteurs, membre du Conseil général, serait-il assez renseigné pour nous dire ce que devient le tramway électrique à Bastia ?

FANTASIO.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

12 juillet 1737. — Le marquis de Brignole-Sales est envoyé à Versailles par la Sérénissime République de Gênes, pour demander au roi Louis XV d'aider son gouvernement à soumettre les Corses.

Ce diplomate réussit dans sa mission et amena Louis XV à déclarer qu'il ne souffrirait pas « que l'Isle de Corse sorte de la domination génoise. »

Votes de nos Députés

Scrutin sur les conclusions du 5e bureau tendant à une enquête sur l'élection de M. Troy, dans l'arrondissement de [illegible] Montreuil-sur-Mer.

Nombre de votants . .	402
Majorité absolue . . .	447
Pour	206
Contre	196

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Astima, Garibrieli, Giacobbi, Malaspina.

M. Arène n'a pas pris part au vote.

La Conversion du 3 et demi

Article 1er. — Le ministre des finances est autorisé à rembourser les rentes 3 1/2 0/0 inscrites au grand livre de la Dette publique, à raison de 100 francs par 3 fr. 50 de rente, ou à les convertir en rente 3 0/0, du type actuellement existant, à raison de 3 francs de rente pour 3 fr. 50 de rente.

Art. 2. — L'exercice du droit de remboursement de l'Etat est suspendu pendant un délai de huit années, à courir du 1er janvier 1903, aussi bien pour les rentes 3 0/0 à provenir de la conversion des rentes 3 1/2 0/0 que pour celles existant actuellement au grand livre de la dette publique.

Art. 3. — Le fonds 3 0/0 comprenant les anciennes et les nouvelles rentes pourra être divisé en séries.

Tous les privilèges et immunités attachés aux rentes sur l'Etat sont assurés aux nouvelles rentes 3 0/0.

Art. 4. — Tout propriétaire de rente 3 1/2 0/0 qui, dans un délai de six jours à courir de l'époque qui sera fixée par décret du président de la République, n'aura pas demandé le remboursement sera considéré comme ayant accepté la conversion.

Art. 5. — Les remboursements demandés pourront être opérés par séries et les rentes non converties continueront à porter intérêt à 3 1/2 0/0 jusqu'à la date fixée pour le remboursement qui pourra avoir lieu à compter du 16 août 1902.

Art. 6. — Les rentes converties jouiront des intérêts à 3 1/2 0/0 jusqu'au 16 novembre 1902. Elles recevront à cette date une bonification calculée sur le pied d'un franc pour chaque somme de 3 fr. 50 de rente 3 1/2 0/0 présentée à la conversion et, par anticipation, les intérêts à courir au taux de 3 0/0 du 16 novembre 1902 jusqu'au 1er janvier 1903.

Les rentes 3 0/0 délivrées en échange des rentes 3 1/2 0/0 porteront jouissance du 1er janvier 1903.

Art. 7. — En ce qui concerne les propriétaires de rentes qui n'ont pas la libre et complète administration de leurs biens, l'acceptation de la conversion sera assimilée à un acte de simple administration et sera dispensée d'autorisation spéciale, ainsi que de toute autre formalité judiciaire.

Les tuteurs, curateurs et administrateurs pourront, nonobstant toute disposition contraire, et notamment par dérogation à l'art. cle 5 de la loi du 27 février 1880, recevoir et aliéner ultérieurement, sans autorisation, les promesses de rentes ou porteur représentatives des fractions de franc non inscriptibles résultant de la conversion des rentes appartenant aux incapables qu'ils représentent.

Art. 8. — Pour les rentes grevées d'usufruit, la demande de remboursement devra être faite par le nu propriétaire et l'usufruitier conjointement. Si elle est faite par l'un d'eux seulement, le Trésor sera valablement libéré en déposant à la Caisse des dépôts et consignations le capital de la rente.

Si le dépôt résulte du fait de l'usufruitier, celui-ci n'aura droit, jusqu'à l'emploi, qu'aux intérêts que la Caisse est dans l'usage de servir. S'il résulte du fait du nu propriétaire, ce dernier sera tenu de bonifier à l'usufruitier la différence entre le taux des intérêts payés et celui de 3 0/0. Toutefois, il n'est porté somme atteinte aux stipulations particulières qui règlent les droits du nu propriétaire et de l'usufruitier.

Art. 9. — Le ministre des finances est autorisé à pourvoir aux demandes de remboursement qui seront faites ainsi qu'au payement de la bonification et des intérêts visés par l'article 6 de la présente loi au moyen de l'émission, au mieux des intérêts du Trésor, de nouvelles rentes 3 0/0 jusqu'à due concurrence.

Art. 10. — Il pourra être provisoirement pourvu aux remboursements demandés, ainsi qu'au payement de la bonification et des intérêts prévus à l'article 6 de la présente loi, au moyen de l'émission de bons ou d'obligations du Trésor à court terme ou d'une avance de la Banque de France.

Le maximum des bons du Trésor en circulation, fixé à 500 000 000 de francs par l'article 87 de la loi de finances du 30 mars 1902, est porté, pour l'exercice 1902, à 500 000 000 de francs.

Art. 11. — Les conditions dans lesquelles s'effectueront le remboursement et la conversion des rentes 3 1/2 0/0, l'émission des nouvelles rentes 3 0/0, la division en séries prévue à l'article 3, la délivrance aux ayants droit de promesses [illegible] les rentes non inscriptibles et, s'il y a lieu, le remboursement de ces promesses, seront déterminées par décrets du président de la République.

Art. 12. — Tous titres ou expéditions à produire pour le remboursement ou la conversion des rentes 3 1/2 0/0, pourvu que cette destination y soit exprimée et en tant qu'ils serviront uniquement aux opérations nécessitées par la présente loi, seront visés pour timbre et enregistrés gratis.

Le Gouvernement et les Congrégations

On écrit de Paris au *Petit Marseillais* :

On sait qu'à la suite du vote de la loi sur les associations, à la fin de la dernière législature, un certain nombre de religieux ont quitté l'habit de leur ordre, et, redevenus simples prêtres, par la permission de l'évêque, ont continué, comme séculiers, l'œuvre d'éducation qu'ils poursuivaient [illegible]

---

30 — FEUILLETON DU [illegible] PETIT BASTIAIS

F. Coo[illegible]

LE DERNIER DES MOHICANS

par

[illegible]

XII

LE CERF AGILE

Dès qu'ils [illegible] se furent acquittés de ce devoir nécessaire, les trois vidèrent la gourde pleine d'eau de cette source médicinale, alors [illegible] autour de la solitaire et silencieuse, et le beauté, la quelle, depuis cinquante ans, le nord de [illegible] les talents de tout y cherche [illegible] Amérique se rassemble pour Œil-de-Faucon [illegible] le plaisir et la santé.

allait partir. Le Faucon entama ensuite qu'on Les deux [illegible] Duncan et [illegible] les sœurs se mirent en selle; se placèrent David reprirent leurs fusils et elles, selon [illegible] eurent à leurs côtés ou derrière le chasseur, [illegible] d que le terrain le permettait; son usage [illegible] ir le marchait en avant, suivant le marche[illegible], [illegible] les deux Mohicans fermaient Le petit [illegible] plein [illegible] troupe s'avança assez rapidement vers [illegible] le nord, laissant les corps des Hurons morts sans sépulture sur le haut de la montagne; destin trop ordinaire aux guerriers de ces bois pour exciter encore le commisération ou mériter un commentaire.

La route que prit Œil de Faucon compait diagonalement ces plaines sablonneuses, couvertes de bois, variées de temps en temps par des vallées et de petites montagnes, que les voyageurs avaient traversées le matin comme prisonniers de Magua.

Le soleil commençait à baisser vers l'horizon, la chaleur n'était plus étouffante et l'on respirait plus librement sous la voûte formée par les grands arbres de la forêt. La marche de nos voyageurs en était accélérée; longtemps avant que le crépuscule commençât à tomber, ils avaient déjà fait du chemin.

De même que le sauvage dont il avait pris la place, le chasseur semblait se diriger d'après les indices secrets qu'il connaissait, marchait toujours du même pas et ne s'arrêtait jamais pour délibérer.

Un coup d'œil jeté en passant sur la mousse des arbres, un regard levé vers le soleil qui allait se coucher, la vue du cours des ruisseaux, suffisaient pour l'assurer qu'il ne s'était pas trompé de route.

Cependant la forêt commençait à perdre ses teintes; ce beau vert, qui avait brillé toute la journée sur le feuillage de ses voutes naturelles, se changeait insensiblement en un noir sombre sous la lueur douteuse qui annonce l'approche de la nuit.

Tandis que les deux sœurs cherchaient à saisir à travers les arbres quelques-uns des derniers rayons de l'astre du jour qui se couchait dans toute sa gloire, le chasseur s'arrêta tout à coup et se tourna vers ceux qui le suivaient :

— Voilà, dit-il en étendant le bras vers le ciel, le signal donné à l'homme par la nature pour qu'il cherche le repos et la nourriture dont il a besoin. Il serait plus sage s'il y obéissait et s'il prenait une leçon, à cet égard, des oiseaux de l'air et des animaux des champs. Au surplus, notre nuit sera passée, car il faudra que nous nous remettions en marche quand la lune paraîtra. Je me souviens d'avoir combattu les Maquas ici, aux environs, pendant la première guerre dans laquelle j'ai fait couler le sang humain. Nous construisîmes en cet endroit une espèce de petit fort en troncs d'arbres pour défendre nos chevaliers ; si ma mémoire ne me trompe pas, nous devons le trouver à très peu de distance sur la gauche.

Sans attendre qu'on répondît, le chasseur tourna brusquement sur la gauche et entra dans un bois épais de jeunes châtaigniers. Il écarta les branches basses, en homme qui s'attendait, à chaque pas, à découvrir l'objet qu'il cherchait.

Ses souvenirs ne l'abusaient pas ; après avoir fait deux ou trois cents pas au milieu des broussailles et des ronces qui s'opposaient à sa marche, il entra dans une clairière au centre de laquelle était un terre couvert de verdure, couronné par l'édifice en question, négligé et abandonné depuis bien longtemps.

C'était un de ces bâtiments grossiers, bâtis à la hâte quand la circonstance l'exigeait et auxquels on ne songeait plus quand le moment de besoin était passé.

Il tombait en ruine dans le solitude de la forêt, complètement abandonné et presque entièrement oublié.

On trouve souvent, dans la large barrière des déserts qui séparait autrefois les provinces ennemies, de pareils monuments du passage des hommes. Ce sont, aujourd'hui, des ruines qui se rattachent aux traditions de l'histoire des colonies et qui sont parfaitement d'accord avec le caractère sombre de tout ce qui les environne.

Le toit d'écorce qui couvrait ce bâtiment s'était écroulé depuis bien des années, les débris en étaient confondus avec le sol ; mais les troncs de pins qui avaient été assemblés à la hâte pour en former les murailles, se maintenaient encore à leur place quoiqu'un angle de l'édifice rustique eût considérablement fléchi et menaçât d'occasionner sa destruction totale.

Tandis qu'Heyward et ses compagnons hésitaient à approcher d'un bâtiment qui paraissait dans un tel état de décadence, Œil de-Faucon et les deux Indiens y entrèrent, non seulement sans crainte, mais même avec un air évident d'intérêt.

Tandis que le premier en contemplait les ruines, tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur, avec la curiosité d'un homme dont les souvenirs deviennent plus vifs à chaque instant, Chingachgook racontait à son fils, dans sa langue naturelle, l'histoire abrégée du combat qui avait eu lieu pendant sa jeunesse en ce lieu écarté. Un accent de mélancolie se joignait à l'accent de son triomphe.

(A suivre).

vaient comme réguliers avant le vote de la loi. A la faveur de cette mutation ils échappaient à l'obligation de demander l'autorisation. Des poursuites leur ont été intentées ; mais, sauf deux ou trois exceptions, elles ont abouti à des jugements qui déclarent légitime cette substitution, la loi étant muette sur ce fait. Ces décisions judiciaires ont, en ces derniers jours, préoccupé vivement le cabinet et le ministre de la justice a eu des conférences à ce sujet avec les procureurs généraux des ressorts où les poursuites ont eu lieu. Dans les milieux radicaux on qualifiait de diffélitante l'attitude des tribunaux et l'on accusait les juges d'être réactionnaires. Telle n'est pas l'opinion des procureurs généraux dont nous parlons et qui estiment que ces décisions judiciaires sont absolument fondées en droit. Ce n'est pas la faute des juges si la loi sur les associations est mal faite, comme, d'ailleurs, la plupart des lois, qui sont pour ainsi dire bâclées entre deux visites à la buvette.

Tous les jugements dont il s'agit ont été frappés d'appel par les procureurs, sans conviction, il est vrai, car il résulte de leurs rapports au ministère de la justice qu'ils s'attendent à ce que les cours les confirment. On s'attend donc à ce que toutes ces décisions judiciaires arrivent devant la cour de cassation. Dans cette prévision, le ministre de la justice a voulu connaître le sentiment de certains magistrats de la cour suprême. Il s'est entretenu avec eux et a acquis la certitude que la cour de cassation rendrait un arrêt confirmant les jugements rendus en première instance.

En présence d'une pareille situation, le cabinet se trouvait très embarrassé, d'autant plus qu'une enquête lui révélait que, si la cour suprême rendait l'arrêt dont nous parlons, la plupart des ordres religieux étaient disposés à se séculariser pour éviter de demander une autorisation qui leur serait peut-être refusée. Les directeurs de la majorité ministérielle ont été mis au courant des embarras du ministère, et c'est ainsi qu'un député a été amené à présenter un projet de loi portant que désormais les ecclésiastiques devront [illegible] autorisation pour pouvoir [illegible] — Sohie dans

Disons, à ce propos, que la question religieuse est l'unique objet des conversations de M. Combes, avec les membres de son cabinet. On ne s'occupe ni de la situation financière, ni de la situation extérieure. Ces conversations sont presque journalières, et il n'y a point d'exemple jusqu'ici d'une collaboration de ce genre des chefs de la majorité avec le chef du ministère. C'est entre eux un échange permanent de vues ayant trait à cette question, des congrégations qui va prendre un caractère aigu, le gouvernement étant très décidé à suivre les indications de la majorité, qui veut en finir avec cette question. Dans les milieux radicaux, on est extrêmement monté contre les religieux et contre les prêtres. On veut aller jusqu'au bout, ce bout fût-il être la déchristianisation de la France. — X.

Fête Nationale

A l'occasion de la fête Nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le lundi 14 juillet 1902, à 8 heures du matin, sur la Place Saint-Nicolas, la revue en grande tenue du service des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale, sont priés d'assister en tenue à cette cérémonie nationale.

La veille, à 9 heures 1/4, retraite aux flambeaux par la musique, les tambours et les clairons du 173e.

La retraite partira de l'Hôtel du Gouvernement et suivra l'itinéraire ci-après :

Place Saint-Nicolas, rue du Nouveau-Port, elle tournera à gauche avant d'arriver aux docks pour s'engager dans la rue de Toga qu'elle suivra, avenue de la Gare, rue de l'Opéra, boulevard Saint-Angelo jusqu'à la place d'Armes où elle fera demi-tour, boulevard du Palais, boulevard Paoli, rue Miot. Le cortège s'arrêtera sur la Place Saint-Nicolas au coin de la maison Orengo, la Marseillaise sera jouée.

Bastia, le 11 juillet 1902.

Pour le Major de la garnison,
Le Lieutenant,
F. ORANGE.

Bulletin Financier

Paris, le 8 juillet 1902.

La physionomie générale est peu satisfaisante et notre marché reste lourd, influencé par les mauvaises nouvelles du groupe espagnol. Toutefois nos Rentes sont soutenues : le 3 0/0 amorti à 101.72 et le 3 0/0 à 100.65. Aujourd'hui a été déposé à la Chambre le projet de loi relatif à la conversion du 3 1/2 en 3 0/0. Le remboursement du crédit ne tiendrait aux [illegible] de fonds mais présidente. La banque Française pour le Commerce et l'Industrie reste à 210

Dans le compartiment minier, le Johannesberg investissent est à 18 francs. Au dehors de nos terrains dans la fourrure de Johannesburg qui sont appelés à une plus-value considérable, notre société a d'importants intérêts en jeu dans des entreprises minières très connues du Transvaal.

Les Fonds Etrangers sont en reaction. L'Italien recule à 101 francs et l'Extérieure à 86.35 ; par contre le Serbe à 69 sont en hausse à 70.90. Le marché de Bruxelles est bien tenu. 3 0/0 99.70. Privilégiés Autrichiens du Globe 28. Capital 16 actions d'Anvers 22 50. L'Autrichienne Société à 1.90. Obligations Turques D elle 87 fr. Va sans dire qu'elles hésitentes.

Nouvelle faillite de nos Grands Chemins Français.

CONCERT

donné au Casino de la place Saint-Nicolas samedi 12 juillet, à 8 heures et demie, sous le patronage de M. le Sous-Préfet et de M. le Maire,

par M. CHARLES GORDON
ténor et soprano russe
au profit des sinistrés de la Martinique

PROGRAMME

Handel, air de Rinaldo, ténor.
Campana, rom., Non ti scordar di me, ténor.
Auber, romance de l'opéra Mudon, ténor.
J. Oury, Panis Angelicus, composé pour son ami Gordon, soprano.
Mascagni, romance Peine d'amour, ténor.
Dubicka, Chanson russe, soprano.
C. Gordon, Petite Fantaisie, ténor.
Kurschmann, Le Pêcher, ténor.
Beethoven, ballade Adelaïde, ténor.
G. Sgambati, rom. Premier amour perdu, ténor.
[illegible]
Pilati, air de Johann de Paris, [illegible] son Godard, Berceuse de l'opéra Jocelyn, ténor.
Gounod, Le Ciel a visité la Terre, sop.
Alabieff, chans. russe, Le Rossignol, ténor.
Binet, La Pastorale, soprano.
Dr A. Angyal, romance. Fadeliska, ténor.
Mattei, romance, Non torno, ténor.

Le piano sera tenu par M. Ernest Svichor.

Prix des places, 3 fr. ; les billets se trouvent aux librairies Santi, Olhagaray, et chez M. Poggi, coiffeur.

SAVON DU CONGO Meilleur Savon du Monde

Souscription Nationale

au profit des sinistrés de la Martinique

Souscription

au profit des Sinistrés de la Martinique ouverte au Consulat Général de S. M. le Roi d'Italie le 1er juin 1902, jour de la Fête nationale italienne.

Ge Liste

Regia Agenzia Consolare in Propriano : Cav. Giuseppe Fieschi, Rr agente consolare, 10 fr. ; Giacomo Fieschi figlio, 5 ; Rocco de Peretti, 2 50 ; Martino Laufranchi, 2.50 ; Salvat e Nouro, 3 ; Francesco Beglionini, 1 50 ; Tito Becontini, 1 ; Valsperti, sarto, 1 ; Carlo Bartoli, 1 ; Giuseppe Botti, 1 ; Giuseppe Peccioni, 1 ; Anonimo, 0.50 ; P. Peroni, 0.50 ; Giovanni Fratacci, 0.50 ; Giovanni Franceschi, 0.50 ; Maddalena Bovani, 0.50 ; Francesco Serra, 0 50 ; Giacomo Mazzanti, 0 50 ; Saverio Poli, 0 50 ; Martino Duval, 0 50 ; Antonio Pellegrino, 0 50 ; Francesco Ferrari, 0.50 ; Fieschi, militare pensionato, 0 50 ; Nicolò Manca, 0.50 ; Giovanni-Francesco Tramoni, 0.50 ; Giulio Mondoloni, 0 50 ; Serra, Santarelli e Panzani, 0.90 ; Nicodemo, Matteoni e Polli, 0 90 ; Giannetti, Ristori, Nouro e Scatena, 1.20 ; Bonapartista, Ciucci, Gini e Romani, 1 ; Giudicelli, Lorenzi, Rossi e Barili, 1 ; Giovanni-Giuseppe Leandri, Rocca, Angelo Leandri e Giovannangeli, 1 ; Vellutini, Santarelli, Lucchini e Caggioli, 1 ; Lorenzi, Contrucci, Menghi e Collabona, 1 ; Delrio, Tassistri e Guidi, 0.75 ; Bébé e Degiacomo, 0 30 ; Lucia Barrizalupi, 0 50 ; Antonio Paolantonacci, 1. — Total : 47 fr. 05.

Regia Agenzia Consolare in Solenzara : Giuseppe Romani, Rr agente consolare, 5 fr. ; Balbi Narciso, 0.50 ; Carlo Balbi, 0 50 ; Angelo Livi, 0.50 ; Angelo Pelli, 0.50 ; Giuseppe Cavarsi, 0.50 ; Domenico Lorenzini, 0.50 ; Giovanni Michelini, 0.50 ; Crespino Francesconi, 0.50 ; Annibale Borelli, 0.50 ; Giuseppe Masi, 0.50. — Total : 10 fr.

Regio Consolato generale in Bastia (segue) : Signorina Carolina Fabrizj, da Roma, 5 fr. ; C. B., 10 ; Agostino Galligani, 5 ; Giovanni Bernardi, 1 ; Pietro Lotti, 1 ; Ferdinando Motroni, 1 ; Benvenuto Motroni, 1 ; Olivo Stefanini, 1 50 ; Antonio Poletti, 1 ; Giona Sentuti, 1 50 ; Giuseppe Cheli, 2 ; Cesare Filippi, 1 ; Ferruccio Caluri, 2. — Total : 33 fr.

Total de la 6e liste : 90 fr. 05

Les Echaffaudages

La Maire de la ville de Bastia rappelle à MM. les Constructeurs qu'un arrêté municipal en date du 17 septembre 1901 dûment approuvé par M. le Préfet le 25 du même mois, fixe les conditions dans les quelles doivent être établis les échaudages au-devant des constructions.

Cet arrêté a été affiché et le sera de nouveau. MM. les Constructeurs pourront en outre en prendre connaissance dans les bureaux de M. l'Architecte de la ville.

Bastia, le 11 juillet 1902.

Le Maire,
A. GAVINI.

Gazette Ajaccienne

Le Fort du Cacalo

Les travaux de construction du fort du Cacalo, qui dominera les forts du golfe, précédemment évalués à un million, ne coûteront, par suite de certaines modifications apportées par le service technique du ministère de la guerre, qu'environ 600 000 francs.

Ces travaux seront incessamment mis en adjudication.

Brevet supérieur

Les aspirantes dont les noms suivent ont été reçues définitivement aux examens du brevet supérieur :

Fattacioli, Ferrandini, [illegible] Angeli, Beretti, chini, Locchini, Mariani, Ottomani, [illegible]ldi, lini, Peretti, Pieri, Pietri, Poggi, Rastelli, Rennoci, Ristucelli, Santoni, Tomasi.

Etat Civil

(du 8 au 10 juillet)

NAISSANCES

Matheron Marie Laure-Victorine. — Cattaneo Pierre. — Casasoprana Jean-Dominique.

DÉCÈS

Pasqualini Angèle-Marie, épouse Ferret, 23 ans. — Mancuso Marie, 14 ans. — Giacinti Jeanne.

Petite Gazette

Variétés Atmosphériques du 11 juillet

Baromètre. — 7 heures du matin + 20 0 à midi + 28. 6 heures du soir, + 26 6 Maxima + 31 4. Minima, + 24 7

Baromètre. — 7 heures du matin, 742 mm. à midi, 753 mm. 6 heures du soir, 755 mm

Vent. — 9 h. du matin, S. O. violent.
2 h. du soir, O. fort

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, agitée.

Maxima des sept mois, + 41 en + 0,45

Pluviomètre, 9 9 heures du matin mm.

A l'arrivée

M. le Premier Président et Madame Collin sont arrivés hier matin par le paquebot de Marseille.

Brevet supérieur

Mlles Istria et Marchi ont satisfait aux examens du brevet supérieur qui ont eu lieu à Marseille et obtenu le diplôme.

La Lyre Bastiaise

Les efforts constants et soutenus que cette petite phalange de musiciens a accomplis méritent d'être pris en considération par notre municipalité.

Nous ne demanderons pas pour eux une subvention pécuniaire, mais au moins un local où les membres de la société puissent répéter à leur aise.

Le local du théâtre qui leur avait été cédé est maintenant trop petit : le chiffre des exécutants s'élève déjà à plus de trente-cinq, et la chaleur qui se fait sentir ne doit pas être sans les gêner.

L'école d'hydrographie vient d'être maintenant transférée au théâtre ; son ancien local est encore disponible pour dix-huit mois. M. le Maire ne pourrait-il pas le leur céder, d'autant plus que la société n'aurait pas de frais à payer. En attendant l'expiration du bail elle pourra lâcher de s'installer commodément tant qu'elle ne recevra aucune gratification, bien méritée pourtant, mais qui, espérons-le, ne se fera pas longtemps attendre.

∴

Postes

MM. Giannardi, commis principal des postes et télégraphes, et Giosi, commis au bureau de Bastia, ont été l'objet d'une promotion de classe.

Nos félicitations bien sincères.

∴

Fonds de subvention

Sur le fonds de subvention de 3 695 000 francs, affecté aux dépenses des départements qui, à raison de leur situation financière, doivent recevoir une allocation, le montant de cette allocation pour le département de la Corse est de 237.800 fr.

∴

Les échaffaudages

Pour la seconde fois, en moins d'une année, un maçon tombe d'un échaffaudage, de la hauteur du cinquième étage, et pour la seconde fois les fils télégraphiques sont devenus des fils sauveteurs. C'est vraiment miracle que ces deux maçons ne se soient pas abattus en cap-lotade sur les dalles du trottoir.

Malgré l'infinie puissance de la Providence, les miracles sont plus rares que les accidents, et les maçons bastiais feront bien de s'en remettre davantage aux précautions qu'indique la prudence et aux recommandations contenues dans l'arrêté de M. le Maire, en date du 17 septembre 1901.

Les maçons de notre ville agissent avec une imprudence extraordinaire ; pour ne pas se donner la peine d'assujétir avec plus de soins risquent en planches, de s'assurer une incessible d'un échaffaudage, ils mettent en jeu leur vie, tout au moins

Nous ne voyons de travail plus ou dans l'intérêt de [illegible] toute la Ville ne [illegible] pourquoi, gé de contrôler la [illegible]. M. l'Archi échaffaudages et de s'assurer pas charmagons ont pris toutes les [illegible]lité des pour éviter un malheur. [illegible] gne de M. l'Architecte ne serait-[illegible]res de beaucoup augmentée pour cela, car, malheureusement, il n'y a pas toujours des travaux de crépissage ou de réparations en cours.

Quoiqu'il en soit, nous recommandons aux propriétaires de se mettre en règle avec la loi sur les accidents du travail, afin que, en cas de malheurs, ils n'aient pas à supporter les conséquences de l'imprudence des maçons.

∴

A Saint-Joseph

Dimanche prochain, aura lieu à l'oratoire de Saint-Joseph, l'installation de la nouvelle offi ialité pour l'année 1902 1903, avant la messe qui commencera à 10 heures précises.

L'officialité sortante est remplacée par une légion composée de MM. Jean Dalesi, Louis Bocognani, François Pocciarelli, Jules-Mathieu Lota, Joseph Modena, Toussaint Clavalli.

Les anciens et nouveaux dignitaires espèrent que les confrères ainsi que leurs amis voudront bien les honorer de leur concours en assistant à cette cérémonie.

N. B. — Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation.

∴

Bouillie Sucrée Michel Perret

Le service commercial agricole, 82, boulevard du Musée à Marseille, informe les viticulteurs de l'arrondissement de Calvi qu'ils trouveront l'excellente bouillie Sucrée Michel Perret, reconnue officiellement et pratiquement *première*, depuis douze ans, par son adhérence et son efficacité, chez M. Jean Robaglia, à Calenzana.

[illegible] sulfate et à la machine.

[illegible] excellent Cognac Hattel, le meilleur, à 10 centimes

BOURSE DE PARIS

10 juillet — 11 juillet

Rente 3 p. 0/0 amort	101.10	— 101.
— 3 p. 0/0 amort	100.50	— 100.
— 2 1/2 0/0 . .	102 35	— 102.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nouvelles Universitaires

M. Poli, instituteur titulaire, Ajaccio, est nommé professeur de cours primaire au collège d'Ajaccio en remplacement de M. Ferracci, nommé inspecteur primaire.

Légion d'honneur

M. le général Dodds, commandant en chef les troupes de l'Indo-Chine, est élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur.

Grands Officiers

Sont élevés à la dignité de Grand Officier :

MM. les généraux de division Dayoye, Tibermann, Marchand et Baron Faverot de Kerbrech.

Commandeurs

Sont promus au grade de commandeur :

MM. les généraux de division Treyn-iller, de Farron, de Lalonde, Boyat, Balaman, Le Joindre et Laurent.

MM. les généraux de brigade Bertaux, Dubon-Dahlmann, Blandin de Chalais, de Lozer, Vedeaux, Basset, Pinel et Bertrand.

Officiers

Sont promus au grade d'officier de la Légion d'honneur.

M. le médecin-major de 1re classe Ferrandi, médecin chef de l'hôpital militaire d'Ajaccio.

M. Fieschi, chef de bataillon au 110e rég. territorial.

NOUVELLES MILITAIRES

Cadre de réserve

M. le général de division Hamel de Canchy, inspecteur général du 3e arrondissement de cavalerie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve du cadre de l'état-major général.

Nominations

Etat-Major général

M [illegible]

dant en *Troupes coloniales*

Chine, le général Dodds, commandant en chef les troupes de l'Indo-Chine, est élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur.

— M. le général de division Dodds, commandant en chef les troupes de l'Indo-Chine, est nommé [illegible]

— M. le colonel [illegible] des troupes de l'Indo-Chine, est [illegible]ard, breveté, chef d'état-major de [illegible] troupes de [illegible]

Troupes coloniales

M. le général [illegible] au grade de commandant dans la brigade [illegible] *Chinaises* corps d'armée [illegible] commandant de la [illegible]rie du 1er corps d'armée, au grade de général de division.

Sont promus au grade de brigade :

MM. les colonels : [illegible] général Lavergne, commandant la [illegible] rég. d'infanterie ;

Zimmer, breveté, commandant le 102e 139e d'infanterie ;

Durand de Villers, commandant le 13e dragons ;

Meunier, breveté, commandant le 13e rég. d'artillerie ;

Mattenet, breveté, commandant le 1er rég. du génie.

[illegible] aandant

Intendance militaire

M. l'intendant militaire Stopler est promu au grade d'intendant général.

M. WALDECK-ROUSSEAU CHEZ *l'Empereur d'Allemagne*

Guillaume II a reçu ce matin M. Waldeck Rousseau avec lequel il s'est entretenu longuement.

L'Empereur d'Allemagne a rendu, cet après-midi, sa visite à M. Waldeck-Rousseau.

LOTERIE des Enfants Tuberculeux

Le gagnante ou gros lot

L'heureuse gagnante du gros lot de la Loterie des Enfants tuberculeux est Mlle Garnier, âgée de vingt ans, qui est employée dans une [illegible]erie à Reims.

Elle habite avec sa mère qui est [illegible]ée veuve avec cinq enfants.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Légion d'honneur

Le ministre de la guerre a soumis à la signature présidentielle les [illegible]rets de nominations et de promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Le régime des sucres

Le ministre du commerce a soumis à la signature le projet de loi [illegible] approuvant la convention de Bruxelles, relative au régime des sucres.

Nominations dans l'armée

Le ministre de la guerre a fait signer les décrets de nominations et de promotions dans l'état-major général et dans toutes les armes (stations métropolitaines et coloniales).

La Traite des Blanches

Le Garde des sceaux a entretenu le conseil de la conférence internationale qui doit se réunir, au mois d'août prochain, pour s'occuper de la traite des Blanches.

Avancement dans l'armée

Le ministre de la guerre a fait [illegible]oser son projet sur l'avancement dans l'armée qu'il soumettra prochainement au Conseil supérieur de la guerre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite [illegible] l'expédition des affaires courantes.

A L'ÉLYSÉE

Grande réception

Le président de la République Mme Loubet ont offert hier soir, au palais de l'Elysée, un dîner aux officiers généraux et aux chefs de corps de l'armée de Paris qui doivent prendre part à la revue du 14 juillet.

Ce dîner a été suivi d'une brillante réception à laquelle assistaient la plupart des membres du corps diplomatique, des sénateurs, des députés, des membres du conseil d'Etat, de l'Institut, de la magistrature, un grand nombre d'officiers des armées de terre et de mer, les hauts fonctionnaires des administrations de l'Etat, les membres du conseil général de la Seine et du conseil municipal de Paris, les conseillers d'arrondissement de la Seine et la plupart des personnes en relation avec le président de la République et Mme Loubet.

La foule des invités a commencé à arriver à 10 heures et demie.

Le président de la République et Mme Loubet se tenaient debout dans le grand salon de réception pour recevoir leurs invités.

A minuit, pendant que le bal battait son plein, M. et Mme Loubet ont fait le tour des salons.

LE DÉSASTRE de la Martinique

La nouvelle éruption de la Montagne Pelée

Un télégramme du Gouverneur intérimaire de la Martinique dit que l'éruption du 9 juillet n'a fait aucune victime.

La pluie de pierres et de cendres s'abattit sur les villages du Morne-Rouge dont les habitants n'hésitèrent pas à s'enfuir.

EN ANGLETERRE

L'Arrivée de lord Kitchener à Londres

De grands préparatifs sont faits, à Londres, pour recevoir demain lord Kitchener.

Le roi s'intéresse vivement à cette réception ; on dit que le prince de Galles, qui se rendra à la gare de Paddington, pour y recevoir lord Kitchener, lui remettra une lettre de bienvenue de Sa Majesté.

Un lunch sera offert au général, au palais de Saint-James, où seules les plus hautes autorités assisteront.

Lord Kitchener, pendant son séjour à Londres, sera l'hôte de M. Pandeli Ralli, à Belgrave Square. Après un congé de six mois, il prendra possession de son commandement aux Indes.

L'état de M. Chamberlain

L'état du ministre anglais est très satisfaisant ; il vient de quitter l'hôpital de Charing-Cross.

M. Chamberlain prendra dans quelques jours la direction de son service.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Francez, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Pensions civiles

Le Sénat adopte le projet sur les pensions civiles, tel qu'il vient de lui être retourné par la Chambre.

Les Cautionnements

Discussion du projet de loi relatif au remboursement des cautionnements des fonctionnaires.

Le Sénat a adopté.

Les Crédits supplémentaires

Le ministre des finances dépose le projet de loi sur les crédits supplémentaires pour l'exercice 1902.

Plusieurs membres demandent que la séance soit suspendue pour permettre à la commission des finances d'examiner le projet de loi.

La séance est suspendue.

Reprise de la séance

A la reprise de la séance, le rapporteur donne lecture du rapport de la commission.

M. Dubost, rapporteur, dit que la commission des finances propose de voter la somme de 14 407.402 francs, au lieu de celle de 40 millions demandée par le gouvernement.

Les conclusions de la commission sont adoptées.

Le ministre du commerce

insiste pour le rétablissement du crédit voté par la Chambre, afin de pouvoir payer les frais de construction du Palais du Travail qui est destiné à abriter l'Exposition des Syndicats.

La séance est de nouveau suspendue, pour permettre à la commission des finances d'examiner la demande du ministre du commerce.

Reprise de la séance

A la reprise de la séance, M. Dubost, rapporteur, demande au Sénat la disjonction du crédit demandé par M. Trouillot.

La disjonction est votée par 188 voix contre 82.

D'autres disjonctions, proposées par la commission des finances, sont également adoptées.

L'ensemble du projet de loi, réduit à 14 499.402 francs, est ensuite mis aux voix et adopté.

La séance est suspendue.

Reprise de la séance

A la reprise de la séance le Sénat décide de s'ajourner à demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Davézac, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les pensions civiles

Discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés modifié par le Sénat, relatif aux pensions civiles.

Le projet de loi est adopté, sauf l'amendement introduit par le Sénat et qui est disjoint du projet de loi.

Les Cahiers électoraux

M. Fouquet dépose une motion tendant à la nomination d'une commission chargée de reconcilier les programmes électoraux.

La motion est adoptée.

Les Menées anarchistes

M. Thivrier dépose une proposition de loi tendant à l'abrogation des lois sur les menées anarchistes et demande l'urgence.

Le ministre du commerce déclare que le gouvernement repousse la demande d'urgence.

L'urgence, mise aux voix, est repoussée par 295 voix contre 207.

L'Election de Pontoise

Discussion des conclusions du rapport du 10e bureau sur l'élection de M. Roger-Ballu, dans la 2e circonscription de Pontoise.

Le président rappelle que le 10e bureau conclut à l'invalidation de M. Roger Ballu.

M. Debussy, rapporteur, fait remarquer que la lutte dans cette circonscription a été particulièrement violente et que l'élection de M. Roger-Ballu peut-être classée parmi celles où les moyens les plus répréhensibles ont été mis en œuvre.

Si on ajoute à cela, dit M. Debussy, les affiches injurieuses présentant M. Aimond comme un mauvais Français, ennemi de l'armée, candidat de l'étranger, ce qui est l'injure la plus abominable pour un homme du caractère de notre ancien collègue ; si on ajoute les faits de corruption, de pression patronale ; si on remarque qu'il est fait d'un placement de 140 voix pour changer le résultat de l'élection et que ce fait se serait certainement produit sans les manœuvres employées, on comprendra que votre 10e bureau ne peut que demander l'invalidation de M. Roger-Ballu.

Les faits sont appuyés de preuves indiscutables ; ils sont des plus graves, ils méritent la réprobation de tous ; nous ne pouvons laisser s'acclimater dans notre pays de franchise et de loyauté de tels procédés.

Votre 10e bureau conclut donc à l'annulation des opérations électorales dans la 2e circonscription de Pontoise.

M. Roger-Ballu

soutient qu'il a été étranger à certains faits graves qui ont été relatés et que la plupart des publications ont été faites en dehors de lui par des amis.

L'enquête

Après une longue discussion le président met aux voix la demande d'enquête.

Nombre de votants .	531
Majorité absolue . .	266
Contre	293
Pour l'adoption .	238

La demande d'enquête est repoussée.

L'invalidation

Le président met ensuite aux voix la demande d'invalidation.

L'élection de M. Roger-Ballu est invalidée, par appel nominal, par 172 contre 131.

Les crédits supplémentaires

Le ministre des finances dépose le projet de loi sur les crédits supplémentaires, adopté par la Chambre des députés et modifié par le Sénat.

La séance est levée et renvoyée à 9 heures du soir.

Etat Civil

Décès

Castelli Claire, mariée, 77 ans, de Farinole.

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'Hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Hôtel d'Europe.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FOLCOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

VACHERIES A CÉDER

1re Près Paris, riche localité, 25 vaches, 500 litres de lait à 40 cent. Bénéfices annuels 10.000 fr. On traitera avec 12.000 fr. comptant ou garanties.

2e Banlieue-Ouest, 10 vaches, 150 litres à 40 c. vendus dans la localité, 7.000 fr. comptant suffisent pour traiter. S'adresser à M. Vimont, 37, Bd St-Martin, Paris (16e année) bien à payer.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

STAZZONA

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI FRÈRES

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 32 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre

60 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS

MEMBRE DU JURY PARIS 1900

Alcool de Menthe DE RICQLÈS

BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.

ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la dysenterie, la diarrhée ; dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac.

EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE.

PRÉSERVATIF contre les EPIDÉMIES

REFUSER LES IMITATIONS

Exiger le nom DE RICQLÈS

AUTOMOBILES ET CYCLES GEORGES RICHARD

Conserves Alimentaires du Périgord

L. JACQUOT, HÉBERT & Cie

à PÉRIGUEUX (Dordogne)

Spécialités de la maison :

LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.
LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.
LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.
FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

27e ANNÉE — DIMANCHE 13 JUILLET 1902 — N° 161

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00339

BIBLIOTECA MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Anicet, pape
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 07 m. — Coucher, 7 h. 09 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart, le 28.
FÊTE DU DEMAIN : Saint Bonaventure.

12 Juillet

Les Curiosités de la Semaine

~~ Qui le croirait ? La bienfaisante et philanthropique lutte contre la tuberculose a donné naissance à un incident qui va peut-être se conclure par un duel !

Il s'agit d'une question de priorité dans la bonne lutte contre le fléau contemporain. Qui a, le premier, ouvert un dispensaire antituberculeux, du docteur A. Calmette, de Lille, ou de l'Œuvre générale des dispensaires antituberculeux, présidée par le docteur Léon Bonnet ?

La ville de Lille affirme, dans un projet de résolution distribué à la Chambre, qu'elle a, grâce au docteur Calmette, pris l'initiative de cette excellente mesure et qu'elle a été suivie par l'Œuvre générale.

Celle-ci riposte en écrivant au rapporteur de la commission d'initiative parlementaire pour protester et pour faire remarquer que son dispensaire de la rue Saint-Lazare, 28, à Paris, date de janvier 1900, donc, que Lille, comme Liège, ne firent que suivre ses traces.

Conclusion : le docteur Léon Bonnet a choisi des témoins qui ont envoyé une dépêche aux docteurs A. Calmette et Ausset, à Lille, pour leur demander de vouloir bien se mettre en relations avec leurs propres témoins.

Sonner, philanthropie, voilà bien de vos coups imprévus !

~~ Un pêcheur belge, M. Lucien Grustin, a capturé, dans la Meuse, à Visé, un esturgeon pesant 192 kilos et mesurant 2 m. 45 de long. Un ouvrier, Jean Ernoud, qui aidait l'heureux pêcheur à tirer ce monstre de l'eau, en a reçu un coup de queue qui lui a brisé la jambe.

C'est le troisième esturgeon qui se fait prendre à la même place, depuis quelques années. Mais les autres ne pesaient que 67 et 83 kilogr.

~~ On sait qu'Alexandre Dumas père avait du sang créole dans les veines, ce qui faisait dire à Balzac, qui ne l'aimait point : « Hé ! c'est un nègre ! »

Quoi qu'il en soit, Dumas avait un faible pour tout ce qui lui rappelait son pays d'origine : ce fut une des raisons pour lesquelles il admit dans son intimité l'historien ingénieux de la bohème parisienne, le fameux Privat d'Anglemont.

Coïncidence curieuse, ce Privat d'Anglemont se croyait propriétaire de la fameuse Montagne Pelée de la Martinique. C'était, disait-il, un volcan éteint qui, inexploité faute d'argent, donnerait d'excellent soufre.

— Que ne l'hypothèques-tu ? lui dit quelqu'un ?

— J'y ai bien pensé, mon cher, mais ces banquiers de Paris !... J'ai eu beau leur prouver qu'il y a dix millions dans ma solfatare, ils ne veulent pas aventurer un centime sur ce trésor.

Il y avait aussi, hélas, autre chose que des millions dans la Montagne Pelée.

~~ On se prépare à publier, à Londres, le dossier complet, ainsi que le compte rendu du procès de Jeanne d'Arc.

On apprendra, par cette publication, de nouveaux détails sur les procédés qu'ont employés pour perdre la vaillante patriote. Il en ressortira, une fois de plus, que dans le crime judiciaire dont Jeanne d'Arc fut victime, l'Angleterre a joué un rôle important. Le cardinal Beaufort et de nombreux avocats ecclésiastiques anglais intervenaient dans les débats à chaque instant, tandis qu'on avait refusé à la bonne Lorraine l'assistance d'un défenseur.

~~ Un lézard dans l'estomac. Si ami de l'homme qu'il soit, le lézard n'a jamais, jusqu'ici, poussé cette camaraderie au point de choisir pour domicile le corps humain. Faut-il ajouter foi à l'histoire dont toute la province belge du Hainaut parle en ce moment ? Nous n'osons dire oui tant les détails donnés sont si précis qu'on craint de dire non. Jugez-en plutôt...

Depuis quelque temps, une jeune fille de vingt ans, Amélie Pirette, habitant le hameau du Petit-Houlin, à Feluy Arqueennes (Hainaut), voyait ses forces aller s'affaiblissant, tandis que son estomac prenait un développement anormal. Les médecins ne savaient à quoi attribuer ce phénomène, jusqu'au jour où l'un d'eux eut l'idée de radiographier la malade.

L'opération fit faire une surprenante découverte : la jeune fille avait un gros lézard dans l'estomac ! On se souvint alors qu'elle allait souvent se désaltérer à une fontaine voisine. Un jour, probablement, elle avala ainsi un jeune lézard qui grandit dans son corps. Le dépérissement s'expliquait dès lors.

On reconnut qu'une opération serait mortelle, et Mlle Pirette fut envoyée dans une clinique, à Mons. Aucun traitement médical ne serait parvenu, de reste, à tuer le lézard parasite, et l'on vient d'apprendre, à Feluy, que la jeune fille est morte, après de cruelles souffrances.

~~ Plusieurs femmes boers vivant dans les environs de Johannesburg se sont remariées après avoir appris la mort de leurs maris, nouvelle qui leur venait du commando. La conclusion de la paix a révélé maintenant que leurs maris considérés comme décédés sont bien vivants et demandent à être réintégrés dans leurs droits. Le cas est sans précédent dans l'Afrique du Sud et sera sans doute porté devant le tribunal civil.

~~ Les lions, qui peuplaient autrefois les vastes territoires de chasse des Indiens, s'en vont : l'espèce est sur le point de s'éteindre. Le musée d'histoire naturelle des États-Unis tient depuis quelques années un véritable registre d'état civil des survivants de cette race.

Sur tout le continent américain, le nombre total des buffles est de 1.024, dont 340 seuls vivent à l'état sauvage. Les autres sont tous des animaux domestiques.

TIPELET.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

17 juillet 1748. — Giuliani, patriote corse qui avait mis le siège devant Nonza, s'en empare.

Cet exploit fut d'autant plus remarquable, que 500 Balanins seulement accompagnaient Giuliani, que Nonza n'était pas très facile à prendre, et que les assiégés étaient nombreux, décidés et bien armés.

MUSIQUE MILITAIRE

CLASSE SAINT-NICOLAS

Programme du 13 juillet, à 8 h. 1/2

1.	Sambre et Meuse,	Planquette.
2.	Lucie de Lammermoor,	Donizetti.
3.	Les Balkans,	Joubert.
4.	Slaves et Gaulois,	XXX.
5.	Sur le Bosphore,	Conrd.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

YACHTING

Tous les genres de sports ont pris maintenant, en ville, une extension qui se développe de plus en plus.

L'automobilisme, la bicyclette, nous ne parlons pas des courses de chevaux, comme le lawn tennis et le croquet y ont rencontré de fervents et nombreux disciples, et ces genres d'amusements, autant pour l'hygiène que pour l'assoupissement des membres, sont de plus en plus suivis.

Un seul sport pourtant est délaissé : c'est le yachting, ce n'est pas cependant un de ceux qu'on devrait délaisser ; les promenades en mer, outre le bienfait qu'on en retire en respirant un air pur et salin, permettent une distraction aussi fortifiante qu'agréable.

Voilà pourquoi nous voudrions voir à Bastia ce qui se passe dans toutes les villes de la Côte d'Azur. Les amateurs se grouperaient et formeraient un comité, puis après pourraient organiser des régates ; les constructeurs bastiais même s'ingénieraient à donner aux voiliers qui leur seraient commandés, l'élégance et la solidité nécessaires pour ne craindre aucune concurrence continentale.

Et qui sait, si plus tard, quand les régates seraient organisées complètement, les voiliers d'autres ports méditerranéens ne viendraient pas se mettre sur les rangs pour remporter la « Coupe » bastiaise.

C'est une idée que nous soumettons et que nous voudrions bien voir aboutir ; un comité est vite formé : que quelques-uns, amateurs de yachting, en prennent l'initiative, nous les encouragerons de notre mieux et leur offrons d'ores et déjà notre concours le plus absolu.

P. S.

Fête Nationale

A l'occasion de la fête Nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le lundi 14 juillet 1902, à 8 heures du matin, sur la Place Saint-Nicolas, la revue en grande tenue de service des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale, sont priés d'assister en tenue à cette cérémonie nationale.

La veille, à 9 heures 1/4, retraite aux flambeaux par la musique, les tambours et les clairons du 163e.

La retraite partira de l'hôtel du Gouvernement et suivra l'itinéraire ci-après :

Place Saint-Nicolas, rue du Nouveau-Port, elle tournera à gauche avant d'arriver aux docks pour s'engager dans la rue de Toga qu'elle suivra, avenue de la Gare, rue de l'Opéra, boulevard Saint-Auge'o jusqu'à la place d'Armes où elle fera demi-tour, boulevard du Palais, boulevard Paoli, rue Miot. Le cortège s'arrêtera sur la Place Saint-Nicolas au coin de la maison Ouenga la *Marseillaise* sera jouée.

Bastia, le 11 juillet 1902.

Pour le Major de la garnison,
Le Lieutenant,
F. ORANGE.

Les Déclarations de M. Delcassé

« En aucune cas et sous aucune forme l'Italie ne peut dévier de

---

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXV (Suite)

— Vous vous rappelez nos conventions, dit-il, tout en marchant ; il est à parier que le sanglier viendra de notre côté. Au moment opportun, je crierai : Gare ! oh ! et j'attendrai votre feu ; si au bout de vingt secondes vous n'avez pas tiré, je vous prierai que je fasse feu moi-même.

— C'est bien, monsieur, répondit Gerfaut, en le regardant fixement ; vous vous rappelez sans doute aussi mes paroles à la découverte de ce cadavre dont leur donner un poids nouveau. Le procureur du roi commence en ce moment l'instruction ; songez qu'il dépend de moi de la compléter. La déclaration dont je vous ai parlé est entre les mains d'une personne sûre et chargée d'en faire usage au besoin.

— Mailleroi n'est-ce pas, reprit Christian d'un ton sinistre ; il est votre confident. C'est un secret fatal que vous lui avez confié là, monsieur. Si je survis aujourd'hui, il me faudra encore acheter son silence. Que tout ce sang présent et à venir retombe sur vous !

L'amant baissa la tête sans répondre, accablé en secret par ce reproche.

— Voici ma place, dit le baron en s'arrêtant devant la souche de chêne dont il avait parlé, et voilà sur la lisière l'orme où vous devez vous mettre.

Gerfaut s'arrêta de son côté, et dit d'une voix émue :

— Monsieur, l'un de nous ne sortira pas vivant de ce bois. En face de la mort, on dit la vérité. Je souhaite pour votre repos et le mien que vous ajoutiez foi à mes dernières paroles : Je vous jure sur mon honneur et par tout ce qu'il y a de sacré dans le monde que madame de Borgenheim est innocente.

Il salua Christian, et s'éloigna sans attendre sa réponse. Un moment après, il était immobile devant l'orme qui lui avait été désigné. Tous les chasseurs étaient à leur poste. Pendant quelques instants, le silence le plus profond régna sur toute la ligne de la tranchée et dans les profondeurs du bois. Le faible souffle du vent à travers les feuilles, le chant de quelques fauvettes, et de temps en temps la chute d'une branche sèche étaient les seuls bruits qui se fissent entendre. Il y a une émotion vive et attrayante dans les minutes qui précèdent l'attaque d'une chasse : tous les yeux fouillent le taillis d'un regard avide, toutes les oreilles écoutent avec une attention mêlée d'anxiété ; il n'est pas de cœur qui n'éprouve un frisson aux premiers abois des chiens ; l'homme le plus calme serre son fusil d'une main énergique, le plus apathique fait des vœux pour voir tomber à son poste cette bonne fortune armée de crocs, qui s'entraînent parfois avec qu'elle favorise, mais si glorieuse pour le chasseur victorieux. Un frémissement électrique parcourt la ligne des tireurs au moment où les chiens commencèrent à donner de la voix dans le lointain. Chacun jeta à ses voisins un coup d'œil qui recommandait une attention vigilante, et arma son fusil pour être prêt à faire feu. Peu après les abois devinrent plus distincts. Les paysans qui battaient le fourré avec leurs longues gaules, pour faire lever la bête, y joignaient des cris plus sauvages encore. A chaque instant, un glapissement général se rapprochait et semblait se concentrer. Il était évident que le cordon des traqueurs se resserrait et empêchait le sanglier dans une enceinte de plus en plus étroite, qui ne lui laisserait bientôt plus d'autre voie de salut qu'une trouée sur la ligne des tireurs où régnait toujours le silence le plus profond.

Hors de la vue des autres chasseurs, Bergenheim et Gerfaut étaient debout à leurs postes les yeux fixés l'un sur l'autre. La tranchée avait assez de largeur pour qu'ils ne fussent pas gênés par les branches d'arbres ; à la distance d'une soixantaine de pas qui les séparait, chacun d'eux aperçevait son adversaire immobile et encadré dans le feuillage du taillis, comme une statue dans un berceau de verdure.

Tout à coup les abois de la meute furent couverts par un coup de fusil parti à peu de distance. Quelques secondes après, deux claquements plus faibles se firent entendre, suivis d'une imprécation de M. Garnier dont les capsules avaient éclaté sans que le coup partît. Le baron, qui venait de se baisser pour mieux voir dans le taillis, se releva en faisant un signe de la main pour avertir Octave de se tenir prêt. Il se plaça ensuite dans la position du sous-officier qui porte l'arme : le corps effacé, le fusil dans la main droite et tourné en dehors, de manière à protéger de toute la largeur du double canon une ligne perpendiculaire depuis le haut de la tête jusqu'au milieu de la cuisse.

Une extrême indécision se fit remarquer alors dans l'attitude de Gerfaut. Après avoir armé son fusil, il le posa à terre par un geste d'abattement, comme si la résolution de faire feu l'eût subitement abandonné ; la mort n'a pas une pâleur plus effrayante que celle qui vint couvrir son visage.

Les hurlements des chiens et des traqueurs retentissaient avec une énergie croissante. Un bruit d'une autre nature s'y mêla soudain. Des grognements brusques et sourds, suivis d'un grand craquement de branches, sortirent du bois en face des deux adversaires. Le taillis tout entier semblait frémir, traversé par un ouragan.

— Gare ! oh ! cria Bergenheim d'une voix ferme.

Au même instant, une hure énorme pointa hors du fourré, et au coup de feu se fit entendre. Lorsque Gerfaut, à travers la fumée qui sortait de son fusil, regarda au fond de la tranchée, il la trouva vide, et n'aperçut que le feuillage paisible et frémissant du bois. Le sanglier, après avoir franchi l'enceinte, était comme un boulet, et en laissant derrière lui un sillon de branches brisées, et Bergenheim était couché derrière la souche du vieux chêne, sur laquelle avaient jailli déjà de larges gouttes de sang.

(A suivre).

Etude de Me CECCONI
Avoué au Tribunal Civil
Rue de l'Opéra, N° 4, Bastia

VENTE
sur saisie-immobilière

Le 9 août 1902, à huit heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Première Instance de Bastia, au Palais de Justice de cette ville, il sera procédé à la vente aux enchères, d'un immeuble rural, sur le lotissement, la désignation et la mise à prix indiqués ci-après :

Lot unique.

Une châtaigneraie en production, dénommée *Maricello*, sise sur le territoire de la commune de Vescovato, aboutissant au Sud, au sieur Giammarchi Xavier ; à l'Est, à Antoinette Pietri, veuve Franceschetti ; au Nord, au sieur Lucciani ; à l'Ouest, à Ottaviani, au docteur Orlanducci et à la veuve Colonna-Ceccaldi ; par le bas par un chemin de communication. Elle est portée sur la matrice cadastrale de la commune de Vescovato sous le nom de Xavier de Matra, pour une contenance de trois hectares, quarante-trois ares, soixante-onze centiares et un revenu de 119 fr., 25, et figure au plan cadastral de la même commune, sous les numéros 898, 899, 900 et 859 de la section B.

Mise à prix, trois cents francs, ci . . . . . fr. 300

Cet immeuble a été saisi à la requête des sieurs et dames :

1. Marianne Limarola ;
2. Angèle Françoise Limarola, veuve de feu Pierre Limarola, agissant toutes les deux en leur qualité de filles et héritières de feue Annonciade Limarola, décédée en cours d'instance, ladite Angèle-Françoise, veuve Limarola, agissant également en sa qualité de tutrice légale de ses enfants mineurs : Marie-Rose, Angèle, Annonciade-Thérèse-Catherine, toutes propriétaires, domiciliées et demeurant à Valleralle ;
3. Marie-Doralice Limarola et Casta Pierre-Ange, conjoints, la femme prise en sa qualité de fille et héritière de feue Annonciade Limarola et le mari pour autoriser sa femme à ester en justice, tous deux propriétaires, domiciliés et demeurant à Santo-Pietro-di-Tenda ;
4. Anne-Françoise Limarola, veuve Remancee, propriétaire, domiciliée et demeurant à Oletta ;
5. Pierre ;
6. Eugène ;
7. Tiburce ;
8. Horace ;
9. Antoine, frères Giordani, fils et héritiers de feue Marie-Dévote Limarola, veuve Giordani, tous domiciliés et demeurant à San-Giovanni-di-Moriani, à l'exception de Tiburce Giordani, domicilié et demeurant à Vescovato, tous copropriétaires et faisant cause commune, ayant pour avoué Me Cecconi, demeurant rue de l'Opéra, n° 4, à Bastia ;

Sur le sieur Louis de Matra, propriétaire, domicilié de droit à Matra et demeurant en Indo-Chine où il est commis attaché au Gouvernement de ce pays, en sa qualité d'héritier pur et simple de feu Xavier de Matra, son père, par procès-verbal de Puccio, huissier à Bastia, en date du 21 avril 1902, visé, conformément à la loi, par le maire de Vescovato, enregistré à Bastia, le 22 avril 1902 et transcrit après dénonciation au saisi, au bureau des hypothèques de Bastia, le 6 mai 1902, volume 53, n° 12.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles saisis et mis en vente, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait le 3 juillet 1902, en l'étude à Bastia, par moi, avoué poursuivant soussigné.

A. CECCONI.

Dûment enregistré.

Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie du Mirador*. Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Capitaux pour tous
Argent de suite à négociants et industriels sur signature, ouvertures de crédit, bordereaux de valeurs commerciales, comptes à demi, échanges de signatures, prêts sur toutes garanties, sur successions et sur fonds de commerce, achat de toutes sortes de créances. Rien à payer d'avance. Achat au comptant de tous genres de marchandises. Discrétion et célérité. Entre à Raymond CHEVALLIER, 47, rue Vivienne, Paris.

PRÊTS d'argent sur signature à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Diverses non cotées en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

AVIS
MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 30 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Station de Vezzani
Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Pozzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques [illegible] ment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'll de fer, Fonte architecturale.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard du Cargo, 1

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies de Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général : Maison DELPINO, négociant à Bastia, 1bis Paoli, 27.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
prévient sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre prochain et qu'elle sera de passage à Sartène, du 30 juillet au 4 août ; à Calvi, du 6 au 10 août, et à Corte, du 10 au 13 de même mois.
Pour tous autres renseignements s'adresser à Ajaccio, Cours Grandval, 1.

Posit. ass. de 8.000
dans Ass Pompes Funèbres Paris, à M bien vu à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser Maillard, rue Laffitte, 48.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
1er papier de Chine, format 80×57 . . . 45 fr
1er papier blanc. — — . . . 25 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
1er papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
1er papier de Chine, format 65×50 . . . 25 fr
1er papier Chine, format 40×30 Réduction. 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PICHETTI, Libraire.
A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

ON DEMANDE Directeur régional dans chaque département. Bonnes commissions. Société d'Epargne, 36, Bd St Germain, Paris.

LE SEUL
Journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Dames, etc., par numéro est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement sous enveloppe qu'il est en même temps le plus riche en littérature saine et le meilleur marché entre tous
(8 francs l'an)

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani, Bastia
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la signature J. PICOT
Tout produit où sera tolle ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, n'est pas de la LESSIVE PHÉNIX

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide ; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Valée*, Nouveau Port, Bastia.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, nurses, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes
Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

l'instrument ni l'auxiliaire d'une agression contre notre pays. »

Voilà ce que M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, a déclaré à la Chambre en réponse à une question sur les conséquences que le renouvellement de la Triplice pouvait avoir au point de vue de nos relations avec l'Italie.

Et, par la pensée, je me suis reporté à une dizaine d'années, à l'époque où Crispi gouvernait l'Italie, sous l'œil complaisant et satisfait du roi Humbert et pour le compte de l'Allemagne, qui parfois lui trouvait même un zèle un peu trop ardent. Chaque semaine presque un incident, une provocation nouvelle tendait en alerte notre diplomatie qui s'épuisait à détourner les coups. Crispi s'était fait l'agent provocateur de l'Allemagne et s'efforçait évidemment de nous mettre dans la nécessité de déclarer la guerre qui aurait immédiatement amené l'intervention de l'Allemagne et probablement aussi de l'Autriche contre la France et, encore, je me trompe.

Crispi tombé sous les huées après le désastre de l'Erythrée, le roi Humbert confondu par l'anéantissement de tous ses rêves de grandeur et par la désillusion de sa politique allemande, l'Italie ruinée par une stupide guerre de tarifs contre la France, les hommes d'Etat d'au-delà des Alpes se sont demandés s'il ne fallait pas faire machine en arrière et chercher le salut dans un rapprochement avec nous. On s'est expliqué, et lorsque l'avènement du roi Victor-Emmanuel III eut fait disparaître le dernier embarras, une loyale entente, on n'a pas tardé à en mettre l'accord. Et cet accord définitif s'est produit dans des circonstances qui, en d'autres temps, auraient pu amener des complications nouvelles.

C'était au lendemain de la convention anglo-française sur l'Afrique intérieure. L'Italie s'était émue d'une clause réglant la possession de l'hinterland de la Tripolitaine. Elle demanda des explications à ses amis anglais qui lui répondirent évasivement. Elle se retourna vers Paris où on lui répondit au contraire que l'on ne demandait qu'à s'expliquer. Et l'on s'expliqua si bien qu'il en résulta un accord complet, absolu, qui n'est peut-être pas une alliance, mais qui le deviendra peut-être un jour, et qui pour le moment où nous nous donne pleine et entière sécurité aussi bien sur la frontière des Alpes que dans la Méditerranée.

CHARLES GIRAUDEAU.

Le Marché aux Poissons

11 juillet 1902.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Les habitants de la place du marché aux poissons ainsi que ceux des quartiers voisins ont l'honneur de recourir aux colonnes de votre journal pour signaler l'état de malpropreté dans lequel se trouve la dite place.

Dans ce misérable quartier les questions de salubrité sont foulées aux pieds. On y trouve des dépôts d'os, les poules errent toute la journée sous les yeux de la police qui vous répond : « Inutile de dresser des contraventions, on n'y donne aucune suite. » Pendant déjà un mois on est obligé de tenir hermétiquement fermées les fenêtres des appartements, à cause de l'odeur pestilentielle des aux jets d'eau de quelques commerçants de stockfisch, qui trouvent plus commode de vider leurs baquets au milieu de la rue ou dans la vasque de la fontaine, plutôt que dans les regards situés pourtant à proximité de leurs magasins.

La mise en vigueur des arrêtés municipaux pourrait remédier à cet état de choses si préjudiciable à la santé.

Agréez, etc.

Des Contribuables

Bulletin Financier

Paris, le 9 juillet 1902.

Le marché est mou et les cours sont généralement en baisse. Nos Rentes sont irrégulières; tandis que l'3 0/0 recule à 101.35, le 3 1/2 est en nouvelle avance à 100.80. Les parisiens de ce dernier fonds reviennent jusqu'à la fin de 1902 les quotes qu'ils avaient l'habitude de toucher ; en outre ils toucheront une bonification de 1 franc par chaque semaine de 2 1/2 précédée à la conversion.

Les établissements de crédit restent fermes, Crédit Lyonnais 1056, Comptoir d'Escompte 583, Crédit Foncier 743, Société Générale 512. La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie est ouverte à 420.

Parmi les Fonds étrangers, l'Italien se traite à 101.95 ; l'Extérieur est à 84.65 ; le Turc est à 28.10, Carkandi 4915, L'Autrichien est à 85.60 et l'Ordinaire Extérieur à 85.

Nos Grands Chemins Français restent faibles.

Notre Feuilleton

Après *Gesfaut*, nous commencerons la publication de

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE PARVAC

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE
Lyre Bastiaise

Programme du 14 juillet 1902
Place Saint Nicolas, à 8 h. et demie

1. Le Chant du Départ, Michel
2. Les Dragons de Villars, Maillard
3. La Fête des Oiseaux, Michel
4. Lucie, Donizetti
5. La Marseillaise, Rouget de l'Isle
6. Hymne Russe, XXX.

Le Directeur, ANGE.

Le semeur d'amour

Semeur d'Amour, vainqueur de Mort,
Je suis le héros de Champaubert,
Et le Congo, parfum des trônes,
A mon front fixa les couronnes.

Lingam et Yoni, au Sarcomier Victor Faivier

Gazette Départementale

BONIFACIO. — Depuis longtemps des vols de liège étaient commis dans les environs de Bonifacio, et les auteurs de ces soustractions parvenaient à déjouer toutes les recherches.

Mais la nuit dernière, pendant que deux d'entr'eux chargeaient le produit de leur vol sur une charrette, deux gendarmes à cheval, de la brigade de Bonifacio, survinrent et les sommèrent de les suivre. Les voleurs auraient bien voulu résister ou fuir, mais l'attitude énergique des gendarmes ne leur permit de faire aucune tentative. Ils se laissèrent menotter et conduire à la caserne.

Les deux braves gendarmes ont déployé dans cette circonstance autant de tact que de courage. Nous les félicitons sincèrement.

CANALE. — Nous publions les discours prononcés à Canale-di-Verde, aux obsèques de Mme Giovacchini, institutrice de Motta.

Mlle Sacripanti, de Linguizzetta, s'est exprimée ainsi :

Mesdames, Messieurs,

La vue d'un cercueil fait toujours mal, mais quand le défunt, comme ici, est une personne qui vous fut chère, nos impressions sont plus profondes, notre cœur se serre davantage de tristesse.

C'est ce que nous sentons tous devant ce cadavre que nous entourons de nos regrets et que je dois à plus d'un titre saluer par quelques mots avant de le voir confier à la terre.

Giovacchini Hélène née à Canale di-Verde en 1858, se prépara bien jeune à la carrière de l'enseignement et, le diplôme obtenu après de fortes études dans les pensionnats de Corte et d'Ajaccio, elle se trouva en état d'exercer avec succès les fonctions d'institutrice.

Sa science, sa maturité, son tact la firent apprécier par ses supérieurs qui n'hésitèrent pas à lui confier la direction d'écoles importantes dans le département.

Ce qu'elle fut, ce qu'elle fit, pourraient le dire les habitants de Patrimonio, de San Martino-di-Lota, de Motta, qui durant 18 ans, l'ont tour à tour vue à l'œuvre. Je ne ferais que traduire leurs pensées si j'affirme que l'éducation de la jeunesse fut en Mlle Giovacchini à la hauteur de sa situation.

On était unanime à reconnaître en elle les plus belles qualités personnelles. Qui n'a senti sa douce bienveillance, son amabilité de caractère ? Qui n'a apprécié sa dignité de langage, sa noblesse de manières ?

En telles conditions elle ne pouvait manquer de se concilier les sympathies de tous ; aussi c'est avec les sentiments d'une vraie tristesse que sa mort que rien n'a pu conjurer a été apprise partout.

Et maintenant, Hélène regrettée, recevez le suprême adieu d'une voix qui vous fut chère et qui souvent, dans vos souffrances, vous apporta des consolations. Vous nous laissez inquiets, agités ; vous avez pris la bonne part, le repos ; vous nous avez laissé la peine, les terreurs de la vie. Au ciel où vous ont mise tant de saintes épreuves, obtenez-nous la force qui soutient les faiblesses.

Adieu, et reposez en paix !

∴

Après Mlle Sacripanti, c'est Mlle Estelle Gaffajoli qui a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas une étrangère, mais une élève de celle qui gît dans ce cercueil, qui vient timidement, humblement, dire un dernier adieu à sa maîtresse tombée à la fleur de l'âge, telle qu'une feuille violemment emportée par le vent, victime d'un labeur incessant dans l'accomplissement de ses devoirs.

Tristes vicissitudes d'ici bas ! hélas ! hier c'était l'époux frappé en pleine jeunesse, aujourd'hui, c'est la compagne chérie, qui le rejoint dans l'éternel séjour !...

O mort cruelle et inexorable, en voilà de tes coups !

L'émotion visible qui enveloppe mon âme et paralyse pour ainsi dire ma parole prouve la douleur qui m'étreint devant cette bière. Je compte sur votre indulgence, Messieurs, en cette triste et douloureuse circonstance.

Une voix plus éloquente que la mienne vous a retracée à longs traits la vie toute pleine de dignité et de labeur de celle que nous pleurons, aussi bien que l'honneur qu'entoure sa famille paternelle et celle à laquelle elle s'était unie par le mariage.

Pendant sa longue résidence à Motta l'institutrice Giovacchini a été spécialement aimée et honorée.

Par l'abnégation et l'aménité de son caractère, son zèle et son dévouement à bien diriger ses élèves dans la voie de l'honneur et du progrès, elle s'était acquis l'admiration et les sympathies générales.

Mais vous nous quittez, et pour jamais, Madame, au moment où nous devions plus spécialement profiter de vos nobles instructions et de vos sages conseils.

Oh ! Madame, jetez un regard bienveillant, et du haut du ciel, priez pour nous.

Puissent les regrets unanimes qui entourent ce cercueil adoucir la douleur poignante d'une mère et d'un frère justement éplorés !

Adieu, ma chère maîtresse. Adieu ! Au revoir dans l'éternité.

LA RENTRÉE DU MARI

Le modeste intérieur brille de propreté, tout y décèle le travail et le bon ordre. Au mur, dans une cage, des oiseaux gazouillent auprès de la fenêtre se dresse une grande table, encombrée d'étoffes et de modèles de coupe.

Monsieur Charles Lerberghe était sorti un moment où j'arrivai à son domicile, 4 Cour Dabeber, rue de Naples, à Roubaix, mais sa femme m'apprit que son absence ne devait pas être bien longue et m'encouragea vivement à attendre son retour. « Il sera bien content de vous voir, me disait-elle, car il pourra causer avec vous d'un sujet qui lui tient fort à cœur et qu'il traite souvent avec ses amis. »

Il y a environ 9 ans, M. Lerberghe qui exerce la profession de tailleur, fut atteint d'une grave maladie qui détruisit par de cruelles douleurs à l'estomac et dans les reins, toute sa force de travail, pendant tout d'abord, deux ou trois jours où il y paraissait plus net. Mais bientôt les malaises devinrent très fréquents. Le malheureux décrivait que la maladie avait atteint d'une manière si grave, mais aucun remède n'amenait aucun soulagement. L'appétit disparut, la digestion devint des plus difficiles. Une constipation opiniâtre, une toux sèche et d'une ténacité à toute épreuve, une soif inextinguible, le réveil en sursaut pendant la nuit, tous ces symptômes devinrent de plus en plus graves par le Tissot médicinal ou des bains d'eau ; l'état s'aggravait de jour en jour, quand, à cette époque, M. Lerberghe qu'il dut abandonner complètement son travail. Constamment il souffrait dans les reins et dans les côtés. Quand à son sang, il avait perdu presque tout ses globules rouges et ses médecins déclaraient qu'il était sous la menace d'une anémie pernicieuse.

Un jour, M. Lerberghe trouva sous sa porte un petit livret dont l'un voit la couverture ci-dessus. Le livret contenait la description de diverses maladies et de leur guérison obtenue dans les cas les plus graves par le Tonique américain des Diabétiques ; il était aussi plusieurs lettres émanant de personnes qui l'avaient employé avec succès et qui remerciaient M. Oscar Fayan, pharmacien à Lille, de leur avoir fait connaître un remède aussi efficace. Cet exemple décida M. Lerberghe à en tenter l'essai et, comme il avait commencé le 19 janvier 1900, deux mois entiers dont le quatrième était déjà très avancé par M. Thiers, adjoint au Maire de Roubaix, il en avait obtenu des résultats inespérés. Madame Lerberghe acheva de me donner tous ces détails, lorsque son mari rentra et je pus entendre de sa bouche qu'il avait une vie toute mise et tous les devoirs d'un homme qui jouit d'une parfaite santé. Quant au petit livre dont il est parlé plus haut, il fut pour notre correspondant plus précieux que ne pensaient de ses feuilles avait été un billet de banque.

La Lyre Bastiaise

Cette société musicale bastiaise se trouve sans local pour faire les répétitions et déposer son matériel. M. le Maire avait bien voulu mettre à sa disposition l'ancienne école d'hydrographie. Il paraît que des protestations se sont produites de la part des habitants du quartier, généralement très paisibles, se couchant tôt, et craignant de voir leur sommeil interrompu aux heures des répétitions.

Le sommeil des citoyens est certainement une des choses que la municipalité devrait tâcher de faire respecter par tous les moyens dont elle dispose, mais il ne faut pas non plus tomber dans l'excès, et être effrayés des accords plus ou moins harmonieux des répétitions.

Que si M. le Maire croit devoir céder devant les protestations des habitants du quartier en question, il doit considérer comme un devoir de chercher un abri convenable pour nos dilettanti bastiais, sinon ils se verraient dans la nécessité de se disperser, et il ne faut pas que pareille chose arrivienne à tout prix. Ces jeunes gens ont besoin d'être encouragés, soutenus dans leur œuvre. Ils mettent au service du public leur bonne volonté, leur temps ; une compensation leur est due : nos édiles la trouveront.

POUR CHOISIR VOTRE BANDAGE

Lisez l'intéressante Brochure intitulée
LA VÉRITÉ SUR LA HERNIE
envoyée gratuitement par M. CHAMPIONNIÈRE
de l'ACADÉMIE DERMOTHÉRAPIQUE
46, rue de Clichy, à Paris.

Gazette Ajaccienne

Revue du 14 Juillet

A l'occasion de la fête du 14 juillet une revue préparatoire des troupes de la garnison a été passée, ce matin, par M. le chef de bataillon Vallette, sur la place du Casone.

Le défilé s'est fait sur le Cours Grandval.

∴

Les officiers de réserve et de l'armée territoriale sont convoqués par M. le Commandant d'armes pour assister à la revue qui sera passée le 14 juillet, à 8 h. du matin, sur la place du Diamant.

A l'Eldorado

Coquettement installé sur l'emplacement du *Bouchon*, le théâtre d'été a déjà ouvert ses portes depuis quelques jours.

L'intelligent directeur M. F. Simongiovanni n'a rien négligé pour satisfaire la population ajaccienne toujours en quête de distractions.

La troupe d'opérette et vaudeville, par ses représentations variées, attire chaque soir un nombreux public.

Un orchestre dirigé par le maestro Ang. Giacobini et composé de 6 exécutants, se fait entendre pendant les entr'acte

Avis

Les habitants des maisons à proximité de la flotte le Saint Erasme sont priés d'ouvrir les fenêtres de leurs appartements pendant l'exécution des salves qui seront tirées le 14 juillet, à 8 heures du matin, à midi et à 8 heures du soir.

Bastia, le 12 Juillet 1902.

Petite Gazette

Mouvement Atmosphérique — 12 juillet

Baromètre. — 7 heures du matin, 4 23 5 à midi ; 25. 6 heures du soir, 4 24 Ramener, 4 27 5, minimum, 4 21.

Thermomètre. — 7 heures du matin, 761 mm 2 à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 761 mm

Vent. — 9 h. du matin, N. O. modéré.
6 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, belle.
Eaucur des deux matin, + 0.38 ; midi, + 43
Pluviomètre, à 9 heures du matin 0.0.

∴

Patronage des Ecoles laïques

Le tirage de la loterie du Patronage des Ecoles laïques aura lieu le lundi 14 juillet, à deux heures de l'après-midi, dans la salle du péristyle du théâtre. On admettra toutes les personnes qui porteront des billets.

Il y a 245 lots.

∴

Concert de charité

Un concert de charité sera donné demain lundi, à 5 heures et demie du soir, dans l'établissement des Frères, sous le patronage de MM. les Curés Archiprêtres de Sainte-Marie et de Saint-Jean, par M. Charles Gordon, ténor et soprano russe, au profit des œuvres catholiques de la ville.

∴

Bouillie Sucrée Michel Perret

Le service commercial agricole, 82, boulevard du Musée à Marseille, informe les viticulteurs de l'arrondissement de Calvi qu'ils trouveront l'excellente bouillie Sucrée Michel Perret, reconnue officiellement et pratiquement *première*, depuis douze ans, par son adhérence et son efficacité, chez M. Jean Robaglia, à Calenzana.

∴

Brasserie des Platanes

Demain, 14 juillet, début de M. et Mme Dyroech-Aristide, duettistes de grand opéra.

Nous sommes persuadés que ces merveilleux artistes, dont on nous dit le plus grand bien, seront très goûtés par la nombreuse clientèle de la Brasserie des Platanes et le public bastiais.

Suite des représentations des Papazzi-Fontin.

Ce soir, dernière représentation des « Deux Mauvaises bonnes » et adieux de Mme de Sivry.

Prochainement, opérette nouvelle.

∴

Carnet mondain

Un annonce le mariage de M. Jean-Baptiste Campiglia, percepteur à Saint-Geniès de Malgoirès, Gard, avec Mlle Maria Maigron.

∴

Chemin de Cardo

On doit procéder le 24 de ce mois, à la préfecture, à l'adjudication des travaux de construction d'une chaussée sur le chemin vicinal ordinaire n° 2, de la ville de Bastia, ainsi qu'à l'empierrement de diverses sections mesurant ensemble 350 mètres ; enfin à la construction d'un mur de pied à la borne 0 k. 730 et d'un mur de soutènement et d'une cuvette maçonnée dans la traverse de Cardo.

Le montant de la dépense est évalué à 2 200 francs.

∴

Succès

Nous apprenons avec plaisir que le jeune Joseph Stefani, ancien élève du lycée, fils de M. le capitaine Stefani et de Mme née Thiers, vient de subir avec succès l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles devant la Faculté des sciences de Lyon.

Toutes nos félicitations.

∴

Vaccinations

Vaccinations gratuites, tous les vendredis, de 9 à 10 heures du matin, à l'hôpital civil.

∴

Douanes

A la suite du concours qui a été ouvert pour le grade de sous-brigadier, 4 préposés ont été classés sur 20 qui ont pris part aux épreuves. Ce sont, les préposés : Giuliani et Tassorelli, à Bastia ; Orsini, à Ajaccio ; Vitali Jean, à Calvi.

— Ont été nommés : sous-brigadier à Propriano, le préposé Giuliniani, à Bastia ; préposé à Bastia, le préposé Gianarolo, de Galeria ; préposé à Galeria, le demi-solde Laschi, de Bastia.

∴

A Saint-Joseph

Aujourd'hui dimanche, sera lieu l'oratorio de Saint-Joseph, l'installation de la nouvelle officialité pour l'année 1902 1903, avant la messe qui commencera à 10 heures précises.

L'officialité sortante est remplacée par une régence composée de MM. Jean Dalesi, Louis Bocognani, François Puccinelli, Jules-Mathieu Lota, Joseph Modena, Toussaint Ciavatti.

Les anciens et nouveaux dignitaires espèrent que les confrères ainsi que leurs amis voudront bien les honorer de leur concours en assistant à cette cérémonie.

N. B. — Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation.

∴

Mercuriale

Sur le marché de Nice, le 3 juillet, il a été vendu 100 k. de cocons de 2.60 à 3.10 ; et le 6 juillet, 650 k de 2.70 à 3.10.

Abricots 0.35 à 1.20 ; cerises 0.25 à 0.60 ; pêches 0.40 à 0.80 ; figues la douz. 0.40 à 0.70 ; artichauts 0.20 à 0.35 ; tomates 0.40 à 0.70

∴

Armuriers

MM. Orsini, brigadier au 6e escadron du train des équipages militaires, et Monti, brigadier au 23e d'artillerie, sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade de chef armurier de 2e classe.

∴

Bouillie Sucrée Michel Perret

Le service commercial agricole, 82, boulevard du Musée à Marseille, informe les viticulteurs de l'arrondissement de Calvi qu'ils trouveront l'excellente bouillie Sucrée Michel Perret, reconnue officiellement et pratiquement *première*, depuis douze ans, par son adhérence et son efficacité, chez M. Jean Robaglia, à Calenzana.

∴

Au port

Le vapeur *Adriatico*, capitaine Muratorio, est arrivé de Livourne avec 13 passagers et 493 sacs repassé et est reparti pour Porto-Torres avec 5 passagers.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Lacotte, est arrivé de Marseille, avec 110 passagers et 218 tonnes et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Franceschi, est arrivé de Livourne avec 3 passagers et 1 tonne et est reparti pour Nice.

LOTERIE
des Enfants Tuberculeux

Les lots ci-après ont gagné chacun cent francs :

2 449	9.208	10 812	11 808	30.387	
33 415	51.391	53 405	56.267	57 195	
66.942	79.346	83 099	98.128	100 155	
105.389	119.064	120.577	121 052		
133.752	137 253	147.520	148.149		
166 373	166 508	170 763	171 404		
175.498	187.741	193 441	200 073		
206 734	209 112	203.606	216 456		
256.851	218.792	220 715	235 467		
245.265	263.244	285 909	288.341		
309 738	308 071	311 968	318.284		
330.081	3 6 454	330 654	344 985		
346 113	342 103	344 551	346.100		
347 069	358 015	403 951	410.003		
412 410	412.433	416.937	429 385		
431 324	445 399	457.088	490.521		
495.805	499 455	499.605	507 712		
512 819	522 630	523.623	530 958		

Etat Civil

Bresni Joseph, marin, et Novella Marie, ménagère, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Albertini Paul-Louis. — Bresni Antoine-Félix.

DÉCÈS

Vitali Xavière, 13 mois, de Bastia.

UN HOMME DE BIEN offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

BENEDICTINE
Liqueur, tonique, digestive
LA MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

BOURSE DE PARIS

	1er Juillet	12 juillet
Rente 3 p. 0/0 amort.	101.15	101.15
— 3 p. 0/0	100.55	100 65
— 3 1/2 0/0	102 30	2 32

Dépêches
de la NUIT
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Décorations
DU MINISTÈRE DU COMMERCE

Les décorations du Ministère du commerce, décernées à l'occasion du 14 Juillet, viennent d'être envoyées à la Grande Chancellerie.

Dans ces nominations sera comprise celle au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Louis Rameli, industriel, vice-président du Conseil général de la Corse.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Séance de nuit du 11 juillet

La séance est reprise à 9 h. 20 sous la présidence de M. Gailhard.

La Fermeture
DES ÉCOLES CONGRÉGANISTES

M. Aynard

demande à interpeller le gouvernement sur la circulaire du président du conseil relative à la fermeture des écoles congréganistes ; il prie la Chambre de lui permettre de discuter immédiatement cette interpellation.

Le président du conseil

demande le renvoi de la discussion à la rentrée.

M. Aynard

proteste contre la proposition du président du conseil qui équivaut à la suppression du droit d'interpellation. Ses paroles sont couvertes par le bruit de la gauche.

Le président du conseil

remonte à la tribune, mais le centre et la droite osent de représailles contre lui et le président du conseil est obligé de descendre de la tribune sans pouvoir se faire entendre au milieu d'un désordre épouvantable.

Le président suspend la séance.

Violents incidents
dans les couloirs

Pendant la suspension, des incidents très violents se produisent dans les couloirs.

M. Baudry d'Asson se précipite sur le président du conseil, mais les huissiers s'interposent. Des députés l'entourent et parviennent à mettre fin à cette scène.

Reprise de la séance

La séance est reprise à 9 h. 40.

Le président invite ses collègues à apporter plus de calme dans la discussion.

M. Auffray

monte à la tribune et prononce des paroles si violentes que le président est obligé de lui retirer la parole et de demander à la Chambre d'appliquer la censure.

La Censure

La Chambre à une forte majorité prononce la censure contre M. Auffray.

Le président du conseil

se dirige vers la tribune. Il est l'objet d'une manifestation enthousiaste de la part des membres de la majorité, pendant que les autres protestent.

Le président du conseil demande le renvoi de l'interpellation de M. Aynard, à la suite des autres, (applaudissements prolongés).

Le scrutin est ouvert sur la proposition du président du conseil.

Par 328 voix contre 218, l'interpellation de M. Aynard est classée à la suite des autres.

00340

Les crédits supplémentaires

M. Hubbard dépose son rapport sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires. Il développe les considérations qui ont prévalu au sein de la commission qui a conclu au vote des crédits qui lui ont paru absolument nécessaires et a accepté la disjonction des autres.

Le ministre des finances

demande à la Chambre de voter le projet tel qu'il a été adopté par le Sénat.

M. Doumer

insiste dans le sens des conclusions de la commission.

Le président du conseil

tout en reconnaissant la valeur des observations présentées au nom de la commission, insiste pour le vote du projet du Sénat.

Le projet de loi tel qu'il a été adopté par le Sénat, est mis aux voix et adopté par 425 voix contre 21.

L'Expulsion des Congréganistes

M. Baudry d'Asson dépose une demande d'interpellation sur l'expulsion des congréganistes.

La Chambre décide que cette interpellation sera classée à la suite des autres.

La compétence des tribunaux

M. de Ramel dépose une proposition de loi sur la compétence des tribunaux civils relativement à l'atteinte portée à la propriété par les agents du gouvernement.

Il demande l'urgence, qui est combattue par le gouvernement.

L'urgence est repoussée.

La séance est levée à 1 heure du matin.

Séance demain à 2 heures.

Mérite Agricole

Le Journal Officiel publiera demain les nominations suivantes dans le Mérite agricole.

Sont nommés chevaliers :

MM.

Cerati, maire de Scarafaghiaccia ; de la Fosta, maire d'Ighino ;

Bartoli, maire de Serra-di Ferro ;

Giocanti, maire de Torgia-Cardo ;

Pô André, agriculteur, Ajaccio ;

Bosa, pépiniériste, Ajaccio ;

Micheletti, ancien inspecteur primaire, Ajaccio ;

Arrii, conseiller général de Sainte Lucie de Tallano,

de Peretti de la Rocca, maire, Sartène ;

Tomasini, instituteur, Monaccia ;

Perretti, propriétaire, Olmeto ;

Boyer, professeur d'agriculture, Sartène ;

Pietri Jean, propriétaire, Sartène ;

Dusserre Telmon, président de la société d'agriculture, Calvi ;

Bucciolini, propriétaire, Ville-di-Paraso ;

Santelli, propriétaire, Lavatoggio ;

Faye, propriétaire, Speloncato ;

Giammarchi, maire de Vescovato ;

Susini, propriétaire, Bastia ;

Marcangeli, institutrice, Scansfaghiacce.

LE DÉSASTRE
de la Martinique

Nouvelle éruption de la Montagne Pelée

Une nouvelle éruption de la Montagne Pelée a eu lieu, dans la matinée du 11 juillet.

Cette nouvelle éruption a été marquée par de très fortes détonations, suivies de la chute de pierres et de cendres sur les campagnes de la Basse Pointe, du Morne rouge et du Fond Saint-Denis.

Il n'y a eu heureusement aucune victime.

Les populations atterrées ont été prudentes de s'éloigner précipitamment dès les premières détonations.

Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et gendarmes dont les noms suivent :

Mesnard adjudant au 161e rég. d'infanterie ;

Légion de la Corse

Casano, maréchal des logis chef,
Alfonsi, maréchal des logis,
Molinier, gendarme,
Hollender, id.
Compayré, id.
Fratoni, id.
— id.
Casanova, id.
Palix, id.
Danton, id.
Barle id.
Clementi, id.
Pinelli, id.
Filiberti, id.
Joutert, id.
Negroni, id.

Rendement des Impôts

Le rendement des impôts pendant le mois de juin a atteint 214 911,00 francs. Il présente une moins-value de 14 285,200 francs sur les évaluations budgétaires, et une augmentation de 7.758 600 francs par rapport au rendement du mois de juin 1901.

Le Roi d'Italie
en Russie

On télégraphie de Milan :

S. M. Victor Emmanuel II est parti la nuit dernière pour la Russie, accompagné par M. Prinetti, ministre des affaires étrangères.

Le roi voyagera dans un train italien jusqu'à la station-frontière de Virbalten, où l'attendra le train impérial et où il arrivera ce soir, à 8 heures.

Sa Majesté sera reçue à la frontière russe par le grand-duc Wladimir et par les officiers qui seront attachés à sa personne pendant son séjour en Russie.

Le roi arrivera à Péterhof demain matin à 8 heures.

Le cuirassé *Carlo Alberto*, qui était dans les eaux anglaises, s'est rendu à Cronstadt.

Ce voyage en Italie est voyage du roi Victor-Emmanuel comme d'heureux complément du rapprochement de l'Italie avec la France.

EN ANGLETERRE
LA SANTÉ d'Edouard VII
Bulletin officiel

Le Bulletin officiel marque les progrès très sensibles de l'amélioration.

On croit que le roi pourra partir pour Portsmouth avant la fin de ce mois.

L'Arrivée de lord Kitchener

Lord Kitchener est arrivé aujourd'hui à Southampton. Il y a été reçu en vrai triomphateur et avec un enthousiasme indescriptible.

En quittant le navire, lord Kitchener a été l'objet des manifestations les plus chaleureuses.

Ces manifestations se sont continuées jusqu'à la gare où lord Kitchener a pris le train pour Londres

A COPENHAGUE
Le Congrès de la navigation

Le dernier congrès international de la navigation a tenu une nouvelle réunion aujourd'hui, au palais de Rigsdag, sous la présidence de M. Charles Roux, délégué français.

Le Congrès féministe

Le comité de présidence du Conseil féministe a tenu sa séance annuelle, à Copenhague, sous la présidence de Mme Sewall, d'Indianapolis.

Mmes Stritt représente l'Allemagne ; Kramers, la Hollande ; Eden Sandelin, la Suède ; Schwartzwald, l'Autriche, Sanford et Dugan, le Canada ; Dobson, la Tasmanie ; Young Gates, les Etats Unis, et Forchhammer, le Danemark.

EN BELGIQUE
Le Shah de Perse

Le roi des Belges offrira ce soir, au chalet d'Ostende, un grand dîner en l'honneur du Shah de Perse.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Denoix, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Après la lecture du procès-verbal la séance est suspendue.

Reprise de la séance

La Clôture

Le garde des sceaux donne lecture du décret présidentiel déclarant close la session parlementaire.

Après l'adoption du procès verbal. La séance est levée.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Couyba, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les cas d'insolation

M. de Labatut demande à interpeller le gouvernement sur les cas d'insolation qui se sont produits au 108e d'infanterie.

La date de la discussion sera fixée ultérieurement.

Inviolabilité parlementaire

M. Lasies dépose une proposition tendant à ce que les membres du parlement soient inviolables pendant les vacances, et demande l'urgence.

L'urgence, combattue par le gouvernement, est repoussée par 384 voix contre 97.

L'Election de Murat

Discussion des conclusions du 2e bureau sur l'élection de M. Stanislas de Castellane, dans l'arrondissement de Murat.

Le président rappelle que le bureau conclut à la validation.

M. de Pressensé

demande l'invalidation, parce que cette élection n'est faite à prix d'argent ; il expose tous les actes de corruption relevés dans les protestations.

M. de Castellane

conteste toutes les accusations de corruption, les examine une à une et établit leur inexactitude.

Les conclusions du bureau sont mises aux voix.

L'élection est validée par 231 voix contre 230.

M. Stanislas de Castellane est admis.

Clôture de la session

Le président du conseil donne lecture du décret présidentiel déclarant close la session parlementaire de 1902.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance, qui est adopté.

La séance est levée.

ANÉMIE 20 JOURS
Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FUNG-OLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

MAISON A.-L. BRIGNARDELLI

4, Cours Sebastiani, 4, BASTIA (Corse)

Lundi, 14 Juillet, *Vente Réclame*

Plusieurs articles sacrifiés avant inventaire. — Tout acheteur faisant un achat de DIX francs et au-dessus aura droit *à un flacon ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE.*

Distribution de glaces et flacons réclame

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'après le Docteur RYAIN, à Baltimore (Nord-Amérique)
Guérissons et suivis sans brochure explicative sous enveloppe fermée

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Dépréciées non cotées en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF
INSTRUCTION AMUSANTE
DÉCOUPAGE sur bois p. amateurs, machines à main et à pédale portatives. Fournitures diverses. Boîte exhibition, dernier français et Belges. Envoi franco du Catalogue illust. MAISON : 9, rue Rauzé, 9 MARSEILLE

A LA TOUR EIFFEL
Usines à Nancy et Paris
MONTRE sport, savonnette, argent, 12 lignes, 6 rubis, grande 1 m. 25
Vve G. VOUILLARMET
Fabricant d'horlogerie
8, Boulevard L'HÉRAULT (Section du Pont de Pierre) Nancy
Envoi du Catalogue et Devis gratis

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

AVIS

MM. S. Lupe ini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs de marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

COMMANDITE de 30 à 40 mille francs, disposant d'un certain capital cherche à reprendre un bon commerce dans la région, à défaut serait disposée à s'associer. S'adr. à M. David, 27, Passage de l'Opéra, Paris.

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Posit. ass. de 8.000
dans Aces Pompes Funèbres Paris, à M' bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser Maillard, rue Laffitte, 48.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARON DUVERGER

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANDU 1 Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
prévient sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre prochain et qu'elle sera de passage à Sartene, du 30 juillet au 4 août ; à Calvi, du 6 au 10 août, et à Corte, du 10 au 13 du même mois.

Pour tous autres renseignements s'adresser à Ajaccio, Cours Grandval, 1.

LE TAM-TAM
49e Année
Journal hebdomadaire illustré
Politique, Satirique et Humoristique
ABSOLUMENT INDEPENDANT

Le *Tam-Tam* publie chaque semaine un premier jugé en dessin satirique qui souligne sans sportivement que possible l'événement politique ou social de jour. Il contient une chronique de Louis Guitard, de nombreux dessins de Couturier, Widhoff, Lobel Riche, etc., de nombreux échos d'actualité, etc., etc.

Le *Tam-Tam* juge tous les événements, retient le grain des ridicules ; il ne ménage rien ni personne.

Le *Tam-Tam* paraît tous les samedis.

Le numéro : 10 centimes
Abonnements : Huit francs par an
6, rue Vivienne, Paris. — Téléphone 218-25
Essai sur demande de nouveaux spécimens

Demandez partout l'excellente Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

ALAMBICS DERDY
Constructeur à la recherche des pour Bouilleurs de Cru
DEROY FILS AINÉ
11 17, rue Traînée, PARIS
Se défient signer ce journal.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sebastiani Bastia
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
Tous les soirs
GLACES
BIÈRE GRUBER
à 30 c. le Stock

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Velocc.* Nouveau Port, Bastia.

AVIS

M. Brusciani a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

TUMEUR
Traitement à domicile par correspondance
Consultations gratuites
Docteur CAZALIS
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris
Directeur de la Clinique Chirurgicale de Montpellier
Ex-Chirurgien en Chef de l'Hôpital Civil de Cette
Ex-Chirurgien Consultant de la Marine
Ex-Médecin Consultant de la Compagnie P.-L.-M.
Ex-Médecin Consultant de la Compagnie Générale Transatlantique
Ex-Médecin Consultant de la Compagnie Générale Transatlantique
Ex-Médecin Consultant de la Compagnie Générale Transatlantique

d'artillerie coloniale, à la disposition du ministère de la marine, direction de Toulon, 30 ans de serv., 15 camp., 1 blessure, chev. du 6 avril 1896.

Fieschi Ange-Félix, chef de bataillon au 11e territorial, 30an sde serv., 4 campagnes, 1 blessure, chev. du 24 juin 1871.

au grade de chevalier

MM.

Benedittini Napoléon-César, capitaine au 14e d'inf., 25 ans de serv., 1 camp.

Micheli Pierre, adjudant maître d'escrime au 29e d'inf., 28 ans de serv., 14 camp.

Padovani Ange-Toussaint, capitaine au 64e, 24 ans de services.

Pinelli François, capitaine au 86e, 22 ans de services, 2 camp.

Vignoli Antoine-Martin, capitaine au 11te, 22 ans de serv., 2 camp.

Falconetti Léon-Etienne, capitaine hors cadres, chef du bureau arabe de Timmimoun, 17 ans de serv., 13 camp.

de Boerio Marie-Joseph, capitaine commandant au 4e spahis, 24 ans serv., 6 c.

Antonetti Charles, officier d'administration de 1re classe gestionnaire du magasin régional d'habillement et de campement de Montpellier, 27 ans serv., 5 c.

Luiggi Jean-Toussaint, officier d'administration de 1re classe à l'hôpital militaire de Marseille, 32 ans serv., 11 camp.

Padovani Louis-Optimus, officier d'administration de 1re classe, commandant la 21e section d'infirmiers militaires, 24 ans de services, 9 camp.

Polverelli Jean-Ambroise, officier d'administration de 2e classe aux hôpitaux militaires de la division de Constantine, 23 ans de services, 14 camp.

Paoli Jean, lieutenant au 111e d'inf., 19 ans de serv., 7 camp., Tonkin.

Giacomelli Georges-Marie-Aug., lieutenant-colonel du 97e territ., 28 ans serv.

Gilardoni Eugène, lieutenant-colonel d'infanterie territoriale, hors cadres, conservateur des eaux et forêts à Dijon, 38 ans de services, 1 campagne.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Les conseils d'arrondissement se réuniront le 21 juillet pour la première partie de leur session, et le 22 septembre pour la seconde partie.

La durée de chaque session ne pourra excéder cinq jours.

Nécrologie

LE COMMANDANT AYMO

Dimanche est décédé M. Pierre Aymo, chef de bataillon au 116e territorial, chevalier de la Légion d'honneur, des suites d'une assez longue maladie ; il était âgé de 70 ans.

M. le commandant Aymo avait de beaux états de services. Engagé volontaire, il avait gagné ses premiers grades et ensuite l'épaulette par une conduite excellente, une tenue remarquable et sa bravoure. Aussi, en quittant le régiment, après trente-cinq ans de services, il emportait l'estime de ses chefs, l'affection de ses camarades et de ses hommes.

Les obsèques ont eu lieu au milieu d'un concours inusité. Les cordons étaient tenus par MM. les capitaines Leandri, Marchi, Poli, Tortoni.

Le deuil était conduit par le frère, M. Aymo, vérificateur des douanes, les neveux, MM. Aymo et Marinetti, et d'autres parents. Dans le cortège se trouvaient la plupart des officiers en retraite et une délégation d'officiers de la garnison.

Nous adressons à MM. Aymo et Marinetti et à leurs familles toutes nos condoléances.

Bulletin Financier

Paris, le 16 juillet 1902.

Le marché est peu animé et conserve toujours une physionomie irrégulière et lourde. Nos Rentes sont l'objet d'un vaste mouvement d'arbitrage amené par la conversion : le 3 0/0 Ancien a valu 101.35, le 3 1/2 vaut 100.30. Les Banques de Crédit sont calmes. La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie est cotée à 515. Rappelons que cette banque participe à l'emprunt bulgare signé il y a quelques jours et qui vient d'être adopté par le Sobranié.

Dans le compartiment minier, le Johannesburg Investment est demandé à 55 francs.

Fonds Etrangers fermes : Italien 101.95 ; Extérieure 89.75. Le turbo à 650 est en nouvelle avance à 71.50 ; aux cours actuels ce fonds donne un rendement de plus de 9 1/2 0/0.

Dans le marché de Bruxelles est calme et sans tendances précises. 3 0/0 9.70. Banque Nationale 3 905. Priorités Ottomanes du Ouest en reprise à 87.50. Heron et Wasmes cèdent à 7.250 et Sacré-Madame à 2.340. Valeurs Congolaises mieux.

Accentuat ion de la faiblesse des Chemins Français.

Les Elections Départementales

Le Conseil d'Etat s'est, dans sa dernière séance, prononcé sur plusieurs élections départementales contestées. Il a rejeté les protestations formées contre l'élection de M. Arrii, à Sainte-Lucie-de-Tallano, mais il a annulé l'élection de M. Favalelli dans le canton de Valle d'Alesani. Cette affaire se présentait dans des conditions assez rares.

Un bandit, le nommé Ferali, qui avait pris le maquis, avait adressé au maire d'une commune des menaces de mort pour le cas où il ouvrirait le scrutin. Terrorisé, le maire avait obéi, de sorte que dans toute cette commune il n'y avait pas eu de vote. Ferali était, d'ailleurs, un partisan, non de M. Favalelli, mais de son adversaire non élu, M. Mannoni. Néanmoins, le Conseil d'Etat a dû annuler l'élection de M. Favalelli.

Celui-ci, en effet, n'avait que vingt-cinq voix en sus de la majorité absolue, tandis que la commune où le scrutin n'avait pas été ouvert comptait cent quarante électeurs. Dans ces conditions, le Conseil d'Etat a déclaré que sans qu'il y ait lieu d'avoir égard aux raisons qui ont empêché de procéder au vote, l'élection de M. Favalelli ne pouvait être maintenue.

M. Louis Ramelli

Le ministre du commerce, en soumettant au chef de l'Etat le décret qui nomme M. Louis Ramelli au grade de chevalier de la Légion d'honneur, a tenu à récompenser les longs services que notre honorable concitoyen ne cesse de rendre depuis trente ans.

Au conseil municipal comme au conseil général, dont il est vice-président ; à la commission départementale comme dans les diverses délégations qui lui ont été confiées ; comme administrateur de la Banque de France, des Magasins généraux et d'autres sociétés commerciales et industrielles, M. Louis Ramelli n'a pas marchandé son temps pour les questions qui intéressent son pays, et plus particulièrement sa ville natale et le canton de Brando, et dans toutes ces situations il a apporté cet esprit pratique et conciliant qui le distingue.

Très serviable, il est devenu l'un des chefs les plus sympathiques du parti républicain insulaire. Aussi, chose assez rare, cette nomination a été généralement accueillie avec une grande faveur, même dans les rangs de ceux qui ne partagent pas les opinions politiques du conseiller général de Brando.

Concert Charles Gordon

Quel dommage que la saison trop avancée n'ait pas permis au public bastiais d'être plus nombreux au concert qu'a donné samedi soir, au Casino de la place Saint-Nicolas, M. Charles Gordon, ténor et soprano russe, au profit des sinistrés de la Martinique ?

Le public y aurait gagné deux choses : de faire une bonne œuvre en faveur des malheureuses victimes que le volcan de la Montagne Pelée a préservés de la mort et non de la misère et de la ruine, puis d'avoir l'extrême plaisir d'entendre un véritable artiste, ce qui n'arrive pas souvent.

Oui, M. Charles Gordon nous a véritablement émerveillé, et quoiqu'il fût précédé d'une grande renommée, nous ne pensions pas que notre attente aurait été surpassée.

Cet excellent artiste nous a montré avec quelle docilité merveilleuse sa voix lui obéissait. Il en fait ce qu'il veut ; que ce soit en italien ou en russe, elle est, tout en restant toute ample, toute puissante, toute vigoureuse, tour à tour mélancolique et passionnée, chaleureusement tragique, doucement sentimentale, elle interprète avec justesse et intelligence la pensée du maestro, que ce soit un Auber, un Mascagni, un Kuntzmann ou un Beethoven.

M. Charles Gordon, après avoir chanté un *Panis Angelicus* et un *O Salutaris*, de ses amis Ouvry et Pilloy, nous a fait entendre une petite fantaisie, de sa composition, qui a véritablement charmé.

Encore une fois, nous déplorons le peu de spectateurs à une soirée qui en valait réellement la peine. Enfin, M. Charles Gordon a dû être consolé par les chaleureux applaudissements de ses auditeurs qui étaient sincèrement ravis d'entendre une telle voix.

La Fête Nationale

Cette année, comme les années précédentes, c'est encore notre vaillante armée qui a fait tous les frais de la Fête Nationale, qui se résume, en effet, en deux mots : retraite et revue.

Dimanche soir, veille de la fête, une retraite aux flambeaux, exécutée par la musique du 163e, a parcouru les principales rues de la ville, précédée et suivie d'une foule enthousiaste.

Hier matin, une grande revue des troupes de la garnison a été passée par M. le général Michel, gouverneur de la Corse.

Cette solennité militaire avait attiré sur la place Saint-Nicolas une foule considérable. Aussi gendarmes et agents de police ont ils eu toutes les peines du monde à empêcher cette fourmillière humaine, qui se pressait et s'entassait sur les vastes avenues bordant la place, d'envahir l'emplacement réservé aux troupes.

A 8 heures précises, la batterie Saint-Erasme tire son premier coup de canon, la foule des curieux et surtout des curieuses devient silencieuse, les troupes portent les armes, M. le général Michel arrive sur le terrain de la revue, escorté par des artilleurs, revolver au poing, et suivi par les officiers de son état-major, pendant que la musique du 163e joue la *Marseillaise*.

M. le Général Gouverneur va saluer les autorités qui ont pris place dans la coquette tribune élevée à côté de la statue de Napoléon Ier. Au premier rang, nous avons remarqué MM. Collin, premier président de la cour d'appel ; Bossu, sous-préfet ; Noguères, procureur général ; Mattei, président du tribunal civil ; Fantauzzi, président du tribunal de commerce ; Ajaccio, président de la chambre de commerce ; Gaudio, maire, etc.

La revue commence ; les troupes sont présentées par M. le colonel Cheroutre, commandant le 163e d'infanterie.

L'inspection terminée, M. le Général Gouverneur remet, avec le cérémonial habituel, la croix d'officier de la Légion d'honneur à M. le chef de bataillon Fieschi, du 116e rég. territorial.

M. le commandant Fieschi était chevalier du mois de juin 1871 et avait été décoré à la suite de la part brillante qu'il prit à la campagne contre l'Allemagne. Dans toutes les positions qu'il a occupées, cet officier a su se distinguer par sa conduite et sa bravoure. Des questions de famille l'ont obligé à quitter jeune encore l'armée active, où il pouvait espérer de l'avancement ; aussi, à la tête du bataillon territorial qu'il commandait, il a toujours prouvé qu'en cas d'événements, la Patrie pouvait encore compter sur lui.

M. le lieutenant-colonel Tasson, chef de la 15e légion ter de gendarmerie, remet aussitôt après la médaille militaire aux braves gendarmes Barbe et Negroni, des brigades de Bastia, et Compayrot, de la brigade de Campile.

Aussitôt après la remise des décorations et pendant l'exécution au fond de la place Saint-Nicolas des mouvements préparatoires au défilé, M. le Gouverneur s'est approché du groupe des officiers de réserve et de l'armée territoriale présents à la revue, et leur a adressé une vibrante et patriotique allocution dont nous reproduisons ci-dessous le sens général.

« Je suis heureux de me retrouver au milieu de vous, s'est-il écrié, à l'occasion de cette cérémonie nationale. La croix d'officier de la Légion d'honneur qui vient d'être accordée à M. le commandant Fieschi doit vous être une nouvelle preuve de la sollicitude du gouvernement de la République pour tous les officiers de notre armée de deuxième ligne.

» Il faut entre tous les officiers de l'active, de la réserve et de la territoriale un constant rapprochement et un échange de relations cordiales : ils doivent former, désormais, un faisceau dont tous les éléments seront également prêts pour l'honneur de l'armée, pour la défense de la Patrie. »

Ces paroles, empreintes du plus pur patriotisme, dites avec le mâle accent dont le général Michel a le secret, ont vivement impressionné les officiers et le nombreux public qui assistaient à la revue. Elles ont été soulignées par des applaudissements frénétiques.

Tout à coup éclate la marche entraînante de Sambre-et-Meuse, c'est le défilé qui commence. L'attention de tous les spectateurs est fixée sur nos vaillants soldats qui défilent crânement, malgré la chaleur qui commence à se faire sentir.

Cette imposante cérémonie terminée, les troupes regagnent leurs casernements ; le drapeau du 163e est déposé chez le colonel ; sur tout le parcours l'emblème de la Nation a été l'objet de manifestations sympathiques et enthousiastes.

⁂

A midi les salves règlementaires sont tirées par la batterie Saint-Erasme. Elles prêtaient aux nombreuses distractions qui, toute la journée, feront la joie de notre population ???

⁂

A 8 heures du soir, dernières salves d'artillerie. Tous les édifices publics, un grand nombre de maisons particulières, et les principales rues de la ville, pavoisés avec goût, sont brillamment illuminés.

Notre patriotique population se rend en foule sur la place Saint-Nicolas, où la *Lyre Bastiaise* qui ne manque jamais l'occasion de rehausser par ses concerts très goûtés, toutes nos fêtes locales, s'apprête à exécuter un programme savamment composé, et dont l'exécution n'a rien laissé à désirer. La *Marseillaise* et l'*Hymne Russe*, jouée à la fin de ce concert, ont soulevé les applaudissements frénétiques de notre population dont le culte traditionnel pour l'armée ne s'est jamais démenti et se manifeste en toutes occasions.

Il est dix heures, la foule abandonne la place pour envahir les terrasses des principaux cafés, dont les orchestres font à nouveau retentir les airs de la *Marseillaise*, de l'*Hymne Russe* et du *Chant du Départ*.

Le paquebot postal de la Compagnie Florio Rubattino, venant de Sardaigne, est entré au nouveau port avec son grand pavois et le pavillon français en tête du mât de misaine. Le commandant Morastorio a eu là une délicate attention dont nous le remercions.

Petite Gazette

A bord du « Pélion »

Hier soir, vers 7 heures, le chauffeur X. rentrait à bord du *Pélion* pour dîner.

N'ayant pas été servi comme il le désirait, X. a donné un coup de couteau au chauffeur Ugant Jean.

L'arme a pénétré dans la région du cœur ; la blessure est assez grave, mais non mortelle.

Le blessé, dans un état de profonde surexcitation, croyant se trouver en présence du celui qui l'avait frappé, a donné un violent coup de bouteille dans la tête au chef cuisinier Louis Gastand et lui a fait une large et profonde plaie à la tête.

M. le docteur Zaccarelli, appelé à prodiguer ses soins aux deux blessés, a envoyé le premier à l'hôpital civil ; la blessure du deuxième sera soignée à bord.

⁂

Faculté de droit

M. Donadei a été reçu docteur en droit juridique devant la faculté d'Aix. Il a traité dans sa thèse : Du droit de grève.

— M. Antonelli a été déclaré admissible aux épreuves orales de l'examen de licence, 1re série, devant la même faculté.

⁂

Ecole de Sèvres

Mlle Antomari a été déclarée admissible aux épreuves orales du concours d'admission à l'école normale supérieure d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, à Sèvres.

⁂

Récompenses honorifiques

Le président de la République a décerné une médaille d'argent à M. Castagnoni Jean Baptiste, interne de l'hôpital civil de Constantine, pour le courage et le dévouement dont il a fait preuve au cours de différentes épidémies.

⁂

Pigeon-voyageur

Un pigeon-voyageur portant les indications 3419 M. P., a été recueilli par le maire de Serra di Ferra, M. Bartoli, et envoyé à Bastia.

⁂

A vendre

— Une barque pontée 4 mètres de longueur avec son gréement.

S'adresser aux Docks généraux Bastia.

Loterie du Patronage des Ecoles laïques de Bastia

Numéros gagnants :

23	2008	3480	4938	5840	725
76	2032	3487	4948	5861	727
104	2047	3531	4957	5873	732
175	2111	3535	4961	5894	735
255	2208	3541	4962	5956	741
281	2231	3547	4981	5981	743
338	2230	3612	5090	5990	745
385	2287	3649	5111	6130	746
390	2317	3673	5119	6092	747
395	2378	3737	5156	6121	748
560	2427	3742	5177	6140	748
635	2455	3772	5195	6155	751
658	2458	3794	5202	6190	754
687	2461	3811	5300	6308	762
754	2499	3892	5229	6339	763
813	2560	3864	5741	6385	764
921	2572	3466	5257	6390	768
1011	2615	4012	5265	6497	772
1023	2628	4043	5333	6544	785
1136	2652	4052	5350	6550	7-6
1178	2655	4080	5354	6638	797
1196	2716	4286	5355	6656	799
1212	2726	4333	5393	6759	801
1244	2759	4304	5399	6770	804
1308	2782	4307	5404	6791	806
1351	2820	4433	5416	6807	803
1350	2848	4480	5423	6817	812
1429	2922	4504	5465	6843	817
1428	2933	4604	5498	6846	820
1514	2983	4616	5514	6891	822
1519	3010	4668	5553	6923	822
1697	3032	4734	5501	6951	824
1714	3190	4738	5628	6955	825
1770	3201	4746	5657	6976	826
1793	3229	4837	5670	6979	840
1849	3277	4847	5678	7014	846
1889	3309	4834	5722	7134	850
1895	3293	4891	5734	7135	856
1909	3325	4897	5740	7164	860
1995	3336	4907	5775	7221	864
2001					

On pourra retirer le lots, au pétristyle du théâtre les mardi 15, mercredi 16, et jeudi 17, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

La liste des lots est affichée à la porte du théâtre.

Les enfants ne pourront retirer les boîtes de cigares et les bonbons de liqueur qu'accompagnés de leurs parents.

AVIS

Le bateau à vapeur *Jean Baptiste* partira de Bastia pour Nice et Marseille, du 19 au 20 juillet.

Pour fret à prix réduit, s'adresser à M. A. Padovani, Nouveau Port, Bastia.

Loterie du Patronage des Ecoles laïques de Bastia

Numéros gagnants :

23	2008	3480	4938	5840	7258
76	2032	3487	4948	5861	7278
104	2047	3531	4957	5873	7322
175	2111	3535	4961	5894	7352
255	2208	3541	4962	5956	7416
281	2231	3547	4981	5981	7431
338	2230	3612	5090	5990	7455
385	2287	3649	5111	6130	7466
390	2317	3673	5119	6092	7476
395	2378	3737	5156	6121	7484
560	2427	3742	5177	6140	7488
635	2455	3772	5195	6155	7512
658	2458	3794	5202	6190	7546
687	2461	3811	5300	6308	7622
754	2499	3892	5229	6339	7631
813	2560	3864	5741	6385	7640
921	2572	3466	5257	6390	7688
1011	2615	4012	5265	6497	7722
1023	2628	4043	5333	6544	7854
1136	2652	4052	5350	6550	7-6
1178	2655	4080	5354	6638	7977
1196	2716	4286	5355	6656	7995
1212	2726	4333	5393	6759	8015
1244	2759	4304	5399	6770	8048
1308	2782	4307	5404	6791	8065
1351	2820	4433	5416	6807	8032
1350	2848	4480	5423	6817	8125
1429	2922	4504	5465	6843	8177
1428	2933	4604	5498	6846	8220
1514	2983	4616	5514	6891	8227
1519	3010	4668	5553	6923	8229
1697	3032	4734	5501	6951	8249
1714	3190	4738	5628	6955	8255
1770	3201	4746	5657	6976	8262
1793	3229	4837	5670	6979	8401
1849	3277	4847	5678	7014	8466
1889	3309	4834	5722	7134	8509
1895	3293	4891	5734	7135	8566
1909	3325	4897	5740	7164	8601
1995	3336	4907	5775	7221	8644
2001					

On pourra retirer le lots, au pétristyle du théâtre les mardi 15, mercredi 16, et jeudi 17, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

La liste des lots est affichée à la porte du théâtre.

Les enfants ne pourront retirer les boîtes de cigares et les bonbons de liqueur qu'accompagnés de leurs parents.

AVIS

Le bateau à vapeur *Jean Baptiste* partira de Bastia pour Nice et Marseille, du 19 au 20 juillet.

Pour fret à prix réduit, s'adresser à M. A. Padovani, Nouveau Port, Bastia.

Dépêches pour Vous

Dépêches de Nuit

L'Légion d'honneur

Ministère du Commerce

Sont nommés Chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. Louis Ramelli, banquier et industriel, créateur des Magasins généraux à Bastia, dirige une importante usine pour le traitement des bois produisant l'extrait de teinture pour les tanneries, administrateur de la Banque de France, vice-président du conseil général de la Corse, membre du conseil municipal de Bastia, 25 ans de pratique commerciale et industriel."

— M. Casabianca Félix, maître-imprimeur, président du Conseil des prud'hommes d'Alger, depuis la fondation, ancien conseiller municipal et adjoint au maire ; fondateur et organisateur de la Bourse du travail.

Récompenses Honorifiques

Des diplômes d'honneur ont été décernés à MM. Leca, cantonnier à Arbori ; Salvadori, cantonnier à Toilà ; Tornelli, chez M. Renucoli, à Lumio.

⁂

Des médailles d'honneur agricoles ont été accordées à M. Ceccaldi et à Mme Grimaldi, chez M. Colonna, à Montemaggiore.

NOUVELLES MILITAIRES

NOMINATIONS ET MUTATIONS

Infanterie

La promotion comprend 3 colonels, 12 lieutenants-colonels, 43 chefs de bataillon ou majors et 70 capitaines.

⁂

M. Verlet-Hanus, lieutenant au 1er rég. de tirailleurs algériens, est nommé capitaine au 163e rég. d'infanterie.

⁂

M. de Préval, lieutenant-colonel au 163e rég. d'infanterie, est nommé sous-chef d'état-major du 6e corps d'armée.

Artillerie

M. Roux, capitaine au 19e rég. d'artillerie, adjoint au commandant l'artillerie de l'arrondissement d'Ajaccio, est attaché au commandant l'artillerie de l'arrondissement de Valence.

— M. Georget la Chesnais, capitaine d'artillerie à l'atelier de construction de Lyon, est attaché au commandant l'artillerie de l'arrondissement d'Ajaccio.

— M. Ramond, lieutenant au 34e rég. d'artillerie, est classé à la 2e batterie du 13e bataillon d'artillerie à pied, à Ajaccio.

Gendarmerie

M. Orange, lieutenant au 38e rég. d'artillerie, 8e batterie, à Bastia, passe, avec son grade, dans la 18e légion de gendarmerie, et est désigné pour commander la gendarmerie de Saint-Sever.

Hôpitaux Militaires

M. le docteur Bouvier, médecin-major de 1re classe, médecin-chef à l'hôpital militaire de Bastia, est désigné pour l'hôpital militaire de Villemanzy-Lyon.

— M. le docteur Moraud, médecin-major de 1re classe au 3e rég. d'infanterie, est désigné pour l'hôpital militaire de Bastia.

— M. Carioux, officier d'administration de 2e classe, adjoint au commandant la 18e section d'infirmiers militaires, à Bordeaux, est désigné pour l'hôpital militaire d'Ajaccio.

— M. Monestier, officier d'administration de 3e classe, à l'hôpital militaire d'Ajaccio, est désigné pour les hôpitaux d'Oran.

Le Ras Makonen

à Paris

Le Ras Makonen, vainqueur à Adoua du général Baratieri et de ses valeureux Ascaris, qui avait été envoyé à Londres pour représenter son souverain, le négus Ménélik, aux fêtes du couronnement d'Edouard VII, est arrivé à Paris, hier soir.

Le gouverneur du Tigré a été reçu par tous les membres du conseil d'administration et le directeur de la compagnie du chemin de fer franco-ethiopien de Djibouti-Harrar et des lignes projetées en Ethiopie.

Le président de la République avait envoyé un officier de sa maison militaire pour saluer le ras Makonen.

Une foule considérable de curieux a acclamé le gouverneur du Tigré à son arrivée à la gare du Nord.

La Fête Nationale

A PARIS

La Fête Nationale a été célébrée à Paris, avec son éclat accoutumé.

Comme les années précédentes, des manifestations se sont produites, ce matin, devant la statue de Strasbourg, place de la Concorde.

Les membres de la Fédération des sociétés alsaciennes-lorraines de Paris sont arrivés à 10 heures, apportant de nombreuses couronnes.

De la place de la Concorde, les Alsaciens-Lorrains se sont rendus à la statue de Jeanne-d'Arc et au monument de Gambetta.

La Revue

A 2 heures et demie, le président de la République quitte l'Elysée pour se rendre à la revue de Longchamps.

A 3 heures moins 5, un premier coup de canon annonce l'arrivée du président.

Dans la tribune d'honneur se trouvent déjà le prince héritier du Siam, le maréchal du Japon et le ras Makonen, les ambassadeurs, ainsi que tous les membres du gouvernement.

Dès que le président a pris place, le général André, ministre de la guerre, monte à cheval, et suivi du gouverneur militaire de Paris et de tout son état-major, passe la revue des troupes.

La revue, au cours de laquelle les récompenses ont été décernées aux troupes, est terminée à 3 heures 35.

Le ministre de la guerre, montant un superbe cheval bai brun, vient se placer en face du président de la République, qu'il salue de l'épée. Le généralissime Brugère, gouverneur de Paris est à ses côtés. Aussitôt le défilé commence.

Le président de la République, les présidents des deux Chambres, et les ministres se lèvent et assistent tête nue au superbe défilé.

Dès que le général André eut salué le Président, après la brillante charge exécutée par les régiments de cavalerie, M. Loubet a quitté le terrain de la revue et est rentré à l'Elysée, à 5 heures du soir, sans incidents sérieux.

DANS LES DÉPARTEMENTS

La fête Nationale a été dignement fêtée dans presque tous les départements.

A L'ÉTRANGER

Les colonies françaises de Saint-Pétersbourg, de Rome, de Montevideo, de Bruxelles, de Londres, de Singapour, ont fêté la fête du 14 juillet avec un éclat tout particulier.

LE DÉSASTRE de la Martinique

Troisième et violente éruption de la Montagne Pelée

Une troisième et violente éruption s'est produite, le 12 juillet, causant une panique considérable parmi les populations

Le tonnerre grondait avec un bruit terrible. L'atmosphère était étouffante.

Une pluie de flammes, de pierres et de cendres s'est abattue sur le Morne-Rouge, Ajouba, Bouillon et Macouba.

Les fils télégraphiques ont été coupés par l'électricité.

Cette éruption a été accompagnée de détonations formidables et de phénomènes électriques.

Il n'y a eu heureusement aucune victime.

EN RUSSIE

Le Roi d'Italie à Péterhof

Le roi d'Italie est arrivé dimanche, dans l'après-midi, à Péterhof, accompagné du général Ponzio-Vaglia, ministre de sa maison, du comte Gionatti, préfet du Palais, du général Brusati, aide de camp, et d'une nombreuse suite civile et militaire.

Sa Majesté a été reçue à la gare par le Tsar, entouré de presque tous les membres de la famille impériale.

Victor Emmanuel III a assisté, hier soir, à un grand dîner de Cour donné en son honneur.

à Saint-Pétersbourg

Le roi est arrivé ce matin à Saint-Pétersbourg, où il a visité les tombeaux de la famille impériale dans la cathédrale des Saints-Pierre-et-Paul.

Cette visite terminée, Victor Emmanuel III a reçu les ambassadeurs étrangers, à l'ambassade d'Italie.

A midi, un grand déjeuner a été offert par le roi au palais de l'ambassade.

Après déjeuner Sa Majesté a reçu les membres de la colonie italienne.

Le Tsar et le Roi partiront dans la soirée pour Kranoe-Selo, où ils assisteront à une retraite militaire aux flambeaux, et à une représentation au Théâtre impérial.

Demain aura lieu la grande revue militaire à l'issue de laquelle 48.000 hommes de troupes défileront devant les Souverains.

EN ANGLETERRE

Mort de M. Lequeux

Consul général de France

M. Lequeux, consul général de France, à Londres, a été frappé, samedi soir, d'une attaque d'apoplexie, en sortant du banquet qu'il avait présidé, et est décédé dimanche dans la matinée.

M. Lequeux était âgé de 50 ans. Il dirigeait le consulat général à Londres depuis près de huit ans.

LA SANTÉ d'Edouard VII

Bulletin officiel

Le roi a passé une très bonne journée ; il n'a été qu'un peu fatigué par la chaleur ; on va hâter autant que possible son départ pour Portsmouth.

Démission de lord Salisbury

Le roi a accepté la démission de lord Salisbury, et il a appelé à le remplacer sir Balfour.

Dans la réunion unioniste tenue aujourd'hui, sir Balfour a annoncé la démission de sir Michel Hicks, Beach, chancelier de l'Echiquier.

EN ITALIE

La colonie Russe

La colonie russe de Rome s'est réunie hier soir, à 8 heures, dans un banquet, pour fêter l'entrevue des deux souverains à Péterhof.

00342

AVIS DE DÉCÈS

M. Mathieu Zannetti, comptable au chemin de fer ; Mme Marie Zannetti, Mlle Thérèse Zannetti, M. Antoine Zannetti ; M. Jean Frimigacci et ses enfants ; M. et Mme Piratoni et leurs enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Hélène Zannetti

décédée le 14 juillet 1902, à l'âge de 8 mois, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu le 15 juillet, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 4, rue de la gare.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Louise Sammarcelli née Ricciardi, M. P.-A. Sammarcelli, MM. Vital, Joseph et Toussaint Sammarcelli, Mlles Angèle et Claire Sammarcelli, de Bigorno,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Claire Ricciardi

leur mère, belle-mère et grand'mère, décédée à Bigorno le 14 juillet 1902.

L'enterrement aura lieu à Bigorno, le 15 juillet.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. Antonin Marini, ancien magistrat ; M. Xavier Marini, avocat ; M. Jacinto Marini ; M. Colonna de Leca, docteur en médecine à Paris, et Mme Colonna ; M. Venturini, avocat, Mme Venturini et leur fille ; M. Frédéric Marini ; M. Marini, sous-préfet de Sartene et Madame Marini ; M. Thomas Luigi, de Corbara ; M. Pierre-Mathieu Fantauzzi et Mme Fantauzzi ; M. Jacinto Fantauzzi, maire de Morsiglia ; M. Carlito Mac-Cormick et Mme Lina Mac Cormick, et leurs enfants de Porto Rico, M. José Diaz, docteur en médecine, Mme Luisita Diaz et leur enfant, de Porto-Rico ; Mlle Marie Marini ; M. Marino Marini, et Mme Marini et leurs enfants ; M. Cyprien Luigi ; Mlle Laure Luigi ; M. Eduardo Quesada, Madame Quesada et leur famille de Porto-Rico ; M. Nicolas Flach de Calvi, Mme Flach et leur famille ; Mlle Mathilde Roncajolo, d'Ile-Rousse.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Antonia Marini

Née CORA

leur épouse, mère, grand'mère, belle-mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, le 14 juillet, à l'âge de 50 ans.

La levée du corps aura lieu mercredi matin à 8 heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 13, place Saint-Nicolas.

Les obsèques auront lieu à Calenzana.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

ASSURANCES D'ÉPARGNE

Un HÉRITAGE pour la Famille ; Une RETRAITE pour Vieillesse ; Une DOT pour les Enfants.

GRESHAM

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORGIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

La Maison

Bon MATTEI aîné

Place St-Nicolas et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'elle mettra à la vente :

Des sucres raffinés en pains et en morceaux réguliers, ainsi que des sucres réguliers de Paris, 1er titre, qu'elle met vendus au gros et au détail, à meilleur prix que le passé.

Cafés Moka et autres qualités toutes de bon goût et provenance garantie.

Soufres sublimés purs, en ballots de 50 k., des marques Bonde et Véziau.

Sulfate de cuivre.

Farines, sons et repasses.

Orge et avoines du pays.

Huiles sans Malaga et royaux. — Noix de Grenoble.

Prunes impériales. — Figues blanches du pays et de Cosenza en paniers de 12 kilogr.

Biscuit Corte en gros et détail. — Palmer.

Lentilles vertes et blanches, haricots gros Soissons des Pyrénées.

Conserves alimentaires de tout 1er choix.

Eau de Bully et Savons extra de toilette.

Le surplus de sa récolte de vins :

Malvoisie blanc de à 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

STAZZONA

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Locerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, com

Ministère de la Guerre

Fourniture des fourrages

Les personnes qui ont l'intention de concourir à la réadjudication des fourrages dans l'arrondissement administratif de Bastia le vendredi, 18 juillet, à 2 heures de l'après-midi, devront déposer, avant le mercredi, 16 juillet, à midi, à la Sous-Intendance Militaire de Bastia, leur demande avec toutes les pièces exigées.

Il ne sera plus reçu de demande après l'expiration du délai ci-dessus indiqué.

Capitaux pour tous

Argent de suite à négociants et industriels sur signature, ouvertures de crédit, bordereaux de valeurs commerciales, comptes à demi, échanges de signatures, prêts sur toutes garanties, sur successions et sur fonds de commerce, achat de toutes sortes de créances. Rien à payer d'avance. Achat au comptant de tous genres de marchandises. Discrétion et célérité. Ecrire à Raymond CHEVALLIER, 47, rue Vivienne, Paris.

L'un des rédacteurs gérant MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MAIRIE DE SAINT-FLORENT

Adjudication de l'Octroi

Il sera procédé le vingt juillet prochain, à deux heures de l'après-midi, à la Mairie, au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme, des droits de l'octroi municipal de la ville pour trois années qui commenceront le premier août 1902 et finiront le 31 septembre 1905.

La mise à prix est fixée à trois cents francs.

Le cahier des charges, clauses et conditions d'adjudication est déposé à la Mairie où il en sera donné connaissance à toutes les personnes qui en feront la demande.

Saint Florent, 23 juin 1902.

Le Maire,
T. M. MORATI.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Départ. non cotées en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF

DÉCOUPAGE sur bois p. amateurs, machines à main et à pédale portatives. Scies diverses. Bois variés. Dessins français et Anglais. Envoi franco du Catalogue illustré. BASCOU - 8, d. Noailles, 7 à MARSEILLE

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie du Mirador**. Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, boulevard du Palais.

BAR SOAVI

Bastia, Cours Sébastiani, Bastia

Gramophone-Concert

— Dernière Merveille du Siècle —

Tous les soirs

GLACES

BIÈRE GRUBER

à 20 c. le Block

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 30 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour fret s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés 6fr

Posit. ass. de 8.000

dans Ame Pompes Funèbres Paris, à M' bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser Maillard, rue Laffitte, 48.

Mme FAITH WOOD

Dentiste

prévient sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre prochain et qu'elle sera de passage à Sartene, du 30 juillet au 4 août; à Calvi, du 6 au 10 août, et à Corte, du 10 au 13 du même mois.

Pour tous autres renseignements s'adresser à Ajaccio, Cours Grandval, 1.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

122 et 124 Rue Lafayette

CATALOGUE FRANCO (300 pages).

TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS

Dépôt Général du PIC CAFFARD

TUMEURS

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

Tirage papier de Chine, format 80×57 . . . 45 fr
Tirage papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Tirage papier de Chine, format 40×30. Chaque . 2

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1876).

Tirage papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Tirage papier Chine, format 40×30 (hélio) . . 2 fr

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de Peretti, Libraire.
BASTIA, chez M. Ollagnier, Libraire

MÉDICATION PHOSPHATÉE

VIN DE VIAL

Lacto-phosphate de Chaux - Quina - Suc de Viande

ANÉMIE-CHLOROSE-CONVALESCENCE

VIAL FRÈRES, 36, Place Bellecour, LYON

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION

Immédiatement soulagés et guéris à la longue par

le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ

Le BON Boîte de Cigares ou de Papier. F. DUMAS & Fils, 10, Rue St-Claude, Paris

L'Amaro Mattei

Le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eau-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Elégant et le plus Pratique des Fournaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An.... 14 f. - Six Mois. 7 f 50
Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 f. - Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur 5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

PILULES DÉPURATIVES GOLVIN

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il guérit tout principalement les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.

USAGE

VOS CHEVEUX

Ne tomberont plus et repousseront

PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX

PÉTROLE HAHN

La Trésor de la Chevelure — Parfum exquis — EMPLOI SANS DANGER

Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs

Refuser les imitations soyent dangereuses, toujours inefficaces

F. Vibert, Commissionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON

Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques au Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eau-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout

LA CÉDRATINE

Liqueur, digestive, stomachique, tonique, apéritive

Maison L.-N. MATTEI & Cie

Bastia, Imprimerie Ollagnier, Boulevard du Palais.

27e ANNÉE — MERCREDI 16 JUILLET 1902 — N° 171

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites diverses 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00343

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : S. D. du Mont Carmel.
Soleil : (heure officielle)
Lever, 4 h. 07 m. — Coucher, 7 h. 08 m.
Lune : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
Fête de demain : Saint Alexis.

15 Juillet

Sur la Meilleure époque de la Taille de la Vigne

III.

La manière de pratiquer les secousses de taille n'est pas sans influence sur la végétation et la fructification de la vigne : Il sera donc intéressant d'examiner comment elles doivent être faites.

L'observation montre qu'un sarment, coupé dans le mérithalle, se sèche et s'altère intérieurement jusqu'à une certaine profondeur : une section trop rapprochée du dernier œil de taille risque donc de compromettre la vitalité de celui-ci. La moelle étant très pénétrable à l'eau et aux germes, il suffit de comprendre que la section qui prélèvera le mieux, contre toute altération, le sarment conservé comme poinçon, sera celle faite sur la cloison située au-dessus du dernier œil de taille.

C'est là, en effet, qu'elle doit être dirigée lorsque la longueur des mérithalles n'est pas trop grande. Dans le cas contraire, la section doit être faite à quelques centimètres au-dessus du dernier œil conservé, obliquement à l'axe du sarment et du côté opposé à l'œil. Quant aux sarments qui doivent disparaître à la taille, la plupart des vignerons s'appliquent à les sectionner le plus près possible du vieux bois et à bien « parer » leurs souches. Ces sections rases provoquent à l'intérieur du cep, au-dessous de chaque coupe, l'altération d'une partie des vaisseaux, altération qu'on peut éviter en conservant aux sarments supprimés un chicot protecteur, ainsi que l'a recommandé, il y a une douzaine d'années, M. Dezeimeris (1).

« La cicatrisation d'un sarment coupé dans le mérithalle, dit M. F. Debray, n'a pas lieu au niveau même de la coupe ; c'est un demi-centimètre plus bas seulement que se forment les tissus protecteurs. Ce travail s'étend vers le bas et a pour résultat d'obstruer complètement les vaisseaux que la taille a laissés béants. Si l'on pratique la taille au ras du tronc ou bien vers la base du mérithalle, la région cicatricielle, au lieu de s'étendre comme dans le cas précédent dans le chicot jusqu'à sa base, sera forcément comprise dans le tronc lui-même ou dans le bras de la vigne sur lequel la section a été pratiquée et entravera sérieusement la circulation, en supposant même qu'il n'y ait pas eu pénétration de parasites. Les précautions conseillées par Dezeimeris assurent donc une circulation plus facile dans les tiges, et une durée plus grande de la vigne (2) »

La taille Dezeimeris a donné des résultats très variables suivant les régions : remarquables dans les Charentes (3), nuls dans le Midi et notamment à l'Ecole d'Agriculture de Montpellier, où les ceps soumis à la taille ordinaire se sont montrés pendant plusieurs années aussi vigoureux et aussi productifs que les ceps traités suivant le procédé D. Zeimeris.

Cette taille n'est peu répandue ; on lui a reproché l'aspect désagréable produit par la multiplication des chicots qu'on ne doit supprimer qu'après deux ou trois ans, mais son plus grand inconvénient réside dans l'obligation d'ébourgeonner minutieusement les nombreux rameaux émis par le bourrillon conservé à l'empâtement du chicot, si l'on ne veut pas s'exposer « à perdre, en pratique, la sève qu'on ménagerait en théorie », comme le fait judicieusement observer M. Ch. Sentupery. C'est pourquoi ce distingué viticulteur a songé à modifier le procédé Dezeimeris « en taillant dans le bourrillon et non dans la première bourre, de manière à laisser *une très légère feuille de bois de l'année sans entamer le vieux bois* ».

Grâce à ce perfectionnement, un seul ébourgeonnement suffit, et les chicots sont si réduits qu'il devient inutile, dans la suite, de les enlever. Le vieux bois n'étant pas attaqué, on évite l'altération des vaisseaux et la circulation de la sève ne se trouve pas entravée comme dans la taille rase ordinaire.

Les résultats obtenus par M. Sentupéry sur l'Alicante Bouschet sont très concluants (1).

TAILLE

	Dezeimeris	Dezeimeris modifiée	ordinaire
1891 —	1 k 870	2 k 039	1 k 768
1892 —	2. 637	3. 730	2. 369
1893 —	1. 635	2. 853	2. 504
1894 —	2. 887	4. 960	2. 897
1895 —	2. 245	4. 368	1. 927
1896 —	1. 655	2. 636	1. 838
Total.	11 k 307	17 k 773	10 k 989

« Tandis qu'en deux fois, en 1894 et 1896, la taille Dezeimeris a été inférieure à la taille ordinaire, la taille Dezeimeris modifiée a constamment tenu la tête, donnant, en cinq ans, 7 kilogr. de plus de raisin par souche que l'ancien procédé de taille. Les résultats sont pour moi tellement concluants, ajoute M. Sentupéry, que cette année j'arrête les expériences et fais tailler tous les Alicantes à la Dezeimeris modifiée, en gardant la taille ordinaire pour les Aramons. »

Si, sur certains cépages tels que l'Aramon, la taille Dezeimeris modifiée ou non se montre sans effet utile sur la fructification, les sections trop rases, près du vieux bois, ou trop rapprochées du bourgeon terminal, dans les bois conservés, n'en devront pas moins être soigneusement évitées, car l'on aura toujours intérêt, au point de vue de la durée de la vigne, à ne pas trop parer la souche.

LÉON BOYER,
Ingénieur-agronome,
Professeur d'Agriculture à Sartene.

(1) Dezeimeris : D'une cause de dépérissement de la Vigne et des moyens d'y porter remède, 1891, Masson, édit., Paris.

(2) F. Debray : Etude de la taille de la Vigne, *Journ. de Viticulture*, 1901, t. I, p. 505.

(3) Vorneuil : *Revue de Viticulture*, 1804, t. I, p. 160.

(1) Ch. Sentupéry : *Revue de Viticulture*, 1897, t. I, p. 67. M. Sentupéry n'ayant pu assister aux pesées de 1893, ne croit pas devoir tenir compte des résultats de cette campagne.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

16 juillet 1514. — Par testament, Jean-Paul de Leca appelle les Colonna de Rome à lui succéder dans ses fiefs de la Corse, dans le cas où ses descendants directs viendraient à disparaître.

Ce comte Corse avait, comme fiefs, les seigneuries de Leca et de Cinarca.

Nouvelles Maritimes

M. Mattei, officier d'administration de 2e classe, conducteur de travaux, à la direction du génie de Toulon, est désigné pour servir aux travaux militaires de la Cochinchine.

— M. le médecin principal de marine Taddei dit Toretta, du port de Toulon, est autorisé à prendre part au concours qui s'ouvre le 15 juillet à Brest, pour deux emplois de professeur dans les écoles annexes de médecine navale.

— M. Tristani Joseph, commis du commissariat de la marine à Cette, est promu à l'emploi de commis de 3e classe.

La Route de Corte à Cervione

Il y a quelques jours le *Pascal Paoli* appelait l'attention de nos représentants au Parlement sur l'urgence qu'il y aurait à provoquer la déclaration d'utilité publique de la route nationale depuis longtemps projetée entre Corte et Cervione.

Le projet de cette route date, en effet, de 1883, et l'initiative en revient à MM. Marsilly et Casanova, alors conseillers généraux de Moltà et de Piedicorte, qui proposèrent et firent adopter par l'assemblée départementale un vœu tendant à l'ouverture de la dite route.

Quelque temps après, grâce à l'intervention de M. Arène et au bienveillant concours qu'il trouva auprès de M. Rouvier, cet ami de la Corse, qui faisait, comme à présent, partie du Gouvernement, un crédit de 30.000 francs était mis à la disposition du Service des Ponts-et-Chaussées pour établir l'avant-projet de cette route.

Sous l'énergique impulsion de M. Pinelli, remplissant à cette époque les fonctions d'Ingénieur à Corte, qui s'était vite rendu compte du grand avantage qui résulterait pour l'arrondissement de l'ouverture de cette route, les études furent activement poussées.

Aussi depuis longtemps tout est prêt ; des municipalités dont les territoires sont traversés par la future route se sont engagées à acquérir les terrains à leurs frais ; nous faisons donc un pressant appel à tous nos représentants et en particulier M. Arène pour obtenir du Parlement la déclaration prochaine d'utilité publique de cette route qui serait un immense bienfait pour les habitants de l'arrondissement de Corte où l'éminent Député d'Ajaccio compte tant d'amitiés solides et de sincères dévouements.

J. B.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Emile Clinchard, rédacteur principal de 2e classe au ministère des colonies, a été nommé faisant fonctions de sous-chef de bureau.

— M. Colombani, commis des douanes à Nice, est nommé receveur à Saint-Jean de Sixt.

— M. Costa, expéditionnaire à la direction des postes et télégraphes de Nice, est élevé à une classe supérieure et son traitement porté de 1.500 à 1.700 francs.

— Le gendarme Cantoni, de la brigade d'Istres, passe à la compagnie de l'Indo-Chine.

La Conversion du 3 1/2

DÉCRET

Article 1er. — Les propriétaires de rentes 3 1/2 p. 0/0 qui veulent être remboursés devront en faire la demande et effectuer en même temps le dépôt de leurs titres dans les délais ci-après fixés :

1. En France (à Corse exceptée) du mardi 15 juillet au matin jusqu'au dimanche 20 juillet inclusivement ;

2. En Corse, du jeudi 17 au matin jusqu'au mardi 22 juillet inclusivement ;

3. En Algérie, du vendredi 18 juillet au matin jusqu'au mercredi 23 juillet inclusivement ;

4. Dans les colonies, pendant six jours consécutifs, à courir du lendemain de la promulgation du présent décret.

1re — Feuilleton du Petit Bastiais

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXVI.

La jeune fille, dont le bon cœur souffrait de cette contrainte, désirait un rapprochement ; mais comme Clémence lui subissait peu d'aisance à faire le premier pas, elle chercha un sujet pour entrer en conversation. Tandis qu'elle était appuyée à la fenêtre, jouant machinalement de son vitre le passage qui avait excité sa curiosité, ses yeux arrivent vaguement sur les côteaux boisés qui s'étendaient de notre côté de la rivière ; elle finit par y trouver le premier mot qu'elle cherchait.

— Quelle jolie cascade du rocher de Montigny, s'écria-t-elle d'un air surpris, on dirait que le feu est au bois des fées.

Madame de Bergenheim leva les yeux, aperçut de tête aux pieds en apercevant la fumée qui se détachait sur la cime du front du plateau, et laissa retomber sa tête sur sa poitrine. En entendant les paroles d'Aline, mademoiselle de Corandeuil avait interrompu sa lecture, et s'était tournée gravement du côté des fenêtres.

— Ce sont des bergers, dit-elle ; ils auront fait du feu dans les broussailles au risque d'incendier le bois. Je ne sais en vérité à quoi pense ton mari ; il semble tout son monde à cette chasse, sans laisser un seul garde pour empêcher son domaine d'être dévasté.

Clémence ne répondit rien, et sa belle-sœur, qui attendait qu'elle dît quelque chose pour engager la conversation, retourna s'asseoir au piano d'un air boudeur.

— Grâce pour aujourd'hui ! s'écria la vieille demoiselle aux premières notes ; voilà assez longtemps que vous nous rompez la tête. Vous feriez mieux d'aller étudier votre histoire de France.

Aline ferma le piano avec humeur ; mais, au lieu d'obtempérer à ce dernier conseil, elle resta assise sur le tabouret, avec la figure sombre d'un écolier mis en pénitence. Le silence régna quelques instants. Madame de Bergenheim avait laissé tomber sa broderie sans s'en apercevoir. De temps en temps un frémissement semblable à un frisson de froid agitait ses épaules ; ses yeux se soulevaient pour suivre d'un regard où brillait une sorte d'égarement la colonne de fumée qui s'élevait au-dessus du rocher de Montigny ; ou bien ils écoutaient fixes et hagards quelque bruit imaginaire. Chaque fois, le corps de la jeune femme semblait se briser sur son fauteuil dans un accablement plus profond.

— En vérité, dit tout à coup mademoiselle de Corandeuil, en posant le journal sur ses genoux, depuis la révolution de juillet les bonnes mœurs font des progrès admirables. Hier, c'est une femme de vingt ans qui se laisse enlever à Montpellier par son amant ; aujourd'hui, on voit une autre à Lyon qui empoisonne son mari et s'asphyxie ensuite. Si j'étais superstitieuse, je dirais que c'est la fin du monde. Que penses-tu de pareilles atrocités ?

Clémence secoua la tête avec effort.

— Il faut lui pardonner puisqu'elle est morte, dit alle d'une voix sombre.

— Vous êtes indulgente, reprit la vieille tante ; de pareils monstres devraient être brûlés vifs comme la Brinvilliers.

— On parle bien plus souvent dans les journaux de maris qui tuent leurs femmes que de femmes qui tuent leurs maris, observa Aline avec l'esprit de corps naturel en leur sexe.

— Il n'est pas fort convenable que vous parliez de ces horreurs-là, interrompit mademoiselle de Corandeuil d'un ton sévère ; voilà les fruits de la morale du siècle. Ce sont toutes ces infamies qu'on trouve au théâtre et dans les romans qui produisent leur effet. Quand on pense à la belle éducation qu'on donne à la jeunesse actuelle, il y a de quoi frémir pour l'avenir.

— Mon Dieu ! mademoiselle, vous pouvez être sûre que je ne ferai jamais mourir mon mari, répondit la jeune fille à qui cette dernière observation semblait plus particulièrement destinée.

Un gémissement étouffé que ne put réprimer madame de Bergenheim attira de son côté les regards des deux autres femmes.

— Qu'as-tu donc ? demanda mademoiselle de Corandeuil, qui remarqua pour la première fois l'abattement de sa nièce et l'expression égarée de ses yeux.

— Rien.., murmura celle-ci ; c'est la chaleur de ce salon.

Aline ouvrit avec empressement une des fenêtres, et vint prendre les mains de sa belle-sœur.

— Vous avez la fièvre, dit-elle ; vos mains brûlent, votre front aussi ; je n'osais pas vous le dire, mais vos belles couleurs...

Un cri affreux que poussa madame de Bergenheim fit reculer d'effroi la jeune fille.

— Clémence ! Clémence ! s'écria mademoiselle de Corandeuil, qui crut que sa nièce devenait folle.

— Vous n'entendez donc pas ? dit celle-ci avec un accent de terreur impossible à décrire. Elle s'élança tout à coup vers la porte du salon ; mais au lieu de l'ouvrir, elle s'y colla violemment les bras en croix. Elle revint ensuite au courant, fit plusieurs tours dans la chambre avec une sorte de démence, et finit par tomber à genoux devant le canapé où elle enfouit sa tête sous les coussins.

Cette scène avait porté au dernier degré la stupeur des deux femmes. Tandis que la vieille demoiselle essayait de faire relever Clémence, Aline, encore plus effrayée, s'élança hors de l'appartement pour appeler du secours. Une rumeur qui venait de la cour se fit entendre aussi distinctement quand la porte fut ouverte. L'instant d'après, un cri perçant couvrit ce murmure confus ; la jeune fille pâle comme la mort se précipita dans le salon, et vint se jeter à genoux à côté de sa belle-sœur, qu'elle étreignit dans ses bras avec une énergie convulsive.

(A suivre).

Art. 2. — Les demandes seront reçues, savoir :

1. A Paris, à la Caisse centrale du Trésor, rue de Rivoli ;

2. Dans les départements, y compris la Corse, à la caisse des Trésoriers-Payeurs généraux et des Receveurs particuliers des Finances ;

3. En Algérie, à la caisse des Trésoriers-Payeurs et des Payeurs particuliers ;

4. Dans les colonies, à la caisse des Trésoriers-Payeurs.

Les caisses ci-dessus désignées seront ouvertes de 9 heures du matin à 5 heures du soir, y compris les dimanches, et le dernier jour jusqu'à 8 heures du soir.

Art. 3. — Il sera délivré aux déposants du récépissé des titres déposés.

Ce récépissé sera visé : à Paris, par un délégué du Contrôleur central du Trésor public ; dans les départements et en Algérie, par un délégué de la préfecture ou de la sous-préfecture.

Art. 4. — Les arrérages à échoir le 16 août 1902 sur les rentes dont le remboursement sera demandé seront payés à leur échéance, savoir :

Pour les titres nominatifs : sur quittance spéciale remise aux déposants au moment de la demande de remboursement des rentes inscrites à leur nom. Pour le paiement des arrérages au 16 août 1902, cette quittance tiendra lieu du titre.

Pour les titres mixtes et au porteur : sur la présentation du coupon au 16 août, préalablement détaché des titres avant leur dépôt.

Le montant de tous autres coupons au porteur à échoir qui ne pourraient être représentés sera déduit du capital à rembourser.

Art. 5. — Les demandes devront être établies en double expédition sur des bordereaux spéciaux mis à la disposition des propriétaires de rentes aux caisses des comptables autorisés à recevoir des dépôts.

Ces bordereaux seront revêtus de la signature du déposant ou des ayants droit qui devront, s'il s'agit de titres nominatifs, ou de titres mixtes, faire certifier leur signature, sur l'une des deux expéditions, par un notaire ou un agent de change dont la signature, dans les départements autres que celui de la Seine, devra être légalisée.

Art. 6. — Les demandes de remboursement seront centralisées dans les bureaux de la Direction de la Dette inscrite à Paris, où elles seront enregistrées et réparties, s'il y a lieu, par séries.

Un décret publié au *Journal Officiel* et inséré au *Bulletin des lois* fera connaître le mode et la date des remboursements.

Art. 7. — Les titres dont le remboursement n'aura pas été demandé dans les délais fixés par l'article 1er cesseront de porter intérêt à 3 1/2 p. 0/0 à partir du 16 novembre 1902 ; les porteurs recevront, en même temps que le trimestre échéant à cette date : 1. la bonification calculée à raison d'un franc pour chaque somme de 3 fr. 50 de rente 3 1/2 p. 0/0 convertie ; 2. le montant, par anticipation, des intérêts au taux de 3 p. 0/0 à courir du 16 novembre 1902 au 1er janvier 1903 sur les nouvelles rentes 3 p. 0/0. Les titres 3 1/2 p. 0/0 seront à raison de 3 francs par 3 fr. 50 de rente 3 1/2 p. 0/0 convertis en titres du fonds 3 p. 0/0 portant jouissance du 1er janvier 1903.

Les fractions de rentes non inscriptibles donneront lieu à la délivrance de promesses de rentes au porteur qui seront échangées, après réunion du minimum inscriptible de 2 francs de rente, contre des rentes 3 p. 0/0.

Un arrêté du Ministre des Finances déterminera l'époque et les conditions matérielles de l'échange des titres convertis.

Fait à Paris, le 9 juillet 1902.

Bulletin Financier

Paris, le 14 juillet 1902.

Le marché est franchement meurtri aujourd'hui sous l'influence de nouveau reçu des valeurs industrielles russes et des valeurs de trust.m. Nos Rentes sont plus en vue ; le 3 0/0 s'inscrit à 101.55 tandis que le 3 1/2 reste ferme à 101.60. Les porteurs de ce dernier fonds qui voudraient être remboursés devront en faire la demande et effectuer en même temps le dépôt de leurs titres du 15 au 20 juillet. Les Sociétés de Crédit gardent une attitude calme et soutenue. La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie reste à 729.

En Banque les Comptoirs du Carmi sont très fermes à 36 fr. 50. L'action se négocie à 159 frs.

Dans le compartiment minier, la Johannesburg Investment est à 46 fr. 50.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieur s'inscrit à 80.87 ; la Dette Serbe Unifiée à 69 semblerait accuser une avance à 70.60. A Bruxelles, 3 0/0 99.70. La Part de Réserve est immobile à 2.486. Cockerill se maintient à 1.845. L'Ordinaire Haut-Congo est un peu mieux à 727.50. Ramelgas ne varie guère à 1.770

Chemins français toujours faibles.

Notre Feuilleton

Après *Gerfaut*, nous commencerons la publication de

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

L'Légion d'honneur

M. Charles de Bonavita, chef d'escadrons de cavalerie, qui vient d'être promu au grade d'officier de la légion d'honneur, a fait presque la moitié de sa carrière en Algérie. Très brillant officier de chasseurs d'Afrique, il n'a pas manqué de se distinguer dans les missions délicates qui lui ont été confiées.

M. le chef d'escadrons de Bonavita a quitté son régiment de dragons, il y a quelques semaines, et les journaux de l'Aude nous ont appris que tous les officiers s'étaient fait un devoir de se réunir sur le quai de la gare pour lui faire leurs adieux et lui exprimer leurs regrets pour son départ prématuré. C'est là un témoignage qui dit assez en quelle estime était tenu notre concitoyen, qui porte un nom illustre dans les annales militaires du commencement du siècle dernier et des plus honorés dans toute la Corse.

∴

La même distinction a été décernée à M. le médecin-major de 1re classe Charles-Félix Ferrandi, médecin-chef de l'hôpital militaire d'Ajaccio, qu'il dirige depuis plusieurs années avec autant de tact que de dévouement.

Praticien des plus distingués, M. le docteur Ferrandi doit cette promotion à ses trente-cinq ans de services, ses huit campagnes et aux nombreux rapports qu'il a fournis et dont quelques-uns lui ont valu des citations très flatteuses.

Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

Angeli Roch Jean, gendarme à la 15e légion bis, 19 ans de services, 4 blessures, 1 citation ; a fait preuve de courage et d'intrépidité en s'élançant d'un train en marche à la poursuite d'un prisonnier très dangereux qui avait sauté de ce même train et dont il a pu se rendre maître après une lutte dans laquelle il a été blessé.

Tomasi Don Pierre, adj. au 14e, 18 ans de services, 1 campagne.

Tiberi Grégoire, adj. au 45e, 18 ans de s.

Casavelli Nicolas, adj. au 58e, 19 ans de s.

Raffini Joseph, adj. au 60e, 16 ans de services, 1 camp.

Bonaldi Emile-Cincinnatus, adj. au 96e, 18 ans de services, 1 camp.

Romanacce Mathieu, adj. au 112e, 18 ans de services.

Antonini Rainier, adj. au 126e, 18 ans de s.

Piovanacci Jean-Baptiste, adj. au 153e, 18 ans de serv.

Antonini Jean-Dominique, adj. au 158e, 17 ans de services.

Mesnard Pierre, adj. au 163e, 18 ans de s.

Grimaldi Martin, adj. au 7e bat. de chasseurs à pied, 17 ans de services.

Leandri Etienne-Julien-Sylvain, caporal-cordonnier au 3e tirailleurs algériens, 22 ans de serv., 22 camp.

Lucciani Aug., sergent à la 19e section de secrétaires d'état-major et de recrutement, 15 ans de services, 15 camp.

Cocoaldi Marc-Aurèle, adj maître d'escrime au 24e rég. d'art., 19 ans de serv.

Pulsetti Antoine, gendarme à la 9e légion, 37 ans de serv.

Venturini Victor, gend. à la 13e légion, 34 ans de serv., 3 camp.

Colonna Suzzonne, gend. à la 13e légion, 26 ans de services, 1 camp.

Gianulli François, gend., 15e légion, 25 ans de serv., 17 camp , 2 cit.

Bartoli Antoine-Mathieu, mar. des logis, 15e lég. bis, 25 ans de serv ,2 citations.

Histori François Marie, gend ,15e lég. bis, 26 ans de serv , 3 camp.

Légion de la Corse

Casaus Joseph, maréchal des logis chef, 19 ans de serv., 16 camp., 1 citat.

Alfonsi André, mar des logis, 21 ans de serv , 16 camp.

Orange Jean-Baptiste Bienaimé, gendar., 21 ans de serv., 15 camp.

Molinier Antoine-Joseph, gend , 23 ans de serv , 16 camp., 1 cit.

Hollender Charles Alfred, gend., 21 ans de serv , 16 camp., 3 cit.

Campayrot Léonard, gend., 22 ans de s., 16 camp , 1 cit.

Fratoni Antoine Gérôme, gend., 23 ans de serv , 16 camp.

Colonna Jean-Baptiste, gend , 22 ans de serv., 17 camp.

Casanova Jules-Antoine, 22 ans de serv., 16 camp., 1 cit.

Palix Louis-Jules, gend., 20 ans de serv , 18 camp., 1 cit.

Danton Emile-Arthur, gend., 21 ans de serv., 16 camp , 1 cit.

Barle Lucien, gend., 21 ans de serv , 16 camp., 1 cit.

Clementi Dominique-Louis, gend., 24 ans de serv., 14 camp.

Pinelli Antoine-Mathieu, gend., 25 ans de serv., 11 camp., 2 cit.

Filiberti Charles, gend , 20 ans de serv , 17 camp., 1 cit.

Jaubert Ferdinand-Henri, gend., 25 ans de serv , 9 camp., 1 cit.

Negroni Jean-Baptiste, gend., 21 ans de serv , 6 camp., 3 cit.

(La fin prochainement).

Nécrologie

MADAME MARINI-CORA

Madame Antonia Marini-Cora est décédée hier dans notre ville qu'elle habitait depuis près de deux ans, afin de suivre un traitement. Mais tous les efforts de la science ont été impuissants à enrayer le mal, et elle s'est éteinte doucement, entourée de ses plus proches.

Seul, un mari, M. Antonin Marini, n'a pu recevoir son dernier adieu, retenu à Calenzana par une cécité presque complète et des infirmités bien douloureuses.

Avant de venir à Bastia pour soigner un mal sans remède, Mme Antonia Marini y avait vécu pendant plusieurs années pour ne pas se séparer de ses enfants qui suivaient les cours du lycée, et personne ne peut avoir oublié la distinction rare, les manières exquises de cette dame élégante et charmeuse, si largement douée des dons de l'esprit et du cœur.

La levée du corps se fera ce matin et le convoi se dirigera sur Calenzana où devront avoir lieu les funérailles.

Nous offrons à M. Antonin Marini, à ses enfants, aux familles Marini, Venturini et Fantaonzi, l'expression de nos douloureuses sympathies et de nos sincères condoléances.

Gazette Départementale

BIGORNO. — Les familles Ricciardi et Sammarcelli viennent d'être cruellement éprouvées par la mort de Mme Veuve Claire Ricciardi, mère de Mme Sammarcelli. Elle appartenait à l'une des meilleures familles du canton, et elle avait conservé les traditions ancestrales en faisant le bien, en venant en aide aux infortunés.

Les obsèques ont eu lieu au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, accourus des villages du canton et des cantons limitrophes. Un nombreux clergé assistait à la cérémonie funèbre, qui a été particulièrement émouvante à cause de la tristesse de la population.

Nous prenons une vive part à la douleur de M. et Mme Sammarcelli et leur présentons toutes nos condoléances.

Gazette Ajaccienne

14 juillet.

La Fête Nationale

La fête du 14 juillet a été célébrée avec son éclat accoutumé.

Hier au soir, à 9 heures, une retraite aux flambeaux organisée avec le concours des tambours et clairons du 163e et les trompettes d'artillerie, a parcouru les principales artères de la ville aux sons d'entraînants pas redoublés joués par la musique municipale.

Sur tout le parcours de la retraite, des flammes de bengale sont allumées et des boîtes éclatent.

Ce matin tous les édifices publics sont pavoisés ainsi que beaucoup de maisons particulières. Nos cafés sont richement décorés et pavoisés aux couleurs nationales et russes.

Avant 8 heures, les troupes viennent se masser sur la place du Diamant pour la revue.

Sur les tribunes réservées aux autorités et dressées au fond de la place, sur l'emplacement du Boschetto, prennent place MM. Colonna, Peretti et Ortoli, conseillers de préfecture, ainsi que tous les chefs de service avec leur personnel. Beaucoup d'officiers de marine en grande tenue de service, les officiers de réserve et de l'armée territoriale assistent à la revue.

A 8 heures, le canon de la citadelle tonne et M. Cartoux, commandant de recrutement, arrive sur la place et procède à la revue des troupes, escorté par M. Vallette, chef de bataillon du 163e d'infanterie.

Aussitôt après la revue, M. le Commandant de la Marine en Corse, remet avec le cérémonial réglementaire, la croix d'officier de la Légion d'honneur à M. Ferrandi, médecin en chef de l'hôpital militaire d'Ajaccio.

Les troupes se forment ensuite pour le défilé dans l'ordre suivant : gendarmerie, artillerie, douanes, 163e d'infanterie, sections des infirmiers, de l'intendance et du recrutement.

Nos soldats défilent avec entrain devant les tribunes et tous les officiers des différentes armes qui assistaient à la revue et regagnent ensuite leurs quartiers respectifs.

Les illuminations du soir sont très réussies.

Les jardins de la Préfecture et le square de l'avenue du 1er Consul présentent un aspect féerique avec les mille feux des lanternes vénitiennes accrochées aux arbres.

Le cours Napoléon est éclairé à giorno par les rampes de gaz et les feux multicolores allumés sur les terrasses des cafés Solferino, Napoléon, de France et Roi Jérôme.

La Mairie, les bureaux de la Santé, des Postes, de la Douane, du Port, l'hôpital militaire, les casernes Abbatucci et Vaux, la gare, sont brillamment illuminés.

La musique municipale s'est fait entendre sur la place du Diamant.

Le cours Napoléon, l'avenue du 1er Consul et la place Palmiera ont été animés par toute notre population jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 15 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 24 à 4 mètres ; 25-2. 5 heures du soir, + 24 8. Maxima, + 29 . minima, + 23 .

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 millimètres. 6 heures du soir, 761 mm 7mm. — 9 h. du matin. N. E. p. calme. 6 h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Moyenne des deux matin, + 0,35, soir, + 0,37

Pluviomètre, à 9 heures du matin : nul.

∴

Chemins de fer

C'est avec un réel sentiment de satisfaction que nous avons appris la promotion au grade d'inspecteur principal, en résidence à Paris, de M. Antoine Campana, inspecteur particulier du contrôle de l'exploitation commerciale des chemins de fer, en Algérie.

M. Campana est un fonctionnaire dont les états de services sont des plus brillants et qui, alors qu'il était officier d'administration du service des subsistances, a pu obtenir sa licence en droit et plusieurs inscriptions pour le doctorat qu'il complétera sans peine, à présent qu'il s'est rapproché d'une faculté.

Quoique le plus jeune du cadre des inspecteurs principaux il obtient le contrôle du réseau des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, le plus important de France.

Le choix dont notre distingué compatriote vient d'être l'objet de la part de M. le ministre des travaux publics est une preuve de plus de l'estime dans laquelle il est tenu en haut lieu et qu'il ne tardera pas à gravir le dernier échelon de la hiérarchie.

Nous adressons au nouveau promu ainsi qu'à sa famille, de Corte, nos plus sincères félicitations.

∴

Baccalauréat

Ont été définitivement reçus bacheliers de l'enseignement classique, 1re partie, à Nice, MM. Calvi et Forcioli Conti.

∴

Décès

M. Mathieu Zanetti, comptable aux chemins de fer départementaux, vient de perdre sa petite fille, Hélène, âgée de huit mois. Le convoi funèbre a eu lieu à 10 heures du matin, en présence d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Nous adressons à M. et Mme Zanetti l'expression de nos vifs regrets.

∴

Bicyclette et voiture

Dans l'après-midi, près du nouveau-port, un jeune homme d'une quinzaine d'années qui pédalait ferme a été heurté par un de ces omnibus qui font le service en ville désarçonné et projeté violemment au milieu de la route. Le véhicule lui est passé dessus heureusement pour ce garçon, qu'il était tombé sous sa bicyclette et que celle-ci lui a servi en partie comme de bouclier.

Il a été transporté à la pharmacie Luciani où les premiers pansements lui ont été faits et de là à son domicile.

Une enquête est ouverte par M. le Commissaire central qui établira les responsabilités de cette malheureuse rencontre. Mais au train dont vont les pédaleurs et les cochers nous ne sommes pas au bout de la liste des accidents.

∴

Bouillie Sucrée Michel Perrot

Le service commercial agricole, 82, boulevard du Musée à Marseille, informe les viticulteurs de l'arrondissement de Calvi qu'ils trouveront l'excellente bouillie Sucrée Michel Perrot, reconnue officiellement et pratiquement *première* depuis douze ans, par son adhérence et son efficacité, chez M. Jean Robaglia, à Calenzana.

∴

Touristes marseillais

Des touristes marseillais, au nombre d'une trentaine, sont arrivés par le paquebot *Pélion*, et sont descendus à l'Hôtel de France. La journée de lundi a été consacrée à la visite de la ville et des environs. Ils sont partis mardi matin pour Vizzavona et s'embarqueront mercredi soir, à Ajaccio, pour Marseille.

Ces touristes ont été très enchantés de leur excursion et n'ont trouvé qu'un regret, celui qu'elle fut si courte ; mais ils comptent en organiser une autre qui leur permettra de séjourner au moins une semaine dans l'île.

∴

Aux Capucins

A partir de dimanche prochain et à cause des chaleurs, le salut, au sanctuaire de Saint Antoine, aura lieu immédiatement après la première messe qui commence à 5 heures et quart.

∴

Bibliographie

Nous citons : « Matines et Prosaires, » l'excellent poète Xavier Causy a fait paraître un merveilleux volume de poésies chez Jean Gainche, 15, rue de Verneuil, Paris, où le charme et la grâce le disputent à l'élévation de la pensée. On se trouve à notre librairie, franco, 3.50, franco, 3.90.

∴ 00344

Nouvelles militaires

M. Pont, capitaine en 2e, adjoint à la direction de Bastia, est classé au 12e bataillon et désigné pour y commander la 9e batterie à Modane.

∴

Nouvelles maritimes

Le second maître-fourrier Casale, du port de Toulon, est rappelé de disponibilité.

∴

Au Port

Le vapeur *Balkan*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 16 passagers et 3 tonnes, et est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Pélion*, capitaine Loubatière, est arrivé de Livourne avec 15 passagers et 3 tonnes et est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Adriatico*, capitaine Muratorio, est arrivé de Porto-Torres avec 2 passagers et est reparti pour Livourne avec 23 passagers et 38 fûts extrait de châtaignier.

— Le voilier *Sabiais*, capitaine Beverini, est arrivé du Golfe Juan chargé de 106 tonnes, matériaux et poterie.

∴

Avis

A louer maison meublée avec jardin, à Cardo.

— Pianos de tous prix à vendre de suite.

S'adresser à la Boubonnière, Bd Paoli.

A louer

Un appartement de 10 pièces au 3e étage, boulevard Paoli, au dessus des magasins Ciambelli.

S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

NAISSANCES

Perfigneni Antoinette. — Franceschini Eugène. — Castelli Herminie-Marie. — Ottaviani Assomption.

DÉCÈS

Anne Antoine-Pierre, célibataire, 70 ans, de Bastia.

Zanetti Hélène, 4 mois, de Bastia.

Marini Antonia, mariée, 58 ans, d'Ajaccio (Porto-Rico).

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

STAZZONA

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

BOURSE DE PARIS

	12 juillet	15 juillet
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.10	101.20
— 3 p. 0/0 amort.	100.62	100.30
— 3 1/2 0/0	102.35	102.20

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les Accidents

A propos des accidents survenus pendant la revue d'hier, le conseil a mis à l'étude la question de remédier à ces inconvénients.

Légion d'honneur

Les ministres de l'intérieur, de la justice et de l'instruction publique ont présenté à la signature les décrets de nominations dans la Légion d'honneur concernant leurs départements respectifs.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

LA TRAITE DES BLANCHES

La conférence internationale pour la Traite des blanches s'est réunie, ce matin, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Delcassé.

M Delcassé a déclaré le congrès ouvert, et a remercié les ministres présents d'avoir bien voulu répondre à la convocation qui leur a été adressée. Il a exposé ensuite le but du Congrès.

Avant de se séparer, le Congrès a organisé ses diverses sections.

La Revue du 14 Juillet

LETTRE

du

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

au Ministre de la Guerre

A la suite de la revue du 14 juillet, le président de la République a adressé au ministre de la guerre la lettre ci-après :

Paris, le 14 juillet 1902.

Mon cher ministre,

La revue à laquelle nous venons d'assister est une éclatante affirmation des progrès réalisés chaque jour dans l'instruction de l'armée. Ces progrès sont dus à la sollicitude éclairée des chefs, à la confiance nécessaire des soldats, au culte commun de la patrie qui les unit et les enflamme.

Nous avons la certitude que cette admirable armée constitue, par sa force et sa discipline, la plus sûre garantie pour la défense de notre honneur et de nos intérêts.

Chaque année, la population de Paris acclame les régiments que nous avons passés en revue à l'heure, où dans toutes les garnisons de France, notre drapeau et nos soldats sont salués avec la même confiance et la même patriotique ardeur.

J'éprouve une joie profonde à le constater : l'armée est entourée de la confiance et de l'affection du pays ; cette union de l'armée et de la nation communique à l'armée une puissance irrésistible pour la défense de la Patrie et de la République.

Je vous prie de transmettre à M. le gouverneur militaire de Paris et à l'armée mes plus vives félicitations et celles du Gouvernement de la République.

Veuillez agréer, mon cher ministre, l'assurance de mes sentiments affectueux.

ÉMILE LOUBET.

Lettre du Ministre de la Guerre

Le ministre de la guerre a adressé à M. le gouverneur militaire de Paris la lettre ci-après :

Paris, le 14 juillet 1902.

Monsieur le gouverneur,

J'ai l'honneur de vous transmettre la lettre ci-jointe que M. le président de la République a bien voulu m'adresser après la revue de ce jour.

Je vous prie de la porter, par la voie de l'ordre, à la connaissance des troupes du gouvernement militaire de Paris, en y joignant mes félicitations personnelles.

Général ANDRÉ.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1869

L'obligation 127 507 est sortie remboursable à 200.000 francs.

Les obligations 518.962, 465 075, 223.082, 512 559 sont remboursables chacune à 10 000 francs.

Bons Fonciers 1887

Le bon n° 203 504 est sorti remboursable à 100.000 francs.

Le bon n° 123 040 est remboursable à 2 000 francs.

Bons Algériens 1888

Le bon n° 30.747 est sorti remboursable à 100 000 francs.

Le bon n° 92.508 est remboursable à 2.000 francs.

Les Morts du Jour

M. Delthell

M. Delthell, sénateur de Tarn-et-Garonne, est décédé dans la nuit.

EN ANGLETERRE

LA SANTÉ d'Edouard VII

Le roi a quitté le palais dans une voiture d'ambulance pour se rendre à Portsmouth.

Son état est toujours satisfaisant ; la rétablissement marche très progressivement.

L'arrivée à Portsmouth

Le roi Edouard VII est arrivé à Portsmouth aujourd'hui à 2 heures.

Il a été transporté à bord de son yacht royal *Victoria and Albert*.

AVIS DE DÉCÈS

M. Antonin Marini, ancien magistrat ; M. Xavier Marini, avocat ; M. Jacinto Marini ; M. Colonna docteur en médecine à Paris, et Mme Colonna ; M. Venturini, avocat, Mme Venturini et leur fille ; M. Frédéric Marini ; M. Marini, sous-préfet de Sartene et Madame Marini ; M. Thomas Luigi, de Corbara ; M. Pierre-Mathieu Fantauzzi et Mme Fantauzzi ; M. Jacinto Fantauzzi, maire de Moriglia ; M. Carlito Mac-Cormick et Mme Lina Mac Cormick, et leurs enfants de Porto Rico, M. José Diaz, docteur en médecine, Mme Luisita Diaz et leur enfant, de Porto-Rico ; Mlle Marie Marini ; M. Marino Marini, et Mme Marini et leurs enfants ; M. Cyprien Luigi ; Mlle Laure Luigi ; M. Eduardo Quesada, Madame Quesada et leur famille de Porto-Rico ; M. Nicolas Flach de Calvi, Mme Flach et leur famille ; Mlle Mathilde Ronasjolo, d'Ile-Rousse.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Antonia Marini

Née CORA

leur épouse, mère, grand'mère, belle-mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, le 14 juillet, à l'âge de 59 ans.

La levée du corps aura lieu ce matin à 6 heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 13, place Saint-Nicolas.

Les obsèques auront lieu à Calenzana.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORCIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

DEMANDEZ PARTOUT

la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

Diplômes d'honneur et grands prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

M. J.B. SORALA, Agent général pour la Corse

Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

ANÉMIE

GUÉRISON RADICALE en 20 JOURS par l'ELIXIR du Dr PINCHON-PAPE

Remède généralement admis dans les Hôpitaux de la Charité

156, Rue Saint-Dominique, Paris.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant et en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

40 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XII

LE CHEF AGILE

Pendant ce temps les sœurs descendaient de cheval et se préparaient à jouir de quelques heures de repos pendant la fraîcheur de la soirée et dans une sécurité qu'elles croyaient que les animaux des forêts pouvaient seuls interrompre.

— Mon brave ami, demanda le major au chasseur qui avait déjà fait son examen rapide des lieux, n'aurions nous pas mieux fait de choisir, pour faire halte, un endroit moins fréquenté ?

— Vous trouverez difficilement, aujourd'hui, répondit Œil-de-Faucon d'un ton lent, quelqu'un qui sache que ce fort a jamais existé. Il n'arrive pas tous les jours qu'on fasse des livres et qu'on écrive des relations d'événements semblables à celle qui a eu lieu autrefois, entre les Mohicans et les Mohawks dans une guerre qui ne regardait qu'eux. J'étais bien jeune alors, et je pris parti pour les Mohicans, parce que je savais que c'était une race injustement calomniée. Pendant quarante jours et quarante nuits, les coquins eurent soif de notre sang autour de ce bâtiment dont j'avais conçu le plan et auquel j'avais travaillé moi-même. Les Mohicans m'aidèrent à la construire et nous nous y défendîmes ensuite dix contre vingt, jusqu'à ce que le nombre fût à peu près égal des deux côtés ; alors nous fîmes une sortie contre ces chiens et par un d'eux ne retournâ dans sa peuplade pour y annoncer le sort de ses compagnons. Oui, oui, j'étais jeune alors : la vue du sang était une chose toute nouvelle pour moi ; je ne pouvais me faire l'idée que toutes ces créatures animées comme moi du principe de la vie, resteraient étendues sur la terre pour être dévorées par des bêtes féroces ; si bien que je ramassai tous les corps, je les enterrai de mes propres mains, ce qui forma le butte sur laquelle ces dames sont assises, et qui n'est pas un trop mauvais siège, quoiqu'il ait pour fondation les ossements des Mohawks.

Les deux sœurs se levèrent avec précipitation en entendant ces mots ; malgré les scènes terribles dont elles avaient été victimes, elles ne purent se défendre d'un mouvement d'horreur en apprenant qu'elles étaient assises sur le sépulture d'une horde de sauvages.

Il faut avouer aussi que la sombre lueur de crépuscule qui s'épaississait insensiblement, le silence d'une vaste forêt, le cercle étroit dans lequel elles se trouvaient, autour duquel de grands pins très proches les uns des autres semblaient former une muraille, tout concourait à donner plus de force à cette émotion.

Ils sont partis ; ils ne peuvent plus nuire à personne, continua le chasseur avec un sourire mélancolique en voyant leur alarme ; ils ne sont plus en état, ni de pousser le cri de guerre, ni de lever leur tomahawk... Et de tous ceux qui ont contribué à les placer où ils sont, il n'existe au jourd'hui que Chingachgook et moi, les autres étaient ses frères et leur famille, vous avez sous les yeux tout ce qui reste de leur race.

Les yeux des deux sœurs se portèrent involontairement sur les deux Indiens, pour qui ce peu de mots venait de leur inspirer un nouvel intérêt causé par la compassion.

On les distinguait à quelque distance dans l'obscurité.

XIII

UNE TOMBE DANS LA FORÊT

Uncas écoutait le récit que lui faisait son père, avec la vive attention qu'excitait en lui la relation des exploits des guerriers de sa race, dont il avait appris à respecter le courage et les vertus sauvages.

— J'avais cru que les Delawares étaient une nation pacifique, dit la major ; qu'ils ne faisaient jamais la guerre en personne et qu'ils confiaient la défense à ces mêmes Mohawks contre lesquels vous avez combattu avec eux

— Cela est vrai en partie, répondit Œil de Faucon, et pourtant au fond c'est un mensonge infernal. C'est un traité qui a été fait, il y a longtemps, par les intrigues des Hollandais ; ils voulaient désarmer les naturels du pays, qui avaient le droit le plus incontestable sur le territoire où il s'étaient établis. Les Mohicans, quoique faisant partie de la même nation, ayant affaire aux Anglais, ne furent pour rien dans ce marché et se fièrent dans leur bravoure pour se protéger ; c'est ce que firent aussi les Delawares, lorsque leurs yeux furent une fois ouverts. Vous avez, devriez vous, un chef de grande Sagamores Mohicans. Sa famille, autrefois, pouvait chasser sur une étendue de pays plus considérable que ce qui appartient aujourd'hui au patron de l'Albany, sans traverser un ruisseau, sans gravir une montagne qui ne lui appartînt pas. Mais à présent que reste-t-il au dernier descendant de cette race ? Il pourra trouver six pieds de terre quand il plaira à Dieu, et peut-être y rester en paix, s'il a un ami qui veuille prendre la peine de la placer dans une fosse assez profonde pour que le soc de la charrue ne puisse l'y atteindre.

— Quelque intéressant que soit cet entretien, je crois qu'il faut l'interrompre, dit Heyward, craignant que ce sujet n'amenât une discussion nuisible à une harmonie qu'il était si important de maintenir ; nous avons beaucoup marché, et peu de personnes de notre couleur sont douées de cette vigueur qui semble vous mettre en état de braver les fatigues comme les dangers.

(A suivre).

ASSURANCES ÉPARGNE

Un HÉRITAGE pour la Famille ;

Une RETRAITE pour la Vieillesse ;

Une DOT pour les Enfants.

GRESHAM

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 30 Juillet
Pour LIVERPOO .
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet

Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

THÉOPHILE ROEDERER & C^ie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Rœderer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Rœderer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & C^ie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

COMMUNE DE LURI-DE-CORSE
Adjudication
pour l'aménagement de la forêt du *Gualto*

Le 27 juillet courant, à 2 heures du soir, il sera procédé à la mairie de Luri, par M. le Maire de cette commune, assisté de deux conseillers municipaux, pris dans l'ordre du tableau, et de M. le Receveur municipal, à l'adjudication aux enchères publiques, de l'aménagement de la forêt communale dite *Gualto*, non soumise au régime forestier.

Le cahier des charges est déposé à la Mairie où le public est autorisé à en prendre connaissance. Le cautionnement est fixé à 500 francs.

Tous les frais d'affiches, timbre, enregistrement et autres seront à la charge de l'adjudicataire.

Fait à Luri, le 4 juillet 1902.
Le Maire de Luri,

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF
DISTRACTION ASSURÉE
DÉCOUPAGE sur bois p. amateurs, combinés à outils et à pédale perfectionnés. Scies diverses. Bois polis, dessins français et Belges. Envoi franco du Catalogue illust. BASCOU - 9, rue Monte, 9 MARSEILLE

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Désastrées non cotées en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898)
Capital: 10 millions de francs.
Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH Directeur partenaire de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 2^e boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières actibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Demandez partout l'excellente Eau de Toilette SENTINELLE

Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE *de la Maison L.-N. MATTEI & C^ie, Liqueur très appréciée par les gourmets.*

Demandez MATTEI plus de résultat, économie, économie-ez aux Dames.

Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE *de la Maison L.-N. MATTEI et C^ie, liqueur très appréciée par les gourmets.*

Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE *de la Maison L.-N. MATTEI et C^ie, liqueur très appréciée par les gourmets.*

Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE *de la Maison L.-N. MATTEI et C^ie, liqueur très appréciée par les gourmets.*

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire: celles pour une personne, de 2 à 4 francs, celles pour deux, de 3 à 7 francs y compris la lumière d'acétylène et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI

Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie du Mirador*, Dépositaire: Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, boulevard du Palais.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dyssenterie, le Choléra-Morbus; dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac.
EXCELLENT pour les DENTS et le TOILETTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

ALAMBICS DEROY
Conformes à la nouvelle loi pour Bouilleurs de Cru
DEROY Fils Aîné
BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani, Bastia
Tous les soirs
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock

GLACES
AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
prévient sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre prochain et qu'elle sera de passage à Sartene, du 30 juillet au 4 août; à Calvi, du 6 au 10 août, et à Corte, du 16 au 13 du même mois.
Pour tous autres renseignements s'adresser à Ajaccio, Cours Grandval, 1.

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES
ULCÈRES — ECZÉMAS
EAU PRÉCIEUSE

Posit. ass. de 8.000
dans Ans Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ng.
S'adresser Maillard, rue Laffitte, 48.

LE TAM-TAM
40e Année
Journal hebdomadaire illustré
Politique, Satirique et Humoristique
ABSOLUMENT INDÉPENDANT
Le *Tam-Tam* publie chaque semaine en première page un dessin satirique qui souligne aussi spirituellement que possible l'événement politique ou social du jour. Il contient une chronique de Louis Gallard, de nombreux dessins de Couturier, Whidopff, Lobel, Hans, etc., de nombreux échos d'actualité, etc., etc.
Le *Tam-Tam* note, sur les événements, reflète le génie des individus; il ne ménage rien ni personne.
Le *Tam-Tam* paraît tous les samedis.
Le numéro: 10 centimes
Abonnements: Huit francs par an
6, rue Vivienne, Paris. — Téléphone 238-28
Envoi sur demande de numéros spécimens

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS: 4 francs — UN AN: 14 francs
EDITION B: contient une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les P. P. et P^te P^te.
3 MOIS: 6 fr. 50 — UN AN: 26 francs
ABEL GOUBAUD, frères, 7, rue de la Grande-Truanderie, Paris

Le meilleur des cigares à 0.10 est sans contredit le **Cigare Mattei**. A demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon cigare, On le hume, tellement il est suave.

Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

Almable façon de Jouir de l'existence
Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se camper à table,
Bien dîner, et humer un mok's véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superbe!
Si comme complément, l'on fume un bon cigare,
Un vrai: Le Mattei: digne de la tiare.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port. Bastia

TUMEUR

27e ANNÉE — JEUDI 17 JUILLET 1902 — N° 172

Le Petit Bastiais

00345

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Rédaction & Administration: 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI: Saint Alexis.
SOLEIL: (heure astronomique)
Lever, 4 h. 07 m. — Coucher, 7 h. 09 m.
LUNE: Pleine, le 20 — Dernier quar., le 28.
FÊTE DE DEMAIN: Saint Camille de Lellis.

16 Juillet

La Ploutocratie Américaine

Les immenses fortunes américaines qui ne se contentent plus de jeter dans la balance, pour peser sur le commerce, sur l'industrie et sur l'agriculture, le poids colossal de leurs millions, qui se syndiquent pour constituer ces formidables trusts qui veulent accaparer jusqu'à l'Océan, ne jettent pas l'alarme seulement dans la vieille Europe. Les Etats-Unis eux-mêmes pressentent le danger de cette ploutocratie qui ne connaît plus aucune limite à ses absorbantes ambitions, car, au train actuel, il ne se passerait certainement pas un quart de siècle avant que la Grande République de l'Amérique du Nord ne fût complètement absorbée, politiquement aussi bien qu'économiquement, par une ou deux douzaines de milliardaires. La pression, trop souvent toute-puissante, qu'ils exercent déjà sur le congrès, est assez significative.

Mais les Etats-Unis ont fort heureusement en ce moment pour président un homme qui paraît décidé à mettre un frein à la fureur envahissante de ce flot. M. Roosevelt, porté inopinément au pouvoir suprême par l'attentat de Czolgoz, n'est pas homme à s'en laisser imposer par la richesse. Il sait ce que c'est, puisqu'il est riche, très riche lui-même, et de naissance. Sa famille l'était même déjà à l'époque où les pères des rois actuels du pétrole, de l'acier ou du porc bavaient les rues de New-York ou servaient à boire aux voyageurs dans les auberges de campagne. La fortune de ces parvenus de génie ne l'éblouit pas. Par contre, il comprend le danger et l'immoralité des trusts et il est décidé à se mettre en travers.

Il y a quelques mois, son action personnelle a paralysé et contraint à la dissolution un trust qui s'était constitué pour accaparer la viande de boucherie. Il est résolu à continuer, et si la législation actuelle ne lui donne pas des armes suffisantes pour agir efficacement, il demandera au congrès des lois nouvelles. Il a même profité d'une occasion solennelle pour annoncer formellement ses intentions, afin de leur donner plus de retentissement. Vendredi, dans le discours qu'il a prononcé à Pittsburg à l'occasion des fêtes de l'Indépendance, il a nettement dénoncé le danger public créé par *les grandes fortunes mal employées*.

« Des problèmes nouveaux, a-t-il dit, s'offrent à nous, pour lesquels il nous faut de nouvelles méthodes et de nouveaux moyens d'action. Il nous faut une législation nouvelle, conçue dans un esprit ni révolutionnaire ni radical, mais dans un esprit loyal et honnête, et avec le ferme désir d'aboutir. Nous ne nous laisserons entraîner ni par la passion ni par la fureur démagogique, mais nous ne nous laisserons pas arrêter non plus par aucune crainte ni aucune pression formelle ou indirecte ».

Et quand M. Roosevelt a dit qu'il fera une chose, on peut être certain qu'il la fera.

Les trusts ont vécu leurs derniers beaux jours.

CHARLES GIRAUDEAU.

Nouvelle fermeture
D'ÉTABLISSEMENTS CONGRÉGANISTES

Nous avons annoncé que M. Combes, en qualité de ministre de l'intérieur et des cultes, avait envoyé une circulaire aux préfets pour leur donner des instructions en vue de la fermeture d'une nouvelle catégorie d'établissements congréganistes.

Voici au sujet de cette circulaire et de la mesure qu'elle concerne des renseignements précis.

Le gouvernement a classé les établissements congréganistes dont il avait à s'occuper, en trois catégories.

1° Etablissements créés depuis la promulgation de loi du 1er juillet 1901 et n'ayant pas sollicité d'autorisation;

2° Etablissements existant antérieurement à la loi du 1er juillet 1901, sans autorisation et n'ayant pas sollicité d'autorisation après la promulgation de cette loi;

3° Etablissements ayant formé leur demande d'autorisation dans les délais légaux, mais ayant commencé à fonctionner avant d'avoir obtenu l'autorisation.

Les établissements de la première catégorie, sont ceux qui, au nombre de cent vingt-cinq, ont été fermés par le décret du 27 juillet dernier.

Quant aux établissements de la troisième catégorie, le ministre a décidé de les laisser subsister, jusqu'au jour où l'on aura statué sur leur demande d'autorisation.

Ce sont les établissements de la seconde catégorie que vise la circulaire qui vient d'être envoyée aux préfets.

Ajoutons que les trois catégories d'établissements que nous venons d'énumérer ne comprennent que des établissements d'enseignement, la plupart dirigés par des femmes.

Quant aux établissements hospitaliers le ministre de l'intérieur ne s'en occupe pas actuellement. Il réserve toute mesure à l'égard de ceux qui seraient susceptibles de n'être pas maintenus, jusqu'au jour où l'on sera assuré de fournir l'hospitalisation aux personnes qui y sont entretenues.

Les établissements dont il est question dans la circulaire d'aujourd'hui sont au nombre de plus de 2,500.

La circulaire rappelle aux préfets que les 125 établissements fermés par le décret du 27 juin dernier avaient cru pouvoir se dispenser de demander l'autorisation parce que les congréganistes qui les desservaient n'étaient ni propriétaires, ni locataires des immeubles, et qu'ils se considéraient comme ne formant pas une succursale de la congrégation et croyaient échapper ainsi à l'application de l'article 13 de la loi du 1er juillet 1901.

C'est en vertu de la même théorie que les établissements visés aujourd'hui ont continué à fonctionner après la mise en vigueur de la loi nouvelle sans demander l'autorisation.

Le président du conseil dit formellement en ce qui concerne ces derniers que « le moment est venu de mettre un terme à cette situation illégale ». En conséquence, il charge les préfets d'inviter les supérieurs ou directeurs de ces établissements à se retirer, dans un délai de huit jours, au siège de leurs congrégations et à fermer les établissements qu'ils détiendront indûment, sous peine d'y être contraints par les voies de droit.

La circulaire prévoit le cas où les directeurs ou supérieurs de ces établissements en présence de cette mise en demeure, formuleraient une demande d'autorisation. Les préfets doivent leur faire remarquer que le gouvernement n'a pas le droit d'accueillir cette demande, les délais légaux fixés par le précédent ministre et étendus une seconde fois par lui, étant expirés depuis.

La circulaire ajoute que si après la fermeture des établissements et après la retraite des congréganistes au siège de la maison mère, celle-ci veut demander l'autorisation, on se trouvera dans un des cas prévus par la loi et les règlements qui la complètent et que cette demande sera examinée.

En un mot, déclare la circulaire, tout établissement congréganiste devra justifier soit d'une autorisation en règle, soit d'un récépissé constatant que la demande d'autorisation a été formée dans les délais légaux.

Le délai de huit jours imparti aux préfets est, suivant les termes mêmes du ministre, « de rigueur, » afin que la fermeture ait lieu avant l'ouverture des vacances scolaires.

ÉPIDÉMIES DE CORSE

17 juillet 1793. — La Convention nationale décrète que Paoli est mis hors la loi.

Les menées du général corse avaient été dénoncées par les Commissaires de la République Salicetti et Delcher, et la Convention avait aussitôt condamné Paoli.

MUSIQUE MILITAIRE
GARDE SAINT-NICOLAS
Programme du 17 juillet, à 8 h. 1/2

1. Isabelle,	Puech.
2. L'Arlésienne,	Bizet.
3. Notte d'amore,	Carle.
4. Les Huguenots,	Meyerbeer.
5. Polka du Rameau,	Sellénick.

Le Chef de Musique, C. MOULINET.

Gazette Ajaccienne
Hebdomadaires

Il existe à Ajaccio une « Société amicale des Stations climatériques de la Corse, de la station hivernale d'Ajaccio et du Progrès de l'Ile ». On peut trouver que le titre de la Société est un peu trop long et qu'il embrasse trop de choses pour que son action soit efficace. Non.

Je répondrai aussitôt à cette objection en disant qu'aucun terme ne semble n'exclure et que au contraire ils se fortifient. Ajaccio, prenant une importance considérable parmi les stations recommandées par toutes les sommités de la science à ceux qui ont besoin de climatiser leurs poumons ou fortifier leur organisme, fera connaître, n'en doutons pas, les bienfaits du climat de la Corse entière et contribuera aux progrès de l'Ile.

Ce qu'il ne faut se lasser de répéter, c'est que les congrès médicaux de Berlin et de Paris ont reconnu que les stations climatériques de la Corse sont supérieures à toutes les stations de la Méditerranée, pour la guérison de la tuberculose, rachitisme, anémie, scrofules, névrose, etc.

Etant donné sa situation et sa conformation géographique, la Corse qui participe de la mer et de la montagne possède des stations climatériques pour toutes les saisons; et les stations d'eaux thermales et minérales d'Orezza, de Guagno, de Pazzichello, de Guitera, de Baracci, de Caldanicola de Pietrapola, etc., ont donné des résultats merveilleux.

Mais pourquoi ces richesses inappréciables que notre île possède ne sont-elles pas encore utilisées comme elles le méritaient? Pourquoi ces trésors de notre sol ne sont-ils pas une source de revenus et de prospérité pour l'île? Pourquoi ne pouvons nous prétendre voir notre île transformée comme l'a été la région, pauvre autrefois, des Pyrénées, par le développement des stations de Lourdes, Luchon, Bagnères, Cauterets, etc.

Les raisons sont multiples et diverses; et je n'ai pas la prétention de pouvoir m'étendre longuement là dessus dans une simple causerie: je signalerai avant tout: notre service de bateaux encore défectueux et peu commode qui retient sur le continent et à l'étranger de nombreuses familles désireuses de faire un séjour en Corse. J'ajouterai que nos principales stations n'offrent pas encore toutes les conditions de confort qui sont indispensables aux malades. Enfin je dirai que l'on ne fait pas autour de ces stations corses la réclame légitime qui les ferait connaître.

C'est pour aboutir à ces résultats qu'a été constituée la Société Amicale dont je parle. C'est Monsieur Gignoux qui en est le président; il faut rendre hommage à son activité intelligente et désintéressée. Grâce à ses efforts la propagande se fait, large et utile. Mais il faut que nous Corses,

---

138 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

GERFAUT
par CHARLES DE BERNARD

XXVI.

Se sentant saisie de la sorte, Clémence relève la tête, pose les deux mains sur les épaules d'Aline pour l'éloigner, et la regardant avec des yeux qui semblaient la dévorer:

— Lequel? lequel? dit-elle d'une voix basse.

— Mon frère!... couvert de sang! lui bella Aline.

Madame de Bergenheim la repousse violemment, et se rejeta sur le canapé; un premier sentiment fut une joie horrible de n'avoir pas entendu le nom d'Octave; ensuite elle essaya de s'étouffer en pressant sur sa bouche le coussin dont elle avait enveloppé sa tête.

Un bruit de voix et de pas retentit dans le vestibule; le plus grand confusion semblait régner parmi les personnes qui arrivaient. Plusieurs entrèrent enfin dans le salon en ayant à leur tête monsieur de Camier, dont le visage ribicond d'ordinaire avait perdu toutes ses couleurs.

— Ne vous effrayez pas, mesdames, dit-il d'une voix très-émue; ne vous effrayez pas. Ce n'est qu'un léger accident sans aucun danger; — monsieur de Bergenheim vient d'être blessé à la chasse, continua-t-il plus bas en s'adressant à mademoiselle de Corandeuil; je ne sais où le faire transporter.

Avant que les vieille tant eût répondu, le bruit redoublé dans l'antichambre; un moment après, plusieurs hommes portant un fardeau que l'on ne pouvait encore apercevoir parurent à la porte du salon.

— Pas ici! pas ici! s'écria monsieur de Camier en se précipitant au devant d'eux pour les empêcher d'entrer.

Il y eut en dehors un moment d'hésitation. Plusieurs voix parlaient à la fois, comme si l'on se fût consulté pour savoir ce qu'il fallait faire. Enfin, malgré l'injonction du vieux gentilhomme, la porte fut ouverte aux deux battants. Deux domestiques entrèrent d'abord, portant le baron étendu sur un matelas. Il paraissait évanoui, sinon tout à fait mort; sa tête roulait chaque oscillation imprimée au brancard par la marche des porteurs; ses yeux étaient fermés, sa figure fort pâle; l'expression de ses traits contractés était dure et douloureuse, pour faciliter l'application d'un premier appareil, on lui avait ôté son habit; de larges gouttes de sang tachaient çà et là sa chemise et son pantalon. Une large plaque rougeâtre se faisait surtout remarquer au côté droit de la poitrine, qu'on avait ceint de mouchoirs déchirés en bandelettes; sous cette place le matelas était imbibé.

Au moment où les domestiques déposèrent leur fardeau devant une des fenêtres, Aline se jeta sur le corps de son frère en poussant des cris déchirants. Madame de Bergenheim ne bougea pas; à demi couchée sur le canapé, les yeux et les oreilles enterrés sous les coussins, elle se faisait sourde et aveugle à tout ce qui l'entourait. Une torsion convulsive annonçait seule la présence de la vie dans ce corps qui cherchait à s'écraser pour s'anéantir.

Entre cette douleur d'enfant exhalée en sanglots et ce désespoir de femme tournant à la folie, et au milieu de la consternation qui s'était emparée de tous les autres spectateurs de cette scène, mademoiselle de Corandeuil conserva seule une apparence de fermeté et de sang-froid. Maîtrisant son émotion réelle, elle se pencha vers le baron, et chercha sur sa figure quelque signe de vie.

— Est-il donc mort! demanda-t-elle à voix basse à M. de Camier en joignant les mains d'un air de stupeur.

— Non, mademoiselle, répondit celui ci d'une voix annonçant qu'il conservait peu d'espérance.

— A-t-on envoyé chercher des médecins?

— A Remiremont, à Epinal, partout.

En ce moment Aline poussa un cri de joie. Bergenheim venait de faire un mouvement, remué peut-être par l'étroite désespérée dont l'avaient enlacé les bras de sa sœur. Ses traits crispés exprimèrent une douleur aiguë. Il entr'ouvrit les yeux et les referma à plusieurs reprises; enfin son énergie l'emporta sur sa souffrance; il se souleva en s'appuyant sur le coude gauche, et jeta autour de lui un regard déjà voilé, mais encore ferme.

— Ma femme! dit-il d'une voix faible et brève.

Madame de Bergenheim se leva, perça le groupe qui entourait le matelas, et vint se placer en silence devant son mari; ses traits s'étaient tellement décomposés depuis quelques instants, qu'à sa vue un murmure de pitié circula parmi les hommes qui remplissaient le salon.

— Emmenez ma sœur, dit Christian en dégageant sa main que la jeune fille couvrait de baisers et de larmes.

— Mon frère! Je ne veux pas quitter mon frère! cria Aline, qui fut enfin entraînée plutôt que conduite dans sa chambre.

— Laissez-moi un instant, reprit le baron; je veux parler à ma femme.

Mademoiselle de Corandeuil interrogea du regard M. de Camier pour savoir s'il était d'avis d'acquiescer à cette demande.

— On ne peut rien faire avant l'arrivée des médecins, dit le vieux gentilhomme à demi-voix, et il serait peut-être imprudent de le contrarier.

Mademoiselle de Corandeuil, reconnaissant la justesse de cette observation, sortit de l'appartement en invitant toutes les autres personnes à la suivre. Pendant ce mouvement général, madame de Bergenheim resta immobile à la place où elle se trouvait, insensible en apparence à tout ce qui se passait autour d'elle. Le bruit de la porte qu'on referma le tira de cette stupeur. Elle regarda tout autour du salon, comme si elle eût cherché ceux qui n'y étaient plus; ses yeux ouverts avec la fixité du somnambulisme changèrent à peine d'expression lorsqu'ils s'arrêtèrent sur le matelas où gisait son mari.

(A suivre).

MAISON L.-N. MATTEI ET C^ie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops: Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine
Cigarettes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout LA CÉDRATINE *de la Maison L.-N. MATTEI & C^ie, Liqueur apéritive, digestive et stomachique dont l'usage journalier a, dans toutes les Stations Balnéaires, Thermales et Climatériques, démontré les bienfaisantes propriétés.*

nous reconnaissons notre infériorité ; il faut que par tous les moyens au pouvoir de chacun, nous travaillions à faire connaître notre pays, qui gagnera à être connu.

Déjà l'archiduc d'Autriche, des princes de la Maison de Russie, des princes de Saxe, les sommités de la diplomatie étrangère, des hommes de lettres et beaux-arts illustres savants sont venus demander à notre île la force et la santé. Ils en sont partis, enchantés. Et s'ils n'y sont pas revenus c'est que la cure a été radicale. Eh bien ! autorisons-nous de la présence de ces illustrations pour faire autour de notre île toute la saine réclame sans quoi rien ne réussit en notre siècle. Aidons les efforts que déploie avec tant de désintéressement la Société Amicale des Stations climatériques de la Corse. Soyons tous les protecteurs et les propagateurs de cette œuvre éminemment Corse et humanitaire.

KYRN.

Adjudication

Le 24 juillet aura lieu à l'hôtel de la préfecture l'adjudication des travaux de construction du chemin vicinal ordinaire n. 8, de la commune de Calcatoggio, sur la partie comprise entre les profils 8 et 30, soit une longueur de 430 mètres.

Le montant de la dépense est évalué à 19 000 francs.

Nouvelles militaires

M. de Préval, lieutenant-colonel breveté au 163e d'infanterie, a été mis en activité hors cadres pour être affecté au service d'état-major et nommé à l'emploi de sous-chef d'état-major du 6e corps d'armée.

— M. le lieutenant Legay, du 13e bataillon d'artillerie de forteresse, est nommé à la 1re classe.

— M. le lieutenant Matheron, du 13e bataillon d'artillerie de forteresse, est nommé à la 1re classe, et affecté au 30e régiment.

— M. Georget la Chesnaie, capitaine d'artillerie adjoint à l'atelier de construction de Lyon, est affecté à l'arrondissement d'Ajaccio.

— M le capitaine d'artillerie Roux, adjoint au commandant de l'artillerie d'Ajaccio, est affecté à l'arrondissement de Valence.

— M. Ramoud, lieutenant au 35e d'artillerie, passe au 13e bataillon à Ajaccio.

A Vizzavona

Les trente touristes marseillais ont passé deux jours au Grand hôtel de Vizzavona, et en sont partis à regret. Ils ont été enchantés du site, des excursions dans la forêt et du confort qu'ils ont trouvé à l'hôtel.

M. Baretti a déjà de nombreux pensionnaires, aussi a-t-il pris ses dispositions pour que, à partir du 1er août, on puisse donner deux concerts par semaine, sous l'habile direction de M. Francesconi.

Rappelons que le Grand hôtel de Vizzavona se trouve à 1.100 mètres d'altitude, sur la ligne du chemin de fer Bastia-Ajaccio.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 21 juillet 1902.

Les valeurs industrielles russes et surtout celles de traction ont été l'objet cette semaine d'un véritable affolement qui n'a pas laissé que d'ébranler sensiblement tout notre marché. Nos Rentes ont été l'objet d'un vaste mouvement d'arbitrage occasionné par la conversion, le 3 0/0 se trouve ramené à 101.87 tandis que le 3 1/2 monte à 101 60. La conversion du 3 1/2, dans les conditions où elle se présente, l'inconvertibilité assurée pendant 8 ans aux porteurs du 3 1/2 et aux détenteurs du 3 0/0 ans en, est assurément un plein succès.

Les 3 de Crédit sont fermes. Crédit Lyonnais 1.895, Crédit Foncier 740, Comptoir National d'Escompte 500, Sociétés Générale 640. La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie finit à 338 : rappelons que cette banque participe à l'emprunt Bulgare qui vient d'être adopté par le Parlement.

Les Caoutchoucs du Caroni sont activement traités, l'action à 460 francs et la part à 10 fr. 50. Il est question d'une augmentation prochaine du capital qui coïnciderait par l'abondement avec la distribution du nouvel acompte de dividende dont on a parlé pour l'automne.

Dans le compartiment minier, le Johannesburg investment n'a été que fort peu troublé par la baisse des valeurs sud-africaines et termine à 83.50.

Les Fonds Etrangers se sont généralement tenus, l'Italien à 101.50, l'Extérieure à 89.57. Par contre la Rente Turque Unifiée à 91 s'est avancée à 79.65 ; avec son intérêt annuel de 4 0/0 payable en or, elle donne un rendement de près de 5 1/4 0/0 l'an.

L'allure générale du marché de Bruxelles reste indécise. La Rente belge 3 0/0, deuxième série s'inscrit à 99.70. Banque Nationale 3.795. Lambrick est meilleur à 6.462.50 ainsi que l'Autrichienne à 4.890. Les Valeurs Congolaises sont diversement traitées.

Nos Chemins Français sont restés bien tenus et faibles. Quelques obligations Ouest à 2 1/2 0/0 se sont traitées à 122 francs, parce que bien garanties et très recherchées.

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

Pianchi Charles-François, maréchal des logis à la 10e lég., 20 ans de serv., 12 c.
Castellani Horace, brigadier, même légion, 15 ans de serv., 15 camp.
Battesti Antoine-François, gend., même légion, 20 ans de serv., 13 camp.
Simonpaoli Dominicolo, garde républicain, 26 ans de serv., 1 cit.
Giudicelli Antoine-Pierre-Augustin, id., 18 ans de serv., 7 camp.
Avanzi François-André, id., 25 ans serv
Perini Jean-Joseph, id., 25 ans de serv.
Sévilli Charles-Fabrice, adjud. à la 8e sect. de commis d'adm., 15 ans s., 1 c.
Pasqualini Simon-François-Marc-Léon, adjudant greffier de 2e classe au pénit. milit. de Dunière, 19 ans de serv., 13 c.
Clavaldini Jean-Vitus, sergent-major surveillant au pénitencier militaire de Dunière, 20 ans de serv., 13 camp.
Grimaldi Ours Pierre, sergent-huissier appariteur au conseil de guerre de Besançon, 21 ans de serv., 10 camp.
Giudicelli Charles-Antoine, adjudant au 1er colonial, 17 ans de serv., 8 camp.
Medori Dominique-Antoinette, adjudant au 1er colonial, 15 ans serv., 13 camp.
Alata Sylvestre-Joseph-Gervais, adjud. au 4e colonial, 15 ans de serv., 12 camp.
Tomasini Maxime, 1er canonnier servant au 2e rég. d'art. colon., 11 ans s., 6 c.
Ceccaldi Benoit, adjudant au bataillon étranger de Madagascar, 17 ans de serv., 11 camp, Tonkin.
Spinosi Joseph, gend. à la prévôté de Chine, 16 ans de serv., 13 camp., Chine.
Varsi François, adjudant au 7e rég. d'inf. colon., 13 ans serv., 10 c., Dahomey.

Les Nouveaux Décorés

On lit dans le *Figaro* :

M. Ramelli

Un laborieux, fils de ses œuvres. Banquier et industriel à Bastia où il jouit de l'estime et de la sympathie publiques. A créé dans cette ville des magasins généraux qui ont contribué à l'essor du commerce local déjà fort important. Dirige une grande usine pour le traitement des bois produisant l'extrait de teinture pour les tanneries. A donné un bel exemple d'initiative et d'activité dans ce magnifique pays de Corse où se trouvent tant de richesses qui ne demandent qu'à être mises en valeur. M. Ramelli est administrateur de la Banque de France. Il est membre du Conseil municipal de Bastia et fait aussi partie du Conseil général de la Corse où ses collègues ont rendu hommage à la fidélité de ses principes et à la cordialité de ses relations en l'élevant, par un vote unanime, à la vice-présidence.

M. Félix Casabianca

Une croix vraiment démocratique qui récompense toute une existence de travailleur. M. Félix Casabianca, qui a commencé par être à Alger un modeste imprimeur, y est maintenant à la tête d'une importante maison. A la fondation du Conseil des prud'hommes, il en fut nommé président. Fit également partie du Conseil municipal et devint adjoint au maire d'Alger. C'est lui qui a créé et organisé à Alger une Bourse du travail qui, contrairement à bien des établissements du même genre, a fait plus de besogne que de bruit. Membre de la Commission chargée d'examiner l'application des lois ouvrières en Algérie, membre du bureau de bienfaisance d'Alger, fondateur de l'Œuvre du refuge de nuit à Alger, M. Casabianca compte trente ans de pratique industrielle et dix-huit ans de services publics. Très aimé de son personnel qui, certainement, va célébrer avec enthousiasme la croix de « patron ».

Nouvelles Militaires

M. Verlet-Hanus, lieutenant au 1er régiment de tirailleurs algériens, passe au 163e d'infanterie.

— M. Lépidi Etienne-Antoine-Joseph, capitaine d'artillerie breveté hors cadres, employé à l'état-major du 19e corps d'armée, est promu au grade de chef d'escadron, classé hors cadres et maintenu dans le service d'état-major.

— M. Pasqualini Jean-Baptiste-Etienne, officier d'administration de 3e classe, employé au 1er bureau de recrutement de la Seine, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe et maintenu dans le service du recrutement.

— M. Leonetti, sous-lieutenant au 3e régiment de chasseurs d'Afrique, passe au 6e régiment.

— M. Canioni, capitaine de gendarmerie à Cambrai, passe à Mende.

— M. Mattei, officier d'administration de 3e classe de l'habillement et du campement au gouvernement de Paris, a été désigné pour la division d'Alger.

— M. Moracchini, officier d'administration de 1re classe, commandant la 14e section d'infirmiers militaires, et gestionnaire du dépôt de matériel du fort de la Duchère, est désigné pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger.

— M. Grassetti, chef de bataillon breveté au 155e d'infanterie, a été mis en activité hors cadres pour être affecté au service d'état-major, et nommé à l'emploi de chef d'état major de la 13e division d'infanterie.

— M. Righetti, ancien sous-officier de cavalerie, est promu au grade de sous-lieutenant de réserve, et affecté au 17e dragons.

— M. Santini, ancien sous officier de cavalerie, est promu au grade de sous-lieutenant de réserve, et affecté à la cavalerie d'Algérie.

— M. Casalonga Louis Dominique, sous-officier de réserve, est nommé au grade de sous-lieutenant, et affecté au 8e régiment d'artillerie.

— M. Ballero Joseph-Eugène, sous-officier de réserve, est nommé au grade de sous-lieutenant du train des équipages militaires, et affecté au 3e escadron.

Cour d'Assises

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session d'assises du 3e trimestre qui s'ouvrira le lundi 21 juillet 1902.

Lundi 21 juillet. — Petrocchi Rose-Antoinette, d'Ajaccio, tentatives d'assassinat avec concomitance. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur gén. Défenseur, Me Decori.

Mardi 22. — Fosta Antoine, demeurant à Axilone-Ampazza, meurtre. Ministère public, M. Angeli, avocat général. Déf., Me Decori.

Mercredi 23. — Roudière Philippe, Treggi Jacques, Guglielmi Jean, d'Ajaccio, vol qualifié et complicité de ce crime. Ministère pub., M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseur, Me Moretti.

Jeudi 24 et vendredi 25. — Ferrandi Marc-Marie, Leccia François, de Conca, meurtre et complicité. Ministère public, M. Angeli, avocat général. Défenseurs, Mes de Caraffa et Decori.

Samedi 26. — Peretti Jean-César, de Zicavo, détournement de valeurs, faux et usage de faux. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseur, Me Decori.

Lundi 28. — Coti Toussaint, Bousea Dominique, d'Ajaccio, vol qualifié et complicité. Ministère pub., M. Angeli, avocat général. Déf., Mes de Caraffa et Nivaggioli.

NOUVELLES COLONIALES

M. le lieutenant-colonel Virgili, du 3e régiment d'infanterie coloniale, est désigné pour servir au Tonkin.

— M. Fabiani Louis-Alexandre-Joseph, lieutenant au 4e régiment d'infanterie coloniale, est promu au grade de capitaine au corps.

— M. Abbatucci Jacques-Pierre Louis-Séverin, médecin aide major de 1re classe au 10e régiment d'infanterie coloniale à Toulon, est promu au grade de médecin major de 2e classe, au corps.

Gazette Départementale

BONIFACIO. — M. Orsochioni Angelo Achille, négociant, a été nommé débitant de tabacs de la régie à Bonifacio, en remplacement de Mme Davelay, démissionnaire.

LENTO. — M. Jean-Charles Paganucci vient de succomber à la maladie qui le minait depuis très longtemps ; il était âgé de 65 ans. D'un caractère résolu et entreprenant, il n'avait pas hésité à quitter son village natal pour aller exercer son activité en Amérique. Il s'y était créé une situation aisée, grâce à son intelligence des affaires. Mais l'amour du pays le rappela bientôt à Lento, où il ne consacra exclusivement à la direction de ses propriétés.

De tous les villages du canton, des parents et des amis sont accourus porter à la veuve et aux fils du défunt l'expression de leurs regrets.

Le deuil était conduit par les fils, leurs oncles, MM Massiani Charles-Dominique, de Luna ; Bonavita, notaire ; Jean et Charles Bonavita, d'Urtaca ; Padovani Vincent, de Croce ; Mattei Jacques, de Sorio, etc.

Un grand catafalque avait été dressé au milieu de l'église ; l'absoute a été donnée par M. le Curé, entouré de plusieurs prêtres des paroisses voisines.

Nous adressons à Mme veuve Paganucci-Ronucci, de Sorio ; à MM. Mathieu, Dominique, Jean-Bernardin Paganucci, à M. Simonetti et Mme Claudine Simonetti, née Paganucci, l'expression de nos condoléances.

LURI. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Paul Palmieri, fils de M. Palmieri, percepteur de Luri, vient de subir avec succès sa thèse de doctorat en médecine devant la faculté de médecine de Paris.

M. Palmieri ouvre son cabinet à Luri. Nos félicitations au jeune docteur.

TUDA. — Le soir de la fête nationale, vers neuf heures, la population d'Olmeta-di-Tuda était massée devant la mairie où l'on devait tirer un magnifique feu d'artifice.

Quelques fusées et pétards avaient déjà été lancés lorsqu'une fusée allumée à une croisée communiqua le feu à la caisse contenant toutes les autres pièces, placée dans une chambre de la mairie.

De fortes détonations se firent entendre suivies de gerbes de feu qui faillirent mettre en flammes le bâtiment. La panique devint générale, on ne savait où se sauver, on croyait à l'embrasement de la maison.

Le malheur aurait été grand sans le sang-froid d'un habitant, qui n'hésita pas à pénétrer dans la chambre où se trouvait le feu d'artifice et à diriger les pièces de manière à prévenir tout danger.

CANAVAGGIA. — Ces jours derniers, M. Nunzi, notre instituteur communal, nous quittait pour Rapale, sa nouvelle résidence.

Les pères de famille regretteront longtemps ce maître consciencieux et éclairé entre tous.

Au risque d'offenser sa modestie, nous ne pourrons mieux rendre hommage à son mérite qu'en reproduisant ici les termes mêmes d'un éloge officiel que lui décernait son inspecteur primaire. « En quelques mois, disait-il, M. Nunzi a mis son école en passe de devenir l'une des meilleures de ma Circonscription. »

Tout commentaire serait superflu.

Que notre ancien instituteur emporte donc nos sincères et vifs regrets ainsi que l'assurance de notre durable gratitude.

Notre Feuilleton

Après *Gerfaut*, nous commencerons la publication de

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

Gazette de la Balagne

CALVI

Monseigneur est parmi nous ! Sa Grandeur est arrivée mardi soir à Calvi par le second train, venant d'Ajaccio. Beaucoup de monde l'attendait à la gare. La lende main il a administré la confirmation dans notre ville. Un pas de repos, et puis, jeudi, en route pour Galeria : la tournée pastorale bat son plein.

Aussi l'on remarque beaucoup de mouvement au sein de nos populations, du clergé surtout. Les églises font toilette comme aux plus grands jours de fête. Partout les préparatifs de réceptions sont très actifs : c'est à qui pourra, dans chaque localité, recevoir le plus dignement le chef vénéré du Diocèse.

Si cette visite revêt tous les caractères d'un grand événement, il n'y a rien d'étonnant si l'on considère que la Balagne, de tout temps, a été une région foncièrement religieuse. Et puis il y avait si longtemps — plus de 14 ans — que nous n'avions eu de visite pastorale ! Pensez si le nombre de ceux qui attendent la confirmation est considérable. Il se chiffre par plusieurs milliers. De ci de là, on en souligne même qui frisent leurs 18 ans. Affirmé dans la grâce du baptême à cet âge, ce doit être assez doux, avouons le, d'autant plus que d'aucunes de nos charmantes demoiselles sont bien près de franchir le seuil pour une autre cérémonie que vous devinez sans doute. Dans le cas exceptionnel, pour celles-ci, très pratiques..tes en religion, la coïncidence est des plus heureuses : une cérémonie en appellant une autre, c'est presque deux bonheurs à la fois ! Comme leurs jeunes têtes doivent être légèrement enfiévrées !

Allons, tant mieux ! L'auneau épiscopal, cette fois, sera quelque peu entouré de bagues aux rutilets de timidités... promesses. Que Monseigneur leur pardonne : 18 ans sont plus que des circonstances atténuantes en leur faveur : 18 ans c'est le rêve sans bornes d'illusions où tout le monde a passé.

LUMIO

Notre population prépare une grande réception à Monseigneur l'Evêque d'Ajaccio.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 16 juillet

Baromètre. — 7 heures du matin, + 23 ; à midi : 28-5. 6 heures du soir, + 24. Maxima, + 26 5. *Minima*, + 22 6

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. modéré. Id.
4 h. du soir. Id.

Etat du ciel : 1/2 couvert.
Etat de la mer, belle.
Thermomètre des eaux : matin, + 0,40 soir, + 0,37
Pluviomètre, à 9 heures du matin 0 mm.

Faculté de Médecine

M. Charles Valery, lauréat de la Faculté de Médecine de Paris, a été chargé en mai dernier, pour la durée de l'année scolaire 1902-1903, du service de chirurgie des voies urinaires chroniques, à l'hôpital Cochin-Fort-Royal. La modestie un peu excessive de notre jeune et brillant concitoyen ne nous avait pas permis de connaître plus tôt cette nomination, et c'est accidentellement que nous venons de l'apprendre.

Toutes nos félicitations à l'élève distingué de la célèbre clinique de Necker et du professeur agrégé Albarran.

Ecole d'administration

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été déclarés admissibles à subir les épreuves écrites du concours d'admission à l'école militaire d'administration en 1902 : Bonifaci Dominique, sergent-major au 134e ; Petrolacci Pierre, sergent au 160e.

Un jeune homme à la mer.

Dimanche, vers six heures du soir, une scène émouvante avait lieu à la plage de Toga, du côté des docks ; un jeune homme allait se noyer, sous les yeux de sa mère, Mme C., de Talasani, qui, impuissante à conjurer le péril, était dans un état d'indescriptible exaspération.

Aux cris d'appel, M. Sicurani, employé à la Compagnie de chemins de fer départementaux, n'écoutant que son courage, se débarrasse prestement de ses vêtements, et, courant au secours du malheureux baigneur. Grâce à son sang froid, malgré la résistance du jeune homme, que l'asphyxie gagnait, il a pu le retirer de l'eau celui qui sans son intervention n'aurait pas tardé à périr.

Nous félicitons chaleureusement M. Sicurani, qui d'ailleurs n'est pas à son coup d'essai, et nous espérons que cet acte de dévouement ne restera point sans récompense.

A la Conception

La neuvaine de Sainte-Anne, mère de la T. S. Vierge, commencera aujourd'hui, dans l'oratoire de l'Immaculée Conception. Messe le matin à 9 heures. Salut le soir à 5 heures.

00346

Au Port

Le voilier *Ida*, capitaine Fuzza, est parti pour la Spezia, avec 120 tonnes de grandes pièces de bois pour construction.

Bouillie Sucrée Michel Perret

Le service commercial agricole, 62, boulevard du Musée à Marseille, informe les viticulteurs de l'arrondissement de Calvi qu'ils trouveront l'excellente bouillie Sucrée Michel Perret, reconnue officiellement et pratiquement *première*, depuis douze ans, par son adhérence et son efficacité, chez M. Jean Robeglia, à Calenzana.

Avis

Un jeune Italien, connaissant bien le service dans maisons bourgeoises, ayant de bonnes références, demande à se placer ; s'adresser, bureau de placement, rue Napoléon, 21.

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

Etat Civil

MARIAGES

Clary Honoré, rentier de Meria et Graziani Paule-Marie, de Cagnano

Service Vicinal

AVIS D'ADJUDICATION

Le public est prévenu que le jeudi 24 juillet courant à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé à Ajaccio, Bastia, Corte et Sartene, à l'adjudication au rabais et sur soumissions cachetées, de plusieurs lots de travaux divers à exécuter sur les chemins vicinaux.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces des projets dans les bureaux de l'agent-voyer en chef et des agents-voyers d'arrondissement.

AVIS

Le bateau à vapeur *Jean Baptiste* partira de Bastia pour Nice et Marseille, du 19 au 20 juillet.

Pour fret à prix réduit, s'adresser à M. A. Padovani, Nouveau Port, Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

BOURSE DE PARIS

	15 juillet	16 juillet
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.20	101.22
— 3 p. 0/0 amortiss.	100.30	100 50
— 3 1/2 0/0 . . .	402 20	402.35

Dépêches Télégraphiques Spéciales de la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Le Mouvement administratif

Le mouvement administratif en préparation place Beauvau paraîtra le 25 juillet.

M. Cassagneau, préfet de la Corse, sera compris dans ce mouvement.

LE GÉNÉRAL GALLIENI

D'après le *Gaulois*, il serait de nouveau question dans les conseils du gouvernement, du remplacement du général Gallieni par un fonctionnaire civil, à la tête du gouvernement général de Madagascar.

L'Avancement dans la marine

La *Petite République* annonce que M. Pelletan aurait l'intention de modifier le régime actuel de l'avancement au choix dans la marine. Le tableau d'avancement en cours serait annulé ; on n'y conserverait que les propositions aux grades supérieurs faites d'après le tableau de 1901.

Le Ras Makonen

à Paris

Hier soir, le ras Makonen a assisté au dîner diplomatique donné en son honneur par M. Delcassé.

La plupart des ministres étaient présents, ainsi que les membres du corps diplomatique.

La musique de la Garde républicaine a joué pendant le dîner.

LES MANŒUVRES NAVALES

La deuxième période des manœuvres navales a commencé aujourd'hui.

Cette première journée a été consacrée à la concentration de l'armée navale au large d'Alger.

Un drame de la Misère

à Paris

Une famille composée de cinq personnes, la grand'mère, âgée de 65 ans, la mère, âgée de 40 ans, avec trois enfants dont l'aîné était âgé de 8 ans, le cadet de 4 ans et le plus jeune de onze mois, était réduite à la misère la plus noire.

Cette famille habitait un mauvais petit réduit, rue Alfred-Stevens, dans le 9e arrondissement.

Ce matin, pendant que toute la famille dormait, la mère alluma un réchaud et le plaça dans la pièce, où toute la famille était réunie.

L'attention des voisins fut éveillée par une forte odeur de charbon qui se répandait sur les escaliers. Ils en informèrent le commissaire de police du quartier qui fut obligé de faire enfoncer la porte d'entrée.

Un horrible spectacle s'offrit à ses yeux ; la famille gisait par terre ; la mère et son enfant âgé de onze mois ne donnaient plus signe de vie.

Les trois autres membres de la famille n'étaient pas morts, mais leur état est très grave.

Cette triste nouvelle a jeté la consternation dans tout le quartier.

Mortelle chute de cheval

Les courses d'Eibeuf ont été attristées par un douloureux accident.

Le cheval Chamarande, monté par son propriétaire, M. Michel Stern, fils du banquier, a fait panache à l'une des haies.

Les autres chevaux ont passé sur le corps de M. Stern qui a été transporté à l'hôpital dans un état de coma alarmant.

M. Stern vient de mourir des suites de ses blessures à l'hôpital, où il avait été transporté.

Mort d'insolation

Le sergent des sapeurs-pompiers Demanche, frappé d'insolation, qui avait été transporté dans l'ambulance du Bois de Boulogne est décédé cette nuit.

EN RUSSIE

LE PRINCE LOUIS NAPOLÉON

On télégraphie de Saint-Pétersbourg :

Le prince Louis Napoléon, général de l'armée russe, a été commé au commandement de la cavalerie du Caucase.

Le Roi d'Italie à Péterhof

Au banquet qui a été donné dans la salle du Tsar Pierre, au palais de Péterhof, en l'honneur du Roi d'Italie, l'empereur Nicolas a porté le toast suivant :

« C'est avec une vive et profonde satisfaction que nous saluons la présence de Votre Majesté : il nous est particulièrement agréable que Votre Majesté ait ainsi commencé son voyage. La Russie tout entière voit là une nouvelle preuve des liens de véritable amitié qui nous unissent, et elle s'associe aux sentiments que nous éprouvons, sentiments et sympathies réciproques qui de plus en plus se manifestent entre nos peuples et favorisent le développement de relations telles qu'il n'en peut être de plus désirables dans l'intérêt de nos pays.

» Je remercie cordialement Votre Majesté de sa visite et je lève mon verre à la gloire et au bonheur de la reine Hélène, de la reine mère et de toute la famille royale. »

Le roi d'Italie a répondu en ces termes :

« Je remercie Votre Majesté de l'accueil que j'ai reçu et des paroles aimables qu'elle vient de prononcer à l'adresse de mon pays. Les liens d'amitié personnelle qui très heureusement nous unissent, les bonnes relations qui depuis longtemps existent entre la Russie et l'Italie, me rendent cette visite particulièrement agréable. Je viens à Saint-Pétersbourg accompagné des sympathies et des sentiments de satisfaction de mon peuple : il voit dans la formation de ces liens étroits un nouveau gage de paix et de bonheur. C'est animé de tels sentiments, que je lève mon verre en l'honneur de Votre Majesté Impériale et que je bois à la gloire de gouvernement, à la prospérité de la Russie, au bonheur de l'impératrice Alexandra Feodorovna, ainsi que de toute la famille impériale.

A Krasnolé-Sélo

Le roi d'Italie a assisté hier soir, au camp de Krasnolé Selo, à la solennité d'une retraite militaire avec cérémonie religieuse, et à un spectacle de gala au théâtre impérial du camp.

Le roi d'Italie a occupé à Krasnolé-Sélo le petit palais de l'empereur Nicolas Ier.

EN ITALIE

Le Clocher de St-Marc

Une dépêche de Venise annonce qu'hier matin, à 10 heures, le clocher de l'église Saint-Marc s'est écroulé, entraînant la loge Sansovino, à l'angle du Palais-Royal, qui touche à l'église.

Il n'y a eu aucune victime, car les autorités avaient constaté des lézardements du clocher et avaient fait évacuer la place.

Chez M. Kruger

On télégraphie de La Haye, que M. le conseiller d'Etat Herbette a été reçu par le président Kruger, avec lequel il a eu un long entretien.

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Orezza.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour la gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5 où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie par jus de raisin, 0,40 le litre, en dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, au flacchi d'Italie, à fr. 25 la fiasco, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vaste domaine de Hamch-el-Bey (Alger), propriétaire R. Matli, et approuvés dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien entendu à l'enseigne R. Matli.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,20 et 0,25 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins du continent français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ses vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame jeanne, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORCIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

ANÉMIE GUÉRISON EN 20 JOURS par ELIXIR D'ST-VINCENT-de-PAUL Remplaçant toutes les Eaux de la Grande Source, 106, Rue Saint-Dominique, Paris.

GRANDS MAGASINS
de Tissus et Nouveautés
MARINETTI FRÈRES
Bastia
GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES
Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 39 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre.

41 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XIII

UNE TOMBE DANS LA FORÊT

Ce ne sont pourtant que les muscles et les os d'un homme blanc qui me mettent en état de me tirer de tout cela, répondit le chasseur en regardant ses membres nerveux avec un air de satisfaction qui prouvait qu'il n'était pas insensible au compliment qu'il venait de recevoir. On peut trouver, dans les établissements, des hommes plus grands et plus gros ; mais, vous pourriez vous promener plus d'un jour dans une ville avant d'y en rencontrer un qui soit en état de faire cinquante milles sans s'arrêter pour reprendre haleine, ou de suivre les chiens pendant une chasse de plusieurs heures. Cependant comme toute chair ne se ressemble pas, il est raisonnable de supposer que ces deux derniers désirent se reposer, après tout ce qui leur est arrivé aujourd'hui. Unesa découverte la source qui doit se trouver sous ces feuilles ; votre père et moi, nous ferons un toit de branches de châtaigniers pour couvrir leurs têtes et nous leur préparerons un lit de feuilles sèches.

Ces mots terminèrent la conversation : les trois amis se mirent à apprêter tout ce qui pouvait contribuer à mettre leurs compagnons à portée de prendre quelque repos aussi commodément que le local et les circonstances le permettaient.

Une source d'eau pure, qui bien des années auparavant avait obligé les Mohicans à choisir cet endroit pour s'y fortifier momentanément, fut bientôt débarrassée des feuilles qui la couvraient et répandit son cristal liquide au bas du terrier verdoyant.

Un coin du bâtiment fut couvert de branches touffues, pour empêcher la rosée, toujours abondante en ce climat, d'y tomber ; un lit de feuilles sèches fut préparé dessous ce toit ; ce qui restait du faon grillé par les soins du jeune Mohican fournit encore un repas dont Alice et Cora prirent leur part, par nécessité plutôt que par goût.

Les deux sœurs entrèrent alors dans le bâtiment en ruines ; après avoir rendu grâces à Dieu de la protection signalée qu'il leur avait accordée, l'avoir supplié de la leur continuer, elles s'étendirent sur la couche qui leur avait été préparée.

Bientôt, en dépit des nouvelles pénibles qui les agitaient et des appréhensions auxquelles elles ne pouvaient encore s'empêcher de se livrer, elles y trouvèrent un sommeil que la nature exigeait impérieusement.

Duncan avait résolu de passer la nuit à veiller à la porte du vieux bâtiment honoré du nom de fort ; mais le chasseur, s'aperçevant de son intention, lui dit en lui montrant Chingachgook :

— Les yeux d'un homme blanc sont trop peu actifs et trop peu clairvoyants pour faire le guet dans une circonstance comme celle-ci. Le Mohican veillera pour nous ; ne songeons plus qu'à dormir.

— Je me suis endormi à mon poste la nuit dernière, dit Heyward ; j'ai moins besoin de repos que vous, dont la vigilance a fait plus d'honneur à la profession de soldat ; livrez vous donc tous trois au repos, je me charge de rester en sentinelle.

— Je n'en désirerais pas une meilleure, répondit Œil de Faucon, si nous étions devant les tentes blanches du 60e régiment, en face d'ennemis comme les Français ; mais dans les ténèbres, au milieu du désert, votre jugement ne vaudrait pas mieux que celui d'un enfant et toute votre vigilance ne servirait à rien. Faites donc comme Uncas et comme moi. Dormez, et dormez sans rien craindre.

Heyward vit, en effet, que le jeune Indien s'était déjà couché au bas du tertre revêtu de gazon, en homme qui voulait mettre à profit le peu d'instants qu'il avait à donner au repos.

David avait suivi cet exemple et, la fatigue d'une longue marche forcée l'emportant sur la douleur que lui causait sa blessure, des accents moins harmonieux que sa voix ordinaire annonçaient qu'il était déjà endormi.

Ne voulant pas prolonger une discussion inutile, le major feignit de céder ; il alla s'asseoir le dos appuyé contre les troncs d'arbres qui formaient les murailles du vieux fort, quoique bien déterminé à ne pas fermer l'œil avant d'avoir remis entre les mains de Munro le dépôt précieux dont il était chargé. Le chasseur croyant qu'il allait reposer un tarda pas à s'endormir lui-même : un silence aussi profond que la voix ordinaire dans laquelle ils étaient régna bientôt autour d'eux.

Pendant quelques temps, Heyward réussit à empêcher ses yeux de se fermer, attentif au moindre son qui pourrait se faire entendre. Cependant sa vue se troubla à mesure que les ombres de la nuit s'épaissirent.

Lorsque les étoiles brillèrent sur sa tête, il distinguait encore ses deux compagnons étendus sur le gazon et Chingachgook debout aussi immobile que le tronc d'arbre contre lequel il était appuyé, à l'extrémité de la petite clairière dans laquelle ils s'étaient arrêtés. Enfin, ses paupières appesanties formèrent un rideau à travers lequel il lui semblait voir briller les astres de la nuit.

En cet état, il entendait encore la douce respiration de ses deux compagnes, dormant à quelques pieds derrière lui, le bruit des feuilles agitées par le vent et le cri lugubre d'un hibou.

Quelquefois, faisant un effort pour entr'ouvrir les yeux, il les fixait un instant sur un baiseon et les refermait involontairement, croyant avoir vu son compagnon de veille.

(A suivre).

BENEDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

Géographie Pittoresque
et Monumentale
de la France

Sous ce titre, paraît, illustrée en noir et en couleurs, une publication de grand luxe, d'un format commode et d'un prix modique, consacrée à la description de la France par Départements.

C'est uniquement à la photographie que la Géographie pittoresque et monumentale de la France demandera ses illustrations. Ce sont d'ailleurs les seuls procédés dignes de la photographie que peuvent satisfaire le besoin intense de vérité qui caractérise notre époque. Monuments, ruines, costumes, objets d'art, pièces remarquables de nos musées, sites pittoresques, revivent sous les yeux du souscripteur ainsi que les spécimens des industries qui ont porté au loin la renommée de la France.

Quant au texte il comprend pour chaque département une étude générale du sol (géographie et hydrographie), l'histoire abrégée des événements accomplis sur son territoire, un tableau résumé de l'agriculture et de l'industrie, les divisions administratives, la description très complète des villes (préfectures, sous-préfectures, villes et bourg importants), la liste de tous les monuments historiques classés et de toutes les curiosités intéressantes, les particularités des mœurs et des coutumes, le tout accompagné d'une carte d'essais spécialement pour cette publication.

Il paraît chaque semaine, au prix de 60 centimes, une livraison sous couverture, comportant 16 pages du format in-8o jésus et renfermant, outre quatre grandes illustrations en couleurs, des illustrations en noir presque à chaque page. Suivant l'importance du département une ou plusieurs livraisons lui seront consacrées : en outre, chaque département aura sa Carte spéciale dressée et gravée avec le plus grand soin. L'ouvrage formera 200 livraisons, soit 5 volumes de 40 livraisons chacun.

En vente chez Flammarion, éditeur, 26 rue Racine, Paris.

Pour l'AMARO MATTEI plus de retours, refusez, demandez-le sur Bons.

Demandez partout les Cafés Mixtes et Supérieurs de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, Négociants à Bastia.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Guérison rapide des Maladies secrètes, Dartres, Boutons, Rougeurs, Glandes, Ulcères, Blennorragies, Pertes blanches, Rétrécissements, Impuissance, Faiblesse des Organes, Vices du Sang, Rhumatismes, Goutte, Sciatique, Névralgies, Migraines, Maux de Tête, Vertiges, Bourdonnements d'oreilles, Insomnies, Mélancolie, Hypocondrie, Obsessions, Idées noires, Manque de Mémoire, Affaiblissement général, Epuisement nerveux, Accidents consécutifs aux excès de jeunesse.
Consultations gratuites tous les jours de 1 à 4 heures, 6, rue Caumartin, Paris.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, à 6 0/0. Achat de Valeurs Dénoncées non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire Caisse Agricole, 23, rue aux Ours, Paris.

Capitaux pour tous
Argent de suite à négociants et industriels sur signature, ouvertures de crédit, bordereaux de valeurs commerciales, comptes à demi, échanges de signatures, prêts sur titres garantis, sur successions et sur fonds de commerce, achat de toutes sortes de créances. Bien à payer d'avance. Achat au comptant de tous genres de marchandises. Discrétion et célérité. Ecrire à Raymond CHEVALLIER, 47, rue Vivienne, Paris.

AVIS
MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

PRÊTS sur signatures, 4 0/0. Ecrire *Mutuelle*, 67, Faubourg Saint Denis, Paris.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 30 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Station de Vezzani
Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

TEINTURERIE PARISIENNE
J. CHAMUEL
5, Boulevard du Palais, 5
en face les magasins Ornano
Teinture et nettoyage de tout ce qui concerne la toilette des dames, hommes et enfants sans rien découdre. Nettoyage à sec perfectionné des vêtements confectionnés noir pour deuil en 48 heures.
Prix modérés

Malades! 800 000

Posit. ass. de 8.000
dans Asse Pompes Funèbres Paris, à M. bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sebastiani Bastia
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Stock
Tous les soirs
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
GLACES

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Vient de paraître le MAL DE MER
Comment on s'en guérit
d'après les meilleures observations et d'après les moyens rapides de vous en guérir, du glaçon pour la Ligue contre le Mal de Mer (Siège central 52, Rue Port-Royal, PARIS), document que, sur sa demande, par le Capitaine, s'est le résultat de ses propres réflexions, ce sont les moyens de guérison trouvés pour eux-mêmes par de nombreux adhérents, que contient cet ouvrage. Prix 2 fr.

LE SEUL
Journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est
LA SAISON
50, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement pour convaincre qu'il est en même temps le plus riche en littératures enfin et le meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
prévient sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre prochain et qu'elle sera de passage à Sartene, du 30 juillet au 4 août; à Calvi, du 6 au 10 août, et à Corte, du 10 au 15 du même mois.
Pour tous autres renseignements s'adresser à Ajaccio, Cours Grandval, 1.

ESSAYEZ — ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
SARDON OUVERGER & Cie
Dépositaire pour l'Exposition, M. CANDOLI PARNARD, 48, rue de la République, Marseille.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lavoir du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Aciers artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo,

Le COURRIER de la FRANCE
Paris 1900 — A. GALLOIS, Fondateur
24, Boulevard Montmartre, PARIS
Publication hebdomadaire illustrée, paraissant le Dimanche, donnant des renseignements sérieux et sûrs sur les valeurs françaises et étrangères, les Mines, les Chemins de fer, les Banques, les Assurances, les Sociétés industrielles, etc.
Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) **FAIRE FORTUNE**
Gros lots **500.000 fr.**
350 000 f., 100.000 f., 25 000 f., etc.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de **500.000 fr.**, **250.000 fr.**, **100.000 fr.**, **50.000 fr.** Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de **500.000 francs**. Celui qui ne recueille pas faveurs est assuré de toucher toujours au cir presque trois fois ses versements. — Envoi et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Rambuteau, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Petites Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

27e ANNÉE — VENDREDI 18 JUILLET 1902 — N° 173

00347

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	An	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE — 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

Saint Camille de Lellis.
SOLEIL : (Théâtre national)
Lever, 4 h. 07 m. — Coucher, 7 h. 09 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
FÊTE DU JOUR : Saint Vincent de Paul.

17 Juillet

PHILIPPE TONELLI

M. Philippe Tonelli, dont la librairie Denis vient de mettre en vente la 16e édition du très dramatique roman *les Joies Féroces*, est né en Corse. Il fit ses études à Marseille ; dans cette ville, en 1860, à peine âgé de dix-sept ans, il publia sa première œuvre, *la Vendetta*, qui parut en feuilleton dans *Nouvelliste*, un vaillant journal républicain de ce temps-là, et qui fut supprimé par l'Empire.

Un peu plus tard, nous trouvons Philippe Tonelli, membre de l'Académie marseillaise « le Portique, » avec Victor Hugues, Jean Lombard comme président, François Coppée, il publie diverses œuvres critiques : *la Passion Funeste*, que paraphrase Coquelin aîné, *les Sonnets de Pétrarque*, poème lyrique, *Lande*, légende bretonne, etc. Il travaille en même temps à de nombreux journaux, et fonde — toujours à Marseille — le journal *le Corsaire*. Destiné à grouper tous les Corses habitant en cette ville, et à servir d'entente à cette très utile et philanthropique association, *la Corse*, qu'il a créée et qui est devenue l'une des plus puissantes Sociétés amicales de la France.

En 1880, paraissent à Paris, *les Mœurs Corses*, une des œuvres les plus originales de notre conteur.

Nous retrouvons peu après Tonelli dans la presse parisienne. Puis la contrée natale ne tarde pas à le réclamer, et il s'en va créer à Bastia une feuille politique et littéraire, *la Corse Libre*, qui lui valut de très chaudes et très nombreuses sympathies — et quelques haines.

Quelques années après, en 1888, il publie *la Vierge des Malta*, roman qui a été traduit en diverses langues, et d'où un drame a été tiré. Viennent ensuite *Seppa*, un autre émouvant récit et vivant tableau des mœurs corses, d'où l'auteur a tiré également une pièce en vers ; *Pour lire au boudoir*, recueil de poésies fines et élégantes, et diverses comédies : *la vie au château* ; *la Morsure* ; *Monsieur, Madame et Mademoiselle* ; *le Bonheur du Propriétaire*, etc.

De 1892 à 1901, Philippe Tonelli rédige le journal français *l'Italie*, à Rome, où il ne cessa d'aider de son mieux au rapprochement de la France et de l'Italie, de servir de tout son pouvoir les intérêts de la patrie. Des deux côtés on sut rendre justice à ses efforts : l'ambassadeur de France à Rome, M. Barrère, obtint pour lui les palmes académiques, et le marquis Visconti Venosta, ministre des affaires étrangères italien, le nomma chevalier de la couronne d'Italie. M. Tonelli a reçu, en outre, du roi Alexandre de Serbie, pour les études économiques qu'il a consacrées à ce pays, la croix d'officier de l'ordre royal de Takowo.

Ajoutons que Philippe Tonelli est membre de la Société des Gens-de-Lettres, et qu'à deux reprises cette grande association lui a décerné une de ses plus importantes récompenses, qu'il a été deux fois proclamé lauréat d'un des prix Charchard, — double témoignage qui, mieux que tout éloge, atteste la haute estime en laquelle l'auteur des *Joies Féroces* est tenu par tous ses confrères.

ALBERT CIM.
(La France Moderne Illustrée).

Votes de nos Députés

Scrutin sur la motion de M. Bos tendant à l'annulation de l'élection de M. Jean de Castellane dans l'arrondissement de Saint-Flour.

Nombre de votants	489
Majorité absolue	245
Pour	276
Contre	213

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Astima, Gabrielli, Giacobbi, Malaspina.

M. Arène n'a pas pris part au vote.

Scrutin sur l'ensemble de la proposition de loi de M. Thiébaud, relative à l'abrogation des lois sur les menées anarchistes.

Nombre de votants	464
Majorité absolue	233
Pour l'adoption	200
Contre	264

La Chambre n'a pas adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté contre.

Les Grandes Vacances

Le conseil départemental a décidé de fixer comme il suit les grandes vacances dans les écoles primaires de la Corse, en 1902 :

Ecoles ordinaires. — Sortie : Le 30 juillet, après la classe du soir. Rentrée : Le 1er octobre à 8 heures du matin.

Ecoles de plage. — Sortie : Le 2 juillet, après la classe du soir ; Rentrée : Le 13 octobre à 8 heures du matin. Cette assemblée a, en même temps, décidé que les écoles situées dans les localités ci-après désignées seraient considérées comme écoles de plage :

Afa, Mezzavia, Bastelicaccia, Lozzi di Reano, Segone, Girolata, Biguglia, Casamozza, Prezzuna (Galeria), Ponte-Leccia, (Morosaglia), Ponte-Novo, (Castello-di-Rostino), Saint-Antoine de Ghisonaccia, la gare de Ghisonaccia, Aleria, Punteccicle et Vaccaja d'Aleria, Chioso d'Aghione, Migliacciaro da Prunelli di Fiumorbo, Pietrapola, Solenzara, Sainte-Lucie de Portovecchio, Lecci, Gialla, Conca, Arca, Marsolello, Trinita, Precojo, Picovaggia, Portovecchio, Borivoli, Chera, Pietralunga di Salvini, Sotta, Chiova d'Asino, Ogliastrello, Poggiale, Tarabucota, Figari, Caldarello, Monacela d'Aullene, Pratavone, Capahia, Pietre Rosse, Serra di Ferro, Porto Pollo, Marmontaja, Petroli, Arieera, Chiavari, Crociata.

Mérite Agricole

Sont nommés chevaliers du Mérite agricole :

MM.

Arii Léonce-Don, maire de Sainte-Lucie de Tallano, 18 ans de pratique agricole.

Baccellieri Marc-Antoine, propriétaire à Ville di Paraso, propagation des nouvelles méthodes de culture, plus de 30 ans de pratique.

Bartoli Antoine-Mathieu, agriculteur, maire de Serra di Ferro, 20 ans de pratique agricole.

Bosc Charles Edouard, publiciste à Ajaccio, nombreuses publications agricoles.

Boyer Léon, professeur spécial d'agriculture à Sartene.

Campi Charles-Antoine-Paul-Edmond, publiciste à Troyes, nombreux articles sur les questions agricoles.

Cerati Antoine-Mathieu, propriétaire-agriculteur, maire de Scanafaghiaccia, mise en valeur de terrains incultes, 30 ans de pratique.

de la Fosta Paul-Mathieu, agriculteur à Ascione-Ampazza, 21 ans de pratique agricole.

Giocanti Dominique-Charles-Philippe, agriculteur à Torgia-Cardo, 25 ans de pratique agricole.

Giamarchi Antoine, propriétaire, à Vescovato, reconstitution de vignobles, 27 ans de pratique agricole.

Giordani Toussaint, régisseur de cultures au pénitencier agricole de Castelluccio, 26 ans de services.

Marcangeli Antoine Marie, instituteur à Scanafaghiaccia, conférences agricoles, récompenses, 20 ans de services.

Peretti Jean, agriculteur à Olmeto, 50 ans de pratique agricole.

de Peretti della Rocca Don-Charles-Joseph, propriétaire, maire de Sartene, dirige une importante exploitation agricole, 20 ans de pratique.

Pietri Jean, propriétaire à Sartene.

Pu André, agriculteur à Ajaccio, 16 ans de pratique agricole.

Santelli Toussaint, propriétaire à Lavatoggio, encouragement à l'industrie séricicole, 30 ans de pratique.

Susini Etienne, propriétaire et pépiniériste à Bastia, création de pépinières, travaux de drainage, 22 ans de pratique.

Tomasini Paul, directeur d'école à Monacula d'Aullene, analyses géologiques, 23 ans de services.

Vincensini Jean-Pierre, directeur de la maison centrale de Fontevrault, 29 ans de services.

CHRONIQUE DU JOUR

18 juillet 1763. — Achille Murati est attaqué par les Génois, à Furiani.

Après un combat furieux, les patriotes restèrent maîtres du champ de bataille.

Clavaldini, Marengo et Bonaccorsi, les plus braves d'entre les combattants Corses, périrent dans cette action.

Gazette de la Balagne

ILE ROUSSE

Chargé le 2 juillet à destination de Marseille :

Olive 38 s. amandes ; Bonifacy 4 fûts huile ; Caillol 88 c. citrons ; à ordre 10 f. huile ; Fil et Cie 2 b. cuirs, 14 b. peaux, 5 b. poils ; Cabasson 2 f. huile ; Savelli 20 c. citrons ; Caillol 17 dito ; à ordre 6 b. laine ; Caillol 64 c. citrons ; Delorme 3 b. dito ; à ordre 29 s. grignons, 12 s. pulpes 10 c. fromages ; J. Fabre 9 b. amandes.

Brisés	Poids	Valeur
16 fûts huile	6.0	4.200
192 c. citrons	9.0	2.300
47 b. amandes	3.0	600
41 s. grignons	3.5	180
16 b. peaux	1.5	900
5 b. poils	3	270
6 b. laine	6	360
autres colis et tare	3.0	600
Total	26.9	9.190

Le chargement a atteint 27 tonnes représentant une valeur de 9.000 francs.

BELGODERE

La jeunesse de Belgodere se préparait depuis quinze jours à jouer le *Bourgeois gentilhomme* de Molière. La représentation a eu lieu dimanche soir, 13 juillet.

L'annonce qui en avait été faite avait attiré tout ce qu'il y a de personnes marquantes dans le canton. Tout le village était venu ; nos gracieuses dames et nos charmantes demoiselles, dans leurs ravissantes toilettes, avaient été des premières, et les autorités avaient tenu aussi à relever par leur présence l'éclat de la soirée. En un clin d'œil on eut salle comble.

Levar du rideau à 9 heures et demie. Comme entrée, des jeunes gens viennent débiter à tour de rôle des monologues comiques qui soulèvent des tempêtes d'applaudissements.

On joue ensuite la pièce. Les acteurs ont tous rempli leur rôle à merveille. Salle d'ailleurs bien disposée et pièce admirablement montée. Le public qui n'est beaucoup amusé a salué d'applaudissements frénétiques chaque chute de rideau.

La désopilante bouffonnerie de Jourlain déguisé en mamamouchi, surtout, a obtenu un succès de rire fou.

La soirée a été un vrai régal pour les assistants, d'autant que dans nos villages on s'amuse très peu : une représentation de ce genre y est un événement. On a joué des pièces d'autres fois à Belgodere.

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

GERFAUT

par CHARLES DE BERNARD

XXVI.

— Approchez-vous, dit celui-ci d'une voix affaiblie, je n'ai pas la force de parler haut.

Elle obéit machinalement. Lorsqu'elle fut près la large plaque de sang qui couvrait tout le bras droit le chemisier de dentelle, elle ferma les yeux, renversa la tête sur son épaule et contracta tout son corps.

— Vous autres femmes, vous avez de singulières délicatesses, dit le baron, s'apercevant de ce mouvement ; vous assistez une âme en vous jouant, mais la moindre égratignure vous effraie. Passez votre gauche... vous verrez moins mon sang ; d'ailleurs c'est le côté du cœur.

Il y avait de l'ironie qu'il conservait encore et en ce moment quelque chose d'épouvantable. Clémence se laissa tomber à genoux à côté de lui, et lui prit la main en disant d'une voix suffoquée :

— Pardon ! pardon !

Mais il retira sa main, soulevé la tête de sa femme, et la regarda pendant quelque temps avec attention.

— Vos yeux sont bien secs, dit-il enfin ; pas de larmes ! quoi, pas une larme quand vous me voyez ainsi !...

— Je ne peux pas pleurer, répondit-elle ; je meure !

— C'est que ce sera bien humiliant pour moi... d'être si peu regretté... et cela vous fera peu d'honneur... Tâcher de trouver des larmes, madame... Ce serait une désinvolture ! à une veuve qui ne sait pas pleurer.

— Veuve !... jamais, dit-elle avec une sombre énergie.

— Ce serait commode si l'on vendait des larmes comme du crêpe, n'est-ce pas ?... Ah ! ah ! il n'y a que vous qui n'ayez pas ce talent là... toutes les femmes savent pleurer.

— Mais vous ne mourrez pas, Christian... Oh ! dites-moi que vous ne mourrez pas, et que vous me pardonnez...

— Votre amant m'a bien tué, reprit lentement Bergenheim ; j'ai dans la poitrine une balle dont je réponds... c'est moi qui l'ai fondue... Avant une heure, je serai étouffé... Vous devez voir déjà... comme j'ai peine à parler.

En effet, sa voix devenait de plus en plus faible et pénible. A chaque mot, la respiration lui manquait ; un sifflement profond annonçait une lésion considérable dans la poitrine et les progrès de l'épanchement intérieur du sang.

— Grâce ! pardon ! s'écria la malheureuse femme en se prosternant le front sur le parquet.

— Plus d'air... ouvrez toutes les fenêtres... dit le baron, et il retomba sur le matelas, épuisé par les efforts qu'il venait de faire pour parler.

Madame de Bergenheim exécuta cet ordre avec la précision intelligente d'un automate. Une brise fraîche et pure pénétra dans le salon ; quand les rideaux furent relevés, des flots de lumière inondèrent le parquet, et les vieux portraits, subitement éclairés, semblèrent sortir de leurs cadres sombres comme d'une tombe pour assister à l'agonie du dernier de leurs descendants. Ranimé par l'air qui frappait son visage et par le soleil qui devait son lit de mort, Christian se souleva de nouveau. Il regarda d'un œil mélancolique le ciel radieux et le verdure des bois qui s'élevaient en gracieux amphithéâtres en face du château.

— J'ai perdu mon père un jour comme celui-ci, dit-il alors en se parlant à lui-même... Dans notre famille, nous avons beau temps pour mourir... Ah ! voyez-vous cette fumée sur le rocher de Montigny ? s'écria-t-il tout à coup.

Après avoir ouvert les fenêtres, Clémence s'était avancée sur le balcon. Appuyée contre la balustrade, elle sondait d'un regard de désespoir la rivière profonde et rapide qui coulait à ses pieds. La voix de son mari, qui l'appelait, l'arracha à cette sinistre contemplation. Lorsqu'elle revint près de Christian, les yeux de ce dernier étaient enflammés ; une rougeur semblable à celle de la fièvre avait reparu sur ses joues, et une expression d'indignation et de fureur se peignait sur tous ses traits.

— Vous regardez cette fumée ? dit-il avec violence ; c'est le signal de votre amant ; il est là... il vous attend pour vous enlever... Et moi, votre mari... je vous défends de sortir... Vous ne devez pas me quitter... votre place est ici... près de moi.

— Près de vous, répéta-t-elle sans comprendre ce qu'elle disait.

— Attendez au moins que je sois mort, reprit-il, tandis que ses yeux s'animaient de plus en plus... laissez refroidir mon corps... Quand vous serez veuve, vous ferez ce que vous voudrez... vous serez libre... et alors même, je vous le défends... je veux que vous portiez mon deuil... encore cette robe blanche... Donnez-moi un coup de couteau...

— Donnez-moi un coup de couteau... je saignerai du moins... dit-elle en se penchant vers lui, et en arrachant sa robe pour se découvrir la poitrine.

Il lui saisit le bras, s'y cramponna de toutes ses forces pour se soulever jusqu'à elle, et lui dit, avec une voix dont la dureté s'était changée en une sorte de supplication :

— Clémence, ne me désheurez pas en vous donnant à lui quand je serai mort... Je vous maudirais, si je croyais cela.

— Oh ! ne me maudissez pas, s'écria-t-elle ; vous ne rendrez folle. Ne savez-vous pas que je vais mourir ?

— C'est qu'il y a des femmes qui ne voient pas le sang de leur mari... sur la main de leur amant. Il y a des exemples,... mais je vous maudirais.

Il fit le bras de Clémence, et retomba sur le matelas en poussant un sanglot. Ses yeux se fermèrent, et quelques paroles intelligibles expirèrent sur ses lèvres d'où découlait une écume sanglante ; il mourait.

(A suivre).

mais la dernière représentation remonte à 40 ans. Nous félicitons nos jeunes gens d'avoir renoué la tradition, et nous espérons que la beau succès qu'ils ont eu dimanche aura plusieurs lendemains. — P. L.

∴

OCCHIATANA

Mme Casanova, institutrice à Pietralba, est appelée aux mêmes fonctions à Occhiatana, en remplacement de Mlle Giudicelli, qui est nommée à Pietralba.

Gazette Ajaccienne

Exportations

Marchandises exportées d'Ajaccio à Marseille, par les vapeurs du service postal, du 6 au 12 juillet 1902.

Chargé le 6 juillet. — Amalbert 77 s. chiffons ; Peraldi 47 s. charbon ; L. Maure 1 b. px chèvres, 4 b. px moutons, 1 b. px chevreaux ; Société des Huileries et Savonneries 30 f. huile ressence ; Picard 25 bœufs ; Barthélemy 51 b. ébauchons ; 4 ordre 21 corb. langoustes ; Courtès 16 bœufs ; Fraissinet 5 b. liège.

Chargé le 9 juillet. — L. Maure 1 f. suif, 1 s. dite ; Transports internationaux 11 b. bouchons ; Parenti 115 b. liège ; à ordre 19 corb. langoustes, 6 d/m. huile ; Logerais 109 roul. boisselleric ; Tramoni 4 juments, 6 chevaux.

Intérêt	Poids	Valeur
30 f. huile ressence	12.0	6.000
5 d/m. huile olives	2,4	3.000
51 b. ébauchons	5.6	400
5.000 k. boisselleric	5.0	1.500
120 b. liège	10.0	2.500
47 s. charbon	3.2	200
77 s. chiffons	7.0	700
6 b. peaux	4	300
11 b. bouchons	4	800
40 corb. langoustes	2.0	4.000
autres colis et tare	10.0	1.000
Total	56.0	19.400
A ajouter :		
41 bœufs		8.200
10 chevaux		1.000
Total général		28.600

L'exportation, pendant cette semaine, est de 28.600 fr. pour une cargaison de 60 tonnes.

Gazette Départementale

EVISA. — Mlle Rossi, institutrice à Muna (Murso), est nommée adjointe à Evisa, en remplacement de Mme Taddei, née Pietri, qui passe dans les Alpes-Maritimes.

∴

SANTA-SEVERA. — Dimanche prochain on célébrera la fête de Sainte Sévère. Nul doute que, à l'exemple des années précédentes, le concours ne soit nombreux. En effet, la localité, par ses attractions, se prête admirablement bien, c'est une station balnéaire très fréquentée et on y trouve tout le confortable.

Le Mois Météorologique à Bastia

JUIN 1902

Le mois de juin a eu 4 jours de pluie qui ont donné 19mm d'eau. La moyenne est de 4 jours et de 37mm.

L'année dernière ce mois avait eu 26mm de pluie.

La température moyenne du mois a été de 20°1, supérieure de 4°6 à celle du mois de mai.

L'année dernière la température moyenne de juin s'était élevée à 22°2.

Les vents se sont répartis de la manière suivante :

8 jours S.-E. (sciroco).
9 jours N.-E. (grecale).
6 jours S.-O. (libeccio).
2 jours O. (ponente).
5 jours de calme.

30 jours.

Moyennes du mois :

Température minima, 16°0.
Température maxima, 23°4.
Hauteur barométrique, 759mm8.
Intensité du vent, 1°5.
Etat du ciel, 0,29 couvert.

Bulletin Financier

Paris, le 15 juillet 1902.

La liquidation s'est effectuée aujourd'hui et je marché reste en une mare forme. Nos Rentes sont bien tenues : le 3 0/0 se raffermit à 101,30, le 3 1/2 s'inscrit à 100,95. Le porteur de ce dernier fonds ne peut avoir aucune hésitation contre le remboursement à 100 fr. et la conversion qui lui donne pendant quatre ans un 3 1/2 et un 3 0/0 est bien accueillie. Les Fonds Etrangers sont en reprise, l'Italien à 102 1/4 ans. l'Extérieur à 80,75. La Dette Serbe à 0/0 continue son mouvement ascensionnel à 71,25.

Excellente attitude de nos Etablissements de Crédit. Crédit Lyonnais 1652, Comptoir d'Escompte 808, Crédit Foncier 741, Société Générale 612.

Les banques des Caoutchoucs du Caroni sont actifs à 30 fr. 50 ; l'action se traite à 480 francs.

Parmi les Mines d'Or, la Johannesburg Investment termine à 67,50.

Chemins Français stationnaires.

Notre Feuilleton

Nous commencerons samedi la publication de

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

Carnet cycliste

A M. Pierreschi Junior, à Bastia,

Permettez-moi tout d'abord de vous donner un conseil. Lisez vous-même, si toutefois vous le pouvez, les articles que l'on vous adresse, sinon vous serez souvent induit en erreur.

Je m'explique. Contrairement à ce que vous prétendez, je ne vous ai jamais fait l'honneur de vous lancer personnellement un défi. J'ai lancé un défi à « tous coureurs corses ». Je n'ai pas songé un seul instant à vous, sinon j'aurais spécifié. Monsieur, que je ne cours pas avec tout le monde. Mais puisque vous avez été le seul à relever mon défi, je suis bien obligé de me rendre à courir avec vous.

Vous « évoquez » nos « souvenirs mutuels » et parlez du championnat des 100 kilomètres couru l'année dernière à Bastia. C'est de la divagation ! Vous savez très bien que j'avais abandonné la course ayant du reste pour cela des raisons plus que suffisantes, et que je suis rentré à Bastia en voiture.

Mais reportons-nous au 26 février 1899. Vous rappelez-vous lors de l'inauguration du vélodrome de M. Feretti à Bastia, la course de vitesse que je vous ai si joliment gagnée, et pas de beaucoup, d'un demi-tour de piste à peine. Vous rappelez-vous ? Mais on voilà assez. Je ne reviendrai pas sur mes conditions, et ce ne sera jamais à vous que je permettrais d'y changer quelque chose. Les 100 francs doivent être déposés (c'est la deuxième fois que je vous le répète) entre les mains du consul de l'U. V. F. à Bastia.

Je vous donne quatre jours pour relever mon défi (dans mes conditions bien entendu). Si ce laps de temps écoulé, je n'ai reçu aucune réponse, je vous considérerais comme ayant flanché et désirant une fois de plus justifier votre réputation de hâbleur.

Inutile de vous dire que tout ce que vous pourriez m'adresser, n'ayant aucun rapport au défi, restera sans réponse.

Etienne ARRIGHI,
Champion de la Corse
Recordman du kilomètre en une m. 5 secondes

ENTRE ITALIENS

LE MEURTRE de la Rue Saint-François

Mercredi soir, vers minuit, un meurtre a été commis devant la Brasserie des Platanes, par le nommé Cecchi Riniero, sujet italien, qui depuis quelques semaines s'était installé dans le kiosque à l'angle de la rue de l'Hôpital militaire, où il débitait du matin au soir des glaces et des gâteaux glacés.

La victime, un autre Italien, est un nommé Jean Mangoni, menuisier, qui a exercé diverses professions dans notre ville qu'il habitait depuis deux ans, et qui tenait en dernier lieu une buvette au Pontetto. Mangoni avait été frappé dans la rue Saint-François. A ses cris, plusieurs personnes accoururent et trouvèrent le malheureux étendu dans une mare de sang. M. le pharmacien Danè réveillé par le bruit, se leva aussitôt et s'empressa de donner les premiers soins au blessé ; l'hémorragie étant trop forte, M. Danè ordonna le transfert de Mangoni à l'hôpital, où M. le docteur Saliceti arriva en toute hâte, mais il ne put que constater le décès.

Mangoni avait reçu une dizaine de coups de couteau et était mort sans pouvoir faire connaître dans quelles circonstances il avait trouvé une fin si malheureuse ; il était âgé de 43 ans.

Mangoni était porteur d'une centaine de francs.

On a trouvé sur le lieu du crime le chapeau du meurtrier.

Pendant toute la matinée une foule de curieux n'a cessé de stationner de ce côté. On savait que Cecchi avait été arrêté, mais on ignorait quelles étaient les causes de ce crime qui a profondément impressionné la population du quartier et particulièrement toutes les bonnes d'enfants qui avaient l'habitude de se réunir autour du kiosque.

Les causes du meurtre

Voici, d'après les renseignements que nous avons pu recueillir, comment cette malheureuse affaire s'est déroulée.

La veille, Mangoni avait eu une légère discussion avec Cecchi ; tout cependant semblait être terminé, car les agents de service étaient intervenus et avaient séparé les querelleurs.

Mais, malheureusement, cela ne devait pas finir ainsi. Mercredi soir, à 11 heures et demie, survint une nouvelle discussion, on sépara de nouveau les querelles, mais, quelques minutes après, dans la descente de la rue Saint-François, en face de la pharmacie Danè, Mangoni râlait dans une large mare de sang.

L'Arrestation

Toute la nuit la police a été sur pied, à la recherche du meurtrier. Enfin, à 3 h. 40 du matin, le brigadier Quilichini, les agents Stefani et Ghiglermini qui surveillaient son domicile, rue de l'Opéra, 13, où il occupe une mansarde avec sa femme, firent une nouvelle visite chez lui et parvinrent à le mettre en état d'arrestation.

Emmené au poste de police, Cecchi y est resté jusqu'à deux heures de l'après-midi ; de là il a été conduit chez M. le Juge d'instruction.

Pendant le trajet, il afaillit être assommé par la population. Les agents qui l'escortaient ont eu toutes les peines du monde à le protéger. Cecchi était livide, l'attitude de la population lui causait les plus vives alarmes, il n'a repris courage que lorsqu'il s'est trouvé, en lieu sûr, devant M. le Juge d'instruction.

L'interrogatoire

Dans son interrogatoire Cecchi a prétendu que mercredi, à onze heures et demie du soir, il avait eu une discussion avec Mangoni.

Cecchi avait loué un drapeau pour pavoiser son kiosque à un de ses compatriotes, et, causant avec un brigadier de police, il se plaignait du prix qu'on avait exigé pour la location de ce drapeau qui était en mauvais état ; il avait ajouté qu'un Corse n'aurait pas agi ainsi. Mangoni, présent, fit observer qu'il avait l'air de s'adresser à lui, bien qu'il ne fut pour rien dans cette affaire. Mangoni aurait ajouté, mais tout bas : « Tu ne devrais pas médire des Italiens, car il y en a en ville qui pourraient te dénoncer. »

Le brigadier qui avait mis fin à la discussion, engagea Mangoni à rentrer chez lui, ce qu'il fit en se dirigeant vers la rue neuve Saint-Roch, avec un de ses compatriotes, Cavacciocchi ; Cecchi remonta le boulevard, descendit par la rue Fontaine Neuve, suivit la rue Napoléon et la rue Saint Roch, afin d'éviter, dit-il, Mangoni.

Malheureusement, en ce moment, il se trouva de nouveau en présence de Mangoni, que les agents venaient de quitter.

Cecchi prétend que Mangoni lui porta immédiatement un coup de bâton, qu'il réussit à éviter avec le poignet gauche ; il sortit alors un couteau, et, aveuglé par la colère, il en frappa Mangoni à plusieurs reprises, s'enfuit du côté de la place Saint-Nicolas, puis rentra chez lui.

Ces déclarations sont en partie démenties par les constatations médico-légales et par la déclaration de Cavacciocchi qui se trouvait aux côtés de Mangoni.

Un témoin

Cavacciocchi déclare que lorsqu'il remontait la rue Saint-François, Mangoni fut assailli par Cecchi qui, sans discussion lui porta un violent coup de couteau par derrière. Mangoni tomba sur le sol, Cecchi s'acharna alors sur sa victime en la frappant de plusieurs coups de couteau.

L'autopsie

C'est M. le docteur Zaccarelli qui a procédé à l'autopsie. Mangoni a reçu neuf coups de couteau, dont deux mortels ; le premier a perforé le poumon, le second, au bras gauche, a coupé les artères et sectionné les muscles ; les sept autres, tous du côté gauche, ont fait des blessures au bras, à la jambe, au côté, etc. Les coups ont été portés avec une violence extraordinaire et avec un grand couteau, long et large. Le premier coup a été porté par derrière.

Cecchi a montré une légère contusion au poignet gauche produite par un corps contondant. Cavacciocchi reconnaît, en effet, qu'après avoir été frappé une première fois et être tombé par terre, Mangoni a eu la force de se relever et qu'il a pu frapper Cecchi, avec son bâton, mais il soutient énergiquement que Cecchi a frappé le premier et par derrière.

Cecchi affirme qu'il a été provoqué et qu'il ne s'est servi de son couteau que pour défendre ses jours qu'il croyait en danger.

Le meurtrier

Cecchi est âgé de 48 ans et est originaire de Pise ; il est à Bastia depuis près de quatre mois ; il reconnaît avoir encouru plusieurs condamnations, dont la dernière à douze ans de travaux forcés pour homicide volontaire, qu'il a entièrement purgée ; il est venu en Corse, parce que chez lui, à cause de ses antécédents, il ne trouvait pas à gagner sa vie. Il a ajouté que l'arme dont il s'est servi, avait été achetée chez M. Bidani pour couper la glace et qu'il l'a jetée dans les communs de sa maison.

Une manifestation

A la sortie du cabinet d'instruction plus de deux mille personnes attendaient Cecchi.

Dès qu'il eut paru, il fut hué, sifflé, invectivé ; l'excitation était à son comble. Fort heureusement, les agents ont pu le faire monter, plus mort que vif, dans une voiture et l'ont conduit à la prison.

Ses compatriotes étaient plus irrités que les autres ; ils voulaient venger Mangoni.

On peut dire que Cecchi a éprouvé un très grand soulagement en entrant dans cette demeure peu agréable, il est vrai, mais où il était en lieu sûr.

Avant le crime

Une heure avant l'crime, le meurtrier s'était fait servir une absinthe dans une buvette en face son kiosque ; il aurait dit : « Ce soir, je casse tout. » Il était très tard, dix ou onze heures, avec un autre voisin, il aurait tenu ce propos : « Je vais acheter un couteau pour les tuer. »

La victime

Mangoni était connu à Bastia ; il jouissait d'une bonne réputation à cause de son assiduité au travail ; Cecchi, au contraire, est loin d'avoir une conduite exemplaire.

Les Italiens à Bastia

Nous ne pouvons nous empêcher de constater avec quelle liberté des repris de justice italiens peuvent s'installer librement dans notre ville, y tenir un commerce et vivre dans la quiétude la plus complète, comme s'ils n'avaient pas la moindre condamnation de simple police à leur actif.

La police italienne est cependant bien sévère, au départ des paquebots de Livourne, pour les honnêtes gens et même pour les dames. On s'explique difficilement comment des contumaces, des évadés du bagne parviennent ec si grand nombre à mettre sa surveillance en défaut.

Toutefois cela ne diminue pas les responsabilités de notre police, sous les yeux de laquelle passent et repassent tranquillement tant d'Italiens auxquels le séjour de la France devrait être interdit.

Il y a dans notre ville une colonie italienne honorable, industrieuse, laborieuse. Il est très regrettable qu'elle puisse parfois être confondue avec des compatriotes sans aveu, de véritables repris de justice. C'est pour elle surtout que nous demandons une surveillance plus grande, afin que les Italiens honnêtes ne soient pas confondus avec le rebut de la société.

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr OLIVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés offert. Voir d'une récompense de 24.000 fr. Jugez, comparez ces témoignages authentiques, ses garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1/2 b. de 25 biscs. 6 fr. Rem. 25 0/0 aux milit. et marins. Brochure de 80 p. avec 2 biscs. gratis (1 timb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. R. Riv oli, 33.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 17 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 23 2 à midi ; 23-4. 5 heures du soir, + 24 1. Maxima, +25 6. minima, + 22.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. midi, 757 mm. 5 heures du soir, 750 mm.

Vent. — 9 h. du matin. O.N.O. assez fort. 4 h. du soir, N. O. modéré.

Etat du ciel, orageux.

Etat de la mer, assez belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,48 soir, + 0,52

Pluviomètre, à 9 heures du matin 14 mm.

∴

Le temps

Mercredi matin, à l'aube, une petite brise des plus agréables faisait espérer une journée moins lourde que la veille aux gens matineux ; peu après quelques raffales très violentes de libeccio soulevaient des tourbillons de poussière et secouaient les arbres. Mon sirocco, très jaloux, réussit à chasser le libeccio et à nous donner une après-midi des plus accablantes ; vers deux heures quelques gouttes de pluie mouillèrent les trottoirs ; la nuit a été suffocante.

Jeudi, à 8 heures du matin, une averse, agrémentée de vent, a fait croire à un ouragan, cela a duré une demi-heure, puis le vent a chassé la pluie et le sirocco a de nouveau dominé.

∴

Etudes supérieures

Nous apprenons avec un bien vif plaisir que M. Jules Peraldi, étudiant en médecine, a obtenu la mention bien à l'examen du certificat des sciences physiques, chimiques et naturelles, devant la Faculté des sciences de Marseille.

Ce futur médecin est le fils de l'honorable avoué de première instance.

— M. Guelfi a été reçu aux examens du certificat d'études supérieures (licence ès-sciences) pour l'Analyse infinitésimale.

∴

Au départ

M. Bosse, sous préfet de Bastia, accompagné de toute sa famille, est parti aujourd'hui en congé sur le continent.

Pendant son absence, l'intérim sera rempli par M. Ortoli, conseiller de préfecture.

∴

Examens de Médecine

Ont été définitivement reçus devant l'Ecole de médecine de Marseille :

Anatomie — M. Orsini Etienne.

Physiologie. — MM. Figarella Michel, Massoni Paul, Marcantoni, Morisani.

1er Troisième. — M. Cecconi Hyacinthe.

2e Troisième. — MM. Cecconi Morucci André.

∴

Attentat

Une jolie fillette, domestique chez M. le capitaine B., demeurant à la Filippina, était depuis quelque temps l'objet des assiduités d'un militaire. L'autre soir, étant descendue en ville, à une heure un peu avancée, elle fut accostée par ce militaire qu'elle engagea à la laisser tranquille ; puis, elle reprit le chemin situé derrière le palais de justice qui conduit à sa demeure.

Le militaire s'était posté près de l'entrée de la pépinière Ghio ; lorsqu'elle arriva en cet endroit, il la saisit, et malgré la résistance qu'elle opposa, se livra sur elle aux derniers outrages.

Une plainte a été déposée contre ce militaire.

∴

Lycée de Bastia

La distribution des prix aura lieu le jeudi 31 juillet à sept heures et demie du matin.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Orsatti, agrégé des lettres, professeur de quatrième classique.

∴

Préfecture de la Seine

M. Eugène Brisset, fils de M. le commissaire-adjoint de la marine Brisset, a pris part au concours pour l'emploi de rédacteur à la préfecture de la Seine, et a été reçu le second.

Ce succès n'étonnera aucunement les nombreux amis du jeune rédacteur qui a été un des plus brillants élèves de notre lycée.

A propos de ce concours, notons que sur 87 candidats, 17 ont été déclarés admissibles aux épreuves orales et 12 ont été définitivement admis.

∴

Décès

On nous annonce de Nice la mort de M. Vincent Sanguinetti, capitaine d'infanterie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

∴

Promotion

Les dernières promotions militaires comprennent celle de M. le capitaine d'artillerie breveté Lepidi Etienne au grade de chef d'escadron.

M. le chef d'escadron Lepidi, qui était employé à l'état-major du 9e corps d'armée à Alger, est maintenu dans le service d'état-major.

Le nouveau promu est un officier du grand mérite ; il atteint, jeune encore, le grade supérieur qui lui ouvre un brillant avenir ; il est ainsi appelé à faire honneur à son pays.

∴

Faculté de droit

MM. Rocca et Nicolai ont été définitivement reçus aux examens de seconde année de licence en droit devant la faculté d'Aix.

∴

Crème Simon

L'emploi régulier de la Crème Simon est le seul moyen de conserver au teint son éclat et sa fraîcheur, de le rendre uni et satiné, d'empêcher les gerçures, d'effacer les rides et les rougeurs de la peau. Le suave parfum de la Crème Simon contribue beaucoup aussi à son succès, car ce parfum, d'une finesse extrême, adhère au tissu dermal et lui communique un charme que rien ne saurait égaler.

C'est donc vraiment un produit d'une sérieuse valeur qu'on adopte de plus en plus qu'on fait usage. Maison J. Simon, 59, faubourg Saint-Martin, Paris, et chez les parfumeurs.

∴

Ecole laïque

Un emploi nouveau d'adjointe a été créé à l'école laïque de filles de la rue de l'Opéra, et Mme Olmeta, adjointe à Murato, a été nommée à cet emploi.

∴

Soies et cocons

Marseille, le 16 juillet.

Marché de Bologne, 8 juillet : Cocons fre qualité, de lires 3.20 à 3.40 ; 2e qualité, de l. 2.90 à 3.10 ; 3e qualité, de l. 1.80 à 2.60.

La récolte est terminée et plus considérable qu'on ne l'aurait cru à la suite des variations climatériques qui ont troublé l'éducation à plusieurs reprises. Il a été vendu sur notre marché environ 600.000 kilos de cocons.

Chocolat Poulain 00348

Grâce à l'activité toujours infatigable de M. J.-B. Segala, le sympathique voyageur de commerce, la renommée, toujours croissante, du *Chocolat Poulain* s'étend de plus en plus dans notre île où il en est l'unique représentant.

Le *Chocolat Poulain* est un des produits les plus goûtés ; d'ailleurs, comment en serait-il autrement ? Fondée en 1848, dans des conditions modestes, la maison Poulain a su vite se mettre, par l'excellence de ses produits, au-dessus des maisons rivales, et, en Corse, M. J.-B. Segala n'aura qu'à les offrir pour les voir immédiatement acceptés et préférés.

∴

Vélo-Club Bastiais

Les membres du conseil d'administration sont priés de se réunir ce soir au siège social, à 9 heures.

Le Secrétaire, ALBERTACCI.

∴

Aux Capucins

A partir de dimanche prochain, et à cause des chaleurs, le salut, au sanctuaire de Saint Antoine, aura lieu immédiatement après la première messe qui commence à 5 heures et quart.

∴

Au Port

— Le vapeur *Pélion*, capitaine Loubatière, est arrivé de Livourne avec 24 passagers et 5 tonnes et est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Franceschi, est arrivé de Nice, avec 42 passagers, et 11 tonnes est reparti pour Livourne.

∴

Bouillie Sucrée Michel Perret

Le service commercial agricole, 82, boulevard du Musée à Marseille, informe les viticulteurs de l'arrondissement de Calvi qu'ils trouveront l'excellente bouillie Sucrée Michel Perret, reconnue officiellement et pratiquement *première*, depuis douze ans, par son adhérence et son efficacité, chez M. Jean Robaglia, à Calenzana.

∴

Avis

Un jeune Italien, connaissant bien le service dans maisons bourgeoises, ayant de bonnes références, demande à se placer ; s'adresser, bureau de placement, rue Napoléon, 21.

∴

A louer

Un appartement de 10 pièces au 3e étage, boulevard Paoli, au dessus des magasins Clambelli.

S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

NAISSANCES

de Monters Fernand-Hyacinthe-Joseph-François-Ernest-Henri. — Santoni Jean-Quilichini.

DÉCÈS

Cipriani Charles, 6 mois, de Bastia.
Natali Charles-Félix, marié, 69 ans, de Lugo de Nazza.
Mingucci Jean, 20 ans, de Florenzo (Italie.)
Buot Andre, célibataire, 24 ans, de Cahagnes (Calvados.)
Franceschini Rose, célibataire, 77 ans, de Marignana (Italie.)
Bernardi Caroline, veuve, 84 ans, de Bastia.

Le Larousse Illustré

En ce moment où tout ce qui a trait à Alexandre Dumas est d'actualité, on lira avec intérêt l'excellente notice consacrée aux Trois Mousquetaires dans le fascicule de cette semaine du Nouveau Larousse Illustré ; et ce sera une nouvelle occasion d'apprécier après quel soin toutes les œuvres marquantes sont analysées dans ce remarquable dictionnaire encyclopédique. Signalons dans le même fascicule les biographies de Mounet-Sully, de Mounet-Sully, de Meurevief, les mots Moteur, Mouche, Moufle, Mouillage, Moulage, Moule, Moulière, Mousse, etc. Illustré avec beaucoup de richesse et de variété, ce beau fascicule ne contient pas moins de 183 gravures ; on remarquera, entre autres, l'intéressant tableau synthétique des Moulins. (La livraison 10 centimes chez tous les libraires.)

AVIS

Le bateau à vapeur *Jean-Baptiste* partira de Bastia pour Nice et Marseille, du 19 au 20 juillet.

Pour fret à prix réduit, s'adresser à M. A. Padovani, Nouveau Port, Bastia.

BOURSE DE PARIS

	16 juillet	17 juillet
Hausse 3 p. 0/0 ancien	101.22	101.27
— 3 p. 0/0 amorti.	100.50	100.40
— 3 p. 0/0	102 35	102.17

Dépêches du Jour

Service Télégraphique Spécial

Ministère des Colonies

M. Emile Clinchard, attaché au ministère des colonies, est nommé sous-chef de cabinet du ministre des colonies.

M. Clinchard est le fils de l'ancien directeur des postes et télégraphes de la Corse et le neveu de M. Emmanuel Arène.

PROTESTATION CONTRE LA FERMETURE DES ÉCOLES CONGRÉGANISTES

MM. Denys Cochin, abbé Gayraud, Lerolle, de Mackau, comte de Mun et de Ramel ont adressé au président du conseil une lettre pour protester contre les dernières mesures prises à l'égard des établissements d'enseignement libre qui ne sauraient être considérés comme des établissements congréganistes.

Ils accusent le président du conseil d'être sorti de la légalité et d'avoir eu recours à la force et à l'arbitraire.

Ils terminent ainsi leur lettre :

« Votre doctrine est anti-libérale, athée et jacobine. Les gouvernements qui la pratiquent en meurent, dans ce noble pays de France, quand le pays constate le mal et comprend l'injustice. »

Encore un trust !

Ce nouveau trust promet d'être colossal, plus colossal encore que tous les autres, car ses deux organisateurs principaux sont les deux hommes les plus riches des Etats-Unis. M. Pierpont Morgan, le fondateur du trust de l'Océan, le nouveau roi de Guillaume II, et M. Rockefeller, le roi des pétroles. Leurs fortunes réunies atteignent tout près de trois milliards.

Il s'agit d'accaparer et de fusionner tous les grands magasins d'approvisionnement du monde entier. Une des plus grosses maisons de Londres a déjà passé entre les mains du nouveau syndicat.

TRIBUNAL DE LA SEINE

L'Affaire du Gast-Barboux

L'affaire de Mme Crespin du Gast contre Me Barboux, ancien batonnier de l'ordre des avocats, est venue aujourd'hui devant le tribunal de 1re instance de la Seine.

Mme Crespin du Gast a été accusée, en pleine audience, par Me Barboux, d'avoir posé pour le fameux tableau de la *Femme au masque*, de Gervex.

La *Femme au masque* n'avait, comme on le sait, que son *loup* de velours en fait de costume.

Mme Crespin du Gast repousse, avec la dernière vigueur, l'accusation, la calomnie de Me Barboux.

Et il appert d'une lettre fortuite écrite, sous forme d'attestation, par le peintre Gervex, que la *Femme au masque* n'est autre qu'une professionnelle des ateliers.

Le Tribunal de la Seine, après avoir entendu les explications de Mme du Gast et de Me Barboux, a rendu un jugement déclarant la plainte irrévocable, en se fondant sur l'article 41 de la loi sur la presse.

Voies de fait contre Me Barboux

M. Helis de Talleyrand-Périgord, prince de Sagan, avait accompagné Mme Crespin du Gast, au palais.

Quand le jugement fut rendu, le prince de Sagan, furieux, se rendit au domicile de Me Barboux, mais il ne le trouva pas.

Le prince de Sagan ne tarda pas à rencontrer Me Barboux dans la rue, et se livra sur lui à des voies de fait.

Me Barboux a déposé une plainte.

LES MANŒUVRES NAVALES

L'armée navale, sous le commandement de l'amiralissime Gervais, a fait aujourd'hui plusieurs évolutions et a exécuté des exercices d'ensemble.

Les Morts du Jour

M. Allain-Targé

M. Allain-Targé, ancien ministre de l'intérieur, sous la présidence de M. Thiers, est décédé pendant la nuit.

A COPENHAGUE

Le retour du Roi

Le roi Christian IX est rentré aujourd'hui à Copenhague, après avoir assisté, en Allemagne, aux obsèques de sa sœur, la duchesse Frédérique d'Anhalt-Bernburg.

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Nat Ir, née Flach ; les familles Natali, Mosca, Flach, Tedeschi-Flach, de Lari-Flach, de Moroni-Flach,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

M. LE CAPITAINE CHARLES NATALI
Chevalier de la Légion d'honneur
décoré de la médaille militaire
et de la médaille d'Italie,

leur époux, frère et cousin, décédé à Bastia, le 17 juillet 1902, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Lugo de Nazza.

AVIS DE DÉCÈS

M. F.-M. Mariotti et son fils ; Mme veuve Agathe Moretti ; M. et Mme Pietri et leur fille ; M. et Mme J. Moretti et leur fille ; M. et Mme J.-B. Modesta, et leurs enfants ; M. et Mme C. Moretti et leurs enfants ; M. et Mme J. Confortini et leurs enfants ; M. et Madame B. Fagos et leur fille.

Les familles Servotto, Bazzicalupo, Angelini, Cagnazzoli, Cardi, Calisti et Bonerandi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Assomption Mariotti
Née MORETTI

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée à Prunelli-di-Casacconi le 17 juillet 1902.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui 18 du courant, à Prunelli.

ASSURANCES d'ÉPARGNE
Une HERITAGE pour la Famille ;
Une RETRAITE pour la Vieillesse ;
Une DOT pour les Enfants.
CRESHAM

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix
STAZZONA

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORGIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour le gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de six litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en flacon d'Italie, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vignoble domaine de Haouch-el-Bey (Alger), propriétaire R. Masli, si apprécié dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien connues à l'enseigne R. Masli.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,20 et 0,25 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins du continent français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

S. H. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en deux journées, en bordelaises et en demi-caisses ou chefs de classe.

LA CARROSACCIA

Etablissement horticole d'Ajaccio
ROUTE D'ALATA

Application pratique des découvertes horticoles les plus récentes dans toutes les branches de l'horticulture en vue de leurs mérites pour notre climat et nos terrains.

Le verger modèle créé et cultivé selon les données les plus récentes des pomologues les plus éminents comprend plus de 500 arbres fruitiers de toutes variétés, cultivés en buisson, et mérite l'inspection de tout propriétaire, désireux de mettre ses terres en rapport.

Ces arbres constituent les plantes mères de nos pépinières.

Exportation de nouveautés.

Exportation de fruits, primeurs et plantes décoratives.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Ministère de la Guerre

AVIS AU PUBLIC

Fourniture

de viande fraîche à la ration aux troupes de Bonifacio, et entretien d'un troupeau aux environs de cette Place, du 1er octobre 1902 au 30 septembre 1903.

L'Adjudication publique de la fourniture ci-dessus aura lieu le 30 août 1902, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville d'Ajaccio.

Le Public est admis à prendre connaissance du cahier des charges, dans les bureaux des Sous-Intendants militaires d'Ajaccio et de Bastia, dans ceux du Maire d'Ajaccio, président de la commission d'adjudication, et de la Préfecture de la Corse ainsi que dans ceux du capitaine-suppléant du Sous-Intendant militaire à Bonifacio.

Les personnes qui voudront prendre part à cette adjudication, devront faire parvenir au plus tard le 13 août 1902, terme de rigueur, dans les bureaux du Sous-Intendant militaire d'Ajaccio, accompagnée des pièces justificatives d'usage, une déclaration écrite indiquant leur intention de soumissionner, leurs nom, prénoms, domicile et qualité, la date et le lieu de leur naissance.

Pour tous autres renseignements, s'adresser aux Sous-Intendants militaires d'Ajaccio ou de Bastia.

Ajaccio, le 15 juillet 1902.

Le Sous-Intendant militaire,
DROUINEAU.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 30 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

LA BIJOUTERIE MATTEI, prévient le public qu'elle n'a pas de succursale ou magasin se trouve au numéro 20, de la Paoli, en face du Grand Café Américain.
Pour satisfaire aux demandes de ses nombreuses clientèle la Bijouterie Mattei a installer dans son atelier un ouvrier bijoutier et un ouvrier horloger, ayant travaillé dans les meilleures fabriques de Paris, Turin, Milan, Barcelone, etc. etc.
Elle pourra exécuter et livrer, à des prix défiant toute concurrence, tous les travaux de réparations de montres, bijoux, gravure, ciselures, argenture, etc., etc.
En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus extrêmement réduits des articles de
Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglises, Lorgnetterie, grand assortiment de Corbeille, Porte-[illegible] poudre, Ecritoire, Glaces à main, Alliances, Parures or et argent, Bretelles, Porte-feuilles.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Statuettes, Appliques.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1re titre.
Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.

Spécialités de la Maison :

Poignards, Stylets et Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes montées, etc., etc.

Achat de vieil or et de vieil argent

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Forge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Maison
GEMPP PERNOD

La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Edouard Pernod, à Lunel, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner le Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L. N. Mattei et Cie pour toute la Corse.

La vente et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.

Prix de la bouteille de litre à la consommation de dunaise 2 francs 50 verre compris.

Fort remise aux négociants par quantité de dix caisses.

Pour tous les Rhumatismes
Sciatiques, Névralgies, Maux de Dents, Grippes, Douleurs, Refroidissements
Prenez l'AMARO MATTEI plus de réclames, buvez, demandez-le aux Dames.

Demandez dans tous les Cafés-Restaurants de la Corse l'AMARO MATTEI et Cie, Liqueur très appréciée par les gourmets.

Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Seliks, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

ASTHME et CATARRHE
ESPIC

Posit. ass. de 8.000
dans Ame Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser Maillard, rue Laffitte, 48.

Mme FAITH WOOD
Dentiste

prévient sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre prochain et qu'elle sera de passage à Sartène, du 30 juillet au 4 août ; à Calvi, du 6 au 10 août, et à Corte, du 10 au 13 du même mois.

Pour tous autres renseignements s'adresser à Ajaccio, Cours Grandval, 1.

La Cédratine

Cette liqueur fabriquée avec les cédrats de la Corse par LOUIS-NAPOLÉON MATTEI, inventeur de l'**Amaro**, est douée d'une propriété de beaucoup supérieure à toutes les autres liqueurs digestives, elle a de plus l'avantage lorsqu'elle est étendue d'eau, d'être apéritive, digestive et antispasmodique.

Enfin, c'est une bienfaisante et agréable liqueur, dont l'usage journalier à modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.

Réclamez dans tous les établissements la liqueur **La Cédratine**

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Diverses non cotées en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

ANCIEN CABINET PHADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

AVIS

MM. S. Luporini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

DEMANDEZ ET OFFRES
dans tous les Etablissements
L'Amaro Mattei
APÉRITIF SUPÉRIEUR
et dans tous les Débits
L'Exquis Cigare Mattei

Le meilleur à 10 centimes
Tout bon fumeur doit fumer le cigare ou ne pas fumer.

En primage l'**Amaro** est pour tout consommateur le produit excellent qui réjouit le cœur, fortifie le sang et chasse au loin la Mélancolie.
Sur sa sensibilité à tous il est utile.

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani Bastia
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock
Tous les soirs
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
GLACES

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

Aimable façon de jouir de l'existence

Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se camper à table,
Bien dîner, et humer un mokà véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare,
Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

☞ Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

☞ Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.30 le paquet.

16 PAGES in-4° 300.000 Lecteurs! FONDÉE en 1860
LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Publié sous la Direction de Mme Emmeline RAYMOND
PATRONS GRATUITS ET FRANCO
PRIX POUR PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE
PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antispasmodique. Prescrite par les médecins. Supérieure à toutes les autres liqueurs.

17e ANNÉE — SAMEDI 19 JUILLET 1902 — N° 174

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 00349

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Vincent de Paul.
Soleil : (heure méridienne)
Lever, 4 h. 07 m. — Coucher, 7 h. 09 m.
Lune : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
Fête de demain : SS. Rédempteur.

18 Juillet

L'Ouverture de la Chasse

S'il faut en croire une note parue dans plusieurs journaux l'ouverture de la chasse n'aurait pas lieu cette année avant le 8 septembre.

Cette note aussi simple que laconique est pleine de menaces pour les chasseurs si on se donne la peine d'y regarder de près.

De prime abord, il apparaît certain que le but poursuivi en reculant l'ouverture de la chasse de près d'un mois n'est autre que la conservation du gibier en lui donnant le temps de se reproduire et de grandir tout à son aise. Cette mesure serait donc excellente si ce but était atteint. Malheureusement, il n'en est et ne peut pas en être ainsi pour les deux raisons que nous allons exposer ci-après.

La première de ces raisons, c'est que la destruction du gibier (cailles et perdreaux) est déjà commencée depuis plusieurs semaines. Les coups de fusil qui de tous côtés font retentir les échos de la plaine presque jusqu'aux portes de Bastia, démontrent d'une façon irréfutable que Messieurs les braconniers, nullement inquiétés, poursuivent, comme les autres années, leur œuvre de destruction stupide. Verbaliser contre de pauvres jardiniers ou vignerons qui rentrent un peu tard, à Bastia, leur labeur fini, et oublient d'éclairer leur lanterne, c'est fort bien, mais il n'y a pas grand mérite ; ce qui serait mieux, ce serait de sévir avec la même rigueur contre les braconniers et de les poursuivre avec la même ardeur.

La deuxième et la dernière des raisons que nous invoquerons c'est l'émigration du gibier.

Tout le monde sait que si une pluie survient fin août ou dans les premiers jours de septembre l'émigration des cailles commence aussitôt. Or, quelle est la chasse la plus agréable pour le chasseur amateur si ce n'est celle de la caille qui, tout en étant peu fatigante, lui permet quand même de ne pas rentrer bredouille au logis.

Indépendamment de la caille qui abonderait jusqu'aux portes de Bastia, si les braconniers la respectaient pendant la période de reproduction, l'on a aussi le plaisir jusqu'à la mi-septembre de tirer des tourterelles, fort nombreuses dans notre plaine où elles sont venues faire leurs couvées. Par conséquent, en reculant l'ouverture jusqu'au 8 septembre, l'émigration de la tourterelle est presque déjà un fait accompli.

Est-ce là ce que l'on veut : permettre aux chasseurs de tirer des coups de fusil lorsque tout le gibier sera mort ou aura émigré ? Nous ne le pensons pas, mais nous affirmons hautement que ce sera le seul but atteint si l'on maintient cette malencontreuse mesure qui recule l'ouverture de la chasse de près d'un mois.

Il ne restera plus alors aux chasseurs qu'à laisser leurs fusils dans les étuis et leur argent dans le porte-monnaie ; car payer 28 francs pour le seul plaisir d'avoir un morceau de parchemin à contempler pendant que leur chien ronflera à l'ombre l'été ou au soleil l'hiver, est un plaisir un peu trop cher, à moins que le chasseur, bon garçon, ne veuille, outre que coûte, remplir les caisses du Trésor.

Espérons toutefois qu'il nous aura suffi d'appeler l'attention des autorités compétentes sur les graves inconvénients qu'il y aurait à retarder l'ouverture de la chasse, pour que l'ouverture ait lieu cette année comme toujours le 15 août, et pour que Messieurs les braconniers soient mis dès maintenant à la raison.

EXPÉDITIONS CORSES

19 juillet 1735. — Le 19 juillet, une nombreuse troupe de Corses gagnés à la cause génoise, s'étaient réunis dans les pièves de Moriani, Tavagna et Campoloro.

Pinelli qui voulait tenter, avec leur appui, une entreprise contre les Patriotes, envoya mille soldats génois, pour donner à ces vendus un peu de cohésion et d'esprit militaire.

Malheureusement pour Gênes ses soldats furent surpris, battus et mis en fuite avant d'arriver au terme de leur voyage.

Nos Exportations

Marchandises exportées de Bastia à Marseille, par les vapeurs du service postal, du 6 au 12 juillet 1902.

Chargé le 7 juillet. — Ch. Moretti 7 fûts citrons ; Goudois 1 boue. vx métaux ; Angeli 157 roudins chêne ; Frisch 25 fûts acide gallique ; à ordre 30 pan. légumes ; Mario 73 s. charbon ; Ballini 650 colis charbon ; Ch. Rolland 40 f. acide gallique ; A. Desbois 1 c. chapeaux ; Mouton 57 ballots bois chaises ; Logerais 33 c. battoirs et pieds tables ; Guigo 95 c. charbon.

Chargé le 10 juillet. — A ordre 20 c. eau Pardina ; Giraud frères 1 c. graines vers à soie ; Ch. Rolland 52 f. acide gallique ; Delorme 3 f. citrons ; Galula 3 fûts huile ; Ch. Moretti 28 toiles fruits frais ; Fil et Cie 1 f. vin ; à ordre 5 b. peaux agneaux ; A. Anney 5 f. suif ; Charpentier 30 corb. fruits frais ; Jouglard 3 f. citrons ; Charpentier 6 f. dito, 2 pan. dito ; à ordre 7 fûts citrons, 2 pan. dito ; Frisinet 91 b. liège ; Watson et P. 200 fûts acide gallique.

Métaux	Poids	Valeur
20 c. eau Pardina	1.200	3'0
407 f. acide gallique	90.000	13.5'0
830 c. charbon	40.000	2.500
26 f. citrons	40.030	2 000
88 corb. fruits et lig.	5.000	1.000
90 bal. meub. ébauch.	9.000	2.000
1 c. gr. vers à soie	40	6 000
autres colis et tare	50.000	7.000
Total	246.350	34.300

A ce relevé on peut ajouter la cargaison du trois-mâts *Eugénie* parti le 3 juillet de Bastia et arrivé le 7 juillet à Marseille. Ce bateau avait à bord 420 h. liège, 170 tonnes grignons, 307 sacs charbon et 8.000 k. bois de buis soit 236 tonnes valant 25.000 francs.

Le total général de la présente semaine s'élève donc à 442 tonnes et 60.000 francs.

Votes de nos Députés

Scrutin sur les conclusions du 10e bureau tendant à l'invalidation de M. Roger Ballu, dans la 2e circonscription de Pontoise.

Nombre de votants . . 303
Majorité absolue . . . 152
Pour 172
Contre 131

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Giacobbi, Malaspina.

N'ont pas pris part au vote, MM. Astima, Gabrielli.

Scrutin sur la remise des interpellations de MM. Aynard et Cochin sur la fermeture d'écoles d'enseignement libre, à la suite des autres interpellations.

Nombre de votants . . 506
Majorité absolue . . . 254
Pour l'adoption. . . . 306
Contre. 200

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

Nos Députés

M. Malaspina

S'il est un représentant du peuple, vraiment soucieux de ses devoirs et pénétré de la meilleure volonté, c'est bien M. Malaspina, le sympathique député de Calvi.

Doué d'un tempérament à la fois profond et tenace, le député de Calvi ne néglige rien de ce qui peut intéresser l'avenir de notre département.

Travailleur, il l'est, et la question des Services maritimes postaux, cette plaie que la Corse n'a pas encore eu état de cicatriser, a eu le don de procurer à ses nombreux amis le grand plaisir de le voir travailler — à un moment donné tout seul — avec une ardeur et une audace qui ont surpris ses plus chauds adversaires, à la réalisation du plan qu'il avait élaboré et qu'on espérait voir aboutir.

Hélas ! les louches combinaisons, les basses rancunes, voire même les intrigues ont contrarié en quelque sorte ses vues qui, comme tout le monde le sait, étaient de nature à contenter même les plus difficiles.

Le temps seul le vengera des faiblesses du moment, car M. Malaspina est un de ces hommes qui ne se laissent pas abattre pour si peu, et, quoiqu'il arrive, il n'en continuera pas moins à réclamer, chaque fois qu'il en sera question, ce fameux *Quotidien* qui assurerait la vitalité à la Corse.

L'arrondissement de Calvi peut être fier de posséder un mandataire de la trempe de M. Malaspina.

Aussi, à l'heure qu'il est, nous pouvons affirmer qu'il n'y a plus, en Balagne, de parti opposé à sa politique qui n'est autre que celle préconisée par son éminent collègue d'Ajaccio. Tous reconnaissent ses mérites et les services qu'il a rendus en maintes circonstances à la Corse tout entière et en particulier à la Balagne où des travaux de dessèchement de marais se poursuivent encore et où... nous pouvons ajouter, fleurira bientôt l'oranger !...

Au point de vue de la défense nationale, nous savons que ce n'est pas sa faute, si dans nos rues et sur nos boulevards, il ne nous est pas donné de rencontrer des *culottes rouges*, portant au képi un écusson « 164, » on si les deux ports de Calvi et Ile-Rousse ne logent pas encore des torpilleurs de la défense mobile.

M. Malaspina est un très bon patriote et son œuvre ne s'arrêtera pas là, nous en sommes convaincu. La Corse attend beaucoup de lui et, lorsque sa tâche terminée, il aura prouvé à ses compatriotes que *bon sang ne peut mentir*, il aura droit, non seulement à l'estime de ses concitoyens, mais encore à la reconnaissance de la Corse entière.

DE MORCALY.

Gazette Ajaccienne

L'escadre à Ajaccio

L'escadre de la Méditerranée mouillera dans notre port dans la journée du 25 du courant.

Samedi il sera procédé dans les bureaux de la Mairie à l'adjudication sous pli cacheté, des fournitures à faire à cette force navale pendant son séjour à Ajaccio.

Fiançailles

Dimanche soir ont été célébrées les fiançailles de M. Mathieu Maglioli, le fils du sympathique huissier de la Préfecture, et de la toute charmante Mlle Angèle Carbuccia, fille de M. Carbuccia, facteur des postes.

Nos meilleurs vœux aux jeunes fiancés.

Théâtre d'été

Hier au soir, première représentation de l'opérette *Ces-B-l-Là*.

Le programme très varié de la soirée avait attiré à l'*Eldorado* l'élite de notre population.

C'est d'abord la *Crise de Madame*, petite comédie du Dorfeuil, qui provoque par les spirituelles reparties de Cabassus, le marchand de chevaux, un fou rire général.

42 — Feuilleton du Petit Bastiais

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XIII

Une Tombe dans la Forêt

Bientôt, sa tête tomba sur son épaule, son épaule soutit le bouclier d'être soutenue par la terre ; enfin, il s'endormit d'un profond sommeil, rêvant qu'il était un ancien chevalier saillant devant la porte de la tente d'une princesse qu'il avait délivrée, espérant de gagner son heureux grâces par une telle preuve de dévouement et de vigilance.

Combien il resta de temps dans cet état d'insensibilité, c'est ce qu'il ne sut jamais lui même ; mais, il jouissait d'un repos tranquille qui n'était plus troublé par aucun rêve, quand il en fut tiré par un léger coup qui lui fut donné sur l'épaule.

Il veille en sursaut par ce signal, il fut sur ses pieds à l'instant même, avec un souvenir confus du devoir qu'il s'était imposé au commencement de la nuit.

— Qui va là, s'écria-t-il en cherchant aussi épée à l'endroit où il la portait ordinairement ; ami ou ennemi ?

— Ami, répondit Chingachgook à voix basse.

Et lui montrant du doigt la reine de la nuit, qui lançait à travers les arbres un rayon oblique sur leur bivouac, il ajouta en mauvais anglais :

— La lune est venue ; le fort de l'homme blanc est encore loin, bien loin. Il faut partir pendant que le sommeil ferme les deux yeux du Français.

— Vous avez raison, répliqua le major ; éveillez vos amis et brider les chevaux, pendant que je vais avertir mes compagnons de se préparer à se remettre en marche.

— Nous sommes éveillées, Duncan, dit la douce voix d'Alice dans l'intérieur du bâtiment ; nous avons retrouvé des forces pour voyager après avoir si bien dormi. Mais vous, je suis effrayée vous avez passé toute la nuit à veiller pour nous... et après une si pénible journée !

— Dites plutôt que j'aurais voulu veiller, Alice, répondit Heyward ; mais, mes paupières yeux m'ont trahi. Voici la seconde fois que je me montre indigne du dépôt qui m'a été confié.

— Ne le nier pas, Duncan, s'écria en souriant la jeune Alice qui sortit en ce moment du vieux bâtiment, le clair de lune éclairant les charmes que quelques heures de sommeil tranquille lui avaient rendus, je sais qu'autant vous êtes insouciant quand vous n'avez à songer qu'à vous-même, autant vous êtes vigilant quand il s'agit de la sûreté des autres. Ne pouvons-nous rester ici quelque temps, pendant que vous et ces braves gens prendrez un peu de repos ? Cora et moi, nous nous chargeons de monter la garde à notre tour ; et nous le ferons avec autant de soin que de plaisir.

— Si la honte pouvait m'empêcher de dormir, je ne fermerais les yeux de ma vie, répondit le jeune officier, commençant à se trouver assez mal à l'aise et regardant les traits ingénus d'Alice pour voir s'il n'y apercevait pas quelques symptômes d'une envie secrète de s'égayer à ses dépens.

Il n'y vit rien qui pût confirmer ses soupçons.

— Il n'est que trop vrai, ajouta-t-il, qu'après avoir causé tous vos dangers par mon excès de confiance imprudente, je n'ai pas même le mérite de vous avoir gardées pendant votre sommeil, comme savait de le faire un soldat.

— Il n'y a que Duncan qui soit adresser à Duncan un tel reproche, dit Alice, dont la confiance généreuse s'obstinait à conserver l'illusion qui lui peignait son jeune amant comme un modèle achevé de toute perfection ; croyez-moi donc, allez prendre un repos de quelques instants et soyez sûr que Cora et moi, nous remplirons le devoir d'excellentes sentinelles.

Heyward plus embarrassé que jamais, allait se trouver dans la nécessité de faire de nouvelles protestations de son manque de vigilance, quand son attention fut attirée par une exclamation que fit tout à coup Chingachgook, quoique d'une voix retenue par la prudence, et par l'attitude que prit Uncas au même instant pour écouter.

— Les Mohicans entendent un ennemi, dit le chasseur qui était depuis longtemps prêt à partir ; le sent leur fait sentir quelque danger.

— A Dieu ne plaise ! s'écria Heyward. Il y a déjà eu assez de sang répandu.

Cependant, tout en parlant ainsi, le major saisit son fusil et s'avança vers l'extrémité de la clairière disposé à exposer sa faute vénielle en sacrifiant sa vie, s'il le fallait, pour la sûreté de ses compagnons.

— C'est quelque animal de la forêt qui rôde pour trouver une proie, dit-il à voix basse, ensuite que les sens encore étoffés qui avaient frappé les oreilles des Mohicans arrivèrent jusqu'aux siennes.

— Silence ! c'est le pas de l'homme ; je le reconnais, quelque imparfaite que soient mes sens comparés à ceux d'un Indien... Le coquin qui nous a échappé aura rencontré quelque parti avancé des sauvages de l'amont de Montcalm ; ils auront trouvé notre piste et l'auront suivie. Je ne me soucierais pas moi-même d'avoir à répandre le sang humain en cet endroit, ajouta-t-il en jetant un regard inquiet sur les objets qui l'entouraient ; mais, il faut ce qu'il faut. Uncas, conduisez les chevaux dans le fort ; vous, mes amis, entrez y aussi. Tout vieux qu'il est, c'est une protection et il a été accoutumé à entendre les coups de fusil.

On lui obéit sur le champ ; les deux Mohicans firent entrer les chevaux dans le vieux bâtiment ; toute la petite troupe les y suivit et y resta dans le plus profond silence.

(*A suivre*).

ANÉMIE GUÉRISON RAPIDE EN 20 JOURS par l'ELIXIR-PHOSPHATE Reconstituant dans les Maux de la Chevelure 4, rue Saint-Dominique, Paris.

L'orchestre s'est fait applaudir pendant l'entr'acte qui a suivi, et enfin, c'est *Coco Bel-Œil*, le clou de la soirée.

L'interprétation et la mise en scène de cette opérette ont été très réussies et la musique bien adaptée à la pièce.

Mme Frederiks dans *Margarita* a été longuement applaudie ainsi que MM. Lapianche et Hoven dans leurs rôles de rivaux. M. Frederiks faisait un apothicaire Hôal et un mari conciliant autant que complaisant.

Le public, par ses applaudissements répétés, a témoigné sa satisfaction.

On passera décidément de bonnes soirées estivales à l'Eldorado.

La chaleur

Le sirocco a soufflé avec violence pendant toute la journée d'hier : aussi la chaleur était-elle accablante.

La pluie qui est tombée cette nuit adoucira peut-être la température.

N.-D. du Mont-Carmel

La fête de N.-D. du Mont-Carmel a attiré hier beaucoup de fidèles à la chapelle des Grecs, située sur la route des Sanguinaires.

Pendant toute la journée les voitures n'ont cessé de circuler sur cette route.

L'Arrêt du Conseil d'Etat

La 2e Sous-Section du Contentieux du Conseil d'Etat siégeant en séance publique.

Vu 1° la requête et le mémoire ampliatif présentés pour les sieurs Berfini et autres, etc.

Vu 2° la requête et le mémoire ampliatif présentés pour les sieurs Bodoy, Pugliesi et autres, etc.

Vu, etc.

Vu la loi du 5 avril 1884 ;

Ouï Me Aguillon, avocat des sieurs Bodoy, Pugliesi et autres, et Me Mornard, avocat des sieurs Berfini, Campi et autres, en leurs observations ;

Ouï M. Pichat, auditeur, commissaire suppléant du gouvernement, en ses conclusions.

En la forme :

Considérant que si, à l'appui de sa réclamation, le sieur Franceschi a articulé dans le délai légal et en termes généraux un grief tiré du vote d'électeurs absents et d'incapables, c'est seulement dans un mémoire versé à l'audience du Conseil de Préfecture du 8 août 1900 qu'il a précisé par des noms et par des chiffres sa première articulation, qu'il a ainsi produit, non des conclusions nouvelles, qui n'auraient pas été recevables, mais des moyens nouveaux à l'appui du grief dont s'agit, moyens que le Conseil de Préfecture ne pouvait adopter, aux termes de l'article 45 de la loi du 22 juillet 1889, sans ordonner un supplément d'instruction, qu'il suit de là que l'arrêté attaqué est intervenu à la suite d'une procédure irrégulière et doit être annulé pour vice de forme ;

Au fond :

Sur le grief tiré des faits de pression :

Considérant que si l'un ni l'autre des deux témoins entendus sur ce grief n'ont affirmé le fait d'une influence exercée sur le vote des électeurs hospitalisés dans l'asile des vieillards ;

Sur le grief tiré de ce que les noms d'électeurs absents, notamment de marins embarqués, auraient été à tort émargés :

Considérant que les protestataires n'ont pas apporté la preuve de leurs allégations, qui sont contredites par les certificats versés au dossier ;

Sur les griefs tirés 1° de ce que des bulletins nuls auraient à tort été déclarés valables par le bureau au premier tour de scrutin ; 2° de ce que des incapables auraient été admis à prendre part au scrutin.

Considérant qu'il résulte de l'examen des bulletins annexés au procès-verbal que deux d'entre eux portant des signes intérieurs de reconnaissance ont été à tort attribués aux candidats de chacune des deux listes en présence par le troisième bureau au premier tour de scrutin ; que d'autre part, il résulte de l'instruction et il n'est pas contesté que 7 individus privés de leurs droits électoraux ont été admis à prendre part au vote, qu'il y a lieu, dès lors, de retrancher, au premier tour, les voix de ces incapables et les deux bulletins spécifiés ci-dessus tant du chiffre des suffrages exprimés que de celui des voix obtenues par les candidats proclamés, et de retrancher, au deuxième tour, 7 suffrages à chacun des candidats élus ;

Considérant que, ces divers retranchements opérés, les sieurs Ramaroni (Joachim), Campi (Jérôme), Bartoli (Jean Toussaint), proclamés au premier tour, ne conservent plus la majorité absolue ; que, d'autre part, les sieurs Gambarelli (Joseph-Marie), Ponzo di Borgo (Jean), proclamés au deuxième tour, ne conservent plus la majorité relative sur leurs concurrents ;

Sur les autres griefs :

Considérant que, parmi les autres griefs, les uns ne sont pas établis, les autres ne sont pas de nature à modifier le résultat du scrutin ;

Décide :

Article 1er. — L'arrêté sus visé du Conseil de Préfecture de la Corse, en date du 9 août 1900, est annulé.

Article 2. — L'élection des sieurs Ramaroni (Joachim), Campi (Jérôme), Bartoli (Jean Toussaint), Gambarelli (Joseph-Marie), Ponzo di Borgo (Jean) est annulée.

Article 3. — Le surplus des conclusions des requêtes sus-visées est rejeté.

Article 4. — Expédition de la présente décision sera transmise au ministre de l'intérieur.

Notre Feuilleton

Nous commencerons demain la publication de

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

Gazette de la Balagne

CALENZANA

Les obsèques de Mme Antonia Marini-Cora ont eu lieu hier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, venus de tous les points de la Corse.

La mort vient d'accomplir son œuvre. Elle remporte, cette fois, une funeste victoire, cruelle, brutale ! Elle plonge dans l'amertume les proches de sa victime et tous ceux aussi qui admiraient la femme d'élite qui n'est plus. Mme Antonia Marini, dans toutes les phases d'une vie bien remplie, fut un modèle de rare bonté, de tendresse infinie ; l'ornement gracieux de la maison ; toujours au premier rang pour l'accomplissement des bonnes œuvres, dans la pratique de la charité, qu'elle sut toujours faire tacitement, sans réclame, selon les préceptes de celui qu'elle vénérait, de son Dieu.

Devant les vicissitudes que, nous différents aspects, la vie ne ménage à personne et qui l'assaillirent au plus fort de son existence, elle sut résister, stoïquement, décidée à un dévoûment sans bornes pour, celui qu'elle chérissait, son digne époux, cette belle intelligence immobilisée par de rebelles infirmités.

Tant d'abnégation d'elle-même, de ses forces qu'elle croyait inépuisables, de délicate santé qu'elle croyait puissante, ne pouvait hélas ! que lui être fatale !...

Elle n'est plus !

Mais, du haut du ciel, où certainement elle est admise à jouir au sein de la perfection divine, elle peut encore guider les pas de tous ceux qui lui étaient chers et les aider à supporter le coup cruel. La manifestation grandiose de touchantes sympathies qui s'est faite autour de cette tombe, leur dit suffisamment que son souvenir ne mourra jamais !... — CALENZ

CALVI

Chargé pour Marseille à la date du 2 juillet.

Fil et Cie 9 b. poils chèvres ; à ordre 14 b. laine ; Mattei 53 s. charbon ; Dalorme 1 c. citrons, 4 barils dite ; Andreani 3 c. fromages, — soit 6 tonnes de marchandises pour 1.500 francs.

SAVON DU CONGO blancheur du teint

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 9 à 9.75 les 100 k.
Tomates, 20 à 40 fr. id.
Haricots verts, 20 à 100 fr. id.
— rouges, 35 à 60 fr. id.
— jaunes, 35 à 90 fr. id.
Prunes d'Espagne, 60 fr. id.
Raisins d'Alg. (chasselas), 75 fr. id.
Pêches, 40 à 100 fr. id.
Poires, 30 à 60 fr. id.
Abricots, 20 à 40 fr. id.
Amandes, 20 à 30 fr. id.
Asperges, 0,15 à 0,35 la botte.
Citrons, 15 à 40 fr. le 1000.

Criée du Marseille

Langoustes vivantes de Corse, 230 à 300 fr. les 100 kilos.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9 à 11 fr. les 100 k.
Charbon de Corse, 8 à 9 fr. id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2, pains 5/6 en vrac, 31 fr. ; cassé rangé en caisses de 50 k., 32.50.

Nécrologie

LE CAPITAINE NATALI

M. le capitaine Charles Natali est décédé hier dans sa soixante-dixième année. Engagé volontaire, il s'est d'abord distingué en Italie, puis d'une façon toute particulière en 1870, ce qui lui valut une citation à l'ordre du jour de l'armée.

Il était chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la médaille militaire et de la médaille d'Italie.

Après sa mise à la retraite, M. le capitaine Natali était venu s'établir à Bastia et s'était allié à une des plus honorables familles de notre ville.

Le corps accompagné par son neveu et d'autres parents, a été transporté à Lago de Nazza, où doivent avoir lieu les obsèques.

A la gare, M. le commandant Fieschi lui a dit le dernier adieu au nom de la société fraternelle des officiers de la Corse et de celle de l'Union Centrale, dont il faisait partie.

Une belle couronne a été déposée sur son cercueil au nom de ces deux sociétés d'officiers.

Nous offrons à Mme Natali-Fiach, aux familles Natali, Mosca et Fiach, l'expression de nos vives condoléances.

Gazette Départementale

MOITA. — Le conseil d'Etat a admis la protestation de M. Gabrielli, avocat à Corte, contre la proclamation de M. Andréi, en qualité de membre du conseil général pour le canton de Moita et annulé les opérations électorales du 21 juillet 1901.

∴

PORRI. — Le 14 juillet a été dignement fêté dans notre village. Nous noterons particulièrement la conférence faite par M. Cinelli. Le conférencier a traité le sujet suivant : « Pourquoi, entre toutes les journées glorieuses que peut compter la France, celle du 14 juillet a été choisie comme fête nationale. »

Pendant une heure environ, M. Cinelli a su se faire écouter de l'assistance nombreuse qui avait répondu à son appel.

Certains esprits forts trouveront peut-être à redire sur l'initiative de M. Cinelli, qui n'a songé nullement à se faire admirer, mais tout simplement à jeter un rayon de lumière dans la population de notre village. Depuis longtemps, le 14 juillet n'était fêté que par des libations et les cris de vive la République, sans trop savoir ce que c'était.

Après la conférence de M. Cinelli, la population a été édifiée.

Il serait à souhaiter que dans tous nos villages, la jeunesse se secouât un peu. Détruire certaines idées fausses, en donner d'exactes, voilà le but à poursuivre. C'est à la jeunesse qu'incombe cette tâche, et la conférence faite dans notre charmant village ne devrait être que l'inauguration de nombreuses conférences dans tous les coins de notre Corse chérie.

LOUIS VITTORI.

∴

PROPRIANO. — Chargé le 9 juillet pour Marseille.

Fil et Cie 30 b. liège ; A. Billes 50 b. chauchons ; à ordre 23 b. laine ; Biscaime 15 s. lie vin, 4 s. tartre ; A. Gaillard 1 f. huile olives ; Lestrade 150 c. charbon ; Fil et Cie 1 b. vin 120 b. vin, 120 b. liège, 4 f. vin, 3 b. cuire, 3 f. huile, 3 b. dito ; Lestrade 91 c. charbon, 10.003 k. bois gros. Poids total 55 tonnes ayant une valeur approximative de 9.000 francs.

∴

NOCARIO. — Le conseil d'Etat ayant annulé les opérations électorales auxquelles il a été procédé le 3 juin 1901 à Nocario, les électeurs de cette commune sont convoqués pour le 3 août 1902, à l'effet d'élire 12 membres du conseil municipal.

∴

CANAVAGGIA. — Jamais une calamité ne vient seule. L'automne de 1900 emporta nos semailles pendant un ouragan ; le printemps de l'année suivante gratifia de la fièvre aphteuse le bétail gros et menu qui le décima ; l'été présent, jaloux de ces exploits, nous a, ces jours derniers, apporté le vent. Il s'est déchaîné en tempête, sévissant avec rage, les trois derniers jours de la semaine passée.

Nouveaux Egyptiens, après deux années de disette de châtaignes, nous comptons maintenant notre cinquième plaie. Quand nous serons arrivés à la dixième nous tracerons une grande croix.

Enumérons, en attendant, tout en souhaitant d'être faux prophète, les multiples et récents dommages. Comme s'ils regrettaient déjà le sein d'où ils sont issus, les épis mûrs et bien fournis se sont égrenés, prodiguant ainsi aux « êtres qui ne sèment, ni ne récoltent, » une luxurieuse pâture ; les châtaigniers, rudement ébranchés, font peine à voir ; les vignes, les potagers et les vergers, ont, de leur côté, largement payé leur tribut au génie dévastateur. Dimanche, la campagne offrait un spectacle désolant à fendre le cœur.

Les portes sont incalculables. Seul, le gouvernement peut les atténuer, si faiblement soit-il, en venant en aide aux cultivateurs abattus. C'est ce que nous osons espérer de sa paternelle sollicitude.

∴

MURATO. — Mlle Loccia, auxiliaire suppléante, pourvue du brevet supérieur, est nommée institutrice stagiaire à Muratto, en remplacement de Mme Olmeta, désignée pour Bastia.

∴

PRUNELLI. — La mort vient de jeter la désolation au sein d'une honorable famille du Caseconi. Mme Assomption Mariotti est décédée hier et ses obsèques ont eu lieu aujourd'hui à Prunelli.

Le concours était considérable, car les regrets qu'excite la disparition prématurée de cette jeune femme sont immenses. Plusieurs parents étaient venus de Bastia et de toute la région pour témoigner leurs sympathies aux familles Mariotti et Moretti.

Puissent ces démonstrations avoir atténué la douleur de l'époux inconsolable, de la mère, des frères et sœurs de celle qui n'est plus.

∴

POGGIO DI NAZZA. — Les électeurs de la commune de Poggio di Nazza sont convoqués pour le 3 août, à l'effet d'élire un membre du conseil municipal, en remplacement de M. Rossi Charles Félix, décédé.

Victime de son dévouement

J'ai eu l'occasion de voir, ces jours derniers, la bonne d'une excellente artiste lyrique qui depuis cinq ou six ans ne cesse de lui témoigner un dévouement sans bornes et un attachement sincère. Elle se nomme Thérèse Castagnotti, de l'aquisberri», province de Cuneo, Piémont, et habite, 7, rue Constance, à Paris. Elle a suivi partout sa maîtresse, partageant ses fatigues, vaillant avec elle, assistant à ses répétitions ou aux représentations. La fatigue a fini par être plus forte que la volonté et une anémie terrible s'empara de la jeune fille. Je me souviens l'avoir rencontrée il y a plus d'un an et avoir été épouvanté en la voyant, des belles joues fraîches et roses étaient devenues maigres et pâles, ses lèvres étaient blêmes et ses yeux creux brillaient d'un feu trop vif. Une toux sèche la secouait à chaque instant, elle marchait avec peine, était essoufflée au moindre effort. Ni maigreur était effrayante et aucun traitement, me disait-elle, n'avait apporté d'amélioration à son état. Puis, un jour, sa maîtresse lui avait fait suivre le même régime qu'elle suivait elle même : ce qui lui réussissait si bien. Le remède qui sauva la première a sauvé la seconde et les pilules Pink ont assurément dans la même maison une double guérison. Mlle Thérèse

Mlle Thérèse Castagnotti d'après une photo.

Castagnotti est aujourd'hui superbe de santé et de bonne mine, elle mange et dort bien et continue à servir vaillamment sa maîtresse. Et, chose remarquable mais non surprenante, si la jeune fille, après un travail exagéré éprouve la moindre fatigue, elle reprend une boîte de pilules Pink et toute trace de faiblesse disparaît. Maintenant les pilules Pink sont pour elle la manne du ciel fortifiante et bienfaisante et c'est avec un sourire joyeux qu'elle me disait : Je crois, Monsieur, que je ne pourrais plus vivre sans les pilules Pink, car elles sont mon soutien et la condition essentielle de mon existence.

Conclusion : Jeunes filles faibles, anémiques, chlorotiques, neurasthéniques, suivez l'exemple de Mlle Thérèse et vous vivrez fortes, vaillantes et vigoureuses.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gablin et Cie, 23 rue Dalle, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat-poste.

La Garantie Foncière

On nous apprend de source sûre, qu'un rapport de 400 pages vient d'être déposé, puis communiqué à M. Lang, ex-Directeur-Fondateur de cette Société.

M. Legrand, l'expert des tribunaux, auteur de ce volumineux rapport, conclut par la disculpation de M. Lang et par une déclaration fort inattendue du public, ainsi que de ses diffamateurs.

M. Legrand, en effet, rend responsable de la cessation des paiements les administrateurs qui ont succédé à M. Lang, ceux-là mêmes qui ont accusé l'ancien Directeur sont seuls responsables. Un blâme très peu gazé est adressé par l'expert à l'une des Sociétés imitatrices de la *Garantie Foncière*, qui, pour attirer les anciens sociétaires, a dit qu'il n'y avait pas d'actif. Nous savons que plusieurs autres imitatrices sont dans ce cas.

(Républicain de l'Est).

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 18 JUILLET

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 23 à midi ; 26.5. 6 heures du soir, + 24. Maxima, + 28.4. minima, + 21.3

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — 9 h. du matin. calme.
4 h. du soir, S. E. faible.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, belle.
Hygromètre des cheveux matin, + 0,45, soir. + 0,5
Pluviomètre, à 9 heures du matin 00 mm.

∴

Promotion

M. Colle, capitaine adjudant-major au 14e de ligne, est promu chef de bataillon et affecté au 16e régiment de même arme, à Saint-Etienne.

Nous nous faisons un véritable plaisir d'adresser nos plus sincères félicitations à M. le commandant Colle et à sa famille, de Morosaglia, qui n'en est plus à compter les officiers qu'elle a fournis à l'armée française.

Le commandant Colle est l'arrière-petit-fils du brave Colle, le plus fidèle compagnon du général Paoli et l'un de ses plus héroïques capitaines, mort gouverneur militaire de Corfou, sous le Premier Empire. — M. C.

∴

Etudes supérieures

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Pierre Paccinelli, fils de M. le Conducteur Principal des ponts et chaussées, a subi avec succès son premier examen de sciences chimiques, physiques et naturelles.

Toutes nos félicitations au futur docteur.

∴

Conservatoire de musique

Nous apprenons avec plaisir que la jeune Cécile Cacchi, fille de Constans Cacchi, capitaine au port et d'armement à la Compagnie du canal de Suez, a remporté avec un brillant succès la première médaille d'or aux derniers examens du conservatoire de Marseille.

Nous félicitons Mlle Cacchi de ce beau résultat qui promet pour l'avenir.

∴

Le meurtre d'hier

M. le juge d'instruction a entendu hier plusieurs témoins, entr'autres la maîtresse de Cecchi, et celui qui lui avait lancé la dragée ; mais ces dépositions n'ont révélé aucun fait important. Cecchi devait se trouver, mercredi soir, dans un état de surexcitation assez prononcé et pour des causes diverses. Le malheureux Mangoni s'est précipité à lui et c'est sur lui qu'il a assouvi sa colère.

L'enterrement de Mangoni a lieu vendredi matin à huit heures.

La police n'a pas encore retrouvé le couteau qui a servi au crime.

Faculté de Droit

Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Tonio Nicolai-Lota vient de subir, avec succès, les examens de deuxième année devant la Faculté de droit d'Aix.

Nous lui adressons nos meilleures félicitations.

∴

Brasserie des Platanes

C'est une des distractions les plus agréables que d'aller à l'heure de l'apéritif et le soir, s'asseoir à la Brasserie des Platanes.

Nous ne parlerons pas des consommations qui y sont servies ; elles sont de première marque. Disons plutôt un mot des artistes qui s'y font entendre ; aux *Pupazzi-Fantin* qui, dans leur répertoire, se font constamment applaudir, sont venus s'ajouter Mme et M. Aristide, dantistes consommés.

Les ovations répétées qui soulignent chacun de leurs morceaux, montrent la valeur réelle de ces artistes, et M. Leca a eu la main heureuse en les attachant à son établissement.

Nous n'avions pas à douter d'ailleurs des sacrifices que s'impose M. Leca ; la population bastiaise lui en sait gré en accourant en foule à ses concerts.

∴

Bouillie Sucrée Mich et Perret

Le service commercial agricole, 82, boulevard du Musée à Marseille, informe les viticulteurs de l'arrondissement de Calvi qu'ils trouveront l'excellente bouillie Sucrée Michel Perret, reconnue officiellement et pratiquement *première*, depuis douze ans, par son adhérence et son efficacité, chez M. Jean Robaglia, à Calenzana.

∴

Au Port

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Fraissinet, est arrivé de Marseille, avec 124 passagers et 103 tonnes et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Franceschi, est arrivé de Livourne avec 4 passagers, et 1 tonne et est reparti pour Nice.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORCIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du courant elle mettra en vente tous les articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

AVIS

Le bateau à vapeur *Jean Baptiste* partira de Bastia pour Nice et Marseille, du 19 au 20 juillet.

Pour fret à prix rédait, s'adresser M. A. Padovani, Nouveau Port, Bastia.

BOURSE DE PARIS

17 juillet — 18 juillet

Rente 3 p. 0/0 ancien	101.37	100.75
— 3 p. 0/0 amort.	100.40	100 00
— 2 1/2 0/0	102 17	101.90

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE POUR LA CORSE

Nouvelles Judiciaires

M. Romani est nommé notaire à Ile-Rousse, en remplacement de son père.

MÉDAILLE D'HONNEUR

La médaille d'honneur a été décernée à M. Frizza, gardien de phare, 30 ans de services.

Décorations Coloniales

Sont nommés dans l'ordre de l'Etoile Noire du Benin :

Au grade de Commandeur :

M. le colonel Campi, à Ajaccio.

Au grade d'Officier :

MM.

Joseph Arène, consul général de France à Livourne.

Felici, président du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Jean Lanzi, consul de Danemark à Ajaccio.

Santi, publiciste à Bastia.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les établissements congréganistes

Le président du conseil a entretenu ses collègues des mesures prises pour l'application de sa récente circulaire aux préfets concernant la fermeture des établissements congréganistes non autorisés.

L'Accident de Puteaux

Le ministre de la guerre a annoncé qu'il avait ordonné une enquête sur l'accident de la manufacture de Puteaux.

Mouvement préfectoral

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

ASSURANCES AGRICOLES

Le ministre de l'Agriculture a adressé aux professeurs départementaux et spéciaux d'agriculture une circulaire attirant leur attention sur la nécessité de provoquer la création de sociétés d'assurances agricoles contre la mortalité du bétail, la grêle et autres fléaux.

L'ACCIDENT DE PUTEAUX

Mort d'un Saint-Cyrien

L'un des élèves de l'école de Saint-Cyr, blessé au cours des expériences faites à la manufacture de Puteaux, est décédé.

L'état de l'autre semble assez rassurant.

PROTESTATIONS CONTRE LA FERMETURE DES ÉCOLES CONGRÉGANISTES

Nouvelles lettres de MM. Denys Cochin et comte de Mun

Le *Gaulois* publie une nouvelle lettre de M. Denys Cochin, protestant contre la fermeture des écoles congréganistes.

∴

Le même journal publie une lettre de M. le comte de Mun demandant aux pères et aux mères de famille de manifester leur opinion au sujet de la fermeture des écoles. Il leur recommande d'éviter les violences et les procédés illégaux, et engage la population à se porter avec calme devant les portes des maisons religieuses.

Lettre de Mgr Turinaz

Mgr Turinaz, évêque de Nancy, a adressé à la Supérieure des religieuses de la doctrine chrétienne, une lettre très sympathique, à l'occasion de la fermeture de ses écoles.

Manifestations à Versailles

A Versailles, à la suite de la fermeture des écoles congréganistes, 80 élèves et leurs parents sont allés protester à la préfecture.

Le préfet a reçu la délégation et a répondu aux manifestants qu'ils devaient s'incliner devant la loi.

Manifestations à Morlaix

A Morlaix, des affiches violentes contre le gouvernement ont été placardées et déchirées immédiatement par la police.

Les Sœurs du Saint-Esprit annoncent qu'elles ne céderont qu'à la force.

Le propriétaire des immeubles déclare qu'il brisera les scellés.

Protestation du Saint-Siège

La *Croix* annonce que le Saint-Siège et l'Archevêque de Paris préparent des protestations contre la fermeture des écoles congréganistes.

A Châteauroux

M. Villedieu, maire de Châteauroux, a refusé de notifier aux Sœurs l'arrêté ordonnant la fermeture de l'école.

Mort DU SULTAN DE ZANZIBAR

Une dépêche de Zanzibar annonce que le Sultan est mort la nuit dernière.

EN ANGLETERRE

LE COURONNEMENT d'Edouard VII

Le roi Edouard VII sera bientôt complètement rétabli, aussi la cérémonie du couronnement a été définitivement fixée au 9 août.

L'Angleterre et les Boers

LE RAPATRIEMENT des prisonniers Boers

Les émigrés Boers de Peniche, qui ont prêté serment de fidélité à l'Angleterre, ont quitté Lisbonne pour le Cap sur un navire anglais.

Le colonel argentin Ricciardi a emmené quelques Boers dans l'Argentine pour coloniser la Patagonie.

AVIS DE DÉCÈS

M. Augustin Feraoci, employé d'octroi, et Mme Feraoci ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fils unique

Monsieur Joseph Feraoci

Commis des Contributions Indirectes

décédé à Oletta, le 17 juillet 1902.

L'enterrement a eu lieu le 18.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

à l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
H. J.R. SIMARA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix
STAZZONA

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés
MARINETTI FRÈRES
Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES
Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 30 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0=90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et en cuivre.

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

GERFAUT

PAR CHARLES DE BERNARD

XXVI.

Madame de Bergenheim s'accroupit sur son perron, et répéta deux ou trois fois, en riant, l'accent suffoqué de son mari :

— Je vous maudirais... Je vous maudis...

Elle resta quelque temps immobile, les yeux fixés sur le corps étendu devant elle, avec une curiosité stupide. Ensuite elle se leva et courut devant le glacis ; elle s'y arrêta un moment, par un caprice de femme, et écartant, pour mieux se voir, les cheveux qui lui couvraient le front. Tout-à-coup le éclair de raison lui revint ; elle pensa au cri horrible en apercevant du sang à son visage ; elle se regarda de la tête aux pieds ; sa robe en était tachée ; ses mains en étaient teintes d'horreur, et les cheveux collés. Le sang de son mari était là. Alors la tête lui tourna de démence et de désespoir. Elle se précipita vers Gerfaut, et Bergenheim, avant d'expirer, entendit le bruit d'un corps qui tombait dans la rivière.

Quelques jours après, la *Sentinelle des Vosges* renfermait le paragraphe suivant, écrit avec la désolation officielle des annonces mortuaires à trente sous la ligne :

« Un événement affreux qui met en deuil deux nobles familles vient de porter la consternation dans l'arrondissement de Remiremont. M. le baron de B***, l'un des plus riches propriétaires de notre province, a été tué dans une chasse au sanglier, de la manière la plus déplorable. C'est de la main d'un de ses meilleurs amis, M. de G***, si connu par de nombreux ouvrages qui ont valu à leur auteur une réputation européenne, qu'il a reçu le coup mortel. Rien n'égale, dit-on, la douleur de ce dernier, causée involontairement de cette catastrophe. En apprenant ce tragique accident, madame de B***, incapable de survivre à la mort d'un époux adoré, s'est noyée de désespoir. Ainsi, la même tombe a pu recevoir ce couple à la fleur de l'âge, et à qui la tendresse mutuelle la plus vive semblait promettre le plus heureux avenir, etc. »

Dix huit mois plus tard tous les journaux de Paris répétaient à leur tour, sauf quelques légères variantes, l'article suivant :

« Rien ne saurait donner une idée de l'enthousiasme qu'a excité hier au soir au Théâtre Français la représentation du nouveau drame de M. de Gerfaut. Jamais cet écrivain, dont les lettres déploraient depuis trop longtemps le silence, ne s'est élevé si haut. On annonce son départ pour l'Orient, qu'il a l'intention de visiter depuis plusieurs années. Espérons que ce voyage tournera au profit de l'art et de ces jouissances, et que les belles et chaudes contrées de l'Asie seront une mine d'inspirations nouvelles pour le poète célèbre qui a marqué si glorieusement sa place à la tête de notre littérature... »

Le dernier vœu de Bergenheim a été réalisé : l'honneur de son mariage est resté sauf ; nul n'a outragé d'un sourire incrédule la pureté du linceul de Clémence, et le monde n'a pas refusé à leur double tombe la considération banale dont il avait entouré leur existence. Au déconcertant sanglant de cette dérision sociale, qu'on nomme mariage de convenance, chacun des époux a subi la fatalité de sa condition particulière ; l'un est mort, gladiateur du préjugé qui cond l'honneur de l'homme à la fragilité de la femme ; l'autre, victime des mœurs qui font de la jeune fille une marchandise ayant un cours où un seul chiffre est oublié — le cœur ! Tout deux ont accompli leur destinée.

Octave de Gerfaut poursuit la sienne sur cette route de la renommée où l'on marche le front illuminé, mais les pieds saignants ; car le sort inflige toujours au talent une souffrance qui en soit l'expiation. Le plus souvent, c'est le cœur qui pale les couronnes de la tête. Le génie réussit mal dans ses tendresses ; il porte malheur à ce qu'il aime. Mirabeau, Byron, tous les hommes d'esprit hardi et d'âme énergique ont exercé ce don funeste ; tous ont rendu douleur pour amour, désespoir pour dévouement. — C'est que l'auréole est de la nature de la foudre, elle brûle de sa flamme l'imprudente qu'éblouit son rayon ; c'est que le bonheur n'éclôt guère dans le sillon tracé par ces hommes qui suivent une étoile ; pour eux les femmes sont un rêve, un caprice, une passion peut-être, mais jamais un but. La gloire, voilà le but ; et il y vont, n'importe quels anges ils blessent dans leur course et laissent par le chemin mourants et désespérés. La nuit qu'on met à flot s'inquiète-t-il des guirlandes qui le décorent ? Tombent les fleurs ! la mer est là ! Sans doute c'est une triste loi, celle qui trompe le talent dans l'égoïsme pour qu'il porte plus loin ; c'est la loi qui veut que le boulet soit de fer.

Le mort de Clémence n'a donc pas brisé l'existence de celui qui l'aima ; il a laissé cette tombe sur sa route, et s'est remis en marche ; mais le crêpe qu'il porte depuis ce jour est de ceux qu'on n'ôte jamais. Et comme l'âme du poète ne reflète toujours sur ses œuvres, le monde assiste à un deuil sans être initié à son mystère : là où déborde le calice amer du souvenir, il croit à une veine nouvelle ouverte dans le cerveau de l'écrivain. Chaque jour Octave reçoit des félicitations sur cette corde noire, richesse récente de sa lyre, dont la vibration surpasse en tristesse mortelle les soupirs de René et les rêveries d'Obermann. Nul ne sait que les pages amères pour lesquelles il se passionne sont écrites sous l'inspiration d'une vision funèbre, et que cette couleur mélancolique et sombre, qu'il prend pour fantaisie d'imagination, a été délayée dans le sang et broyée sur le cœur.

FIN.

Vient de paraître le **MAL DE MER**
Comment on s'en préserve

VACHERIES A CÉDER

1° Près Paris, riche localité, 25 vaches, 300 litres de lait à 40 cent. Bénéfices annuels 10.000 fr. On traitera avec 12.000 fr. comptant ou garanties.

2° Banlieu-Ouest, 10 vaches, 150 litres à 40 c. vendus dans la localité, 7.000 fr. comptant suffisent pour traiter. S'adresser à M. Vimont, 37, Bd St-Martin, Paris (16e année). rien à payer.

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

PRETS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, à 0/0. Achat de Valeurs Diverses non cotées en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours: **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

L'un des rédacteurs gérant.
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame : Consommer, demander-le aux Dames.

Demandez dans tous les Cafés : LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très épurée des gourmets.

Demandes partout l'excellente **Eau-de-vie de Marc.** Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani Bastia
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock
Tous les soirs
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
GLACES

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
à Ivourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *telles pour une personne, de 2 à 4 francs, celles pour deux, de 3 à 7 francs* y compris la lumière d'actrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI

Capitaux pour tous

Argent de suite à négociants et industriels sur signature, ouvertures de crédit, bordereaux de valeurs commerciales, comptes à demi, échanges de signatures, prêts sur toutes garanties, sur successions et sur fonds de commerce, achat de toutes sortes de créances. Rien à payer d'avance. Achat au comptant de tous genres de marchandises. Discrétion et célérité. Ecrire à Raymond CHEVALLIER, 47, rue Vivienne, Paris.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899). Capital : 10 millions de francs.

Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 30 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à dés prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Posit. ass. de 8.000

dans Ame Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Lafitte, 48.

Mme FAITH WOOD
Dentiste

prévient sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre prochain et qu'elle sera de passage à Sartene, du 30 juillet au 4 août ; à Calvi, du 6 au 10 août, et à Corte, du 10 au 13 du même mois.

Pour tous autres renseignements s'adresser à Ajaccio, Cours Grandval, 1.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Paloyani, agent de *La Valence*, Nouveau Port, Bastia.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

AVIS
aux consommateurs de bons apéritifs

La Maison L.-N. MATTEI et Cie a l'honneur de mettre en garde les nombreux consommateurs de l'incomparable VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de sa fabrication, dont la réputation va toujours croissant, contre certaines contrefaçons dont les fabricants débitent sous le même nom.

L'enchaînement de la maison L. N. MATTEI et Cie, la perfection et la vogue toujours croissante de ses produits sont une garantie plus que suffisante pour les consommateurs. Dans l'intérêt de leur santé, ils doivent se méfier des mauvaises qui s'autorisent il'également des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation des produits de la maison L. N. Mattei et Cie.

On le dit mille fois avec raison : On NE CONTREFAIT QUE CE QUI EST VRAIMENT SUPÉRIEUR.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés 6m

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

27e ANNÉE — DIMANCHE 20 JUILLET 1902 — N° 473

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00351

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : SS. Rédempteur.
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 4 h. 07 m. — Coucher, 7 h. 09 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Praxède.

19 Juillet

Les Curiosités de la Semaine

Une planche bien gardée. La Banque de France doit mettre prochainement en circulation les nouveaux billets de banque de mille francs, dus au talent de M. Luc-Ollivier Merson... Mais, hélas, n'en aura pas qui voudra.

Le graveur Frédéric Florian, qui a été chargé d'en exécuter la planche, subit une véritable séquestration depuis dix-huit mois dans notre grand établissement financier.

Chaque matin, à son arrivée à la Banque, il est conduit dans un atelier spécial, où un gardien veille scrupuleusement à l'exécution du travail. De même, chaque soir, la planche et le carton de Luc-Ollivier Merson sont mis sous scellés et transportés dans les caves de la Banque.

Le drapeau du régiment de sapeurs-pompiers, que les Parisiens ont salué avec enthousiasme à la revue de Longchamp, date de 1680.

Il fut remis au corps, à la cérémonie de la distribution des drapeaux, par le président Jules Grévy, le 14 juillet 1880.

Il porte, brodé en lettres d'or et en exergue sur les quatre coins, la quadruple inscription : Honneur, Patrie, Dévouement, Discipline, mots qui peuvent établir la devise du régiment des sapeurs-pompiers.

La suppression du droit de robe. Certains élèves de l'Université seraient, paraît-il, résolus à envoyer une pétition au ministre de l'instruction publique afin de lui demander la suppression des droits de robe.

Mais d'abord qu'est-ce que ces fameux droits de robe ?

On appelle ainsi une somme supplémentaire que la Faculté prélève sur chaque candidat qui va subir un examen. Cette somme se monte en moyenne à 2 francs, que le candidat paie pour une robe fictive que les postulants aux grades universitaires sont censés revêtir le jour de l'épreuve.

Autrefois, en effet, les écoliers ne subissaient aucun examen sans se revêtir préalablement d'une sorte de longue soutane noire qui leur donnait un aspect doctoral. Il y a beau temps que l'usage de porter la robe a disparu pour les candidats aux examens, sauf de droit, mais celui de prélever la taxe est demeuré. Voilà précisément le motif des réclamations de nos futurs bacheliers.

Inutile de dire que c'est dans le clan des « recalés » que se trouvent les réformateurs. Les favorisés, tout à la joie d'être reçus, s'inquiètent fort peu des fameux 2 fr.

L'Ile de Robinson. C'est dans la petite île Juan-Fernandez que Robinson Crusoé le héros de Daniel de Foë, a vécu, et cette île se civilise de plus en plus.

Elle appartient à la république du Chili, et là où Robinson et son fidèle Vendredi pêchaient des crabes en toute simplicité et sans aucune prétention de pisciculteurs, le gouvernement de Santiago vient de faire construire un vaste réservoir pour l'élève des poissons, des homards et des crabes qui grouillent dans ces parages.

L'île fournit aussi une grande quantité de phoques, fort recherchés sur le marché de Valparaiso.

Philatélistes, ouvrez l'œil. La police de Sofia a découvert tout un syndicat qui fabriquait en masse de faux timbres-poste et les mettait en circulation. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Le chef des faussaires est un nommé Boulowski, capitaine d'artillerie bulgare en réforme.

Un trust des bêtes fauves. Les marchands de bêtes fauves de l'Angleterre, des Etats-Unis et du continent européen, se sont constitués en « Trust » pour monopoliser leur commerce.

Ce sont les maisons Jamrach et Cross en Angleterre, les maisons Hagenbeck et Reiche en Allemagne, et la maison Barkels à New-York, qui ont constitué le nouveau syndicat.

Elles ont réuni un fond de vingt-cinq millions de francs.

Les ménageries et les jardins d'acclimatation auxquels ces négociants fournissent les lions, les tigres, etc., sentiront bientôt les effets de la nouvelle spéculation.

Un comble de la manie anthropométrique nous est signalé de Vienne (Autriche).

Un inspecteur de l'enseignement, dans la ville autrichienne de Wels, a, en effet, invité les directeurs de lycées de sa région à faire faire des mensurations anthropométriques et à créer une fiche pour chaque élève.

Le but serait de contrôler le développement graduel du corps de chacun d'eux.

Bien entendu, en dehors des mensurations, il y aura aussi des notes sur la santé générale, sur l'état de la vue, de l'ouïe, etc.

Le Petit Journal a annoncé la création d'une nouvelle carte à jouer, le « joker », qui serait la cinquante-troisième carte des grands jeux et qui servirait aux combinaisons diverses du jeu de poker.

A vrai dire, il ne saurait être question d'innover, car le « joker », ainsi que nous le déclarait le fournisseur principal des cartes à jouer de la Régie, est depuis longtemps en usage dans les jeux de cartes étrangers. Ce serait donc plutôt d'une naturalisation qu'il s'agirait. Mais les grands cercles parisiens ne paraissent point jusqu'ici avoir manifesté d'intention bien marquée à ce sujet.

Le « joker » est une carte hors série, portant une figure quelconque : dauphin, singe, valet grotesque, ou toute autre image ne se rapportant nullement aux figures des jeux classiques.

Le grand industriel qui nous fournissait ces détails nous a prouvé l'existence du « joker » en nous montrant plusieurs types dans des jeux étrangers, notamment dans ceux qu'il exporte par millions en Amérique.

En dehors du jeu classique français, il fait pour nos marins de la Bretagne et de la Vendée un jeu spécial d'ancêtre ; des cartes dites Catalanes pour les Pyrénées-Orientales ; des tarots espagnols pour l'Algérie, et une soixantaine d'autres jeux pour l'étranger, l'un des plus riches, à personnages Louis XV et orné de filets dorures, étant destiné surtout aux pays antrichiens.

Il nous donnait ce détail curieux que certains grands cercles parisiens consomment jusqu'à 100.000 francs de cartes par an.

PIPELET.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

20 juillet 1801. (2 Thermidor An IX). — Miot, par décret du 5 Messidor an IX, ayant donné aux maires des communes où ne résidait pas le magistrat cantonal, la connaissance de quelques différends, simplifie, à cause du manque de pratique judiciaire que devaient avoir ces juges extraordinaires, les actes de la procédure.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 20 juillet, à 8 h. 1/2

1. Umbria,	Tito Belsti.
2. Esclarmonde,	Massenet.
3. Cavalleria Rusticana,	Mascagni.
4. Lucie de Lammermoor,	Donizetti.
5. Sur le Bosphore,	Coard.

Le Chef de Musique, C. BOGLIONE.

L'Alcoolisme

5e Conférence

LE DEVOIR DE L'ÉTAT

Un homme d'Etat belge, très compétent dans les questions sociales, M. Lejeune, a dit ces paroles si justes et si autorisées : « Les questions sociales nous enveloppent et nous obsèdent. Vous ne réussirez pas à les résoudre avant d'avoir vaincu l'alcoolisme : par lui toutes les réformes sont vouées d'avance à la stérilité... » C'est vrai. L'alcoolisme est un épouvantable fléau qui atteint les ressources morales, les richesses matérielles, les forces vives de la nation. Il faut nécessairement lutter contre ce fléau, le diminuer, le neutraliser, le vaincre autant que possible.

Que faire ?... Ah ! que faire ? C'est là que vous m'attendez. Eh bien ! en toute sincérité, après y avoir mûrement réfléchi, je vous dirai ce que je pense là-dessus. Je n'ai pas la prétention de vous amener tous à partager ma manière de voir. Je veux au moins vous proposer les remèdes que je crois possibles et nécessaires. Je viens vous offrir les solutions du terrible problème. Vous restez libres de les discuter.

Que faire donc contre l'alcoolisme ? A cela je réponds : « Que tout le monde s'y mette, l'Etat et les particuliers. »

Etudions aujourd'hui le devoir de l'Etat.

1. L'Etat, chez nous, a quelque chose à faire. 2. L'Etat, chez les peuples étrangers, a déjà fait beaucoup contre l'alcoolisme.

I. — L'ETAT CHEZ NOUS
A QUELQUE CHOSE A FAIRE.

Il y aurait pour l'Etat un moyen radical de vaincre l'alcoolisme : ce serait d'imiter ce roi nègre, dont les sujets quoique nègres étaient toujours gris. Il prit une mesure très simple et très efficace ; « Défense de vendre ou de détenir quelque alcool que ce soit sous peine de mort. » Le remède est par trop violent. Mettre les gens à mort est une manière peu heureuse de les préserver et de les convertir. L'Etat a autre chose à faire.

1. Quelques-uns lui demandent de *monopoliser* la fabrication de l'alcool, ou tout au moins sa rectification. Le procédé aurait peut-être pour résultat d'améliorer les qualités des boissons alcooliques. Aurait-il aussi pour effet d'en réduire la quantité ? C'est beaucoup plus douteux. Et puis l'Etat a déjà assez de monopoles ; il ne semble guère expédient de lui confier encore celui de l'alcool.

2. D'autres demandent à l'Etat d'*élever les droits* sur l'alcool. Ils attachent une efficacité considérable à ce moyen. Nous ne payons que 156 fr. 25 par hectolitre, alors que l'hectolitre est grevé de 455 fr. en Russie et de 477 fr. en Angleterre. — On peut essayer d'élever les droits. Mais, en essayant, ne perdons pas de vue le détail suivant : c'est que l'impôt n'agit d'élever a déjà subi depuis cinquante ans plusieurs augmentations. De 60 fr. en 1855, il a été porté à 90 fr. en 1868, à 156 fr. en 1871, et au chiffre actuel en 1895. Or c'est pendant la même période exactement que la production de l'alcool est montée de 714,813 hectolitres à 4,860,000. Le remède semble donc peu efficace. On pourrait quand même l'employer.

3. Mais il y a plus et mieux à faire ! — Quoi ? — Voici un certain nombre de *mesures législatives* qui me semblent possibles, utiles, nécessaires même. Beaucoup d'hommes sérieux, compétents, autorisés, les préconisent. Je crois avoir le droit, non pas de vous les imposer, mais de vous les proposer. Vous en penserez ce que vous voudrez.

Appliquer sérieusement la loi du 23 janvier 1873 sur l'ivresse publique ;

Priver l'alcoolique plusieurs fois condamné du droit électoral, et même de la tutelle paternelle ;

Voir une circonstance aggravante dans

---

1 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉLECTION

Avant de commencer la peinture discrète et vraie en province, il est inutile de faire observer que la ville d'Arcis-sur-Aube n'a rien de commun avec les établissements qui ont fait le sujet. L'arrondissement d'Arcis va nommer à Bar-sur-Aube, qui se trouve à quinze lieues d'Arcis ; il n'existe donc pas de député d'Arcis à la Chambre. Des mécomptes exigés par l'histoire des mœurs non imposeront ont dicté ces précautions. Peut-être est-ce une ingénieuse combinaison, que de donner la peinture d'une ville pour cadre à des faits qui se sont passés ailleurs. Plusieurs fois déjà, dans le sein de la *Comédie humaine*, ce moyen a employé, malgré son inconvénient, qui consiste à rendre la bordure souvent plus considérable que la toile.

***

A la fin du mois d'avril 1830, sur les dix heures du matin, le salon de madame Marion, veuve d'un ancien receveur général du département de l'Aube, offrait un coup d'œil étrange. De tous les meubles, il n'y restait que les rideaux aux fenêtres, la garniture de cheminée, le lustre et la table à thé. Le tapis d'Aubusson, déclaré quinze jours avant le temps, obstruait les marches du perron, et le parquet venait d'être frotté à outrance, sans en être plus clair. C'était une espèce de présage domestique concernant l'avenir des élections qui se préparaient sur toute la surface de la France. Souvent, les choses sont aussi spirituelles que les hommes. C'est un argument en faveur des sciences occultes. Le vieux domestique du colonel Gigaut, frère de madame Marion, achevait de chasser la poussière qui s'était glissée dans le parquet pendant l'hiver. La femme de chambre et la cuisinière apportaient, avec une prestesse qui dénotait un enthousiasme égal à leur attachement, les chaises de toutes les chambres de la maison et les entassaient dans le jardin. Hâtons-nous de dire que les arbres avaient déjà déplié de larges feuilles à travers lesquelles on voyait un ciel sans nuages. L'air du printemps et le soleil du mois de mai permettaient de tenir ouvertes et la porte-fenêtre et les deux fenêtres de ce salon, qui forme un carré long.

En désignant aux deux femmes le fond du salon, la vieille dame ordonna de disposer les chaises sur quatre rangs de profondeur, entre chacun desquels elle fit laisser un passage d'environ trois pieds. Chaque rangée présenta bientôt un front de dix chaises d'espèces diverses. Une ligne de chaises s'étendit le long des fenêtres et de la porte vitrée. A l'autre bout du salon, en face des quarante chaises, madame Marion plaça trois fauteuils derrière la table à thé, qui fut recouverte d'un tapis vert et sur laquelle elle mit une sonnette. Le vieux colonel Gigaut arrivé sur ce champ de bataille au moment où sa sœur inventait de remplir les espaces vides de chaque côté de la cheminée, en y faisant apporter les deux banquettes de son antichambre, malgré la calvitie du velours, qui commençait déjà vingt-quatre ans de service.

— Nous pouvons asseoir soixante et dix personnes, dit-elle triomphalement à son frère.

— Dieu veuille que nous ayons soixante et dix amis ! répondit le colonel.

— Si, après avoir reçu pendant vingt-quatre ans, tous les soirs, la société d'Arcis-sur-Aube, il nous manquait, dans cette circonstance, un seul de nos habitués !... dit la vieille dame d'un air de menace...

— Allons, répondit le colonel en haussant les épaules et interrompant sa sœur, je vais vous en nommer dix qui ne peuvent pas, qui ne doivent pas venir. D'abord, dit-il en comptant sur ses doigts : Antonin Goulard, le sous-préfet, et d'un ! Le procureur du roi, Frédéric Marest, et de deux ! M. Olivier Vinet, son substitut, trois ! M. Martener, le juge d'instruction, quatre ! La juge de paix...

— Mais je ne suis pas assez sotte, dit la vieille dame en interrompant son frère à son tour, pour vouloir que les gens en place assistent à une réunion dont le but est de donner un député de plus à l'opposition... Cependant, Antonin Goulard, le camarade d'enfance et de collège de Simon, sera très-content de le voir député ; car...

— Tenez, ma sœur, laissez-nous faire notre besogne, à nous autres hommes... Où donc est Simon ?

— Il s'habille, répondit-elle. Il a bien fait de ne pas déjeuner, car il est très nerveux, et, quoique notre jeune avocat ait l'habitude de parler au tribunal, il appréhende cette séance comme s'il devait y rencontrer des ennemis.

— Ma foi ! j'ai souvent eu à supporter le feu des batteries ennemies : eh bien, mon âme, je ne dis pas mon corps, n'a jamais tremblé ; mais, s'il fallait me mettre là, dit le vieux militaire en se plaçant à la table à thé, regardez les quarante bourgeois qui seront assis en face, bouche béante, les yeux braqués sur les miens, et s'attendant à des périodes ronflantes et correctes,... j'aurais ma chemise mouillée avant d'avoir trouvé mon premier mot.

— Et il faudra cependant, mon cher père, que vous fassiez cet effort pour moi, dit Simon Gigaut en rentrant de petit salon ; car, s'il existe, dans le département de l'Aube, un homme dont la parole y soit puissante, c'est assurément vous. En 1815.

— En 1815, interrompit ce petit vieillard admirablement conservé, je n'ai pas eu à parler, j'ai rédigé tout bonnement une petite proclamation qui a fait lever deux mille hommes en vingt-quatre heures. Et c'est bien différent, de mettre son nom au bas d'une page qui sera lue par un département, ou de parler à une assemblée ! A ce métier-là, Napoléon lui-même a échoué. Lors du 18 brumaire, il n'a dit que des sottises aux Cinq-Cents.

(A suivre).

l'alcool ;

Priver de ses droits d'éligibilité tout candidat à une fonction élective convaincu d'avoir distribué de l'alcool à ses électeurs ;

Interdire à tout agent d'une administration publique d'ouvrir en son nom ou sous le nom de sa femme un débit de boissons alcooliques ;

Condamner avec la plus rigoureuse sévérité les débitants qui versent à boire aux enfants ;

Décréter que les dettes de cabaret ne seront acquittées que subsidiairement aux dettes contractées chez le boulanger... Je viens de parler des cabarets. Le progrès de l'alcoolisme tient évidemment pour une très large part à l'augmentation du nombre des cabarets, cafés et débits de tout genre. De ce côté l'Etat a quelque chose à faire.

4. Il doit *restreindre le nombre des cabarets.*

Le nombre des cabarets ! Nous avons en France 500,000 cabarets échelonnés sur le sol de notre malheureux pays pour apprendre les mœurs du monde ouvrier... 500,000 sans compter les débits clandestins, ni les débits de la capitale, qu'on évalue au moins à 30,000, c'est-à-dire un cabaret par moins de 20 électeurs ! En Normandie il y a un cabaret pour 16 électeurs. Tel faubourg de Lille a un cabaret sur 3 maisons. Roubaix a 2,050 débits pour 110,000 habitants et compte 29 cabaretiers dans son conseil municipal. La loi du 17 juillet 1880 a accordé la liberté absolue de la profession de cabaretier : cent mille débits nouveaux sont venus accroître chez nous la plaie rongeante de l'alcoolisme.

Cette multiplicité de cabarets est un immense danger. Je ne suis candidat à aucune élection, je suis indépendant, je puis dire la vérité ; je suis prêtre, et je dois la dire. Le cabaret, ouvert partout, est un péril, un grand péril. Le nombre des cabarets est toujours mathématiquement inverse de la moralité publique, de la santé publique. Le cabaret offre l'occasion et la tentation de boire. Ce paysan, qui chez lui ne boirait pas de liqueurs alcooliques ou en boirait avec modération, vient au village ou à la ville pour traiter une affaire, pour conclure un marché, ou simplement pour se promener ; le cabaret l'attire, le saisit, le passionne, l'appauvrit et l'abrutit. En allant à son ouvrage ou en revenant, cet ouvrier passe devant le cabaret ; il y entre, et il se livre à la boisson. Voilà un homme perdu... et cet homme s'appelle légion. Voilà une vraie plaie sociale.

Et vous ne me ferez jamais croire et dire que l'Etat a le droit d'entretenir et de cultiver une telle plaie. L'alcoolisme, dit-on, est un vice avantageux à l'Etat. Il rapporte beaucoup de millions au Trésor. Qu'importe ? Il tue la nation. Economistes, médecins, jurisconsultes, moralistes n'ont qu'une voix pour dénoncer les effets de ces breuvages mortels pour le corps, pour l'intelligence, pour le cœur et pour les enfants à naître. Donc il faut augmenter le taux de licence. Donc il faut limiter le nombre des cabarets, ou au moins décider, comme à New-York, que l'ouverture d'un nouveau débit ne sera accordée qu'en échange de la fermeture d'un ancien. Et d'ailleurs, la limitation du nombre des cabarets serait-elle si déplorable aux débitants ? Nullement. Moins nombreux, ils auraient chance de mieux gagner leur vie.

Voilà le devoir de l'Etat. Tout le monde le pense, personne n'ose le dire. Les législateurs se taisent et s'abstiennent. Et cependant il s'agit de l'avenir de la France !... J'ai parlé. Que les autres agissent. Toutes les nations à l'heure présente nous donnent un exemple à suivre. L'Etat, chez nous, a quelque chose à faire.

II. — L'ETAT

CHEZ LES PEUPLES ÉTRANGERS

A DÉJÀ FAIT BEAUCOUP.

Tenez, je vais vous présenter ce qu'on pourrait appeler le pitoyable des nations sur la question qui nous occupe.

1. Commençons par l'Europe. — La Russie était envahie comme nous, plus que nous, par l'alcoolisme. Depuis dix ans elle fait machine en arrière. Et aujourd'hui, grâce aux lois draconiennes de l'Empire, à l'élévation des droits de régie qui ont triplé de 1892 à 1903, grâce surtout à la réduction du nombre des débits, nos amis les Russes boivent moitié moins. L'Etat, comprenant son rôle, a pris en mains la lutte contre l'alcoolisme et il a fait reculer le fléau. — La Suisse réputée le pays du lait était devenue le pays de l'alcool. Elle vient de limiter le nombre des débits de boissons. — Le gouvernement de la Basse-Autriche, par un décret tout récent, prescrit la fermeture des débits de spiritueux le samedi à cinq heures du soir et le dimanche à midi. — En Hollande, une loi de 1881 a réglé le nombre des cabarets sur la population des communes, en maintenant les droits acquis pour une période de vingt ans. Le total des cabarets se montait alors à 42,80 0. En 1901 il n'atteignait plus que 25,0.0. Il sera réduit à 12,000 en 1921, quand la loi produira son plein effet. — En Belgique, une loi de 1889 a établi la licence qui n'existait pas, elle a défendu en outre de payer les

LA VIE AUX DÉSESPÉRÉS

LE RHUMATISME

LA GOUTTE ET LES DOULEURS, L'ARTHRITISME

Torturé dans toutes les articulations, en proie à la fièvre, les membres tordus et déformés, incapable de se mouvoir, tel est l'arthritique au cours des accès. Le mal est généralement chronique d'emblée et rapidement, les complications surviennent de côté du cœur, du cerveau et du rein, à moins que le diabète ne même lentement le patient jusqu'à la mort.

Que peuvent dans l'arthritisme les palliatifs de la médecine courante ? Rien ou presque rien.

L'arthritisme et toutes les affections qui en dépendent : goutte, rhumatismes, douleurs, etc., sont des maladies essentiellement toxiques marquées par une toxémie spéciale.

Pour opérer la guérison des maladies rhumatismales et goutteuses, l'Ecole de Dermothérapique d'extrême régénération a reconnu tout entière, au moyen de ses appareils à courant modéré transformé, la puissance vitale qui, normalement répandue sur tous les organes, constitue l'équilibre physiologique. Et, par l'unique à l'électricité de ses produits sauvera si végétaux le Dermothérapique anesthésie, stimule ou désorganisant les points atteints et obtient ainsi, même dans les cas les plus désespérés, des succès complets et durables.

AVIS. — Toutes les personnes qui se feront la demande à M. le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 46, rue de Clichy, à Paris, recevront gratuitement : 1° le *Journal de Médecine Française* qui expose clairement la théorie du Dermothérapisme électro-végétal ; 2° le Questionnaire qui permet de régulier toutes les souffrances et de recevoir, sans frais, les conseils utiles à la guérison.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. de Gialleri, percepteur de Crèvecœur-le-Grand, est appelé aux mêmes fonctions à Dol, 2e classe.

— M. Jules Rosel, candidat élève géomètre dans les Deux-Sèvres, est nommé élève géomètre du service du cadastre.

— M. Battini, commis des douanes à Ventimille, est élevé à une classe supérieure sur place.

— M. Parigi, surnuméraire des postes et télégraphes à la recette principale de Paris, est nommé commis au même bureau.

Cour d'Assises

La session qui s'ouvre demain est des plus courtes ; six affaires seulement sont inscrites au rôle ; une nous vient de Sartène, les cinq autres de l'arrondissement d'Ajaccio.

Par suite de la suppression d'un siège de conseiller on sera obligé dans quelques affaires de compléter la cour avec des magistrats du tribunal civil.

Affaire de demain :

Petrocchi Rose-Antoinette, d'Ajaccio, tentatives d'assassinat avec concomitance.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Ducori.

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 3e trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le lundi 21 juillet 1902.

Jurés Titulaires

Giuseppi Jean-T., propriétaire Figari.
Emmanuelli Dominique, peup., Perelli.
Figoli Toussaint, cap. ret., Piedigriggio.
Battini François, adjoint mun., Evisa.
Nicoli L.-E., chef de bat. ret., Ajaccio.
Vallesi Jean-André, prop., Vescovato.
Gianfaroni ou is, maire, Scata.
Santucci Franç., anc. maire, Ciamannacce.
Ferrandi D.-P., cap. ret., Valle di Rostino.
Quenza Camille, anc. maire, Portovecchio.
Oliva A.-D., cap. ret, Saint Laurent.
Pinelli, cond. des p. et chaus., Ajaccio.
Lazarotti Jean-Augustin, prop., Bastia.
De Zerbi Sauveur, docteur, Brando.
Ortasi Ange, retraité, Piana.
Sabini César, propriétaire, Giuncaggio.
Quilichini Hyacinthe, avocat, Sartene.
Moretti Antoine-André, maire, Pianello.
Colonna Antoine, prop., Pila-Canale.
Cipriani Jean-Tous., prop., Vescovato.
Massoni Barthelemy, doct. méd., Calvi.
Luccioni A.-F., professeur, Bastia.
Marchesi Jean F., greffier, Belgodere.
De Romei A.-F., employé, Ajaccio
Mariotti Pierre Paul, prop., Vignale.
Mannarini Gavin, propriétaire, Canca.
Luigi Pierre-Paul, propriét., Barrettali.
Maschetti, maire, Castellare de Casinca.
Poli J.-B., instituteur en ret., Argiusta.
De Romei A.-F., adjudant ret., Soccia.
Sarrola Felix Antoine, propriét., Vero.
Serra Marc-Marie, prop. Serra, (Sartene).
Renucci François, prop., Cozzano.
Casanova Antoine, prop, Pietrosella.
Merlengo, agent-voyer cantonal, Luri.
Marchetti Ange-Louis, prop, Zalana.

Jurés Supplémentaires

Abbatucci Jean Charles, capitaine ret.
Pasqualini Charles, avocat.
Bartoli, vérificateur des poids et mesures.
Laurence, directeur de la Cie des eaux, tous de Bastia.

LA VIE AUX DÉSESPÉRÉS

LE RHUMATISME

LA GOUTTE ET LES DOULEURS, L'ARTHRITISME

Torturé dans toutes les articulations, en proie à la fièvre, les membres tordus et déformés, incapable de se mouvoir, tel est l'arthritique au cours des accès. Le mal est généralement chronique d'emblée et rapidement, les complications surviennent de côté du cœur, du cerveau et du rein, à moins que le diabète ne même lentement le patient jusqu'à la mort.

Que peuvent dans l'arthritisme les palliatifs de la médecine courante ? Rien ou presque rien.

L'arthritisme et toutes les affections qui en dépendent : goutte, rhumatismes, douleurs, etc., sont des maladies essentiellement toxiques marquées par une toxémie spéciale.

Pour opérer la guérison des maladies rhumatismales et goutteuses, l'Ecole de Dermothérapisme électro-végétal moderne reçoit l'économie tout entière, au moyen de ses appareils à courant modéré transformé, la puissance vitale qui, normalement répandue sur tous les organes, constitue l'équilibre physiologique. Et, par l'unique à l'électricité de ses produits sauvera si végétaux le Dermothérapisme anesthésie, stimule ou désorganisant les points atteints et obtient ainsi, même dans les cas les plus désespérés, des succès complets et durables.

AVIS. — Toutes les personnes qui se feront la demande à M. le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 46, rue de Clichy, à Paris, recevront gratuitement : 1° le *Journal de Médecine Française* qui expose clairement la théorie du Dermothérapisme électro-végétal ; 2° le Questionnaire qui permet de régulier toutes les souffrances et de recevoir, sans frais, les conseils utiles à la guérison.

Gazette de la Balagne

ILE-ROUSSE

La Saint Bonaventure a été célébrée cette année avec un éclat inaccoutumé, au couvent des Frères Mineurs de l'Ile-Rousse.

Cette fête coïncidait avec l'arrivée du T. R. Père Othon de Pavie, ex-provincial, définiteur général de l'Ordre Séraphique, délégué par le Révérendissime Père Général pour la visite des couvents franciscains de la Corse.

La chapelle de ces bons religieux, décorée avec art et goût, présentait en ce grand jour de fête un aspect tellement coquet qu'on ne pouvait se lasser de l'admirer. Les murs disparaissaient littéralement sous les tentures et les guirlandes de roses et de myrte. Au milieu du maître-autel se trouvait, entourée d'une guirlande de lis et de roses, une peinture représentant le Saint Cardinal, écrivant sous les regards du Crucifix son *Itinéraire de l'âme vers Dieu.*

Nombreuses ont été les âmes qui ont pris part, en ce beau jour, à la communion générale qui eut lieu à une heure très matinale. Le Père Anselme Gindicelli, dans jusqu'aux larmes, a laissé déborder, en cette circonstance si solennelle de l'union de la créature avec son Créateur, son cœur de religieux et d'apôtre, dans une magnifique improvisation.

La Grand' Messe fut des plus solennelles.

A l'arrivée du train de 11 heures eut lieu la réception solennelle du T. R. Père Visiteur. Plusieurs religieux franciscains et dominicains, M. le chanoine Giudicelli et son vicaire, M. le Curé de Ste-Reparata, s'étaient portés à la gare pour le recevoir.

Le T. R. Père Visiteur fit son entrée dans la chapelle du couvent illuminée à giorno, au son des orgues et de toutes les cloches. L'honneur de lui présenter, à la porte de la chapelle, l'étole, le goupillon et de lui faire baiser la Crucifix, fut réservé au R. P. Sauveur, qui s'en acquitta avec délicatesse.

Le soir à 6 heures, la chapelle était comble de pieux fidèles, avides d'entendre la parole pleine de doctrine et d'éloquence de l'orateur si apprécié dans les chaires de Pau, de Brives et de Bordeaux. Mais étant trop fatigué du voyage, il se fit remplacer par le R. P. François-Marie, le quel fit en termes élevés l'éloge du héros du jour, de ce Docteur de l'Eglise, une des gloires de l'Ordre de Saint François. Ce sermon fut suivi du Salut solennel du T. S. Sacrement et du baiser de la Relique du Saint.

Les paroles de l'Evangile de ce jour : *Vos estis sal terræ ; Vos estis lux mundi*, peuvent bien s'appliquer à ces bons religieux franciscains qui ont été et qui sont pour notre ville, depuis un demi siècle, le sel et la lumière. Oui, une des gloires de la ville de l'Ile-Rousse, après celle d'avoir eu le général Paoli pour fondateur et celle d'avoir l'Immaculée Vierge Marie pour patronne, est sans contredit, celle d'avoir dans ses murs un couvent franciscain, vrai asile de paix et de dévouement.

∴

CALENZANA

Mgr Olivieri est arrivé ici, hier au soir, venant de Moncale

La population qui l'attendait à l'entrée du village, lui a fait une réception des plus enthousiastes. Les cris de : Vive Monseigneur ! très nourris, ont accompagné jusqu'à l'église Ste Grandeur qui, aussitôt, pour remercier cette foule fanatiquement chrétienne qu'est la population de Calenzana, a prononcé une allocution d'une inspiration vraiment touchante.

Aujourd'hui plus de mille enfants entre garçons et filles ont reçu la confirmation. La cérémonie a été très imposante. A la sortie les mêmes manifestations sympathiques de la veille se sont produites sur le passage de Monseigneur.

∴

CALVI

M. le Ministre de l'agriculture vient d'accorder à la Société d'agriculture de Calvi une subvention de 600 francs, ainsi que deux médailles, l'une en bronze et l'autre en argent.

Ces médailles seront décernées par cette association lors de son concours qui aura lieu prochainement.

∴

ILE ROUSSE

Notre port a embarqué pour Marseille les marchandises suivantes :

Lurian 198 s. pulpes ; Caillol 121 c. citrons ; Bonifacy 5 bord. huile ; A. Savelli 10 c. citrons, 1 b. huile ; à ordre 5 f. huile ; Caillol 36 c. citrons ; Bovis 1 f. huile ; à ordre 5 c. fromages. — Soit un total de 20 tonnes pour 7.000 fr. de valeur.

Nécrologie

Vendredi soir, à cinq heures, ont eu lieu les obsèques de M. Joseph-Marie Feracci, commis des contributions indirectes à Châlons-sur-Marne, enlevé à vingt et un ans par la maladie impitoyable qui le minait depuis quelque temps, et l'avait obligé à revenir auprès des siens.

Nature aimante, honnête, intelligent, studieux, Feracci avait été l'un des meilleurs élèves de nos Frères des Ecoles chrétiennes. C'est chez eux qu'il s'était préparé à subir le brillant examen par lequel il avait la position qu'il occupait à l'entière satisfaction de ses chefs. Un bel avenir lui était réservé. Dieu en a décidé autrement.

Il était fils unique. Ses malheureux parents sont dans la plus cruelle désolation. Nous leur adressons l'expression de nos regrets.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Bonavita, Granarolo, Danè et Mattei, fonctionnaires de l'administration des douanes.

Les anciens camarades du défunt ont tenu à lui donner une dernière marque d'affection en portant eux-mêmes son cercueil.

∴

Mercredi soir, est décédé, à l'hospice civil, M. Biot, receveur de l'enregistrement à Pruneli, licencié en droit Ce malheureux jeune homme, à peine âgé de 24 ans, n'a pu, malgré les soins les plus dévoués, être arraché à la mort impitoyable. L'avenir s'ouvrait brillant devant lui, car il était intelligent et travailleur. Son caractère doux et affable, son amabilité, l'avaient rendu sympathique à ses chefs, à ses camarades et à tous ceux qui avaient eu des rapports avec lui.

Nous prenons une grande part à la douleur de sa famille et surtout à celle de sa pauvre mère, qui n'a pu assister à ses derniers moments.

Gendarmerie

Ont été nommés :

brigadier à Muro, la gendarme Paoli.
brigadier à Canari, le gend. Tétavuide.
brigadier à Piazzano, le gend. Plantin.
brigadier à Moltifao, le brigadier Ottomani, à Ajaccio.
brigadier à Ajaccio, le brigadier Rouzaut, à Porzano.
maréchal des logis à Belgodere, le maréchal des logis Davini, à Cervione.
maréchal des logis à Cervione, le maréchal des logis Hasfeld, à Belgodere.
à la force publique de la brigade d'occupation en Chine, le maréchal des logis Antonini, adjoint au trésorier à Ajaccio, le brigadier Perrot, à Azzana.

Gazette Départementale

CORTE. — On annonce le prochain mariage de M. le Maran de Kerdaniel, vérificateur des douanes à Corte, avec Mlle Desjaubert, de Châteaurenard.

∴

RAPALE. — M. Nanni, instituteur à Canavaggia, est nommé à Rapale.

∴

CENTURI. — Le 14 Juillet a été célébré ici avec un entrain inaccoutumé grâce à l'intelligente initiative de M. le Maire qui a tenu à manifester une fois de plus son adhésion sincère et loyale à la République.

Dès le matin des coups de boîtes annonçaient la fête, des drapeaux étaient aux fenêtres, des illuminations étaient préparées pour le soir.

La journée s'est terminée par une chaude matinée musicale donnée en la place publique par la fanfare *La Concorde* qui a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire. Le concert, habilement dirigé par le sympathique chef de la fanfare M. le comte Mattei, a parfaitement réussi. La *Marseillaise* et l'*Hymne Russe* ont particulièrement applaudis par la population.

Pendant toute la durée du concert de feux de joie, des fusées, des feux de bengale et un brillant feu d'artifice ont rehaussé l'éclat de cette petite fête de la liberté.

Un ami du progrès.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 10 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 21 à midi ; 30 8 heures du soir, + 25 . Maxima, + 28 0. minima, + 22 0

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 à midi, 759 mm. 8 heures du soir, 757 mm.

Vent. — 9 h. du matin. S. E. modéré. 4 h. du soir, S. E. faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,50, soir, + 0,

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 00 mm

∴

Douanes

Les nominations suivantes ont eu lieu dans le personnel des douanes : M. Santini, fils de douanier, est nommé préposé en demi-solde à Bastia ; M. Airola, marin, est nommé préposé à Pianottoli ; le préposé Angelini passe de Pianottoli à Bastia.

∴

L'arme de Cecchi

On se rappelle que Cecchi avait déclaré à M. le Juge d'instruction Virgitti qu'il avait jeté dans la commune de sa maison le couteau dont il s'était servi pour tuer Mangoni et qu'il l'avait acheté, il y a quatre mois, chez M. Badani, pour couper la glace.

La police a fait mettre à découvert l'égout de la maison numéro 13 de la rue de l'Opéra, et n'a pas tardé à retrouver l'arme.

00352

BOURSE DE PARIS

	18 juillet	19 juillet
Rente 3 p. 0/0 ancien	100.75	100.35
— 3 p. 0/0 amort.	100.00	100.05
— 3 1/2 0/0 . . .	101.90	102 05

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Les Elections Départementales

DEVANT LE CONSEIL D'ETAT

Lama et Oletta

Le conseil d'Etat a annulé l'élection de M. Bertola, comme conseiller général de Lama, et celle de M. Casale, comme conseiller général d'Oletta.

MÉDAILLE D'HONNEUR

Douanes

La médaille d'honneur des douanes est décernée à M. Viscara, patron, à Bastia.

PALMES ACADÉMIQUES

Sont nommés Officiers de l'Instruction publique :

MM.

Mariaggi, professeur de sixième classique, au collège d'Ajaccio.

Nivaggioli, professeur de sixième classique, au lycée de Bastia.

Lucchini, instituteur public à Oletta.

∴

Sont nommés Officiers d'Académie :

MM.

Benielli, principal du collège de Corte.

Giacomoni, professeur d'italien au lycée de Bastia.

Marty, inspecteur primaire à Sartene.

Mlle Mattei, institutrice publique à Renno.

Mme Quilichini, professeur à l'école normale d'Ajaccio.

Nouvelles Universitaires

Lycée de Bastia

M. Gouttes, chargé à titre provisoire du cours d'histoire, au lycée de Bastia, est nommé, à titre définitif professeur au dit lycée.

Collège de Corte

M. Benielli, qui avait été nommé à titre provisoire principal du collège de Corte, vient d'être nommé à titre définitif.

∴

M. Leschi, professeur de physique au collège de Corte, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à partir du 1er octobre 1902.

ANÉMIE 20 JOURS

Collège d'Ajaccio

M. l'abbé Guelli, professeur de philosophie au collège d'Ajaccio, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à partir du 1er octobre 1902.

Nouvelles Maritimes

Défense mobile

M. Capronnier, enseigne de vaisseau, est désigné pour embarquer sur un torpilleur de la défense mobile de la Corse.

Cet officier rejoindra son poste, Ajaccio, par le paquebot partant de Marseille le 28 juillet.

Nominations

Dans les prisons

M. Bartoli, gardien en chef de la prison de Sartene, est nommé gardien en chef de la prison de Sartene.

— M. Cauro, gardien de la maison centrale de Riom, est nommé gardien en chef de la prison de Sartene.

LES MANŒUVRES NAVALES

L'armée navale a fait aujourd'hui des expériences tactiques sur les formations des cuirassés et des croiseurs.

Elle a pris ensuite des mouillages partiels à Bougie, à Philippeville, à Bizerte et à la Goulette.

PROTESTATIONS

CONTRE LA FERMETURE DES ÉCOLES CONGRÉGANISTES

Manifestations de Roanne

A Roanne, le commissaire central s'étant rendu à l'école congréganiste de filles, a été accueilli par des cris hostiles. Ils s'est retiré après avoir constaté que les classes étaient ouvertes.

Les Salaisiens de Toulon

A Toulon, le gouvernement a ordonné de surseoir à la fermeture de l'Orphelinat de la Navarre, où les Pères Salaisiens instruisent 600 orphelins.

Manifestations à Morlaix

A Morlaix, 3.000 personnes ont manifesté en faveur des Sœurs aux cris de « vive la liberté ».

Protestations à Ploermel

A Ploermel, la foule a pris parti pour les Sœurs, et s'est rendue devant la sous-préfecture en poussant des cris hostiles.

Le général Botha à Marseille

Le général Louis Botha arrivera à Marseille le 8 août prochain. De là, il se rendra directement à Utrecht, où il aura une entrevue avec le président Kruger.

Le général Botha ira se reposer ensuite dans la villa qu'il a louée près de Dunkerque.

Tribunal civil de la Seine

Le divorce Baudin

Le tribunal civil de la Seine a prononcé aujourd'hui le divorce entre M. Baudin, ancien ministre des travaux publics et Mme Baudin.

Le divorce a été prononcé en faveur de Mme Baudin.

LA PLUS GRANDE

Escroquerie du siècle!

Mise en liberté de M Parmentier

M. Leydet a entendu ce matin M. Parmentier, et a terminé avec lui l'examen du dossier.

Il y a dans ce dossier des lacunes considérables, mais on retrouve presque tout ce qui y manque dans les pièces saisies chez M. Anjoux.

La demande de mise en liberté provisoire faite par M. Parmentier vient d'être accordée.

L'avoué de la famille Humbert a été mis, cette après-midi, en liberté provisoire sous caution.

A L'ÉLYSÉE

Le président de la République et Mme Loubet ont donné, ce matin, un grand déjeuner, à l'Elysée, en l'honneur du roi Makoonen.

Déplacements ministériels

M. Pelletan à Quiberon

M. Camille Pelletan a quitté Paris, se rendant à Quiberon, où il présidera demain l'inauguration du monument élevé à la mémoire du général Hoche.

Les Morts du Jour

M. de Bernis

Une dépêche de Nîmes, annonce la mort de M. le comte Jules de Bernis, ancien député du Gard.

Né le 3 juin 1842, ancien officier de cavalerie, conseiller général du Gard et conseiller municipal de Nîmes.

EN CHINE

Le choléra à Pékin

De nombreux cas de choléra viennent de se produire dans les rangs des soldats chinois.

Le chiffre des décès est considérable.

∴

Le choléra sévit en plein dans le Kouang Si.

A Pinglok, le chiffre des décès est effrayant.

Dans le Kiou-Lian le nombre des décès atteint des proportions extraordinaires.

L'Angleterre et les Boers

Le gouverneur du Transvaal

Sir Arthur Lawley, gouverneur de l'Australie occidentale, est nommé gouverneur du Transvaal.

Il s'embarquera le 5 août pour le sud de l'Afrique.

Etat Civil

NAISSANCES

Alberti Chiara. — Giannucci Marie-Catherine.

DÉCÈS

Castiglioni Amérigo, 6 mois, de Bastia.
Ferseci Joseph-Marie, célibataire, 21 ans, de Corte.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORCIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'extérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

AUTOMOBILES ET CYCLES **GEORGES RICHARD**

Conserves Alimentaires du Périgord

L. JACQUOT, HÉBERT & Cie

à PÉRIGUEUX (Dordogne)

Spécialités de la maison :

LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.
LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.
LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.
FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

43 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XIII

UNE TOMBE DANS LA FORÊT

Le bruit des pas de ceux qui approchaient se fit entendre trop distinctement pour qu'on pût douter qu'il était produit par des hommes.

Bientôt, on entendit les voix des gens qui s'appelaient les uns les autres dans un dialecte indien ; le chasseur approchant son oreille de l'oreille d'Heyward, lui dit qu'il reconnaissait celui des Hurons.

Quand ils arrivèrent à l'endroit où les chevaux étaient entrés dans les broussailles, ils crièrent qu'ils se trouvaient en défaut ayant perdu les traces qui les avaient dirigés jusque-là.

Il paraissait, par le nombre des voix, qu'une vingtaine d'hommes au moins s'étaient rassemblés en cet endroit et que chacun donnait son avis en même temps pour la marche qu'il convenait de suivre.

— Les coquins connaissent notre faiblesse, dit Œil de Faucon qui était à côté d'Heyward et qui regardait, ainsi que lui, à travers une fente entre les troncs d'arbre ; sans cela, s'amuseraient-ils à bavarder inutilement comme des squaws ? Ecoutez, on dirait que chacun d'eux a deux langues et n'a qu'une jambe !

Heyward toujours brave, quelquefois même téméraire quand il s'agissait de combattre, ne put dans ce moment d'inquiétude pénible faire aucune réponse à son compagnon. Il serra seulement son fusil plus fortement et appliqua l'œil contre l'ouverture avec un redoublement d'attention, comme si sa vue eût pu percer à travers l'épaisseur du bois, en dépit de l'obscurité, pour voir les sauvages qu'il entendait.

Le silence se rétablit parmi eux : le ton grave de celui qui prit la parole annonça que c'était le chef de la petite troupe qui parlait et qui donnait des ordres qu'on écoutait avec respect.

Quelques instants après, le bruit des feuilles et des branches prouva que les Hurons s'étaient séparés et marchaient dans la forêt de divers côtés pour retrouver les traces qu'ils avaient perdues.

Heureusement, la lune qui répandait un peu de clarté sur la petite clairière, était trop faible pour éclairer l'intérieur du bois ; l'intervalle que les voyageurs avaient traversé pour se rendre au vieux bâtiment était si court que les sauvages ne purent distinguer aucune marque de leur passage, quoique, s'il eût fait jour, ils en eussent sûrement reconnu quelqu'une.

Toutes leurs recherches furent donc inutiles.

Il ne se passa pourtant que quelques minutes avant qu'on entendît plusieurs sauvages s'approcher, et il devint évident qu'ils n'étaient plus qu'à très peu de distance de la retraite des jeunes châtelaines qui entouraient le chasseur.

— Ils arrivent, dit Heyward en reculant d'un pas pour passer le bout du canon de son fusil entre deux troncs d'arbres ; faisons feu sur le premier qui se présentera.

— Gardez-vous-en bien, dit Œil de Faucon ; une amorce brûlée ferait tomber sur nous toute la bande comme une troupe de loups affamés. Si Dieu veut que nous combattions pour sauver nos chevelures, rapportez vous à l'expérience d'hommes qui connaissent les manières des sauvages et qui ne tournent pas souvent le dos quand ils les entendent pousser leur cri de guerre.

Duncan jeta un regard derrière lui ; il vit les deux sœurs tremblantes, serré en l'une contre l'autre à l'extrémité la plus reculée du bâtiment ; tandis que les deux Mohicans, droits et fermes comme des pieux, se tenaient à l'ombre aux deux côtés de la porte, le fusil en main, prêts à s'en servir dès que la circonstance l'exigerait.

Réprimant son impétuosité, décidé à attendre le signal des gens plus expérimentés dans ce genre de guerre, il se rapprocha de l'ouverture, pour voir ce qui se passait au dehors.

Un grand Huron, armé d'un fusil et d'un tomahawk, entrait en ce moment dans la clairière et y avança de quelques pas.

Tandis qu'il regardait le vieux bâtiment, la lune tombant en plein sur son visage, faisait voir la surprise et la curiosité peintes sur ses traits. Il fit l'explication qui accompagne toujours chez un Indien, la première de ces deux émotions ; sa voix fit venir à ses côtés un de ses compagnons.

Ces enfants des bois restèrent immobiles quelques instants, les yeux fixés sur l'ancien fort, et ils gesticulèrent beaucoup en conversant dans la langue de leur peuplade ; ils s'en approchèrent à pas lents, s'arrêtant à chaque instant comme des daims effarouchés, mais dont la curiosité lutte contre leurs appréhensions.

Le pied de l'un d'eux heurta contre la hutte dont nous avons déjà parlé ; il se baissa pour l'examiner et ses gestes expressifs indiquèrent qu'il reconnaissait qu'elle couvrait une sépulture.

En ce moment, Heyward vit le chasseur faire un mouvement, pour s'assurer que son couteau pouvait sortir facilement de sa gaîne, et armer son fusil. Le major en fit autant et se prépara à un combat qui paraissait alors devenir inévitable.

Les deux sauvages étaient si près que le moindre mouvement qu'aurait fait l'un des deux chevreux n'aurait pu leur échapper. Mais lorsqu'ils eurent découvert quelle était l'élévation de terre qui avait attiré leurs regards, elle sembla seule fixer leur attention.

Ils continuaient à converser ensemble, et le son de leur voix était bas, solennel ; ils paraissaient frappés d'un respect religieux mêlé d'une sorte d'appréhension vague.

(*A suivre*).

ASTHME ET CATARRHE

ESPIC

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉNÉTAL
D'ambroser à M. le Docteur STAES, à Boitsfort-lez-Bruxelles (Belgique), qui expédie gratuitement et franco en cas d'indisposition sous enveloppe fermée son Brochure explicative sous enveloppe fermée.

DICOPHON sur bois p. musiques, machines à main et à pédale perfectionnées. Fournitures diverses. Bois vernissés, cercles français et Suisses. Envoi franco du Catalogue illus. BASCOU - S. d. Manès, 7 à MARSEILLE

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
A primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Posit. ass. de 8.000
dans Ame Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag.
S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

Le meilleur Cigare à 10 centimes est incontestablement le CIGARE MATTEI

ESSAYEZ — ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÉRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARDON DUVERGER Cie
Dépositaire pour l'Exposition, M. CAMUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs DÉPAREILLÉES non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS
MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador,
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

LA REVUE MAME
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Le numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 8 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 108, boulevard Haussmann, Paris.
Lire dans la *Revue Mame* (n° 450, du 22 juillet 1900) :
La vie en Garde impériale : Colonels généraux sonnant dans la Garde impériale, Jean de Mitty. — Pour rire en famille : Courir pour le 14 juillet, Alfred Capus. — S. marines, G. Antonec. — En Tunisie (suite et fin) : Maxime Vuillier. — Variétés scientifiques : Les accumulateurs ne se comptent eux mêmes, Henri Dupin. — Les vertus et les grâces des bêtes : La fourmi, Eugène Mouton. — L'ensorgne de vaisseau Paul Henry (suite), René Maizeroy. — Petite pomme à dire : Le corps du héros, Théodore Botrel. — Qs et Is. — Bulletin des Pompes funèbres, Pierre Mell.
Illustrations d'après J. b. Gaston Vuillier, A. Vimar G. Dutrem, etc.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani Bastia
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock
Tous les soirs
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —

GLACES

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 30 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Maison J. HERMANN-LACHAPELLE & J. BOULET
H. BRULÉ & Cie, Succr
INGÉNIEURS DES ARTS ET MANUFACTURES
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY
Exposition Universelle 1900
31-33, Rue Boinod
PARIS
Grande BAISSE de PRIX sur les FILTRES.
FILTRE L'INCOMPARABLE
Stérilisation absolue des Eaux d'Alimentation par la Bougie en biscuit de porcelaine.
DEMANDER LES NOUVEAUX TARIFS
En vente chez tous les Plombiers, Quincaillers et Porcelainiers

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modernes. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs et Bonnes maisons de Nouveautés.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame Messieurs, demandez-le aux Dames

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne, Marque du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo.

ALAMBICS DEROY
DEROY FILS Aîné
21 à 27, rue Traversière, PARIS

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE

MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moelle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Ebranlements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
Guérison toujours certaine par le SIROP de **HENRY MURE**
Notice franco sur demande. — Refuser les imitations sans les Diplômes de Paris.
Et toutes : 3 fr. — Franco contre.

SOLUTION HENRY MURE
Guérison fréquente, malheureuses certains par l'usage de la Solution Henry Mure, médicament spécifique et antiseptique.
RÉSULTATS SURPRENANTS ET SOUVENT INESPÉRÉS
Contient admirablement ses éléments curatifs et antiseptiques, les principes actifs et les plus précieux des Sucs gastriques de Bœuf et de Porc, associés à la Pepsine pure et à l'Acide chlorhydrique chimiquement pur.
Cette Solution, d'une efficacité incontestable, est employée avec succès dans les Dyspepsies, Gastralgies, Gastrites, Entérites, Diarrhées, Vomissements, Coliques, Constipations, Hémorroïdes, Hémorragies, Pertes de sang, Hémoptysies, Hématémèses, Métrorragies, Ménorragies, Leucorrhées, Hémorragies nasales, Hémorragies cérébrales, Hémorragies pulmonaires, Hémorragies stomacales, Hémorragies intestinales, Hémorragies utérines, Hémorragies vésicales, Hémorragies rénales, Hémorragies hépatiques, Hémorragies splénétiques, Hémorragies pancréatiques, Hémorragies mésentériques, Hémorragies péritonéales, Hémorragies pleurales, Hémorragies péricardiques, Hémorragies méningées, Hémorragies cérébrales, Hémorragies spinales, Hémorragies médullaires, Hémorragies nerveuses, Hémorragies musculaires, Hémorragies tendineuses, Hémorragies articulaires, Hémorragies osseuses, Hémorragies cutanées, Hémorragies muqueuses, Hémorragies séreuses, Hémorragies synoviales, Hémorragies lymphatiques, Hémorragies ganglionnaires, Hémorragies glandulaires, Hémorragies endocrines, Hémorragies exocrines, Hémorragies mixtes, Hémorragies diverses.
MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE
Franco contre mandat-poste de 3 fr. 50 pour un flacon de 250 grammes.
Pharmacie MURE, BAZARE, Docteur en Droit, Docteur ès Sciences, Pharmacien de 1re Classe à Paris, ex-Interne des Hôpitaux de Paris.

RAGUENEAU
11, r. des TOURNELLES 11
(BASTILLE) - PARIS
IMPRIMER Soi-Même
Appareils pour Photo, Machines d'imprimerie, Spécimen franco

L'un des rédacteurs pérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) **FAIRE FORTUNE**
Gros lots **500.000 fr.**
350 000 f., 100.000 f., 25.000 f., etc.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de **500.000 fr.**, **250.000 fr.**, **100.000 fr.**, **50.000 fr.** La souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans excepter, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne voudrait pas favorisé est assuré de toucher toujours au sér presque trois fois ses versements. — Envoi et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 30, rue Baudin, Paris.

Le COURRIER de la PRESSE
Publié par MM. A. GALLOIS, Frères
28, Boulevard Montmartre, PARIS
Reproduction intégrale de tous les articles de tous les journaux de France et de l'Etranger sur les sujets qui intéressent les abonnés. Envoi quotidien aux abonnés de tous les articles de journaux qui les intéressent.
Le numéro spécimen sera envoyé gratuitement et franco à toute personne qui en fera la demande.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eau-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Petites Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.
Demandez partout **LA CÉDRATINE**
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antiseptique, tonique et stomachique, combattant victorieusement la dyspepsie, la gastralgie, la gastrite, l'entérite, la diarrhée, les vomissements, les coliques, la constipation, les hémorroïdes, les hémorragies, les pertes de sang, les hémoptysies, les hématémèses, les métrorragies, les ménorragies, les leucorrhées, les hémorragies nasales, les hémorragies cérébrales, les hémorragies pulmonaires, les hémorragies stomacales, les hémorragies intestinales, les hémorragies utérines, les hémorragies vésicales, les hémorragies rénales, les hémorragies hépatiques, les hémorragies splénétiques, les hémorragies pancréatiques, les hémorragies mésentériques, les hémorragies péritonéales, les hémorragies pleurales, les hémorragies péricardiques, les hémorragies méningées, les hémorragies cérébrales, les hémorragies spinales, les hémorragies médullaires, les hémorragies nerveuses, les hémorragies musculaires, les hémorragies tendineuses, les hémorragies articulaires, les hémorragies osseuses, les hémorragies cutanées, les hémorragies muqueuses, les hémorragies séreuses, les hémorragies synoviales, les hémorragies lymphatiques, les hémorragies ganglionnaires, les hémorragies glandulaires, les hémorragies endocrines, les hémorragies exocrines, les hémorragies mixtes, les hémorragies diverses.

27e ANNÉE — LUNDI 21 et MARDI 22 JUILLET 1902 — N° 176

00353

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Bastia

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Ste Madeleine, pénit.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 07 m. — Coucher, 7 h. 09 m.
Lune : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
Fête au besoin : Saint Apollinaire.

21 Juillet

PLAISIRS D'ÉTÉ

S'il est une saison où les distractions deviennent un besoin, c'est bien celle où le soleil darde sur nos villes et nos campagnes ses rayons les plus brillants. Aussi, c'est le moment où, du haut en bas de l'échelle sociale, chacun, dans la mesure de ses moyens, s'ingénie à jouir, le plus possible, du *plein air*. Les plaisirs de l'hiver, toujours très coûteux, sont le monopole des riches ; mais, comme l'a dit le poète, *l'été c'est la saison du pauvre*, et chacun peut prendre sa part, plus ou moins grande, des agréments d'un bon ciel et d'une belle nature, et bien souvent ce n'est pas celui qui, grâce à son or, en a la plus grosse part qui sait le mieux en profiter.

Toutes les populations ne savent pas également tirer parti des ressources des pays qu'elles habitent, pour augmenter le charme des mois d'été. Les différences que l'on remarque, à cet égard, proviennent en grande partie, du goût plus ou moins développé des beaux-arts, d'un esprit plus ou moins inventif, d'habitudes plus ou moins routinières, de préjugés plus ou moins invétérés, de dispositions plus ou moins grandes à la gaieté. Telle région saura se parer d'une parure merveilleuse, telle autre, mieux partagée par la nature, restera morne et sans animation, malgré les dons que Dieu lui aura prodigués.

Notre île de Corse est assurément une des plus belles parties du monde, un des joyaux de la vieille Europe. Il semble cependant qu'elle soit mettre dans ce concert universel de folle allégresse qui éclate dans les vallées et les montagnes de la Suisse, aux les côtes de France, dès que le soleil, définitivement vainqueur, a chassé au loin, pour plusieurs mois, les brumes de l'hiver. Est-ce parce que nos Corses sont les représentants d'une race qui, pendant de longs siècles, n'a connu que les âpres émotions de la lutte, qui, par suite de combats incessants, est restée à l'écart de tout mouvement artistique ou littéraire ? C'est possible. L'âme des ancêtres n'a guère connu les joies de la vie, les raffinements séduisants des civilisations avancées ; elle s'est repliée sur elle-même, sombre et fière, elle est devenue réfractaire aux jouissances de l'existence. Et quoique les temps soient bien changés, il est possible qu'il y ait encore, au fond de nous, comme un reste de levain de tristesse que nous secouons avec difficulté.

Nous avons cependant, de moins en moins, des raisons de garder une attitude austère ; nos intérêts bien compris nous commandent impérieusement de donner à notre île un aspect réjouissant et attirant ; notre pénurie actuelle nous fait un devoir d'appeler à nous les touristes de tout pays, dont l'or peut seul nous permettre de payer nos dettes et de reconstituer le patrimoine de nos enfants. Ce n'est pas tout que de posséder des rivages enchanteurs, des vallées charmantes, des montagnes superbes ; la seule et pure contemplation de la nature ne peut suffire qu'à des esprits éthérés et privilégiés ; pour la grande majorité des voyageurs, il faut savoir joindre aux douceurs de la contemplation, les commodités du *confort* moderne et les plaisirs moins idéaux de la civilisation. Ces commodités, ces plaisirs sont encore bien rares chez nous.

Il faut toutefois rendre justice aux efforts qui sont tentés, et dont quelques-uns ont été couronnés de succès. C'est ainsi que nous constatons avec plaisir qu'à Bastia, le goût des courses, des cavalcades et des cortèges tend à se répandre, qu'on apprécie de plus en plus les concerts. Mais quant aux plaisirs d'été proprement dits, nous sommes loin de réaliser tout ce que nous pourrions faire. S'imagine-t-on quelles charmantes soirées vénitiennes on pourrait organiser sur cette nappe d'eau qui s'étend devant la place Saint-Nicolas et qui constitue le Nouveau Port ? On a organisé ce que l'on appelle pompeusement la *Plage* ; eh bien, le voyageur qui arrive par mer ne se doutera pas qu'il y a là un établissement balnéaire. Une série de cahutes en bois, d'une simplicité désespérante, d'une architecture uniforme et monotone, une grève parsemée de pierres, quelques piquets enfoncés dans l'eau et réunis par des cordes qui pendent lamentablement : voilà la Plage !

Supposez, au contraire, une série de petits chalets, pour la construction desquels les architectes auraient lutté d'ingéniosité, d'originalité, de verve ; au-dessus, pendant le jour, une profusion de pavillons développant leurs couleurs éclatantes au souffle de la brise, et, pendant la nuit, des lanternes multicolores jetant sur la mer toute la magie des teintes du prisme. Imaginez des jetées gracieuses, des wharfs s'avançant en mer, se terminant par des ronds points où les amateurs de boissons se désaltéreraient et jaseraient, tout en humant la saine odeur des effluves marines. Ajoutez un orchestre qui n'infligerait pas à ses auditeurs les rêbus de la musique savante, mais réjouirait leurs oreilles par des pas redoublés entraînants, des polkas endiablées, des valses ultra-brillantes. Imaginez tout cela, et dites-moi si, lors la plage bastiaise ne verrait pas s'étendre sa réputation non seulement en Corse, mais au-delà de la mer. Dites-moi si un restaurant installé au milieu de toutes ces attractions ne réaliserait pas de beaux bénéfices, tout en restant accessible aux bourses modestes.

Et tout cela ne coûterait pas des sommes folles à dépenser ; et l'on s'amuserait de bon cœur, franchement, carrément, et l'on se moquerait des grognons d'autres temps, des médisants de tous les temps. Et si cette causerie ne vous a pas trop ennuyé, lecteurs, nous la reprendrons.

Un Jeune.

CHRONIQUE DES CORSES

31 juillet 1735. — Félix Pinelli ayant appris la défaite des mille Génois qu'il avait envoyés rejoindre les Corses vendus à Gênes et qui campaient à Campoloro, quitte Bastia, afin de tenter ce que son lieutenant n'avait pu faire.

Il arriva en effet à Campoloro, mais y ayant été rejoint immédiatement après son arrivée, par les généraux Gaffory et Hyacinthe Paoli, il dût rebrousser chemin.

Cette défaite l'obligea à signer la lendemain un armistice de deux mois.

22 juillet 1746. — L'abbé Louis de Zerbi, que le comte Rivarola avait envoyé à la Cour de Savoie pour prier le roi de Sardaigne d'intervenir auprès du roi d'Angleterre, afin de le décider à maintenir en Corse sa flotte de secours, arrive à Turin et est présenté au ministre de Sardaigne, Corsegno.

Contributions directes

Le contingent en principal des contributions directes et taxes y assimilées pour le département de la Corse, en 1903, est ainsi fixé :

Foncière (propriétés non bâties)	142.140
Personnelle-mobilière	213.693
Portes et fenêtres	71 958
	427.760

LES ALCOOLS DÉNATURÉS

Projet de Loi
concernant le régime des alcools dénaturés en Corse

EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs, actuellement les alcools dénaturés, de même que les produits à base d'alcool dénaturé, éliminé ou transformé, acquittent en Corse la même taxe (90 fr. par hectolitre d'alcool pur) que les alcools destinés à la consommation de bouche (art. 6 de la loi du 29 mars 1897).

Cette situation donne lieu à des plaintes de la part du commerce et de l'industrie corses qui, à plusieurs reprises, ont réclamé, soit le bénéfice intégral du régime de faveur en vigueur dans la France continentale pour l'alcool dénaturé, soit tout au moins, si l'on jugeait impossible d'autoriser la dénaturation sur place, la réduction du droit perçu à l'importation.

D'après l'enquête à laquelle mon administration a procédé, les industries qui font usage d'alcool dénaturé sont peu nombreuses en Corse et leur consommation est assez restreinte. D'autre part, les opérations de dénaturation sur place comportent une surveillance spéciale que l'Administration des douanes, chargée de percevoir dans l'île les impôts indirects, ne serait en mesure d'exercer qu'avec une augmentation de dépenses hors de proportion avec les divers intérêts en présence.

Dans ces conditions, nous estimons qu'il n'est pas possible, quant à présent, et d'ailleurs qu'il serait inutile d'ouvrir des ateliers de dénaturation à l'intérieur de la Corse, mais qu'il convient d'appliquer le droit de statistique de 35 centimes par hectolitre, en vigueur dans la métropole, aux alcools dénaturés introduits dans cette île.

Nous avons, en conséquence, l'honneur de soumettre à vos délibérations le projet de loi suivant :

PROJET DE LOI

Le président de la République française décrète :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté à la Chambre des députés par le ministre des Finances, qui est chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Article 1er. — La taxe de vingt-cinq centimes (0 fr. 25) par hectolitre d'alcool pur édictée par l'article 15 de la loi du 29 décembre 1900 est substituée, à l'importation en Corse, au droit de consommation établi par l'article 6 de la loi de finances du 29 mars 1897, pour les produits ci-après :

1° Alcools dits d'éclairage, de chauffage et d'éclairissage dénaturés selon les formules et conditions réglementaires ;

2° Produits ayant pour base l'alcool dénaturé selon les formules et conditions réglementaires ;

3° Produits dans lesquels l'alcool a été éliminé, évaporé ou entièrement transformé, à l'exception de ceux qui sont considérés sur le continent comme passibles du droit de consommation.

Art. 2. — Les produits étrangers admis en Corse à bénéficier de la taxe réduite acquitteront la redevance de quatre-vingts centimes par hectolitre d'alcool pur prévue par l'article 11 de la loi de finances du 16 avril 1895.

Art. 3. — Un décret déterminera les conditions d'application de la présente loi.

Art. 4. — Toute revivification ou tentative de revivification d'alcools dénaturés, toute manœuvre ayant pour objet de détourner des alcools dénaturés, toute vente ou détention de spiritueux dans la préparation desquels seront entrés des alcools dénaturés sont punies d'un emprisonnement de six jours à six mois et d'une amende de 5.000 à 10.000 francs, sans préjudice du remboursement des droits

---

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉLECTION — (*Suite*)

— Enfin, mon cher père, reprit Simon, de toute ma vie, de ma fortune, de mon bonheur... Tenez, ne regardez que votre personne, et figurez-vous que vous parlez de elle..., vous vous en tirerez.

— Mon Dieu ! je ne suis qu'une vieille femme, dit madame Marion ; mais dans ma pitoyable circonstance, et en cachant de quoi il s'agit, mais... je servirai discrètement.

— Trop discrète peut-être ! dit le colonel. Ils dépassent le but, on n'est pas l'attend pas... Mais de quoi s'agit-il donc ? reprit-il en regardant son fils. Depuis deux jours, vous attachez à cette candidature des idées... Si nous fils n'est pas nommé, tant pis pour Arcis, voilà tout.

Ces paroles, dignes d'un père, étaient si harmonie avec toute la vie de celui qui les disait.

Le colonel Giguet, un des officiers les plus estimés qu'il y eût dans la grande armée, se recommandait par un de ces caractères dont le fond est une excessive probité, jointe à une grande délicatesse. Jamais il ne se mit en avant ; les faveurs devaient venir le chercher : aussi reste-t-il onze ans simple capitaine d'artillerie dans la garde, où il ne fut nommé chef de bataillon qu'en 1813, et major en 1814. Son attachement presque fanatique pour Napoléon ne lui permit pas de servir les Bourbons, après la première abdication. Enfin, son dévouement en 1815 fut tel, qu'il fut banni sans le comte de Gondreville, qui le fit effacer du Pordonnance et finit par lui obtenir et une pension de retraite et le grade de colonel. Madame Marion, née Giguet, avait un autre frère qui devint colonel de gendarmerie à Troyes, et qu'elle avait suivi là dans le temps.

Elle y épousa M. Marion, receveur général de l'Aube. Feu M. Marion, le receveur général, avait pour frère un premier président d'une cour impériale. Simple avocat d'Arcis, ce magistrat avait prêté son nom pendant le Terreur au fameux Malin (de l'Aube), représentant du peuple, pour l'acquisition de la terre de Gondreville. Ainsi tout le crédit de Malin, devenu sénateur et comte, fut-il au service de la famille Marion.

Le frère de l'avocat eut ainsi la recette générale de l'Aube, à une époque où, loin d'avoir à choisir entre trente solliciteurs, le gouvernement était fort heureux de trouver un sujet qui voulût accepter de si glissantes places. Marion, le receveur général, recueillit la succession de son frère le colonel de gendarmerie. En 1814, le receveur général éprouva des revers. Il mourut en même temps que l'Empire, mais sa veuve trouva quinze mille francs de rente dans les débris de ces diverses fortunes accumulées.

Le colonel de gendarmerie Giguet avait laissé son fils à sa sœur, en apprenant le mariage de son frère l'artilleur, qui vers 1808, épousa l'une des filles d'un richissime banquier de Hambourg. On sait quel fut l'engouement de l'Europe pour les sublimes troupiers de l'empereur Napoléon ! En 1815, madame Marion, quoi qu'on en dise, revint habiter Arcis, sa patrie, où elle acheta, sur la Grande-Place, l'une des plus belles maisons de la ville, et dont la situation indique une ancienne dépendance du château. Habituée à recevoir beaucoup de monde à Troyes, où régnait le receveur général, son salon fut ouvert aux notabilités du parti libéral d'Arcis.

Une femme accoutumée aux avantages d'une royauté de salon n'y renonce pas facilement. De toutes les habitudes, celles de la vanité sont les plus tenaces. Bonapartiste, puis libéral, car, par une des plus étranges métamorphoses, les soldats de Napoléon deviennent presque tous amoureux du système constitutionnel, le colonel Giguet fut, pendant la Restauration, le président naturel du comité directeur d'Arcis, qui se composa du notaire Grévin, de son gendre Beauvisage et de Varlet fils, le premier médecin d'Arcis, beau-frère de Grévin, et de quelques autres notabilités libérales.

— Si notre cher enfant n'est pas nommé, dit madame Marion après avoir regardé dans l'antichambre et dans le jardin pour voir si personne ne pouvait l'écouter, il n'aura pas mademoiselle Beauvisage ; car, il y a pour lui dans le succès de sa candidature, un mariage avec Cécile.

— Cécile ?... Si le vieillard en ouvrant les yeux et regardant sa sœur d'un air de stupéfaction.

— Il n'y a peut-être que vous dans tout le département, mon frère, qui puissiez oublier la dot et les espérances de mademoiselle Beauvisage !

— C'est la plus riche héritière du département de l'Aube, dit Simon Giguet.

— Mais il me semble que mon fils n'est pas à dédaigner, reprit le vieux militaire ; il est votre héritier, il a déjà le bien de sa mère, et je compte lui laisser autre chose que mon nom tout sec.

— Tout cela mis ensemble ne fait pas trente mille francs de rente, et il y a déjà des gens qui se présentent avec cette fortune-là, sans compter leur position...

— Et ?... demanda le colonel.

— Et on les a refusés !

— Que veulent donc les Beauvisage ? fit le colonel en regardant alternativement sa sœur et son fils.

On peut trouver extraordinaire que le colonel Giguet, frère de madame Marion, chez qui la société d'Arcis se réunissait tous les jours depuis vingt-quatre ans, dont le salon était l'écho de toute les bruits, de toutes les médisances, de tous les commérages du département de l'Aube, et où peut-être il n'en fabriquait, ignorât des événements et des faits de cette nature.

(*A suivre*).

fraudés et de la confiscation des appareils et liquides saisis.

Les autres contraventions aux dispositions de la présente loi ou du décret rendu pour son exécution sont punies d'une amende de 500 à 5 000 francs.

En cas de récidive, l'amende sera doublée.

Les mêmes peines seront applicables à toute personne convaincue d'avoir facilité la fraude ou procuré sciemment les moyens de la commettre.

Fait à Paris, le 30 juin 1903.

MUSIQUE MILITAIRE

GARE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 juillet, à 8 h. 1/2

1. Salut à Stosay. — Verdi.
2. Rigoletto, — Dreyer.
3. Le Mysoutis, — Halévy.
4. La Juive, — Brx.
5. Le Basque,

Le Sous-Chef de Musique, A. FOURNIER.

Retraite aux Flambeaux

Itinéraire du 22 juillet

Rue du Nouveau-Port, Avenue Carnot, rue de l'Opéra, rue Salvator Viale, Boulevard Paoli, rue Miot, Place Saint-Nicolas, Boulevard Sebastiani, rentrée.

Les Examens

Faculté de droit d'Aix. — Ont été reçus aux examens de licence : 1re année, M. Vittini ; 2e année, 1re et 2e parties, MM. Colonna de Leca, Leca, Massimi ; 3e année, 1re partie, M. Antonelli ; 3e année, 2e série, M. Prunetti.

Faculté des sciences de Marseille. — MM. Bianconi et Mariani ont été admis au certificat d'études supérieures (licence ès-sciences, botanique).

— MM. Peraldi, Balata, Puccinelli, Giudicelli, Tomasini ont été admis au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles. M. Peraldi a obtenu la mention bien.

Faculté des lettres d'Aix. — Sont admissibles aux épreuves orales de la 1re partie du baccalauréat classique, MM. Anziani, Balbi, Boso, Fil, Giacomoni, Mattei, Ottavy ; — de la 2e partie du baccalauréat moderne, lettres-philosophie, MM. Leonardi, Giorgi, Pinelli, Chieppini.

Ecole de médecine de Marseille. — Mlle Angèle Rustanucci, élève sage-femme de première année, a subi avec succès l'examen d'anatomie.

Faculté de droit de Montpellier. — M. Folacci a été admis à son examen de première année ; MM. Carlotti Antoine et Fabiani Raoul ont été reçus aux épreuves écrites de licence en droit.

Marche forcée

Il nous revient que trois militaires, appartenant au troisième bataillon du 163e en garnison à Bonifacio, ont effectué dans l'espace de 42 heures, dont 10 heures de repos, un parcours d'environ 160 kilomètres.

Partis de Bonifacio le 1er à minuit, ils étaient de retour le 3, à 7 heures du soir, très bien disposés et après avoir suivi cet itinéraire : Bonifacio, Sartène, Sainte-Lucie de Tallano, San Gavino de Carbini, l'Ospedale, Portovecchio, Bonifacio.

Si l'on considère le chargement qu'ils avaient, tenue de campagne avec sac complet, plus les vivres pour la route, et le pays très accidenté qu'ils ont traversé, on arrive facilement à émettre qu'ils ont produit une marche à vitesse moyenne de près de 4 kilom. 900 à l'heure.

C'est un excellent résultat qui est à noter et qui permet une fois de plus de constater les progrès réalisés par le 163e d'infanterie, qui, sous l'impulsion de son si distingué chef M. le colonel Cheroutre, peut rivaliser avec les meilleures unités de l'armée française.

C. D'Or.

Bulletin Financier

Paris, le 21 juillet 1903.

La Bourse est bien tenue et on reprend à peu près généralement, bien qu'en clôture tout a les valeurs ne soient vendu pas leur avance. C'est ainsi que les 3 0/0 revient à 101.21 après 101.35 ; le 3 1/2 reste ferme à 101.05. L'intérêt de pousser est d'accepter la conversion car il se soutient toutes les valeurs de premier ordre comme est la rente française, lui-même un revenu d'environ 3 0/0, sans tenir compte des coupons à recevoir en 1903 et en novembre, de la portion du coupon du 16 novembre 1902 au 1er janvier 1903, et enfin, de la bonification d'un franc.

Les Sociétés de Crédit ont une allure soutenue.

Rappelons que l'émission des 31.317 obligations 3 0/0 nets d'impôts présents et futurs formant la première partie de l'emprunt de 30 millions que l'Algérie a été autorisée à contracter, se fera le 19 courant, au prix de 440 fr. Intérêt de 60 francs.

En Banque, la Johannesburg investment se traite à 88 francs.

Les Fonds Etrangers accentuent leur mouvement de reprise, l'Italien à 102.05, l'Extérieur à 81.1/2 ; nouvelle avance du Serbe à 69 à 72 50. Le marché de Bruxelles est toujours calme. 3 0/0 99.70. Banque Nationale 3.765. Capital Interlatines de Tramways en progrès à 22 ainsi que la privilégiée Gazes Delhi à 25. Légère amélioration des Valeurs Congolaises.

Nos chemins de Fer sont fermes.

PALMES ACADÉMIQUES

Ont été nommés Officiers de l'Instructionpublique :

MM.

Colonna d'Istria François-Marie, professeur de philosophie au lycée de Lyon.

Nivaggioli Jean-Baptiste, professeur de sixième au lycée de Bastia.

Rogliano Vincent, économe du lycée d'Evreux.

Mariaggi Jean-Baptiste, professeur de grammaire au collège d'Ajaccio.

Ouddi Casimir, maître-adjoint à l'école normale de Draguignan.

Colonna Antoine-François, inspecteur primaire à Condom.

Lucchini Antoine, instituteur public, à Oletta.

Mme Giordani, directrice d'école publique à Paris.

Ont été nommés Officiers d'académie :

MM.

Benielli Ange-Michel, principal du collège de Corte.

Ceccaldi Dominique, professeur de rhétorique au collège de Fontenay-le-Comte.

Giacomoni Ange-Toussaint, professeur d'italien au lycée de Bastia.

Italiani Jean-André, professeur de rhétorique au collège d'Ajaccio.

Paoli Louis, professeur de classe élémentaire au collège d'Arles.

Pierra Remi-Antoine, professeur d'italien au collège de Chambéry.

Poggioli Louis-Philippe Benoît, professeur de lettres au collège d Autun.

Tiberi Oura-Philippe, maître élémentaire au lycée de Tours.

Blasi François, instituteur public à Saint Pierre-Roche.

Fiori Laurent, directeur d'école publique à Bône.

Mlle Mattei Joséphine, institutrice publique à Renno.

Mme Quilichini, professeur à l'école normale à Ajaccio.

Le Tour du Monde en 7 ans

Par le paquebot de Marseille sont arrivés les trois Globe trotters italiens, MM. le docteur G. Franciolini, âgé de 25 ans, de Livourne ; l'ingénieur César Vudavé, polyglotte distingué, âgé de 25 ans, de Livourne ; le professeur de lettres et publiciste G. Lanzi, âgé de 30 ans, de Pérouse.

Ces Messieurs sont partis de Livourne, au mois d'août 1899 : ils étaient sept : quatre de leurs compagnons ont succombé en route.

En dernier lieu, ils ont parcouru l'Espagne et le Portugal. Ils se proposent de visiter la Corse ; puis retourneront à Marseille et de là ils se rendront dans l'Amérique du Sud.

Ce sont an excellent résultat qui est à noter et qui permet une fois de plus de constater les progrès réalisés par le 163e d'infanterie, qui, sous l'impulsion de son si distingué chef M. le colonel Cheroutre, peut rivaliser avec les meilleures unités de l'armée française.

Nous souhaitons la bienvenue à ces hardis marcheurs et faisons des vœux pour qu'ils accomplissent leur mission en excellente santé.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

La médaille d'honneur des travaux publics a été décernée à MM. Rocca François, ancien gardien de bureau à l'administration centrale, 36 ans de services ; Rupoli Pierre, cantonier à Constantine, 38 ans de services ; Pisani Louis, canotier à Constantine, 32 ans de services ; Frizza Joseph, gardien de phare, en Corse, 30 ans de services.

⁂

La médaille d'honneur des douanes a été décernée à MM. Pinelli Etienne-Marius, préposé visiteur à la Joliette ; Viacara Barthélemy, patron à Bastia ; Antonini Pascal-Dominique, sous-brigadier à Guyotville ; Bernardi Bernard, brigadier à Aizew ; Poggioli Jean, brigadier à Lalla-Marnia.

⁂

La médaille d'argent des postes et télégraphes a été décernée à M. Antonini Vénérius, courrier auxiliaire à Caen, 20 ans de services administratifs, 8 ans et demi de services militaires, décoré de la médaille militaire ; et la médaille de bronze à M. Silvani Antoine, brigadier chargeur à Paris, ligne du Nord, 24 ans 3/4 et demi de services administratifs, 7 ans de services militaires.

Cour d'Assises

Audience du 21 juillet

Présidence de M. le conseiller GIULI

La session des assises du 3e trimestre a été ouverte aujourd'hui.

Trois jurés titulaires sont dispensés : MM. Lazarotti Jean Augustin et Sauveur de Zerbi, pour maladie dûment constatée, M. le Commandant Nicoli, d'Ajaccio, comme ayant déjà fait le service du jury dans le courant de l'année 1901.

La Cour surseoit à statuer sur le cas de M. Camille Quenza, de Portovecchio, qui, quoique personnellement touché par la citation, n'a pas fait parvenir d'excuse valable.

La liste des jurés titulaires se trouve, en conséquence, réduite au chiffre de trente-deux membres, ce qui dispense les jurés supplémentaires d'être appelés à siéger, quant à présent.

Assassinat

L'accusée qui comparaissait, hier, devant le jury se nomme Petrocchi Rose-Antoinette. Elle est âgée de vingt ans et elle exerçait, à Ajaccio, la profession de repasseuse. C'est une brune, à l'œil vif, de taille plutôt petite et ayant une physionomie sympathique ; elle porte, dans ses bras, un petit enfant, issu de ses relations avec son amant, M. Bastelica Charles-Antoine, à qui, elle aurait tenté de donner la mort dans les circonstances ci après que relate l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Il y a 3 ans environ, Petrocchi Rose devenait la maîtresse de Bastelica Charles-Antoine. Elle fut bientôt enceinte et elle quitta le domicile paternal, pour suivre son amant qui l'installa d'abord chez lui. Depuis le mois de janvier 1902 il l'avait abandonnée. Petrocchi Rose supplia vainement Bastelica de reprendre la vie commune, elle résolut alors de se venger. En avril dernier elle achetait un revolver chez l'armurier Giordani. Le 6 mai, vers 10 heures du soir, Bastelica rentrait chez lui, rue Fesch, lorsqu'il aperçut Petrocchi Rose sur le trottoir. Elle lui dit : « Ce soir tu peux rentrer, nous verrons demain ». Le lendemain 7 mai vers 5 heures du matin elle le suivit jusqu'à la chapelle de Lorette, où il allait exécuter des travaux de maçonnerie. Lorsque le soir vers 6 heures il reprit le chemin d'Ajaccio avec deux de ses cousins qui avaient travaillé avec lui, Petrocchi Rose, qui avait passé la journée à Loreto, marchait derrière eux. Lorsqu'ils furent près de la gare ses deux cousins le quittèrent et Bastelica se disposa à rentrer chez lui ; mais remarquant que Petrocchi Rose se rapprochait, et redoutant un scandale, il s'engagea dans des ruelles. Comme il arrivait au milieu de la rue Campi, il entendit une détonation et se sentit blessé ; il prit alors la fuite sur le Cours Napoléon, poursuivi par sa maîtresse qui de nouveau tira, mais atteignit cette fois un passant, le sieur Morelli Dominique. Bastelica Charles-Antoine avait été frappé au niveau de l'omoplate droite, par un projectile qui n'a pas pu être extrait. L'incapacité du travail n'a pas dépassé 20 jours, mais le rapport médical fait des réserves sur la gravité de cette blessure. Le sieur Morelli Dominique avait été atteint dans la région de la 6e côte gauche sur laquelle le projectile s'était arrêté. L'incapacité de travail n'a pas dépassé 20 jours. L'information a établi que ce double attentat a été commis avec préméditation et guet-apens.

Interrogatoire

Après la lecture de l'acte d'accusation et l'appel des témoins, il est procédé à l'interrogatoire de l'accusée, qui s'exprime avec une extrême volubilité sur les diverses circonstances du drame qui l'amène sur la sellette de la cour d'assises.

Elle affirme avoir été séduite par Bastelica, qui lui aurait formellement promis le mariage. S'étant aperçue qu'elle était enceinte, elle fit part de sa situation à son amant ; ce dernier n'hésita pas à l'amener au domicile de son père. Au bout de quelques jours, la dame Bonassi, sœur de Bastelica, engagea ce dernier à renvoyer Rose Petrocchi, qui fut obligée de demander asile à une de ses tantes.

C'est là qu'elle fit ses couches, sans que son amant songeât à lui venir en aide ; il nécessita, pourtant, de venir lui rendre d'assez fréquentes visites.

A un moment donné, la tante ne pouvant plus secourir Rose Petrocchi, celle-ci fut obligée de louer une chambre à raison de 5 francs par mois ; elle garnit cette chambre avec quelques meubles que son père voulut bien lui donner. Mais les visites de Bastelica devinrent de plus en plus rares, et on arriva ainsi jusqu'aux premiers jours du mois de janvier 1902, époque à laquelle l'amant rompit toutes relations avec sa maîtresse.

L'accusée parle de ses nombreuses démarches à l'effet d'amener Bastelica à subvenir à l'entretien de l'enfant commun ; Bastelica demeura sourd à toutes les supplications et, chaque fois qu'il rencontrait sa maîtresse dans un endroit désert, il se serait livré sur elle à des voies de fait.

Puis, le travail venant à lui manquer, Rose Petrocchi se plaça comme domestique ; mais son enfant étant subitement tombé malade, elle fit une suprême démarche auprès de son amant qui continua à garder vis à vis d'elle la même attitude dédaigneuse.

Elle perdit alors la tête, et dans la journée du 7 mai dernier, l'ayant rencontré, vers 6 heures du soir, dans les rues d'Ajaccio, elle fit feu sur Bastelica, sans savoir ce qu'elle faisait et sans se rendre compte des conséquences de son crime.

L'accusée manifeste des regrets au sujet de l'acte par elle commis, et son récit est entrecoupé par de violents sanglots.

Audition des témoins

1er témoin, Bastelica Charles-André, 38 ans, maçon, à Ajaccio. — Il raconte dans quelles circonstances il fit la connaissance de Rose Petrocchi dont la conduite était des plus légères et qui avait déjà plusieurs amants. Il prétend n'avoir jamais été l'amant de l'accusée, dont il aurait payé les faveurs.

C'est par pure commisération qu'il l'a amenée chez lui, lorsque le père Petrocchi la chassa de son domicile, après l'avoir menacée de mort ; mais quelques jours s'étant écoulés depuis cette scène, il engagea Rose à réintégrer le domicile conjugal.

Bastelica ne peut pas assurer la paternité de l'enfant mis au monde par la demoiselle Petrocchi, et cette dernière n'a pas le droit de lui réclamer des secours.

Il s'étend longuement sur les menaces dont il aurait été l'objet de la part de l'accusée qui, la veille même de l'attentat, l'aurait poursuivi, à 10 heures du soir, jusque dans le vestibule de sa maison d'habitation.

Elle aurait même proféré, à ce moment, ces paroles significatives : « Ce soir tu peux monter chez toi ; demain nous nous reverrons ! »

Le lendemain, au moment où il se rend à son travail, il constate que Rose Petrocchi le suit à distance et, dans la soirée, au moment où il rentre en ville, il essaie, dans le rue Campi, un coup de revolver qui l'atteint dans le dos et lui occasionne une grave blessure qui a mis ses jours en danger.

Il perd aussitôt la fuite et entre temps, Rose Petrocchi décharge une seconde fois son arme, atteignant, cette fois, un passant inoffensif, le sieur Morelli Dominique.

L'attitude de ce témoin semble produire sur l'esprit de l'auditoire une impression des plus défavorables. L'accusée verse d'abondantes larmes.

3e témoin, Morelli Dominique, 63 ans, entrepreneur à Ajaccio. — Le témoin passait sur le Cours Napoléon, lorsqu'il fut atteint en pleine poitrine par un projectile qui certes ne lui était pas destiné.

Ce n'est que plus tard qu'il apprit qu'il avait été blessé par Rose Petrocchi.

M. Morelli fournit d'excellents renseignements sur le compte de l'accusée, à laquelle il pardonne de grand cœur.

3e témoin, Bastelica Michel, entrepreneur à Ajaccio. — Dans la soirée du 7 mai, il revenait de son travail, vers 6 heures du soir, en compagnie de son cousin Bastelica Charles-Antoine qui avait travaillé avec lui, pendant toute la journée, au quartier de Lorete, à 3 kilomètres d'Ajaccio.

Sur la place Abbatucci, il quitta son cousin, non sans avoir aperçu Rose Petrocchi à une certaine distance ; mais rien, dans l'attitude de cette dernière, ne fut de nature à faire présager l'événement qui devait se produire quelques instants après.

Ce n'est que, dans la soirée qu'il apprit l'attentat dont son cousin avait été la victime.

Le matin, vers 5 heures, en allant à son travail, il avait déjà aperçu Rose Petrocchi, et il avait même eu avec elle un très court entretien.

La voix publique, à Ajaccio, accusait Bastelica Charles-Antoine d'être l'amant de Rose Petrocchi.

Le témoin ne peut pas fournir de mauvais renseignements sur l'accusée.

4e témoin, Paoli Jean, menuisier à Ajaccio. — Se trouve au café Papadacci, lorsque son attention est éveillée par une double détonation. Il met en état d'arrestation Rose Petrocchi qu'il conduisit à la gendarmerie.

5e témoin, Massoni, armurier à Ajaccio. — La demoiselle Petrocchi manifeste le désir de lui acheter un revolver, en disant qu'elle comptait en faire usage contre Bastelica Charles-Antoine qui l'avait abandonnée avec son enfant.

Massoni refusa de lui vendre cette arme, tout en lui donnant de bons conseils. Ayant d'autre part, engagé Bastelica à arranger cette affaire, ce dernier aurait simplement répondu, en haussant les épaules : « C'est une folle ! »

Le témoin fournit de bons renseignements sur le compte de la demoiselle Rose Petrocchi.

6e témoin, Giordani, armurier à Ajaccio. —Quinze jours avant le crime, l'accusée fit l'acquisition d'un revolver, pour le prix de quinze francs.

Réquisitoire

M. Aubert, substitut du procureur général, soutient l'accusation. Il démontre, avec tous les éléments de la procédure et des débats que l'accusée s'est rendue coupable de deux tentatives d'assassinat.

Sans doute, la conduite de Bastelica Charles-Antoine n'est pas exempte de reproches ; mais l'accusée n'avait pas le droit de se faire justice.

Le double crime reproché à Rose Petrocchi ne doit pas rester impuni. Les leçon, même légères, semble absolument nécessaire et le jury, dans sa sagesse, saura tant que dans son indépendance, se trouver le moyen d'infliger à l'accusée la peine méritée.

Plaidoirie

Me Decori présente la défense de Rose Petrocchi, dont la conduite a été exempte de tout reproche, jusqu'au jour où elle s'est livrée à Bastelica.

L'honorable défenseur démontre que cette a été séduite par un homme sans scrupuleux qui, au lieu de tenir ses promesses, n'a pas hésité à abandonner sa maîtresse avec son enfant en bas âge.

A toutes les supplications de cette fortunée, il a répondu par la désertion même par la menace et par les voies de fait.

Complètement abandonnée, désespérée, toutes ressources, Rose Petrocchi a perdu la tête, et c'est dans un moment de désespoir inexplicable que le malheureuse a fait feu sur l'amant infidèle.

Me Decori sollicite, en termes émus, l'acquittement par et simple de sa cliente.

M. le Président pose d'office au jury la question de provocation.

Le Verdict

Après une très courte délibération, le jury rend un verdict négatif sur toutes les questions.

Rose Petrocchi est acquittée et mise sur le champ en liberté.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Fiesta Antoine, demeurant à Azillone-Ampaza, meurtre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Decori.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONVERSION

DES RENTES 3 1/2 P. 0/0

EN RENTES 3 p. 0/0.

Conformément à la loi du 9 juillet 1902 et au décret du même jour, il est procédé à la conversion des rentes 3 1/2 p. 0/0 en rentes 3 0/0 de type actuellement existant, à raison de 3 francs de rente par 3 fr. 50 cent. de rente ou au remboursement de ces rentes à raison de 100 francs par 3 fr. 50 cent. de rente.

Les propriétaires de rentes 3 1/2 p. 0/0 qui opteront pour la conversion n'ont, quant à présent, aucune démarche à faire.

Au 16 novembre prochain ils percevront l'intérêt actuel dû à cette date, plus une bonification de 1 franc par 3 1/2 p. 0/0 de rente, plus, par anticipation, l'intérêt à 3 p. 0/0 du 16 novembre 1902 au 1er janvier 1903 ; soit en total *2 fr. 25 par 3 fr. 50 de rente ancienne*.

Les propriétaires de rentes 3 1/2 p. 0/0 qui opteront pour le remboursement devront en faire la demande dans les délais suivants :

1° En France, du 15 au 20 juillet inclusivement ;

2° En Corse, du 17 juillet au 22 juillet ;

3° En Algérie, du 18 juillet jusqu'au 23 juillet ;

4° Dans les Colonies, pendant 6 jours consécutifs, à courir du lendemain de la promulgation du décret.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 21 juillet

Marseille. — 7 heures du matin, + 22 6 à midi 1 30, 6 heures du soir, + 22 5. Maximum, + 27 4, *minimum*, + 20 3

Nouvelle. — 7 heures du matin, 756 mm. 757 mm. 6 heures du soir, 756 mm. Vent. — 9 h. du matin. S. E. faible. 4 h. du soir S. O. modéré.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,60 soir + 0 45

Profondeur, à 9 heures du matin 00 mm.

⁂

Ecole centrale

M. Giorgi, élève sortant de l'école centrale des arts et manufactures, a obtenu le diplôme d'ingénieur.

⁂

Légion d'honneur

M. l'adjudant principal fourrier de la classe Maraninchi Charles-Marcellin est inscrit sur le tableau de concours pour le grade de chevalier de la légion d'honneur.

— Sont inscrits sur le tableau de la médaille militaire : le premier maître fourrier Bartolomei Ange-Mario, le second maître fourrier Simbaldi Sébastien-Jacques-Nicolas, le premier commis aux vivres Andréi Eugène-Joseph, le premier maître-vétéran Sartori Jean-Antoine.

⁂

Décès

M. Pellegrin, sous-inspecteur divisionnaire des douanes à Bastia vient d'avoir la douleur de perdre sa belle-mère Mme Anthoseserre, décédée subitement à Furiani.

Cette triste nouvelle a excité unanimes regrets dans notre ville, où M. et Mme Pellegrin ont su gagner l'estime de tous, et où ils comptent de nombreux amis.

Nous adressons aux familles Anthoseserre et Pellegrin l'expression de nos sincères condoléances.

⁂

Ecole normale

MM. Belgodere (académie de Paris), Aliotti (académie d'Aix), Biancani (académie de Paris) sont admis à subir les épreuves du second degré du concours d'admission à l'Ecole normale supérieure, les deux premiers pour la section des sciences, le troisième pour la section des lettres.

⁂

Attelage dans le port

Vers deux heures de l'après midi, un individu âgé d'une soixantaine d'années conduisait un cabriolet qui lui appartenait et dans lequel se trouvaient deux jeunes filles dont l'une tenait son petit frère, âgé d'un an, dans les bras. Le cabriolet suivait le quai de la marine et se dirigeait vers la promenade des quais ; mais arrivé en face du bureau de la santé, la bête prit peur et malgré tous les efforts du conducteur entraîna le cabriolet dans l'eau.

La jeune fille qui tenait son frère, tomba sur une embarcation ; elle aurait pu atténuer sa chute, mais soucieuse avant tout de préserver son petit frère qu'elle serrait convulsivement dans ses bras, elle a eu de nombreuses contusions à la tête et sur le corps.

Le mari Della Monica Jean Baptiste et la femme Assomption Mori se sont portés à son secours et malgré le danger qu'il y avait à s'approcher à cause de la bête qui se débattait moitié dans l'eau, ont réussi à la retirer. Elle a été placée sur une chaise et transportée à la pharmacie, où les premiers soins lui ont été prodigués.

L'autre jeune fille est tombée sur l'escalier et s'est contusionnée en plusieurs endroits ; le vieux était tombé à l'eau, s'est accroché à une embarcation et aidé par diverses personnes a été ramené à terre.

La bête a été également débarrassée du harnais et retirée de l'eau.

Le mario Della Monica s'est déjà signalé dans une autre circonstance en sauvant un individu qui se noyait en face la Madonetta. Il a reçu ainsi que la femme Mori de nombreux coups de pied de la bête.

⁂

Maladie de foie !

Saint Auvent (Haute-Vienne), le 6 novembre 1900. Depuis plusieurs années je suis atteint d'une maladie de foie qui, à chaque changement de saison, me rend très souffrant. Aussitôt que je fais usage de vos Pilules Suisses, je suis soulagé. H. BRUN (Sig. lég.)

A M. Herzog, pharm., 28, rue de Grammont, à Paris.

⁂

Au Port

Le vapeur *Jean Baptiste*, capitaine Caratini, est arrivé d'Oran avec 350 tonnes céréales.

— Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Lacotte, est arrivé de Marseille, avec 141 passagers et 200 tonnes et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Paraguay*, capitaine Cecchi, est arrivé de Porto-Torres avec 3 passagers et est reparti avec 15 tonnes pour Livourne.

— Le vapeur *Demetian*, capitaine Robert, est arrivé de Cette.

— Le voilier *Aimée-Louise*, capitaine Giuliani, est arrivé de Marseille avec 200 tonnes charbon en briquettes.

— Le voilier *Apollon*, capitaine Bianchi, est arrivé de Cassis avec 173 tonnes matériaux.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Fraissinet, est arrivé de Livourne avec 10 passagers et 4 tonnes, et est reparti pour Marseille.

Etat Civil

NAISSANCES

Battestini Marie. — Ghiglierumi Marie-Angèle. — Quilici Toussaint Guillaume Sylvestre.

DÉCÈS

Calendini Angeline-Marie, veuve, 74 ans, de Ampriani.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORGIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

BOURSE DE PARIS

19 juillet — 21 juillet

Rente 3 p. 0/0 ancien	100.85 —	100.75
— 3 p. 0/0 nouv.	100.05 —	100.17
— 3 1/2 0/0 . . .	102 05 —	101.85

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Légion d'honneur

Le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur s'est réuni aujourd'hui pour examiner les propositions des ministres de l'intérieur, de la justice et de l'instruction publique et des beaux-arts.

Récompenses Honorifiques

Le ministre de l'intérieur a décerné une médaille d'argent de 2e classe à M. Mozzicona cci, agent de police à Sartene, pour acte de dévouement.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Nord

Les électeurs de la 2e circonscription de Lille étaient appelés à élire un député, en remplacement de M. Lorthiois, décédé, quelques heures après sa proclamation, au scrutin de ballottage du 11 mai.

Trois candidats étaient en présence.

Les voix se sont ainsi réparties : 5.841 voix.

M. Bonte, républicain, a obtenu

M. Gheaquière, collectiviste, 5 125.

M. Werquin, radical soc., 1.152.

Ces deux derniers étaient les concurrents de M. Lorthiois le 11 mai.

Il y a ballottage.

Déplacements Ministériels

Le président du Conseil à Pons

M. Combes, ministre de l'intérieur et président du conseil, a présidé à Pons, le comice agricole.

Suivant le désir exprimé par le président du Conseil, les honneurs militaires ne lui ont pas été rendus.

M. Combes sera de retour demain à Paris.

PROTESTATIONS

CONTRE LA FERMETURE DES ÉCOLES CONGRÉGANISTES

L'Action libérale, présidée par M. Piou, publie une énergique protestation contre la fermeture des établissements congréganistes.

Manifestations

Des manifestations contre la fermeture des établissements congréganistes ont eu lieu au Mans, à Perpignan, à Rodez, à Roubaix, à Reims, à Brest. Les agents ont été accueillis aux cris de « vive la liberté ! à bas le ministère ! »

Le ras Makonen à Fontainebleau

Le ras Makonen a visité aujourd'hui Fontainebleau.

A l'école d'artillerie, il a parcouru le musée et assisté à divers exercices qui l'ont beaucoup intéressé.

Inauguration de la Statue de Dugueschin

Le général André est arrivé hier, à 1 heure de l'après-midi, à Dinan, accompagné du général Pendezec, chef d'état-major général, du capitaine de vaisseau Miegeville et du lieutenant de vaisseau Violette, ses officiers d'ordonnance.

Le ministre de la guerre a présidé, à 2 heures, la cérémonie d'inauguration de la statue de Dugueschin.

Aussitôt après cette cérémonie, le ministre a reçu les autorités civiles et militaires.

En recevant les instituteurs, le général André leur a déclaré que le service de deux ans comportait le maintien des périodes d'instruction de 13 et de 28 jours. Le ministre a invité les instituteurs à préparer des soldats disciplinés, ainsi que de bons citoyens.

Le ministre de la guerre est reparti à 10 heures du soir pour Paris, où il est arrivé ce matin à 6 heures.

L'Affaire de la Ouarima

La sentence arbitrale a été rendue dans l'affaire de la Ouarima, entre la France et l'Angleterre. Le gouvernement français payera aux victimes 9.000 livres sterling.

L'Affaire de Morès

On a commencé à Sousse les débats de l'assassinat du marquis de Morès. Il y a 2 accusés présents ; 17 de leurs complices sont en fuite.

On prévoit que les débats dureront huit jours.

La marquise de Morès assiste à l'audience.

Les deux accusés nient toute participation au crime.

LE MONUMENT DE HOCHE à Quiberon

Dimanche a eu lieu, à Quiberon, l'inauguration du monument élevé en l'honneur du général Hoche, sous la présidence de M. Camille Pelletan, ministre de la marine.

Le monument est imposant ; il a 6 mètres 20 de hauteur ; le piédestal repose lui-même sur un tertre de 70 centimètres de hauteur, couvert de gazon. Le général Hoche est représenté debout, nu-tête, les mains appuyées sur la garde de son sabre. Il regarde la mer, à laquelle le monument, placé à l'entrée de la plage, fait face. Ce monument est la dernière œuvre de Dalou.

Le ministre est arrivé à 11 heures 25 du matin ; il a été reçu à la gare par les autorités du département.

M. Camille Pelletan a été chaleureusement acclamé ; il était accompagné de M. Armand Dayot, inspecteur des beaux-arts, représentant le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

L'inauguration du monument a eu lieu à midi et demi. La cérémonie a été très brillante.

Les bataillons des fusiliers marins de Lorient et des navires de guerre ont participé à cette cérémonie.

Des discours ont été prononcés par MM. le maire de Quiberon, l'amiral Réveillère, président du Comité, Paul Goicyasse, député, président de l'association des Bleus de Bretagne, qui ont souhaité la bienvenue au ministre de la marine, puis rendu un hommage mérité à la mémoire du général Hoche.

M. Camille Pelletan a pris ensuite la parole. Après avoir adressé des remerciements au Comité et à la municipalité de Quiberon pour la splendide réception qui lui a été faite, M. Pelletan a fait un parallèle entre Hoche et Napoléon. Il a déclaré que le général Hoche a mérité seul le titre de pacificateur et de grand génie républicain.

Enfin M. Armand Dayot a parlé au nom du ministre de l'instruction publique.

A 2 heures, grand banquet de cinq cents couverts, offert au Casino, sous la présidence de M. Camille Pelletan.

Pendant toute l'après-midi grandes réjouissances populaires.

Une cantate a été chantée par les élèves de l'Ecole normale au pied de la statue.

Une magnifique retraite aux flambeaux a clôturé les fêtes.

Tirages financiers

Ville de Paris 1871

L'obligation 1 077.450 est remboursable à 100 000 francs.

Les obligations 1.264.860 et 1.456.154 sont remboursables chacune à 50.000 francs.

Le Roi d'Italie à Berlin

Le voyage du roi d'Italie à Berlin est officiellement arrêté.

Le roi d'Italie arrivera à Berlin le 28 août.

A BRUXELLES

Expulsion de Casque d'Or

Le gouvernement belge a pris un arrêté d'expulsion contre Casque d'Or qui faisait partie d'une ménagerie, installée à Bruxelles.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Reprise de l'agitation

Les nouvelles de Londres ne semblent pas indiquer que l'on soit sans inquiétude sur le rétablissement de la tranquillité complète dans l'Afrique du Sud.

D'une part, le bruit court que lord Milner prévoit de graves embarras, et serait prêt à donner sa démission pour laisser à son successeur le soin d'y faire face.

D'autre part, on annonce de Capetown que les chefs boers Cooroy, Abraham et Louro, sur le point d'être poursuivis et arrêtés pour des actes commis pendant la guerre, malgré l'amnistie accordée, se sont enfuis de Prétoria et ont gagné les solitudes du Damaraland. Malgré l'étroite surveillance dont ils étaient l'objet, ils ont pu emporter leurs armes. Conroy a été rejoint par quarante de ses partisans résolus à reprendre la guerre. Louro, de son côté, a déjà recommencé les hostilités en accomplissant un acte qui est un véritable défi lancé à l'Angleterre.

Riche fermier avant la guerre, il était revenu au milieu de ses propriétés dévastées. A de Hop, il retrouva trois traîtres qui avaient servi dans les border-scouts (éclaireurs de frontières), corps spécial exclusivement composé de renégats. Il a tué les trois traîtres à coups de revolver et est parti rejoindre Conroy.

Vente Volontaire

Le dimanche, 27 juillet, courant, à neuf heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères :

1° D'un cheval, du nom d'*Amour*, robe baie brun, taille 1m 41, âgé de 6 ans ;

2° D'une jument du nom de *Saghieta*, robe baie claire, taille 1m 37, âgée de neuf ans.

La vente aura lieu au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, sous peine de folle enchère.

L'Huissier,
J. TOTTI.

La Maison Vve MATTEI aîné

Place St-Nicolas

et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'elle mettra à la vente :

Des cuirs reçus de sa pêche et en morceaux réguliers, ainsi que des cuirs réguliers de Paris, 1er libre, quelconque vendus en gros et en détail, à meilleur prix que le passé.

Cette Maison est connue pour sa bonne qualité toutes de bon goût et provenance garantie.

Soultes sublimés purs, en ballots de 50 k., des marques Boulle et Vésian.

Soltate de cuivre.

Farines, sons et repasseur.

Orge et avoines du pays.

Robine sans Malaga en vrac. — Noix de Grenoble.

Prunes impériales. — Figues blanches du pays et de Casteaux en paniers de 12 kilogr.

Biscuit Cocke en gros et détail. — Palmers.

Lentilles vertes et blondes, haricots gros Soissons des Pyrénées.

Conserves alimentaires de tout 1er choix.

Eau de Selly et Savons extra de toilette.

Le surplus de sa clientèle en vins :

Balsamin blanc de 9 à 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

ÉTUDE DE Me TOMMASI
Notaire à Bastia

Purge
d'hypothèques légales

Aux termes d'un acte reçu par Me Joseph-Marie Tommasi, notaire à Bastia, le huit juillet mil neuf cent deux, dûment enregistré et transcrit,

M. Charles-Louis Corbara, conseiller à la Cour d'Appel de Montpellier, et son épouse dûment autorisée par lui Madame Marie Ravailhe, avec laquelle il demeure à Montpellier, ont vendu à M. Félix Perrichi, propriétaire à Bastia :

1. La moitié du quatrième étage d'une maison sise en cette ville de Bastia, rue Miot numéro 2, comprenant neuf pièces situées à l'Ouest de la maison.

Le dit appartement ayant façade à la fois sur la rue Miot et le Boulevard Paoli, a trois fenêtres sur la rue Miot et cinq fenêtres sur le Boulevard Paoli.

2. La moitié de l'étage mansardé de cette même maison au dessus de l'appartement ci-dessus désigné, comprenant cinq pièces situées aussi à l'Ouest de la dite maison.

3. Un pavillon ou soit Belvedere au dessus de l'appartement vendu donnant vers la rue Miot et communiquant par un escalier aux cinq pièces sus-indiquées mansardées.

4. Une terrasse donnant sur la rue Miot, avec prolongement sur les pièces mansardées appartenant à Mademoiselle Ciavaldini, et donnant sur la maison Arena Limperani.

Ainsi que ces immeubles s'étendent, se poursuivent et comportent avec les immeubles par destination qui en dépendent, rien excepté ni réservé.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix et somme de onze mille francs.

Une copie du dit contrat signifié au Procureur de la République a été déposée au greffe du Tribunal à l'effet de purger les hypothèques légales qui peuvent grever les immeubles.

Le tout conformément aux dispositions des articles 2194 et 2195 du Code Civil.

TOMMASI,
notaire.

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargers vers le 30 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
5f 60 la Boîte de Cigarettes de Papier. — F. BARÉ & Fils, 16, Rue St-Claude, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cargo, 1.

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne

La Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambre lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celles pour une personne, de 2 à 4 francs, celles pour deux, de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani Bastia
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock
Tous les soirs
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
GLACES

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

Posit. ass. de 8.000

dans Ame Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag.
S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e Nos.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ADEL GOUBAUD, Editeur, 7, rue de Grammont

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador,
Dépositaire : Sous Darras, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, à 0/0. Achat de Valeurs Diverses non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égouts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

UTILE-AMUSANT-INSTRUCTIF
DÉCOUPAGES sur bois à scies, modèles à vues et à pédale perfectionnés, fournitures diverses, bois collés, dessins français et belges. Envoi franco du Catalogue 1902. BASSEAU, 2, rue Musée, à MARSEILLE

Capitaux pour tous

Argent de suite à négociants et industriels sur signature, ouvertures de crédit, bordereaux de valeurs commerciales, comptes à demi, échanges de signatures, prêts sur toutes garanties, sur successions et sur fonds de commerce, achat de toutes sortes de créances. Rien à payer d'avance. Achat au comptant de tous genres de marchandises. Discrétion et célérité. Ecrire à Raymond CHEVALLIER, 47, rue Vivienne, Paris.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Mme FAITH WOOD
Dentiste

prévient sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre prochain et qu'elle sera de passage à Sartene, du 30 juillet au 4 août ; à Calvi, du 6 au 10 août, et à Corte, du 10 au 13 du même mois.

Pour tous autres renseignements s'adresser à Ajaccio, Cours Grandval, 1.

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et la conservent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
du docteur
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que : Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesses, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux. Se fie la boîte avec la NOTICE ET LA LISTE DES NOMBREUSES GUÉRISONS
Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies
E. Prod'homme, Pharmacien
1re rue Saint-Denis, 16
PARIS

☞ Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.30 le paquet.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide ; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Maison
GEMPP PERNOD

La maison Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Edouard Pernod, à Lunel, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner le Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L. N. Mattei et Cie pour la Corse.

La vaste et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.

Prix de la bouteille de litre à la consommation de deux 2 francs 20 verre compris.

Forte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

ANÉMIE 20 JOURS

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général : Maison DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
E. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 40 centimes.
Demandez partout
LA CÉDRATINE

27e ANNÉE — MERCREDI 23 JUILLET 1902 — N° 177

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	23 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00355
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Apollinaire.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 17 m. — Coucher, 8 h. 50 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
FÊTE DU DEMAIN : Sainte Christine.

22 Juillet

ARRIVÉE DES TOURISTES

Cette année, l'hiver, non content de faire rage pendant ses trois mois, a empiété sur la saison printanière d'une manière désolante. Les mois de mai et de juin ont été froids, tristes et orageux. Pauvres excursionnistes ! quel dépit ! Ils sont obligés de garder la chambre, alors que les années précédentes, à pareille époque, ils admiraient à leur aise ce que la nature a de plus pittoresque, de plus accidenté, de plus poétique.

A l'heure qu'il est, et ce n'est pas trop tôt, le vent, au vent impétueux qui, cette année, n'a cessé de faire violence, n'attèone plus la chaleur du soleil, radieux ces derniers jours. Le ciel, débarrassé de ces nuages opaques et fantastiques, de ces nuages de tempête qui, au printemps, le masquaient habituellement et compiètement, est d'un bleu clair et limpide. Nos membres engourdis se réchauffent ; c'est l'été, et il est le bienvenu. Le touriste bondit de joie de voir la nature revêtir ses plus beaux atours ; il ouvre grandement sa porte, le beau temps l'invite à sortir. Il prend son pliolet, son appareil photographique, ses pinceaux et sa tablette, s'il est peintre, et s'aventure dans les montagnes.

En effet, tout dans la nature semble favoriser les touristes, en donnant mille charmes aux excursions. Le soleil dardant ses rayons puissants, la neige fond et disparaît. Les pics et les sommets réputés les plus hauts sont mis à découvert. Le mont Cinto, point culminant de la Corse, a presque entièrement revêtu son manteau de verdure et s'est débarrassé en partie de sa cagoule blanche. Il se dessine nettement à l'horizon, dans une mer d'azur, avec cela d'imposant qu'il est le roi de l'île.

L'ascension du mont Cinto s'impose aux contemplateurs de la nature, des charmants et variés tableaux qu'elle cache dans son sein, tableaux qui se déroulent à nos yeux et nous occupons des hauteurs considérables.

Il faut donc que notre amour pour le beau et les plaisirs — et quels plaisirs, ceux que nous procure la nature en fête ! — soit assez grand, assez intense, pour qu'il nous permette d'opposer du courage et de la persévérance aux nombreux et grands obstacles qu'offrent certaines ascensions.

Parmi les excursions qui attirent les touristes en Corse, celles qu'offre la haute et montagneuse vallée du Niolo sont de nature à récompenser généreusement le touriste de son intrépidité et de ses fatigues. La vue de tableaux où le grand peintre semble avoir excellé lui donne un plus grand courage, une ardeur nouvelle.

A l'heure qu'il est, et ce n'est pas trop tôt, le vent, au vent impétueux qui, cette année, n'a cessé de faire violence, n'attèone plus la chaleur du soleil, radieux ces derniers jours. Le ciel, débarrassé de ces nuages opaques et fantastiques, de ces nuages de tempête qui, au printemps, le masquaient habituellement et compiètement, est d'un bleu clair et limpide. Nos membres engourdis se réchauffent ; c'est l'été, et il est le bienvenu. Le touriste bondit de joie de voir la nature revêtir ses plus beaux atours ; il ouvre grandement sa porte, le beau temps l'invite à sortir. Il prend son pliolet, son appareil photographique, ses pinceaux et sa tablette, s'il est peintre, et s'aventure dans les montagnes.

En effet, tout dans la nature semble favoriser les touristes, en donnant mille charmes aux excursions. Le soleil dardant ses rayons puissants, la neige fond et disparaît. Les pics et les sommets réputés les plus hauts sont mis à découvert. Le mont Cinto, point culminant de la Corse, a presque entièrement revêtu son manteau de verdure et s'est débarrassé en partie de sa cagoule blanche. Il se dessine nettement à l'horizon, dans une mer d'azur, avec cela d'imposant qu'il est le roi de l'île.

L'ascension du mont Cinto s'impose aux contemplateurs de la nature, des charmants et variés tableaux qu'elle cache dans son sein, tableaux qui se déroulent à nos yeux et nous occupons des hauteurs considérables.

Il faut donc que notre amour pour le beau et les plaisirs — et quels plaisirs, ceux que nous procure la nature en fête ! — soit assez grand, assez intense, pour qu'il nous permette d'opposer du courage et de la persévérance aux nombreux et grands obstacles qu'offrent certaines ascensions.

Parmi les excursions qui attirent les touristes en Corse, celles qu'offre la haute et montagneuse vallée du Niolo sont de nature à récompenser généreusement le touriste de son intrépidité et de ses fatigues. La vue de tableaux où le grand peintre semble avoir excellé lui donne un plus grand courage, une ardeur nouvelle.

A la suite du mont Cinto qui se place au premier rang, viennent d'autres sommets très curieux et par leurs formes parfois bizarres, et par les jolis panoramas qu'ils permettent d'admirer. Ils sont, pour ainsi dire, le glorieux cortège du premier.

D'un des plus beaux tableaux qu'il est donné d'admirer au Niolo est le Nino. L'ascension en est très facile ; elle n'est nullement relative aux plaisirs très grands que nous procure ce lac charmant, dont le bleu se marie heureusement à l'azur du ciel et à la verdure du gazon. La description du lac de Nino n'est plus à faire. Les lecteurs de ce journal ont déjà eu l'avantage de lire celle qui a été faite par M. Jean-Jacques Albertini, qui a si bien chanté le Niolo, ses montagnes, le lac et ses environs, dont il est très difficile de posséder le secret.

Les touristes n'ignorent pas que la vallée du Niolo réserve en elle-même tout ce que la nature a de plus pittoresque et de plus grandiose. Aussi y affluent-ils en très grand nombre. Français, Allemands, Anglais, Suisses, se rencontrent à travers la contrée, et tous se retrouvent à l'hôtel Lupi, ou Hôtel des Touristes recommandé par le Touring Club de France. C'est le seul hôtel de la localité, mais il suffit ; il est très bien installé et présente tout le confortable à l'ignar des hôtels des villes.

Dans ce pays tout concourt à faciliter les excursions. Les guides ne font pas défaut ; le plus en vogue est M. Marcel Acquaviva dit Tahone. Les touristes sont toujours bien accueillis dans les bergeries qu'ils sont appelés à rencontrer sur leur chemin. Et si jamais la nuit les surprend dans ces hauts parages, ils sont sûrs de retrouver cette vieille hospitalité corse chez ces montagnards qui n'ont pas abdiqué les traditions de leurs ancêtres.

G. VITAL.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

23 juillet 1758. — Les Génois et les Français s'étant brouillés, à cause des jésuites du Paraguay que Gênes avait autorisés à aller s'établir en Corse, Barbaggio en profita pour tenter de s'emparer de Calvi. Malheureusement il en fut empêché par une troupe génoise et dût abandonner son projet.

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la Statistique agricole publie les renseignements suivants qui lui ont été fournis par le préfet de la Corse, sur l'évaluation des récoltes en terre, à la date du 1er juillet 1902, d'après les rapports des professeurs d'agriculture :

Etat des cultures : bon : prairies artificielles et prairies naturelles ; — assez bon : méteil, seigle, avoine d'hiver ; — passable : blé d'hiver, orge d'hiver, pommes de terre, vignes.

Gazette Ajaccienne

Hebdomadaires

Voici le mois de l'exode des Ajacciens à la campagne : tandis que Bastiais et Bastiaises profitent des chaleurs pour aller s'enfouir au quelque hameau de verdure pour regretter pendant quelques mois les plaisirs de la promenade sur la Traverse ou sur la place Saint-Nicolas, ici, à Ajaccio, on s'apprête à grimper à Tavera, à Bocognano, à Bastelica, à Vivario, voire même à Vizzavona.

Ceux qui ne peuvent aller chercher au loin et très haut les bois profonds, les solitudes et le *frigus opacum* chantés par les poètes, sortent de la ville ; ils louent pour quelques mois une villa ou une chaumière, parfois même une simple chambre, et s'offrent tout au moins l'illusion heureuse de la villégiature.

Riches et pauvres semblent aimer la campagne, les tapis d'herbe, les arbres touffus ; la passion champêtre semble avoir envahi nos âmes si pratiques ; nous devenons singulièrement bucoliques. Cela rappelle le temps où les grandes dames se déguisaient en paysannes et jouaient à la bergère, tandis que les grands seigneurs empruntaient à Téryre ses rustiques pipeaux. Il est vrai que cela rappelait plutôt une nature d'opéra-comique esclave de l'étiquette, corrigée, arrangée, peignée, torturée, « défaturée ; » on l'agrémentait de ruines correctes, de bassins et de cygnes en carton. Les moulins y ressemblaient à des joujoux, les moutons y étaient poudrés ; dans les vacheries, le lait écumait en des coupes de Sèvres ; en un mot, la nature elle-même semblait porter perruque. Robespierre y élevait des serins, et l'aimable Saint-Just, que la mort d'une tourterelle désespérait, laissait éclater dans le vert de la campagne les trésors d'une sensibilerie florianesque...

Toutes ces réflexions et d'autres encore me viennent au moment où la manie de la villégiature sévit de nos jours et fait rage. Nos rues sont moins encombrées, moins bruyantes ; le Cours Napoléon ne dépeuple et des chevaux attristés se morfondent le long de la place du Diamant avec leurs mélancoliques fiacres. On est parti pour ne revenir qu'en octobre. D'ici là, la tenue de campagne est de rigueur. Une fringale d'air pur, une soif d'eau fraîche, un impérieux désir de s'isoler dans les grands bois et leurs vastes silences s'emparent de nous. Il nous faut les fruits cueillis sur l'arbre, les légumes récoltés dans le jardin tout près, une heure avant le repas, les truites de nos torrents, le lait bu dans l'étable, et le paysan, né malin, exploite ces goûts champêtres, tandis que le pêcheur de truites élève l'art de débiter son poisson à la hauteur d'une savante spéculation...

A ceux qui sont enchaînés à la ville il reste le plaisir des bains de mer et l'avantage de respirer l'air marin chargé d'iode ; il reste aussi le plaisir, le soir, de s'attarder délicieusement sur les terrasses de nos cafés, où ils dégustent une glace à la vanille agrémentée d'un morceau de musique de nos nombreux orchestres ; et puis ils ont l'avantage de se coucher sur des lits confortables et de faire leur marché comme ils veulent : ils ne vont pas à la merci du paysan.

Il est vrai qu'il fait bien chaud... Mais non ! le thermomètre marque 25° ; la brise du golfe nous caresse ; nous buvons l'eau de Vizzavona et nous avons eu le courage de ne pas faire comme tout le monde : Nous avons une manie de moins...

KIOSY.

Société d'Automobiles

Nous sommes heureux d'apprendre qu'il vient de se fonder à Ajaccio une Société d'études d'automobiles de la Corse, qui a pour but la création et la mise en exploitation de lignes d'automobiles dans notre pays.

Cette Société a pour promoteurs, entre autres :

MM.

Casay, rentier, directeur de la Maison de cycles.

J.-B. Marcaggi, publiciste, secrétaire-adjoint de la Chambre de commerce d'Ajaccio.

Jérôme Peri, ancien président du tribunal de commerce, membre-secrétaire de la Chambre de commerce d'Ajaccio.

S. Sampolo, ingénieur des Arts et Manufactures, et elle a choisi pour notaire, M. Fieschi Vivet.

La Société a déjà réuni, en grande partie, les fonds pour l'établissement de services d'Ajaccio-Vico et d'Ajaccio-Bonifacio. Mais avant de passer à l'exécution de ce projet, elle veut se livrer à une étude technique, approfondie de l'affaire.

Nous croyons savoir que la société en formation sera une Société anonyme par actions et que l'affaire sera présentée aux actionnaires dans les meilleures conditions de succès. Nous souhaitons bonne chance aux promoteurs de la Société.

Le prince Louis Napoléon

Le *Figaro* publie l'instantané du général Bonaparte. Le voici :

Très grand, très brun, le teint mat, l'air grave, silencieux, on peut le voir tous les jours, pendant les congés qu'il passe à Paris, accomplir à pied son tour de boulevard avec M. d'Hauterive ou le comte de Laborde. C'est un soldat. On ne saurait le définir d'une façon qui lui agrée davantage. Et — il faut que certains politiciens

3 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉLECTION — (*Suite*)

Mais son ignorance paraîtra naturelle dès qu'on aura fait observer que ce noble débris des vieilles phalanges napoléonniennes se couchait et se levait comme les poules, ainsi que font tous les vieillards qui veulent vivre toute leur vie. Il n'assistait donc jamais aux conversations intimes.

Il existe, en province, deux conversations intimes ; celle qui se tient officiellement quand tout le monde est réuni, joue aux cartes et babille ; puis celle qui résonne, comme un potage bien soigné, lorsqu'il ne reste devant le chemindre que trois ou quatre amis de qui l'on est sûr et qui ne répètent rien de ce qui se dit, que chez eux, quand ils se trouvent avec trois ou quatre autres amis bien sûrs aussi. Depuis neuf ans, depuis le triomphe de ses idées politiques, le colonel vivait presque en dehors de la société. Levé toujours en même temps que le soleil, il s'adonnait à l'horticulture, il adorait les fleurs, il se cultivait que les roses.

Il avait les mains noires du vrai jardinier, il soignait ses carrés ! ce mot lui rappelait les carrés d'hommes multicolores alignés sur les champs de bataille. Toujours en conférence avec son garçon jardinier, il se mêlait peu, surtout depuis deux ans, à la société, qu'il entrevoyait par échappées. Il ne faisait en famille qu'un repas, le dîner ; car il se levait de trop bonne heure pour pouvoir déjeuner avec son fils et sa sœur.

On doit aux efforts de ce colonel la fameuse rose Gigaut, que connaissent tous les amateurs. Ce vieillard, passé à l'état de fétiche domestique, était exhibé, comme bien on le pense, dans les grandes circonstances. Certaines familles jouissent d'un demi-dieu de ce genre, et s'en parent comme on se pare d'un titre.

— J'ai cru deviner que, depuis la révolution de juillet, répondit madame Marion à son frère, madame Beauvisage songerait à vivre à Paris. Forcée de rester ici tant que vivra son père, elle a reporté son ambition sur la tête de son futur gendre, et la belle dame rêve les splendeurs de la vie politique.

— Aimerais-tu Cécile ? dit le colonel à son fils.

— Oui, mon père.

— Lui plais-tu ?

— Je le crois, mon père ; mais il s'agit aussi de plaire à la mère et au grand-père. Quoique le bonhomme Grévin veuille contrarier mon élection, le succès déterminerait madame Beauvisage à m'accepter, car elle espérera me gouverner à sa guise, être ministre sous mon nom...

— Ah ! la bonne plaisanterie ! s'écria madame Marion. Et pour quoi nous compte-t-elle ?...

— Qui donc a-t-elle refusé ? demanda le colonel à sa sœur.

— Mais, depuis trois mois, Antonin Goulard et le procureur du Roi, M. Frédéric Marest, ont reçu, dit-on, de ces réponses équivoques qui sont tout ce qu'on veut, excepté un oui !

— Oh ! mon Dieu, fit le vieillard en levant les bras, dans quel temps vivons-nous ! Mais Cécile est la fille d'un homme tier et la petite-fille d'un fermier... Madame Beauvisage veut-elle donc avoir un comte de Cinq-Cygne pour gendre !

— Mon frère, ne vous moquez pas des Beauvisage. Cécile est assez riche pour pouvoir choisir un mari partout, même dans le parti auquel appartiennent les Cinq-Cygne... Mais j'entends la cloche qui vous annonce des électeurs, je vous laisse et je regrette bien de ne pouvoir écouter ce qui va se dire.

Quoique 1839 soit, politiquement parlant, bien éloigné de 1847, on peut encore se rappeler aujourd'hui les élections qui produisirent la coalition, tentative éphémère que fit la Chambre des députés pour réaliser la menace d'un gouvernement parlementaire ; menace à la Cromwell, qui sans un Cromwell ne pouvait aboutir, sous un prince ennemi de la fronde, qu'un triomphe du système actuel, où les Chambres et les ministres ressemblent aux acteurs de bois que fait jouer le propriétaire du spectacle de Guignol, à la grande satisfaction des passants, toujours établie.

L'arrondissement d'Arcis-sur-Aube se trouvait alors dans une singulière situation, il se croyait libre de choisir un député. Depuis 1816 jusqu'en 1830, on y avait toujours nommé l'un des plus bruns orateurs du côté gauche, l'un des dix-sept qui furent tous appelés grands citoyens par le parti libéral, enfin l'illustre François Keller, de la maison Keller frères, le gendre du comte de Gondreville. Gondreville, une des plus magnifiques terres de la France, est située à un quart de lieue d'Arcis.

Ce banquier, récemment nommé comte et pair de France, comptait sans doute transmettre à son fils, alors âgé de trente ans, sa succession électorale pour le rendre un jour apte à la pairie. Déjà chef d'escadron dans l'état-major, et l'un des favoris du prince royal, Charles Keller, devenu vicomte, appartenait au parti de la cour citoyenne. Les plus brillantes destinées semblaient promises à un jeune homme puissamment riche, plein de courage, remarqué par son dévouement à la nouvelle dynastie, petit-fils du comte de Gondreville, et neveu de la maréchale de Carigliano ; mais cette élection, si nécessaire à son avenir, présentait de grandes difficultés à vaincre.

(*A suivre*).

ASSURANCES d'ÉPARGNE
Un HÉRITAGE pour la Famille ;
Une RETRAITE pour le Vieillard ;
Une DOT pour les Enfants.
GRESHAM

en prenant leur parti — ce ne sera jamais qu'un soldat. Major général de l'armée russe, et comme tel croyant encore servir la France, il commandait le régiment de la garde « Impératrice Alexandra-Féodorowna ». Hier, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance — le prince Louis est né, en effet, le 16 juillet 1864, au château de Maudon — le Tsar, qui tient ses rares qualités militaires en une haute et amicale estime, lui a confié la division de cavalerie du Caucase, peut-être la plus belle de l'Empire. Le prince revient donc comme général dans un corps où il a autrefois servi avec le grade de lieutenant colonel, lorsqu'il tenait garnison à Pistigorsk, avec les dragons de Nijni Novogorod. Cette promotion flatteuse sera salu au prince Louis bien des félicitations. Il n'en aura pas reçu de plus ardemment sincères que celles de son frère aîné, le prince Victor-Napoléon. Une affection touchante les unit. Le seul privilège du général qu'ait jamais envié le prétendant, n'est de pouvoir vivre librement en France, — tandis que lui-même expie, en exil, par la dure loi qui frappe tous les chefs des familles ayant régné, l'héritage politique qu'il a reçu, avec le nom le plus prestigieux de notre histoire !

Bibliographie

M. le chanoine Casabianca, qui prépare la deuxième édition de son *Jésus mieux connu*, vient de recevoir les deux lettres suivantes que nous sommes heureux de publier et que ses nombreux amis liront avec satisfaction.

Lettre de Son Eminence le cardinal Rompolla.

Rome, 21 juin 1902.

Très Révérend Monsieur,

Le volume intitulé *Jésus mieux connu*, que vous avez bien voulu offrir au Saint Père, a été accueilli par Sa Sainteté avec un plaisir tout particulier.

L'approbation que vous avez reçue de son Em. l'Archevêque de Paris et le but sacré que vous poursuivez dans votre ouvrage, le rendent bien précieux.

Et pour que la lecture de ce bon livre soit fructueuse pour la jeunesse chrétienne, la Souveraine Pontife vous accorde sa bénédiction.

En vous remerciant de l'exemplaire que vous m'avez si courtoisement offert, je me dis, Très Révérend Monsieur, avec une estime distinguée, votre affectueux serviteur,

M. Card. RAMPOLLA.

Lettre de Monseigneur Meunier, Evêque d'Evreux.

Evêché d'Evreux, le 15 juillet 1902

Monsieur le Chanoine,

« Ce n'est rien que de savoir beaucoup de choses, sans connaître le Christ Jésus. » Ainsi parlait J. Bonaventure, et ce langage d'un grand docteur vous a inspiré *Jésus mieux connu*, sous forme d'Instruction aux enfants de la Première Communion et de Persévérance.

L'excellente idée que vous avez eue et le bon livre que vous avez écrit ! Le fait est que le monde ne connaît rien ou à peu près, du divin Sauveur ; et combien d'âmes pieuses ont à peine entrevu le Maître qu'elles font profession d'aimer et de servir, malgré les reproches qu'il leur adresse : « Le sais si longtemps avec vous et vous ne me connaissez pas. » (Jean XV, 9)

On ne connaît guère ni ses titres sacrés à nos profondes adorations, ni l'éclat splendeur de son âme, ni la tendre et ineffable charité de son cœur, ni la sublimité de sa doctrine, ni la pureté de sa morale, ni l'invitation pressante qu'il nous adresse d'imiter ses exemples, ni les grâces immenses qu'il se plaît à répandre sur nous, ni les consolations et les joies qu'il sème à pleines mains, sur toutes les douleurs et sur tous les sapins, ni les bienfaits dont l'humanité lui est redevable dans sa marche vers la liberté et la justice, ni le prix dont il a payé notre Rédemption.

Pour réagir contre ces ignorances, vous aviez déjà montré, dans vos catéchismes, combien est beau et doux le Jésus de la Première Communion ; je m'imagine que les yeux de votre jeune auditoire devaient pétiller de plaisir, car les âmes des petits enfants s'attachent, comme d'instinct, au Dieu qui les a tant aimés.

Mais vous avez fixé vos leçons et vous continuez de montrer à vos lecteurs, empreints plus graves et altérés de vérité, le radieux et divin Portrait du Rédempteur, étudié jusques dans les détails de sa vie, dans les secrets de son cœur, dans le charme de son geste et de sa parole, dans l'autorité de ses enseignements.

Autant qu'une âme peut le saisir, une langue l'exprimer et une plume l'écrire, c'est bien cela, Jésus.

En cela vous avez compris les besoins de notre siècle qui se glorifie de tout savoir, et qui, ne voulant plus savoir Jésus, se meurt de cette ignorance, comme si le Sauveur n'avait pas annoncé que « la Vie Eternelle consiste à le connaître. »

Je vous félicite d'avoir appliqué votre intelligence et votre cœur à un sujet si digne de nos méditations : Vous l'avez traité d'une main exercée, en théologien et en écrivain, et je souhaite que votre ouvrage, apprécié comme il le mérite, rencontre de nombreux lecteurs et leur fasse du bien.

Ce succès que je vous désire, cher Monsieur le Chanoine, j'en serai fier pour vous et heureux pour moi même qui vous offre les sentiments dévoués d'un compatriote et d'un ami.

PHILIPPE, évêque d'Evreux.

Bulletin Financier

Paris, le 17 juillet 1902.

Le marché est plus calme et même sur les bourses dans certains compartiments à la suite de réalisations. Nos Rentes sont fermes aujourd'hui à 3 0/0 qui reculé à 101,40 ; le 3 1/2 est bien tenu à 102,17. La conversion de ce dernier fait suite sont cours dans des conditions excellentes. Pour en donner une idée, nous pouvons dire qu'à cette heure il n'a pas été présenté à Paris à remboursement de plus de 700 francs de rente et qu'on prévoit le total n'atteint pas 300.000 francs de rente. Un tel résultat devait être atteint en raison même des avantages consentis aux porteurs de 3 1/2.

Les Fonds Etrangers sont fermes. Italien 102,40 ; Extérieur en hausse à 86,12 ; le Serbe à 0/0 consolidé est en avance à 70,56.

Nos Etablissements de Crédit sont bien tenus, notamment le Crédit Lyonnais à 1.004. Le Crédit Foncier vaut 748 le Comptoir d'Escompte 508 et la Société Générale 644.

Dans le compartiment minier le Johannesburg Investment termine à 87,50.

Parmis des Chemins Français.

Gazette de la Baleine

Mgr Olivieri à Calenzana

Depuis l'invention de la photographie, les meilleurs récits que l'on peut faire, (et je n'ai certes pas cette prétention) ne valent pas les instantanés.

Un bon photographe rendrait compte, certainement, beaucoup mieux que la plus belle plume du monde, de ce qui s'est passé à Calenzana à l'occasion de l'arrivée de Sa Grandeur.

Comment dépeindre, en effet, la première entrevue, qui eut lieu dimanche 13 juillet à 5 heures du soir, à l'entrée de la commune, au point de bifurcation de la route qui mène à Moncale où était attendue Sa Grandeur, et que la population presque entière était venue saluer à son passage.

La foule était énorme, plus de 3,000 disons plutôt 3.500 personnes étaient massées sur la route et dans les propriétés qui la bordent. A l'arrivée de la voiture de Sa Grandeur un cri, répété par tous, s'élève : Vive Monseigneur ! répété constamment par 2,000 voix d'hommes, femmes et enfants, qui frémissent de joie.

La voiture s'arrête à la bifurcation, Sa Grandeur se lève, se découvre et bénit la foule qui se prosterne. Ému lui-même, ce beau vieillard portant bien ses 68 ans, cette face prédestinée d'apôtre, encadrée de cheveux blancs, lève les yeux au Ciel et appelle la bénédiction du Très Haut sur cette foule de fidèles qui l'acclame. De sa main, qu'il porte dans toutes les directions, il semble chercher à bénir tout le monde et chacun, ne voulant oublier personne. Le respect clouait tous les assistants à leurs places, quand une jeune fille, ne pouvant tenir en place, s'élance sur le marchepied de la voiture... Ne craignez rien, elle n'est pas armée d'un poignard, ce n'est pas une anarchiste qui veut détruire, non ! son cœur déborde : elle veut baiser l'anneau épiscopal et elle y réussit. Tous auraient voulu l'imiter, cent fois plutôt qu'une, mais il y a limite à tout, et l'on se réserve pour son arrivée à Calenzana. Sa Grandeur continue sa route vers Monticale, et la foule rentre au village.

Le lendemain lundi on se précipite encore au-devant de Sa Grandeur qui vient alors pour donner la confirmation à Calenzana ; même ovation, à part que cette fois Sa Grandeur est à nous pour deux jours, et on s'en paye largement de baiser l'anneau et de lui témoigner respect et affection. Tous ceux qui l'ont approché conserveront de sa bonté inépuisable un souvenir ineffaçable. On ne voyait que lui, et le clergé qui l'entourait, auquel on ne refuse, d'ordinaire, ni respect, ni considération, ni affection, était tout heureux de se voir oublié en cette circonstance, de jouer un rôle effacé pour le moment, car c'est à lui que revient l'honneur de la magnifique réception faite et des préparatifs qu'elle a nécessité.

Grâce à nos dignes prêtres, les cérémonies religieuses ont été, comme toujours d'ailleurs, splendides et édifiantes. Grâce à eux 1,200 personnes ont pu recevoir la confirmation, ce qui a nécessité deux opérations, les garçons le matin, les filles le soir. Sa Grandeur ne s'en est pas tirée sans fatigue, mais un ne se fatigue pas quand on fait volontiers une chose, et c'était son cas. Toute la journée du mardi y a été employée.

Quand il a voulu traverser le village, pour se rendre à l'église ou ailleurs, en dehors de ses fonctions, on compagnie de M. le chanoine Biannoni, les hommes s'inclinaient, les femmes s'agenouillaient sur son passage ; c'étaient de jeunes mères qui lui présentaient leurs bébés, auxquels il offrait aussi avec sa bonne grâce évangélique l'anneau épiscopal à baiser. Ce qu'il a recueilli de témoignages d'affection et de respect n'a d'égal que la grande bonté qu'il a eue pour tous.

Mercredi, Sa Grandeur a pris un peu de repos, bien mérité, puis elle s'est rendue à l'église, un peu avant son départ, pour y bénir une dernière fois la population, et est repartie pour Zilia, accompagnée de M. le chanoine Biancoui, curé-doyen de Calenzana, qui ne l'a jamais quitté, de M. le Curé de Zilia qui était venu à sa rencontre, de son excellent frère, son secrétaire, et de son majordome. En passant devant la chapelle de feu l'abbé Barthélemy Marini, Sa Grandeur et sa suite ont mis pied à terre, sont entrés dans la chapelle, et ont dit un *De profundis* pour le repos de l'âme de ce bienfaiteur du Petit Séminaire.

A. C.

Le 164e d'Infanterie

On lit dans le *Petit Parisien* :

Plusieurs journaux ont annoncé que les 53e, 111e, 112e et 141e régiments d'infanterie qui se trouveront à Nice au mois d'octobre prochain seraient destinés à former le 164e régiment d'infanterie, lequel irait à bref délai renforcer la garnison de la Corse.

Nous sommes en mesure d'affirmer que cette information est au moins prématurée. En effet, le projet de loi créant ce nouveau régiment déposé en 1893 par le ministre de la guerre n'est pas encore venu en discussion devant les Chambres.

Où est la Police ?

Bastia, 22 juillet.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Ce matin est arrivé le paquebot *Romania*, capitaine Canepa, avec 87 touristes, venant de Gênes. Presque tous ont débarqué et se sont dirigés vers la gare pour prendre le train de midi. Leur promenade à travers la ville n'a pas été des plus agréables : ils ont suivi la promenade des quais, la place Saint-Nicolas et l'avenue de la gare.

Pendant ce trajet ils ont eu d'abord à se défendre contre une bande d'enfants qui voulaient à tout prix s'emparer du sac ou de la valise qu'ils portaient à la main ; puis, pris, je ne sais pourquoi, pour des Prussiens, — peut-être quelques-uns ont prononcé des mots allemands, — ils ont été suivis jusqu'à la gare par la bande de gamins, grossissante à chaque instant, qui proféraient les cris de vive la France !

Sur tout ce trajet, il ne s'est pas rencontré un seul agent pour disperser les gamins et mettre un terme à ce scandale, qui a dû impressionner les touristes et leur donner une très fâcheuse opinion de nos mœurs locales et surtout de cette vieille hospitalité corse dont on ne cesse de parler.

Il est de notre devoir de présenter à ces touristes, quelle que soit leur nationalité, tous nos regrets et nos excuses. La population ne saurait être solidaire des écarts de quelques enfants et de l'inertie de la police.

La *Romania* doit se rendre à Ajaccio pour reprendre ses passagers.

Veuillez, etc.

MANTINO.

DÉCLARATION DE RÉSIDENCE

Nous apprenons que M. le commissaire spécial Giannoni a commencé à dresser des procès-verbaux pour infraction à la loi du 8 août 1893 relative à la déclaration de résidence à laquelle sont tenus les étrangers.

Deux journaliers italiens, Casu Antonio et Corda Gastano, à Bastia depuis trois mois, qui n'avaient pas encore fait leur déclaration, seront l'objet de poursuites.

Nous informons nos concitoyens qui emploient des étrangers non munis de la feuille d'immatriculation qu'ils s'exposent à être l'objet de procès-verbaux de contravention ; nous les engageons donc à exiger cette pièce sans retard, car M. le Commissaire spécial est décidé à poursuivre rigoureusement les patrons et employés qui ne se seront pas conformés aux dispositions de la loi du 8 août 1893.

Nous ne saurions trop applaudir à ces mesures qui permettront à la police de faire expulser tous les étrangers qui ne se trouvent pas dans les conditions voulues pour pouvoir séjourner dans notre ville.

Cour d'Assises

Audience du 22 juillet

Présidence de M. le conseiller GIULI

Meurtre

Encore un attentat dont il faut rechercher la cause dans la politique ! C'est, en effet, à l'occasion de la confection de la liste électorale de la commune d'Azilone Ampazza, que le sieur Sorbella Simon César, ancien instituteur, aurait trouvé la mort dans les circonstances ci-après que relate l'acte d'accusation :

Acte d'accusation

Le 3 avril 1902, M. le Juge de paix du canton de Sainte-Marie-Sicché avait à statuer sur une décision de la Commission municipale de la commune d'Azilone-Ampaza. A l'appel de la cause une discussion très violente éclata entre Fosta Antoine et les frères Sorbella. Le juge de paix fut obligé d'intervenir pour ramener le calme.

La même jour vers 4 heures du soir, Fosta Antoine armé d'un fusil quitta Sainte-Marie-Sicché pour Azilone-Ampaza. Il était accompagné de Pila Paul et de Fosta Antoine, sergent en congé de convalescence. Au moment où ils débouchaient sur le chemin vicinal d'Azilone-Ampaza, ils virent descendre par un raccourci Sorbella Simon-César qui retournait également au village. Il était seul, armé de son fusil. Ils le rejoignirent. Sorbella s'arrêta et interpella Fosta Antoine.

Pila Paul et le sergent Fosta essayèrent vainement de calmer les deux adversaires qui ne tardèrent pas à prendre une attitude menaçante. Les canons de leurs fusils étaient abaissés. Tout à coup Sorbella reculà de quelques pas et sejoignit à Fosta Antoine de marcher devant. Fosta Antoine lui ayant fait face, Sorbella s'avança vers lui. Le sang-froid de Sorbella à travers la ville n'a pas été des plus agréables : ils ont suivi la promenade des quais, la place Saint-Nicolas et l'avenue de la gare.

Pendant ce trajet ils ont eu d'abord à se défendre contre une bande d'enfants qui voulaient à tout prix s'emparer du sac ou de la valise qu'ils portaient à la main ; puis, pris, je ne sais pourquoi, pour des Prussiens, — peut-être quelques-uns ont prononcé des mots allemands, — ils ont été suivis jusqu'à la gare par la bande de gamins, grossissante à chaque instant, qui proféraient les cris de vive la France !

Sur tout ce trajet, il ne s'est pas rencontré un seul agent pour disperser les gamins et mettre un terme à ce scandale, qui a dû impressionner les touristes et leur donner une très fâcheuse opinion de nos mœurs locales et surtout de cette vieille hospitalité corse dont on ne cesse de parler.

Il est de notre devoir de présenter à ces touristes, quelle que soit leur nationalité, tous nos regrets et nos excuses. La population ne saurait être solidaire des écarts de quelques enfants et de l'inertie de la police.

La *Romania* doit se rendre à Ajaccio pour reprendre ses passagers.

Veuillez, etc.

MANTINO.

Nous apprenons que M. le commissaire spécial Giannoni a commencé à dresser des procès-verbaux pour infraction à la loi du 8 août 1893 relative à la déclaration de résidence à laquelle sont tenus les étrangers.

Deux journaliers italiens, Casu Antonio et Corda Gastano, à Bastia depuis trois mois, qui n'avaient pas encore fait leur déclaration, seront l'objet de poursuites.

Nous informons nos concitoyens qui emploient des étrangers non munis de la feuille d'immatriculation qu'ils s'exposent à être l'objet de procès-verbaux de contravention ; nous les engageons donc à exiger cette pièce sans retard, car M. le Commissaire spécial est décidé à poursuivre rigoureusement les patrons et employés qui ne se seront pas conformés aux dispositions de la loi du 8 août 1893.

Nous ne saurions trop applaudir à ces mesures qui permettront à la police de faire expulser tous les étrangers qui ne se trouvent pas dans les conditions voulues pour pouvoir séjourner dans notre ville.

Cour d'Assises

Audience du 22 juillet

Présidence de M. le conseiller GIULI

Meurtre

Encore un attentat dont il faut rechercher la cause dans la politique ! C'est, en effet, à l'occasion de la confection de la liste électorale de la commune d'Azilone Ampazza, que le sieur Sorbella Simon César, ancien instituteur, aurait trouvé la mort dans les circonstances ci-après que relate l'acte d'accusation :

Acte d'accusation

Le 3 avril 1902, M. le Juge de paix du canton de Sainte-Marie-Sicché avait à statuer sur une décision de la Commission municipale de la commune d'Azilone-Ampazza. A l'appel de la cause une discussion très violente éclata entre Fosta Antoine et les frères Sorbella. Le juge de paix fut obligé d'intervenir pour ramener le calme.

La même jour vers 4 heures du soir, Fosta Antoine armé d'un fusil quitta Sainte-Marie-Sicché pour Azilone-Ampazza. Il était accompagné de Pila Paul et de Fosta Antoine, sergent en congé de convalescence. Au moment où ils débouchaient sur le chemin vicinal d'Azilone-Ampazza, ils virent descendre par un raccourci Sorbella Simon-César qui retournait également au village. Il était seul, armé de son fusil. Ils le rejoignirent. Sorbella s'arrêta et interpella Fosta Antoine.

Pila Paul et le sergent Fosta essayèrent vainement de calmer les deux adversaires qui ne tardèrent pas à prendre une attitude menaçante. Les canons de leurs fusils étaient abaissés. Tout à coup Sorbella reculà de quelques pas et sejoignit à Fosta Antoine de marcher devant. Fosta Antoine lui ayant fait face, Sorbella s'avança vers lui. Le sang-froid de Sorbella à travers la ville n'a pas été des plus agréables : ils ont suivi la promenade des quais, la place Saint-Nicolas et l'avenue de la gare.

Pendant ce trajet ils ont eu d'abord à se défendre contre une bande d'enfants qui voulaient à tout prix s'emparer du sac ou de la valise qu'ils portaient à la main ; puis, pris, je ne sais pourquoi, pour des Prussiens, — peut-être quelques-uns ont prononcé des mots allemands, — ils ont été suivis jusqu'à la gare par la bande de gamins, grossissante à chaque instant, qui proféraient les cris de vive la France !

Sur tout ce trajet, il ne s'est pas rencontré un seul agent pour disperser les gamins et mettre un terme à ce scandale, qui a dû impressionner les touristes et leur donner une très fâcheuse opinion de nos mœurs locales et surtout de cette vieille hospitalité corse dont on ne cesse de parler.

Il est de notre devoir de présenter à ces touristes, quelle que soit leur nationalité, tous nos regrets et nos excuses. La population ne saurait être solidaire des écarts de quelques enfants et de l'inertie de la police.

La *Romania* doit se rendre à Ajaccio pour reprendre ses passagers.

Veuillez, etc.

MANTINO.

M. le président fait observer à l'accusé que son système de légitime défense ne peut pas être sérieusement soutenu et qu'il se trouve en contradiction avec les éléments de la procédure. Il résulte, en effet, des déclarations des personnes qui ont assisté à toutes les phases de la scène du crime, qu'au moment où l'accusé fit feu sur Sorbella, ce dernier était retenu par le sous-officier Fosta et, qu'il se trouvait, en conséquence, dans l'impossibilité de se servir de son fusil.

L'accusé soutient énergiquement son système.

Audition des témoins

Six témoins sont assignés à la requête de M. le Procureur général ; ils confirment leurs dépositions écrites.

Le père et le fils de la victime sont entendus. Ils n'ont pas assisté à la scène du crime ; mais étant accourus, dès la première heure, auprès de la victime, celle-ci leur aurait déclaré qu'elle avait été dans l'impossibilité absolue de faire usage de son fusil et que l'accusé aurait fait feu au moment où les sieurs Pila Paul et Fosta Antoine avaient saisi le malheureux Sorbella et l'avaient mis dans l'impossibilité de faire un mouvement quelconque.

Ces témoignages, empreints d'une exagération évidente, sont contredits par tous les éléments de la procédure.

M. Polverelli, greffier de la justice de paix de Sainte-Marie-Sicché, raconte ce qui s'est passé au prétoire de la justice de paix, dans l'après-midi du 7 avril. L'attitude de l'accusé a été tellement menaçante que le juge de paix fut obligé de lever l'audience.

MM. Fosta Antoine, sous-officier d'infanterie en congé de convalescence à Azilone-Ampaza et Pila Paul, propriétaire au même endroit, ont assisté au drame sanglant qui a amené la mort de Sorbella Simon-François. Ce dernier a évidemment provoqué l'accusé, mais, de l'avis des deux témoins, il est incontestable que l'accusé a volontairement fait feu sur son adversaire qui était, à ce moment là, étroitement enlacé par le sous-officier Fosta.

Ce dernier, rappelé à la barre par M. le Président, insiste sur ce dernier point ; il ajoute qu'au moment où l'accusé Fosta aperçut, sur la route d'Ampaza, le sieur Sorbella Simon-François, il s'écria ensuite : « Le voilà ! » et tout en armant son fusil.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, résume les charges de la procédure et requiert contre l'accusé Fosta l'application de la loi.

Les Plaidoiries

Mes Decori et Lanfranchi, du barreau d'Ajaccio, présentent tour à tour la défense d'Antoine Fosta qui, ayant agi en état de légitime défense, doit bénéficier d'un verdict d'acquittement. C'est incontestablement le malheureux Sorbella qui a été le véritable provocateur ; il a guetté, au passage, l'accusé vis à vis duquel il n'a pas tardé à prendre une attitude menaçante.

Il a, d'ailleurs, reconnu ses torts, car, en mourant, il a publiquement déclaré qu'il pardonnait à son meurtrier.

Me Lanfranchi insiste surtout sur les excellents antécédents de Fosta qui est un parfait honnête homme. Il sollicite, en termes émus, l'acquittement de l'accusé.

Le Verdict

M. le Président pose d'office à MM. les jurés, comme résultant des débats, la question de provocation.

Reconnu coupable de meurtre provoqué, Fosta Antoine est condamné à la peine de quatre années d'emprisonnement.

Audience d'aujourd'hui :

Raudiere Philippe, Troggi Jacques, Guglielmi Jean, d'Ajaccio, vol qualifié et complicité de ce crime.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Nivaggioli et Moretti.

Gazette Départementale

BONIFACIO. — L'autre soir, vers huit heures, le nommé B., boucher, âgé de 34 ans, s'est jeté dans le port. Heureusement pour lui la mer était peu profonde en cet endroit, et, malgré la résistance qu'il opposait, il a été facile à un journalier qui se trouvait à proximité, de le ramener sur le quai sain et sauf.

Il paraît que B. donnait depuis quelque mois des signes de dérangement mental. Il sera l'objet d'une surveillance très active.

Un évadé de Cayenne

M. le commissaire spécial Giannoni était informé, il y a quelques jours, qu'un certain Marcaggi Jean-Baptiste, de la commune d'Afà, évadé il y a deux ans, du pénitencier de la Guyane, se trouvait à Bastia.

Marcaggi avait été condamné le 11 décembre 1893 par la cour d'assises de la Corse à douze ans de travaux forcés, pour homicide volontaire sur le nommé Leccia, le mari de sa maîtresse.

A la suite de démarches très actives qui font le plus grand honneur à sa perspicacité, M. le commissaire spécial Giannoni parvenait à découvrir la retraite de Marcaggi. Dans la journée d'hier, accompagné du brigadier Giuffici et des agents Torre et Casoni, M. Giannoni se présentait à l'auberge du Leone tenue par Folli Lazare, où se trouvait, en effet, le forçat évadé et le mettait en état d'arrestation.

Marcaggi protesta énergiquement contre son arrestation et exhiba à M. Giannoni diverses pièces d'identité, casier judiciaire, certificat de bonnes vie et mœurs, extrait de naissance au nom de Bonardi Noël, d'Afà. Il déclara qu'il connaissait le Marcaggi que l'on recherchait, qui était de la même commune, mais qu'il ignorait s'il s'était évadé de prison et s'il vivait encore.

Malgré ses protestations Marcaggi a été arrêté. Il a nié avoir séjourné à Nice, à Marseille, à Cette, puis à Ajaccio et à Sartène, où sa présence a été signalée, et n'a pu fournir aucune explication sur ses moyens d'existence et sur la provenance d'une somme de 150 francs dont il était porteur.

Marcaggi a été amené devant M. le procureur de la République et a persisté à soutenir qu'il n'était autre que Noël Bonardi. Ce magistrat a ordonné qu'il fut écroué à la maison d'arrêt. En arrivant à la prison il se trouva en présence de l'un des gardiens ordinaires, M. Bonelli, originaire d'Afà et parent de la victime Leccia, qui le reconnut parfaitement pour Marcaggi.

Le gardien a ajouté que Bonardi Noël, dont Marcaggi avait les papiers, était un de ses cousins germains.

Après son évasion de Cayenne, Marcaggi s'était rendu à Afà, mais là il fut surpris par les parents de Leccia, qui le dénoncèrent.

Lorsque les gendarmes se présentèrent à son domicile il s'était enfui et était parvenu à gagner le continent. Mais les parents de Leccia ne le perdaient pas de vue et ayant appris qu'il se trouvait dernièrement à Bastia, ils le dénoncèrent de nouveau.

Petite Gazette

VALEURS ARGENTIFÈRES du 22 juillet

Tyrannique. — 7 heures du matin, + 22 6 à midi : 26 . 6 heures du soir, + 22 5. Moyenne, + 27 4. minima, + 20 3

Extérieur. — 7 heures du matin, 758 mm. midi, 757 mm. 6 heures du soir, 756 mm. Vent. — S.-E., fr. maître. S. O. assez fort. 4 h. du soir. S. O. id.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, peu agitée.

Moyenne des trois heures, + 0,62. — + 28

Pluviomètre, 3 0 heures du matin 00 mm.

A l'arrivée

M Lescuyer, Inspecteur des Eaux et Forêts, nommé à Bastia en remplacement de M. Reynard, retraité, est arrivé par le dernier paquebot avec sa famille.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nouvelles maritimes

Le quartier maître mécanicien Ordioni est autorisé à se présenter devant la commission permanente pour les examens au grade supérieur.

Récompense honorifique

On lit dans la *Dépêche Tunisienne* :

M. Vaschetti, ancien directeur de la *Lyre ajaccienne*, chef de la comptabilité à la Direction des Travaux publics, vient de recevoir la rosette d'officier de l'instruction publique.

Ancien directeur de l'*Harmonie française*, dont il fut un des membres fondateurs, et depuis longtemps titulaire des palmes académiques, la nouvelle distinction accordée à M. Vaschetti honore, en même temps qu'un musicien distingué, un fonctionnaire modèle et dévoué.

Lycée de Bastia

Au lycée, la distribution des prix sera présidée par M. l'avocat général Angeli, président de l'Association des anciens élèves du collège.

Licence en droit

M. Antoine Gaffory, fils de l'ancien commissaire de police de Nice, vient de subir avec succès, devant la faculté de Paris, son examen de licence en droit.

Conseil d'arrondissement

Les conseillers d'arrondissement étaient convoqués tous pour la première partie de leur session ordinaire. A Bastia, huit sur vingt se sont trouvés à la sous-préfecture à l'heure fixée : MM Daniele, Pietri, Valery, Bigonnacchi, Mattei, Raffalli, Ferati, Semarani, Rietzerelli.

Pas de session : les rôles des contributions seront établis d'office.

La Chasse

Ce n'est pas seulement en Corse que l'on proteste contre l'ajournement de l'ouverture de la chasse. De tous côtés les chasseurs se sont émus, ont manifesté leur mécontentement et porté en haut lieu leurs revendications.

Notre confrère de la *République du Var*, se faisant l'écho des plaintes des chasseurs, s'appuie sur des motifs identiques à ceux que nous avons formulés.

« En ouvrant la chasse un mois plus tard, dit-il, on favoriserait le braconnage qui sévit avant l'ouverture d'une manière désastreuse dans notre région, au détriment de celui qui paie un impôt pour chasser. »

Heureux braconniers ! ils sont partout protégés !

A louer

Un appartement de 10 pièces au 3e étage, boulevard Paoli, au dessus des magasins Cambelli.

S'adresser au bureau du journal.

Vient de paraître

Fleurs de Mort, de M. René Sangy. Cet ouvrage est mis en vente à notre librairie.

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

Les progrès de la médecine

Nous appelons l'attention des lecteurs sur les Dépuratifs du Dr Ouzoux, de Paris, qui depuis plus de cinquante ans rendent des grands services dans l'art de guérir. Les pilules, sirop, vaseline et savon aux mercurols à l'huile, sont d'une efficacité incomparable contre toutes les maladies virulentes, secrètes, contagieuses des deux sexes sous toutes leurs formes, même les plus graves et les plus invétérées. Souveraine contre toutes ces affections de la peau et les vices du sang ils sont seuls approuvés, autorisés officiellement. Vous aurez reconnaissance de 24.000 frs. Ces témoignages sont publiques, uniques, de toute confiance, prouvent la supériorité incontestable de ces médicaments commodes tout-actifs, puissants et économiques. Comparez et jugez, malades intelligents riches ou pauvres. Ici c'est la guérison prompte et certaine.

On envoie gratis et franco une brochure très instructive avec échantillons de 2 pilcules si l'on veut. Consultations de 1 h. à 5 h. et par lettres, un timbre pour réponse, rue de Rivoli, 33, à Paris.

Cessation de commerce pour cause de santé

Magasin de nouveautés, tissus, boulevard Paoli, 28, Bastia, bénéfices nets, 8.000 francs par an. Marchandises et matériel, 15.000 francs.

BOURSE DE PARIS

	21 juillet	22 juillet
Rente 3 p. 0/0 ancien	100.75	100.77
— 3 p. 0/0 amortis.	100.17	100 25
— 4 1/2 0/0	101.85	101 90

Dépêches Télégraphiques Havas

Ecole de Santé

MM. Griscelli, Guglielmi et Marini ont été admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole de Santé militaire.

MANŒUVRES NAVALES

L'escadre de la Méditerranée, exécutant ses manœuvres, est arrivée hier devant Bizerte.

37 navires entreprennent le bombardement de la place.

Les forts et les ouvrages de défense ont répondu vivement

Le successeur de M. Legoux

On parle beaucoup de M. Canso d'Ornano, député, pour remplacer, comme président des Comités plébiscitaires de la Seine, M. le baron Legoux, qui a donné sa démission.

PROCÈS MONIS-MERCIER

M. Monis, ancien garde des sceaux, intente un procès en 100 000 francs de dommages-intérêts au général Mercier pour avoir dit dans une réunion à Versailles que Monis était le marchand d'alcool de la maison Bucholtz.

JÉSUITES ACQUITTÉS

La Cour d'appel de Paris a confirmé les jugements des tribunaux de Reims, et de Troyes qui avaient acquitté six jésuites poursuivis pour avoir continué, après la promulgation de la loi sur les associations, à confesser, à dire la messe et à prêcher.

Les bris de scellés

Dans le *Gaulois*, M. Jules Roche déclare que les propriétaires des immeubles occupés par les congréganistes sur lesquels les scellés ont été apposés doivent les briser, afin d'obtenir des juges.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1892

L'obligation 222 534 est remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 441.318 est remboursable à 50.000 francs.

Les obligations 304.187 et 451 666 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

DISTRIBUTION DES PRIX
Chez les Sœurs de Sainte-Marie

A l'occasion de la distribution des prix des élèves de l'Ecole des Sœurs de Sainte-Marie, de l'Avenue Pannentier, des altercations se sont produites entre les partisans des Sœurs et les adversaires. Quelques arrestations ont été opérées. On criait : « Vivent les prêtres ! à bas les sectaires ! »

Discours de M. Coppée

C'est M. François Coppée qui présidait la distribution. Dans son discours, il a dit que le mot de liberté n'a plus de sens. Il a ajouté qu'il faut employer tous les moyens légaux pour défendre la liberté de l'enseignement, bien qu'il ne croie plus à leur efficacité, parce que nous étouffons dans une atmosphère de tyrannie. Cependant il n'est pas possible que la Providence ne prépare la délivrance des opprimés.

Violentes altercations

A la sortie, des scènes tumultueuses ont eu lieu.

MM. Coppée, Lerolle, Gaston Mérry sont sortis à la tête des femmes. Ils ont été saluées par les cris de : « vive la liberté ! » De nombreuses bousculades s'ensuivirent entre les manifestants et la police.

M. Lépine était ; il a donné l'ordre aux agents d'interdire les manifestations. Les cris redoublèrent.

L'effervescence était à son comble.

Arrestations

MM. Coppée, Gaston Mary, abbé Paturot et Lerolle ont été conduits au commissariat de police.

M. Coppée et Lerolle sont consignés au commissariat de police pour résistance aux agents.

Contravention a été dressée contre l'abbé Paturot.

Le comte Urbain de Maillé arrêté parmi les manifestants, et M. Gaucher, rédacteur au *Soleil*, sont maintenus à la disposition de la justice.

Les Morts du Jour

Mme Hébrard

On annonce la mort de Mme Adrien Hébrard, femme du directeur du *Temps*.

Le cardinal Ledochowski

On annonce également la mort du cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande.

Etat Civil

MARIAGES

Simoni Michel, magon, de Nonza, et Vincensini Marie-Joseph, ménagère, de Macinaggio.

Ma tei Jean-Baptiste, cultivateur, de Morsiglia, et Parisot Rose-Berthe-Henriette, ménagère de Voltaire (Italie).

NAISSANCES.

Pellegrini Paul-Antoine-Louis.

DÉCÈS.

Alberti Pierre, célibataire, 23 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Charles-Marie Alberti et leurs enfants ; M. et Mme Caisani, née Alberti ; M. et Mme Lanfranchi, née Alberti ; M. et Mme Noël Alberti et ses enfants ; Mme Joseph-Marie Alberti et ses enfants ; Mme veuve Biarotti et ses familles ; Mlle Séraphine Alberti ; Mme veuve Mazzoli-Ilia, née Alberti.

Les familles Agostini, Casimiri, Pietri Vitus, Bernardini Nouvel, Schiavo, Morelli, Natali, Angeletti et Vincignerra,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre Alberti

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Bastia, le 22 juillet 1902, à l'âge de 19 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, à Lupino.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant ou arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Locarno.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est inconstestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORCIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

OREZZA-LES-EAUX
Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir

Vente Volontaire

Le dimanche, 27 juillet, courant, à neuf heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères :

1° D'un cheval, du nom d'*Amour*, robe baie brune, taille 1m 41, âgé de 6 ans ;

2° D'une jument du nom de *Ragbiela*, robe baie claire, taille 1m 37, âgée de neuf ans.

La vente aura lieu au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, sous peine de folle enchère.

L'Huissier,
J. TOTTI.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani, Bastia

BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Mock

Tous les soirs
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —

GLACES

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, métayers, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

Le Larousse Illustré

En ce moment où les questions de rentes viagères et d'assurances sur la vie sont à l'ordre du jour, on lira avec intérêt, dans le fascicule de cette semaine du Nouveau Larousse illustré, les principes du Tarif de mortalité, qui sont, comme on sait, la base de ces combinaisons. Il y aurait à dire sur le mode de fonctionnement d'un grand nombre d'articles de grande valeur ; on ne parlera ici que de l'article sur le Morphine ; on le parlera ici que de l'article sur le mot Mort ; une excellente étude technique et artistique sur la Musique, accompagnée de nombreuses gravures représentant des spécimens caractéristiques des diverses époques ; un résumé très substantiel du Moyen-Age ; une monographie du Maroc, un de la plus belle, les armes et la vie de l'Église dans les Notes sur les biographies du Duc de Morny, de Wilson Morris, de Mores, les mots Mormon, Morphologie, Mortier, Morve, etc. (La fascicule se continue chez tous les libraires.)

Eau des Carmes BOYER
ÉVITER LES CONTREFAÇONS

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Diverses non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'État à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 40 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris
S'adresser à M. Augustе ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 30 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Rœderer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Rœderer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Pesit. ass. de 8,000

dans Mme Pompes Funèbres Paris, à Mlle bilo 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser Mallard, rue Laffitte, 48.

Mme FAITH WOOD
Dentiste

prévient sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre prochain et qu'elle sera de passage à Sartène, du 30 juillet au 4 août ; à Calvi, du 6 au 10 août, et à Corte, du 10 au 13 du même mois.

Pour tous autres renseignements s'adresser à Ajaccio, Cours Grandval, 1.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et nécessité l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la dyssenterie, la Cholérine, dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les **EPIDÉMIES**
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 15 fr
Sur papier blanc. — — . . . 7 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30 Chaque. 12 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 25 fr
Sur papier Chine, format 40×30 Réduite. 12 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An.... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

MÉDICATION PHOSPHATÉE
VIN DE VIAL
Lacto-phosphate de Chaux – Quina – Suc de Viande
ANÉMIE-CHLOROSE-CONVALESCENCE
VIAL FRÈRES, Fabricants, 36, Place Bellecour, LYON

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Bonifacio de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes
Demandez partout **LA CÉDRATINE** De la Maison L.-N. MATTEI & Cie

27e ANNÉE — JEUDI 24 JUILLET 1902 — N° 178

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Christine
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 17 m. — Coucher, 6 h. 59 m.
Lune : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
Fête de demain : Saint Jacques, ap'tre.

23 Juillet

Ceux qui aiment

A mon excellent ami René Saugy.

Après avoir pris, selon mon habitude, mon frugal repas de midi, je venais de m'engager sous la grande allée de châtaigniers, complètement déserte à cette heure.

Comme le Tasse, j'avais un endroit favori où je me rendais tous les jours, m'isolant du monde trop bruyant, pour vivre tantôt avec Victor Hugo, Lamartine, Musset, tantôt avec Tasse, Dante, Alfieri, Leopardi, Manzoni.

Oh ! les doux instants que leur enivrante acciété m'a procurés dans ce coin perdu où je venais rêver les plus douces rêveries !

Je foulais délicieusement les premières fleurs d'avril qui, étouffant le bruit de mes pas, me laissaient tout à ma lecture.

J'avais entre les mains les *Nouvelles Génevoises* de Rodolphe Topffer et je lisais les premières pages de *La Bibliothèque de mon oncle*, véritable chef-d'œuvre de poésie, de sentiment, de jus'esse, de simplicité.

Une branche heurta mon front et force me fut de lever la tête. Je vis alors, marchant lentement à ma rencontre, un jeune couple d'époux, qui encore tout au bonheur de leur union, recherchaient, comme moi sans doute, un de ces endroits déserts où l'on peut se dire tout ce qui déborde du cœur, en face de la nature.

Je laissais les deux jeunes gens poursuivre leur chemin, puis, mu par un mouvement naturel chez un psychologue, et non par curiosité, je résolus de les observer.

♣

Pendant le court salut que nous avions échangé, j'avais eu le temps de les remarquer.

Lui, était de taille ordinaire, le corps assez bien pris dans un vêtement clair ; une légère coiffure de toile blanche recouvrait sa longue chevelure d'artiste ou de poète.

Il avait un air grave et doux ; dans ses yeux châtains passaient parfois d'étranges lueurs. Son front large et pâle avait une singulière expression de mélancolie ; on je ne sais quoi était en lui, qui devait inspirer à ceux qui l'approchaient une subite sympathie.

Sa tête, aux longs cheveux châtains aussi et rejetés en arrière, s'inclinait vers le sol, comme entraînée par de nombreuses et graves pensées.

Elle, était svelte et élancée ; une luxuriante chevelure blond-châtain encadrait adorablement son joli visage.

Elle avait un air gracieux et matin à la fois.

♣

Ils s'assirent sur un talus, les mains dans les mains, les yeux dans les yeux. Je m'arrêtai, retenant mon souffle, pour mieux admirer, pour mieux écouter. Un large rideau de verdure me rendait invisible.

— Vois ! mon ange, disait-il, tu ne voulais pas venir ici. Que la nature est belle pourtant ! Tout semble célébrer notre amour : le rossignol fait taire la brise, s'immobiliser les feuilles, s'arrêter dans son vol le papillon doré ; il oblige l'homme à retenir son haleine pour ne rien perdre de ses enivrantes ritournelles ; les arbres ont pris leurs coiffures variées, le ruisseau murmure tout bas des mots d'une infinie tendresse ! o ma Louise, et je t'aime !

— Oh ! si vous m'aimez réellement, auriez-vous tant recherché pour moi la fatigas et l'isolement ?

Et son œil, fait pour le charme et la douceur, se faisait dur comme à plaisir.

Insensiblement, les genoux de l'homme s'inséchent sur le talus et il se trouva tout à coup aux genoux de la jeune femme.

— Oh ! peux-tu dire cela, Louise ? Tu sais bien que je t'adore ! Tu es bien cruelle, mais je ne t'en veux pas. Tu ne peux comprendre la force de mon amour. Je donnerais jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour t'épargner le moindre désagrément, la moindre fatigue !

Elle se leva, fit un faux pas, et, se serrant douloureusement le pied :

— J'ai un pied démis, dit elle ; oh ! je souffre, et c'est à cause de vous !

Il la regarda d'un air triste et suppliant. Il vis une larme perler au bord de ses longs cils, mais elle s'arrêta là, comme pour ne pas effrayer l'Adorée, et le soleil la but avidement, cette larme qu'un trésor n'aurait pas payée, cette précieuse perle d'amour.

Louise essaya de marcher, mais elle dut bientôt s'arrêter.

Il supplia :

— Veux-tu, dis, Louise, que je te porte sur mes épaules ?

— Non ; vous n'auriez pas la force.

— J'en ai plus que tu ne crois, dit-il avec un amer sourire, lorsqu'il s'agit de toi. J'irais au bout du monde avec un aussi précieux fardeau, et dussé-je en mourir je ne me plaindrais pas.

Il la posa sur son dos et se mit en marche péniblement.

Moi, j'étais très ému ; je me sentais des larmes involontaires en voyant les efforts surhumains de Lucien et j'en vou'ais à cette femme de torturer un cœur aussi aimant, aussi dévoué !

Mais, elle, se prit à sourire.

Oui ! on sourire voltigea sur ses lèvres roses ; mais c'était un sourire d'amoureuse pitié, un brillant rayon d'amour et de passion.

Elle contempla la tête de son jeune époux et, insensiblement, se pencha jusqu'à l'effleurer de ses lèvres. Oh ! s'il avait pu le deviner, ce baiser ! Il aurait été la récompense de son dévouement illimité, de tout ce qu'il avait souffert jusqu'à ce jour, car on le devinait au pli de sa lèvre, Lucien devait avoir beaucoup souffert.

Mais il marchait déjà depuis longtemps, et seule une indomptable énergie pouvait le maintenir debout.

Je le plaignais et je l'enviais.

Soudain il fit un faux pas, et, pour protéger la chute de sa bien-aimée, il avança la main droite qui s'ensanglanta sur les pavés déchirants du sentier.

Louise s'en empara, la pansa immédiatement avec de l'eau fraîche, apportant à cette opération les soins d'une mère pour son enfant, puis elle posa ses lèvres sur les blessures.

— Me pardonnez-vous cette épreuve, Lucien !

Et lui, qui avait souffert sans une plainte, sans un reproche, la regardant toujours ainsi dévotement, sur-tout.

Un éclair de joie passa dans ses yeux, si tristes tout à l'heure, et, une fois encore, il se trouva aux genaux de sa bien-aimée.

— Oh ! je savais bien que tu étais compatissante, que tu avais pitié. N'est ce pas que tu m'aimes un peu, ô ma Louise ?

Elle l'attira à elle dans une étreinte folle, et pour toute réponse colla passionnément ses lèvres sur le front pâle de Lucien.

Mais ses lèvres à lui, cherchèrent ses lèvres à elle, et ils pensèrent mourir d'amour dans cette communion, qui, seule, est l'idéal d'un esprit élevé de poète et de rêveur.

♣

Ils étaient à leur lune de miel, dira le sceptique, à leur voyage de noces.

Non !! Leur lune de miel, à eux-là, et leur voyage de noces s'achèvent avec le dernier souffle !

♣

Oh ! qu'ils me font pitié, ceux-là qui plaignent les amants malheureux !

Allons donc ! ce sont les insensibles et les indifférents qu'il faut plaindre ; c'est leur faux bonheur qu'il faut saluer d'un sourire de mépris mêlé de pitié !

Les « martyrs d'amour » !.. Oh ! envions-les, mais ne les plaignons pas.

Peut-être tous n'auront-ils pas le même bonheur que notre héros, mais au moins, mais toujours, ils auront pour eux le baume de la souffrance et du souvenir, dont rien au monde ne saurait les détacher.

Devant la tombe privée de marbres coûteux et de riches couronnes ; devant la tombe que seule trahit une rustique croix de bois, où quelquefois a poussé une pensée fleur sauvage, une de ces fleurs qui disent au passant inconnu : « Forget-me-not » ; devant la tombe qui n'a qu'une épitaphe : « J'ai vécu, j'ai aimé, j'ai souffert, » oh ! devant cette tombe, découvrons-nous et prions un genou en signe de respect et d'admiration !

SIR HANO.

ÉPREUVE DES COURSES

24 juillet 1599. — François II, roi de France, douze jours après son avènement au trône, renouvelle aux Corses les promesses que son père Henri II avait faites, de les défendre contre la domination génoise, de faire respecter leurs droits et privilèges et de veiller à l'exécution des pactes et des clauses du dernier traité.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 24 juillet, 4 h. 1/2

1. Marcia Universale. — G. Macchiotti.
2. Les Noces de Jeannette. — Massé.
3. Le Désert. — F. David.
4. L'Africaine. — Meyerbeer.
5. Le Rossignol. — Philibert.

Le Sous-Chef de Musique, A. FOURNIER.

RÉCOMPENSES AUX INSTITUTEURS

Les récompenses suivantes ont été décernées aux instituteurs et institutrices du département de la Corse dont les noms suivent :

Médailles d'argent

MM.
Arrighi Jean-Marie, instituteur à Letia.
Paoli J. M., directeur d'école à Sartene.
Picchioli U.-F. directeur d'école à Luri.

Médailles de bronze

Mmes
Peretti Angèle-Marie, instit., à Vezzani.
Rossi Rose, institutrice à Ile-Rousse.

MM.
Cervoni P.-A., instituteur à Olmiccia.
Lucciardi J.-P., instituteur à San Nicolao.
Pietri P.-M., instituteur à Altiani.
Savelli P.-J., instituteur à Urtaca.
Versini Antoine, instituteur à Evisa.

Mentions honorables

Mmes
de Benedetti M., dir. d'école à Piana.
Falcucci L.-M., institutrice à Muruto.
Fraticelli Claire, institutrice à Bastia.
Gambini M.-D., institutrice à Riventosa.
de Peretti M.-N., dir. d'école à Propriano.

MM.
Antonini D.-F., instituteur à Ajaccio.

---

44 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XIII

UNE EMBUSCADE DANS LA FORÊT

Ils se retirèrent avec précaution, jetant encore quelques regards sur le bâtiment en ruines, comme s'ils se fussent attendus à voir sortir les esprits des morts qui avaient reçu la sépulture en ce lieu. Enfin, ils rentrèrent dans les bois d'où ils étaient sortis et disparurent.

Œil de Faucon appuya la crosse de son fusil par terre et respira en homme qui, ayant retenu son haleine par prudence, éprouvait le besoin de renouveler l'air de ses poumons.

— Oui, dit-il, ils respectent les morts ; c'est ce qui leur sauve la vie, pour cette fois, et peut-être aussi à nous-mêmes.

Heyward entendit cette remarque, mais n'y répondit pas. Toute son attention se dirigeait sur les Hurons qui se retiraient, qu'on ne voyait plus, mais qu'on entendait encore à peu de distance.

Bientôt il fut évident que toute la troupe était réunie autour d'eux et qu'elle écoutait avec une gravité indienne le rapport que leur faisaient leurs compagnons, de ce qu'ils avaient vu.

Après quelques minutes d'une conversation qui ne fut pas tumultueuse comme celle qui avait suivi leur arrivée, ils se remirent en marche ; le bruit de leurs mouvements s'affaiblit peu à peu ; enfin, il se perdit dans les profondeurs de la forêt.

Le chasseur attendit pourtant qu'un signal de Chingachgook l'eût assuré qu'il n'existait plus aucun danger ; alors, il dit à Uncas de conduire les chevaux sur la clairière et à Heyward d'aider ses compagnes à y monter.

Ces ordres furent exécutés sur-le-champ, on se mit en marche. Les deux sœurs jetèrent un dernier regard sur le bâtiment ruiné qu'elles venaient de quitter et sur la sépulture des Mohawk, puis, la petite troupe rentra dans la forêt, du côté opposé à celui par lequel elle était arrivée.

XIV.

DANS LE BROUILLARD.

Nos voyageurs sortirent de la clairière dans un profond silence, dont la prudence faisait sentir à chacun d'eux la nécessité.

Le chasseur reprit son poste à l'avant-garde, comme auparavant ; mais, même quand ils furent à une distance qui les mettait à l'abri de toute crainte des ennemis il marchait avec plus de lenteur et de circonspection que la scirée précédente, parce qu'il ne connaissait pas la partie du bois dans laquelle il avait cru devoir faire un circuit pour ne pas s'exposer à rencontrer les Hurons.

Plus d'une fois, il s'arrêta pour consulter ses compagnons, les deux Mohicans, leur faisant remarquer la position de la lune, celle de quelques étoiles, examinant avec un soin tout particulier les écorces des arbres et la mousse qui les couvrait.

Pendant ces courtes haltes, Heyward et les deux sœurs écoutaient, avec une attention que la crainte inspirée par leurs ennemis barbares rendait doublement vive, si nul son ne leur annonçait la proximité des sauvages ; mais, le vaste étendue des forêts semblait ensevelie dans un silence éternel. Les oiseaux, les animaux et les hommes, s'il s'en trouvait dans ce désert, semblaient également livrés au repos le plus profond.

Tout à coup, on entendit le bruit éloigné d'une eau courante, mais, quoique ce ne fût qu'un faible murmure, il mit fin aux incertitudes de leurs guides qui, sur le champ, dirigèrent leur marche de ce côté.

En arrivant sur les bords de la petite rivière, on fit une nouvelle halte ; Œil de-Faucon eut une courte conférence avec ses deux compagnons ; après quoi, étant leurs mocassins, ils invitèrent Heyward et Le Gamme à en faire autant.

Ils firent descendre les chevaux dans le lit de la rivière, qui était peu profonde, et y entrèrent eux-mêmes et y marchèrent pendant près d'une heure pour dépister ceux qui voudraient suivre leurs traces.

Lorsqu'ils la traversèrent pour entrer dans les bois sur l'autre rive, la lune s'était déjà cachée sous des nuages noirs qui s'amoncelaient du côté de l'occident ; mais, là, le chasseur sembla se trouver de nouveau en pays connu ; il ne montra plus ni incertitude, ni embarras, et marcha d'un pas aussi rapide qu'assuré.

Bientôt le chemin devint plus inégal, les montagnes se rapprochaient des deux côtés et les voyageurs s'aperçurent qu'ils allaient traverser une gorge.

Œil de-Faucon s'arrêta de nouveau ; attendant que tous ses compagnons fussent arrivés, il leur parla d'un ton circonspect que le silence et l'obscurité rendait encore plus solennel.

— Il est ainsi de connaître les sentiers et les ruisseaux du désert, dit-il, mais, qui pourrait dire si une grande armée n'est pas campée de l'autre côté de ces montagnes ?

— Nous ne sommes donc pas à une très grande distance de William Henry ? demanda Heyward, s'approchant du chasseur avec intérêt.

— Nous avons encore un bon bout de chemin à faire, et ce n'est pas le plus facile, mais la plus grande difficulté, c'est de savoir comment et de quel côté nous approcherons du fort. Voyez, ajouta Œil-de-Faucon en lui montrant, à travers les arbres un endroit où était une pâleur d'eau dont la surface tranquille reflechissait l'éclat des étoiles, voilà l'étang de Sang. Je suis sur un terrain que j'ai non-seulement souvent parcouru, mais sur lequel j'ai combattu depuis le lever jusqu'au coucher du soleil

(A suivre).

Campana Ph., inst. à Chiatra di Verde.
Catoni J. B., instituteur à Piedicroce.
Grucciani Pasquin, instituteur à Moriani
Leandri Angelin, instituteur à Bonifacio.
Nunzi D.-M., instituteur à Canaveggia.
Peretti Sébastien, instituteur à Cônea.

Souscription Nationale

au profit des sinistrés de la Martinique

Le Comité de Tarrano chargé de recueillir les souscriptions au profit des sinistrés de la Martinique a été ainsi constitué sous la présidence de M. Marcantoni, maire :

MM. Bonifazi, vicaire, Madrassi, conseiller d'arrondissement, Antoni, conseiller municipal, Timotei, conseiller municipal, Arrighi, instituteur, trésorier, Mme Pasecttl, institutrice, Mlles Marcantoni, Bonifazi, Arrighi, M. Vitani.

Liste de souscription

MM. Marcantoni, maire, 4 fr. ; Bonifazi, vicaire, 3 ; Arrighi, instituteur, 2 ; Mme Pasecttl, institutrice, 2 ; MM. Pasecttl, adjudant en retraite, 1 ; Pasecttl fils, 0.25 ; Antoni, conseiller municipal, 1 ; Mlles Marcantoni, 1 ; Bonifazi, 1 ; Arrighi, 1 ; Vitani, 0.50 ; Marcantoni, 1 ; Angeli, 0.50 ; MM. Vitani, 1 ; Timotei, 1 ; Pierrini, 0.10 ; P. B. Vitani, 0.50 ; P. B. Domarchi, 1 ; P. F. Domarchi, 0.50 ; M. Domarchi, 1 ; Filippi, 0.25 ; Vittini, 0.20 ; Ciavaldini, curé, 1 ; Madrassi, 0.50 ; P. M. Vitani, 0.50 ; Santucci, 0.50 ; C. A. Angeli, 0.10 ; J. M. Angeli, 0.15 ; D. Angeli, 0.50 ; Neapo, 0.20 ; Marcantoni, 1 ; Stefani, 0.20 ; P. Madrassi, conseiller d'arrondissement, 0.50 ; Reginensi, 2 ; Alfonsi, 0.20 ; Saccardi, 0.25 ; Anonyme, 0.10 ; Reginensi, 0.30 ; Antoni, 0.50 ; Castellani, 0.20 ; Bondi, conseiller municipal, 0.50 ; quête faite à l'église 5 ; Mmes Bereni, institutrice en retraite, 1 ; Monti, 0.20 ; veuve E. Antoni, 0.20 ; veuve E. Antoni, 0.50. — Total : 40 francs.

Récompenses Honorifiques

Des diplômes d'honneur et des médailles d'argent ont été accordés à MM. Casciani Dominique, sapeur-pompier à la compagnie de Marseille ; Gentilini Jean-Etienne, sapeur-pompier à la subdivision des Crottes ; Giappini Félix, sergent des sapeurs pompiers à la subdivision d'Ariany.

♣

La médaille d'honneur a été décernée à MM. Leca François, cantonnier à Aibori ; Mari Joseph, cantonnier au Pallet ; Salvatori Paul, cantonnier à Tolla.

♣

Le ministre de l'intérieur a décerné les récompenses suivantes pour actes de courage et de dévouement :

Médaille de bronze, à M. Mariani Louis-François, brigadier de gendarmerie à la compagnie de Vaucluse, le 11 mai 1902, à statuette, a arrêté, au péril de sa vie, deux chevaux emportés attelés à une voiture.

Mention honorable, à MM. Paoli Antoine-Mathieu, sergent au 61e d'infanterie, le 2 juin 1903, à Gabaret, s'est signalé en combattant un incendie ; et Zannelli Pierre Antoine, musicien au Gymnase à Marseille, le 20 avril 1902, a maîtrisé un cheval emporté.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 19 juillet 1903.

Les bonnes dispositions manifestées au lendemain de la liquidation de quinzaine, ne se sont pas longtemps maintenues et le marché fait preuve d'une faiblesse à peu près générale. Non-Rentes sont en sensible recul on : le 3 0/0 finit à 100 77 et le 3 1/2 à 101.07, mais cette tenue leur serait moins favorable qu'elle ne paraît au premier abord si l'on n'était pas certain que la liquidation prochaine sera très rapidement terminée et la plus brillante façon, les demandes de remboursement, dont le délai expire aujourd'hui, étant abondantes [illegible].

Parmi les autres Etrangères, l'Italien est à 102 fr. ; l'Espagnole remonte à 88.45, La Rente Serbe à 69 a été particulièrement recherchée et finit en hausse appréciable à 87.60.

Les Sociétés de Crédit conservent une grande fermeté. La Crédit Lyonnais termine à 1 057, le Comptoir National d'Escompte à 885 ; le Crédit Foncier finit à 765. La Société Générale vaut 611 ; son bilan au 30 juin montre que les résultats bouillonnés du mois se sont élevés à Fr. 434.251, frais généraux déduits.

Aujourd'hui samedi à [illegible] l'Emission des 30.327 Obligations 3 0/0 de l'Emprunt Algérien. Ces titres sont offerts au public au prix de 96 0/0, soit 449 fr. Jouissance du 3/0 francs, aux guichets de Comptoir National d'Escompte de Paris, du Crédit algérien, Crédit lyonnais, non été gratuits, etc.

Les Chambres du Commerce demandent de 30 fr. la part et 480 fr. l'action.

En Banque, la Johannesburg investisse à 2 francs à 21 francs.

Nouvelles mines d'or ont été mises en la semaine : l'Obligation Ouest 3 4/2 est recherchée à 458 50.

Information financière. — Le marché des titres de la Compagnie Franco-Algérienne des Chemins de fer et des Tramways de Bône-Guelma et prolongements a été très agité. Les cours ont fléchi de 5 à 6 fr. sur les bruits de fusion avec la Compagnie Bône-Guelma, mais ils se sont relevés à la suite de démentis officiels. Les transactions ont été très importantes.

Les Chemins de fer ont été mieux tenus que la semaine précédente. Le Nord-Espagne reste ferme malgré la lourdeur générale de la cote. L'spéculation pourrait son cours régulier et un rendement actuel sera, après le prélèvement des réserves, dépassant largement le montant nécessaire au paiement du dividende, en admettant que celui-ci soit maintenu à son taux actuel qui représente 10 0/0 l'an. La situation de la Compagnie s'est donc sensiblement à tous égards et jusqu'à l'époque favorable que nous venons de [illegible] à cette affaire. Rappelons que le Rapport trimestriel est envoyé franco par MM. Heldex et Cie, Banquiers, 22 rue des Capucines, représentants en France de la Compagnie.

Un évadé de Cayenne

Marcaggi a été interrogé par M. le Juge d'instruction et a persisté à soutenir qu'il était bien Bonardi Noël. Ce magistrat a procédé à la confrontation avec le gardien Bonelli. Malgré les affirmations de ce dernier, Marcaggi persiste dans ses dénégations.

M. le Juge d'instruction a fait photographier Marcaggi par M. Agostini, cette photographie a été envoyée à Alger où elle sera présentée à divers habitants.

D'autre part, on a réclamé à Paris la fiche anthropométrique relevée au dépôt des condamnés de l'île de Ré avant leur départ pour la Guyane ; si elle concorde avec celle de la prison de Bastia il n'y aura plus de doute.

♣

Voici quelques détails sur le crime de Marcaggi.

Marcaggi Jean-Baptiste, de Volpajo, hameau d'Appietto, avait eu, bien que marié, des relations avec Marcaggi Marie, sa cousine, alors âgée de 16 ans, et l'avait abandonnée après l'avoir rendue mère. Au mois d'avril 1893 Leccia Jérôme épousait cette jeune fille. Depuis cette époque, Marcaggi et Leccia vivaient en mauvaise intelligence.

Le 6 juin ils se rencontrèrent au lieu dit Dolegiaccio, revenant d'un mariage auquel ils avaient assisté tous les deux. Marcaggi voulut traverser un enclos appartenant à Marcaggi François-Antoine, son oncle, mais affermé à Marcaggi Joseph, beau-frère de Leccia. Celui-ci s'y opposa. Une violente discussion s'éleva alors entr'eux. Ils allaient en venir aux mains. Une des personnes présentes ratint Leccia, et Marcaggi François-Antoine alla au devant de son neveu qui avait sorti un pistolet, mais Marcaggi Jean-Baptiste l'obligea à rentrer en dirigeant son arme sur lui, puis se jeta dans l'enclos. De son côté Leccia étant parvenu à se dégager s'avança vers son adversaire qui reculant de quelques pas le pistolet à la main lui commanda de s'arrêter. Cette injonction étant restée sans effet, il fit feu sur Leccia qui tomba foudroyé. Il avait eu le cœur traversé par une balle.

Gazette Ajaccienne

Distinction

La distinction que M. le Ministre de l'agriculture vient de décerner à notre excellent confrère M. Edouard Bosc récompense de réels services rendus dans la presse.

Malgré le travail qu'exigeait la direction de journal qu'il avait fondé, M. Bosc collaborait à la plupart des journaux insulaires et on lui doit des publications importantes sur l'histoire de la Corse.

Nous joignons nos félicitations à toutes celles — très nombreuses — qui lui sont parvenues.

Défense mobile

M. l'enseigne de vaisseau Capronnier, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur un torpilleur de la défense mobile de la Corse ; M. Capronnier s'embarquera le 28 juillet à Marseille.

A Castelluccio

M. Bartoli, gardien en chef de la prison de Sartène, est appelé aux mêmes fonctions au pénitencier agricole de Castelluccio. Il est remplacé à Sartène par M. Cauro, gardien de la maison centrale de Riom.

Génie

M. Ottavy, officier d'administration de 2e classe, à Bonifacio, passe à la chefferie d'Ajaccio, en remplacement de M. l'officier d'administration Lemoine, désigné pour Bonifacio.

Grandes Manœuvres en Corse

Les manœuvres d'automne en Corse auront lieu, du 5 au 12 septembre inclus, dans la vallée de la Gravone, entre Bocognano et Ajaccio, sous la direction de M. le général Michel, gouverneur de la Corse.

Toutes les troupes, sauf la 2e batterie du 13e bataillon d'artillerie à pied, prendront part à ces manœuvres qui seront fort intéressantes.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Costa, expéditionnaire à la direction des postes et télégraphes de Nice, est élevé à une classe supérieure, et son traitement porté de 1.500 à 1.700 francs.

— Sont nommés comme ambulants à l'ostroi de Paris, MM. Paoli, adjudant au 130e d'infanterie, et Emmanuelli, ex-sergent surveillant de pénitencier.

— M. Gualli Antoine-Martin, ex-adjudant au 4e régiment de zouaves, est nommé commis de 5e classe de la trésorerie d'Algérie.

— M. Emile Clinchard, rédacteur principal de 2e classe au ministère des colonies, a été nommé faisant fonctions de sous-chef de bureau.

Gazette Départementale

CORTE. — La nomination de M. Angelo Benielli, principal du Collège Paoli, comme officier d'Académie, a été accueillie avec la plus grande satisfaction à Bastia, où il avait su se faire apprécier, comme à Corte où on le voit à l'œuvre et où chacun se plaît à lui rendre justice.

La distinction accordée à M. Benielli est la récompense méritée de services universitaires distingués.

Par sa fermeté, son zèle intelligent, sa constante sollicitude, il a su imprimer, à la marche des études au Collège Paoli, et cela à l'entière satisfaction des familles, une direction qui s'est traduite par de très appréciables résultats. Déjà l'an dernier des succès avaient été obtenus au bacca lauréat. Cette année ils ont été plus marquants. Sur treize candidats présentés deux ont été admissibles, neuf définitivement reçus.

Nous sommes heureux d'adresser à M. Benielli nos cordiales félicitations

♣

SARTENE. — Le ministre de l'intérieur a décerné une médaille en argent de 3e classe à M. Montionacci Jean-Baptiste, agent de police à Sartène, déjà titulaire de la médaille de bronze : le 3 avril 1903, s'est plusieurs fois signalé par son courage, au péril de sa vie, un cheval emporté.

♣

TARRANO. — Sur la demande de M. l'instituteur Arrighi et de Mme Pescetti, institutrice, le conseil municipal de Tarrano a voté une somme de 20 francs pour la création d'une caisse des écoles.

— Ont obtenu le certificat d'études primaires : Santucci Paul, Reginensi Libera et Reginensi Julie-Françoise.

♣

CANAVAGGIA. — M. Massiani, instituteur à Canaveggia, est nommé à Rapale.

Carnet Cycliste

A M. Arrighi, coureur ajaccien.

Vous ne m'avez pas personnellement adressé un défi, dites-vous, dans votre note insérée au *Petit Bastiais* du 18 courant. Je reconnais, en effet, Monsieur l'ex-champion malgré vous, que vous ne m'avez pas spécialement et nominativement désigné, mais je croyais de bonne foi que votre défi s'adressait à tout coureur insulaire, et j'ai la prétention, oh ! bien modeste, de me compter au nombre de ces derniers.

Vous détenez le record de kilo, c'est possible, mais ce qu'il y a de certain, c'est que vous battez celui de la mauvaise foi.

Avouez donc que vous vous êtes trouvé acculé, que vous avez craint d'affronter les chances d'une course aléatoire et qui aurait pu vous réserver quelque fâcheuse et désagréable surprise.

. . . . . .

Je me borne seulement à constater que vous avez manqué de courtoisie, sans cependant trop m'y arrêter, car n'est pas correct qui veut, et après tout ce n'est pas de votre faute. Je vous recommande à ce sujet le manuel de politesse de la baronne Staff, c'est le seul livre de chevet qui puisse vous convenir.

Nous avons assez plaisanté, ne trouvez-vous pas, Monsieur le Recordman en spécialités diverses, et nous allons maintenant causer plus sérieusement.

Vous prétendez ne pas m'avoir adressé un défi personnel. Je veux bien, mais daigneriez-vous accepter celui que je vous lance particulièrement, personnellement, individuellement, à vous Monsieur Arrighi, sportman, ex-champion malgré vous, recordman du kilo et autres, le voici :

1° Sur un parcours de 2.000 mètres avec enjeu de 100 francs, déposés entre les mains d'un banquier. (Deux manches et la belle s'il y a lieu sur 3.000 mètres).

2° Une épreuve de demi-fond de 50 kilomètres avec entraîneurs à pétrole, enjeu 150 francs, à déposer entre les mains d'un banquier.

3° Une course de 100 kilomètres avec entraîneurs à votre choix ; enjeu 200 francs à déposer entre les mains d'un banquier.

Toutes ces courses devront être courues à Bastia, à l'époque qu'il vous plaira de convenir, et l'enjeu déposé 15 jours avant la course.

J'ose espérer que vous vous trouverez servi à souhait et que vous ne trouverez aucune difficulté pour vous mesurer avec votre humble rival qui a l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération.

PIERRICHI JEROM,
Champion de la Corse.

Cour d'Assises

Audience du 23 juillet

Présidence de M. le conseiller GIULI

Vol qualifié et complicité de ce crime

La ville d'Ajaccio est mise depuis quelque temps en compte réglée par une bande de désœuvrés, rôdeurs de nuit, ne se livrant à aucun travail, et dont les antécédents judiciaires, qui sont déplorables, font suffisamment connaître les mauvais instincts.

Trois d'entre eux comparaissaient hier en Cour d'assises. Ce sont les nommés Guglielmi Jean, 33 ans, charretier ; Troggi Jacques, 24 ans, cocher, et Roudière Philippe Justin, 19 ans, boulanger, demeurant tous trois en dernier lieu, à Ajaccio.

L'accusation leur reproche d'avoir, dans la nuit du 14 au 15 mai 1903, à Ajaccio, ensemble et de complicité, dépouillé un habitant de la commune d'Orto, qui se trouvait de passage dans cette ville, de son porte-monnaie contenant la somme de vingt francs et d'avoir commis ce vol à l'aide de violences ayant laissé des traces de blessures ou de contusions.

Voici d'ailleurs en quels termes l'acte d'accusation relate les faits du procès :

Acte d'accusation

Le 14 mai 1903, le nommé Pastinelli Jean-Pierre, cultivateur à Orto, était venu à Ajaccio à la foire de Saint Pancrace.

Dans la soirée il se rendit dans une buvette du Cours Napoléon. Les nommés Gugliemi Jean, Poli Dominique et Falchi Pierre Paul entrèrent dans le débit et ne tardèrent pas à lier conversation avec lui ; puis ils l'invitèrent à faire une promenade. Pastinelli consentit à suivre ses amis de rencontre jusqu'au quai. Peu après il revint avec eux sur le Cours Napoléon, où ils décidèrent d'aller souper dans un restaurant de nuit.

Pastinelli qui commençait à se méfier de ses camarades quitta cet établissement et se rendit dans la buvette Luiggi ; il fut immédiatement suivi par Falchi Pierre-Paul, qui entra dans la buvette et causa longuement avec deux individus qui y étaient attablés, les nommés Roudière Philippe et Troggi Jacques. Ces deux derniers allèrent ensuite avec Pastinelli dans un bar sis à Canetta.

Vers 3 heures du matin Pastinelli et Roudière se dirigèrent du côté de la place de Diamant, où ils s'assirent sur un banc. Un moment après arriva Troggi qui s'écria : « Fuyons : on vient de tuer un homme chez Luciani. »

Aussitôt ils se sauvèrent tous trois du côté du boulevard Lantivy où les rejoignit Gugliemi. Tout à coup Roudière se précipita sur Pastinelli, lui donna quelques coups de poing, puis le saisit à la gorge, pendant que Troggi le prenait par la taille et lui mettait une main sur la bouche pour l'empêcher de crier. En même temps Gugliemi fouillait Pastinelli et lui prenait dans la poche de sa veste un porte monnaie contenant une pièce de 20 francs. Pastinelli fut ensuite terrassé par ses trois agresseurs qui visitèrent de nouveau ses poches sans trouver autre chose.

Le lendemain matin la victime de cette agression alla faire sa déclaration à M. le Commissaire de police qui constata que Pastinelli portait au cou une ecchymose et deux égratignures. Roudière, Troggi et Gugliemi ont fini par faire des aveux. Ils ont tous les trois des antécédents judiciaires.

L'accusation est soutenue par M. Aubert, substitut du Procureur général.

Me Moretti est chargé des intérêts de Roudière et de Troggi.

Gugliemi a confié à Me Nivaggioli le soin de présenter sa défense.

Interrogatoire

Au début de l'information, les trois accusés avaient énergiquement protesté de leur innocence. En présence des accusations formelles et précises de Pastinelli et des constatations de la procédure, ils finirent par faire tous les trois des aveux à peu près complets, qu'ils ont d'ailleurs renouvelés à l'audience.

Tous trois ont des antécédents déplorables ; les plus mauvais renseignements sont fournis sur leur compte par la police.

Gugliemi Jean se présente notamment devant ses Juges avec un casier judiciaire émaillé de sept condamnations, dont cinq pour vol, une pour violence et la dernière, prononcée par le Conseil de guerre de Tunis, à 4 ans de travaux publics pour désertion à l'étranger en temps de paix avec emport d'effets.

Détail à noter : il sortait des compagnies de discipline et n'était rentré à Ajaccio que depuis quatre jours à peine.

Dans leurs interrogatoires, les accusés essayent de diminuer la responsabilité qui pèse sur eux. Ils ne se sont pas concertés pour commettre le vol qui leur est reproché, et si l'agression a eu lieu, c'est parce que Pastinelli a sottement cherché querelle à Roudière. Ils ont cru Pastinelli armé, c'est pourquoi ils l'ont saisi et fouillé. Le porte monnaie de Pastinelli leur est ainsi tombé entre leurs mains, il contenait vingt francs dont ils se sont emparés. Les accusés se défendent surtout d'avoir exercé des violences sur Pastinelli.

Audition des témoins

Trois témoins seulement sont assignés dans cette affaire : ils répondent tous trois à l'appel de leurs noms.

Le 1er témoin entendu est la victime du vol ; Pastinelli Jean. Il raconte longuement les divers incidents qui se sont produits dans la soirée du 14 mai. Les accusés l'ont attiré dans un véritable traquenard, ils l'ont traité avec la dernière violence et la preuve, c'est que le commissaire de police d'Ajaccio a constaté sur sa personne une ecchymose très prononcée à la gorge et deux égratignures. C'est Gugliemi qui lui a enlevé le porte-monnaie ; Roudière l'a saisi par la gorge et Troggi par la taille. Tous les trois l'ont ensuite projeté à terre et l'ont de nouveau mauvaisement fouillé. Il n'a pu leur échapper que grâce au bruit fait par un individu qui est venu à passer par là.

Le témoin Luciani raconte ce qui s'est passé dans son restaurant, où Roudière, Troggi et Pastinelli se sont fait servir à manger. Ils ont dépensé pour 1 fr. 20 ; sur cette somme Pastinelli a payé 0.50 le restant a été payé par Roudière. Gugliemi se trouvait également dans son établissement, mais à une table à côté, en compagnie de Poli Dominique. Roudière sort le premier, il est suivi de Pastinelli que suivent également, à peu de distance, Troggi et Gugliemi.

M. le commissaire de police Mauce est entendu le dernier. Il fournit des renseignements sur le compte des accusés qui sont des repris de justice dangereux et incorrigibles. M. Mauce explique en outre à la suite de quelles circonstances il est parvenu à l'arrestation de chacun des accusés.

Réquisitoire

Après l'audition des témoins, la parole est donnée à M. Aubert qui prononce un réquisitoire des plus sévères. Les faits sont établis, ils sont accablants pour les accusés qui s'en sont rendus coupables ne peuvent nullement compter sur la bienveillance de leurs juges en raison de leurs mauvais antécédents et des renseignements déplorables qui sont fournis sur leur compte. Les circonstances aggravantes, relevées par l'acte d'accusation, doivent incontestablement être retenues, puisque le vol a été commis à deux heures du matin, par trois individus et que Pastinelli a rapporté des blessures que M. le Commissaire de police a constatées. Une condamnation sévère servira d'exemple à ceux qui seraient tentés d'imiter les accusés qui ne sont nullement dignes d'intérêt.

Les Plaidoiries

Des deux défenseurs des accusés, c'est Me Moretti qui prend le premier la parole. L'honorable avocat s'explique tout d'abord sur les antécédents de ses deux clients et met en garde messieurs les jurés contre les renseignements fournis par la police. M. Marius a dû reconnaître d'ailleurs que ces renseignements lui avaient été fournis par un de ses agents. Les faits qui leur sont reprochés n'ont pas le caractère de gravité qu'a bien voulu leur donner le Parquet général ; tout se réduit en somme au vol d'une pièce de vingt francs ; et il serait inique que l'on condamne aux travaux forcés des malheureux qui ont subi seulement l'influence du milieu dans lequel ils vivent, alors que d'habiles escrocs, pour des faits autrement graves, ne pourraient être condamnés, s'ils venaient à être arrêtés, qu'à des peines correctionnelles.

Me Nivaggioli présente ensuite la défense de Gugliemi qui n'a joué dans cette affaire qu'un rôle effacé. Il arrive sur les lieux à la dernière heure, alors que Pastinelli était déjà aux prises avec Roudière ; c'est dans un moment d'oubli qu'il s'est associé à l'acte commis par ses deux co-accusés. Dans ces conditions les jurés n'hésiteront pas à écarter les circonstances aggravantes du nuit et de violences.

L'honorable défenseur met les jurés en garde contre les conséquences d'un verdict de culpabilité ; la circonstance de violences ayant laissé des traces, suffisant à elle seule pour permettre à la Cour de prononcer contre ces malheureux la peine des travaux forcés à perpétuité. Me Nivaggioli fait au pressant appel à l'humanité des jurés qu'il supplie de proportionner la peine avec la faute commise.

Le Verdict

Déclarés coupables de vol sans circonstances aggravantes, les accusés sont condamnés chacun à la peine de cinq ans de prison et sept ans d'interdiction de séjour.

♣

Audience d'aujourd'hui :

Ferrandi Marc-Marie, Leccia François, de Cauro, meurtre et complicité.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs, Me de Carolis et Decori.

Cette affaire occupera deux audiences.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 23 juillet

7 heures. — 7 heures du matin. + 22 6 à midi : 26. 6 heures du soir. + 22 5. Maximum, + 27 4. minimum, + 20 3

Baromètre. — 7 heures du matin, 756 millimètres, 757 mm. 6 heures du soir, 756 mm

Vent. — 9 h. du matin. S. O. assez fort. 4 h. du soir. S. O. modéré.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, belle.

Moyenne des deux : matin, + 0,55, soir + 0,30

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 00 mm.

♣

Nos représentants

M. Malaspina a assisté lundi soir au dîner offert par M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, en l'honneur du Ras Makonnen et du prince Tsai Chen, chefs des missions abyssine et chinoise, chargées de représenter l'Empereur d'Abyssinie et l'Empereur de Chine au couronnement du roi d'Angleterre, Edouard VII.

La table dressée avec un grand luxe comprenait une soixantaine de couverts.

Le sympathique député de Calvi et Madame Malaspina quitteront très prochainement Paris, pour se rendre à Baigodero, dans leur joli château La Costa où ils y passeront deux mois. — P. C.

♣

Ecole d'agriculture

Sont admis à l'école d'agriculture de Valabre ont subi avec succès les examens de sortie et ont obtenu le certificat d'instruction des écoles pratiques d'agriculture. Parmi eux se trouvent deux de nos compatriotes, M. Peretti, de Porri, qui a été classé le 6e, et M. Leandri, de Patrimonio, classé le 11e.

♣

Baccalauréat

Ont été déclarés admissibles à subir les épreuves orales du baccalauréat classique, 2e partie, devant la faculté d'Aix, MM. Alfonsi, Paoli, Antonelli, Carli, Marcaggi.

♣

Palmes académiques

M. Maccabelli Edmond, trésorier de l'Association amicale des anciens élèves du lycée de Marseille, a été nommé officier d'académie.

♣

Nouvelle brasserie

Nous avons le plaisir d'annoncer aux amateurs de bière qu'une brasserie vient de s'installer à Ajaccio où, depuis quelques jours, elle vend ses produits très appréciés dans cette ville.

Cette bière, non alcoolisée, ne contenant que de l'orge et du houblon, possède le double avantage d'être nutritive et digestive et de mettre le consommateur à l'abri des conséquences de l'alcool dont la bière du continent est nécessairement naturée.

La Brasserie Ajaccienne vient d'adresser un échantillon de sa bière aux cafés Andreani et des Platanes où l'on peut aller la déguster.

♣

Décès

Hier soir, à 4 heures, ont eu lieu les obsèques du jeune Pierre Alliberti, fils du sympathique boucher de la place de l'Hôtel de Ville, emporté à la fleur de l'âge, par une de ses maladies qui ne pardonnent pas.

Fils honnête, intelligent, affectionné, telles étaient les qualités de celui qui n'est plus.

Le deuil était conduit par son père, dont la douleur faisait peine à voir, entouré de ses deux fils Vidal et Philippe, le troisième François, actuellement sous les drapeaux, n'a pu arriver à temps à l'appel de sa famille, ainsi que par ses beaux fils, MM. Luciani et Calanci.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre des meilleurs amis du défunt ; le cercueil a été porté à bras de Lupino à la paroisse Sainte-Marie par les garçons bouchers de la ville. Six belles couronnes avaient été offertes par la famille, ainsi que par ses nombreux parents et amis.

Nous prions les familles Alliberti, Luciani et Calanci d'agréer, en cette douloureuse circonstance, l'expression de nos vifs sentiments de condoléances.

♣

Objet perdu

Il a été perdu hier un portefeuille contenant une somme d'argent.

Prière de le rapporter au bureau du journal contre récompense.

♣

Au Port

Le vapeur *Denebias*, capitaine Robert, est parti pour Livourne, après avoir embarqué 500 fûts extrait de châtaignier.

— Le vapeur *Eschara*, capitaine Larinaga, est arrivé de Gênes avec 84 tonnes.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORGIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

BOURSE DE PARIS

	22 juillet	23 juillet
Rente 3 p. 0/0 ancien	100.77	100.35
— 3 p. 0/0 nouveau.	100.25	100 40
— 3 1/2 0/0 . . .	101.90	101 55

Dépêches du Matin

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Examens de droit

Ont été reçus aux examens de 1re année, à la faculté de droit d'Aix, MM. Alexandre Gaudin, Leca et Henri Musso.

NOUVELLES MILITAIRES

Infanterie

Le *Radical* annonce que le ministre de la guerre a envoyé en Corse, au 163e, M. le lieutenant-colonel Grille, du 32e rég. d'infanterie, commandant d'armes, à Châtellault, qui, le 14 juillet dernier, a commencé la revue sans attendre les autorités civiles et ne salua pas ces autorités.

Artillerie

M. Guillemin, maréchal des logis au 1er bataillon d'artillerie, à pied, Dunkerque, est nommé stagiaire gardien de batterie à la direction de Bastia.

Chefs-armuriers

M. Clémenceau, chef armurier au 163e passe au 96e.

M. Petit, chef armurier au 10e cuirassiers, passe à la 2e compagnie de la légion de gendarmerie de la Corse.

M. Sorel, chef armurier à la 2e compagnie de gendarmerie de la Corse, est classé au 163e.

MANŒUVRES NAVALES en Corse

En quittant les ports de la Tunisie, l'armée navale se rendra en Corse. Cette force navale comprend le cuirassé *Bouvet*, portant pavillon de l'amiral Gervais, les croiseurs *Hallebarde* et *Galilée* ; en outre, les cuirassés *Saint-Louis*, *Charlemagne*, *Jauréguiberry*, *Gaulois* 1ère les croiseurs et torpilleurs *Linois*, *Bigue*, *Espingole*, *Epée* et *Fabustier*.

Cette force navale sera d'abord attaquée par la défense mobile de la Corse, puis rentrera à Ajaccio ; le lendemain tous ces navires auront à défendre le port d'Ajaccio contre les cuirassés *Brennus*, *Hoche*, *Carnot*, *Massena* et les croiseurs *Pothuau*, *Chanzy*, *Latouche-Tréville*, *Cassard*, et *La Nive*, qui viendront y mettre le blocus.

Après cette manœuvre, une partie de cette force navale ralliera Toulon, tandis que l'autre s'arrêtera à Ajaccio, où doivent avoir lieu d'autres manœuvres très intéressantes.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

On assure que le mouvement préfectoral ne sera arrêté qu'à la fin du mois.

Le ras Makonnen *à Paris*

Le ras Makonnen quittera Paris demain, mais non sans regret, s'il faut en croire un des principaux personnages de sa suite. Il comptait y séjourner de nouveau après les fêtes du couronnement et même s'arrêter à Lyon.

Les sauterelles en Algérie

On télégraphie de Constantine que l'invasion des criquets gagne du terrain et que la lutte organisée contre eux est rendue souvent inutile à cause de leur nombre.

De grandes étendues de terrains sont déjà complètement dévastées.

M. Doumer en Russie

M. Doumer ancien gouverneur de l'Indo-Chine, député, est arrivé à Saint-Pétersbourg, et a été reçu par le Tsar en audience particulière.

La Fermeture des Ecoles Congréganistes

L'application de la circulaire Combes se poursuit. Dans beaucoup de localités des délégations de citoyens se portent à déposer une protestation entre les mains du représentant du ministre. Dans l'autres la population se masse devant les maisons que l'on veut fermer, mais se retire sur la simple invitation des autorités.

Les Manifestations de la rue Parmentier

Sur les 19 arrestations, opérées hier à la sortie de la distribution des prix des Sœurs de l'avenue Parmentier, une seule a été maintenue.

Les Sœurs de St-Vincent de Paul

Arrestation de M. Puglesi-Conti

Une manifestation a été organisée, cette après-midi, dans le 17e arrondissement, à l'occasion du départ des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. M. Puglesi-Conti, député, se trouvait à la tête des manifestants.

M. Puglesi-Conti prononça une allocution, et en terminant s'écria : « Vive la République que ces gens déshonorent. »

M. Orsatti, commissaire divisionnaire, jugeant que ces paroles étaient injurieuses, le mit en état d'arrestation. Une bagarre s'ensuivit. Plusieurs agents ont été blessés au moyen de coups de poings américains et de cannes plombées ; de nombreuses arrestations ont été opérées.

M. Puglesi-Conti a été remis en liberté.

A Epinal

Dans la commune de Labresse, le commissaire de police fesita trois fois de signifier l'arrêté d'expulsion aux Religieuses de la doctrine chrétienne, puis a dû y renoncer en présence de l'attitude de la population.

Dans le Finistère

Des dépêches de Brest annoncent que dans p usieurs communes du département, les populations sont décidées à opposer la force à la force.

A Saint Pol

Toute la population est sur pied depuis hier matin, et veille devant la porte des Sœurs.

L'agitation grandit dans toute la région.

A Landernau

Les femmes, et une grande partie de châtelains et de propriétaires montent la garde devant la maison des Sœurs blanches, attendant la police.

A Pleudaniel

Les habitants de Pleudaniel gardent la maison des Sœurs ; ils ont saisi l'instituteur et l'ont frappé avec des cordes.

Nos Hôtes Royaux

Mme la duchesse d'Orléans, accompagnée de Mlles de Mirabel et Villemsuve, du baron de Fonscolombe, du baron Louis de La Grange et du comte Pierre de La Bouillerie a quitté Paris ce soir.

Toutes les notabilités du parti royaliste étaient réunies à la gare pour saluer Mme la duchesse d'Orléans.

♣

LL. AA. II. la grande duchesse Marie Pavlovna, la grande duchesse Hélène Vladimirovna et S. A. R. le prince Nicolas de Grèce ont quitté Paris aujourd'hui pour se rendre en Russie.

Tirages financiers

Ville de Paris 1871

Les obligations 61 032, 401.793, 778 510, 778.520, 388 776, 70 308 393 540, 809.324, 561.050, 618 636 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

EN ANGLETERRE

LE COURONNEMENT d'Edouard VII

Les préparatifs du couronnement se poursuivent activement.

L'état du roi continue à être satisfaisant, ses forces augmentent tous les jours.

Le bruit avait couru, hier soir, à la Bourse qu'il s'était produit une sérieuse complication, mais il a pu être immédiatement démenti par les télégrammes reçus de Londres.

Etat Civil

NAISSANCES.

Ratilli François. — Coccoli Aline-Olga.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes célébrées ce matin jeudi, en l'église paroissiale Saint-Jean, seront dites pour le repos de l'âme de

M. Charles Alerini

Administrateur des affaires civiles en Annam

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour le gros et demi-gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son nouveau magasin, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 la litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, au Riuchi d'Aulle, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vaste domaine de Blanche-el-Dey (Alger), propriétaire M. Matti, si représenté dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien connues à l'enseigne M. Matti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,30 et 0,35 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins de son cru français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame-jeannes, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

GRANDS MAGASINS
de Tissus et Nouveautés
MARINETTI Frères
Etant'a
GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES
Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 39 fr.

Tables à voiet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale de Louis XV

Lits en fer et fer et c

Vente Volontaire

Le dimanche, 27 juillet, courant, à neuf heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères :

1° D'un cheval, du nom d'Amour, robe baie brun, taille 1m 41, âgé de 6 ans ;

2° D'une jument du nom de Baghéta, robe baie claire, taille 1m 37, âgée de neuf ans.

La vente aura lieu au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, sous peine de folle enchère.

L'Huissier,
J. TOTTI.

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne

Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à *ne craindre aucune concurrence* ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celles pour une personne, de 2 à 4 francs, celles pour deux de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes faciliés.

P. CIANFANELLI

ANEMIE GUÉRISON RADICALE en 20 JOURS par l'ELIXIR du Docteur D'ESPINE de PARIS
Exposition Class. des Œuvres de la Charité
156, Rue Saint-Dominique, Paris.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Guérison à M. le Docteur ETARD, à Haubourdin-les-Lille (Nord), par injection intra-veineuse d'un nouveau remède végétal spécifique.

Capitaux pour tous

Agent de suite à négociants et industriels sur signature, ouvertures de crédit, bordereaux de valeurs commerciales, comptes à demi, échanges de signatures, prêts sur toutes garanties, sur successions et sur Lots de commerce, achat de toutes sortes de créances. Rien à payer d'avance. Achat au comptant de tous genres de marchandises. Discrétion et célérité. Ecrire à Raymond CHEVALIER, 47, rue Vivienne, Paris.

UTILE-AMUSANT-INSTRUCTIF
DISTRACTION GÉNÉRALE
DÉCOUPAGE sur bois p. amateurs, machine à main et à pédale perfectionnées, bourdonneuse diverses, bois recoupés, dessins français et belges. Envoi franco du Catalogue illust. ROUCOU - S. d. Marseille, 7 à MARSEILLE

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Départ non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à ses côtés un aide-opérateur, dont le talent et la parfaite connaissance de son art ne laissent rien à désirer.

Un des rédacteurs gérant
MATTHIEU OLLAGNIER.

Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie des Mirevaux*. Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Mioli et Napoléon, 34, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 30 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

RESTAURANT DU PETIT LOUVRE
45, Boulevard de la Major, 45, MARSEILLE
JEAN-MATHIEU BASTIANI, Gérant
Pension à 50 fr. par mois
Repas à prix fixe — Cuisine soignée

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Posit. ass. de 8.000
dans Mre Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag.
S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

☞ *Le meilleur Cigare à 10 centimes* est sans contredit le CIGARE MATTEI

ESSAYEZ ★ **ESSAYEZ**
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, N. CATTOLI Fernand, 48, rue de la République, Nice (Ile).

Mme FAITH WOOD
Dentiste
prévient sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre prochain et qu'elle sera de passage à Sartène, du 3e juillet au 4 août ; à Calvi, du 6 au 10 août, et à Corte, du 10 au 15 du même mois.
Pour tous autres renseignements s'adresser à Ajaccio, Cours Grandval, 1.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
MODÈLES ALBUM TISSUS
La Famille
500.000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
Rue Cadet PARIS

☞ Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

☞ Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.30 le paquet.

LA REVUE MAME
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
1 numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 8 francs par an ; 4 francs par mois, 4 fr. 50. Etranger : 16 fr. ; boulevard Saint-Germain, Paris.
Lire dans la *Revue Mame* (n° 476 du 20 juillet 1902) :
La reportage pittoresque : L'Agonie de Charles Gounod. — Philippe de Champagne et son tableau de saint Suaire (1674), Pascal Forthuny. — Saint Ladislas, p. fr. — La vie de Garde impériale : Généraux généraux (suite) Jean de Mirey. — L'escadre de vaisseau Paul Henry (suite), René Bazin. — Les buveurs de la Loire, Ary Valette. — L'Aide de Santos, Georges Fauconnier. — Q's et ils. — Mademoiselle Pompon (suite) Pierre Mille.
Il paraîtra d'après des reproductions photographiques, à la G. Dutrue, 25.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani Bastia
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock
Tous les soirs
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
GLACES

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés.

Malades! 800 000
Nouvelle méthode pour se soigner soi-même. Médication Naturelle. Des milliers de malades écrivent leur complète guérison à ce livre. 1000 pages, 700 gravures, 3 modèles démontables en couleurs en corps humain. Prix Fco. 3 francs — payable en comptant ou par remises de 3 fr. 5. — par mois.
P. L. Mie, 17, rue d'Isabelle, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1879 A. GALLOIS, Directeur
Bd. Boulevard Montmartre, PARIS
Prend connaissance de tous les articles de journaux et revues qui intéressent ses clients et en envoie chaque jour les coupures découpées.

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) **FAIRE FORTUNE**
Gros lots **500.000** fr.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de **500.000** fr., **250.000** fr., **100.000** fr., **50.000** fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de **500.000** francs. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours un remboursement presque trois fois ses versements. — Ecrire et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Bandis, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Petites Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

Demandez partout
LA CÉDRATINE
Liqueur apéritive, digestive et antiseptique dont l'usage journalier et régulier facilite toutes les fonctions

27e ANNÉE — VENDREDI 25 JUILLET 1902 — N° 179

Le Petit Bastiais

00359

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Jacques, apôtre.
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 4 h. 17 m. — Coucher, 6 h. 59 m.
LUNE : Pleine, le 20 — Dernier quart., le 28.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Pantaléon.

24 Juillet

Nos Exportations

Nos lecteurs ont sans doute remarqué que, depuis quelque temps, nous donnons régulièrement chaque semaine la nomenclature de nos exportations insulaires, tant celles de Bastia que celles des autres ports principaux de la Corse.

En présentant ces chiffres, nous n'avons pas eu pour but d'établir l'importance de notre port. Les statistiques de la douane sont connues depuis longtemps, et montrent suffisamment la part qui revient à chacun des ports de la Corse dans le mouvement général de notre commerce.

L'intention que nous avons eue en portant à la connaissance du public la liste de nos exportations, a été plutôt de mettre sous les yeux des personnes qui s'intéressent à notre commerce, le genre de produits qui sont chez nous susceptibles d'exportation, et de leur enseigner le chemin que ces produits doivent prendre, afin de faire naître dans leur esprit le désir de participer, si elles le peuvent, à ce mouvement économique qui constitue la vie propre et réelle du pays.

Dans la nomenclature des objets exportés nous avons le regret de constater que les bois et les extraits de bois de châtaignier figurent pour une large part.

Notre regret ne peut s'atténuer qu'à la pensée que ces châtaigniers, qui donnent actuellement le pain quotidien à tant de familles, seront remplacés par d'autres arbres qui deviendront grands à leur tour, et nous nous plaisons à espérer que l'Etat, le département ainsi que les communes feront tout ce qu'ils peuvent pour protéger les plantations nouvelles contre les dangers auxquels elles sont exposées.

C'est ainsi que pourra se continuer une industrie très utile au pays, qui apporte un contingent si important à nos exportations.

Il convient de remarquer que les chiffres que nous donnons ne s'appliquent qu'à nos exportations par les vapeurs de Marseille qui desservent régulièrement nos ports. Pour avoir le chiffre total il faudrait ajouter les marchandises à destination de Nice, ainsi que celles chargées par les voiliers et par les vapeurs qui viennent maintes fois opérer leur chargement dans nos ports, et surtout dans le port de Bastia.

Ce n'est pas pour tirer vanité des chiffres exposés, ni pour élever davantage nos prétentions, que nous montrons ces chiffres. Hélas ! les chiffres de nos importations sont trois fois plus élevés. Ce qui voudrait dire que nos ressources sont bien au-dessous de nos besoins.

Nous serions bien plus fiers et heureux, si à côté des quantités importées, nous pouvions faire figurer des exportations d'une valeur correspondante.

Peut-être arriverons-nous à ce magnifique résultat, si, l'Etat aidant, nous obtenions l'assainissement de nos plaines tant désiré, ainsi que la réduction des prix de transport et la rapidité de nos communications avec le continent.

Contributions directes

Dans le département de la Corse, la contribution foncière des propriétés bâties, en 1901, a été de 203.507 francs, pour 62.931 propriétés dont le revenu net correspond à 6.359.526 francs.

Elle avait été, en 1900, de 203.079 francs, pour 36.272 propriétés et un revenu de 6.346.640 francs.

La contribution foncière des propriétés non bâties fixée pour 1903 à 142.110 francs, avait été, en 1902, de 142.109 francs.

La contribution personnelle-mobilière évaluée dans le contingent législatif de 1903, à 223.692 francs, présente une différence en moins de 47.481 francs sur celui de 1902, qui avait été fixé à 271.173 francs.

Cette différence en moins provient de la suppression des augmentations résultant de l'application de l'article 3 de la loi du 10 juillet 1901, représentant 49.986 francs, et de 1.166 francs, pour diminution de cotisations afférentes aux propriétés démolies, soit au total, 51.152 francs ; mais il y a eu 3.671 francs à augmenter pour nouvelles constructions ou reconstructions. Il reste donc 47.481 francs.

La contribution des portes et fenêtres a été fixée pour 1903 à 71.058 francs ; elle avait été de 71.601 fr. en 1902. La différence est de 267 fr. ; il y a eu une augmentation de 788 francs, pour nouvelles constructions ou reconstructions, et une diminution de 521 francs pour démolitions.

En principal, les rôles de 1901 comprennent 8.442 articles, représentant 58.002 francs de droits fixes et 63.372 francs de droits proportionnels ; au total, 121.434 francs. — En 1900, ils comprenaient 8.500 articles, représentant 59.546 francs de droits fixes et 63.727 francs de droits proportionnels ; au total 123.273 fr.

La taxe des biens de main-morte s'est élevée, en 1901, à 14.084 fr., pour 949 articles ; et, en 1900, à 14.718 francs, pour 968 articles.

Ephémérides Corses

25 juillet 1799. — Bataille d'Aboukir où Luce de Casabianca, commandant l'*Orient*, fit sauter son vaisseau plutôt que de se rendre aux Anglais.

Son fils Giocante, âgé de 12 ans, refusa de quitter le vaisseau et périt avec son père.

Plaisirs d'Eté

Bastia, 23 juillet.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Permettez-moi de crier bravo ! pour ma part, au *Jeune* qui vient dans son article *Plaisirs d'Eté*, de dire si bien, avec quelques-unes des causes de la tristesse du pays, l'avantage qu'il y aurait à l'égayer. Oui, la Corse a un aspect sévère, parfois même lugubre. La nature l'a comblée de ses dons ; mais les hommes n'ont presque rien fait jusqu'ici pour les mettre en valeur. D'aucuns vont jusqu'à dire qu'ils l'ont enlaidie. Quoi qu'il en soit, si nous n'y mettons ordre, les touristes que le service quotidien va nous apporter en foule un de ces quatre matins, y éprouveront des impressions analogues à celles qu'a notées, lors du dernier voyage ministériel, dans notre île, un reporter mordant et perspicace, dont le nom m'échappe. Et ces touristes nous feront de la réclame à contre sens ; et l'île sera replongée dans la sorte de quarantaine où nous la voyons enfermée.

Elle restera ainsi une de ces « îles oubliées » — par les touristes, car c'est en ce sens seulement que M. Gaston Vuillier a entendu le mot *oubliée*, appliqué par lui à la Corse, comme aux autres îles de la Méditerranée, d'ailleurs.

Pour prévenir un tel désastre, votre nouveau collaborateur nous permet d'espérer quelques remèdes qu'il indiquera sans doute. Je ne veux pas empiéter sur son terrain, et ne prétends nullement résoudre ce difficile problème au pied levé, ainsi que faisait feu Rochefort pour la question sociale. Je crois cependant voir que la question corse est, comme tant d'autres, avant tout une question morale. La Corse deviendra plus attirante et plus retenante lorsque ses habitants l'auront rendue telle.

Des villes et des maisons et des hôtels mieux tenus, des champs et des bêtes mieux traités : ce serait déjà un commencement. Plus de liberté d'appréciation laissée au visiteur, condamné par nos compatriotes à l'admiration forcée à perpétuité ; plus de sincérité dans les réponses faites à ses questions par toi ou tel habitant : ne serait-ce suite utile. Et comme je ne prétends pas traiter la question au courant de la plume, je m'arrête, en m'excusant des libertés grandes déjà prises par

Un Mauvais Corse.

Merveilleuses leçons des Roses

Tous les siècles ont attaché les plus doux souvenirs à la rose. Chez les Grecs et les Romains, au jour des cérémonies religieuses et des fêtes patriotiques, on en formait des couronnes. Au nord'hui encore, la rose est considérée comme la reine des fleurs, et il n'est pas de parterre qui n'en soit orné.

Tous les âges ont pour elle une vraie prédilection, à cause de son agréable parfum et de sa couleur animée et variée. Cette gracieuse fleur prête souvent son éclat à la religion elle-même pour relever ses solennités, et les enfants de Marie aiment à l'offrir à leur céleste Mère, parce que de tout temps la rose a été le mystique emblème de la Reine des Vierges, de la Rose du Ciel qui charme les regards de tous ceux qui l'invoquent.

La rose est la reine des fleurs, non seulement à cause de son éclat et de sa beauté, mais aussi parce qu'elle exhale un suave parfum. Ce parfum précieux est le symbole de la bonne odeur des vertus de la T. S. Vierge, qui embaument le ciel et la terre et que les saints et les âmes pieuses ne se lassent point de respirer. Marie est par excellence la fleur du paradis, elle est la vraie rose plantée sur le bord des rives éternelles et son cœur est un parterre embaumé. Elle est, dit un saint, le vrai jardin de délices, où abondent toutes les fleurs, avec l'odeur céleste de toutes les vertus.

Marie, en vérité, par sa beauté, sa suavité, son éclat et l'agréable odeur de ses vertus, est la vraie reine des âmes, comme la rose est la reine des fleurs de cette terre. Elle est la fleur par excellence, la rose mystique dont la fraîcheur n'a jamais été ternie par le plus léger souffle du mal ; jamais son calice si pur et chéri de Dieu n'a cessé d'exhaler, vers le ciel, l'encens suave de l'amour le plus ardent et de la louange la plus parfaite.

Les roses sont de différentes couleurs et symbolisent différentes vertus de la Vierge des vierges.

Les roses blanches nous disent sa virginité, sa pureté sans tache, sa modestie, sa simplicité, son humilité.

Les roses rouges sont l'emblème du plus généreux dévouement, elles figurent les plus pures flammes de son cœur, qui sont la charité parfaite et le zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Marie a pratiqué ces vertus jusqu'à l'héroïsme, puisqu'elle n'a pas hésité à faire le sacrifice de son fils pour le salut du genre humain.

La rose est la plus belle des fleurs, mais elle est aussi délicate que brillante, et elle ne fleurit pas en tout lieu. Il lui faut la terre vierge et le clôture de nos jardins, pour étaler à tous les yeux l'éclat de sa riche parure. Son parfum est d'autant plus agréable qu'elle a grandi sur un terrain plus favorable. C'est-à dire, que les vertus symbolisées par cette fleur ne grandissent point dans toutes les âmes. Il leur faut aussi des cœurs bien préparés, qui ne soient point ravagés par le vice, et flétri, comme la peste, les plaisirs trompeurs et passagers du monde.

La beauté de la rose si vantée et si recherchée, est aussi éphémère qu'éclatante. Cela est une voix secrète qui nous dit de ne point attacher notre cœur aux plaisirs et aux richesses de cette vie, qui disparaissent comme la rose.

Mais, en même temps, elle nous dit de ne point désespérer dans les épreuves, les déchirements, même triomphe ! On peut se demander comment un fils unique, dont la fortune était satisfaisante, se trouvait, comme Simon Giguet, simple avocat dans la petite ville d'Arcis, où les avocats sont à peu près inutiles.

Un mot sur le candidat est ici nécessaire.

Le colonel avait eu, de 1800 à 1813, de sa femme, qui mourut en 1814, trois enfants, dont l'aîné, Simon, survécu à ses cadets, morts tous deux, l'un en 1818, l'autre en 1825.

Jusqu'à ce qu'il restât seul, Simon dut être élevé comme un homme à qui l'exercice d'une profession lucrative était nécessaire. Devenu fils unique, Simon fut atteint d'un revers de fortune. Madame Marion comptait beaucoup pour son neveu sur la succession du grand-père, le banquier de Hambourg ; mais cet Allemand mourut en 1820, ne laissant à son petit-fils Giguet que deux mille francs de rente. Ce banquier, doué d'une grande verte prouvoyance, avait combattu les ennuis de son commerce par les plaisirs de la paternité ; donc, il favorisa les familles de ceux autres enfants qui l'entouraient et qui lui firent croire, avec assez de vraisemblance, d'ailleurs, que Simon Giguet serait riche.

(A suivre).

---

4 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉLECTION — *(Suite)*

Depuis l'accession au pouvoir de la classe bourgeoise, Arcis éprouvait un vague désir de se montrer indépendant. Aussi les dernières élections de François Keller avaient-elles été troublées par quelques républicains, dont les casquettes rouges et les barbes frétillantes n'avaient pas trop effrayé les gens d'Arcis. En exploitant les dispositions du pays, le candidat radical put réunir trente ou quarante voix. Quelques habitants, humiliés de voir leur ville comptée au nombre des bourgs pourris de l'opposition, se joignirent aux démocrates, quoique ennemis de la démocratie.

En France, au scrutin des élections, il se forme des produits politicochimiques où les lois des affinités sont renversées. Or, nommer le jeune commandant Keller, en 1830, après avoir nommé le père pendant vingt ans, accusait une véritable servitude électorale, contre laquelle se révoltait l'orgueil de plusieurs bourgeois enrichis qui croyaient bien valoir et M. Malin, comte de Gondreville, et les banquiers Keller frères, et les Cinq Cygne, et même le roi des Français ! Aussi les nombreux partisans du vieux Gondreville, le roi de département de l'Aube, attendaient-ils une nouvelle preuve de son habileté, tant de fois éprouvée.

Pour ne pas compromettre l'influence de sa famille dans l'arrondissement d'Arcis, ce vieil homme d'Etat proposerait sans doute pour candidat un homme du pays, qui céderait sa place à Charles Keller, en acceptant des fonctions publiques ; car parlementaire qui rend l'âme au peuple sujet à résilection.

Quand Simon Giguet pressentit, au sujet des élections, le fidèle ami du comte, l'ancien notaire Godrin, ce vieillard répondit que, sans connaître les intentions du comte de Gondreville, il faisait de Charles Keller son candidat, et emploierait toute son influence à cette nomination. Dès que cette réponse du bonhomme Godrin circula dans Arcis, il y eut une réaction contre lui. Quoique, durant trente ans de notariat, cet Aristide champenois eût possédé la confiance de la ville, qu'il eût été maire d'Arcis de 1814 à 1814, et pendant les Cent-Jours ; quoique l'opposition l'eût accepté pour chef jusqu'au triomphe de 1830, époque à laquelle il refusa les honneurs de la mairie en objectant son grand âge ; enfin, quoique la ville, pour lui témoigner son affection, eût alors pris pour maire son gendre, M. Beauvisage, on se révolta contre lui, et quelques jeunes gens allèrent jusqu'à la taxer de radotage. Les partisans de Simon Giguet se tournèrent vers Philéas Beauvisage, le maire, et le mirent d'autant mieux de leur côté, que, sans être mal avec son beau-père, il affichait une indépendance qui dégénérait en froideur, mais que lui laissait le fin beau-père, en y voyant un excellent moyen d'action sur la ville d'Arcis.

M. le maire, interrogé la veille sur la place publique, avait déclaré qu'il nommerait le premier inscrit sur la liste des éligibles d'Arcis, plutôt que de donner sa voix à Charles Keller, qu'il estimait d'ailleurs infiniment.

— Arcis ne sera plus un bourg pourri ! dit-il, ou j'émigre à Paris.

Flatter les passions du moment, vous devenez partout un héros, même à Arcis-sur-Aube.

— M. le maire, dit-on, vient de mettre le sceau à la ferveur de son caractère.

Rien ne marche plus rapidement qu'une révolte légale. Dans la soirée, madame Marion et ses amis organisèrent pour le lendemain une réunion des électeurs indépendants, au profit de Simon Giguet, le fils du colonel. Ce lendemain venait de se lever et de mettre sous dossus dessous toute la maison pour recevoir les amis sur l'indépendance desquels on comptait. Simon Giguet, candidat-né d'une petite ville jalouse de nommer un de ses enfants, avait, comme on le voit, autorité mis à profit ce mouvement des esprits pour devenir le représentant des besoins et des intérêts de la Champagne Pouilleuse.

Cependant, toute la considération et la fortune de la famille Giguet étaient l'ouvrage du comte de Gondreville. Mais, en matière d'élection, y a-t-il des sentiments ? Cette Scène est écrite pour l'enseignement des pays assez malheureux pour ne pas connaître les bienfaits d'une représentation nationale, et qui, par conséquent, ignorent par quelles guerres intestines, au prix de quels sacrifices à la Brutus une petite ville enfante un député ! Spectacle majestueux et naturel, auquel on ne peut comparer que celui d'un accouchement : mêmes efforts, mêmes impuretés, mêmes

ruissent, comme les roses, du soir au matin.

En recueillant les merveilleuses leçons des roses, en ce dernier jour du mois béni de Marie, la rose par excellence, ne croirait-on pas entendre cette divine mère nous redire ces paroles des Livres Saints : « Enfants de Dieu, couvrez-vous de fleurs, comme le rosier planté sur le bord des eaux vives. Exhalez la suave odeur du Liban; fleurissez comme le lys et comme lui répandez au loin vos parfums ». Demandons donc à la véritable reine des fleurs, à la Rose mystique, de préparer pendant ce mois des fleurs le terrain de nos âmes afin d'y faire grandir la pureté, la charité, la ferveur, etc.

O Marie, faites-nous toujours marcher à l'odeur de vos parfums, dans la voie pure et immaculée.

ISOLANO.

Loterie du Patronage des Ecoles laïques de Bastia

Les lots gagnés par les numéros suivants n'ont point encore été réclamés :

23, 104, 175, 385, 390, 560, 635, 658, 921, 1196, 1241, 1979, 2032, 2047, 2456, 2652, 2655, 3103, 3229, 3534, 3635, 3649, 3811, 3864, 4012, 4043, 4052, 4080, 4604, 4668, 4983, 5177, 5200, 5229, 5514, 6036, 6190, 6303, 6385, 6638, 6843, 6846, 6891, 7134, 7135, 7164, 7221, 7272, 7322, 7353, 7432, 7644, 7979, 8176, 8415, 8444, 8578, 8667, 8611.

On peut retirer ces lots tous les jours de 7 à 9 heures du matin et de 1 heure à 4 heures chez le trésorier M. Bitterlet, agent d'assurances, Avenue du Nouveau Port, 1.

Bulletin Financier

Paris, le 31 juillet 1902.

La physionomie du marché ne se modifie pas : d'une façon générale c'est toujours la lourdeur qui domine. Nos Rentes sont en nouvelle reculade : le 3 0/0 à 100,75 et le 3 1/2 à 102,97. La conversion est aujourd'hui terminée et avec le plus grand succès car les demandes de remboursement atteignent à peine 1,000,000 frs pour une opération de 2 milliards.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieur s'alourdit à 86,85 ; le Turc à 0/0 est ferme à 24,92 ; les négociations pour le nouvel emprunt se poursuivent activement et paraissent sur le point d'aboutir.

Calmes et fermes les Etablissements de Crédit, à l'exemple du Crédit Foncier qui finit sans rancune à 709. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1636, le Comptoir National d'Escompte vaut 565, la Société Générale demande son avance à 614.

Dans le compartiment minier, la Jeannebourg Investissement se traite à 82 francs.

Nouveau recul des Chemins Français.

Gazette Départementale

SARTENE. — La nomination de M. le professeur d'agriculture Boyer au grade de chevalier du Mérite agricole a été fort bien accueillie dans tout l'arrondissement de Sartène où chacun a pu apprécier le zèle qu'il déploie pour obtenir des améliorations agricoles.

M. Boyer s'est attaché à étudier d'une façon toute particulière les cultures susceptibles de rendre à l'arrondissement de Sartène son ancienne prospérité agricole. Il n'épargne ni ses leçons ni ses conseils, et les propriétaires qui ont le bon esprit de les suivre ne tardent pas à s'en applaudir.

⁂

MURZO. — Mlle Albertini, institutrice à Sussis, Alpes-Maritimes, est nommée à Muro, en remplacement de Mlle Rossi, désignée pour Evisa.

⁂

VALLE DI ROSTINO. — Dimanche, une grande partie de la population du canton de Moroseglia était accourue à Valle di Rostino pour les obsèques de Mlle Mattei Prudente, la fille du très sympathique ancien maire, décédé l'année dernière.

Le discours suivant a été prononcé sur sa tombe par M. Jacques Ambrosi, ancien élève du lycée de Bastia.

Mesdames, Messieurs,

Celle que nous pleurons s'en va au printemps de la vie. Son aurore se lève à peine à l'Orient et déjà son âme innocente et pure s'envole sur les ailes des anges au sein des ineffables béatudes dont elle est si digne. Pareille à la fleurette délicate que le trop dur aquilon dessèche en un moment, comme une fleur qui le matin levait sa tête altière, splendide de beauté et de vie, se décolore et se fane vers le soir sous les ardents rayons du soleil, la nacelle et tu meurs...

L'inexorable mort, Prudente, t'a fauché brusquement, sans aucune considération, sans aucune pitié, et le doux sourire de la jeunesse, l'inaltérable candeur, la suave sérénité qui plaçaient sur ton front de quinze ans l'esthétique auréole des vertus innocentes, ont succombé sous la terrible étreinte des bras noirs et osseux de l'impitoyable Faucheuse. Une de ces maladies qui désespèrent les efforts de la science et de l'art, a accompli sur toi en peu de temps son œuvre de destruction, l'abreuvant de souffrances sans nom. Tout a été inutile, impuissant à sévir contre les cruelles atteintes du mal. Et tes pauvres sœurs et frère qui ont tant souffert de te voir souffrir, offrent aujourd'hui le plus triste tableau de la désolation et de l'abattement.

Je tourne les yeux de toute part sur cette nombreuse foule accourue pour te dire adieu ; une morne douleur se peint sur chaque visage, une larme brûlante de regret roule lentement sur chaque joue. C'est évidemment la plus belle preuve de la douleur que chacun éprouve de voir disparaître ces naissantes mais fermes dispositions au bien de ton âme jeune et blanche. Et de toutes ces grâces qu'aucun nuage n'a obscurcies, de toutes ces exquises qualités il ne reste plus hélas ! que la fragile enveloppe qui va bientôt disparaître elle-même dans la tombe béante.

Mais rassurons-nous ! La mort n'est-ce pas la gloire, l'éternel bonheur dont on présente une coupe toute pleine aux âmes candides et pures comme la tienne ? Emule des anges, ange à cette heure, une mélopée d'une indicible mélodie te reçoit sur le portique azuré, et les voûtes de l'éternel parvis retentissent des chants de triomphe des chérubins, tes frères, qui sont heureux de t'avoir avec eux.

Puisses-tu envoyer sur ceux qu'une immense douleur accable un peu de cette félicité que le paradis te prépare.

Adieu, cher ange, au plaisir au revoir.

Gazette Ajaccienne

Nos hôtes

M. Paillé, premier président de la Cour d'appel de Grenoble, est arrivé par le paquebot de Marseille.

M. Paillé va passer l'été à la Foce.

Chiavari

M. Bauzon, gardien chef de 3e classe au pénitencier agricole de Castelluccio, est promu à la 2e classe, et appelé aux mêmes fonctions au pénitencier de Chiavari, en remplacement de M. Le Marré.

Ecoles Laïques

La distribution solennelle des prix aux élèves des écoles laïques de Bastia, organisée par les soins de leur société de patronage, aura lieu le vendredi 1er août à 8 heures du matin, dans une des cours du Lycée, gracieusement mise à la disposition du Comité par M. le proviseur Doux.

Cette cérémonie sera présidée par M. le général Michel, gouverneur de la Corse.

Le Comité a mis à la disposition des directeurs et des directrices des écoles, pour les parents des élèves, un certain nombre de cartes d'entrée. Le Comité toutefois fait observer que ce nombre de cartes est limité, et que les directeurs et directrices ne pourraient en donner à toutes les personnes qui leur en demanderont si ce nombre devait être considérable. Chaque carte d'entrée n'est valable que pour une seule personne.

Une note ultérieure précisera les détails de la cérémonie.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Luccioni François André, adjoint technique de 1re classe de la marine, 51 ans 5 mois 26 jours de services, 2.900 francs.

Guignon veuve Sari, le mari second maître mécicien, décédé titulaire d'une pension, 555 francs.

Sapolin veuve Marchi, le mari pourvoyeur de la République, décédé en activité, accident de service, 21 ans 3 jours de services, 816 francs.

Giansily Jean-Thomas, sergent major, 25 ans 1 jour de services, 900 francs.

Reynaud veuve Castelli, le mari instituteur public, décédé en activité, 33 ans 4 jours de services, 666 fr.

Rocca Marie-Thérèse veuve Pietri, le mari instituteur public, décédé titulaire d'une pension, 288 francs.

Demarsi Don Pascal, instituteur public, 31 ans 6 mois 27 jours de services, 1.900 francs.

Badini veuve Moulin, le mari instituteur public, décédé tit. d'une pension, 541 fr.

Mattei Isabelle veuve Paoli, le mari matelot, 36 ans 6 mois de serv., 320 fr.

Pianelli Adelaïde veuve Comiti, le mari matelot, 27 ans 3 mois 3 jours de services, 440 francs.

Un examen compromis

Dès le début de sa carrière M. Paul Fortin, professeur à l'orphelinat de Stettin, fut extrêmement apprécié et très affecté, l'éprouva une grande fatigue en faisant un cours chaque jour. J'avais comme des éblouissements, la tête me tournait à chaque instant et ne pouvais rester debout. Je cherchais tous les moyens de me réconforter d'autant plus que j'envisageais avec crainte le moment où je devais passer mes examens. Aucun traitement ne me soulageait et je vous assure que si je n'avais employé les pilules Pink ma carrière eut été compromise. Par bonheur après avoir subi ce traitement pendant quelques semaines, tous les ennuis d'affaiblissement et d'anémie avaient disparu. Ainsi j'ai été suffisamment reconfortés

M. COL FORTIN d'après une photographie.

pour supporter sans fatigue la dernière période de préparation de mes examens. Je crois devoir déclarer que je dois en grande partie aux pilules Pink le succès que j'ai obtenu dans ces examens. »

A l'âge de M. Fortin, 20 ans, la surmenage et les excès de travail amènent fréquemment un affaiblissement général auquel presque tous les étudiants de l'académie. Les symptômes énumérés dans la lettre de ce jeune homme sont bien ceux qui se produisent dans cette maladie. Rien mieux que les pilules Pink n'était susceptible de les faire disparaître par leur effet de reconstitution du sang. Par la même cause elles guérissent la chlorose, la neurasthénie les rhumatismes et la faiblesse générale. Elles assurent d'une grande efficacité la cure des enfants contre la rachitisme et la danse de St-Guy.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Stublon et Cie, pharmaciens de 1re classe, 23, rue Jacquard à Suresnes, Seine, au prix de trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par six boîtes, franco contre mandat-poste.

Cour d'Assises

Audience du 24 juillet

Présidence de M. le conseiller GIULI

Meurtre et complicité

Ferrandi Marc-Marie, cultivateur, âgé de 31 ans, et Leccia François, maçon, âgé de 30 ans, tous les deux de Conca, sont accusés d'avoir, ensemble et de complicité, donné volontairement la mort à Mannarini François-Marie.

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Acte d'accusation

A la suite d'une scène violente entre la sœur de Mannarini et Ferrandi François, les familles Ferrandi et Mannarini ne vivaient plus en bonne intelligence. Le ressentiment que nourrissaient Ferrandi Marc-Marie et son neveu Leccia s'était même traduit par des menaces. Le 16 mars 1902, en sortant de la messe, ils assaillirent à coups de bâton Mannarini François-Marie qui causait sur la route avec une femme. Mannarini fut grièvement blessé à la tête. Quelques instants après ses agresseurs firent feu sur lui. Atteint par deux projectiles au nez et à l'œil gauche il tomba foudroyé. Les meurtriers prirent la fuite immédiatement. Il ne se sont constitués que le 8 mai dernier. Ferrandi reconnaît avoir tiré un coup de pistolet. Leccia qui a été vu rechargeant son pistolet, prétend ne pas s'en être servi.

Ces allégations sont démenties par de nombreux témoignages. Il résulte en effet de l'information que chacun des accusés a déchargé son arme sur Mannarini.

Après la lecture de l'acte d'accusation M. le Président procède à l'interrogatoire des deux accusés.

Interrogatoire de Ferrandi

D. Reconnaissez-vous avoir menacé, à diverses reprises, le nommé Mannarini François-Marie, à qui vous reprochiez d'avoir exercé des violences sur votre frère Ferrandi François ?

R. Je n'ai jamais menacé Mannarini François-Marie, à qui je n'ai voulais nullement.

D. La voix publique, à Conca, vous accuse d'avoir, à diverses reprises, proféré de sinistres menaces à l'encontre de celui que vous considériez comme votre ennemi. Des personnes de bien auraient même interposé leurs bons offices ; vous n'avez rien écouté et des témoins vous accusent, même, d'avoir surveillé les allées et venues de celui qui devait plus tard tomber sous vos coups ?

R. Je répète que je n'ai voulais nullement à Mannarini François-Marie.

D. Il résulte de la procédure que, huit jours avant le crime, une femme de Conca aurait prié la victime d'aller plocher sa vigne, et le malheureux Mannarini, qui semblait avoir le pressentiment du malheur qui l'attendait, aurait refusé d'aller travailler.

R. J'ignore ce fait ; mais ce que je puis affirmer, c'est que Mannarini a librement vaqué à ses occupations journalières avant comme après la dispute qui avait eu lieu avec mon frère François.

D. Vous avez, dans la journée du 16 mars 1902, assailli le malheureux Mannarini, sans que ce dernier ait proféré une parole et moins encore une menace ? Vous l'avez frappé violemment à la tête et il est tombé par terre ?

R. Si j'ai frappé, c'est qu'à mon arrivée au lieu dit Castello, où Mannarini causait avec la veuve Berotti, Mannarini m'a menacé du bâton dont il était porteur. Craignant d'être attaqué par lui, je me suis défendu. J'ajouterai même que le premier coup de bâton que j'ai porté à Mannarini ne l'a pas atteint, car mon bâton s'est brisé sur une pierre. Il y a eu, ensuite, une mêlée générale et des coups ont été portés de part et d'autre. J'ai été moi-même blessé au bras.

D. Plusieurs détonations ont alors retenti. Voudriez-vous vous expliquer à cet égard ?

R. Au moment où je me disputais avec Mannarini François-Marie, sont survenus les deux futurs beaux-frères de ce dernier, Mannarini Jean-Baptiste et Mannarini Pierre-François. Chacun d'eux a tiré un coup de pistolet sur mon neveu et sur moi ; nous n'avons pas été atteints. Les deux Mannarini ont pris aussitôt la fuite dans la direction du leur maison ; pendant ce temps, Leccia a pris la fuite dans la direction du ruisseau de Castello, poursuivi de très près par Mannarini François-Marie. Ce dernier a fait feu sur Leccia, puis il s'est tourné de mon côté, car je m'étais mis aussi à la poursuite de Mannarini, et, c'est à ce moment que j'ai fait feu sur ce dernier.

J'affirme que Leccia n'a pas fait feu.

D. La victime a rapporté deux blessures, également mortelles, ce qui ferait croire que Leccia a fait feu en même temps que vous ?

R. Mon pistolet était chargé de deux balles de petit calibre ; c'est ce qui vous expliquera les deux blessures rapportées par la victime

D. Comment expliquez-vous que les frères Mannarini aient fait feu sur vous et que vous n'ayez pas songé à riposter, du moment que vous reconnaissez avoir eu, à ce moment là, en votre possession un pistolet chargé ?

R. Nos agresseurs ont pris aussitôt la fuite et je n'ai songé qu'à sauver mon neveu Leccia qui était poursuivi par Mannarini François, qui avait un pistolet à la main.

Interrogatoire de Leccia

D. Vous êtes accusé d'avoir donné la mort au malheureux Mannarini, et ce, à l'aide d'un pistolet dont vous étiez porteur. Qu'avez vous à dire pour votre justification ?

R. Je suis innocent. Je n'avais pas d'arme et je n'ai pu, par conséquent, faire feu sur Mannarini.

D. Des témoins dignes de foi vous accusent formellement ; on vous a même vu rechargeant votre arme ?

R. Ces témoins ne disent pas la vérité.

D. Quelques moments avant le crime, vous auriez même montré votre pistolet à quelqu'un ?

R. Cela est inexact.

D. N'auriez-vous pas proféré des menaces contre Mannarini ?

R. Non, Monsieur, je n'en voulais nullement à Mannarini François, car je n'avais pas à me mêler des discussions qui pouvaient avoir surgi entre les Ferrandi et lui.

D. Vous persistez à dire que vous n'avez pas fait feu ; cela paraît bien invraisemblable.

R. Je répète que je n'avais pas d'arme et que c'est Mannarini qui a fait feu sur moi en me poursuivant.

Audition des témoins

1er témoin, Mannarini Catherine, 45, ans, ménagère à Conca. — C'est la mère de la victime. Elle n'a pas assisté à la scène du crime, mais immédiatement après l'événement, on lui a dit que les deux accusés avaient fait feu sur son fils.

Il y aurait eu trois détonations.

Mannarini François avait été menacé par les accusés longtemps avant le crime.

Après l'audition de ce témoin, Me Nivaggioli demande acte à la Cour de ce qu'il se constitue partie civile au nom de la dame Mannarini Catherine, mère de la victime.

Acte est donné

2e témoin, Grimaldi Marie, épouse Michelangeli, âgé de 34 ans, ménagère à Conca. — Raconte que, dans la journée du 16 mars 1902, à la sortie de la messe, il fit la rencontre de Mannarini François-Marie au lieu dit Castello. Sur ces entrefaites, Ferrandi passa en compagnie de Leccia et de Grimaldi Charles. Des coups de bâton furent aussitôt portés à Mannarini par Ferrandi, puis deux détonations d'arme à feu retentirent. Les auteurs de ces détonations n'étaient autres que les frères Jean Baptiste et Pierre François Mannarini. Personne ne fut atteint ; mais je crus, à un moment donné, que Ferrandi avait été atteint à la jambe.

Pendant ce temps, Leccia prit la fuite dans la direction du ruisseau de Castello, poursuivi de très près par Mannarini Pierre-François, qui fit feu sur lui avec un pistolet. Ferrandi poursuivait, à son tour, Mannarini ; celui-ci s'étant tourné du côté de Ferrandi, ce dernier fit feu sur Mannarini, qui tomba pour ne plus se relever.

Le témoin affirme avoir entendu quatre détonations.

3e témoin, Grimaldi Charles, propriétaire à Conca. — Dans la journée du 6 mars, Ferrandi avait donné rendez-vous au témoin pour acheter un lot de planches destinées à la construction d'une maisonnette. Leccia avait été prié de l'accompagner. Le groupe se mit en marche, lorsqu'arrivé au lieu dit Castello, on fit la rencontre de Mannarini François, qui se trouvait sur la route, en compagnie de la dame Michelangeli. Ferrandi porta aussitôt un coup de bâton à Mannarini qui ne fut pas atteint ; mais le bâton porta sur une pierre où il se brisa.

Néanmoins des coups de bâton furent portés de part et d'autre. A ce moment intervinrent les deux frères Jean-Baptiste et Pierre François Mannarini qui tirèrent, chacun, un coup de pistolet sur Ferrandi et sur Leccia. Ce dernier prit la fuite poursuivi par Mannarini François qui fit feu sur Leccia ; à ce moment, Ferrandi fit feu sur Mannarini qui tomba foudroyé.

Il y a eu quatre détonations.

4e témoin. Mannarini Jean-Baptiste, cultivateur à Conca. — A entendu trois détonations. Il nie avoir tiré un coup de pistolet sur Ferrandi ou sur Leccia.

La voix publique accusait Ferrandi et Leccia d'avoir proféré des menaces contre Mannarini François.

L'audience est levée et renvoyée en continuation à aujourd'hui.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 24 juillet

1re observ. — 7 heures du matin, + 24 5 9 soir. 7 25 6. 5 heures du soir, + 23 5. Maxima, + 27 . minima, + 19 8

Baromètre. — 7 heures du matin, 702 mm. midi, 702 mm. 6 heures du soir, 700 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. modéré. 6 h. du soir, calme.

Etat du ciel, nuageux.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,50 soir, + 0 53

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 00 mm.

⁂

Ecole de santé

Les candidats dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves orales d'admissibilité du concours de l'école de santé militaire de Lyon : Costa Charles-Auguste, Griscelli Ange-Paul, Guglielmi Joseph, Marini Charles-François-Xavier.

⁂

Récolte vinicole

Le ministère de l'agriculture vient de publier l'évaluation des récoltes en terre. D'après les prévisions officielles, la récolte du vin en 1902, s'élèverait à 45 millions d'hectolitres, au lieu de 58 en 1901, et de 67 en 1900.

Mais le *Moniteur vinicole* conteste ces évaluations, qui lui paraissent beaucoup trop faibles, surtout pour l'Hérault et l'Aude, d'autant plus que depuis le 1er juillet, date attribuée à ces renseignements, la situation des vignobles s'est plutôt améliorée.

⁂

Facultés de droit

M. Hyacinthe de Montera a brillamment subi les 23 et 24 de ce mois, devant la faculté de droit de Montpellier, les deux examens de seconde année. Il a été reçu avec unanimité de boules blanches.

Tous nos compliments.

— MM. Sacutard, Cecoaldi, Gilardoni, Pezzo di Borgo et Guidoni ont été reçus aux examens de licence en droit 2e année, 2e partie, devant la faculté d'Aix.

⁂

Braconnage

Les exploits des braconniers continuent. Dimanche dernier ce n'étaient que coups de fusil tirés dans la plaine des *Bocchi* qui s'étend entre la rive droite du Bevinco et le bord de l'étang de Biguglia.

Pendant la semaine les braconniers ont même poussé l'audace jusqu'à venir offrir des cailles à domicile à Bastia.

Attend-on pour agir que tout le gibier ait disparu ?

On dirait vraiment que les braconniers sont protégés par ceux qui ont précisément pour mission de réprimer le braconnage.

⁂

Elections de Marseille

Sur la liste patronée par M. Chanot, avocat, président du conseil général des Bouches-du-Rhône, pour les prochaines élections municipales de Marseille, figurent trois de nos compatriotes, MM. Doria, chef d'institution libre ; Marina Pieri, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au lycée ; Virgitti, président du syndicat de l'alimentation.

La liste Chanot comprend des républicains modérés, des radicaux et des radicaux-socialistes.

⁂

Baccalauréat

M. Pietri a été admis à subir les épreuves orales du baccalauréat classique, 1re partie, devant la faculté de Lyon.

— Ont été définitivement reçus devant la faculté d'Aix : au baccalauréat classique, 1re partie, MM. Anzani, mention très bien ; Bosc ; — classique, 2e partie, MM. Alfonsi, Paoli, Nicolai, Franciscl, Antonelli ; — moderne, 2e partie, MM. Leonardi, Pinelli.

— Ont été déclarés admissibles à subir les épreuves orales du baccalauréat moderne, 1re partie, MM. Actilli, Benielli, Maracciali, Colonna, Costa, Maglione, Quilichini.

⁂

Beaux-Arts

Nous relevons dans le Palmarès de l'Ecole des beaux arts de Marseille quelques récompenses attribuées à nos compatriotes.

M. Dominique Siciliano, prix d'esquisse, 2e prix de tête d'expression, 50 francs et un ouvrage d'art décerné par le ministre des beaux-arts, et rappel de prix avec éloges, arts décoratifs.

M. Poggioli Marcel, rappel de prix de tête d'expression.

M. Borgomano Paul, 1er prix de buste avec éloges, en 1re division de dessin.

M. Angeli Pierre, hors concours avec éloges, classe de sculpture, figure.

M. Pellegrini Auguste, 2e prix de sculpture, masque.

M. Fioravanti François, prix de sculpture, ornement, 100 francs.

M. Mattei André, 1er prix, section de la photographie.

⁂

Les vacances

Dans toutes les familles on doit se procurer et lire le numéro spécial du 3 août de la *Mode Illustrée* sur les « Vacances utiles et agréables » à la campagne et au bord de la mer.

En plus de la partie technique, qui contient plus de 40 articles divers, et de l'article hebdomadaire de morale, on trouvera dans ce numéro des renseignements utiles de *Tom-Tit* sur la pêche à la ligne, la pêche à la grenouille, les amusements sur les plages, la construction d'une hutte et d'autres rubriques de médecine, de comédies de salon, des concours pour les enfants, des recettes faciles, etc.

Nous donnerons dans un prochain numéro le sommaire de ce numéro spécial de la *Mode Illustrée*, qu'on peut se procurer aux bureaux, 56, rue Jacob, Paris.

⁂

Au Port

Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 27 passagers et 4 tonnes et est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Jean Baptiste*, capitaine Carattini, est parti pour Nice avec 25 tonnes à destination de Marseille.

— Le vapeur *Euskaro*, capitaine Larinaga, est parti pour Livourne après avoir embarqué 250 fûts extrait de châtaignier pour Liverpool.

— Le vapeur *Ville de Bastia*, capitaine Coelle, est arrivé de Nice avec 33 passagers et 34 tonnes et est reparti pour Livourne.

⁂

Vient de paraître

Fleurs de Mort, de M. René Sangy. Cet ouvrage est mis en vente à notre librairie.

⁂

A louer

Un appartement de 10 pièces au 3e étage, boulevard Paoli, au dessus des magasins Ciambelli.

S'adresser au bureau du journal.

Expédition scientifique italienne

Les excursionnistes italiens, de passage à Bastia depuis plusieurs jours, veulent bien nous faire, avec la permission de M. le Maire, samedi soir, 26 juillet, à 8 h. 30, le compte-rendu de leur voyage à travers le monde.

La conférence des plus intéressantes, où l'odyssée des voyageurs sera racontée par eux-mêmes, nous montrera l'énergie que l'homme doit posséder pour accomplir un pareil voyage.

Ils étaient sept, il y a trois ans, ils ne sont plus que trois, après avoir parcouru, toujours à pied, l'Europe, une partie de l'Asie et l'Afrique.

Le programme de la conférence, qui sera accompagnée de projections lumineuses, se a publié demain.

Pour couvrir les frais de la conférence le prix des places est fixé à 1 franc.

Le produit net de la recette sera attribué aux pauvres de la ville.

Nous engageons vivement toutes les Bastiaises, tous les Bastiais, à assister à une conférence aussi intéressante qu'instructive et morale.

Etat Civil

NAISSANCES.

Denis Angèle-Marie. — Trojani Joseph-Antoine. Angeli Rosa.

Cessation de commerce pour cause de santé

Magasin de nouveautés, tissus, boulevard Paoli, 28, Bastia, bénéfices nets, 8.000 francs par an. Marchandises et matériel, 15.000 francs.

Achat de Cédrats et de Liéges

La Maison L. N. Mattei et Cie prie MM. les propriétaires de vouloir bien la consulter avant de vendre leurs produits.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
A. J.-B. TOMASI, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 3.

BOURSE DE PARIS

	31 juillet	24 juillet
Rente 3 « 0/0 ancien	100.35	100.50
— 3 p. 0/0 amortis.	100.40	100 45
— 3 1/2 0/0 . . .	101.55	101.65

Dépêches pour Service Spécial de Nuit

Le Prix Buottourenville

Le ministre de la guerre a décidé que le prix annuel de 500 francs, fondé par M. Buottourenville, en faveur du militaire le plus méritant, sera attribué au maréchal des logis Bucchini, à Serra-de-Scopamene, qui compte 26 ans de services, 17 campagnes, est décoré de la médaille militaire, et a été cité 14 fois à l'ordre du jour de la 15e légion ter de gendarmerie.

M. WALDECK-ROUSSEAU à Copenhague

M. Waldeck Rousseau quittera demain Copenhague pour se rendre à Kiel.

L'ancien président du Conseil se trouvait à Copenhague depuis le 22 juillet au soir.

Le ras Makonnen

Le ras Makonnen a quitté ce matin Paris, se rendant à Zurich.

Son départ a donné lieu à une imposante manifestation.

Le ras Makonnen a été très touché de cette manifestation.

ÉLECTIONS SENATORIALES

Le collège électoral de la Haute-Garonne est convoqué pour le 7 septembre, à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. Abeille, décédé.

⁂

Les électeurs sénatoriaux de la Drôme sont convoqués pour le 14 septembre, à l'effet d'élire un sénateur, en remplacement de M. Bizarelli, décédé.

Un Procès

Un grand procès à l'horizon !

592 instituteurs du département de la Meuse intentent un procès en diffamation contre le colonel Rousset, député.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les électeurs de la 2e circonscription de Toulouse sont convoqués pour le 17 août prochain, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Calvinhac, décédé.

La Fermeture des Ecoles Congréganistes

Des protestations très vives continuent à se produire, et l'agitation causée par l'application de la circulaire de M. Combes grandit de plus en plus à Paris et en Province.

L'effervescence est très-vive dans un grand nombre de communes et on redoute des troubles sérieux.

⁂

Les préfets ont reçu l'ordre de dresser une liste des maisons d'enseignement congréganistes qui refusent d'obéir aux prescriptions ministérielles.

La fermeture de ces établissements sera ordonnée par décret.

A Quimper

On télégraphie de Quimper que 300 habitants, partisans des écoles congréganistes, ont composé M. Le Bail, député, et lui ont même lancé des pierres.

Dans le Finistère

Dans le Finistère, la résistance devient très vive en faveur des congrégations.

De nombreuses manifestations, accompagnées d'actes de violence, ont eu lieu.

Les Sœurs se sont enfermées dans leurs établissements.

Les habitants continuent à monter la garde tout autour.

M. Goblet et l' « Eclair »

M. Goblet a adressé une lettre au journal l'*Eclair* disant qu'il est persuadé que toutes les mesures prises contre les écoles libres ont eu seulement pour but de mettre ces établissements en demeure de demander l'autorisation qui ne leur sera pas refusée.

M. Goblet termine ainsi : « Mais je me demande comment on espère combattre efficacement ainsi le cléricalisme. »

COUR D'ASSISES DE SOUSSE

Les Assassins de Morès

Les débats de l'affaire Morès continuent à attirer une nombreuse affluence à l'audience.

La salle est toujours comble.

Sousse est en émoi depuis l'ouverture des débats de ce procès qui passionne le monde musulman. L'Algérie, la Tunisie s'en occupent. Il sera en France un retentissement immense.

Mme la marquise de Morès, qui assiste à toutes les audiences, est l'objet de la vénération universelle. Chacun ne peut se lasser d'admirer l'attitude de cette femme dont la douleur vengeresse est restée inconsolable.

Après six ans de tracasseries inavouables et de difficultés surhumaines, Mme la marquise de Morès tient sa vengeance ; elle a sous les yeux les assassins féroces de son cher époux.

L'audience est ouverte à 8 heures du matin, sous la présidence de M. Parcheminey.

L'audition des témoins continue ; elle occupe toute l'audience de ce jour.

Me Broussais, avocat de la partie civile, pose diverses questions aux témoins.

L'audience est levée à midi et renvoyée en continuation à demain.

Au camp de Satory

EXPLOSION DE MINE
Vingt victimes

Une terrible explosion de mine s'est produite ce matin au camp de Satory.

Un lieutenant, un adjudant, trois sous-officiers du 1er génie ont été tués, 15 caporaux ou soldats sont blessés, dont quelques-uns très grièvement.

La consternation est grande dans tout le camp.

Les Morts du Jour

L'amiral de Montesquiou

Le contre-amiral de Montesquiou-Fezensac est mort dans la nuit.

M. le contre-amiral de Montesquiou était âgé de 65 ans.

Il était entré au service en 1853, et avait été promu au grade de contre amiral le 31 mars 1894.

EN SUISSE

Le congrès de la presse

Le huitième congrès international de la Presse, réuni à Berne, au palais du Parlement, a tenu une nouvelle réunion aujourd'hui.

Diverses questions très importantes ont été traitées à cette séance.

L'Angleterre et les Boers

Botha et Delarey en Europe

Les généraux Botha et Delarey sont arrivés au Cap, où ils doivent s'embarquer pour l'Europe.

EN ANGLETERRE

La maladie d'Edouard VII

Le bulletin officiel

Le bulletin officiel, publié aujourd'hui, est ainsi conçu :

Yacht royal, 10 heures du matin.

Le Roi est en excellente santé ; il reprend de plus en plus des forces.

Il profite à tous égards de son déplacement. Il dort bien et peut séjourner sur le pont découvert la majeure partie de la journée.

La plaie est presque entièrement cicatrisée.

Le prochain bulletin sera publié lundi matin.

Leçons pour les Vacances

Mme MARINETTI-RIEHL
Institutrice libre
Boulevard Paoli, 22, au 3me

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORCIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

OREZZA-LES-EAUX
Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant et en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 30 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

RESTAURANT DU PETIT LOUVRE

45, Boulevard de la Major, 45, MARSEILLE
JEAN-MATHIEU BASTIANI, Gérant

Pension à 50 fr. par mois

Repas à prix fixe — Cuisine soignée

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

LA BIJOUTERIE MATTEI, prévient le public qu'elle n'a pas de succursale son magasin se trouve au numéro 20, de la Paoli, en face du Grand Café Andreani.

Pour satisfaire aux demandes de ses nombreuses clientes la Bijouterie Mattei a travailler dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier horloger, ayant travaillé dans les meilleures fabriques de Paris, Turin, Milan, Barcelone, etc., etc.

Elle pourra exécuter et livrer, à des prix défiant tous concurrences, tous les travaux de réparations de montres, bijoux, gravure, ciselures, argenture, etc., etc.

En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus extrêmement réduits des articles de

Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.

Articles d'Eglises, Lingerie, grand assortiment de Corbeilles, Porte-Monnaies, Bonbières, Glaces à main, Albums, Parures or et argent, Brillants, Perles fines.

Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Sonnettes, Appliques.

Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.

Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1er titre.

Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.

Spécialités de la Maison:

Poignards, Stylets et Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes montées, etc., etc.

Achat de vieil or et de vieil argent

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïque ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Bonifacio de Cardo, 1

Vente Volontaire

Le dimanche, 27 juillet, courant, à neuf heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères :

1° D'un cheval, du nom d'*Amour*, robe baie brun, taille 1m 41, âgé de 6 ans ;

2° D'une jument du nom de *Baghiota*, robe baie claire, taille 1m 37, âgée de neuf ans.

La vente aura lieu au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, sous peine de folle enchère.

L'Huissier,
J. TOTTI.

AVIS
aux consommateurs de bons apéritifs

La Maison L.-N. MATTEI et Cie a l'honneur de mettre en garde les nombreux consommateurs de l'incomparable VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de sa fabrication, dont la réputation tend à devenir universelle, contre certaines contrefaçons que des fabricants débitent sous le même nom.

L'ancienneté de la maison L. N. MATTEI et Cie, la perfection et la vogue toujours croissante de ses produits sont une garantie plus que suffisante pour les consommateurs. Dans l'intérêt de leur santé, ils doivent se méfier des contrefacteurs qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour préconiser comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation des produits de la maison L. N. Mattei et Cie.

On l'a dit mille fois avec raison : On NE CONTREFAIT QUE CE QUI EST VRAIMENT SUPÉRIEUR.

Vin MATTEI plus de réclame à faire, demandez-le aux Dames.

Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie des Mirandes*. Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Posit. ass. de 8.000

dans Am Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Lafitte, 45.

Aimable façon de jouir de l'existence

Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif L'excellent Amaro, puis se camper à table, Bien dîner, et humer un moka véritable, C'est le bonheur parfait, le plus superlatif Si comme complément, l'on fume un bon cigare, Un vrai : Le Mattei digne de la tiare.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

Plus Ts d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Diverses non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le *CIGARE MATTEI*
Le demander dans tous les débits de tabacs.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Etablissements
L'Amaro Mattei
APÉRITIF SUPÉRIEUR
se dans tous les Débits
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à 10 centimes
Tout bon fumeur doit fumer le cigare ou ne pas fumer.

Un des rédacteurs gérant
MATHIEU OLLAGNIER.

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée par les gourmets.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899). Capital : 10 millions de francs. Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

LE SEUL journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est LA SAISON
80, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement aux nouvelleuses qui n'ont eu même temps le plus riche en littérature saine et la meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

Maison GEMPP PERNOD

Le mai-on Gempp Pernod, de Lunel, successeur de M. Edouard Pernod, à Lunel, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner le Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L.N. Mattei et Cie pour toute la Corse.

La vente et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.

Prix de la bouteille de litre à la consommation de dames : 2 francs 20 verre compris.

Porte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Sefika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Les plaisirs réunis

C'est connu, la musique est une belle chose, Elle calme les sens et fait voir tout en rose J'en conviens ; mais on peut en doubler le plaisir En fumant un cigare, ou deux, tout à loisir, En dégustant aussi la blonde cédratine Ou le bon Amaro, liqueur tout aussi fine.

Le meilleur des cigares à 0.10 est sans contredit le **Cigare Mattei**, le demander dans tous les débits.

On ne fume pas ce bon cigare, On le hume, tellement il en sort

Le meilleur Cigare à 10 centimes est contredit le CIGARE MATTEI

LE TAM-TAM

40e Année
Journal hebdomadaire illustré
Politique, Satirique et Humoristique
ABSOLUMENT INDÉPENDANT

Le Tam-Tam publie chaque semaine en première page un dessin satirique qui critique aussi spirituellement que possible l'événement politique ou social du jour. Il contient une chronique de Louis Gaillard, de nombreux dessins de Couturier, Whitcroff, Lobel, Roux, etc., de nouvelles, échos d'actualité, etc., etc.

Le Tam-Tam intéresse les personnes, retient le genre des individus : il ne ménage rien ni personne.

Le Tam-Tam paraît tous les samedis.

Le numéro : 10 centimes
Abonnements : Huit francs par an
6, rue Vivienne, Paris. — Téléphone 238-25
Envoi sur demande de numéros spécimens

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

Demandez partout LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI et Cie
Liqueur apéritive, digestive et antiseptique dont l'usage journalier est bienfaisant pour toute la bouche

27e ANNÉE — SAMEDI 26 JUILLET 1902 — N° 180

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00361

BIBLIOTHÈQUE 5 CENTIMES POPULAIRE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Anne.
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 4 h. 17 m. — Coucher, 6 h. 59 m.
LUNE : Pleine, le 30 — Dernier quart, le 23.
FÊTE DU DEMAIN : Saint Pantaléon.

25 Juillet

DE BASTIA A SISCO

I. — Vers la Marine

Ecrivant plus d'une semaine après, sur les instances d'un compagnon de route, je crains que mes impressions se soient affaiblies. Enfin, je m'efforcerai, en fermant quelquefois les yeux et en fouillant le plus profond de ma mémoire, de les revivre et de pouvoir, ce qui sera le plus difficile, exactement les transcrire.

∴

Il est une heure du matin. Nous voilà traversant Bastia endormie, musette au dos, bâton ferré à la main. Comme c'est drôle, une ville pendant la nuit. C'est quasi un désert, un cimetière avec d'immenses tombeaux que seraient les maisons, qui se dressent muettes et closes.

Les rues projettent, impassibles, leur alignement régulier, faiblement éclairées par les becs de gaz falots qui semblent, lorsqu'on marche, se courir après.

Malgré l'heure avancée, le silence n'est point complet. Des bruits de voix et de secousses sortent encore de quelques cafés à demi ouverts. Quelques noctambules hurlent n'importe quoi, pour faire du bruit, pour interrompre la monotonie ambiante, pour faire aboyer les chiens errants qui cherchent leur pitance parmi des tas d'immondices, peut-être bien aussi pour étonner les clignotantes étoiles et les « sales bourgeois » endormis.

Nous nous laçons sur la route du Cap qui allonge son ruban tortueux à l'infini. Des milliers d'étoiles curieuses, dans le ciel sombre, nous regardent passer. Seule, leur anémique lueur éclaire, et la mer quelque peu agitée dans laquelle elles se reflètent tremblantes, et la route d'une pâleur cendrée, et la montagne toute noire.

Nous brûlons Toga avec sa plage à la mode et ses cabines irrégulières, d'un aspect bizarre, sous la nuit. Tout est morne, tout est silencieux, comme ayant oublié, à jamais, et le bruit des tramways qui se sont succédés et toutes les petites scènes qui se sont passées quelques heures auparavant, lorsque le snobisme et la chaleur ont chassé de Bastia, mondains et mondaines. Plus rien des minauderies des jeunes filles avalant des sandwichs à la glace, plus rien des platitudes prétentieuses (qu'un Sem aimerait à croquer) de jeunes gens faisant la roue. Tout dort. Aucune brise. Des bouffées chaudes et malsaines nous oppressent. Notre marche devient quelque peu automatique, nous allons silencieux. Comme si nous dormions, nous nous laissons aller ; nos épaules, par moment, se butent.

Ce paysage nocturne, avec ses aspects de songe, irréels et fantomatiques, nous impressionne malgré nous. Nos imaginations travaillent et, pendant qu'une trace blafarde à peine marquée se devine à l'horizon, nous nous contons des histoires de revenants, des récits de vieilles sorcières, de grand'mères édentées.

Pietranera et sa dégringolade de maisons vers la mer sont déjà loin derrière nous. Des mulets et des chevaux dételés, suivis d'un garçon d'écurie, vont d'un pas lourd et inégal sur la route. Bêtes et gens somnolent par cette nuit étouffée, où des bouffées d'air tiède et des senteurs inféminables, faites de poussière remuée et de plantes sauvages, vous enveloppent.

Là-bas, vers Caprazi, la teinte blafarde devient plus résolument blanche. Les étoiles se font lointaines, lointaines seule, une plus grande, plus brillante, jette toujours son rayon argenté et tremblotant dans la mer.

Erbalunga, avec ses maisons vieillottes et basses qui semblent prendre un éternel bain de pieds, se rapproche. Ah ! que l'on y serait vite, si la route était en ligne droite. Mais non, il faut exécuter des courbes et encore des courbes.

A la marine de Miomo, toute la magnifique trouée du canton de San Martino nous envoie un jet d'air rafraîchissant et réconfortant. Nos yeux se perdent à fouiller dans la vallée d'où sort un torrent, bordé de peupliers et de joncs, mais en vain, ils ne distinguent rien.

Nous passons avec des paniers à la main et sur la tête, se rendant au marché de Bastia, passent. Des cabriolets passent. La vie et le bruit peu à peu reviennent.

Les étoiles se sont enfuies et, ainsi timide qu'une jeune fille à se lever devant témoin, l'aube se décide enfin à sortir de ses draps brumeux. C'est une vraie fête de lumière. De larges bandes diversement colorées bordent tout l'Est. Capraja, l'Ile d'Elbe, les côtes italiennes se dessinent clairement. La mer a laissé ses taches sombres et lugubres pour en prendre d'autres ayant toutes les nuances d'un vert brillant et gai.

Nous laissons La Vasina, sa chapelle et ses ex voto et là-haut, Porretto et Pozzo.

De joyeuses fanfares de coqs éclatent dans l'air d'un bien doux. Il fait bon, il fait frais. C'est une heure où la vie paraît légère et douce, où toute chose, serait-elle laide, fait plaisir à voir.

Combien claire et vivifiante nous apparaît la vallée d'Erbalunga, en forme de cirque, avec ses grandes bâtisses blanches. Tout à coup, en tournant de la route, comme un ballon emplissé, le triomphant soleil s'échappe du fond des eaux marines.

Dans un coin, de vieilles paysannes gisent d'un air lamentable et fatigué. Parmi l'oeuvre de la peinture, on devine encore : Centuri à Bastia. — Erbalunga à Bastia.

Puis, c'est un ramassis de tonneaux d'aucun style classique, où on accède par des escaliers raides et tournants.

C'est avec surprise, avec étonnement que nous contemplons le paysage qui, sans aucune transition, sans crier gare, vient de changer de tout au tout. Les maisons disséminées çà et là, ont disparu. Disparus sont les champs de vigne, en contre-bas, vers la mer. Plus de figuiers, d'oliviers, de cactus ; tout devient sévère, grandiosement sauvage, rien que des arbousiers et de la roche, de la roche et des arbousiers.

La côte, toute grise, toute nue, est plus accidentée, plus tourmentée. La mer la déchiquette avec passion, elle est profondément dans les terres, en creusant à la diable, des criques étroites, qui obligent la route à multiplier ses méandres.

Le soleil, poursuivant son ascension, devient de plus en plus chaud, le ciel prend une teinte d'un bleu laiteux. Monotonement, le paysage d'arbousiers et de roches grises se continue. Voici le cap Sagro avec son revêtement de tour génoise, et là-haut, isolé, le sémaphore étend ses grands bras maigres.

Encore des détours et des détours. La marine de Sisco se laisse deviner. La route, sous le soleil, est d'un blanc aveuglant. Avec frayeur, nous la voyons, au loin, s'allonger, s'allonger. Nous désespérons de voir une habitation.

Enfin, après un brusque crochet, le mur revêche de roches à pic qui rejetait la route vers la mer, disparaît. L'horizon, vers l'Ouest, s'élargit, et devant nous s'ouvre la vallée, irrégulièrement, capricieusement creusée, presque double, de Sisco.

POMPONNET.

EXPÉRIENCES DES CORSES

30 Juillet 1730 — Le général de Maillebois, ayant réuni d'en finir avec les pièves de Talavo et de Scopamene, que le prévôt (curé) de Zicavo excitait à une résistance énergique, quitte Corte et s'avance vers ces pièves à la tête de 14 compagnies de grenadiers, de 450 hommes d'infanterie, de 120 hussards et de 3 volontaires.

Il voulait moins attaquer ces récalcitrants héroïques et les soumettre par la force que les amener à la soumission par la douceur et une simple démonstration militaire.

Nos Exportations

Marchandises exportées de Bastia à Marseille par les vapeurs du service postal, du 13 au 19 juillet 1902.

Chargé le 14 juillet. — Koha et Cie 40 f acide gallique ; Watson et Parker 40 dito ; Ballini 143 s. charbon ; Delorme 10 f citrons ; Jouglard 4 f. citrons, 4 pan. dito ; Jouve-Turin 39 s. gr. olives ; Pignol 20 pan citrons ; à ordre 348 colis fruits frais ; Jouglard frères 3 f. citrons ; Ch. Moretti 6 dito ; Charpentier 18 dito ; Ch. Holland 150 f. acide gallique.

Chargé le 17 juillet. — Suzoni 150 c. eau minérale ; Fulcrand 9 b. chiffons ; Goudrand frères 1 ballot cuirs ; Velitti 10 s. bois gras ; E. Agresti 163 s. charbon ; Delorme 3 f. citrons ; à ordre 141 colis fruits frais ; Cabasson 1 f. huile de ressence, 13 s. pulpes ; Charpentier 1 f. citrons ; Ch. Holland 42 f. acide gallique ; Praissinet 1 f. vin, 1 c. eau minérale ; Ch. Moretti 10 f. citrons.

Acheté	Poids	Valeur
150 c. eau minérale	9 000	2 000
272 f. acide gallique	60.000	9.000
306 c. charbon	30.000	1.300
55 f. citrons	30.000	4 000
33 pan. id.	1.600	200
383 colis fruits frais	15 000	3 000
autres colis et tare	15.000	2.500
Total	140.000	21.900

Le commerce n'est relanti pendant cette semaine : 140 tonnes valant 22.000 francs.

LE Commerce des Alpes-Maritimes avec l'Angleterre

Le consul empêtrant de France à Londres a publié récemment un rapport sur le commerce du Royaume-Uni et les ventes françaises en Angleterre pendant l'année 1901.

Nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs les renseignements suivants sur la part qui revient au commerce et à la production agricole ou industrielle des Alpes-Maritimes dans le commerce franco-anglais.

Avec un peu d'initiative et d'entente, la Corse, qui peut fournir tous les produits agricoles des Alpes-Maritimes, pourrait trouver en Angleterre un très vaste débouché.

Voici le rapport du consul de France :

Fleurs et leurs dérivés, parfums et cire, 7.465.000 fr. Une diminution.

C'est particulièrement à l'admirable climat de notre Provence et du pays niçois, si différent du climat britannique, que nous sommes redevables des fleurs coupées, ainsi que des parfums et des huiles essentielles qu'on en retire à Grasse et dans sa banlieue.

Nos fleurs coupées entrent pour plus de 60 0/0 dans l'importation britannique (3.150.000 fr. sur 5.094.000 fr.) ; nous

---

5 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉLECTION — (*Suite*)

Le colonel tint à faire embrasser à son fils une profession indépendante. Voici pourquoi : Les Giguet ne pouvaient attendre aucune faveur du pouvoir, sous la Restauration. Quand même Simon n'eût pas été le fils d'un ardent bonapartiste, il appartenait à une famille dont tous les membres avaient, à juste titre, encouru l'animadversion de la famille de Cinq-Cygne, à propos de la part que Giguet, le colonel de gendarmerie, et les Marion, y compris madame Marion, présent, en qualité de témoins à charge, dans le fameux procès de MM. de Simeuse, condamnés injustement en 1809 comme coupables de la séquestration du comte de Gondreville, alors sénateur et autrefois représentant du peuple, qui avait spolié la fortune de cette maison.

Grévin fut non-seulement l'un des témoins les plus importants, mais encore un des plus ardents meneurs de cette affaire. Ce procès criminel divisait encore l'arrondissement d'Arcis en deux partis, dont l'un tenait pour l'innocence des condamnés et conséquemment pour la maison de Cinq-Cygne, l'autre pour le comte de Gondreville et pour ses adhérents. Si, sous la Restauration, la comtesse de Cinq-Cygne usa de l'influence que lui donnait le retour des Bourbons pour ordonner tout à son gré dans le département de l'Aube, le comte de Gondreville sut contre-balancer la royauté des Cinq-Cygne, par l'autorité secrète qu'il exerça sur les libéraux, au moyen du notaire Grévin, du colonel Giguet, de son gendre Keller, toujours nommé député d'Arcis-sur-Aube en dépit des Cinq-Cygne, et enfin par le crédit qu'il conserva dans les conseils de la couronne, tant que vécut Louis XVIII.

Ce ne fut qu'après la mort de ce roi que la comtesse de Cinq-Cygne put faire nommer Michu président du tribunal de première instance d'Arcis. Elle tenait à mettre à cette place le fils du régisseur qui périt sur l'échafaud à Troyes, victime de son dévouement à la famille Simeuse, et dont le portrait en pied son orgueil solitaire, et à Paris et à Cinq-Cygne. Jusqu'en 1823, le comte de Gondreville avait eu le pouvoir d'empêcher la nomination de Michu.

Ce fut par le conseil même du comte de Gondreville que le colonel Giguet fit de son fils un avocat. Simon devait d'autant plus briller dans l'arrondissement d'Arcis, qu'il y fut le seul avocat, les avocats plaidant toujours les causes eux-mêmes dans ces petites localités. Simon avait eu quelques triomphes à la cour d'assises de l'Aube ; mais il n'en était pas moins l'objet des plaisanteries de *Frédéric Marest*, le procureur du roi, d'Olivier Vinet, le substitut, du président Michu, les trois plus fortes têtes du tribunal.

Simon Giguet, comme presque tous les hommes d'ailleurs, payait à la grande puissance du ridicule une forte part de contribution. Il s'écoutait parler, il prenait la parole à tout propos, il débitait solennellement des phrases filandreuses et sèches, qui passaient pour de l'éloquence dans la haute bourgeoisie d'Arcis.

Ce pauvre garçon appartenait à ce genre d'ennuyeux qui prétendent tout expliquer, même les choses les plus simples. Il expliquait la pluie ; il expliquait les causes de la révolution de juillet ; il expliquait aussi les choses impénétrables ; il expliquait Louis-Philippe ; il expliqua it M. Odilon Barrot ; il expliquait M. Thiers ; il expliquait les affaires d'Orient ; il expliquait la Champagne ; il expliquait 1789 ; il expliquait le tarif des douanes et les humanitaires, le magnétisme et l'économie de la liste civile.

Ce jeune homme, maigre, au teint bilieux, d'une taille assez élevée pour justifier sa nullité sonore, car il est rare qu'un homme de haute taille ait des facultés éminentes, outrait le puritanisme des gens de l'extrême gauche, déjà tous si affectés, à la manière des prudes qui ont des intrigues à cacher. Toujours vêtu de noir, il portait la cravate blanche, qu'il laissait descendre au bas de son cou ; aussi sa figure semblait-elle sortir d'un cornet de papier blanc, car il conservait ce col de chemise haut et empesé que la mode a fort heureusement proscrit.

Son pantalon, ses habits paraissaient toujours être trop larges. Il avait ce qu'on nomme en province de la dignité, c'est-à-dire qu'il se tenait raide et qu'il était ennuyeux ; Antonin Goulard, son ami, l'accusait de singer M. Dupin. En effet, l'avocat se chaussait un peu trop de souliers et de gros bas de filoselle noire. Protégé par la considération dont jouissait son vieux père et par l'influence qu'exerçait sa tante sur une petite ville dont les principaux habitants venaient dans son salon depuis vingt-quatre ans, Simon Giguet, déjà riche d'environ dix mille francs de rente, sans compter les honoraires produits par son cabinet et la fortune de sa tante, qui ne pouvait manquer de lui revenir un jour, ne mettait pas en doute sa nomination.

Néanmoins, le premier coup de cloche, en annonçant l'arrivée des électeurs les plus influents, retentit au cœur de l'ambitieux, en y portant des craintes vagues. Simon ne se dissimulait ni l'habileté ni les immenses ressources du vieux Grévin, ni le prestige de tous les moyens héroïques que le ministère déploierait pour appuyer la candidature d'un jeune et brave officier alors en Afrique, attaché au prince royal, fils d'un des ex-grands citoyens de la France et neveu d'une maréchale.

— Il me semble, dit-il à son père, que j'ai la colique. Je sens au-dessous du creux de l'estomac une chaleur douceâtre qui me donne des inquiétudes...

(*A suivre*).

n'avons qu'un concurrent dangereux : les Iles anglo normandes (1.717.000 francs).

Pour les huiles essentielles ou parfumées, dont l'importation a été en 1900 de 6.314 000 fr., nous venons au troisième rang : 1° Italie (3.048.00 fr fr) ; 2° Belgique (1 059 000 fr.) ; 3° France (981.000 francs contre 880.000 en 1899).

Mais pour les alcools parfumés, dont le total est de 3.298 000 fr., nous passons au premier rang : 1° France (1.939 000 contre 2.048 000 en 1899) ; 2° Hollande (transit allemand sans doute, 820.000 fr.) ; 3° Belgique (395.000 fr.).

Pour la parfumerie sans alcool, nous occupons aussi le premier rang ; importation totale 2.438.000 fr. ; France (1 088.000 contre 995 000 en 1899) ; Allemagne (445.000) ; Belgique (375.000).

La richesse de notre flore est très favorable aux abeilles qui, en retour, nous fournissent la cire, dont notre importation en Angleterre, durant 1900, a été de 325,000 fr. contre 600.000 en 1899.

Huile d'olive, 1.380 00) fr. Une augmentation.

Après les fruits conservés (avec sucre ou sans sucre) pour lesquels nos ventes ont atteint 4.438.748 fr. et parmi lesquels sont évidemment compris les olives, nous sommes appelé à parler d'un produit essentiellement complémentaire de la production britannique, puisque celui-ci, pour des raisons climatériques, ne saurait le fournir : l'huile d'olive.

Nos ventes à l'Angleterre représentent 35 0)0 de notre exportation et entrent pour 11 0)0 dans l'importation britannique d'huile d'olive (1. 380.000 fr. sur 11.042.000 francs).

Nos deux concurrents sont : 1° l'Espagne (6.000 000) ; 2° l'Italie (2.430.000 fr.). Il est permis de penser que nos huiles provençales, si fines et si réputées, pourraient élargir leur débouché anglais. D'ailleurs, après une chute regrettable en 1897, nos ventes sont revenues à leur niveau antérieur et l'ont même dépassé.

Bulletin Financier

Paris, le 22 juillet 1902.

Le marché fait preuve aujourd'hui d'une plus grande résistance et nous avons à enregistrer une amélioration sensible des cours. Nos Rentes sont mieux tenues : le 3 0/0 finit à 100.70 et le 3 1/2 à 101 francs.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Italien se retrouve à 102.45 ; l'Extérieur reste à 91.95, la Rente Turque Unifiée à 0/0 se maintient facilement aux environs de 73 francs.

Les sociétés de Crédit sont très fermes. Le Crédit Foncier remonte à 735. le Crédit Lyonnais vaut 1057, le Comptoir National d'Escompte fait de la Société Générale 613.

On annonce que le chiffre des Obligations souscrites à l'émission des 32. 227 obligations de l'Emprunt Algérien a dépassé 300.000.

Sur le marché en Banque, l'action Constantinople du Caron s'inscrit à 489 francs ; la part reste de vendre à 30 francs.

Dans le compartiment minier, le 3 haut-sberg investment s'avance à 45 francs.

Nos Chemins de Fer sont inchangés.

Cour d'Assises

Audience du 24 juillet

Présidence de M. le conseiller GIULI

Meurtre et complicité

Audition des témoins

Se témoin, Grimaldi François, de feu Charles-Jean, cultivateur à Conca. — Se trouvait à une certaine distance du lieu du crime, en compagnie de Leccia François. Il a entendu, de loin, au commencement de la bagarre ; trois détonations ont tout d'abord retenti, dans qui se sont suivies à un intervalle de quelques secondes et une troisième qui suivit de près d'une minute les deux précédentes. Il aperçut ensuite trois personnes qui semblaient se poursuivre et qui marchaient dans la direction du ruisseau de Castello ; à un tournant du sentier, une quatrième détonation a retenti.

Le témoin ne peut désigner aucune des personnes qui auraient pris part à la première bagarre, pas plus que les individus qui fuyaient dans la direction du ruisseau.

6e témoin, Leccia François-Marie, 48 ans, cultivateur à Conca. — Se trouvait en compagnie du précédent témoin, dont il confirme, de tout point, la déposition. Il a entendu quatre détonations.

7e témoin, Mosconi Jean-Baptiste, d'Alexandre, 36 ans, cultivateur à Conca. — Se trouvait à 150 mètres environ du carrefour de Castello. Il assist au commencement de la dispute et il voit porter des coups de bâton ; puis deux détonations, partant de l'angle du four Mannarini, retentissent ; personne ne semble atteint. Trois personnes se dégagent du groupe et prennent la fuite dans la direction du ruisseau de Castello ; deux autres détonations retentissent à ce moment.

Le témoin ne peut désigner aucun nom, sa vue était masquée par une grande plantation de noyers qui l'empêchait de distinguer les personnes.

8e témoin, Profizi Jean, de Laurent, 19 ans, cultivateur à Conca. - Se trouvait dans le jardin du conducteur des ponts et chaussées Mannarini, à une assez faible distance du lieu où se produisit la première rencontre entre les accusés et la victime. Des coups de bâton furent échangés, mais le premier coup fut porté par Ferrandi Marc Marie.

Les deux frères Jean-Baptiste et Pierre-François Mannarini intervinrent aussitôt pour prendre fait et cause en faveur de leur futur beau-frère Mannarini François. Armés chacun d'un pistolet, ils firent feu sur Ferrandi Marc Marie et sur Leccia François, qui ne furent pas atteints.

Les deux frères Mannarini disparurent aussitôt, pendant que Leccia François prenait la fuite. Il fut aussitôt poursuivi de très près par Mannarini François, qui, s'armant d'un pistolet, fit feu sur Leccia. Pendant ce temps, Ferrandi faisait feu sur Mannarini qui tomba foudroyé.

9e témoin, Mannarini Milène, 26 ans, ménagère à Conca, sœur de la victime. — Ce témoin aurait eu, à un moment donné, une discussion avec Ferrandi François, frère de l'accusé Ferrandi, qui habitait chez la mère de Mannarini Milène. Celle-ci aurait été malmenée par François Ferrandi, qui se serait ensuite disputé avec le frère de Milène, le nommé Mannarini François. Des coups réciproques furent portés ; mais à partir de cette époque, Ferrandi François quitta le domicile de la veuve Leccia, et, à partir de ce jour, le malheureux Mannarini François fut l'objet de menaces constantes de la part des deux accusés et de leurs familles.

Le témoin n'a entendu que trois détonations.

10e témoin, Leccia Marie, 45 ans, ménagère à Conca. — Le témoin a entendu trois détonations ; les deux premières se suivirent à un intervalle assez court, l'autre a retenti un peu plus tard, une ou deux minutes après.

11e témoin, Mannarini Archangèle, 20 ans, ménagère à Conca. — C'est la fiancée de la victime ; à diverses reprises, celle-ci lui fit part de ses appréhensions au sujet des sentiments hostiles manifestés à son égard par les deux accusés.

Des embuscades avaient été dressées contre Mannarini François qui n'avait dû son salut qu'à l'intervention de personnes de bien.

Le témoin a entendu trois détonations ; il a vu les deux accusés faire feu presque à bout portant sur la victime.

12e témoin, Giudicelli François-Marie, 66 ans, propriétaire à Carpiaca. — Dans la journée du 16 mars, le témoin était de passage dans la commune de Conca. Après la messe, il avait été invité à déjeuner par les frères Jean-Baptiste et Pierre-François Mannarini ; au moment de se mettre à table, des détonations retentirent. Le témoin a entendu trois détonation ; il affirme que les frères Mannarini n'ont pas quitté leur maison avant les premiers coups de feu.

13e témoin, veuve Angelini Marie Françoise, 25 ans, ménagère à Conca. — A entendu trois détonations ; le témoin s'étend longuement sur les menaces proférées contre Mannarini François, qui, quelques jours avant le crime, aurait même été assailli, vers onze heures du soir, par des individus qui voulaient lui faire un mauvais parti. Il aurait cru reconnaître les deux accusés parmi ses agresseurs.

14e témoin, Giudicelli François, 36 ans, négociant à Zonza. — A entendu trois détonations ; il affirme que Baptiste et Pierre-François Mannarini n'ont pas pu faire usage de leurs pistolets, car ils ne quittèrent pas leur maison avant les premières détonations.

15e témoin, Mannarini Battina, 28 ans, ménagère à Conca. — Parle longuement des menaces antérieures et des appréhensions de la victime. A entendu trois détonations. Pour ce témoin, les deux frères Mannarini n'ont pas pu faire usage de leurs armes.

16e témoin, Ferrandi Pierre-Baptiste, cultivateur à Conca. — A entendu quatre détonations. Pour lui, les frères Mannarini ont fait feu les premiers.

17e témoin, Pietra Jean, cultivateur à Conca. — Trois jours avant le crime, Mannarini François lui aurait dit qu'on le guettait pour lui faire un mauvais parti.

18e témoin, Gatrucci Achille, menuisier à Conca. — A entendu trois détonations ; il aurait reçu une lettre de menaces de la part des deux accusés qui gardaient la campagne et qui reprochaient au témoin d'aider la gendarmerie pour parvenir à leur arrestation.

19e témoin, Mannarini Paul, cultivateur à Conca. — Fait une déposition identique à celle du précédent témoin ; il a, lui aussi, reçu une lettre de menaces.

20e témoin, Mannarini Louis, propriétaire à Conca. — A entendu trois détonations.

21e témoin, Mannarini Aurèle, propriétaire à Conca. — Parle longuement des menaces proférées contre la victime qui avait comme un pressentiment de ce qui devait lui arriver. Entend une première détonation, suivie, à peu d'intervalle, par deux autres détonations qui, celles-là, retentirent presque simultanément.

A la première détonation, les frères Mannarini étaient retenus par le vieux Giudicelli, sur le perron de leur maison d'habitation ; ils n'ont donc pas pu se servir de leurs pistolets.

22e témoin, Mannarini Achille, cultivateur à Conca. — A entendu trois coups. Quelques instants avant le crime, l'accusé Leccia aurait montré au témoin un pistolet qu'il tira de la poche interne de sa veste.

23e témoin, Profizi Catherine, ménagère à Conca. — Fait une longue déposition au sujet des menaces antérieures.

24e témoin, Cinquini Antoine, menuisier à Conca. — A entendu trois détonations.

La liste des témoins est épuisée.

Audience du 25 juillet

L'audience est ouverte à midi.

Avant de donner la parole à M. l'Avocat général, M. le président Giuli fait savoir qu'il posera à Messieurs les jurés, résultant des débats, la question de préméditation.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli soutient l'accusation. Remontant aux origines du procès, l'honorable organe du ministère public n'a pas de peine à établir qu'en donnant la mort à François-Marie Mannarini, les deux accusés ont mis à exécution des projets homicides qu'ils nourrissaient depuis longtemps. M. l'avocat général n'en veut d'autre preuve que les nombreuses menaces proférées à l'rencontre de la malheureuse victime que les accusés ont guettée à différentes reprises dans divers endroits. C'est pour venger le prétendu affront fait à leur oncle et à leur frère que le 15 mars, Leccia et Ferrandi ont assailli, sans motif aucun, Mannarini François-Marie, qu'ils ont assommé à coups de bâton et qui a dû s'affaisser. Dès qu'il se releva, Leccia François fait feu le premier, la victime le poursuit et fait feu à son tour, sans l'atteindre, sur Leccia François. En entendant les cris de la fiancée, Mannarini se retourna, et c'est alors que Ferrandi fit feu et que Mannarini tomba foudroyé Les faits s'étant ainsi passés, il est incontestable que les accusés se sont rendus coupables d'un véritable assassinat, leur crime est odieux et mérite d'être sévèrement réprimé.

Partie civile

Me Niveggioli prend ensuite la parole. L'honorable organe de la partie civile fait connaître à son tour les raisons pour lesquelles les accusés avaient arrêté dans leur esprit de se débarrasser du malheureux Mannarini François-Marie qu'ils ont lâchement assassiné. La façon dont les faits se sont produits suffit à démontrer que la mort de Mannarini François-Marie est le résultat d'un véritable assassinat. Mannarini cousait tranquillement avec la dame Grimaldi ; rien dans son attitude n'a été de nature à justifier l'agression brutale dont il a été l'objet. Il ne prononça pas un seul mot, il ne fit pas un seul geste et pourtant on lui porta par derrière de violents coups de bâton et on lui fit ainsi des blessures graves qui ont été constatées par l'homme de l'art.

Me Niveggioli s'attache ensuite à démontrer, en se basant sur les données de la procédure, qu'il n'y a eu que trois détonations et qu'il faut attribuer ces trois détonations aux deux accusés et à la victime. Il est, en effet, établi que Leccia, malgré ses dénégations, a été vu, après le crime prenant la fuite, un pistolet à la main : il était donc armé et il n'est nullement servi de l'arme dont il était porteur. Les constatations médicales permettent d'ailleurs de soutenir que les blessures rapportées par la victime proviennent de deux coups de feu différents puisqu'elles n'ont pas la même direction et qu'elles n'ont pas été tirées à la même distance Des témoins de vue affirment d'ailleurs avoir vu Leccia décharger son pistolet sur la victime et ensuite prendre la fuite. Si Mannarini a fait feu lui aussi, on ne saurait le lui reprocher. Assommé à coups de bâton, grièvement blessé d'un coup de feu, il avait le droit et le devoir de riposter et de se défendre.

L'honorable organe de la partie civile a confiance dans la justice de messieurs les jurés qui n'hésiteront pas à accorder à la malheureuse mère de l'infortuné Mannarini François-Marie la satisfaction à laquelle elle a droit en punissant sévèrement les assassins de son enfant.

Les Plaidoiries

Me de Caraffa présente la défense de l'accusé Ferrandi. Son client n'a jamais subi de condamnations et c'est avec un calme imposant qu'il se présente devant ses juges.

Il n'avait aucune raison pour en vouloir à Mannarini, la scène du 26 décembre, au cours de laquelle on avait violenté son frère François, étant absolument insignifiante, pour justifier l'idée d'un assassinat de sa part.

Le 16 mars une rencontre fortuite a lieu. Des coups de canne sont échangés de part et d'autre, entre les accusés et la victime. Tout se serait terminé par quelques violences très légères sans l'intervention des frères Mannarini J.-B et Mannarini Pierre-François. Ceux ci, aux cris poussés par leur sœur, accourent et déchargent leur pistolet sur Ferrandi et sur Leccia. Ce dernier se sauve. Mannarini François Marie se met à sa poursuite un pistolet à la main, Ferrandi suit Mannarini et tire sur lui, après que celui-ci a déchargé son arme sur Leccia sans l'atteindre.

Me de Caraffa plaide la légitime défense en faveur de son client, qui n'a agi que pour défendre les jours de Leccia menacés par Mannarini François-Marie.

En présence des contradictions nombreuses des témoins entre eux, un doute sérieux doit se glisser dans l'esprit des jurés, doute dont Ferrandi doit bénéficier.

Me Decori présente la défense de l'accusé Leccia.

Son client n'a jamais eu aucune cause d'inimitié avec les membres de la famille Mannarini, et ceux-ci l'ont impliqué par haine dans les poursuites dirigées contre Ferrandi

Leccia n'a joué aucun rôle dans la scène de l'homicide qui a suivi la scène de violences. Il n'avait pas de pistolet et par conséquent il n'a pu tirer sur Mannarini François Marie. C'est lui au contraire qui a essuyé le feu du pistolet de la victime qui le poursuivait, alors qu'elle a été atteint par la balle du pistolet de Ferrandi.

Me Decori met en garde les jurés contre les menées ténébreuses des membres de la famille de la victime pour perdre Leccia dans leur esprit et demande son acquittement.

MMes de Caraffa et Decori prient M. le président de vouloir bien poser aux jurés la question de provocation.

M. le président fait poser d'office la question de préméditation comme résultant des débats.

Le Verdict

Le jury est renvoyé, à quatre reprises différentes, dans la chambre de ses délibérations, le verdict présentant des irrégularités.

Reconnus coupables de meurtre simple atténué, les accusés sont condamnés Ferrandi à la peine de quinze ans de travaux forcés et Leccia à douze ans de la même peine. Tous deux sont condamnés à un franc de dommages-intérêts envers la partie civile.

Ce verdict, qui semble empreint d'une sévérité excessive, est diversement commenté par le nombreux public qui se presse dans la salle d'audience.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Peretti Jean-César, de Vico, détournement de valeurs, faux et usage de faux.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Decori.

Petite Gazette

Dernières Informations — 25 juillet

Paris, matin. — Température du matin, + 23 à midi : 25.5 température du soir, + 24 . Baromètre, 27 8 millimètres, + 21 8

Baromètre. — Température du matin, 760 mm, midi, 761 mm. Température du soir, 761 mm Vent. — 9 h. du matin, N. E. faible. 4 h. du soir, S. E. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, belle.

Température des eaux : midi, + 0,16 ; soir, + 0,28

Pression barométrique : 9 heures du matin : mm.

∴

Beaux-Arts

Quelques-unes de nos compatriotes ont obtenu des succès à l'école des beaux arts de Marseille. Voici leurs noms :

Peinture : Travaux hors concours, prix, Mlle Poli Lucie ; — Grisailles, tête, 1er prix, Mlle Leca Marie ; — Dessin, tête d'après nature, 1er prix, Mlle Leca Marie ; — Académie, 1er prix, Mlle Leca Marie ; — Bas-relief, 2e prix, Mlle Cervoni Félicia.

∴

Les Palmarès

Les jeunes fils de M. Sébastien Gavini, ancien député de Calvi, continuent à figurer parmi les meilleurs élèves de l'institution Sainte-Marie de Paris. M. Sampiero Gavini a obtenu 10 nominations, dont 8 prix, et M. Jacques Gavini, 11 nominations. Tous deux figurent au Livre d'Or et ont mérité le grand prix d'inscription au Tableau d'honneur.

∴

Marine

Le paiement des délégations du 3e trimestre 1902 commencera à Bastia lundi 28 juillet à 2 heures du soir et se continuera le jour suivant de 9 heures à 11 heures le matin et de 2 heures à 4 heures le soir.

∴

Baccalauréat

Ont été reçus devant la faculté d'Aix, aux examens du baccalauréat : classique 1re partie, MM. Giacomoni, Mattei, de Sozzoni ; 2e partie, MM. Paoli, Alfonsi ; Première-Lettres, M. Leonardi.

∴

M. Giannarelli

Le monde musical de notre ville sait que le sympathique maestro Giannarelli Robert a quitté momentanément Bastia pour aller, au titre de deuxième violon, s'enrôler à l'orchestre du grand casino d'Aix-les-Bains, pour la saison juin-octobre.

Ce qu'il ne sait pas, et ce qu'il sera tout heureux d'apprendre, c'est que M. Giannarelli, quelques jours après son entrée au Casino, a été élevé au grade de violon solo.

Ce poste, si envié des premiers violonistes du monde entier, indique combien le talent de notre cher maestro a été apprécié.

Qu'il reçoive à cette occasion nos meilleures félicitations.

∴

Bouillie Sucrée Michel Perret

Le service commercial agricole, 82, boulevard du Musée à Marseille, informe les viticulteurs de l'arrondissement de Calvi qu'ils trouveront l'excellente bouillie Sucrée Michel Perret, reconnue officiellement et pratiquement *première*, depuis douze ans, par son adhérence et son efficacité, chez M. Jean Robaglia, à Calenzana.

∴

Au Port

Le vapeur *Cipro*, capitaine Biasco est arrivé de Livourne avec 2 passagers et 16 tonnes et est reparti pour Porto-Torres.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Fraissinet, est assivé de Marseille avec 118 passagers et 155 tonnes et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Ville de Bastia*, capitaine Ciella, est arrivé de Livourne avec 7 passagers et 350 kg. et est reparti pour Nice.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandrolf à Ajaccio, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

GUERIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes suites de la peau, des 2 sexes, par les *Nouvelles Dépuratifs du Dr OLIVIER de Paris*. SEULS approuvés, autorisés officiel. Vaste d'une récompense de 24.000 fr. Joyau, remporté aux témoignages authentiques, une garantie unique de toute confiance. 50 ans de succès universel. 1/2 h. de 25 Mar. à 5 h. Dim. 25 0/0 aux offic. et marins. Brochure 50 p. avec 2 hélio. gratis (1 timb.) Consult. de 1 à 5 h., et par lettre. R., Royal, 59.

Conférence

des 3 survivants de l'Expédition scientifique italienne, dans la salle du péristyle du Théâtre municipal, ce soir, à 8 heures et demie.

Programme

Première Partie.

Salut à la Corse.
Premières impressions.
Organisation et but de l'Expédition.
Premiers obstacles de frontières.
Famine en Croatie.
Les loups dans les Balkans.

PROJECTIONS LUMINEUSES.

Arrestation et souffrances en Turquie.
Perte d'un compagnon de route dans un précipice du Mont Velebit.
Us et coutumes de la Slavonie, Caucase et Bohême.
Décès, dans le Montenegro, du second camarade des suites d'une bronco-pleurésie.

Deuxième Partie.

Projections lumineuses. — L'Albanie ; attaqués par les brigands ; notre troisième camarade y laisse la vie.
La Beresina et ses steppes. — Lutte contre les éléments de la nature.
Déraillés par les Moujecks.
La guerre en Chine. — Retour en Europe. — Abandon du quatrième camarade.
Assimilation des peuples, leurs coutumes et leur commerce. — Etudes telluriques, climatériques et glatiologiques.
L'Afrique. — Les effets d'un phonographe.
Passage des Pyrénées. — L'Espagne et le Portugal.
Premières impressions des survivants de l'Expédition sur la Corse.
Aperçus sur les 98,000 kilomètres qui restent à parcourir.

Prix d'entrée, 1 franc. La recette nette est destinée aux pauvres de la ville.

On trouve des billets chez MM. Santi et Ollagnier, libraires, et à l'Hôtel de France.

Achat de Cédrats et de Lièges

La Maison L. N. Mattei et Cie prie MM. les propriétaires de vouloir bien la consulter avant de vendre leurs produits.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORGIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0)0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

BOURSE DE PARIS

	24 juillet	25 juillet
3 p. 0/0 amort.	100.50	100.40
3 p. 0/0	100.45	100.40
3 1/2 0/0	101.65	101.65

Dépêches pour la Nuit

SERVICE TELEGRAPHIQUE

Mouvement Administratif

On donne comme certain que M. le préfet Cassagneau sera compris dans le prochain mouvement administratif.

Ce mouvement qui devait paraître le 25 juillet, ne sera signé que dans la deuxième quinzaine d'août.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Etablissements congréganistes

Le président du conseil a entretenu ses collègues des incidents qui se sont produits pour l'exécution de sa circulaire relative à la fermeture des établissements congréganistes non autorisés.

M. Combes a soumis ensuite à la signature présidentielle un décret ordonnant la fermeture de 26 établissements congréganistes dans le département de la Seine qui ont refusé de se dissoudre. Le préfet de police est chargé de l'exécution du présent décret.

D'autres décrets pour la dissolution d'établissements de la province seront signés prochainement.

Le personnel enseignant

Le ministre de l'instruction publique a donné connaissance de sa circulaire aux inspecteurs d'académie leur demandant des renseignements sur l'état du personnel enseignant et sur les locaux scolaires dans les communes où les écoles congréganistes ont été ou seront supprimées.

La conversion

Le ministre des finances a rendu compte des résultats de la conversion de la rente 3 1/2 p. 00, qui ont dépassé toutes les prévisions.

Le Budget

Le ministre des finances a demandé à ses collègues de prendre leurs dispositions pour que le chiffre des dépenses de leur budget de 1903 ne dépasse pas le montant des dépenses de celui de 1902.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a fait signer un mouvement judiciaire intéressant la cour de Paris.

En outre, M. Aubaud, rédacteur de la *Dépêche*, et Chaussard, sténographe, venus en automobile à Saint-Méen, pour faire une enquête sur les écoles congréganistes, ont été assaillis par les paysans à coups de fourches, de bâtons et de pierres. Ils purent s'en tirer sains et saufs, grâce à la vitesse de l'automobile.

Aucun étranger ne peut entrer à Saint-Méen.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

00362

Le Président de la République à Rambouillet

Le président de la République et Mme Loubet ont quitté Paris ce soir, à 5 heures, se rendant au château de Rambouillet, où ils resteront quelques semaines.

Avant de rentrer à Paris, le président de la République ira passer quelques jours à Montélimar et à Marsanne, puis il se rendra à Saint-Pol-sur-Mer.

L'EXPLOSION du camp de Satory

Une enquête est ouverte sur les causes qui ont déterminé cette terrible explosion.

Le ministre de la guerre, qui doit rentrer demain à Paris, se rendra immédiatement au camp de Satory.

Dans cette catastrophe, le chiffre des morts est de six, dont 1 lieutenant, 1 adjudant, 1 sergent et 3 sapeurs

Trois autres sapeurs sont blessés grièvement et l'on désespère de les sauver.

La Fermeture des Ecoles Congréganistes

Le mouvement de protestation contre les mesures de rigueur qui frappent les établissements congréganistes continue à s'accentuer d'une façon très sérieuse.

L'émotion ne cesse de grandir dans toutes les régions, et elle s'est traduite aujourd'hui, sur plusieurs points, par une résistance très vive à l'application des mesures prescrites par l'administration.

A Saint-Maur

Les religieuses de Sainte-Marie se sont barricadées dans leur établissement de la rue Saint-Maur avec 150 femmes qui y ont passé la nuit, et 50 hommes, parmi lesquels M. Girard, ancien lieutenant de M. Guérin au fort Chabrol.

Le commissaire de police s'est présenté dans la matinée, et les sœurs ont refusé d'ouvrir.

A Brest

A Brest, les sœurs du Saint-Esprit, qui avaient quitté leur couvent, sont rentrées, aujourd'hui, bien décidées à ne céder qu'à la force.

A Tourcoing

A Tourcoing, les habitants ont ramené les voitures qui emportaient les sœurs, de la commune de Mouvaux.

A Ploudaniel

Dans la commune de Ploudaniel, la route est barrée par un cordon d'habitants, l'école est gardée et barricadée ; la Supérieure a déclaré qu'il faudra les fusiller, si on veut la capitulation.

A Landerneau

A Landerneau, la résistance est organisée dans toutes les communes des environs ; les habitants accourent au moindre coup de clairon.

Les femmes de Landerneau qui montent la garde autour de l'école tiennent les propos suivants : « Nous préférons nous laisser fusiller que de nous en aller. Il faudra marcher sur nos corps pour entrer dans nos établissements. »

A L'ÉLYSÉE

Audience refusée à des Dames

Mmes Reille, le Mun et Piou ont demandé une audience à Mme Loubet, qui a répondu qu'elle ne pouvait les recevoir, parce qu'elle n'avait pas à se mêler des affaires de l'Etat.

Mme Reille, en quittant l'Elysée, a dit au général Dubois : « Dites à Mme Loubet que si certaines mesures ne sont pas rapportées, il y aura bientôt du sang de femmes répandu dans les rues, nous lui en faisons le serment. »

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

Exquise, tonique, digestive

La MEILLEURE des LIQUEURS

Un verre après chaque repas

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour la gros et demi gros de vouloir se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5 (à des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie par jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en flacon d'1 litre, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vaste domaine de Hassnbel-Bey (Alger), propriétaire H. Matti, si apprécié dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vient d'avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien connues à l'enseigne H. Matti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,20 et 0,25 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

Le maison ne vend ni piquette, ni vins de conliage français, et ne saurait assumer concurrence pour la qualité.

Déguster ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame-jeannes, en bordelaises et en demi-suite au choix du client.

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI FRÈRES

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 39 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m60, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre

60 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS

MEMBRE DU JURY PARIS 1900

Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

POISON HYGIÉNIQUE d'où grâce auquel il (l'eau) fraîchement distillée, rafraîchissant instantanément la soif et assainit l'eau.

ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la dysenterie, la Cholérine ; dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac.

EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE.

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

REFUSER LES IMITATIONS

Exiger le nom DE RICQLÈS

ASTHME ET CATARRHE

ESPIC

45 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XIV.

DANS LE BROUILLARD.

— Ah ! c'est donc cet Européen d'un qui est le tombeau de tant de braves ? J'en connaissais le nom, mais je ne l'avais jamais vu.

— Nous y livrâmes trois combats en un jour aux Hollando-Français, continua le chasseur, paralysant sa livrer à la suite de ses réflexions plutôt que de répondre au major. L'ennemi nous rencontre pendant que nous allions dresser une embuscade à son avant-garde et il nous repoussa à travers le défilé comme des daims effarouchés jusque sur les bords de l'Horican. Là, nous nous ralliâmes derrière une palissade d'arbres abattus ; nous attaquâmes l'ennemi sous les ordres de sir William, — qui fut fait sir William dans cette journée, — et nous nous vengeâmes joliment de notre déroute du matin. Des centaines de Français et de Hollandais virent le soleil pour la dernière fois ; leur commandant lui-même, Dieskau, tomba entre nos mains tellement criblé de blessures, qu'il fut obligé de retourner dans son pays, hors d'état de faire désormais aucun service militaire.

— Ce fut une journée glorieuse ! dit Heyward avec enthousiasme, et la renommée en répandit le bruit jusqu'à notre armée du midi.

— Oui, mais ce n'est pas là la fin de l'histoire. Je fus chargé par le major Effingham, d'après l'ordre exprès de sir William lui-même, de passer le long du flanc des Français et de traverser le portage, pour aller apprendre leur défaite au fort placé sur l'Hudson. Juste à cet endroit où vous voyez une hauteur couverte d'arbres, je rencontrai un détachement qui venait à notre secours et je le conduisis sur le lieu où l'ennemi s'occupait à dîner, ne se doutant guère que le besogne de cette journée sanglante n'était pas encore terminée.

— Et vous le surprîtes ?

— Si la mort doit être une surprise pour des gens qui ne songeaient qu'à se remplir l'estomac. Au surplus, nous ne leur donnâmes pas le temps de respirer, car ils ne nous avaient pas fait quartier dans la matinée, et nous avions tous à regretter des parents ou des amis. Quand l'affaire fut finie, on jeta dans cet étang les morts, même les mourants, a-t-on dit ; j'en vis les eaux véritablement rougies, telle que jamais eau ne sortit des entrailles de la terre.

— C'est une sépulture bien tranquille pour des guerriers. Vous avez donc fait beaucoup de service sur cette frontière.

— Moi ! répondit le batteur d'estrade en se redressant avec fierté militaire, il n'y a guère d'échec dans toutes ces montagnes qui n'aient répété le bruit de mon coups de fusil ; il n'y a pas un mille carré, entre l'Horicon et l'Hudson, où ce tas-daim que vous voyez n'ait abattu un homme ou une bête. Mais, quant à la tranquillité de cette sépulture, c'est une autre affaire. Il y a des gens, dans le camp, qui pensent et disent que, pour qu'un homme reste tranquille dans son sépulcre, il faut qu'il n'y soit point placé pendant que son âme est encore dans son corps ; et dans la confusion du moment, on n'avait pas le temps de bien examiner qui était mort ou vivant. Chut ! Ne voyez-vous pas quelque chose qui se promène sur le bord de l'étang ?

— Il n'est guère probable que personne s'amuse à se promener dans la solitude que la nécessité nous oblige à traverser.

— Des êtres de cette espèce ne s'inquiètent pas de la solitude ; un corps qui passe la journée dans l'eau ne se met guère en peine de la rosée qui tombe la nuit, dit Œil de Faucon en serrant le bras d'Heyward avec une force qui fit reconnaître au jeune militaire qu'une terreur superstitieuse dominait, en ce moment, l'esprit d'un homme ordinairement si intrépide.

— De par le ciel ! s'écria le major, un instant après ; c'est un homme ! Il nous a vus ! Il s'avance vers nous !... Préparez vos armes, mes amis ; nous ne savons pas qui nous avons rencontré.

— Qui vive ? s'écria, en français, une voix forte.

— Qui dit-il ? demanda le chasseur. Il ne parle, si indien, ni anglais.

— Qui vive ? répéta la même voix.

Et ces mots furent accompagnés du bruit que fait un fusil, tandis que celui qui le portait prenait une attitude menaçante.

— France ! répondit Heyward en la même langue, qu'il parlait aussi bien et aussi facilement que le sienne.

Et en même temps, sortant de l'ombre des arbres qui les couvraient, il s'avança vers la sentinelle.

— D'où venez vous et où allez-vous de si bonne heure ? demanda la sentinelle.

— Je viens de faire une reconnaissance et je vais me coucher.

— Vous êtes donc officier du roi ?

— Sans doute, mon camarade ? me prends-tu pour un officier de la colonie ? Je suis capitaine dans les chasseurs.

Heyward parlait ainsi, parce qu'il voyait à l'uniforme de la sentinelle qu'il servait dans les grenadiers.

— J'ai avec moi les filles du commandant de William-Henry, que je viens de faire prisonnières, continua-t-il ; n'en as-tu pas entendu parler ? Je les conduis au général.

— Ma foi, Messieurs, j'en fais fâché pour vous, dit le jeune grenadier en portant la main à son bonnet avec grâce et politesse. Vous trouverez notre général aussi poli qu'il est brave devant l'ennemi.

— C'est le caractère des militaires français, dit Cora avec une présence d'esprit admirable. Adieu, mon ami ; je vous souhaiterais un devoir plus agréable à remplir.

(*A suivre*).

Capitaux pour tous

Argent de suite à négociants et industriels sur signature, ouvertures de crédit, bordereaux de valeurs commerciales, comptes à demi, échanges de signatures, prêts sur toutes garanties, sur successions et sur fonds de commerce, achat de toutes sortes de créances. Rien à payer d'avance. Achat au comptant de tous genres de marchandises. Discrétion et célérité. Ecrire à Raymond CHEVALLIER, 47, rue Vivienne, Paris.

AVIS

MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs de marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.

Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

VACHERIES A CÉDER

1° Près Paris, riche localité, 25 vaches, 500 litres de lait à 40 cent. Fournitures annuels 10.000 fr. On traitera avec 12.000 fr. comptant ou garanties.

2° Ouest, 10 vaches, 150 litres à 40 c. vendus dans la localité, 7.000 fr. comptant suffisent pour traiter. S'adresser à M. Vincent, 37, Bd St-Martin, Paris (16e année), rien à payer.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, à 0/0. Achat de Valeurs Diverses non cotées en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

DÉCOUPAGE sur bois pour amateurs, machines à main et à pédale perfectionnées, scies à chantourner, bois en tous genres, dessins français et belges. Envoi franco du Catalogue 1902. BASCOU-J. d. Nuisse, 7 à MARSEILLE.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Demandez partout l'excellente Eau-de-vie du Mirador. Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Vente Volontaire

Le dimanche, 27 juillet, courant, à deux heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères :

1° D'un cheval, du nom d'Amour, robe baie brun, taille 1m 41, âgé de 6 ans ;

2° D'une jument du nom de *Baghiela*, robe baie claire, taille 1m 37, âgée de neuf ans.

La vente aura lieu au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, sous peine de folle enchère.

L'Huissier,
J. TOTTI.

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne

La Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir les justes désirs de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.

Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à *ne craindre aucune concurrence* ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celles pour une personne de 2 à 4 francs, celles pour deux, de 3 à 7 francs* y compris la lumière électrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.

P. CIANFANELLI

ANÉMIE MISÈRE RADICALE 20 JOURS DU PELLETIER-D'HERCÉ DU PAIN Remplacé par les Sucres de la Carne 120, Rue Saint-Dominique, Paris.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 30 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

RESTAURANT DU PETIT LOUVRE

45, Boulevard de la Major, 45, MARSEILLE
JEAN-MATHIEU BASTIANI, Gérant

Pension à 50 fr. par mois

Repas à prix fixe — Cuisine soignée

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
6f 60 la Boîte de Cigares et le Papier. F. COMAR & Fils, 40, Rue Vivienne, Paris.

Maison Hermann-Lachapelle **J. BOULET & Cie Succr**
Ingénieurs-Mécaniciens, 24-32, rue Roland, Paris
Croix de la Légion d'Honneur en 1889 — 4 Médailles d'Or à l'Exposition. Paris en 1889
43 Diplômes d'Honneur — 1 Diplôme d'Honneur
MACHINE HORIZONTALE — MACHINE VERTICALE — MACHINE HORIZONTALE
MACHINES A VAPEUR DE TOUS SYSTÈMES

Posit. ass. de 8.000

dans Ame Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser Maillard, rue Laffitte, 48.

Mme FAITH WOOD
Dentiste

prévient sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre prochain et qu'elle sera de passage à Sartène, du 3e juillet au 4 août ; à Calvi, du 6 au 10 août, et à Corte, du 10 au 13 du même mois.

Pour tous autres renseignements s'adresser à Ajaccio, Cours Grandval, 1.

Aimable façon de jouir de l'existence

Tout en sortir du bain, prendre l'apéritif à l'excellent Amaro, puis se couper à table, Bien dîner, et fumer un mako véritable, C'est le bonheur parfait, le plus superlatif Si comme complément, l'on fume un bon cigare, Un vrai : Le Mattei digne de la tiare.

L'un des rédacteurs pérant,
Matthieu Ollagnier.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 15 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878.
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque . 2 fr

Sainte Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 Réduction . 2 fr

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de Peretti, Libraire.

A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES
ULCÈRES — ECZÉMAS
EAU PRÉCIEUSE

Ne pas oublier que l'**Amaro Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carr aux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

16 PAGES in-4° 300.000 Lecteurs FONDÉE en 1830
LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Publié sous la Direction de Mme Emmeline RAYMOND
SPÉCIMEN GRATUIT ET FRANCO
PRIX POUR PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE
UN AN . . . 20 fr. — SIX MOIS . . . 10 fr. — TROIS MOIS . . . 5 fr.
PRIX POUR LA POSTE, L'ÉTRANGER ET LES COLONIES
UN AN . . . 24 fr. — SIX MOIS . . . 12 fr. — TROIS MOIS . . . 6 fr.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

Le Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

Demandez partout
LA CÉDRATINE
Au lieu de Maison L.-N. MATTEI & Cie

37e ANNÉE — DIMANCHE 27 JUILLET 1902 — N° 181

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pantaléon.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 17 m. — Coucher, 8 h. 59 m.
LUNE : Pleine, le 30 — Dernier quart., le 23.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Innocent.

26 Juillet

Les Curiosités de la Semaine

Trois siècles de tapisserie. La manufacture des Gobelins va, le 1er août, ouvrir les portes de son premier Salon, où on suivra pas à pas, pendant trois siècles, l'histoire et les progrès de la fabrication des Gobelins depuis la fondation de la manufacture. Aussi ce Salon, qui durera trois mois, depuis le 1er août jusqu'au 1er novembre, portera ce titre officiel : « Trois siècles de tapisserie, 1602 1902 »

Il occupera, au Grand-Palais, les dix salles du premier étage qui se trouvent en haut du grand escalier, et qui étaient le domaine du Salon des Artistes français.

Dans le grand salon d'entrée seront exposées les tapisseries du règne de Louis XIV. Les salles situées à droite du Grand-Palais seront consacrées aux tapisseries du dix-huitième siècle. Enfin, dans les salles de gauche, on placera les tapisseries antérieures à Louis XIV, et les tapisseries du dix-neuvième siècle.

Dernière attraction : un atelier de réparation de tapisseries sera installé dans une des salles : les ouvrières des Gobelins y travailleront sous les yeux du public.

Nouveau remède. Quand le fameux chimiste suédois Nobel découvrit les propriétés vibrantes de la nitroglycérine, il ne pensait pas que le terrible explosif servirait un jour comme moyen thérapeutique. Et pourtant il en est ainsi.

Les médecins du roi Edouard VII lui prescrivent la nitroglycérine sous forme d'injections sous-cutanées et de pastilles. La quantité en est, il est vrai, fort minime, 0,25 à 1 milligramme. Ce serait, paraît-il, un excellent remède pour éviter le ralentissement des mouvements du cœur.

Ajoutons que la nitroglycérine figure aussi dans la pharmacopée autrichienne avec le même emploi.

La conservation par le froid. La conservation des viandes par le froid est d'assez longue durée. Des expériences instructives ont été faites naguère à ce sujet par la Chambre syndicale de la boucherie de Paris, et voici les résultats sommaires qu'elles ont données.

On se préoccupa, tout d'abord, de la conservation de la viande à l'état frais, sans aucune congélation.

La salle de conservation avait une capacité de cinquante mètres cubes et recevait une réfrigération de cinq mille « frigories » à l'heure.

Le bœuf a été conservé pendant un mois sans subir d'autres pertes que celles de poids résultant de la dessiccation, et l'on peut estimer cette perte à cinq ou six pour cent.

Après une période de six semaines, il y a un nouveau déchet donnant un total d'environ douze pour cent : il résulte de la nécessité de rafraîchir les parties superficielles quelque peu mortifiées.

Après un séjour de deux mois à deux mois et demi dans l'appareil frigorifique, la dépréciation de la viande est plus grande.

Tout arrive !... Un fonctionnaire a écrit au gouvernement pour demander que ses appointements fussent... réduits !

Ce fonctionnaire avait des scrupules. Il s'imaginait ne pas travailler assez pour l'argent qu'il touchait. Il ne voulait plus grever démesurément le budget de l'Etat.

La chose n'est pas usuelle, vous vous en doutez, en Amérique, pays des événements invraisemblables.

Après la réception de cette lettre, l'autorité compétente a fait faire une enquête sur ce fonctionnaire « introuvable ».

Et le fonctionnaire introuvable a fini par être trouvé... Il était interné dans un asile d'aliénés, et y résidait depuis deux ans !

Le couteau de Lewanika. Lewanika, c'est un des principaux rajahs de l'Inde ; venu pour assister au couronnement de son empereur Edouard VII, il a visité récemment la ville de Sheffield, célèbre par ses couteaux, et l'envie assez naturelle lui a pris d'acheter un beau spécimen de la coutellerie anglaise.

Conduit par son interprète, qui est aussi son premier ministre, Lewanika a fini par faire l'acquisition d'un couteau qu'il a tout de suite déclaré être le plus merveilleux instrument du monde. C'est, en effet, une pièce unique en son genre, toute en acier, dont la fabrication n'a pas demandé moins de deux ans. L'instrument comprend soixante-quinze lames et son manche est décoré d'ornements et de portraits d'une remarquable finesse d'exécution, en particulier celui de la Reine Victoria, avec, dans le fond, une vue du château de Windsor.

Il a été exposé à diverses reprises, et, à Sheffield, les maîtres de la coutellerie le considéraient comme un chef-d'œuvre.

Aussi l'a-t-on fait payer cher à Lewanika, qui, à cet, pour s'en rendre acquéreur, débourser 920 livres sterling, près de 25 000 francs.

Un heureux record.

Nos voisins les Anglais sont très fiers de leurs chemins de fer, et, pour une fois, il faut avouer qu'il y a de quoi. Les statistiques de 1901, qui viennent de paraître, ont permis de constater que, pendant toute cette année, on n'a pas tué un seul voyageur sur l'immense réseau de voies ferrées du Royaume-Uni.

C'est la première fois que cela se produit depuis la création des chemins de fer.

Un nommé Charles Filer, de New-York, avait été condamné, pour des méfaits divers, à dix ans d'emprisonnement.

Filer, qui comptait déjà à son actif plusieurs inventions ingénieuses, profita des loisirs forcés que lui créait son internement pour imaginer et construire de toutes pièces une nouvelle machine à coudre dont les spécialistes disent merveille.

En effet, une société d'exploitation s'est fondée au capital d'un million de dollars pour exploiter son brevet.

Sur les sollicitations des actionnaires, la haute-cour de New-Jersey vient d'ordonner la mise en liberté de Charles Filer qui n'a pas eu à inventer la foudre d'escampette.

FIPELET.

Expériences des Gobelins

27 juillet 1739. — Le général de Maillebois, poursuivant ses opérations militaires contre ses adversaires de Talavo et de Scopamene, établit son camp à Bocognano. Le lendemain il fit avancer sur Bastelica 350 hommes, sous les ordres du colonel d'Hautessonville, pour attaquer la pièce du Talavo, éloignée de ce village de cinq milles.

La Répartition de la Contribution Mobilière

M. Rouvier, ministre des finances, vient d'adresser aux préfets sa circulaire relative au répartement de 1903.

Cette circulaire, en dehors des prescriptions habituelles, contient d'intéressantes indications au sujet de la répartition de la contribution personnelle mobilière.

Après avoir rappelé l'émotion qu'a soulevée sur certains points du territoire la péréquation de cette contribution, effectuée l'année dernière par l'amendement Le Moigne, M. Rouvier indique la portée des mesures prises par le Parlement, sur sa proposition, pour remédier aux effets du répartement de 1902.

On sait que la loi des quatre contributions directes, votée avant la séparation des Chambres, fait en maintenant aux départements dont le contingent a été diminué l'an passé l'intégralité de la diminution dont ils ont bénéficié, accorde sur le principal de la contribution une réduction de 3.396.244 francs pour dégrever les autres départements d'une somme égale à l'augmentation dont ils avaient été frappés.

M. Rouvier signale l'intérêt exceptionnel que ces circonstances donnent à la répartition de la contribution personnelle mobilière à laquelle les conseils généraux et les conseils d'arrondissement vont être appelés à procéder pour 1903.

Il importe, dit-il, que le sacrifice considérable imposé au Trésor ne soit pas fait en pure perte, et que, dans les départements dégrevés cette année, comme dans ceux qui l'ont été l'an dernier, la distribution des contingents départementaux soit effectuée de façon à concilier tous les intérêts et à rendre l'impôt acceptable pour tout le monde.

Pour permettre aux conseils répartiteurs de s'acquitter de leurs obligations en pleine connaissance de cause, le ministre des finances a prescrit aux directeurs départementaux des contributions directes de préparer un certain nombre de projets de répartition distribuant les contingents entre les arrondissements et entre les communes d'après des procédés divers. Ces projets qui sont au nombre de six et dont la circulaire ministérielle expose d'une manière détaillée l'économie et les conséquences, paraissent de nature à permettre aux conseils généraux et aux conseils d'arrondissement d'effectuer la répartition dans des conditions répondant à la fois aux intentions du Parlement et aux vœux des populations.

Toutefois, M. Rouvier, reprenant les termes des déclarations qu'il a faites à la Chambre et au Sénat, au cours de la discussion des contributions directes, rappelle que la loi laisse aux assemblées locales toute latitude pour procéder à la répartition.

Il insiste sur ce point qu'aucun des projets préparés par l'administration n'est obligatoire et qu'il est loisible soit aux conseils généraux, soit aux conseils d'arrondissement, de recourir à tels procédés qui leur paraîtraient préférables. Les directeurs des contributions directes sont d'ailleurs invités à se tenir, d'une manière constante, à la disposition des conseils et à leur fournir, par l'intermédiaire des préfets, non seulement tous les renseignements que les projets de répartition prévus par la circulaire ministérielle peuvent comporter, mais aussi tous les documents de nature à mettre ces assemblées à même d'apprécier exactement les effets que produiront, au point de vue des déplacements d'impôt, l'adoption de tous autres projets de répartition dont elles croiraient devoir faire choix.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, 25 juillet

de notre correspondant particulier :

Réception militaire

Mercredi soir les officiers de notre garnison ont offert un punch d'adieu à leur chef, M. le lieutenant-colonel du Préval, du 16e de ligne, récemment appelé aux importantes fonctions de sous-chef d'état-major du 6e corps à Châlons-sur-Marne.

M. de Préval est un officier des plus distingués auquel ses chefs ont confié, à juste titre, ce poste de choix qui était des plus convoités.

Le colonel et sa famille quitteront notre ville dans quelques jours. Leur départ aurez-vous cette girouette avait pour axe la belle madame Beauvisage, Séverine Grévin, la femme célèbre de l'arrondissement. Aussi, quand Séverine apprit ce qu'elle nomma l'équipée de M. Beauvisage, à propos de l'élection, lui avait-elle dit le matin même :

— Vous n'avez pas mal agi en vous donnant des airs d'indépendance ; mais vous n'irez pas à la réunion des Giguet sans vous y faire accompagner par Achille Pigoult, à qui j'ai dit de venir vous prendre !

Donner Achille Pigoult pour mentor à Beauvisage, n'était-ce pas faire assister à l'assemblée des Giguet un espion du parti Gaudreville ? Aussi chacun peut maintenant se figurer la grimace qui contracta la figure paritaine de Simon, forcé de bien accueillir un habitué du salon de sa tante, un docteur influent dans lequel il vit alors un ennemi.

— Ah ! se dit-il en lui-même, j'ai eu bien tort de lui refuser son cautionnement quand il me l'a demandé ! Le vieux Gaudreville a eu plus d'esprit que moi... — Bonjour, Achille, dit-il tout haut, en prenant un air dégagé. Vous allez me tailler des croupières !

(A suivre).

6 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉLECTION — *(Suite)*

— Les plus vieux soldats, répondit le colonel, avaient une pareille émotion quand le canon commençait à ronfler au début de la bataille.

— Que sera-ce donc à la Chambre ?... dit l'avocat.

— Le comte de Gondreville nous disait, répondit le vieux militaire, qu'il arrive à plus d'un orateur quelques-uns des petits inconvénients que signalaient pour nous, vieilles culottes de peau, le début des batailles. Tout cela pour des paroles oiseuses... Enfin, tu veux être député, fit le vieillard en haussant les épaules, sois-le !

— Mon père, le triomphe, c'est Cécile ! Cécile, c'est une immense fortune ! Aujourd'hui, la grande fortune, c'est le pouvoir.

— Ah ! combien les temps sont changés ! Sous l'empereur, il fallait être brave !

— Chaque époque se résume dans un mot ! dit Simon à son père, en répétant une observation du vieux comte de Gondreville qui peint bien ce vieillard. Sous l'empire, quand on voulait tuer un homme, on disait : « C'est un lâche ! » Aujourd'hui, on dit : « C'est un escroc ! »

— Pauvre France, où t'a-t-on menée ! s'écria le colonel. Je vais retourner à mes roses...

— Oh ! restez, mon père ! Vous êtes ici la clef de voûte !

Le maire, M. Philibert Beauvisage, se présenta le premier, accompagné du successeur de son beau-père, le plus occupé des notaires de la ville, Achille Pigoult, petit-fils d'un vieillard resté juge de paix d'Arcis pendant la Révolution, pendant l'Empire et pendant les premiers jours de la Restauration. Achille Pigoult, âgé d'environ trente-deux ans, avait été dix-huit ans clerc chez le vieux Grévin, sans avoir l'espérance de devenir notaire. Son père, fils du juge de paix d'Arcis, mort d'une prétendue apoplexie, avait fait de mauvaises affaires.

Le comte de Gondreville, à qui le vieux Pigoult tenait par les liens de 1793, avait prêté l'argent d'un cautionnement et avait ainsi facilité l'acquisition de l'étude de Grévin au petit-fils du juge de paix qui fit la première instruction du procès Simeuse. Achille s'était établi sur la place de l'église, dans une maison appartenant au comte de Gondreville, et que le pair de France lui avait louée à si bas prix, qu'il était facile de voir combien le rusé politique tenait à toujours avoir le premier notaire d'Arcis dans sa main.

Ce jeune Pigoult, petit homme sec dont les yeux semblaient percer ses lunettes vertes qui n'atténuaient point la malice de son regard, instruit de tous les intérêts du pays, devait à l'habitude de traiter les affaires une certaine facilité de parole, paraissait pour être gouailleur, et disait tout bonnement les choses avec plus d'esprit que n'en méritaient les indigènes dans leurs conversations. Le notaire, encore garçon, attendait un riche mariage de la bienveillance de ses deux protecteurs, Grévin et le comte de Gondreville. Aussi l'avocat Giguet laissa-t-il échapper un mouvement de surprise en apercevant Achille à côté de M. Philibert Beauvisage.

Ce petit notaire, dont le visage était couturé par tant de marques de petite vérole, qu'il s'y trouvait comme un réseau de fines blanches, formait un contraste parfait avec la grosse personne de M. le maire, dont la figure ressemblait à une pleine lune, mais à une lune rejeune. Ce teint de lys et de rose était encore relevé chez Philibert par un sourire gracieux, qui résultait bien moins d'une disposition de l'âme que de cette disposition des lèvres pour lesquelles on a créé le mot pompin.

Philibert Beauvisage était doué d'un si grand contentement de lui-même, qu'il souriait toujours à tout le monde, dans toutes les circonstances. Ses lèvres pompines auraient souri à un enterrement. La vie qui abondait dans ses yeux bleus et enfantine se démentait pas ce perpétuel et insupportable sourire. Cette satisfaction interne passait d'autant plus pour de la bienveillance et de l'affabilité, que Philibert s'était fait un langage à lui, remarquable par un usage immodéré des formules de la politesse.

Il avait toujours l'honneur, il joignait à toutes ses demandes de santé relatives aux personnes absentes les épithètes de cher, de bon, d'excellent. Il prodiguait les phrases complimenteuses à propos des petites misères ou des petites félicités de la vie humaine. Il cachait ainsi sous un déluge de lieux communs son incapacité, son défaut absolu d'instruction, et une faiblesse de caractère qui ne peut être exprimée que par le mot un peu vieilli de girouette. Rassuré

cause les plus légitimes regrets au sein de notre meilleure société ajaccienne qui conservera longtemps le meilleur souvenir de l'affabilité et de la courtoisie de M. et Mme de Préval.

Arrivée de l'Escadre

L'escadre de la Méditerranée a mouillé ce matin dans notre port. Dans la soirée d'hier les torpilleurs de la défense mobile se sont portés à sa rencontre pour essayer de lui interdire l'accès du port.

Suivant le thème des manœuvres cette escadre devra défendre Ajaccio aujourd'hui ou cette nuit contre l'escadre du Nord (l'ennemi) qui croise au large des Sanguinaires. E. B.

Exportations

Marchandises embarquées à Ajaccio pour Marseille du 13 au 19 juillet 1902.

Chargé le 13 juillet. — Fouque 20 b. liège ; Allemand 1 f. huile ; Prunier 4.000 k. planches ; Méfand 2 chevaux ; Picard 23 bœufs ; Cortès 15 dito ; Cortès 1 cheval ; Dumas 2 chevaux, 1 jument ; à ordre 6.500 k. bois p. chaises, 25 paniers langoustes.

Chargé le 16 juillet. — à ordre 58 s. charbon ; Ch. Roux 26 f. huile ressence ; à ordre 4 b. laine ; Transports Internationaux 2 c. oignons ; Fil et Cie 12 s. cire jaune ; Arbona 5 f. citrons ; A. Barthélemy 80 b. ébauchons.

Nature	Poids	Valeur
26 f huile ressence	10.000	6.000
80 b. ébauchons	9.000	700
6 500 k. bois p. chaises	6.500	1 300
4.000 k. planches	4.000	240
158 s. charbon	3.500	200
12 s. cire jaune	600	1 800
14 c. et corb. citrons	500	1.000
37 corb. langoustes	1.800	3.600
autres marchandises	6.000	1.000
38 bœufs		7.600
6 chevaux		600
Total	41.9 0	23.940

Environ 42 tonnes et 24 000 francs de valeur pour la semaine.

L'Escadre

L'escadre active de la Méditerranée, placée sous le commandement de M. le vice-amiral de Maigret, a mouillé ce matin à 7 heures dans notre port.

Malgré l'heure matinale, beaucoup de curieux assistaient à l'arrivée de l'escadre, qui en vue depuis 5 heures du matin, se livrait à des exercices dans le golfe.

Cette force navale est ainsi composée : *Saint-Louis*, battant pavillon de vice amiral de Maigret, *Charlemagne*, *Gaulois*, *Iéna*, battant pavillon du contre amiral Marquis, *Jauréguiberry*.

Les croiseurs et contre torpilleurs *Linois*, *Dunois*, *Epée*, *Espingole* et *Flibustier*.

La durée du séjour de l'escadre à Ajaccio sera de 3 jours.

Les torpilleurs de la défense mobile et le croiseur *Latour*, stationné à Ajaccio, ont appareillé hier au soir à 8 heures, se rendant au devant de l'escadre, venant de Tunis.

Ils se sont livrés dans la nuit à des manœuvres d'ensemble avec l'escadre de réserve qui a fait ensuite route sur Toulon.

Le thème des manœuvres de notre armée navale prendre fin dans nos eaux.

Ces manœuvres ont présenté cette année un intérêt tout particulier à cause de la présence de l'escadre du Nord qui y a pris part.

Cette escadre tentera dans la nuit de vendredi ou samedi de forcer l'entrée du port d'Ajaccio qui sera défendu par l'escadre de la Méditerranée. La défense mobile de la Corse prendra également part à ces exercices.

Chiavari

La médaille d'honneur pénitentiaire a été décernée à M. Emmanelli Dominique, gardien ordinaire au pénitencier agricole de Chiavari.

MUSIQUE MILITAIRE

Musique Saint-Nicolas

Programme du 27 juillet, à 8 h. 1/2

1. Salut lointain, Doering.
2. Egmont, Beethoven.
3. Le Myosotis, Dreyer.
4. Carmen, Hinst.
5. Les Fauvettes, Bousquet.

Le Sous-Chef de Musique, A. Fourniol.

Bulletin Financier

Paris, le 21 juillet 1902.

Les bonnes dispositions de la veille n'ont pas pu se maintenir aujourd'hui et le marché présente à nouveau une physionomie irrégulière et lourde. Nos Rentes ont été partout entièrement négligées : le 3 0/0 ne perd pas moins de 30 centimes à 100.45, le 3 1/2 a également reculé à 102.70.

Peu de changements sur les Fonds Etrangers ; l'Italien se retrouve à 102.07, l'Extérieure 4 0/0 à 84 3/4 ; la Rente Serbe Unifiée à 3/8 s'inscrit à 72.65.

Les Etablissements de Crédit font bonne contenance. Le Crédit Lyonnais est à 1.807, le Crédit Foncier est ferme à 734, la Compagnie Nationale d'Escompte vaut 585 et la Société Générale 643.

Parmi les Mines d'or, la Johannesburg Investment est demandée à 82 francs.

Chemins Français de nouveau lourds : par contre l'Ouest Algérien 3 0/0 conserve toute sa fermeté à 431 francs.

Valeurs recouvrées

A dater du 1er août 19 2, le tarif réduit édicté par la loi du 4 avril 1899, pour les mandats ordinaires, sera appliqué aux mandats-poste représentant le montant des valeurs recouvrées par la poste et des envois contre remboursement originaires et à destination de la France, de l'Algérie et de la Tunisie.

A partir de la même date, chaque envoi de valeurs à recouvrer ne devra pas comprendre plus de cinq valeurs et le montant global des valeurs formant un même envoi ne pourra dépasser deux mille francs (2.000 fre).

Certificat Médical

Monsieur Victor Vaissier, je me sers de votre savon du Congo, et chez moi tous se félicitent de cet usage. Excellente odeur, onctuosité, absence de toute irritation, souplesse de la peau après les lotions au produit Vaissier. Que peut-on exiger de plus et de mieux ?

Docteur J. Verdevoyel.

Cour d'Assises

Audience du 26 juillet

Présidence de M. le conseiller Giuli

Détournement de lettres chargées

L'accusé qui comparaissait hier devant le jury se nomme Peretti César. Il est originaire de Zicavo, et il exerçait les fonctions de receveur intérimaire des postes à Portovecchio, dans le courant des mois d'août et septembre 1892, époque à laquelle il aurait commis les détournements qui lui sont reprochés.

En juillet 1900, Peretti a été condamné, par contumace, à la peine de vingt années de travaux forcés. Il s'est constitué prisonnier, dès que cette condamnation est parvenue à sa connaissance.

Après les formalités d'usage, M. le greffier Orsattoni donne lecture des deux actes d'accusation dressés contre l'accusé et qui relèvent les charges de la prévention.

Premier acte d'accusation

Le 25 août 1892, le sieur Begliomini, négociant, déposait au bureau de postes de Propriano à l'adresse de Leccia Jean, muletier à Conca par Portovecchio, une lettre recommandée contenant un billet de banque de cent francs. Elle était dirigée le jour même sur Sartène, et arrivait dans ce dernier bureau à 11 heures 45 du soir. Là elle était immédiatement timbrée à la date de son arrivée et le receveur la mettait lui-même sous clef, le lendemain matin 26 elle était dirigée sur Portovecchio, où elle arrivait à 9 heures et demie du soir sans aucun retard. Le receveur de Portovecchio, Peretti Jean-César, la laissa en souffrance du 26 août à 9 heures et demie du soir au 28 à 6 heures du matin. Le 29, entre onze heures et midi, Leccia recevait la lettre spoliée du billet qu'elle devait contenir : il en informait Begliomini qui portait plainte à l'administration des postes.

Toutes les constatations démontrent que le receveur de Portovecchio est seul coupable de ce détournement. En effet, tandis que la lettre arrivait sans aucun retard jusqu'à Portovecchio, Peretti la laissait en souffrance dans son bureau du 26 à 9 heures et demie du soir au 28 à 6 heures du matin. De plus l'enveloppe porte à l'intérieur et à l'extérieur des traces de gomme, or les lignes du timbre à date de Sartène ne sont pas exactement rapportées, ce qui indique que l'enveloppe a été ouverte après que ce timbre avait été appliqué. D'ailleurs, tandis que les receveurs de Sartène et Propriano dégageaient leur responsabilité, Peretti n'a fourni que des explications contradictoires. Il a d'abord prétendu qu'il n'avait ouvert le paquet des chargements que le 27 ; puis il a dit qu'il l'avait ouvert le 26 au soir et que le lendemain il avait remis la lettre au facteur Angeletti, qui l'avait oubliée par inadvertance ; mais le facteur a affirmé avec la plus grande énergie que la lettre ne lui avait été remise que le 28 août. Enfin, tandis que Peretti inscrivait le 26 au soir sur son carnet le chargement en entrée et en sortie, qu'il le portait à la même date sur le carnet de livraison des facteurs, il ne timbrait la lettre elle-même que le lendemain 27, sa culpabilité ne saurait donc être mise en doute.

Deuxième acte d'accusation

Le 24 septembre 1892, MM. Simon et fils, fabricants de bouchons, déposaient au bureau des postes de Solliès-Pont (Var) une lettre chargée, valeur déclarée 500 francs, à l'adresse de M. Paul Olivieri, agent de la Compagnie Jacob à Marseille. Le même jour MM. Brémond et Gilly, envoyaient de Marseille, bureau du Cours du Chapître, un effet de commerce de 200 francs payable par Filippi, négociant à Portovecchio. Ces deux plis ne parvenaient pas à leurs destinations. Il résulte de l'information que cette lettre et cet effet, ainsi qu'un autre effet d'une origine inconnue, ont été expédiés par le bureau de Marseille dans une même dépêche en date du 25 septembre 1892. Cette dépêche figure au nombre de celles que le courrier de Ghisonaccia à Sartene devait laisser le 26 au soir au bureau de Portovecchio.

Le receveur intérimaire de ce bureau, Peretti Jean-César, a reçu la dépêche puisqu'il n'a fait aucune observation ni sur la feuille de route du courrier de Ghisonaccia à Sartene, ni sur un registre spécial. Or, à partir de l'arrivée de la dépêche à Portovecchio on ne constate plus aucune trace ni de la lettre chargée ni des effets de commerce. Les feuilles d'avis qui accompagnent toujours les chargements et qui en font la description ont également disparu du bureau de Portovecchio.

De ces constatations il est aisé de conclure que la dépêche est arrivée régulièrement à Portovecchio et que c'est Peretti qui l'a détournée dans ce bureau D'ailleurs le receveur intérimaire partit quatre jours après à l'expiration du congé du titulaire. Il ne voulut pas assister à l'enquête administrative. Il s'était engagé, il est vrai, à verser 300 francs pour désintéresser Olivieri, mais lorsqu'un mandat d'arrêt a été décerné contre lui, il s'est empressé de prendre la fuite et de se soustraire aux recherches de la justice.

Interrogatoire

M. le Président procède à l'interrogatoire de l'accusé. Ce dernier proteste de son innocence, il n'a jamais songé à s'approprier les lettres chargées qui lui étaient confiées à raison de ses fonctions. Avant de faire un intérim à Portovecchio, il avait été envoyé dans divers bureaux de postes pour remplacer les receveurs titulaires et jamais sa gestion n'avait été critiquée.

M. le Président fait observer à l'accusé que, dès la première heure, il s'est empressé de prendre la fuite, ce qui semble étrange de la part de quelqu'un qui se prétend innocent.

L'accusé répond que s'il a quitté, à un moment donné, la Corse, c'est sur les vives instances de ses parents ; mais il n'a pas tardé à rentrer à Zicavo, son pays natal, et là, il n'a jamais songé à se cacher. Il vaquait publiquement à ses affaires et, en maintes circonstances, il a exercé ses droits de citoyen, en prenant part à divers scrutins, et sa conviction était que l'affaire de Portovecchio était définitivement classée. Il croyait si peu avoir quelque chose à se reprocher, qu'il n'a pas hésité à venir se constituer prisonnier, dès qu'il a eu connaissance de la condamnation prononcée contre lui par contumace.

Cinq témoins sont assignés à la requête de M. le Procureur général ; ils confirment, pour la plupart, leurs dépositions écrites.

Les témoins

M. Muselli, inspecteur des postes et des télégraphes à Ajaccio, est le principal témoin dans cette affaire.

Cet honorable fonctionnaire fut appelé à faire une enquête administrative au sujet des faits reprochés au receveur intérimaire Peretti, pendant sa gestion du bureau de Porto-Vecchio.

Lors de la première affaire, relative à la lettre recommandée adressée à un sieur Leccia, de Conca, par M. Begliomini de Propriano, les soupçons de M. Muselli se portèrent spécialement sur un facteur nommé Profizi. L'attitude de cet agent lui avait paru tellement suspecte, qu'il l'avait signalée dans un rapport ; Profizi fut même mis en état d'arrestation. L'accusé Peretti avait eu, lui aussi, en cette circonstance, une attitude assez étrange, mais sa responsabilité professionnelle semblait seule engagée.

Plus tard, au moment de la disparition du chargement de cinq cents francs destiné à M. Olivieri du Portovecchio et provenant du bureau de poste de Solliès-Pont (Var), une nouvelle enquête eut lieu, et, cette fois, M. Muselli acquit la certitude que ce pli était bien parvenu au bureau de poste de Portovecchio et, que, seul, Peretti avait pu se rendre coupable de la soustraction de ce pli.

Poursuivant sa déposition, M. l'Inspecteur déclare que M. Begliomini n'a jamais été remboursé, l'administration des postes n'étant tenue de désintéresser les destinataires de plis chargés ou recommandés, que tout autant que ces plis sont égarés ; or, il résulte de l'enquête que M. Leccia avait émargé le carnet du facteur Profizi, il était donc certain que ce dernier avait bien remis la lettre à son destinataire. M. Olivieri a été désintéressé.

Réquisitoire

M. Aubert, substitut du procureur général, soutient l'accusation.

Pour l'honorable organe du ministère public, l'accusé Peretti doit être déclaré responsable de la disparition des deux plis chargés ; il s'est incontestablement approprié les valeurs qu'ils renfermaient, et, dans ces conditions, sa condamnation s'impose.

Tout démontre qu'il a froidement calculé son coup ; il avait perdu d'assez fortes sommes au jeu et c'est là qu'il faut trouver la cause de l'acte criminel dont il s'est rendu coupable.

Plaidoirie

Me Charles Decori présente la défense de l'accusé Peretti.

Au début de sa plaidoirie, le défenseur parle des bons antécédents de son client qui appartient à une honnête famille de la commune de Zicavo. Entré dans l'administration des postes, en qualité de stagiaire, Peretti n'a jamais donné lieu à une plainte quelconque de la part de ceux qui ont eu à faire à lui. A l'Ile-Rousse, notamment, il trouva un jour une lettre chargée qui avait été perdue dans un corridor du bureau de poste et il s'empressa de la remettre au receveur.

Abordant ensuite la discussion des faits, Me Decori s'attache à démontrer que son client n'a pas commis les détournements que lui reproche l'accusation. Il a peut-être fait preuve de négligence ou d'expérience, mais sa probité ne saurait être en jeu. Il est même possible, qu'abusant de sa faiblesse d'esprit, des camarades peu scrupuleux qui avaient l'habitude de fréquenter Peretti, se soient appropriés les valeurs dont la disparition a été constatée par la justice.

Dans tous les cas, un doute sérieux plane dans cette affaire qui est entourée d'un profond mystère et le jury n'hésitera pas à prononcer l'acquittement de l'accusé qui est plus malheureux que coupable.

Le Verdict

Après une délibération de quelques minutes, le jury rapporte un verdict négatif sur toutes les questions.

Peretti est acquitté et mis sur le champ en liberté.

Audience de demain :

Coti Toussaint, Bouzes Dominique, d'Ajaccio, vol qualifié et complicité.

Ministère public, M. Angeli, avocat général,

Défenseurs, Mes de Caraffa et Nivaggioli.

LA CURE DE BLOIS

Blois, le 22 juillet 1902.

La surprise de nos compatriotes a été grande ces jours derniers en constatant qu'une jeune fille que nous savions sourde depuis de longues années venait de recouvrer subitement le sens de l'ouïe.

Il résulte, en effet, de notre enquête que Mademoiselle Armand, issue de sourds-muets, avait fort spontanément à Paris, au Directeur de l'Institut de la Surdité, 7, rue de Londres, qui lui envoya aussitôt gratuitement le Journal la Médecine des Sens qui expose le traitement de surdité par l'Autophone Invisible Bernard ; il lui adressa aussi un Questionnaire auxquels elle a lui pour signaler ses ennuis auditifs afin qu'elle puisse recevoir les conseils nécessaires à sa guérison.

Après avoir fait les applications de merveilleux appareil électrique et après quelques séries spéciales relativement à une maladie chronique de la gorge qui avait précédé la surdité, cette jeune fille entendait avec bonheur que la perception des sons devenait meilleure.

Aujourd'hui, ceux qui l'entourent sont émerveillés de la façon dont elle entend le moindre bruit et Mademoiselle Armand est tout heureuse d'une guérison sur laquelle elle ne compte à peu.

CONFÉRENCE

DE

L'EXPÉDITION SCIENTIFIQUE ITALIENNE

Très élégante, très choisie, très nombreuse, était la société désireuse d'entendre la conférence narrative-descriptive sur les impressions et les péripéties du voyage autour du monde en sept ans par une expédition scientifique italienne.

Par quelques mots bien trouvés et spirituels, M. l'avocat Decori ouvre la séance, en explique le pourquoi et présente les trois survivants d'un parcours de 68.000 k. M. Casali, ingénieur et polyglotte, chef de l'expédition, M. le prof. Lanzi et M. le docteur Francioloni.

M. Casali dit un salut à la Corse, d'une belle enveloppe et tout plein de choses précieuses pour notre île et ses habitants. Il rend justice à notre hospitalité quelque peu méconnue.

De chaleureux applaudissements récompensent M. Casali, de ses bonnes et réconfortantes paroles.

M. le prof. Lanzi dit alors, avec beaucoup de clarté et de chaleur dans le récit toutes leurs péripéties à travers l'Europe, l'Asie mineure et l'Afrique.

Sa conférence est interrompue aux passages captivants par des bravos répétés.

Mardi nous en donnerons une plus longue narration.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 23 à midi ; 26 f. 6 heures du soir, + 24 à Marsa, + 20 . minim, + 22 .

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — 9 h. du matin. S. E. faible.

4 h. du soir S E. faible.

Etat du ciel, clair

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,35, soir, + 0 30

Pluviomètre, 4 9 heures du matin nun.

Ecole centrale

Notre jeune concitoyen M. Gaëtan Badani, ancien élève du Lycée de Bastia, qui avait été admis l'an dernier au concours d'entrée de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, a eu le N° 18 sur 240 élèves, au classement de première année.

Tous nos compliments.

Obsèques

Mlle Marie Pierangeli, l'unique fille de M. Vincent Pierangeli, ancien magistrat, a été enlevée subitement à l'affection des siens. Indisposée depuis deux jours, son état était loin d'inspirer la moindre inquiétude, lorsque vendredi soir une brusque aggravation s'est produite, et quelques heures après elle rendait le dernier soupir.

Les obsèques de Mlle Pierangeli ont eu lieu dans la soirée. M. Pierangeli abîmé par la douleur n'ayant pas eu la force de conduire le deuil, c'est son beau-frère, M. le capitaine Sisco, qui l'a remplacé, entouré de MM. Sisco, Louis Pierangeli et Pittiferrandi.

De belles couronnes avaient été déposées sur le cercueil par les parents.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre demoiselles.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean au milieu d'un nombreux concours.

Nous présentons aux familles Pierangeli et Sisco toutes nos condoléances.

Examens de pharmacie

MM. Michoti, Ciavatti et Lota ont satisfait aux examens de validation de stage devant l'école supérieure de pharmacie de Montpellier. M. Michoti a obtenu la mention assez bien.

Chez les Frères

Mardi 29 juillet aura lieu la distribution des prix aux élèves des Frères des écoles chrétiennes, à 3 heures et demie, sous la présidence de M. Gaudin, maire de Bastia.

Licence 00364

M. Raibaldi Ferdinand, répétiteur général au lycée d'Aix, vient de subir avec succès devant la Faculté de cette ville l'examen de la licence ès-lettres avec mention, philosophie.

M. Raibaldi est un ancien élève de notre lycée. Il en a été un des plus brillants ; il a remporté les prix d'honneur tant en rhétorique qu'en philosophie.

Il y a été aussi répétiteur pendant quelques années.

Le succès qu'il vient d'avoir, dû à un travail opiniâtre et assidu, à une persévérance digne d'éloges, n'étonnera aucun de ceux qui le connaissent ; ils sont nombreux et s'en féliciteront.

Pour notre part, nous lui adressons nos compliments les plus affectueux : ce résultat lui sera une légère compensation pour ce que le destin lui avait jusqu'ici réservé.

Jeunes conducteurs

Malgré tous les arrêtés municipaux, on voit quelques voitures de ville conduites par des enfants. Non seulement ces conducteurs improvisés et à faible salaire n'ont pas l'expérience, le sang-froid et la force pour diriger un attelage, mais ils sont d'une imprudence incroyable, et ce n'est pas de leur faute si les malheurs ne sont pas plus nombreux.

Bonne infidèle

Le tribunal correctionnel, à son audience des flagrants délits, a infligé un mois de prison, à une jeune fille de 17 ans, bonne chez M. Geronimi, cordonnier à Lupino, qui avait quitté la maison de son maître en emportant une paire de bottines, une jupe, un corsage, des bas et autres effets d'habillement, pendant que sa maîtresse s'était rendue au marché.

Sur la plainte et les indications du maître, cette jeune fille avait été arrêtée à Pruneili, par la gendarmerie.

A louer

Un appartement de 10 pièces au 3e étage, boulevard Paoli, au dessus des magasins Ciambelli

S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

MARIAGES

Vincileuerra Toussaint, employé de commerce, de Corte et Deneri Elisa-Marie-Louise, de Bastia.

NAISSANCES.

Renucci Antoine. — Giuliani Louise. — Mercani Antoinette. — Campana Etienne.

DÉCÈS.

Pierangeli Marie, célibataire, 31 ans, de Bastia.

Cessation de commerce pour cause de santé

Magasin de nouveautés, tissus, boulevard Paoli, 28, Bastia, bénéfices nets, 8.000 francs par an. Marchandises et matériel, 15.000 francs.

BOURSE DE PARIS

25 juillet — 25 juillet

3 p. 0/0 ancien	100.40	100.55
3 p. 0/0 amort.	100.40	100 35
3 1/2 0/0	404.65	401 80

Dépêches de Nuit

Service Télégraphique Spécial

Lycée de Bastia

Concours d'agrégations

M. Girolami, répétiteur général au Lycée de Bastia, est admis à subir les épreuves orales pour le concours d'agrégation des langues méridionales.

La Fermeture des Ecoles Congréganistes

L'agitation provoquée à Paris et en province par l'application des mesures prescrites par la circulaire Combes, ne fait que s'accroître.

Les populations sont très excitées.

A Tourcoing

Le maire a pris un arrêté interdisant les rassemblements et portant que s'il est nécessaire ils seront dissous par la force.

A Mouvaux

Le maire de Mouvaux a pris un arrêté identique à celui de Tourcoing.

Les habitants de Mouvaux ont empêché le commissaire, escorté des gendarmes, de fermer l'école des sœurs.

Le commissaire, un gendarme et quelques manifestants ont été blessés.

A Bondues

A Bondues, la population s'est opposée à l'expulsion des sœurs. Le commissaire s'est retiré protégé par les gendarmes.

A Landerneau

A Landerneau, la gare, la caserne de gendarmerie et le bureau de police sont surveillés par des cyclistes postés par les partisans des sœurs.

La situation dans l'Ouest

La *Libre Parole* annonce que les préfets des Côtes-du-Nord et du Finistère ont informé le ministre de l'intérieur de la gravité de la situation.

D'après eux une véritable insurrection surgira si les décrets sont appliqués.

A PARIS

Les sœurs de Sainte-Marie, de la rue Sainte-Marie, ont reçu l'ordre de leur supérieure générale de quitter le couvent.

Les religieuses sont disposées à partir, mais elles en sont empêchées par une cinquantaine d'individus installés dans l'école où ils mangent et couchent, déclarant qu'ils veulent attendre la police.

La préfecture de police va prendre des mesures pour expulser ces individus et laisser partir les sœurs.

Les sœurs de Sainte-Marie, de la rue de Rome, sont parties sans incidents.

La Manifestation des femmes chrétiennes

La manifestation organisée par les femmes chrétiennes aura lieu demain, dans l'après-midi, place de la Concorde. Toutes les mères de famille sont convoquées.

Les anti-cléricaux organisent une contre-manifestation.

Des mesures très sévères ont été arrêtées par la préfecture de police.

Les sœurs de la Providence

La Supérieure des sœurs de la Providence, de la rue des Halles, a déclaré qu'elle cédait devant la force, mais qu'elle faisait ses réserves sur la légalité du décret qui lui était notifiée, et a quitté l'établissement suivie de seize sœurs.

Les Sœurs de la rue Saint-Maur

Cette après-midi, à 3 heures, le curé de Saint-Ambroise a exigé le départ des individus qui gardaient, malgré elles, le couvent des Sœurs de la rue Saint-Maur.

Le curé reprocha à ces individus d'avoir organisé une manifestation politique, qui ne pouvait que compromettre la cause des sœurs.

Ces gardiens provisoires sont partis sans incident.

Les sœurs ont déclaré qu'elles partiraient quand le commissaire de police se présenterait pour constater leur soumission à la loi.

Le commissaire s'est présenté ce soir ; les sœurs étaient déjà parties.

Le magistrat n'a eu qu'à apposer les scellés sur l'immeuble.

Il n'y a eu aucun incident.

L'EXPLOSION du camp de Satory

Obsèques des victimes

Aujourd'hui ont eu lieu, au milieu d'une affluence extraordinaire, les obsèques des victimes de l'explosion du camp de Satory.

La cérémonie a été imposante.

Le deuil était conduit par le général de Morlaincourt, commandant le génie, entouré des parents des malheureuses victimes et de toutes les autorités civiles et militaires.

Les cercueils du lieutenant Hernoo, de l'adjudant Grenier, des sergents Maraval, Bégin et Tixier et du caporal Minot, étaient recouverts du drapeau tricolore.

Le régiment en entier assistait aux obsèques.

Plusieurs discours ont été prononcés.

COUR D'ASSISES DE SOUSSE

Les Assassins de Morès

L'audience est ouverte à 7 heures du matin.

L'audience d'aujourd'hui a été occupée tout entière par l'audition des témoins.

Chaque déposition a donné lieu à des fréquentes observations et à une discussion très vive entre le président, la partie civile et les avocats de la défense.

L'audience est levée à 11 heures du matin et renvoyée à lundi.

Les Boers

Les rebelles

229 rebelles ayant appartenu au commando Fouché ont été condamnés pour la vie à la privation de leurs droits électoraux.

La Maison Dom MATTEI aîné

Place St-Nicolas et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'elle mettra à la vente :

Des sucres raffinés en pains et en morceaux réguliers, ainsi que des sucres réguliers de Paris, 1er titre, qui seront vendus en gros et en détail, à meilleur prix que le passé.

Cafés Moka et autres qualités toutes de bon goût et provenance garantie.

Soufres sublimés purs, en ballots de 50 k., des marques Boude et Vésian.

Sulfate de cuivre.

Farines, sons et repasses.

Orge et avoines du pays.

Raisins secs Malaga et royaux. — Noix de Grenoble.

Prunes impériales. — Figues blanches du pays et de Cassenas en paniers de 12 kilogr.

Biscuit Croix en gros et détail. — Pâtisserie.

Lentilles vertes et blanches, haricots gros Soissons des Pyrénées.

Conserves alimentaires de tout 1er choix.

Eau de Bully et Savons extra de toilette.

La surplus de sa récolte de vins :

Malvoisie blanc de 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison Forcioli, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grands prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

V. J.D. Sabata, Agent général pour la Corse

Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines Perfectionnées pour Familles, Ateliers, Cordonnerie, Sellerie.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant ou arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

AUTOMOBILES ET CYCLES **GEORGES RICHARD**

Conserves Alimentaires du Périgord

L. JACQUOT, HÉBERT & Cie

à PÉRIGUEUX (Dordogne)

Spécialités de la maison :

LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.

LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.

LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.

FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

46 — Feuilleton du Petit Bastiais

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XIV.

DANS LE BROUILLARD.

Le soldat le salua, comme pour la remercier de son honnêteté : Heyward lui dit : « Bonne nuit, camarade ! » et le petite troupe continua sa route, laissant la sentinelle continuer sa faction sur le bord de l'étang, en bredonnant : « Vive le vin ! vive l'amour ! » air de son pays, que la vue des deux jeunes personnes avait peut-être rappelé à son souvenir.

— Il est fort heureux que vous ayez pu parler la langue du Français ! dit Œil de Faucon, lorsqu'ils furent à une certaine distance, en remettant le chien de sa carabine au cran du repos et en la replaçant négligemment sous son bras. J'ai vu sur le champ que c'était un de ces Français ; bien lui en a pris de nous parler avec douceur et politesse, sans quoi, il aurait pu rejoindre ses concitoyens au fond de cet étang.

— Vous voyez, dit Heyward, que nous sommes sur la ligne des postes avancés de l'ennemi. Quelle marche vous proposez-vous de suivre ?

— Oui, répondit Œil de Faucon, en appuyant son fusil sur son épaule ; il paraît évident que les Français sont campés autour du fort : passer au milieu d'eux, c'est une aiguille difficile à enfiler.

— Il nous reste peu de temps pour y réussir, dit le major, en levant les yeux vers un épais nuage de fumée qui commençait à se répandre dans l'atmosphère.

— Très peu de temps sans doute ; néanmoins, avec l'aide de la Providence, nous avons deux moyens pour nous tirer d'affaire et je n'en connais pas un troisième.

— Quels sont-ils ? expliquez-vous promptement ; le temps presse.

— Le premier serait de faire mettre plod à terre à ces deux dames et d'abandonner leurs chevaux à la garde de Dieu. Alors, comme tout dort maintenant dans le camp, en mettant les deux Mohicans à l'avant garde, il ne leur en coûterait probablement que quelques coups de couteau pour rendormir ceux dont le sommeil pourrait être troublé et nous entrerions dans le fort en marchant sur leurs cadavres.

— Impossible ! impossible ! s'écria le généreux Heyward ; un soldat pourrait peut-être se frayer un chemin de cette manière, mais jamais dans les circonstances où nous nous trouvons.

— Il est vrai que les pieds délicats des deux jeunes dames auraient peine à se soutenir sur un sentier que le sang aurait rendu glissant ; mais, j'ai cru que je pouvais proposer ce parti à un major de sentinelle, quoiqu'il ne me plaise pas plus qu'à vous. Notre seule ressource est donc de sortir de la ligne de leurs sentinelles ; après quoi, tournant vers l'ouest, nous entrerons dans les montagnes, où je vous cacherai si bien que tous les limiers du diable qui se trouvent dans l'armée de Montcalm passeraient des mois entiers sans découvrir votre piste.

— Prenons donc ce parti, s'écria le major avec un accent d'impatience, et que ce soit sur le-champ.

Il n'est pas besoin d'en dire davantage ; à l'instant même Œil de Faucon, prononçant seulement les mots : « Suivez-moi ! » fit volte face et reprit le chemin qui les avait conduits dans cette circonstance dangereuse.

Ils marchaient en silence, avec précaution, car ils avaient à craindre à chaque pas qu'une patrouille, un piquet, une sentinelle avancée ne leur barrât le chemin. Au moment d'arriver près de l'étang où ils avaient rencontré le jeune grenadier français le chasseur changea de direction, et marcha vers les montagnes qui bordent cette petite plaine du côté de l'occident.

Il conduisit ses compagnons à grande pas, jusqu'à ce qu'ils se trouvassent une vallée dans l'ombre épaisse que jetaient leurs sommets élevés et escarpés.

La route qu'ils suivaient était pénible, car la vallée était parsemée d'énormes blocs de rochers, coupée par de profonds ravins ; ces divers obstacles se présentant à chaque pas, ralentissaient nécessairement leur marche. Il est vrai que les hautes montagnes qui les entouraient, les indemnisaient de leurs fatigues en leur inspirant un sentiment de sécurité.

Enfin ils commencèrent à gravir un sentier étroit et pittoresque qui serpentait entre des arbres et des pointes de rochers ; tout annonçait qu'il ne pouvait être reconnu que par des gens habitués à la nature la plus sauvage.

A mesure qu'ils s'élevaient au dessus du niveau de la vallée, l'obscurité qui régnait autour d'eux devint moins profonde et les objets commencèrent à se dessiner à leurs yeux sous leurs couleurs véritables.

Quand ils sortirent des bois formés d'arbres rabougris qui puisaient à peine quelques gouttes de sève dans les flancs arides de cette montagne, ils arrivèrent sur une plate forme couverte de mousse qui en faisait le sommet ; là, ils virent les brillantes couleurs du matin se montrer à travers les pins qui croissaient sur une montagne située de l'autre côté de la vallée de l'Horican.

Le chasseur dit alors aux deux sœurs de descendre de cheval et, débarrassant de leurs selles et de leurs brides les animaux fatigués, il leur laissa la liberté de se repaître où bon leur semblerait du peu d'herbes et de branches d'arbrisseaux qu'on voyait en cet endroit.

— Aller, leur dit il, cherches votre nourriture où vous pourrez la trouver ; mais prenez garde de devenir vous-mêmes la pâture des loups affamés qui rôdent sur ces montagnes.

(A suivre).

ANÉMIE Guérison en 20 JOURS par l'ELIXIR et la PILULE du Docteur PAUL

Exigez bien le nom de la Maison

Lab. des Sciences Physiques, Paris

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 30 Juillet
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 20 juillet

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

RESTAURANT DU PETIT LOUVRE
45, Boulevard de la Major, 45, MARSEILLE
JEAN-MATHIEU BASTIANI, Gérant
Pension à 50 fr. par mois
Repas à prix fixe — Cuisine soignée

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux scientifique. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les principaux Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

L'AMARO MATTEI
EST AUSSI PUISSANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largentière. — Plâtres gris et blanc. CARREAUX-Mosaïques. — Ciment. — Briques plates et rondes. — CARREAUX. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Corde, 1

Vente Volontaire

Le dimanche, 27 juillet, courant, à neuf heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères :

1° D'un cheval, du nom d'*Amour*, robe baie brun, taille 1m 41, âgé de 6 ans ;

2° D'une jument du nom de *Baghiota*, robe baie claire, taille 1m 37, âgée de neuf ans.

La vente aura lieu au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, sous peine de folle enchère.

L'Huissier,
J. TOTTI.

Le Larousse Illustré

Si le Nouveau Larousse illustré se présente sous une forme toujours séduisante, attrayante même le plus souvent, il n'en est pas moins documenté de la façon la plus sérieuse même sur les questions scientifiques les plus abstraites. On peut juger par exemple par la fin mot de cette semaine du soin avec lequel sont traitées les questions de mathématiques : on y trouvera d'excellents articles de mécanique à propos du Mouvement, de géométrie à propos des Moyennes, d'arithmétique à propos de la Multiplication. Dans un autre ordre d'idées, signalons dans cet intéressant fascicule les biographies de Mozart, de Max Muller, du comte du Nord, l'analyse de la Mouche de Perrici, une notice détaillée sur Nice et avec le plan de cette ville, les mots Mouton, Mon, Monnet, Moliet, etc. (Le fascicule 50 centimes chez tous les libraires.)

ASSURANCES D'ÉPARGNE
Un HÉRITAGE pour la Famille ;
Une RETRAITE pour la Vieillesse ;
Une DOT pour les Enfants.
GRESHAM

Posit. ass. de 8.000
dans Aux Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. sg.
S'adresser MAILLARD, rue Lafitte, 48.

Le meilleur Cigare à 10 centimes se construit le CIGARE MATTEI

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
SOCIÉTÉ DES CHICORÉES DU NORD
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Ferrand, 48, rue de la République, Marseille.

Demandez partout
Aux-de-vie et vins Mirabeau,
dépositaire : Succ. Lanzi, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Guérison à M. le Docteur STARK, Médecin-chirurgien, par Lille (Nord), ex-interne des hôpitaux, ancien chirurgien-dentiste, ancien aide-major, Décoré de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Médaille de Crimée, Médaille de Sébastopol, Médaille de Chine, Médaille de Sainte-Hélène, Médaille de Saint-Louis, Médaille de Tonkin, Médaille de Madagascar, Médaille de Dahomey, Médaille de Tunisie, Médaille de Saint-Sylvestre, Médaille de Saint-Grégoire, Médaille de Saint-Pierre, Médaille de Saint-Paul, Médaille de Saint-Jean, Médaille de Saint-Marc, Médaille de Saint-Luc, Médaille de Saint-Matthieu, Médaille de Saint-Barthélemy, Médaille de Saint-Simon, Médaille de Saint-Jude, Médaille de Saint-Philippe, Médaille de Saint-Jacques, Médaille de Saint-André, Médaille de Saint-Thomas, Médaille de Saint-Bartholomé, Médaille de Saint-Matthias, Médaille de Saint-Barnabé, Médaille de Saint-Luc, Médaille de Saint-Jean, Médaille de Saint-Pierre, Médaille de Saint-Paul, Médaille de Saint-Jacques, Médaille de Saint-André, Médaille de Saint-Thomas, Médaille de Saint-Bartholomé, Médaille de Saint-Matthias, Médaille de Saint-Barnabé.

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE (mod. nouv.) 8 jours, 8 cl. Remont. au pendant, 8 jours, 8 cl. Remont. au pendant, 8 jours, 8 cl. Remont. au pendant,

dans le ciel d'été, paré de son plus grand et brillant sourire.

Çà et là, des guirlandes, des cocardes, des décorations et mâts, banderoles, bannières et écussons bleus, blancs et rouges.

Dans la soirée, la caserne est illuminée à giorno. Sur des fils tendus, les lampions et les verres de couleur sont disposés avec ingéniosité. Des lanternes vénitiennes, suspendues aux arbres, laissent flotter leurs guirlandes multicolores, et les lueurs qui tombent des branches illuminées dansent en reflets roses sur la table élégamment dressée pour la circonstance.

L'aspect est féerique, inoubliable, bien fait pour raffermir au cœur de ces braves douaniers le sentiment de patriotisme qui n'existe pas moins à la campagne où le bluet, le coquelicot et la marguerite se mêlant aux blés d'or célèbrent eux aussi à leur manière la Patrie et la Liberté.

Jusqu'à fort avant dans la soirée, la place de la caserne des douanes a présenté la plus grande animation. — ALFU.

Bulletin Financier

Paris, le 24 juillet 1902.

La séance s'est déroulée dans le calme le plus complet, toutefois la tenue générale est un peu plus satisfaisante. Nos Rentes se sont légèrement raffermies : le 4 0/0 finit à 100.55, le 3 1/2 à cotité de 101.67 à 101.77.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Italien vaut 101.05, l'Extérieur est en léger progrès à 81 1/2 ; la Haute Serbe à 8/8 se maintient à 74.68.

Nos Etablissements de Crédit restent très fermes, le Crédit Lyonnais à 1057, le Comptoir National d'Escompte à 581 et la Société Générale à 644. Le Crédit Foncier est plus calme à 727.

Voici les chiffres officiels de la répartition de l'émission de l'Emprunt Algérien : les souscripteurs de 4 à 24 reçoivent 1 obligation ; de 25 à 56, 2 obligations ; de 57 à 79, 3 obligations ; de 80 à 102, obligations. Au-dessus de 102 obligations, l'attribution est de 4.40 0/0, la fraction de 0.50 et au-dessus donnant droit à l'unité.

En Banque, l'action de la Société des Caoutchoucs du Cameroun se traite à 180 francs toutes que la part est demandée à 20 francs.

Dans le compartiment minier, la Johannesburg Investment est soutenue à 82 francs.

Nos chemins de Fer sont diversement traités.

LE PLACEMENT FAMILIAL

Nous recommandons au public la lecture attentive de la lettre suivante. Elle est de nature à rassurer les parents sur le sort de leurs enfants, et à couper court aux bruits mensongers répandus par la malveillance. D'aucuns prétendaient, en effet, que les enfants auraient été arrachés à leurs parents, pour devenir domestiques et domestiques malheureux, ou tout au moins pour être soumis à des travaux excessivement pénibles.

M. l'abbé Grisoni, qui a pris l'initiative de cette œuvre, alarmé de ces bruits, a provoqué la réponse suivante, que nous reproduisons avec plaisir.

Sare-Poteries, le 19 juillet 1902.

Monsieur l'abbé Grisoni, à Bastia.

En réponse à votre lettre du 17 courant, nous avons l'avantage de vous dire que le travail de nos apprentis verriers est facile et peu fatigant.

Il consiste, soit à tenir un petit moule en fonte, que l'enfant ouvre et ferme étant assis, soit à porter, au bout d'une tige de fer ou de bois, un verre à vin ou à bière, qu'il va déposer dans une arche ou four à recuire, ce qui nécessite un trajet, aller et retour, de 12 à 15 mètres au plus. La journée commence le matin à 5 heures, et se termine toujours avant 4 heures.

Nos débutants reçoivent 28 francs par mois ; mais ce salaire augmente au bout d'un certain temps, suivant l'âge et l'habileté de l'enfant, et suffit pour subvenir à ses besoins. Il s'élève ainsi progressivement jusqu'à 65 et 70 francs, et peut même dépasser 100 francs.

Lorsque leur service militaire est terminé, nos ouvriers sont sûrs de retrouver du travail dans notre établissement, et s'il leur plaît de se fixer dans le pays, ils peuvent s'y créer une situation stable. Ils arrivent à gagner mensuellement 150 à 200 francs, et même davantage, et beaucoup d'entre eux possèdent maison avec jardin.

Les pupilles que nous confions sont placés dans des familles dont l'honorabilité ne laisse rien à désirer, et où ils sont nourris d'une façon substantielle. Il leur est facile de développer le peu d'instruction qu'ils ont acquise, en fréquentant les cours du soir établis dans la commune.

En résumé, les parents peuvent se tranquilliser sur le sort des enfants qu'ils nous confient. Nous avons en ce moment 30 à 40 protégés de l'Œuvre du placement familial, qui se plaisent fort bien avec nous, et qui travaillent comme de petits hommes.

Tels sont, M. l'Abbé, les renseignements que nous croyons utile de vous communiquer, et qui, nous l'espérons, vous aideront à nous envoyer des pupilles. Ceux-ci, nous croyons devoir vous en prévenir, doivent être âgés d'au moins 13 ans, et de 14 ans et demi au plus.

Veuillez agréer, M. l'Abbé, nos sincères salutations

Le Directeur,
LECOUR.

S'adresser, pour plus amples renseignements, à M. l'abbé Grisoni, 2, boulevard de Toga, à Bastia.

SAVON DU CONGO se méfier des contrefaçons

Cour d'Assises

Audience du 28 juillet

Présidence de M. le conseiller GIULI

Vol qualifié et complicité

C'est encore à Ajaccio qu'a été commis le vol qui amène les deux accusés sur la sellette. Bouffa Dominique, marin, âgé de 22 ans, et Coti Toussaint, portefaix, âgé de 31 ans, tous les deux nés à Ajaccio, se seraient rendus coupables de ce crime dans les circonstances ainsi relatées dans l'acte d'accusation

Acte d'accusation

Dans la nuit du 5 au 6 février 1902, à Ajaccio, des malfaiteurs pénétrèrent dans le magasin de M. Mattei, négociant. Les barreaux de fer, surmontant la porte, furent faussés et écartés. Un des tiroirs du comptoir fut fracturé et l'on y prit une somme de cent francs environ. Dans ce tiroir se trouvait la clef du coffre. Le coffre fut ouvert et l'on déroba une somme de 500 francs, composée de billets de banque, de pièces d'or de 10 et de 20 francs, d'écus de cinq francs et de 70 fr. en monnaie italienne en rouleaux de cinq francs.

Quelques jours après Coti prisait la dame Hélène Carboni, buvetière, de lui changer deux rouleaux de monnaie italienne. Coti interrogé sur la provenance de ce billon, ne put fournir que des explications évasives ; son camarade Bouffa, qui occupait la même chambre que lui, finit par faire des aveux complets, et révéla les circonstances dans lesquelles le vol avait été commis.

∴

L'accusation est soutenue par M. l'avocat général Angeli.

Bouffa Dominique est assisté de Me Niveggioli, Coti Toussaint a confié à Me de Caraffa le soin de présenter sa défense.

Interrogatoire

M. le Président procède aux interrogatoires des accusés qui font à l'audience les mêmes déclarations qu'au cours de l'information et, tandis que Bouffa fait les aveux les plus complets, Coti, au contraire, se renferme dans un système de dénégations absolues.

Audition des témoins

Deux des témoins assignés ne répondent pas à l'appel de leurs noms ; la cour décide que leurs dépositions n'étant pas indispensables à la manifestation de la vérité il serait passé outre aux débats.

Les autres, au nombre de neuf, confirment leurs dépositions écrites presque toutes relatives aux dépenses exagérées faites depuis le vol par Coti Toussaint qui fréquentait le restaurant de nuit, lionait des bicyclettes et payait des promenades en voiture à des femmes de mauvaise vie.

L'agent Ricci et le commissaire de police Manus qui sont entendus les derniers fournissent de très mauvais renseignements sur le compte des deux accusés qui appartiennent à une bande de désœuvrés vivant de vol et de rapines.

Réquisitoire

L'audition des témoins est épuisée ; la parole est donnée à M. l'avocat général qui prononce contre les deux accusés un sévère réquisitoire.

L'honorable organe du ministère public se s'occupera pas de Bouffa qui a fait les aveux les plus complets et dont par suite, la condamnation s'impose. Bien que Coti se prétende innocent, sa culpabilité est aussi clairement établie que celle de Bouffa. Elle résulte des dépenses exagérées qu'il a faites depuis le vol, alors qu'il est établi qu'il ne se livrait à aucun travail et que par suite, il était complètement dénué de ressources.

Elle résulte aussi des contradictions graves dans lesquelles il est tombé au cours de ses divers interrogatoires, de l'impossibilité dans laquelle il s'est trouvé de justifier l'emploi de son temps, dans la nuit du 5 au 6 février, et, enfin de la démarche faite par lui auprès de la dame Cardoni pour la prier d'effectuer le change de deux rouleaux de cent sous en monnaie italienne provenant du vol Mattei et saisis par la police sur Coti au moment où il a été mis en état d'arrestation. Dans ces conditions, les jurés n'hésiteront pas à retenir la culpabilité des deux accusés qui méritent d'être sévèrement punis.

Les Plaidoiries

Me Nivaggioli prend le premier la parole. L'honorable avocat insiste, dès le début de sa plaidoirie, sur les antécédents irréprochables de son client dont le casier judiciaire ne mentionne aucune condamnation. Se prévalant de nombreux certificats dont il donne lecture et de la déposition des témoins Haas et Drimaracci, Me Nivaggioli affirme que la police a fourni sur le compte de Bouffa des renseignements inexacts, puisque ces témoins l'ont vu constamment travailler sur les quais à l'arrivée et au départ des bateaux.

L'honorable défenseur fait un pressant appel à l'indulgence des jurés en faveur de Bouffa qui a fait des aveux aussi complets que spontanés. Il les supplie d'écarter les circonstances aggravantes visées dans l'arrêt de renvoi et l'acte d'accusation, pour que la peine soit en rapport avec la faute commise. Ils feront ainsi œuvre juste et humaine.

Me de Caraffa présente la défense de Coti Toussaint.

Cet accusé a toujours protesté de son innocence et M. l'avocat général a été absolument impuissant à établir sa culpabilité. La plupart des présomptions qui existeraient contre lui, existaient contre les sieurs Marcheschi et Dupont en faveur desquels la Chambre des mises en accusation a rendu un arrêt de non lieu. Les jurés ne sauraient donc prendre en considération de faits, dont les magistrats n'ont tenu aucun compte.

Quant aux preuves spéciales que M. l'avocat a essayé de fournir contre cet accusé, elles n'ont aucune valeur.

Il est inexact que Coti Toussaint ait fait depuis le vol Mattei des dépenses exagérées. S'il est allé à bicyclette, il a dépensé la modeste somme d'un franc, les débats l'ont établi, et au fameux restaurant de Strasbourg les dépenses qu'il y a faites, une seule fois, se sont élevées à deux francs cinquante.

M. l'avocat général lui-même a reconnu qu'un doute sérieux existait dans cette affaire au sujet de la culpabilité de Coti Toussaint, puisqu'il a dit, en terminant son réquisitoire, que Coti était ou le coauteur ou le complice de Bouffa.

Coti Toussaint doit bénéficier de ce doute et être rendu à la liberté.

Le Verdict

Après une assez longue délibération, le jury rend un verdict reconnaissant les deux accusés coupables. Bouffa comme auteur et Coti comme complice du vol qui leur était imputé et écartant toutes les circonstances aggravantes.

En exécution de ce verdict, la Cour condamne Coti Toussaint à 6 ans de prison. Bouffa Dominique à 5 ans de la même peine et les dispense de l'interdiction de séjour.

La session est close.

Lycée de Bastia

Nous rappelons à nos lecteurs que la distribution des prix du Lycée aura lieu jeudi 31 juillet à 7 heures et demie du matin, sous la présidence de M. Angeli, avocat général.

Les élèves seront admis au Lycée à partir de 7 heures et entreront tous par la porte de la rue de la Miséricorde, près l'église Saint-Charles. Les familles entreront par la porte du boulevard du Palais.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 28 juillet

7 heures m. — 7 heures du matin, + 24. Midi ; 26. 5 heures du soir, + 25. Barom., + 759.2. Station, + 22.5

Septembre. — 7 heures du matin, 761 mm. Midi, 761 mm. 5 heures du soir, 761 mm.

Fast. — 9 h. du matin, calme.

4 h. du soir, O. modéré.

Etat du ciel, brumeux.

Etat de la mer, belle.

Excursion des eaux : matin, + 0,30, soir, + 2,45

Pluviomètre, à 9 heures du matin nul.

∴

Au départ

Le trois globe-trotters de l'expédition scientifique italienne ont quitté notre ville, hier soir, à 5 heures, pour se rendre à Corte à pied. Ils ont été accompagnés jusqu'à la gare de Furiani par de nombreux jeunes gens, désireux de donner une dernière marque de sympathie aux trois vaillants touristes. Ces derniers ont été très touchés de cette attention et les ont chaleureusement remerciés. Après quelques paroles amicales, un dernier adieu, une dernière poignée de main, un dernier vivat, on s'est séparé en se disant au revoir.

∴

Au Palais

A son audience de lundi, la cour d'appel a admis à la prestation de serment, M. Jules de Sozzoni, licencié de la faculté de Paris.

Le jeune avocat est le fils de l'honorable directeur de la Banque de France, et se fait inscrire au barreau de notre ville, où il retrouvera les grands souvenirs laissés par ses bisaïeuls, le président de Sozzoni et le premier président comte Colonna d'Istria, et son aïeul, le conseiller de Sozzoni.

∴

Chez les Frères

Mardi 29 juillet aura lieu la distribution des prix aux élèves des Frères des écoles chrétiennes, à 3 heures et demie, sous la présidence de M. Gaudin, maire de Bastia.

∴

Agrégation

Dans la liste des admissibles aux épreuves orales pour l'agrégation des langues méridionales nous trouvons, avec plaisir, les noms de MM. Girolami et Marchioni.

M. Girolami, répétiteur général à notre lycée, doit ce brillant résultat à un travail assidu, à ses nombreuses connaissances qui en font un érudit modeste.

Nous sommes mieux à l'aise pour parler de M. Marchioni Jean, qui est un de nos collaborateurs, en même temps qu'il l'est de la plupart des journaux insulaires.

Ce succès n'a rien qui nous étonne : on s'y attendait. D'un labeur opiniâtre, malgré toutes les difficultés qu'il a eues à surmonter pour mener ses efforts à bonne fin, il a su se classer dès la première heure pour cette agrégation.

Aux deux admissibles nous souhaitons l'heureux succès final que nous espérons enregistrer bientôt avec une satisfaction d'autant plus vive que cordiale.

∴

Ecole de médecine

Nous apprenons avec plaisir que M. Giudicelli, étudiant en pharmacie, vient de subir avec succès son premier et son deuxième examens définitifs de pharmacie devant l'Ecole de médecine de Marseille.

Nos meilleures félicitations.

∴

Mariage

Hier matin, à l'église Saint-Jean-Baptiste, a été célébré le mariage de M. Toussaint Vincignerra, employé de la Maison Bourgeois, avec Mlle Elisa Deneri, fille du sympathique ébéniste, M. Armand Deneri, si connu et apprécié dans notre ville, et nièce de M. Joseph Cappuri, chef de bureau à la préfecture des Alpes-Maritimes.

La mariée, ravissante de grâce et de beauté dans sa toilette de satin, a été conduite à l'autel par son père.

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. de Montera, avocat, et son petit-fils Hyacinthe de Montera, étudiant en droit ; pour l'époux : MM. Jean-Baptiste Bourgeois, négociant, et Desnobili, pharmacien, de Corte.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Cabri, ami de la famille, qui a prononcé une allocution de circonstance des mieux senties.

En raison de deuils récents, la cérémonie a revêtu un caractère tout à fait intime.

Immédiatement après le mariage, les époux, escortés de toute leur suite, se sont rendus à la chapelle des baptêmes et ont tenu sur les fonts baptismaux, en qualité de parrain et de marraine, un enfant de leurs parents.

Inutile de dire que chacun souhaitait, à ce propos, ces jeunes époux longue vie et nombreuse progéniture. Nous leur offrons également nos meilleurs vœux.

∴

Baccalauréat

M. Capriata a été définitivement reçu au baccalauréat de l'enseignement moderne, 2e partie, devant la faculté de Lyon.

— Ont été admissibles, devant la faculté de Montpellier, au baccalauréat classique, lettres-mathématiques, MM. Stefani, Germa ; et définitivement admis à la 1re partie, M. Bruni

— MM. Istria et Barboni ont été définitivement reçus au baccalauréat classique 2e partie, devant la faculté de Toulouse.

— Ont été définitivement reçus au baccalauréat devant la faculté d'Aix : philosophie, M. Marcaggi ; moderne 1re partie, M. Benielli, avec mention assez bien.

∴

Elections marseillaises

Sur la liste du Comité socialiste, en tête de laquelle se trouve M. Flaissières, maire démissionnaire de Marseille, figure M. Colonna, commerçant en liquides ; sur la liste Mireur, dite du comité de concentration républicaine radicale et socialiste, figurent MM. Philippe Cerati, ex-secrétaire de la Ligue des droits de l'homme, et le docteur François Gialj.

∴

Rixe

La nuit dernière, vers dix heures du soir, une rixe a éclaté, boulevard Saint-Angelo, dans la buvette de la veuve Franceschi.

Vingt personnes au moins ont pris part à cette bagarre.

D'une part se trouvaient les frères Merlenghi, marins-pêcheurs, dont l'un s'était trouvé mêlé à la bagarre qui s'est produite, il y a environ un an, et où la femme Martin trouva une fin si malheureuse.

D'autre part, les frères Martin, meuniers, l'un époux, l'autre beau-frère de l'infortunée femme Martin. Ceux-ci gardaient rancune aux Merlenghi de leur attitude dans la bagarre, où la femme Martin avait trouvé la mort, d'autant plus qu'ils avaient bénéficié d'un acquittement devant le tribunal correctionnel, qui n'avait retenu qu'un certain Mori, pour coups et blessures.

Les Martin et les Merlenghi étaient là entourés de parents et d'amis, en tout une vingtaine. Se trouvant en présence, les Martin ont assailli les Merlenghi et, pendant une heure, il y a eu échange de coups de pied et de poings, mais si bien distribués de part et d'autre que Merlenghi Noël et d'autres ont été fortement contusionnés.

Les Martin avaient le dessus, étant plus nombreux ; les Merlenghi réussirent à se sauver.

Merlenghi Noël a eu la lèvre supérieure fendue, des contusions à la tête et sur la figure ; il a été conduit à la pharmacie Dandi où M. le docteur Ferricelli a procédé aux premiers pansements.

Plainte a été déposée par les Merlenghi. Une enquête est ouverte.

∴

Le défenseur de Cecchi

Cecchi, l'auteur du meurtre de la rue Saint-François, a choisi pour défenseur Me Morer.

∴

Objet trouvé

Un de nos apprentis a trouvé au fond du boulevard Paoli un petit paquet de linge destiné au repassage. Il le tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

∴

Pour les Martiniquais

Conformément aux instructions de Mgr l'Evêque, toutes les quêtes faites dans les églises du diocèse au profit des sinistrés de la Martinique doivent être adressées à l'évêché.

C'est ainsi que celle faite à l'église St-Jean a reçu cette destination.

BOURSE DE PARIS

25 juillet — 25 juillet

3 p. 0/0 anciens	100.55	100.45
3 p. 0/0 amort.	100.35	100.20
3 1/2 0/0 . .	101.80	101.75

Dépêches pour le Nord

Lycée de Bastia

Agrégation

M. Brunet, professeur de physique au lycée, est admissible aux épreuves orales du concours d'agrégation.

Élections Municipales DE MARSEILLE

Les élections municipales de Marseille ont eu lieu hier.

La lutte a été très vive.

Les bagarres ont été nombreuses.

Le dépouillement n'a été terminé que ce matin.

Quatre candidats seulement ont été élus au premier tour. Ils appartiennent à la liste du comité d'union républicaine radicale et socialiste anticollectiviste (liste patronnée par le *Petit Marseillais*).

M. Chanot, avocat, président du conseil général, est élu le premier avec 29.500 voix.

Les autres candidats élus sont : MM. Roger Léon, ancien juge au tribunal de commerce ;

Budd, courtier maritime ;

Bremond Albert, docteur en médecine.

∴

M. le docteur Flaissières, maire démissionnaire, arrive le premier de sa liste avec 23.225 voix.

C'est la liste du comité socialiste républicain socialiste, patronnée par le *Petit Provençal*).

∴

M. le docteur Mireur, ancien adjoint, a obtenu 7.000 voix. Il arrive en tête de la liste du comité de concentration républicaine radicale socialiste.

∴

La concentration radicale socialiste est faite avec de nouveaux éléments.

Le scrutin de ballottage aura lieu dimanche prochain, 3 août.

L'ouverture de la Chasse

Contrairement aux informations de certains journaux parisiens, aucune date pour l'ouverture de la chasse n'a encore été fixée.

Le ministre de l'agriculture attend encore les rapports des préfets.

Tout donc fait espérer que l'ouverture de la chasse sera fixée comme les années précédentes au 15 août.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les électeurs de la 2e circonscription de Montbrison avaient à élire un député, en remplacement de M. Charles Dorian, décédé.

Inscrits, 21.451

M. Daniel Dorian, frère du député décédé, a été élu par 9.062 voix.

M. Desjoyaux en a obtenu 6.733.

∴

Au scrutin du 27 avril, M. Charles Dorian, ministériel, avait été réélu par 10.153 voix, contre M. Desjoyaux, maire de Saint-Galmier, conservateur, qui en avait réuni 7.995.

Le Ministre de la Guerre à Laroche-sur-Yon

Le ministre de la guerre, accompagné du capitaine Midgeville et du lieutenant de vaisseau Violette, ses officiers d'ordonnance, s'est rendu à Laroche-sur-Yon pour présider l'inauguration du nouveau stand.

Après la cérémonie a eu lieu un banquet offert par la municipalité.

Le général André y a prononcé un discours et a déclaré que la majorité ministérielle était convaincue qu'il n'y avait pas de liberté possible sous la tyrannie cléricale.

Le gouvernement ne peut que se conformer aux aspirations de la majorité.

CYCLISME

Course Bordeaux-Paris

C'est hier soir, à cinq heures et demie, qu'a été donné, à Bordeaux, le départ de la douzième course cycliste annuelle de Bordeaux.

La distance séparant les deux villes est de 585 kilomètres.

Les concurrents étaient au nombre de 80.

Maurice Garin est arrivé premier ; Lesna, le second.

Entre ces deux hommes la lutte a été sérieuse et intéressante.

La Fermeture des Ecoles Congréganistes

Les gendarmes attaqués à Pont-de-Croix

On télégraphie de Brest que 1,200 habitants de Pont-le-Croix se sont livrés à une manifestation imposante en faveur des sœurs.

La supérieure a remercié chaleureusement la foule.

Les gendarmes ont été assaillis à coups de pierres.

Un instituteur frappé

On télégraphie de Saint-Meen que l'instituteur de la localité a été frappé par les paysans.

Commissaire de police jeté dans un fossé et frappé à coups de sabots

On télégraphie de Lille :

Le commissaire de police, s'étant rendu à Frelin pour se rendre compte si les sœurs étaient parties, a été assailli par les femmes, jeté dans un fossé et frappé à coups de sabots.

Procès-verbal a été dressé contre le curé de la localité.

A Roscoff

A Roscoff, des bancs et des madriers ont été placés devant la porte de l'école des Sœurs, afin d'empêcher le passage aux gendarmes. Les habitants portent des vivres aux sœurs.

A Landerneau

A Landerneau, les habitants continuent à monter la garde devant les écoles ; les cyclistes qui passent sont arrêtés de crainte qu'ils ne portent les instructions gouvernementales à la gendarmerie.

A PARIS

La manifestation de la place de la Concorde

Plus de 20,000 personnes étaient réunies dimanche, à 2 heures de l'après-midi, sur la place de la Concorde.

Les catholiques portent à la boutonnière l'œillet tricolore, et crient : Vive la liberté, à bas les sectaires ; les socialistes portent l'églantine rouge et crient : Vive Loubet, vive Combes, à bas la calotte.

De nombreuses bagarres ont lieu entre les partisans et les adversaires des sœurs.

De nombreuses arrestations pour refus de circuler sont opérées.

Malgré la chaleur les manifestants sont restés jusqu'à 5 heures sur la place de la Concorde ; enfin, les catholiques se décident à aller manifester place Beauvau ; les socialistes veulent les suivre, mais les agents réussissent à les disperser.

De sérieuses mesures d'ordre avaient été prises par le préfet de police pour empêcher toute manifestation.

Bagarres sanglantes

Les agents, débarrassés de la délégation, sont lancés sur la place de la Concorde, où la bagarre prenait de graves proportions.

M. Auffray, député nationaliste, avait été presque assommé ; un membre du syndicat des mécaniciens avait reçu un coup de canne à épée ; un conseiller municipal de Paris avait sa redingote en lambeaux ; M. Andrieux était tout contusionné ; de part et d'autre plusieurs personnes étaient blessées.

Les agents parvinrent à faire cesser les bagarres et à disperser la foule. Les personnes qui ont refusé d'accéder aux injonctions des agents ont été arrêtées.

∴

Pendant les manifestations d'hier, 70 personnes ont été arrêtées sur la place de la Concorde ; une seule a été conduite au dépôt.

Le Délégation des femmes chrétiennes

Vers cinq heures et demie la délégation des dames chrétiennes débouche des Champs-Elysées. En tête se trouvent la baronne Reille, la comtesse de Mun, Mmes Cibiel de Pommerol, MM. de Mun et Lerolle, députés, des conseillers municipaux nationalistes de Paris.

Elle arrive au bout de l'avenue Marigny, où les agents invitent les dames à retourner sur leurs pas, car ils ont ordre de ne pas les laisser avancer ; le préfet de police arrive sur les lieux et déclare aux dames qu'il a reçu l'ordre de ne pas les laisser avancer et que M. le président du conseil ne recevra aucune délégation.

MM. de Mun et Lerolle veulent insister ; M. Lépine leur répète que ces instructions sont formelles.

La délégation se retire en protestant par les cris de : « Vive la Liberté ! »

La manifestation a pris fin vers 6 heures du soir.

LE CHOLÉRA en Egypte

De nombreux cas de choléra ont été constatés en Egypte.

Depuis le 15 courant on a constaté 166 décès.

Une grande consternation règne au Caire en raison des progrès terrifiants de l'épidémie de choléra. On abandonne tout espoir de localiser le fléau.

La maladie a fait son apparition dans presque tous les quartiers de la ville. Plusieurs indigènes sont morts subitement. Des hôpitaux temporaires ont été établis.

Les régiments anglais ont reçu l'ordre de partir sans retard dans le désert.

L'Angleterre et les Boers

Déclarations de Botha et de Delarey

Dans un meeting tenu à Paarl, le général Botha a fait d'importantes déclarations.

« La foi et l'espérance nous aideront, a-t-il dit, l'Afrique est notre patrie ! »

Le général Delarey, à son tour, a dit : « Je respecte tout adversaire anglais, mais le souvenir des renégats m'afflige. »

L'Arrivée des chefs boers

On annonce l'arrivée à Southampton de Lucas Meyer.

Le commandant Reitz est arrivé à Naples aujourd'hui.

L'arrivée à Londres des généraux Botha et Delarey est toujours fixée au 16 août.

ANÉMIE GUÉRIE EN 20 JOURS

Etat Civil

0366

MARIAGES

Marsia Mare-Joseph, maçon, de Carte, et Bartolini Virginie, ménagère, de Fanano (Italie.)

NAISSANCES.

Gambelli Louise. — Bastiani Jean. — Lisale Charles. — Andreani Anne.

DÉCÈS.

Lombardini Rose, 7 mois, de Bastia.

Cessation de commerce pour cause de santé

Magasin de nouveautés, tissus, boulevard Paoli, 28, Bastia, bénéfices nets, 8.000 francs par an. Marchandises et matériel, 15.000 francs.

Leçons pour les Vacances

Mme MARINETTI-RIEHL
Institutrice libre
Boulevard Paoli, 22, au 3me

A partir du 1er août, cours préparatoires et leçons particulières de français, d'allemand et de mathématiques.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix STAZZONA

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour le gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au-dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en flacons d'Italie, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vaste domaine du Rauch-el-Bey (Alger), propriétaire R. Matti, et appréciés dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien vouloir s'adresser à l'ensigne R. Matti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,30 et 0,35 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins du continent français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Dégustez ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi-jeannes, en bordelaises et en demi-bottes ou chefs de cuves.

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

AVIS

La Saison Thermale de Guagno-les-Bains est ouverte sous la gérance de M. et Mme Parsi. L'Etablissement offrira à Messieurs les baigneurs tout le confortable désirable, chambres hygiéniques, murailles blanchies à la chaux, lit de fer, sommier Phénine sans remboursage, garnitures de chambres se lessivant.

Un service de premier ordre est assuré.

Les baigneurs trouveront à l'Etablissement une société choisie et des distractions variées.

Prix 5 fr. 50 par jour, arrangement pour famille.

Pour renseignements s'adresser à Mme Jean de la Rocca, propriétaire des Eaux Thermales et des Etablissements de Guagno-les-Bains.

Horlogerie-Bijouterie *Orfèvrerie*

E. GIUNTOLI

24, Boulevard Paoli, Bastia

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
N. B. M. SARRA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés
MARINETTI FRÈRES
Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES
Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 22 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 30 fr.

Tables à voist noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 3 Août.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese* chargera vers le 20 août.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

RESTAURANT DU PETIT LOUVRE
45, Boulevard de la Major, 45, MARSEILLE
JEAN-MATHIEU BASTIANI, Gérant
Pension à 50 fr. par mois
Repas à prix fixe — Cuisine soignée

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques au ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard du Cardo, 4.

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie des Mirandes**. Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Capitaux pour tous
Argent de suite à négociants et industriels sur signature, ouvertures de crédit, bordereaux de valeurs commerciales, comptes à demi, échanges de signatures, prêts sur toutes garanties, sur successions et sur fonds de commerce, achat de toutes sortes de créances. Rien à payer d'avance. Achat au comptant de tous genres de marchandises. Discrétion et célérité. Ecrire à Raymond CHEVALLIER, 47, rue Vivienne, Paris.

PRETS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, à 0/0. Achat de Valeurs Différées non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

AVIS
MM. S. Luperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M.-P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde-malade ambulant — au dessus chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploiera des matières nobles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

AVIS
M. Ducreux a vendu sa vacherie à M. Domestre. Opposition à huitaine chez Me de Gentile, avoué.

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne
La Propriétaire du Grande Albergo Giappone a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.
Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire: celles pour une personne de 2 à 4 francs, celles pour deux, de 3 à 7 francs y compris la lumière, l'électricité et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.
P. CIANFANELLI

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

TUMEUR

Achat de Cédrats et de Liège
La Maison L. N. Mattei et Cie prie MM. les propriétaires de vouloir bien la consulter avant de vendre leurs produits.

GROS LOTS 500.000 FR. 250.000 FR.
150 000 fr. 100.000 fr. et nombreux autres lots
20 NUMÉROS DE TITRES
Pour 5 fr. on participe pendant 8 ans aux tirages de :
5 Panama à lots, 1er tirage 16 août Gros Lots 500.000 et 100.000 fr. 6 Tir. par an et 360 lots qui s'élèvent à 3 millions 390 000 fr.
5 Congo à lots 1er tirage 20 août 1902, Gros Lots 100.000 fr.
5 Ville de Paris 1894-96, 1er tirage 6 octobre, Gros Lots 100.000 fr.
5 Ville de Paris 1892, 1er tirage 20 octobre 1902. Gros Lots 100 000 francs.
20
Numéros de suite et liste après tirage. Remb. des primes. — 1ers 5 numéros.
Adresser Mandat poste de suite : Directeur COOPÉRATION FINANCIÈRE, 45 Boulevard de la Chapelle, Paris.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, livres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Posit. ass. de 8.000
dans Ame Pompes Funèbres Paris, à Me bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
prévient sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre prochain et qu'elle sera de passage à Sartène, du 30 juillet au 4 août ; à Calvi, du 6 au 10 août, et à Corte, du 10 au 13 du même mois.
Pour tous autres renseignements s'adresser à Ajaccio, Cours Grandval, 1.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 f. - Six Mois. 7 f. 50
Le Nº : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 f. - Six Mois. 11 f. 50
Le Nº : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Ne pas oublier que l'**Amaro Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

ALAMBICS DEROY
DEROY FILS AINÉS
Boulevard de Strasbourg, PARIS

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (100 pages)
Dépôt Général du FER GAFFARD

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES de toute nature
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
L'EAU PRÉCIEUSE
DES HOIRIES D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Les demander par lettre affranchie à la Pharmacie DEPENNIER, à ROUEN
Se trouve chez les CORDONNIERS, vous pouvez exiger son journal contient dans le Timbre.

Un vrai grand remède de renommée universelle qui réalise tout ce qu'il annonce et est le connu sont pour l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
du Docteur **GOLVIN** de Paris
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique. Facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rougeurs, Vices Scrofuleux, Furoncles, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Reins, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Manque Intime, Infection parasitaire, A la longue, le sang arrive au BIEN-ÊTRE LE PLUS PARFAIT
Exiger le nom du Docteur GOLVIN sur l'étiquette
M. Prud'homme, Pharmacien, 19 rue Saint-Denis, 19
PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Allumettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cognac Mattei, le meilleur, à 40 centimes
Demandez partout **LA CÉDRATINE** *de la Maison L.-N. MATTEI & Cie*

37e ANNÉE — MERCREDI 30 JUILLET 1902 — Nº 182

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	32 »	16 »	8 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Abdon.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 24 m. — Coucher, 6 h. 52 m.
LUNE : Nouv., le 3 — Premier quart., le 10.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Ignace de Loyola.

29 Juillet

SUR LE PONT AUX ANES

Tout le monde, dans le Midi, connaît la répartie de ce candidat au baccalauréat que le doyen de la Faculté de Toulouse, M. Sauvage, interrogeait. Comme il ne répondait pas assez vite ou assez bien, le vieux professeur, qui était connu pour ses boutades, s'était tourné vers l'appariteur :
— Apportez une botte de foin.
Et comme l'appariteur restait bouche bée, l'élève ajouta :
— Faites donc ; ne voyez vous pas que Monsieur m'a invité à déjeuner ?
L'histoire ne dit pas si l'original doyen a collé ou reçu le spirituel élève. M'est avis qu'il aurait dû le recevoir. Ce n'est pas, en effet, un mince mérite et une preuve banale de sang-froid que de garder sa présence d'esprit devant la table d'un de ces juges « d'instruction » qu'un lambeau de peau de lapin posé sur l'épaule consacre et solennise, et qui, pour un oui, pour un non, vous peuvent condamner aux travaux forcés pour six mois de plus. Ils tiennent dans la main, bien souvent, votre sort, votre avenir, votre vie...
Celui qui, à seize ou dix-sept ans, en une aussi grave circonstance, garde toute sa présence d'esprit et trouve encore le moyen d'en faire, n'est certainement pas une nature ordinaire. Vous pouvez lui accorder son diplôme, les yeux fermés ; il lui fera honneur. Par contre, il est des élèves fort instruits qui ne valent rien pour les examens. Une invincible timidité leur ferme la gorge et leur brouille la cervelle. Ils perdent littéralement la tête.
Je ne sais plus quel professeur de la Sorbonne racontait l'autre jour combien il est difficile pour les examinateurs de démêler les jeunes gens intelligents au milieu du troupeau des ignorants et des paresseux. Il en donnait quelques exemples.
Un excellent élève de Louis-le-Grand, classé parmi les plus méritants, paraît à la barre, les oreilles en feu, une vague terreur dans les yeux. Le professeur pour lui donner le temps de se remettre, pose une question très bénigne :
— En quel lieu la Garonne prend-elle sa source ?
— Au Val-de-Grâce.
— Comment au Val-de-Grâce, à l'école de médecine militaire, au coin du boulevard du Port-Royal ?
— Oui, monsieur.
Le malheureux était blême, sourd, aveugle. Le trac l'avait absolument paralysé. Et le professeur ajoute dans son récit : — Je compris et je lui donnai une bonne note. Combien d'autres n'en auraient pas fait autant.
Et sorte que, non seulement le tempérament, le caractère de l'élève jouent un rôle prépondérant dans les examens du baccalauréat, mais encore l'esprit et la bonté du professeur y entrent aussi pour beaucoup.
Il est, d'autre part, fort curieux et fort triste de constater qu'à mesure que les programmes s'augmentent et qu'on exige plus de connaissances, les candidats sont plus ignorants et plus sots. Ils spécialisent leur entendement sur les matières arides de l'examen et n'ayant pas eu le temps de rien apprendre en dehors des programmes, ils se trouvent surchargés d'une multitude de connaissances inutiles et restent étrangers aux choses les plus essentielles et les plus communes de la vie. Ils ne lisent plus. Voilà le grand mal.
Un professeur préposé aux derniers examens de Saint-Cyr a eu là patience de noter mot pour mot les réponses qu'il a recueillies de la bouche de quelques élèves, très bons élèves d'ailleurs, qui étaient cités par leurs maîtres comme des modèles d'assiduité et de persévérance. Ils ont été reçus, parbleu ! Et c'est précisément parce qu'ils ont ponctuellement accompli tous les devoirs tracés et appris toutes les leçons ordonnées, qu'ils sont restés parfaitement ignorants en dehors du programme. Le malheureux examinateur rapporte comme suit les réponses qu'il a obtenues de certains candidats qualifiés « très bons sujets » :
Premier élève.
— Qu'est ce que vous savez de Châteaubriand ?
— Dans son enfance, il avait la passion des voyages ; alors son père l'a laissé partir en Amérique ; il est aussi allé en Palestine. Il a fait *René* et les *Mémoires d'Outre tombe*.
— Et c'est tout ?
— Je ne vois pas autre chose.
— Et, qu'est-ce que vous en avez lu ?
— Moi ? Rien du tout.
Second élève.
— Qu'est-ce que vous savez de Balzac ? Nommez-moi quelques uns de ses romans ; vous en connaissez sûrement ?
— Mais non, aucun.
Troisième élève.
— Qu'est-ce que vous savez de Lamartine ?
— Il a fait deux volumes de *Méditations*. Il a dit que le drapeau rouge n'avait fait que le tour du Champ de Mars et que le drapeau tricolore avait fait le tour du monde.
— Citez-moi deux vers des *Méditations*, puisque vous les avez lues.
— Mais non, jamais. On ne lit pas au collège, on n'a pas le temps.
— Cette année soit, vous n'avez pas eu le temps, mais depuis la huitième jusqu'aux « élémentaires » ?
Je vous affirme que de mon temps, il y a seulement quinze ans, les très bons élèves avaient tout lu ; les autres avaient lu au moins les livres prohibés.
Une seule réflexion nous vient après cela. Quand donc tous ces jeunes savants trouveront-ils le temps d'apprendre quelque chose.
LOUIS LATAPIE.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

30 juillet 1794. — Après un siège célèbre et héroïque, Calvi se rend aux Anglais.
A la suite de cette reddition, le général Raphaël de Casabianca, qui commandait la place durant le siège, se retira à Toulon.
Si ce général ne put conserver Calvi à la France il pouvait dire : « Tout est perdu hors l'honneur. »
Calvi conserve toujours la trace des boulets anglais.

Les Mégalithes de la Corse

M. A. de Mortillet a communiqué il y a quelques mois à la Société d'Anthropologie de Paris une note de M. Paul Tomasi, ancien magistrat, sur les Mégalithes du Sud-Ouest de la Corse et les stations néolithiques de Grossa.
L'auteur de cette intéressante note a bien voulu nous autoriser à la publier. La voici in extenso :

De retour dans mon pays natal, *La Grossa*, en avril 1895, ma première visite a été pour le dolmen Bizzico-Rosso, dont il est question dans le travail que M. Adrien de Mortillet a publié en 1893 sur les monuments mégalithiques de la Corse (1).
Tout d'abord je fis quelques recherches dans le voisinage du mégalithe. Ayant trouvé quelques éclats taillés de jaspe et d'obsidienne opaque et translucide, j'entrepris des études méthodiques.
En explorant soigneusement l'espace qui entoure le dolmen, dans un rayon de quinze mètres, j'ai recueilli une petite hache en chloromélanite fort belle, ne mesurant que 4 centimètres de longueur, et un marteau de même matière minérale. La première de ces pièces est sans doute une des haches votives extraites du dolmen lorsque deux habitants de la commune le fouillèrent dans l'espoir d'y découvrir un trésor. Ce monument fut alors en partie mutilé.
Depuis, j'ai continué mes recherches sur ce point et j'y ai successivement récolté :
1° Une flèche en jaspe, dont la pointe et un des ailerons sont brisés ; 2° une flèche complète en jaspe vert ; 3° une flèche en jaspe très allongée, barbelée et très fine, avec les deux barbelures et le pédoncule brisés ; 4° une flèche en jaspe avec la pointe brisée ; 5° une flèche en jaspe ; 6° une autre brisée à la pointe ; 7° une grande flèche en jaspe incomplète ; 8° un fragment de pointe de flèche de même roche ; 9° une flèche en jaspe gris à barbelures et pédoncule ; 10° une flèche en jaspe marron dont la pointe est brisée ; 11° une flèche complète en obsidienne ; 12° une autre également en obsidienne dont la pointe manque.
J'ai encore ramassé dans les environs : 13° Une flèche en jaspe, à la Punticella ; 14° une belle flèche en jaspe, aussi à la Punticella, à 40 mètres de ma maison ; 15° une flèche très fine en jaspe, au lieu dit *le Padolo* (la Palud) ; 16° une flèche en jaspe brun, de forme triangulaire, à Capo di Lucco ; 17° une belle flèche en jaspe, au lieu dit : *les Cavassini* ; 18° enfin une flèche en jaspe, à *la Piana*.
Outre ces pointes de flèches, j'ai recueilli à Bizzico-Rosso un fragment de hache polie en ardoisine, deux ébauches de haches en jaspe préparées pour le polissage, ainsi qu'une grande quantité de rebuts de jaspe et d'obsidienne.
Haches en pierre polie trouvées ailleurs :
1° Une petite hache en jaspe vert, à Litarna ; 2° une grande hache en jaspe vert, mesurant encore 115 millimètres de longueur quoique le tranchant soit usé par le polissage. Cette pièce qui vient de Capo di Lucco, où existe un dolmen et un menhir, a dû servir de brunissoire ; 3° une hache en diorite verte, au lieu dit : *Paglaggio* (en français : Pailler) et non Palaggio comme l'indique incorrectement la carte de l'Etat-Major, 4° une petite hache en serpentine, au même endroit ; 5° un fragment de hache en serpentine, au lieu dit : *Bulcheria* ; 6° trois haches dont une en jaspe et deux en basalte, percées à la gouge, au lieu dit : *Sonatone*, sur les bords de la mer, à côté du phare ; 7° une hachette minuscule en jaspe marron, trouvée au lieu dit ; *La Fornace* (La Fournaise). C'est un petit brunissoir, finement poli ; 8° une moitié de hache en serpentine trouvée dans le mur du grand escalier de la *Casa-Soprana*, maison des Tomasi della Grossa, ma demeure actuelle ; 9° un fragment de hache en ardoisine, atelier de la Piana ; 10° une hache en jaspe avec taillant usé par le polissage, ou brunissoir, trouvée à Sonatone, dans une grotte appelée : La Pietra Nera (*La Pierre Noire*).
Nous donnons dans le pays aux haches en pierre. — Ramassées par les bergers, ces haches qu'ils appellent : *Sagne* (prononcez : ségne) sont attachées au cou des bestiaux pour les préserver des épizooties. On s'en sert aussi, parmi les paysans, en guise d'amulettes pour soigner un mal quelconque et on leur attribue la propriété magique de guérir les maladies, à condition d'avoir foi en leur efficacité. Quand on manque un guérison, on s'en console en disant que l'on a manqué de foi. En Bre-

(1) Adrien de Mortillet. *Rapport sur les monuments mégalithiques de la Corse*. (Extrait des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, 1893.

8 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉLECTION — (*Suite*)

Enfin, à midi, cinquante personnes environ, toutes endimanchées, la plupart venues par curiosité pour voir les beaux salons dont on parlait tant dans l'arrondissement, s'assirent sur les sièges que madame Marion leur avait préparés. On laissa les fenêtres ouvertes, et bientôt il se fit un si profond silence, qu'on put entendre crier la robe de soie de madame Marion qui ne put résister au plaisir de descendre au jardin et de se placer à un endroit d'où elle pouvait entendre les discours. La cuisinière, la femme de chambre et la domestique se tinrent dans la salle à manger et partagèrent les émotions de leurs maîtres.
— Messieurs, dit Simon Giguet, quelques uns d'entre vous veulent faire à mon père l'honneur de lui offrir la présidence de cette réunion ; mais le colonel Giguet me charge de leur présenter ses remercîments, en exprimant toute la gratitude que mérite ce désir, dans lequel il voit une récompense de ses services à la patrie. Nous sommes chez mon père, il croit devoir se récuser pour ces fonctions, et il vous propose un honorable négociant, à qui vos suffrages ont confié la première magistrature de la ville, M. Philéas Beauvisage.
— Bravo ! bravo !
— Nous sommes, je crois, tous d'accord d'imiter dans cette réunion — essentiellement amicale... mais entièrement libre, et qui ne préjudicie en rien à la grande réunion préparatoire où vous interpellerez les candidats, où vous pèserez leurs mérites, ... d'imiter, dis-je, les formes... constitutionnelles de la Chambre... électives.
— Oui ! oui ! crie-t-on d'une seule voix.
— En conséquence, reprit Simon, j'ai l'honneur de prier, d'après le vœu de l'assemblée, M. le maire de venir occuper le fauteuil de la présidence.
Philéas se leva, traversa le salon, en se sentant devenir rouge comme une cerise. Puis, quand il fut devant la table, il ne vit pas cent yeux, mais cent mille chandelles. Enfin, le soleil lui parut jouer dans ce salon le rôle d'un incendie, et il eut, selon son expression, une gabelle dans la gorge.
— Remerciez ! lui dit Simon à voix basse.
— Messieurs...
On fit un si grand silence, que Philéas eut un mouvement de colique.
— Que faut-il dire, Simon ? demanda-t-il tout bas.
— Eh bien ?... dit Achille Pigoult.
— Messieurs, dit l'avoué, salué par la cruelle interjection du petit notaire, l'honneur que vous faites à M. le maire peut le surprendre sans l'étonner.
— C'est cela, dit Beauvisage ; je suis trop sensible à cette attention de mes concitoyens, pour ne pas en être excessivement flatté.
— Bravo ! crie le notaire tout seul.
— Que le diable m'emporte, se dit en lui-même Beauvisage, si l'on me reprend jamais à haranguer !...
— MM. Promaget et Marcelin veulent-ils accepter les fonctions de scrutateurs ? dit Simon Giguet.
— Il serait plus régulier, dit Achille Pigoult en se levant, que l'assemblée nommât elle-même les deux membres du bureau, toujours pour imiter la Chambre.
— Cela vaut mieux, en effet, dit l'ouvrier Moullot, le greffier du tribunal ; autrement, ce qui va finir en ce moment serait une comédie, et nous ne serions pas libres. Pourquoi ne pas continuer alors à tout faire par la volonté de M. Simon ?
Simon dit quelques mots à Beauvisage, qui se leva pour accoucher d'un « Messieurs !... » qui pouvait passer pour être palpitant d'intérêt.
— Pardon, monsieur le président, dit Achille Pigoult, mais vous devez présider et non discuter.
— Messieurs, si nous devons... nous conformer... aux usages parlementaires, dit Beauvisage soufflé par Simon, je prierai... l'honorable M. Pigoult... de vouloir parler... à la table que voici.
Pigoult s'élança vers la table à thé, s'y tint debout, les doigts légèrement appuyés sur le bord, et fit preuve d'audace en parlant sans gêne, à peu près comme l'illustre M. Thiers.
— Messieurs, ce n'est pas moi qui ai lancé la proposition d'imiter la Chambre ; ce jusqu'aujourd'hui, les Chambres n'ont paru véritablement inimitables ; néanmoins, j'ai très bien connu qu'une assemblée de soixante et quelques notables choisis devait s'improviser un président, car aucun troupeau ne va sans berger. Si nous avions voté au scrutin secret, je suis certain que le nom de notre estimable maire y aurait obtenu l'unanimité ; son opposition à la candidature contenue par sa parenté nous prouve qu'il possède le courage civil au plus haut degré, puisqu'il sait s'affranchir des liens les plus forts, ceux de la famille ! Mettre la patrie avant la famille, c'est un si grand effort, que nous sommes toujours obligés, pour y arriver, de nous dire que, du haut de son tribunal, Brutus nous contemple depuis deux mille cinq cents et quelques années. Il semble naturel à maître Giguet, qui a eu le mérite de deviner nos sentiments relativement au choix d'un président, de nous guider encore pour celui des scrutateurs ; mais, en appuyant mon observation, vous avez pensé que c'était assez d'une fois, et vous avez eu raison ! Notre ami commun, Simon Giguet, qui doit se présenter en candidat, aurait l'air de se présenter en maître et pourrait alors perdre dans notre esprit les bénéfices de l'attitude modeste qu'a prise son vénérable père.

(*A suivre*).

tagne, où j'ai passé cinq ans, on pratique les mêmes usages superstitieux.

Station néolithique. — Les divers emplacements occupés par les hommes de l'époque néolithique sont couverts des rebuts de leur industrie, fait que j'ai constaté dans le village même de la Grosse, où j'ai recueilli au lieu dit : *Punticella* (Petite Pointe), des lamelles d'obsidienne de jaspe et quelques petits éclats de silex, ainsi qu'un fragment de hache polie en serpentine et plusieurs marteaux ou percuteurs.

Cette station s'étendait tout autour de la montagne appelée : *Pointe de la Grossi*, où l'on remarque les ruines de l'ancien château de Jean de la Grossa (1370-1460), et recouvrait les lieux dits : *Sirilli, Capolato, Linaras, Pacicbella, Le Mota, Fontanella, La Fornace, La Sperazzata, Il Pianello, Il Val do, Campo Fiorello*, jusqu'à la rivière du Poggio, commune de Belvedere Campomoro.

Elle remonte le côteau par le *Poggio*, la *Figa, Canale et Capo di Luogo*, où se trouvent les mégalithes décrits par M. Adrien de Mortillet. Là, à côté du menhir, j'ai récolté une jolie molette en granite et une flèche triangulaire en jaspe brun.

Du côté Ouest et Sud du pays, la même station descend vers le *Limare* à 100 mètres du village, le *Chiano Maggiore, Coperchiata, Fo nouvelle, Ajola, Manzile, La Cagani* et *La Piana*.

Ce sont les produits et les rebuts d'obsidienne qui abondent. Ceux en jaspe viennent ensuite. Les silex sont rares et très petits.

Je n'ai trouvé nulle part de l'obsidienne brute, c'est-à-dire en matière première, tandis que les jaspes se rencontrent en grande quantité un peu partout.

A propos de l'obsidienne se pose une question qui mérite d'être étudiée. Nulle part si malgré les plus actives recherches, je n'ai pu remarquer la présence de roches volcaniques. Cependant les bords de la mer sont remplis de pierre ponce.

Station de Campo Fiorello. — Sur un plateau formant base à la Pointe de la Grossa, lieu dit : *Campo Fiorello* (Camp de Petite-Fleur), j'ai découvert une station avec pièces en obsidienne et en jaspe. J'ai trouvé là un joli petit instrument en obsidienne, fait en forme de fer de bouvet, dont le tranchant est aussi effilé que celui de nos rasoirs et qui était peut-être destiné au même usage. Il n'a pu servir à racler des peaux, parce qu'il est trop mince et que son tranchant se serait ébréché de suite. Pour la même raison je ne saurais le classer parmi les tranchets.

Dans l'alignement de Pagliagio se trouve également une forte station néolithique avec objets taillés en obsidienne, jaspe et serpentine.

Des constatations que j'ai eu l'occasion de faire, il paraît résulter que les grottes de la *Pointe de la Grossa*, de la *Punticelle*, de la *Pazzanila*, de la *Manzile*, de *Vacil-Vecchio*, du *Capo di Luoco*, de *Val'r del Cataro Marignole* a *Giacoma Santo*, ainsi que les immenbeubles abris sous roches qui entourent le pays, devaient servir de refuge aux populations préhistoriques. Cette opinion est encore renforcée par la découverte d'instruments en jaspe et en obsidienne à l'intérieur ou auprès de ces grottes. Les ruisseaux de Sierioli et de Caghina, qui se transforment en torrents pendant la saison des pluies, fertilisaient les deux vallées, où les pâtres devaient se rendre avec leurs troupeaux.

Les Roches, trouvées dans des forêts d'arbustes, semblent indiquer qu'aux temps primitifs les chasseurs se donnaient rendez-vous dans ces parages alors giboyeux.

Alignement de la Piana. — A une distance de 200 mètres et au Sud du dolmen de Bizzico-Rosso se trouve un alignement qui part du ruisseau de Caghina et va se perdre aux pieds des rochers et des grottes de la Manzile, occupant un kilomètre de longueur. Il forme un demi cercle.

Deuxième dolmen de la Piana. — Dans la partie comprise à l'intérieur de l'alignement, se trouve un second dolmen appelé : Tole dell'Aja (Tables de l'Aire).

Ce mégalithe a été complètement détruit. Il se compose de sept pierres, actuellement par terre, dont trois tables et quatre supports.

Tumulus et menhir du Tumulo della Piana. — Entre les deux dolmens de la Piana se trouve le *Tumulo*, ou terre. Il est distant de 80 mètres au Sud du dolmen de Bizzico-Rosso.

A 20 mètres de ce tumulus on trouve un menhir couché sur le sol et brisé à 0 m. 50 de la base. Il mesure 3 mètres de long sur 0 m. 50 de large et 0 m. 45 d'épaisseur.

Quatre autres menhirs. — Dans la zone de l'alignement se trouvent 4 petits menhirs, dont 1 debout et 3 brisés. Celui qui est debout a 0 m. 65 de hauteur sur 0 m. 30 de largeur à la base et 0 m. 20 au sommet. Un des trois menhirs brisés a encore sa base, qui mesure 0 m. 80 de haut sur 0 m. 40 de large et 0 m. 45 d'épaisseur. Les deux autres ont 1 m. 60 de longueur sur 0 m. 40 de largeur et 0 m. 30 d'épaisseur.

Deux autres menhirs. — En dehors de la zone de l'alignement se trouvent deux autres menhirs inclinés de l'Ouest à l'Est et mesurant 0 m. 74 de hauteur sur 0 m. 45 de large et 0 m. 30 d'épaisseur. Ils sont distants de dix mètres.

Menhir de San Parnello. — Un menhir se voit au lieu dit : San Partello, à proximité des ruines de l'église champêtre et du château de ce nom, sur la rive droite du ruisseau de Caghina, domaine de la Pittighicia. Il mesure 2 m. 80 de hauteur sur 0 m. 45 de diamètre à la base, et est incliné de l'Est à l'Ouest. C'est un beau fût de colonne un peu méplat comme celui de Vacil-Vecchio, entouré de myrtes, d'arbousiers, de lentisques et de cystes.

Menhir de Pazzanile. — Au pied d'énormes rochers appelés les Tours dells Pazzanile se dresse un beau menhir en forme d'écentail entr'ouvert, ayant 5 mètres de hauteur sur une largeur de 3 mètres dans le haut et de 1 m. 20 seulement à la base, avec une épaisseur de 0 m. 45. Il est incliné de l'Est à l'Ouest. *Pazzanile* signifie la « Folle Blanche. »

Alignement de Salavona. — Il se compose de 9 menhirs, dont 8 brisés et 1 debout incliné de l'Ouest à l'Est et mesurant 1 m. 80 de haut sur 0 m. 40 de large et 0 m. 25 d'épaisseur. C'est la même forme en fût de colonne qu'à Vacil-Vecchio et San Partello. Cet alignement est situé au lieu dit : *La Stretta di Salavona*, à l'Est et auprès du grand tumulus appelé le Timoxolo di Salavona. Il s'étend sur une longueur de 11 m. 50 et suit la direction du Sud au Nord.

Polissoir de l'Ajola. — Au milieu d'un plateau formant cavalier à la pointe de la Grossa et parsemé d'une grande quantité de blocs de granite, j'ai rencontré un polissoir à deux cuvettes très lisses à l'intérieur. La pierre en question est un granite dont les éléments quartzeux sont excessivement fins.

L'une des cuvettes mesure 0 m. 42 sur 0 m. 33. L'autre incomplète n'a que 0 m. 35 de longueur sur 0 m. 21 de large.

Le polissoir de l'*Ajola* (Petite Aire) appartient à M. Jean-Baptiste Tomasi. Il est posé sur une *Ricciaia*, ou tas d'épierrement.

Dolmen démoli. — Dans le même enclos, j'ai retrouvé les restes d'un dolmen détruit. Les supports ont été placés sur un tas de pierres provenant de l'épierrement des champs voisins. En Sardaigne, ces amas de pierres s'appellent Muraghi, par corruption du mot italien: Muraglie(Murailles). On les nomme en Corse: *Biccuite*. C'est l'équivalent des *Merugers* que l'on observe sur le continent.

La pierre qui formait le fond du dolmen, orientée au Nord, est fortement enfoncée en terre, fuement équarie, ayant derrière elle une autre pierre également équarie et fichée en terre. L'entrée de la chambre se trouvait au Sud, regardant les golfes de Tizzano (le Titanic Portus des Romains) et de Conca. Tout près de là j'ai rencontré une ébauche de hachette en obsidienne opaque, préparée pour le polissage, ainsi que des rebuts de jaspe et d'obsidienne.

Cette communication a donné lieu à la discussion suivante :

M. A. DA MONTILLET. — Le travail de M. Tomasi dont je viens de vous donner lecture est intéressant à plusieurs titres. Nous y trouvons l'indication de monuments mégalithiques nouveaux et de stations néolithiques bien caractérisées. Ces stations, les premières signalées dans le Sud de la Corse, renferment des éclats et des objets taillés en matières diverses, parmi lesquelles nous voyons non seulement des roches locales comme les jaspes, mais aussi des roches étrangères à l'île comme l'obsidienne et le silex. Les éclats et les déchets de taille semblent cependant prouver que ces dernières, aussi bien que les premières, ont été travaillées sur place.

On peut rappeler à cette occasion que M. Cazlot, a rencontré il y a quelques années, des silex taillés de très petites dimensions dans les environs de Bonifacio.

M. MAHOUDEAU fait remarquer qu'il existe en Corse des gisements d'obsidienne.

Bulletin Financier

PARIS, le 28 juillet 1902.

Le marché est relativement bien tenu dans son ensemble mais les échanges sont toujours très restreints. La 3 0/0 est faible et remis à 100.30 laissant que le 3 1/2 s'avance à 101.95.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Italien vaut 102.10, l'Extérieur est calme à 91.95, la Rente Turque Unifiée à 0/0 conserve toute sa fermeté à 72 85.

Dans le compartiment des Etablissements de Crédit, le Crédit Foncier reprend à 720, le Crédit Lyonnais se retrouve à 1.037 et la Société Générale à 643, le Comptoir National d'Escompte progresse à 749.

En banque, le Johannesburg Investment reste ferme à 81 francs.

La « Correspondance Marc », 1 rue du Quatre-Septembre, donne des renseignements très complets sur diverses bonnes valeurs canadiennes.

Meilleurs tenue de nos Grands Chemins Français.

Gazette Départementale

CORTE. — Le gouvernement de la République pour rendre un juste hommage aux bons et loyaux services rendus à la cause républicaine, par M. Dupré, commissaire de police à Corte, vient de le nommer au poste si avantageux de Joigny (Yonne). C'est avec un sentiment de regret que nous voyons ce digne fonctionnaire nous quitter.

Nos vœux sincères accompagnent M. Dupré et sa famille dans leur nouvelle résidence.

Nous sommes assurés d'avance qu'il se fera aimer et estimer à Joigny, comme il l'a fait à Corte où il a passé plus de trois ans. — V.

∴

GHISONACCIA. — Nous sommes heureux d'adresser un mot de félicitations à M. Filippi, chef de gare à Ghisonaccia, pour la présence d'esprit et le dévouement dont il a fait preuve dans les circonstances suivantes : Samedi vers onze heures du matin, les hommes d'équipe étaient occupés aux manœuvres pour mettre à la disposition des chargeurs de Migliacciaro 5 wagons pour fourrages ; un de ces ouvriers, Casamatta Sabatin, de Prunelli-di-Fiumorbo, se trouvait entre deux wagons que l'on manœuvrait.

Le chef de gare s'aperçut du danger, juste au moment où le pauvre ouvrier allait être écrasé par les tampons, il se précipita d'un bond sur lui, le saisit d'un bras vigoureux et le projeta hors de la voie, en traversant lui aussi les deux tenders assez à temps pour ne pas être à tour victime de son dévouement.

Cet acte de courage a profondément touché les habitants de Ghisonaccia, qui se sont empressés de féliciter le courageux sauveteur qui a conservé la vie au père d'une famille nombreuse et en bas âge.

Ajoutons que ce brave employé n'en est pas à son premier sauvetage : le 14 juin 1900, à la gare de Pietralba, il a maîtrisé un cheval qui traînait son cavalier, ce qui lui a valu une mention honorable.

Nous le recommandons tout spécialement à son Directeur, ainsi qu'aux autorités. — *Un témoin.*

∴

LAPEDINA. — Mlle Luciani, élève maîtresse sortante, est nommée institutrice à Lapedina (Pietrocorbara).

∴

CORTE. — M. Mancini, substitut du procureur de la République, vient d'avoir la douleur de perdre sa petite fille, âgée de deux ans, victime de l'épidémie de rougeole qui sévit en plusieurs localités de l'arrondissement.

Nous offrons à M. et Mme Mancini l'expression de nos vives condoléances.

Ecoles Laïques

La distribution des prix aux élèves des Ecoles Laïques de Bastia aura lieu le vendredi 1er août, à 8 heures du matin, dans une des cours du Lycée, sous la présidence de M. le général Michel, gouverneur de la Corse.

Les élèves ne seront pas admis individuellement. Ils entreront par la porte du petit Lycée, boulevard Saint-Angelo, en face les magasins Bourgeois, et en ne les recevra que s'ils se présentent accompagnés de leurs maîtres.

Les parents des élèves qui désirent assister à la cérémonie, trouveront au certain nombre de tickets d'entrée chez MM. les directeurs et Mme les directrices des différentes écoles. Chacun de ces tickets ne donne droit d'entrée qu'à une seule personne. Ces tickets enfin ne donnent droit qu'à l'entrée dans la cour où se fait la cérémonie, et non à une place réservée. Le comité du Patronage des Ecoles Laïques, qui s'est chargé d'organiser la distribution, n'a pu, comme cela se fait du reste dans toutes les villes un peu importantes du continent, qu'assurer des places à tous les élèves des écoles et aux invités du cortège officiel. L'entrée des personnes munies d'un ticket se fera par la grande porte du Lycée, située rue de la Miséricorde, à côté de la Chapelle. Cette porte sera ouverte au public dès 7 heures et demie du matin.

Les personnes qui, n'étant point parents d'élèves, désireraient assister à la cérémonie, pourront s'adresser à M. Reynaud, professeur au Lycée, secrétaire général du Patronage des Ecoles Laïques.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 29 juillet

Baromètre. — 7 heures du matin, + 22 7 à midi : 25 3. 6 heures du soir, + 25 . Maxima, + 27 6. minima, + 21 3

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. midi, 765 mm. 6 heures du soir, 764 mm

Vent. — 9 h. du matin, N. E. modéré, 4 h. du soir, id. modéré.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,32, soir, + 0,44

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0.

∴

Remise de médaille

Hier matin, M. l'inspecteur, chef de service des douanes, a procédé à la remise de la médaille d'argent décernée par le président de la République au patron Viacara.

M. Huard était accompagné de M. le Sous-Inspecteur et de M. le Premier Commis. Tous les hommes disponibles étaient présents à cette cérémonie sous les ordres de leurs officiers.

M. le Chef de service avant de remettre la médaille au patron Viacara a rappelé les excellents services de ce dévoué serviteur et l'a cité comme exemple à tous ses camarades.

∴

Licence ès lettres

Ont été déclarés admissibles à subir les épreuves orales de la licence ès-lettres, devant la faculté d'AIX, MM. Rocca, licence littéraire ; Raibaldi, licence philosophique ; Borromei, licence de langues vivantes.

∴

Sans eau

La ville manque d'eau. A l'exception de ce que nous fournit le Bevinco, les bornes-fontaines des sources de Sperta et autres sont à sec. Aussi, à l'approche des heures de repas, on assiste, dans tous les quartiers, à des scènes bien drôles, entre bonnes et ménagères, armées de petites cruches ou simplement de carafes, qui voudraient bien rapporter à la maison un peu d'eau autrement fraîche que celle du Bevinco.

D'aucuns prétendent que si l'eau des sources n'était détournée par quelques habiles voisins, la ville n'en serait pas privée.

∴

Baccalauréat

MM. Fontana, Grisolli, Monti et Bruni ont été admis à subir les épreuves orales du baccalauréat classique, 1re partie, devant la faculté de Montpellier ; et M. Giudicelli a été reçu définitivement au baccalauréat classique, lettres-philosophie.

∴

Médecine navale

Le ministre a autorisé MM. les étudiants de l'école annexe de médecine navale de Toulon : Acquaviva, Alfonsi, Casabianca, Guglielmi, et les étudiants en pharmacie Ciavatti et Lota à prendre part au concours d'admission à l'école principale du service de santé de la marine à Bordeaux en 1902

∴

Enseignement supérieur

Par décret du 22 juillet, le baccalauréat de l'enseignement secondaire institué par le décret du 31 mai 1902, est admis, quelle que soit la mention inscrite sur le diplôme, pour l'inscription dans les facultés et écoles d'enseignement supérieur, en vue des grades ou titres conférés par l'Etat.

∴

Examens de droit

M. Grimaldi a été reçu aux examens de licence, 1re partie, devant la faculté d'Aix, et M. Ricieri aux examens de capacité.

∴

La police

La rixe dont nous avons parlé hier n'a pas duré moins de quarante-cinq à cinquante minutes, et pendant ce temps, aucun agent n'a eu l'occasion de traverser le boulevard Saint-Angelo. Aucun agent ne s'est même pas trouvé dans les environs, car vers 10 heures du soir, ce quartier est habituellement calme, et on devait entendre d'assez loin le tapage qui se faisait dans la buvette.

Sans insister davantage, car il devient fastidieux de répéter toujours la même chose, nous constatons à regret, que pendant près d'une heure on a pu taper des pieds et des poings sur des individus sans que la police soit intervenue.

∴

Légion d'honneur

M. Roccheseani Barthélemy, directeur des postes et télégraphes à Oran, est nommé au grade de chevalier de la légion d'honneur, 38 ans de services.

∴

Ecole industrielle

Les jeunes gens dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves orales pour l'admission à l'école pratique d'industrie de Marseille, section d'ajustage, MM. Andreani, Antomarchi, Bona, Canale, Capponi, Fedeli, Grisoni, Locchesi, Maestracci, Marcantetti, Paoli, Parsi, Poletti, Risterucci, Viano.

∴

Accident

Dans l'après-midi un char chargé de géranium descendait le boulevard ; le charretier se tenait sur le devant ; soit lassitude soit séjour prolongé dans les buvettes, il était déjà tombé deux fois par terre, s'était relevé et avait repris sa place. Mais à la hauteur des magasins Thiers, la bête prit inopinément une allure très vive, le conducteur fut de nouveau projeté sur la chaussée et les roues de son véhicule lui passèrent sur le corps.

On s'est empressé autour de lui, on l'a hissé sur le géranium et on l'a conduit à son domicile, assez contusionné.

∴

Mécaniciens de commerce

A la suite des examens qui ont eu lieu à Marseille, pour l'obtention des différents brevets de mécaniciens de la marine de commerce, M. Cardella a obtenu le brevet de 1re classe, et MM. Morazzani, Maggi et Bartolomei, celui de 2e classe.

∴

Un expulsé

M. le commissaire spécial Gianoni a fait procéder à l'arrestation du nommé Venturi Jean, sujet italien, frappé d'un arrêté d'expulsion, qui avait réussi à rentrer en Corse depuis près de deux ans, et s'était installé à Piève.

Venturi a prétendu que l'arrêté d'expulsion qui le concerne avait été rapporté. Il a été maintenu provisoirement en état d'arrestation.

∴

Médaille militaire

Le soldat Maniacci Auguste, du 4e régiment d'infanterie coloniale, est inscrit d'office pour faits de guerre en Chine, à la suite du tableau de concours (faits de guerre) des militaires présentés pour la médaille militaire ; il compte 4 ans de services, 2 campagnes de guerre, 1 blessure de guerre.

∴

Palmes académiques

On lit dans le *Réveil Républicain*, de Lyon :

Une distinction honorifique bien méritée est celle que vient d'obtenir M. Poggioli, professeur au collège d'Autun, en étant nommé officier d'Académie. Il est difficile, en effet, de rencontrer un maître ayant plus de dévouement et de sollicitude que n'en a celui-là.

∴

Douanes

M. Romain Romani, receveur des douanes en disponibilité, vient d'être nommé receveur dans la direction de Chambéry.

∴

Nouvelles maritimes

Le second maître vétéran Germani Paul, à Toulon, est promu au grade de maître.

— Le quartier maître vétéran Francoschini François est promu au grade de second maître.

∴

Au Port

Le voilier *Gioconda*, capitaine Della Lotta, est arrivé de Gênes avec 1435 sacs son et repasse.

— Le voilier *Aimée-Louise*, capitaine Giuliani, est parti pour Porto-Polo.

— Le voilier *Nuova-Venezia*, capitaine Baghino, est parti pour la Madeleine.

∴

Objet perdu

Dimanche il a été perdu une chaîne en argent avec bout en corail. Le rapporter contre récompense au bureau du journal.

Etat Civil

NAISSANCES.

Pietri Anna-Jeannette. — Sbolli Anna.

DÉCÈS.

Comiti Constance, célibataire, 65 ans, de Cervione.

Tommasi Georges-Louis, célibataire, 54 ans, de Bastia.

Canali Don-Pierre, 3 mois, de Bastia.

Marché aux bestiaux de Francardo

On nous prie d'informer Messieurs les éleveurs de bestiaux que des maquignons du continent se trouveront au marché de Francardo les 10, 11, 12 août prochain et qu'ils achèteront des chevaux, mules et mulets comme à l'ordinaire.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

STAZZONA

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu le rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

BOURSE DE PARIS

27 juillet — 29 juillet

rente 3 p. 0/0 ancien	100.45 —	100.37
— 3 p. 0/0 amortis.	100.20 —	100.30
— 3 1/2 0/0 . . .	101.75 —	101.62

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Mouvement Administratif

Dans le petit mouvement qui vient d'être signé, M. Pascal Cocculdi, avocat à Ajaccio, attaché au cabinet du ministre de l'intérieur, est nommé secrétaire général de la Préfecture des Basses Alpes.

Le grand mouvement, où d'autres Corses seront également compris, ne paraîtra qu'après la session des Conseils généraux.

MÉDAILLE PÉNITENTIAIRE

La médaille d'honneur pénitentiaire est décernée à M. Emmanuelli, garde-lieu ordinaire du pénitencier agricole de Chiavari.

Nouvelles Maritimes

Etat-major général

Le ministre de la marine a soumis à la signature présidentielle les décrets relevant de leur commandement :

1° M. le vice-amiral de la Bonnière de Beaumont, commandant en chef, préfet du 5e arrondissement maritime de Toulon ;

2° M. le contre-amiral Servan, commandant en chef la division navale de l'Océan atlantique.

Ces mesures sont très commentées par la presse.

Changements Ministériels

Le *Journal de Genève* annonce que le départ de M. Combes s'impose.

Ce journal ajoute que ce changement se produirait à la veille de la rentrée des Chambres, et que le président du conseil aurait pour successeur M. Sarrien ou M. Rouvier.

Les Morts du Jour

Le prince Ourousseff

Le prince Ourousseff, ambassadeur de Russie à Paris, est mort dans la matinée à Lamalou-les-Bains.

Gustave Trouvé

On annonce la mort de l'ingénieur électricien Gustave Trouvé.

Les bouilleurs de cru

Parmi les réformes auxquelles M. Rouvier, ministre des Finances, serait obligé de recourir pour équilibrer son budget, on cite la suppression du privilège des bouilleurs de cru.

On dit, en effet, que la question sera posée à la Chambre et appuyée par le gouvernement qui voit dans l'abolition de ce privilège, une augmentation de recettes évaluées à plus de 100 millions.

COUR D'ASSISES DE SOUSSE

Les Assassins de Morès

La condamnation

L'audience est ouverte à 7 heures du matin.

Les Plaidoiries

Dès l'ouverture de l'audience, M. le président donne la parole au défenseur de l'accusé El Khein ben Abdelkader ben el Hadj, âgé de 35 ans, des Chambaas d'Ouargla.

Le deuxième accusé, El Hamma ben Cheikh, des Chambaas Debound, est ensuite défendu par Me Daninos.

Le Verdict

Après une courte réplique du ministère public, le jury entre dans la chambre de ses délibérations.

Il en sort une heure après avec un verdict affirmatif sur toutes les questions, et accordant les circonstances atténuantes au deuxième accusé.

La condamnation

En exécution de ce verdict le tribunal condamne :

El Khein ben Abdelkader ben el Hadj *à la peine de mort*,

et El Hamma ben Cheikh, des Chambaas Debound, à vingt années de travaux forcés.

LES GRÈVES

A Decazeville

Plus de 1.500 ouvriers se sont mis en grève, à la suite de la publication d'un nouveau tarif applicable aux ouvriers des forges de la Compagnie Commentry-Fourchambault à partir du 10 août prochain.

EN ITALIE

Le nouveau Préfet de la Propagande

Le cardinal Gotti est nommé préfet de la Propagande en remplacement du cardinal Ledochowski, décédé.

EN ANGLETERRE

La maladie d'Edouard VII

Le correspondant de Londres de la *Liberté* télégraphie que le roi d'Angleterre devra subir une seconde opération.

Les membres de la famille royale se montrent très inquiets.

ANÉMIE 20 JOURS

00368

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Tommasi née Arena ; M. Emile Fisch, procureur général près la cour d'appel de Caen, et Mme Emilie Fisch, née Tommasi ; M. Louis Bulgodore de Bagnaja et Mme Louis Bulgodore de Bagnaja, née Tommasi ; Mme veuve Angelina Fisch, née Arena ; M. Limperani, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris, et Mme Limperani, née Arena ; M. Louis Fisch, avocat, et M. Henri Fisch, étudiant en droit, Mlles Ernestine et Angèle Fisch ; M. Leo Tommasi, percepteur à Bessèges, et Mme Léo Tommasi ; M. Joseph-Marie Tommasi, notaire à Bastia, et Mme Joseph-Marie Tommasi ; M. Louis Fisch, arbitre près le Tribunal de commerce de la Seine, et Mme Louis Fisch ; Mme Angèle Fisch, veuve Costa ; M. Jean-François Santi, et Mme Jean-François Santi ; M. Angelino Malaspina, et Mme Augustin Malaspina, née Santi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissance de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges-Louis Tommasi

Sous-préfet de Brignoles

Officier de l'Instruction publique

leur fils, frère, beau frère, neveu, oncle et cousin-germain, décédé à Bastia, le 29 juillet, dans la 53e année de son âge, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le 31 juillet 1902, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire rue Saint-Angelo, 4, de là on se rendra à l'église paroissiale de Sainte-Marie puis au tombeau de la famille aux Capucins de cette ville.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

La famille ne reçoit pas.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant et en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Cessation de commerce pour cause de santé

Magasin de nouveautés, tissus, boulevard Paoli, 28, Bastia, bénéficen note, 8.000 francs par an. Marchandises et matériel, 45 000 francs

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront jouir d'admirables points de vue et d'un panorama grandiose, à l'ombre des châtaigniers séculaires.

Une voiture attendra Messieurs les voyageurs à l'arrivée des trains.

Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel d'Europe.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bien vouloir pour le gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à sa nouvelle, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garanti pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, au lieu de 0,75 la bouteille.

Prière de n'envoyer ni fiasco ni tonneaux. La famille ne reçoit pas.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vaste domaine de Hamoch-el-Bey (Alger), propriétaire R. Matil, si appréciés dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien connues à l'essaigne R. Matil.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,20 et 0,25 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins du continent français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, au panier de 6 à 12 bouteilles, en dans jeunes, en bordelaises et en demi-oudis au choix du client.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORCIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

Eau des Carmes

BOYER

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

47 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XIV.

DANS LE BROUILLARD.

— N'aurons-nous plus besoin d'eux ? demanda Heyward ; si l'on nous poursuivait ?

— Voyez et jugez par vos propres yeux, répondit Œil de Faucon, s'avançant vers l'extrémité orientale de la plate-forme et faisant signe à ses compagnons de le suivre. S'il était aussi aisé de voir dans le cœur de l'homme que de découvrir d'ici tout ce qui se passe dans le camp de Montcalm, les hypocrites deviendraient rares et l'astuce d'un Mingo serait reconnue aussi facilement que l'honnêteté d'un Delaware.

Lorsque les voyageurs se furent placés à quelques pieds du bord de la plate-forme, ils virent d'un seul coup d'œil que ce n'était pas sans raison que le chasseur leur avait promis de les conduire dans une retraite inaccessible aux plus fins limiers ; ils admirèrent la sagacité avec laquelle ils avaient choisi une telle position.

La montagne sur laquelle Heyward et ses compagnons se trouvaient alors, s'élevait à environ mille pieds au-dessus du niveau de la vallée.

C'était un chaos immense, un peu en avant de cette chaîne qu'on remarque pendant plusieurs milles le long des rives occidentales du lac et qui semble finir ensuite vers le Canada en masses confuses de rochers escarpés, couverts de quelques arbres verts.

Sous leurs pieds, les rives méridionales de l'Horicon traçaient un grand demi-cercle d'une montagne à une autre, autour d'une plaine inévitable et un peu élevée.

Vers le nord, se déroulait le lac George dont la nappe limpide, vue de cette hauteur, paraissait du ruban étroit, dentelé par des baies innombrables, embelli de formes fantastiques et rempli d'une foule de petites îles.

A quelques milles plus loin, ce lac disparaissait à la vue, caché par des montagnes ou couvert d'une masse de vapeurs qui s'élevaient de sa surface et qui semblaient toutes les impulsions que leur donnait l'air du matin.

Mais, entre les cimes des deux montagnes, on le revoyait, trouvant un passage pour s'étancer vers le nord et montrant ses belles eaux dans l'éloignement, avant d'en aller verser le tribut dans le Champlain.

Vers le sud étaient les plaines, ou pour mieux dire les bois, théâtre des aventures que nous venons de rapporter.

Pendant plusieurs milles dans cette direction, les montagnes dominaient tout le pays des alentours ; mais, peu à peu, on les voyait diminuer de hauteur et elles finissaient par s'abaisser au niveau des terres qui formaient ce qu'on appelle le portage.

Le long des deux chaînes de montagnes qui bordaient le vallée et les rives du lac, s'élevaient des nuages de vapeurs qui surtant des solitudes de la forêt, montaient en légers tourbillons ; on aurait pu les prendre pour autant de colonnes de fumée produites par les cheminées de villages cachés dans le fond des bois, tandis qu'en d'autres endroits, elles avaient peine à se dégager du brouillard qui couvrait les endroits bas et marécageux.

Un seul nuage d'une blancheur de neige flottait dans l'atmosphère ; il était placé précisément au dessus de la pointe d'eau qu'on nommait l'Etang de Sang.

Sur la rive méridionale du lac, plutôt vers l'ouest que du côté de l'orient, on voyait les fortifications en terre et les bâtiments peu élevés de William Henry. Les deux principaux bastions semblaient sortir des eaux du lac qui en baignaient les pieds, tandis qu'un fossé large et profond précédait un marécage, en défendait les côtés et les angles.

Les arbres avaient été abattus jusqu'à une certaine distance des lignes de défense du fort ; mais, partout ailleurs, s'étendait un tapis vert, à l'exception des endroits où l'eau limpide du lac se présentait à la vue et où de rochers escarpés élevaient leurs têtes noires bien au dessus de la cime des arbres les plus élevés des forêts voisines.

En face du fort étaient quelques sentinelles occupées à surveiller les mouvements de l'ennemi ; dans l'intérieur des murs, on apercevait, à la porte des corps de gardes, des soldats qui semblaient engourdis par le sommeil après les veilles de la nuit.

Vers le sud-est, en contact immédiat avec le fort, était un camp placé sur une éminence, où il aurait été beaucoup plus sage de construire le fort même.

Œil de Faucon fit remarquer que les troupes qui s'y trouvent étaient les compagnies auxiliaires qui avaient quitté Edouard quelques instants avant lui.

Un mais des bois situés un peu vers le sud, on voyait en différents endroits, plus loin s'élever une épaisse fumée, facile à distinguer des vapeurs plus diaphanes dont l'atmosphère commençait à se charger, ce que le chasseur regarda comme un indice sûr que des troupes de sauvages y étaient stationnées.

Mais, ce qui intéressa le plus le jeune major fut le spectacle qu'il vit sur les bords occidentaux du lac, quoique très près de sa rive méridionale.

Sur une langue de terre, qui de l'élévation assez grande où il se trouvait, paraissait trop étroite pour contenir une armée si considérable, mais qui dans le fait, s'étendait sur plusieurs milliers de pieds depuis les bords de l'Horicon jusqu'à la base des montagnes, des tentes étaient dressées en nombre suffisant pour une armée de dix mille hommes.

(A suivre).

ASSURANCES D'ÉPARGNE

Un HÉRITAGE pour la Famille ;

Une RETRAITE pour la Vieillesse ;

Une DOT pour les Enfants.

GRESHAM

Bibliographie

Dictionnaire Général des Sciences théoriques et appliquées de Privat-Deschanel et Focillon, entièrement refondu par MM. Jules Gay et Louis Mangin (Garnier Frères, éditeurs, 6, rue des Saints-Pères à Paris).

Les 15e et 16e séries de la 7e édition de cet important ouvrage, si bien accueilli par le grand public, paraissent en ce moment à la librairie Garnier frères. Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur ces deux séries; elles présentent un intérêt considérable, en raison de la nature et de la variété des sujets traités par les spécialistes les plus compétents.

Au fur et, ne pouvant à notre grand regret citer la totalité des articles, nous mentionnons les mots : serf, charivari, ses hôtes de nos fêtes dont le cheval est un plaisir ces princes; chat, chien, ces compagnons fidèles et aimés de nos foyers; la chèvre, son utilité; le cheval, ses qualités, sa conservation, ses tempéraments, ses services; le cerisier, ses variétés; les chrysanthèmes, dont la Chine est un des principaux représentants; les cheveux, ces parures du corps humain dont l'un des plus recherchés est le blond, vers qui le monde entier semble tourner sous le nom de ver soyeux.

A titre d'étude consacrée à la chasse, à ses origines, à ses fonctions, principalement à son point de vue pittoresque, dans lequel elle nous explique avec une ingénieuse clarté les phénomènes qui viennent décider la Martinique et qui amènent toutes les Antilles.

Dans le même ordre d'idées, plus terre à terre, mais tout aussi intéressante, la question du désaffleurement étudiée dans tous ses détails; et où y trouvera indiqués les meilleurs moyens de lutter contre le froid, dans ses conditions les plus hygiéniques et les plus économiques.

Nous recommandons aux agriculteurs les articles chevaux, chèvre, cochon, cette terrible affection qui décime annuellement les troupeaux, et de laquelle il est maintenant possible de triompher, grâce au génie de Pasteur et à l'application de ses méthodes; aux chasseurs, les termes chaux, chaux et ses dérivés; ces curieux produits industriels sont : céruse, chaînes, chapelet, charpente, chasse, etc.; aux ingénieurs l'article examine en fer, contenant les recherches les plus complètes sur leur historique, leur organisation, sur leur mode de développement et sur tout le composé des réseaux en étant actuellement dans l'univers entier.

Signalons en terminant les mots cerise, champagne, qui intéresseront les gourmets; chambre noire et chambre obscure que les paysagistes et les amateurs de photographie consulteront avec profit.

Par ce rapide exposé, on peut voir quel ensemble de connaissances se trouve condensé dans ce gigantesque ouvrage dont le succès matériel de plus en plus et dont l'acquisition est à la portée même des moyennes fortunes.

Achat de Cédrats et de Lièges

La Maison L. N. Mattei et Cie prie MM. les propriétaires de vouloir bien la consulter avant de vendre leurs produits.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port Bastia

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme immédiatement la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la dysenterie, la Cholérine; dissipe les maux de tête, de cœur, de reins, d'estomac.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER le nom DE RICQLÈS
REFUSER LES IMITATIONS

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 3 Août.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese* chargera vers le 20 août.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

RESTAURANT DU PETIT LOUVRE

45, Boulevard de la Major, 45, MARSEILLE
JEAN-MATHIEU BASTIANI, Gérant
Pension à 50 fr. par mois
Repas à prix fixe — Cuisine soignée

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

La Maison L.-N. MATTEI et Cie, de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'intutable
VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
de sa fabrication, dont la réputation est devenue universelle, contre des contrefaçons que certains fabricants débitent sous le même nom.
Dans l'intérêt de leur santé, ils doivent se méfier des contrefacteurs qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.

Station de Vezzani

Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Poxicchello, maison Vannoni, près de la fontaine.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Réunion à des prix modérés

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
Se trouve dans tous les Cafés
Le Paquet de Papier ou la Boîte de Cigares ou de Papier. F. COMAR & Fils, 32, Rue St-Claude, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouens artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie de Mirador.
Dépositaire : SIMON DARIAN, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

PRÊTS

d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Diverses non connues en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

AVIS

MM. S. Laperini et J. Carli, fabricants de cordages, ont l'honneur de porter à la connaissance de leur nombreuse et fidèle clientèle, qu'ils se sont associés, et s'engagent à livrer aux acheteurs des marchandises toutes de bonne qualité, à des prix défiant toute concurrence.
Un entrepôt est situé rue de l'Opéra, 15, près M. Gozzani, voiturier.

UTILE AMUSANT-INSTRUCTIF
DÉCOUPAGE sur bois, métal, ivoire, écaille, etc.
Découpage sur bois, cuir, métaux, ivoire, écaille, etc.
Nouveau Journal du Découpage 1898.
BAILLON, 8, rue Meuris, 8, MARSEILLE

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

Un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Posit. ass. de 8.000
dans Ame Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. sg. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
prévient sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre prochain et qu'elle sera de passage à Sartène, du 30 juillet au 4 août; à Calvi, du 6 au 10 août, et à Corte, du 10 au 13 du même mois.
Pour tous autres renseignements s'adresser à Ajaccio, Cours Grandval, 1.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ADEL GOUBAUD, Editeur, 2, rue de la Pompe-Paris

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

BAR SOAVI

Bastia, Cours Sébastiani, Bastia
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock
Tous les soirs
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
GLACES

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Cotons, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, 38 Paoli, 27.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans celle, faites à la main et à la machine.
Pastilles Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

Demandez partout LA CÉDRATINE

27e ANNÉE — JEUDI 31 JUILLET 1902 — N° 183

Le Petit Bastiais

00369

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

5 CENTIMES

Bastia, Bastia

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Ignace de Lojola.
SOLEIL : (heure nationale)
LEVER, 4 h. 24 m. — COUCHER, 6 h. 52 m.
LUNE : Nouv., le 3 — Premier quart., le 10.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Pierre, apôtre.

30 Juillet

DE BASTIA A SISCO

II. — A travers la Vallée

Va de loin, l'ensemble des maisons de la marine de Sisco, bordant une coquette plage, nous donne l'idée d'un établissement balnéaire.

A l'entrée de la Marine, nous nous arrêtons à une auberge que les rayons du soleil n'ont pas encore chauffée. Là, on nous sert un café noir très fort, avec deux minuscules croque-au-bouches, et, pour nous remettre d'aplomb, nous avalons une lampée d'eau-de-vie corse.

C'est bien dommage, les maisons et les arbres que nous avons devant nous, nous cachent une partie de la vallée houleuse.

Pourtant, d'un seul coup d'œil, nous avons aperçu les multiples taches grises qui se perdent, en bas et en haut, au milieu, à droite et à gauche de la vallée, et qui sont autant de hameaux et de villages formant la commune de Sisco.

Nous voilà perplexes. De quel côté nous diriger ? Dans quel village nous arrêter ?

Tout là-haut, à la limite des terres cultivables et de la roche montagneuse, une église toute blanche avec son long clocher qui domine les alentours, nous sédoit.

Nous interrogeons l'aubergiste. C'est l'église Saint-Martin que nous désignons, une des deux paroisses de la commune, l'autre, plus bas et à gauche, est Saint-Jacques. La chapelle Saint-Martin se trouve dans le hameau de Barigione qui, en suivant la route, est éloigné de huit kilomètres de la Marine.

L'envie nous prend d'aller entendre la messe à Saint-Martin, cela nous changera un peu de celles entendues dans la cathédrale Saint-Jean. Pour cela, nous nous remettons vivement en route, en laissant à notre droite, un village assez régulièrement groupé, dont l'aspect grisâtre nous plaît.

Quoique, par endroit, pierreux et montant, le chemin à terre rougeâtre, bordé de maquis, est assez agréable à parcourir. Il reste relativement frais, malgré un lourd soleil qui tape sur la nuque et le dos. On a, par moment, les feuillages des arbres se rapprochant, l'illusion délicieuse de marcher à travers bois.

De-ci, de-là qu'il était, là-bas vers la côte, le sol, en montant, se montre, non pas plus exubérant, car de tous les coins de cette Corse étrange, c'est une poussée folle, inouïe, même dans des terrains semblant les moins propices à la vie des plantes, mais plus remué, plus fouillé par la main de l'homme, plus cultivé. C'est l'influence intelligente des « Américains » qui se fait déjà sentir, et cela, paraît-il, par tout le Cap Corse.

A mi-chemin, nous laissons Molino qui doit être un relais, car la route, à cet endroit, est bordée d'un seul côté, d'écuries et encombrée de voitures, de courriers, de charrettes et de chevaux.

Après une bonne aubade, nous quittons la route, pour faire notre entrée, par un sentier rocailleux, dans le hameau de Balba, irrégulièrement bâti, n'ayant pour rues que des boyaux étroits et tortueux, aux maisons grossièrement élevées avec de grosses pierres noirâtres et grisâtres. Au centre se trouve une voûte et une tour d'aspect rébarbatif qui donnent un faux-air de château fédual; en face de la tour est une pauvre chapelle, fermée au culte.

Des ribambelles de coqs, de poules et de poulets courent en liberté, à travers le village.

Comme au dehors du hameau se trouvent de vastes bâtisses qui sont les propriétés Patovani et Ramelli.

Notre auberge est aussi la buvette, la boulangerie et l'épicerie de Balba. On nous a donné, pour nous reposer, une petite chambrette aux murs d'un blanc gris peu esthétique. Elle est presque remplie par un large lit en fer. Elle reçoit de l'air par une petite fenêtre dont la vue, malheureusement, est bornée par une porcherie.

Après nous être rafraîchi le visage, après un coup de brosse à nos effets poussiéreux, nous voilà prêts, non pas élégamment, mais proprement, à entendre la messe.

Déjà dans l'air surchauffé, la cloche de Saint-Martin se fait entendre dans la vallée que le soleil accable. Les fidèles éloignés commencent à gravir la sente.

Guidés par notre hôte, nous abandonnons la route qui nous obligerait à un détour immense, nous nous lançons à travers champs pour être plus tôt rendus à Barigione. Très accidentée est notre course, il faut monter et descendre, grimper et sauter, longer des murs étroits; mais bestioles engourdies par le soleil s'enfuient parmi les brin filles sèches, des lézards couchés sur le dos se redressent vivement et s'en vont par les fissures des murs. Tout craque, tout roule sous nos pieds. De pauvres fleurettes jaunes sont comme pamées sous l'ardeur des rayons solaires. Tout est accablé.

Dans l'air embué, la cloche sonne toujours. D'autres sons de cloche nous arrivent, grêles, du fond de la vallée.

Nous avons rejoint la route et atteint Barigione qui est le hameau le mieux situé de la commune, entre la fourche que forment deux torrents. La magnifique villa Saint-Pierre, appartenant aux Battistini, domine le pays de ses arcades gracieuses. De la mer, jamais le voyageur qui voit se dérouler la monotonie sauvage, rude et triste du paysage cap-corsin, ne devinerait qu'il se trouve, dans ce pays perdu, de telles habitations.

La chapelle Saint-Martin est isolée du hameau, comme mise par côté, seule la maison du curé lui est voisine. Elle est joliment située, ayant en face le cabotement vert des vallons et l'immensité de la mer; elle est bordée à gauche par un torrent aux eaux fraîches et vives et des bois où se trouvent de magnifiques promenades ombrées d'où l'on ne perçoit que la chanson du torrent, des chants variés d'oiseaux et le bruit de branches sèches que ramassent des femmes; derrière, c'est la montagne qui se termine par un rocher irrégulier, bizarrement découpé.

Une à une, ou par petits groupes, les paysannes proprettes, endimanchées, l'air recueilli, entrent dans le sanctuaire avant que l'office soit commencé. Sur la placette en terrasse, les hommes attendent le dernier coup de cloche, puis entrent par une petite porte à droite et se mettent devant l'autel.

Quoique sentant le trop neuf le reblanchissement récent, ce qui va assez mal à une église à qui l'on voudrait toujours un je ne sais quoi d'antique, de vénérable, Saint-Martin a un petit air coseu qui dénote qu'elle est quelque peu gâtée par certains de ses paroissiens.

M. le Curé, à la mine éveillée, intelligents, nous gratifie, en un italien correct, d'un petit sermon sur la médisance, la calomnie et le pardon. Il en profite pour donner un coup de fouet cinglant aux femmes bavardes, ce qui fait bien rire les hommes.

La messe achevée, bien vite, tout le monde se dépêche à fuir les rayons solaires qui tombent sur la campagne qui n'en peut mais, comme de l'or en fusion.

. . . . . .

Assis sur un rebord de la place de l'église, j'assiste à la fin du jour. Combien grises et tristes et rêveuses sont les heures, les heures de campagne, les heures crépusculaires où s'en va le jour en une agonie douce parmi les beautés pourprées d'un soleil se couchant. Comme la vallée de Sisco est magnifiquement belle à voir en cet endeuillement par degré. A la contempler, il me vient en mémoire les vers lamartiniens de *l'Isolement*, du *Vallon*, et mes pensées sont, malgré que je m'en défende :

Des lacs de tristesse profonde
Où nagent des rêves très doux.

De délicieuses jeunes filles, qui doivent être en villégiature à Sisco, viennent par leur pépiement gentil, interrompre agréablement mon vague malaise. Elles s'assoient sur un banc de pierre qui borde l'église et elles causent de mille choses, mêlant les sujets sérieux aux sujets puérils; elles rient de n'importe quoi, elles chantent des romances et des chansonnettes, et j'écoute, indistinctement, tandis que la nuit tombe, tombe et nous enveloppe....

Comme Bastia est loin !

POMPONNET.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

31 juillet 1793. — Escarmouche entre les Français et les patriotes Corses, à Patrimonio.

Ce petit combat eut lieu à un moment où toute hostilité entre Français et Corses était interdite par une trêve qui devait expirer le 5 août.

MUSIQUE MILITAIRE

DE LA PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 31 juillet, 4 8 h. 1/2

1. Délégation,	Gung'l.
2. La Mantte de Portici,	Auber.
3. Chants lointains,	Delsarte.
4 Lakmé,	Delibes.
5. Lina,	Leroux.

Le Sous Chef de Musique, A. FOURNIS fils.

Chez les Frères

La distribution solennelle des prix aux élèves des Frères des écoles chrétiennes a eu lieu mardi, 29 courant, à 3 heures et demie, dans la grande cour de leur établissement, seule pour la circonstance.

Ainsi, grâce à la grande générosité d'un groupe de personnes que leur modestie ne nous permet pas de désigner autrement, nos chers Frères ont eu le bonheur de pouvoir, comme l'an dernier, distribuer des prix à leurs chers élèves et récompenser leurs travaux et leurs succès scolaires. Que ces personnes aux charitables vouloir bien agréer l'expression des vifs remerciements avec l'assurance de la profonde gratitude de tous ceux qui ont bénéficié de leur générosité.

Cette véritable fête de famille dans laquelle tous les rangs de la société étaient confondus dans un sentiment commun de sympathie et de reconnaissance pour les humbles disciples de Saint Jean-Baptiste de la Salle, était présidée par M. A. Giudin, maire de Bastia.

Notre si digne et si honorable premier magistrat a tenu à donner ainsi ses nouveaux et bien précieux témoignage de sa haute estime et de sa particulière bienveillance à l'égard de nos modestes, mais si dévoués instituteurs religieux.

Dans les temps malheureux que traverse l'enseignement chrétien de la jeunesse, alors que toutes les puissances infernales semblent s'incarner dans ceux qui cherchent à le détruire, par

---

9 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉLECTION — (*Suite*)

Or, que fait en ce moment notre digne président en acceptant la manière de présider que lui a proposée le candidat? il nous ôte notre liberté! Je vous le demande: est-il convenable que le président de notre choix nous dise de nommer par assis et levé les deux scrutateurs?... Ceci, messieurs, est un choix déjà. Serions-nous libres de choisir? Peut on s'asseoir de son voisin rester assis? On me proposerait, que tout le monde se lèverait, je crois, par politesse; et, comme nous nous lèverions tous pour choisir de nous. Il n'y a pas de choix là où tout le monde serait nommé nécessairement par tout le monde.

— Il a raison, dirent les suivants auditeurs.

— Donc que chacun de nous écrive deux noms sur un bulletin, et ceux qui viendront s'asseoir auprès de M. le président pourront alors se regarder comme deux ornements de la société; ils auront qualité pour, conjointement avec M. le président, prononcer sur la majorité, quand nous déciderons par assis et levé sur les déterminations à prendre. Nous sommes ici, je crois, pour promettre à un candidat les forces dont chacun de nous dispose à la réunion préparatoire, où viendront tous les électeurs de l'arrondissement. Cet acte, je le déclare, est grave. Ne s'agit-il pas d'un quatre-centième du pouvoir, comme le disait naguère M. le maire, avec l'esprit d'à-propos qui le caractérise et que nous apprécions toujours?

Pendant ces explications, le colonel Giguet coupait en bandes une feuille de papier, et Simon envoya chercher des plumes et une écritoire. La séance fut suspendue.

Cette discussion préliminaire sur les formes avait déjà profondément inquiété Simon, et éveillé l'attention des suivants bourgeois convoqués. Bientôt, on se mit à écrire les bulletins, et le rusé Pigoult réussit à faire porter M. Mollot, le greffier du tribunal, et M. Godinet, le receveur de l'enregistrement. Ces deux nominations mécontentèrent nécessairement Fromaget, le pharmacien, et Marcelin, l'avoué.

— Vous avez servi, leur dit Achille Pigoult, à manifester notre indépendance; soyez plus fiers d'avoir été rejetés que vous ne le seriez d'avoir été choisis.

On se mit à rire. Simon Giguet fit régner le silence en demandant la parole au président, dont la chemise était déjà mouillée, et qui essuyait tout son courage pour dire:

— La parole est à M. Simon Giguet.

— Messieurs, dit l'avoué, qu'il me soit permis de remercier M. Achille Pigoult, qui, bien que notre réunion soit tout amicale...

— C'est la réunion préparatoire de la grande réunion préparatoire, dit l'avoué Marcelin.

— C'est ce que j'allais expliquer, reprit Simon. Je remercie avant tout M. Achille Pigoult d'y avoir introduit la rigueur des formes parlementaires. Voici la première fois que l'arrondissement d'Arcis usera librement...

— Librement ! dit Pigoult en interrompant l'orateur.

— Librement ! cria l'assemblée.

— Librement, reprit Simon Giguet, du sos droits dans la grande bataille de l'élection générale à la Chambre des députés, et, comme, dans quelques jours, nous aurons une réunion à laquelle assisteront tous les électeurs pour juger du mérite des candidats, nous devons nous estimer très-heureux d'avoir pu nous habituer ici, en petit comité, aux usages de ces assemblées; nous en serons plus forts pour décider de l'avenir politique de la ville d'Arcis, car il s'agit aujourd'hui de substituer une ville à une famille, le pays à un homme...

Simon fit alors l'histoire des élections depuis vingt ans. Tout en approuvant la constante nomination de François Keller, il dit que le moment était venu de secouer le joug de la maison de Gondreville. Arcis ne devait pas plus être un fief libéral qu'un fief des Cinq-Cygne. Il s'élevait en France, en ce moment, des opinions exagérées, que les Keller ne représentaient pas. Charles Keller, devenu vicomte, appartenait à la cour; il n'aurait aucune indépendance, car en le présentant ici comme candidat, on pensait bien plus faire de lui le successeur à la pairie de son père que le successeur d'un député; etc., etc. Enfin, Simon se prononçait en choix de ses concitoyens en s'engageant à siéger auprès de l'illustre M. Odilon Barrot, et à ne jamais déserter le glorieux drapeau du progrès.

Le progrès! un de ces mots derrière lesquels on essayait alors de grouper beaucoup plus d'ambitions mesquines que d'idées; car, après 1833, il ne pouvait représenter que les prétentions de quelques démocrates affamés. Néanmoins, ce mot faisait encore beaucoup d'effet dans Arcis et donnait de la consistance à qui l'inscrivait sur son drapeau. Se dire un homme de progrès, c'était se proclamer philosophe en toute chose et puritain en politique. On se déclarait ainsi pour les chemins de fer, les machines, les pénitenciers, le parcage en bois, l'indépendance des nègres, les caisses d'épargne, les soulières sans coutures, l'éclairage au gaz, les trottoirs en asphalte, le vote universel, la rédaction de la liste civile.

Enfin, c'était se prononcer contre les traités de 1815, contre la branche aînée, contre le colosse du Nord, la perfide Albion, contre toutes les entreprises, bonnes ou mauvaises, du gouvernement. Comme on le voit, le mot progrès peut aussi bien signifier non que oui !... C'était le réchampissage du mot libéralisme, un nouveau mot d'ordre pour des ambitions nouvelles.

(*A suivre*).

tous les moyens, et à supprimer ainsi le droit et la liberté des pères de famille de faire donner à leurs enfants l'enseignement et l'éducation de leur choix ; il était juste, il était bon que M. le Maire vint honorer, en la présidant, cette solennité scolaire et rassurer en même temps les nombreuses familles qui, malgré tout, par devoir, et dans la plénitude de leur droit et de leur liberté, préfèrent cet enseignement à tout autre et le veulent pour leurs chers enfants.

Dans sa haute sagesse et sa paternelle sollicitude pour tous ses administrés, M. le Maire l'a compris ; qu'il en soit glorifié et béni. Nous ne saurions trop l'en féliciter ni l'en remercier au nom de toute la population si chrétienne de notre chère cité.

Mais, venons-en à la séance. Bien avant l'heure fixée, malgré le service d'ordre, la vaste cour était presque insuffisante pour contenir les parents des élèves et les nombreux amis des Frères, empressés de se rendre à cette solennité scolaire.

A 3 heures et demie, M. le Maire fait son entrée, accompagné de nombreuses personnalités, dont la plupart sont membres de l'Association amicale des anciens élèves des Frères.

Il est salué par les applaudissements nourris de l'assistance et les cris répétés de : Vive M. le Maire !

En même temps, l'Orphéon de l'école, formé et dirigé par le cher Frère directeur, entonne le chœur : « Salut, beau jour ! » qui est enlevé avec un brio étonnant.

Un élève de la 1re classe, M. Colonna, s'avance alors vers M. le Président et lui souhaite la bienvenue au nom de ses cinq cents condisciples. Il dit, en un langage élevé, tout le bonheur et l'honneur que le premier magistrat de la cité fait à tous, en daignant présider cette solennité scolaire. Il le remercie ensuite, ainsi que tous les invités, d'avoir bien voulu se rendre aux désirs de leurs chers maîtres et de leur donner en cette circonstance un si grand et si précieux témoignage de sa bienveillante sollicitude.

M. le Maire monte alors sur l'estrade, au milieu des applaudissements de tous les assistants, et prononce le discours suivant, que nous sommes heureux de reproduire :

Discours de M. le Maire

Chers Elèves,

Ami de toutes les libertés, entendues et pratiquées dans le sens le plus large, et non à la façon de certains sectaires qui ne les reclament et ne les veulent que pour eux-mêmes ou pour quelques rares privilégiés, je suis heureux de constater la coexistence, à Bastia, du double enseignement congréganiste et laïque.

J'estime que cette dualité ne peut qu'engendrer une émulation féconde, tout à l'avantage de la jeunesse qui accourt aux sources du savoir.

Les maîtres, pénétrés de l'esprit de devoir, soucieux de leur origine, toujours désireux de mieux faire, puisent de nouvelles forces dans une lutte de tous les jours, — lutte toute pacifique — et réalisent ainsi de nouveaux progrès.

Les élèves, stimulés par l'amour-propre, redoublent à leur tour d'énergie et de travail.

On ne peut que s'applaudir de pareils résultats.

Nous n'avons dès lors à manifester aucune préférence, car, tous ceux qui s'adonnent à l'éducation des enfants du peuple, ont droit à une égale sollicitude de notre part.

Qu'ils en reçoivent ici la nouvelle assurance.

Appelé à présider cette solennité, j'ai accepté l'invitation flatteuse qui m'était adressée par votre excellent Frère-Directeur, tenant ainsi à donner à vos maîtres dévoués, et à vous tous, chers élèves, une nouvelle preuve de mon affectueuse sympathie, et à marquer, une fois de plus mon inaltérable attachement à cette maison chrétienne.

Je ne puis oublier, en effet, ses origines et son histoire, si intimement liée à l'histoire de notre chère ville de Bastia.

Et je tiens à répéter aux générations passées qui le savent, à la génération présente qui doit en conserver et en perpétuer le souvenir, que si la générosité publique a une large part dans la création de ce bel établissement, l'initiative, le travail et les constants efforts de maîtres vénérés, aujourd'hui pour la plupart disparus, y ont contribué dans une plus large mesure encore.

Ainsi se comprend et s'explique la sympathie toujours croissante dont les Frères des écoles chrétiennes ont été constamment entourés à Bastia.

Ainsi se justifie la confiance qu'ils ont de tout temps inspirée aux pères de famille.

Et cette confiance ils la conservent encore, car ils font tout pour la mériter.

Ai-je besoin de dire ici ce qu'ont été, ce que sont les Frères des écoles chrétiennes ?

Depuis la fin du XVIIe siècle ils ont rendu des services inappréciables, l'instruction élémentaire étant presque toute entière entre leurs mains.

Avant la révolution ils possédaient en France plus de 150 maisons d'enseignement, supprimées pendant ces jours de trouble, lorsqu'ils eurent refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé.

Après le concordat de 1801, ils rentrèrent en France et fondèrent de nouvelles écoles.

Lors de la création de l'Université leur ordre fut reconnu comme corps enseignant, et depuis cette époque leurs fondations augmentèrent avec une rapidité qui n'eut d'égale que l'excellence reconnue de leurs méthodes d'enseignement.

Ils sont à Bastia depuis plus de 80 ans, et fidèles à la tradition du fondateur de leur ordre qui, avec Saint Vincent de Paule, a mérité d'être appelé un *des héros du Christianisme*, ils ont de tout temps donné parmi nous l'exemple de toutes les vertus, de tous les dévouements.

Par leurs soins éclairés et vigilants, l'instruction la plus large et la plus complète a été répandue sur plusieurs générations, du sein desquelles sont sortis, et en grand nombre, de brillants officiers, des fonctionnaires d'élite, des commerçants préparés pour les grandes affaires, des chefs d'atelier intelligents et pleins d'initiative.

Ils poursuivent aujourd'hui cette noble tâche, sans découragement comme sans faiblesse, convaincus qu'ils répondent à un besoin social en initiant vos jeunes esprits aux principes et aux règles de la morale chrétienne.

Qu'ils persévèrent dans cette voie, et vous, jeunes élèves, puissiez-vous longtemps encore jouir des fruits de leurs saines leçons.

Vous sortirez de cette maison puissamment armés pour les luttes de la vie, forts par l'instruction, forts aussi par l'éducation chrétienne que vous y aurez reçue, et qui fera de vous d'excellents citoyens au milieu d'une société que nous souhaiterions voir plus parfaite car nous la voudrions plus heureuse.

Mais j'allais oublier que l'heure de la distribution des récompenses a sonné, et je m'en voudrais de retarder, ne fût-ce que de quelques instants, le moment où eux-mêmes ou pour quelques rares privilégiés, je suis heureux de constater la coexistence, à Bastia, du double enseignement congréganiste et laïque.

Venez donc les recevoir des mains de vos maîtres, aussi heureux de vous les décerner que vous êtes fiers vous mêmes de les avoir méritées.

En terminant, chers élèves, permettez-moi de former un vœu qui est certainement dans tous les cœurs.

Je souhaite à cette maison prospérité et longue vie.

Puisse-t-elle rester toujours largement ouverte aux enfants du Peuple.

Puissent les lois de notre pays continuer à la protéger, car le jour où, avec ses sœurs du continent, elle viendrait à disparaître, je croirais que Dieu a cessé de protéger la France.

Après ce discours vivement applaudi, l'Orphéon chante, avec beaucoup d'ensemble, un chœur à deux voix : « Le jour des prix. » Nous entendons ensuite un charmant dialogue fort bien dit par de jeunes élèves ; puis, après le chant de la fable : « Le petit poisson et le pêcheur, » le cher Frère directeur commence la lecture du Palmarès.

Cette lecture est très heureusement coupée par des chants fort bien exécutés et des débits et des chansonnettes dont les enfants ont fait tous les frais, habilement accompagnés par M. Seicher ; la nombreuse assistance ne leur a point ménagé ses applaudissements, d'ailleurs bien mérités.

La cérémonie a pris fin vers 6 heures ; les jeunes lauréats fiers et heureux de leurs prix s'empressent de rejoindre leurs familles, et partent joyeux semblables à des oiseaux sauvages on vient d'ouvrir leur cage.

Voici les noms des élèves les plus méritants :

Prix d'honneur accordé par l'Association amicale des Anciens élèves. — Bagnoli Vincent.

Prix du brevet de capacité. — Colonna Noël, Bertucci Antoine.

Prix du certificat d'études. — Antonietti Pierre, Angelini Pierre, Bastiani Laurent, Bohin Louis, Benso Lucien, Casanova Laurent, Cinsi Georges, Cristiani Joseph, Forretti Jean, Fattacini Sauveur, Moscardini Alfred, Morazzani Toussaint, Maggiotti François, Poiletier Pierre, Paoli Sampiero, Poli Antoine, Stefanini Roger, Suzzarini François.

1re classe. — Bagnoli Vincent, Lanfranchi Achille, Raffaelli Antoine, Sanguinetti Damien, Denari Raoul.

2e classe. — Alessandrini François, Dominici Charles, Massimi Etienne, Maggiotti François, Filippi Pierre.

1re préparatoire. — Bobis Louis, Pompei Noël, Stefanini Roger, Moscardini Alfred, Gross Joseph.

2e préparatoire. — Cristoni Dominique, Morazzani Toussaint, Veschi Pierre, Berlandini Ange, Cardi Noël.

3e classe A. — Silvestri Rainier, Agostini Edouard, Biaggini César, Shraggia Antoine, Cima Joseph.

3e classe B. — Alessandrini Charles, Luciani André, Cinti Mathieu, Guerrini Michel, Santucci Ange.

4e classe. — Graziani Noël, Bani Ovide, Ferricelli Antoine, Dias Antoine, Ricci Joseph.

5e classe. — Desideri Pierre, Canessi Léon, Alessandrini Augustin, Andreoni Joseph, Raffalli Henri.

6e classe. — Salvatelli Augustin, Meniglietti François, Ottomani Jean, Antoni Charles-Jean, Tamagno Antoine.

7e classe. — Andreani Félix, Canessi Dominique, Siffredi Antoine, Ferretti Jean, Fieschi César.

1re classe de la pension. — Sari François, Benzo Lucien, Pelletier Joseph, Tomasini Jean-Baptiste, Cinsi Georges.

2e classe de la pension. — Polacci Pierre, Santini Joseph, Ferrarini Augustin, Casanova Henri, Bartolomei Joseph.

3e classe de la pension. — Pelletier Mathieu, Verdoni Marius, Nicolai Paul, Gregory Pierre, Seassari Joseph.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 26 juillet 1902.

La hausse qui vient de s'écouler a été franchement mauvaise et la faiblesse, que nous avions signalée déjà depuis plusieurs semaines, s'est encore appesantie sur la plupart des compartiments de la cote. Malgré le grand succès de la conversion, nos Rentes ont fléchi à nouveau dans des proportions assez importantes : le 3 0/0 a reculé de 100.85 à 100.40 et le 3 1/2 de 100 15 à 100.75.

Les Fonds Etrangers ont été fermes. L'Italien a progressé à 105.15, l'Extérieur se retrouve à 91.50, la Russe Sache Unifié à 0/0 a enregistré une nouvelle avance à 72.85.

Divers soutiens sur les Etablissements de Crédit. Crédit Lyonnais 1.087, Comptoir National d'Escompte 582, Société Générale 543. Le Crédit Foncier reprend à 720 : le cb fi de des bénéfices sur l'exercice précédent est très sensible.

En marge, l'action des Cuniculteurs du Caroni est en bonne tendance à 480 fr. la part se négocie couramment à 70 francs.

Dans le compartiment minier, la Johannesburg Investment s'inscrit à 80 francs.

Nos Grands Chemins Français ont été peu traités. Au marché de leurs obligations, qui sont sûrs à être bien soutenus, on observe l'avance prise à 434 francs par l'Obligation 3 0/0 Ouest.

Informations Financières. — Le « Journal du Pétrole » publie une lettre de l'ingénieur David F. Jarvie, dont nous extrayons ce qui suit : « La Société des Pétroles de Standard-Marie (south Lima) produits 2 950 barils bien situés dans un des points les plus favorisés du district. Les puits ont une production remarquable et le terrain paraît en entier être sur le dôme (couche pétrolifère). Il y a 14 puits pour plusieurs centaines de puits, ce qui assure une longue prospérité à la Compagnie. Actuellement, il y a 16 puits. Le 9.13 vient de fournir l'huile avec 50 barils par jour. Le cours de vente actuel pour le district de South Lima est de 8.83 (à fr. 20) par baril et il y a une tendance générale de hausse

A l'Ecole Enfantine de la Citadelle

Demain vendredi, doit avoir lieu, on le sait, dans le préau de l'école, la distribution solennelle des prix offerts par la Société de patronage scolaire aux élèves des écoles laïques de notre ville ; mais à raison de l'affluence qu'il est facile de prévoir à cette cérémonie, le Comité de patronage a décidé d'organiser par avance des distributions de prix distinctes aux enfants des écoles maternelles.

C'est ainsi qu'hier à 3 heures et demie de l'après midi, il a été procédé, à l'école laïque de la Citadelle, que dirige Mme Giacobbi, à la distribution des prix pour les élèves de la classe enfantine.

M. André Ghilini, juge d'instruction à Bellac, en ce moment en congé à Bastia, avait été délégué par le Comité de patronage scolaire pour le représenter à cette distribution.

Dans une courte improvisation M. André Ghilini s'est fait l'interprète du Comité et de la Société de patronage des écoles laïques de Bastia, pour adresser aux institutrices et aux élèves de cette école ses félicitations et ses encouragements.

Il a rappelé le but de mutualité et de solidarité scolaires que s'est proposé le Patronage dont il est l'un des membres fondateurs ; il a constaté avec joie les progrès de cette Association, et attribué cet heureux résultat aux efforts incessants de son vénéré président, de son infatigable et dévoué secrétaire général, au zèle des membres du Comité et, d'une manière générale, à la générosité des nombreux membres de la Société de patronage.

Après quelques utiles conseils donnés aux élèves, M. Ghilini a terminé en formant l'espoir que les anciens élèves de nos écoles laïques deviendront un jour des membres actifs du patronage scolaire ; leurs aînés se feront un devoir de leur transmettre comme un legs précieux cette institution qui pour eux sera, après l'école, un exemple vivant de mutualité, d'altruisme, de solidarité.

La distribution des prix a eu lieu ensuite au milieu de la joyeuse animation de ces jeunes enfants, qui ont paru enchantés d'une telle fête scolaire.

SAVON DU CONGO hors concours 1900 produits hygiéniques

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Giordani Jean-Marie, portier consigne de 1re classe, 30 ans 8 mois 5 jours de services, 1.225 francs.

Pietri Jean Denis-Simon, portier consigne de 1re classe, 28 ans 9 mois 23 jours de services, 1.060 francs.

Acquatella Antoine Toussaint, sergent-major, 51 ans 9 mois 20 jours de services, 1 200 francs.

Corsezini Jean-Félix-Auguste, adjudant, 18 ans 20 jours de services, 740 fr.

Martinoli veuve Marx, le mari sous-chef de bureau à la préfecture d'Alger, décédé titulaire d'une pension, 686 francs.

Sebastiani Angèle veuve Etienne, le mari juge de paix, décédé en activité, 25 ans 4 mois 7 jours de services, 703 francs.

Morelli Hugo, surveillant militaire des palais nationaux, services militaires, 25 ans 9 mois 12 jours, services civils, 18 ans, 300 francs.

Quilichini Paul-Waffren, chargé de cours de lycée, 38 ans 9 mois 20 ans de services, 2 891 francs.

Santelli Joseph Mathieu, portier des palais nationaux, services militaires, 13 ans 8 mois 23 jours, services civils, 20 ans 10 mois, 615 francs.

Campana Marie-Toussainte veuve Filippi, le mari gardien de phare, décédé titulaire d'une pension, 193 francs.

Costa Jacquemine veuve Susini, le mari conducteur des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension, 201 francs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 juillet

Paris-Montsouris. — 7 heures du matin, + 24 1 à midi : 25 2. 6 heures du soir, + 24 8 Moyenne, + 27 4. minima, + 22 .

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 37. midi, 765 mm. 6 heures du soir, 764 mm Vent. — 9 h. du matin, N. E. faible.

4 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très-belle.

Eaudans des sous: matin, + 0,34, soir, + 0,42

Pluviomètre, à 9 heures du matin nul.

Baccalauréat

M. Georges Alric a été reçu à la 1re partie du baccalauréat classique devant la faculté de Montpellier.

Maison qui menace

Nous n'avons plus parlé de la maison n° 3 de la rue des Terrasses qui menaçait de s'écrouler, parce que les travaux de consolidation extérieure ont été poussés activement et que l'on s'occupe actuellement de la consolidation intérieure. Maintenant cette maison n'a plus à redouter que la pioche des démolisseurs, et on train dont vont les finances de la Ville, les démolisseurs n'auront pas de sitôt du pain sur la planche.

Mais à présent c'est la maison n° 1 qui branle ; il paraît que des voûtes ont fléchi et que l'on a constaté des fissures dans les murs intérieurs et extérieurs : les locataires l'ont abandonnée.

Avant de s'engager dans des dépenses relativement considérables, les propriétaires de l'immeuble devraient faire des propositions à la Ville pour la cession de ce *cimbalo* qui ne comporte qu'une pièce par étage.

La Ville a rejeté, il est vrai, les propositions des propriétaires de la maison n° 3 ; mais peut-être espérait-elle qu'ils auraient reculé devant les dépenses de consolidation et auraient laissé tomber l'immeuble en ruines. Les choses ne s'étant pas passées ainsi, il se peut qu'elle soit plus accommodante avec les propriétaires de la maison n° 1, d'autant plus qu'il s'agit d'une dépense peu importante.

Ce coin du vieux Bastia serait ainsi très agréablement dégagé, on donnerait un peu plus d'air et de lumière à tout un quartier.

Aujourd'hui les propriétaires peuvent céder l'immeuble à de bonnes conditions, mais le jour où ils l'auront rendu à neuf, la cession ne sera plus possible, car ils seront trop exigeants, et personne n'osera même les critiquer.

Faculté des lettres

Ont été reçus à la licence ès lettres : licence littéraire, M. Rocca, mention assez-bien ; philosophie, M. Raibaldi ; langues vivantes, M. Borromei, mention assez-bien.

Après en avoir délibéré la Faculté a attribué un 2e prix de 50 francs à M. Rocca.

Fruits verts

Les agents ont saisi sur le marché quelques paniers de prunes qui n'étaient pas mûres. M. le commissaire central les a fait jeter à la mer

Vandales

A l'angle du magasin Stagnara, sur les Terrasses, se trouve, à la hauteur du premier étage, un tableau en pierre, encastré dans le mur, représentant la Sainte-Vierge et l'Enfant Jésus avec Saint-Roch ; il porte la date de 1579.

Un des habitants du quartier avait fait don d'une magnifique lampe et d'autres se chargeaient de fournir l'huile pour entretenir cette lampe allumée dans certaines circonstances, et particulièrement tous les samedis.

Un beau matin de la semaine dernière la lampe a été trouvée par terre, en morceaux, et le tableau portait de nombreuses traces de coups de pierres. La lampe a été remplacée et a été de nouveau brisée.

Nous ne qualifierons pas ces exploits, et pour l'honneur de notre ville, nous voulons croire qu'ils ont été accomplis par des étrangers à Bastia. Si les auteurs de ce sacrilège croient n'avoir été vus par personne, ils se trompent : ils ont été vus par Dieu, et *Dio non paga ogni sabato*.

Cecchi en prison

Il paraît que Cecchi, l'auteur du meurtre de la rue Saint François, a tenté de se suicider par strangulation.

Il a été surpris à temps par les gardiens et mis dans l'impossibilité de recommencer.

Vient de paraître

Fleurs de Mort, de M. René Sangy. Cet ouvrage est mis en vente à notre librairie.

Etat Civil

Mariages

Baltostini François-Antoine, cultivateur, de Campile, et Terdi Marie Reine-Aurélie, ménagère, de Bagni di Lori (Italie).

Biaggini Barthélemy, chaudronnier, et Germani Annociade-Marie-Citta, ménagère, tous deux de Bastia.

Naissances

Poli Dominique. — Marinetti Antoinette, — Lisoni Anna.

Décès

Pacillon Marie-Antoinette, 9 mois, de Bastia.

Bianchi Rose, veuve, 84 ans, de Biglieto (Italie).

Rinaldi Jacques-Philippe, 2 mois, de Bastia.

Luciani Mathieu, veuf, 70 ans, de Venzolasca.

Pontiroccia Madeleine, veuve, 82 ans, de Poggio-Mezzana.

AUJOURD'HUI

OUVERTURE

de la Pharmacie Centrale

Place St-Nicolas

D. LUIGI

Pharmacien de 1re classe

Bourse de Paris

	29 juillet	30 juillet
3 p. 0/0 ancien	100.27	100.40
3 p. 0/0 amort.	100.20	100.45
3 1/2 0/0	101.60	101.70

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Le Gouverneur de la Martinique

M. Lhuerre, secrétaire général du gouvernement de la Martinique, est nommé gouverneur de cette colonie.

Nouvelles Militaires

Pensions

Une pension de retraite de 2 400 francs est accordée à M. Segui, capitaine-trésorier au 163e rég. d'infanterie.

Interpellation

M. Charles Benoist a informé le président du conseil qu'il interpellerait sur une apposition de scellés qu'il qualifie d'illégale.

INAUGURATION

L'inauguration officielle du Salon des Industries du Mobilier a eu lieu aujourd'hui, à 2 heures de relevée.

Cette cérémonie a été présidée par le ministre du commerce et de l'industrie.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le *Figaro* annonce la candidature à l'Académie française d'un général des plus en vue tant par ses services militaires et ses campagnes en Extrême-Orient, que par divers incidents notoires qui ont marqué sa carrière, et encore en activité de service.

La Fermeture des Ecoles Congréganistes

A Brest

On distribue en ville un placard invitant les paysans à attendre les gendarmes pour les repousser par la force.

A Landerneau

A Landerneau une foule compacte entoure les écoles, en attendant les événements.

Le commissaire de police n'a pas pu se rendre à l'école des sœurs, le chemin étant gardé par les marins et les pêcheurs et leurs femmes.

L'Affaire Humbert

M. le juge d'instruction Lemercier a affirmé, au palais, qu'il ne prendrait pas ses vacances avant l'arrestation des Humbert.

LES GRÈVES

A Decazeville

Les chauffeurs et les mineurs de Decazeville sont en grève.

Le sous préfet de Villefranche a tenté en vain d'amener un entente entre la Compagnie et les grévistes.

Les Morts du Jour

Le prince Ouroussoff

Le prince Ouroussoff, décédé hier à Lamalou-les-Bains, est le frère de l'ambassadeur de Russie à Paris.

L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE et le Tsar

D'après la *Nationale Zeitung* l'empereur d'Allemagne serait l'hôte du Tsar, à l'occasion des manœuvres de la flotte russe qui doivent avoir lieu du 6 au 8 août, dans la rade de Reval.

AU VÉNÉZUELA

On télégraphie de Washington que les révolutionnaires du Vénézuela auraient attaqué, près d'Alto de la Palma, un détachement d'un millier de soldats qui se rendaient auprès du général Castro, et les auraient battus en leur enlevant un grand nombre de voitures chargées de munitions.

On annonce de Port-au-Prince que quatre cents hommes sont partis de cette ville pour aller combattre Jean Jumeau, le fameux partisan du général Firmin.

Les Français à Haïti

Une dépêche de Port au Prince dit qu'au Cap-Haïtien des perquisitions illégales ont été opérées chez les Français par ordre des autorités.

Le consul de France en a informé immédiatement le ministre de France à Port au Prince.

EN ANGLETERRE

La maladie d'Edouard VII

La santé du roi préoccupe de nouveau sérieusement la population anglaise.

Le *Standard* fait remarquer que le roi ne peut pas encore se tenir debout et que la blessure n'est pas encore cicatrisée.

Le traité Anglo-Chinois

Une dépêche du correspondant du *Times* à Shanghai dit que les négociations engagées pour la conclusion d'un traité de commerce entre l'Angleterre et la Chine sont actuellement terminées.

EN ESPAGNE

Les religieux espagnols

On télégraphie de Barcelone que de nombreux religieux espagnols, se rendant en France, ont pénétré par la Catalogne.

L'Espagne et le Vatican

M. Sagasta a déclaré que les négociations qui se poursuivent avec le Vatican au sujet des questions des congrégations et des sièges épiscopaux, vont trop lentement.

M. Sagasta a ajouté qu'il convoquera les Chambres dans la deuxième quinzaine d'octobre, et que si, à cette date, les négociations avec le Vatican ne sont pas terminées, le gouvernement prendra d'autres résolutions.

Le Roi d'Italie à Berlin

La date du départ du roi d'Italie pour Berlin est définitivement fixée au 22 août.

Le roi d'Italie passera par la Suisse pour se rendre en Allemagne.

Le journal l'*Italia militare* dit que le président de la confédération, M. Zemp, ira saluer officiellement le roi Victor-Emmanuel et aura avec lui un entretien, afin d'arriver à la reprise des relations cordiales entre le gouvernement fédéral et le gouvernement italien.

ÉRUPTIONS VOLCANIQUES

On télégraphie de Kingston que de légères éruptions volcaniques se sont produites à la soufrière depuis le 22 et que dans le Nord-Ouest de l'île on a ressenti un tremblement de terre accompagné d'un raz de marée.

Une dépêche de New-York annonce qu'à la Jaela et à San José da Costarica, on entend des grondements souterrains et qu'une pluie de cendres est tombée sur le village situé près du volcan de Poas.

REPRISE DES RELATION Italo-Suisses

On télégraphie de Berne que le Conseil Fédéral publie une note officielle annonçant la reprise des relations italo-suisses, grâce à l'intervention du gouvernement allemand.

EN EGYPTE

Le choléra

Le nombre des cas tend à diminuer, surtout au Caire ; on ne constate guère plus de 20 à 25 cas nouveaux par jour.

L'Italie et la Tripolitaine

Le *Fremdenblatt*, organe du ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, s'étend beaucoup sur les projets sur la Tripolitaine que l'on prête à l'Italie. Il dit qu'il est certain que l'Italie n'a, en aucune façon, l'intention d'occuper la Tripolitaine, mais que cependant elle tient absolument à affirmer qu'elle ne tolérera l'intervention d'aucune autre puissance dans cette région.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Tommasi née Arena ; M. Emile Fisch, procureur général près la cour d'appel de Caen, et Mme Emile Fisch, née Tommasi ; M. Louis Seigneurs de Bagnaja, née Tommasi ; Mme veuve Angelone Fisch, née Arena ; M. Limperani, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris, et Mme Limperani, née Arena ; M. Louis Fisch, avocat, et M. Henri Fisch, étudiant en droit, Mlles Ernestine et Angèle Fisch ; M. Luc Tommasi, percepteur à Sisteron, et Mme Luc Tommasi ; M. Joseph-Marie Tommasi, notaire à Bastia, et Mme Joseph-Marie Tommasi ; M. Louis Fisch, substitut près le Tribunal de commerce de la Seine, et Mme Louis Fisch ; Mme Angèle Fisch, veuve Costa ; M. Jean-François Santi, et Mme Jean-François Santi ; M. Angelino Malaspina, et Mme Angelino Malaspina, née Santi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges-Louis Tommasi

Sous-préfet de Brignoles

Officier de l'Instruction publique

leur fils, frère, beau-frère, neveu, oncle et cousin-germain, décédé à Bastia, le 29 juillet, dans la 33e année de son âge, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le 31 juillet 1902, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire rue Saint-Angelo, 1, de là on se rendra à l'église paroissiale de Sainte-Marie puis au tombeau de la famille aux Capucins le près Bastia.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes. La famille en remercie.

OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix

STAZZONA

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouverture le 1er juillet

Cet établissement le plus heureusement situé de la station, au milieu d'un parc splendide, le plus rapproché des sources, est devenu la rendez-vous de la clientèle choisie d'Orezza.

Son installation confortable lui a valu une recommandation toute particulière et très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse. »

Prix très réduits pour les familles et les séjours prolongés.

Marché aux bestiaux de Francardo

On nous prie d'informer Messieurs les éleveurs de bestiaux que des maquignons du continent se trouveront au marché de Francardo les 10, 11, 12 août prochain et qu'ils achèteront des chevaux, mules et mulets comme à l'ordinaire.

Cessation de commerce pour cause de départ

La Maison FORCIOLI, Boulevard Paoli, 33, prévient sa clientèle de la ville et de l'intérieur qu'à partir du 7 courant elle mettra en vente tous ses articles à 15 0/0 au dessous du prix de fabrique.

Toute vente sera faite au comptant.

OREZZA-LES-EAUX

Villa Granajola

Réouverture le 1er juillet

Mme A. COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera à Granajola, le confortable voulu.

Bonne cuisine, Cave soignée, Pâtisserie du jour.

L'hôtel est en outre situé au milieu d'un vaste parc et jardin où Messieurs les voyageurs pourront bien lui confier leurs enfants pour les leçons d'anglais et de sciences.

M. Martinenghi, instituteur public à l'Ecole de la place Saint-Nicolas, et Mlle Cécile Martinenghi, rue de l'Opéra, 31, au 2me.

ON DEMANDE

pour une station thermale un *très bon* cuisinier ou une *très bonne* cuisinière, un garçon pour service de table. Faire offre et prendre adresse au bureau du journal.

Demandez dans tous les Cafes

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

48 — Feuilleton du Petit Bastiais

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XIV.

DANS LE BROUILLARD.

Des batteries avaient déjà été établies en avant et tandis que nos voyageurs regardaient chacun avec des émotions différentes, une scène qui semblait une carte étendue sous leurs pieds, le tonnerre d'une décharge d'artillerie s'éleva de la vallée et se propagea d'écho en écho, jusqu'aux montagnes situées vers l'orient.

— La lumière du matin commence à poindre là-bas, dit le chasseur avec le plus grand sang-froid : ceux qui ne dorment pas veulent éveiller les dormeurs au bruit du canon. Nous sommes arrivés quelques heures trop tard, Montcalm a déjà rempli les bois de ses sanglots iroquois.

— La place est réellement investie, répondit Heyward ; mais, ne nous reste-t-il aucun moyen pour y entrer ? Ne pourrions-nous du moins l'essayer ? Il voudrait encore mieux être faits prisonniers par des Français que de tomber entre les mains des Indiens.

— Voyez comme ce boulet a fait sauter les pierres du coin de la maison du commandant ! s'écria Œil de Faucon, oubliant un instant qu'il parlait devant les filles de Munro. Ah ! ces Français savent pointer un canon ; ils abattront le bâtiment en moins de temps qu'il n'en a fallu pour le construire, quelque infidèle qu'il soit.

— Heyward, dit Cora, la vue d'un danger que je ne puis partager me devient insupportable. Allons trouver Montcalm et demandons-lui la permission d'entrer dans le fort. Osera-t-il refuser la demande d'une fille qui ne veut que rejoindre son père ?

— Vous auriez de la peine à arriver jusqu'à lui avec votre tête, répondit tranquillement le chasseur. Si j'avais à me disposition une de ces cinq cents barques qui sont amarrées sur le bord du rivage, nous pourrions y ster d'entrer dans le fort, mais... Ah ! le feu ne durera pas longtemps car voilà un brouillard qui changera bientôt le jour en nuit, ce qui rendra la flèche d'un Indien plus dangereuse que le canon d'un chrétien. Eh bien ! cela peut nous favoriser ; si vous vous en sentez le courage nous essaierons de faire une trouée, car j'ai grande envie d'approcher de ce camp quand ce ne serait que pour dire un mot à quelqu'un de ces chiens de Mingos que je vois rôder là-bas près de ce bouquet de bouleaux.

— Nous en avons le courage, dit Cora avec fermeté ; nous vous suivrons sans craindre aucun danger, quand il s'agit d'aller retrouver notre père.

Le chasseur se tourna vers elle et le regarda avec un sourire d'approbation cordiale.

— Si j'avais avec moi, s'écria-t-il, seulement un millier d'hommes ayant de bons yeux, des membres robustes et autant de courage que vous en montrez, avant qu'il ne passe une semaine, je me ferais fort de dégager Munro. Mais allons, mettons-t-il en s'adressant à ses autres compagnons, partons avant que le brouillard arrive jusqu'à nous ; il continue de s'épaissir et il servira à masquer notre marche. S'il m'arrive quelque accident, souvenez-vous de conserver toujours le vent sur la joue gauche, ou plutôt suivez les Mohicans, car ils ont un instinct qui leur fait connaître leur route la nuit comme le jour.

Il se mit à descendre la montagne d'un pas agile, mais avec précaution. Heyward alla la marche timide des deux sœurs ; ils arrivèrent au bas de la montagne avec moins de fatigue et en beaucoup moins de temps qu'ils n'en avaient mis à la gravir.

Le chemin que le chasseur avait pris conduisit les voyageurs presque en face d'une paturage placée à l'ouest du fort, qui n'était guère qu'à un demi-mille de l'endroit où il s'était arrêté pour donner à Heyward le temps de le rejoindre avec ses deux compagnes.

Favorisés par la nature du terrain, excités par leur empressement, ils avaient devancé la marche du brouillard qui couvrait alors tout l'Horican et qu'un vent très-faible chassait lentement de leur côté ; il devint donc nécessaire d'attendre que les vapeurs eussent étendu leur nuageux sombre sur le camp des ennemis.

Les deux Mohicans profitèrent de ce moment de délai pour examiner vers la lisière du bois si reconnaître ce qui se passait au dehors. Œil de Faucon les suivit quelques instants après, afin de savoir plus vite ce qu'il aurait vu et d'y ajouter ses observations personnelles.

Son absence ne fut pas longue ; il revint rouge de dépit, et frappa, sur la charge, son mécontentement en ces termes :

— Les rusés Français ont placé justement sur notre chemin, un piquet de Peaux Rouges et de Peaux Blanches ! Comment savoir, pendant le brouillard, si nous passerons à côté ou au beau milieu.

— Ne pouvons nous faire un détour pour éviter l'endroit dangereux ? demanda Heyward, seul à rentrer ensuite dans le bon chemin.

— Quand on s'écarte une fois, pendant un brouillard, de la ligne qu'on doit suivre, répondit le chasseur, qui peut savoir quand et comment on la retrouvera ? il ne faut pas croire que les brouillards de l'Horican ressemblent à la fumée qui sort d'une pipe ou à celle qui sait un coup de mousquet.

Comme il finissait de parler, un boulet de canon passa dans le bois à deux pas de lui, frappa le tarre, rejaillit contre un sapin et retomba au force était épuisée.

Les deux Indiens arrivèrent presque en même temps que ce redoutable messager de mort. Unissez parla au chasseur en langue delaware avec vivacité et en gesticulant beaucoup.

— Cela est possible, répondit Œil de Faucon ; il faut risquer l'affaire, car on ne doit pas traiter une fièvre chaude comme un mal de dents .. Allons, marchons ; voilà le brouillard arrivé.

(A suivre).

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'ancrage à M. le Docteur STARK, à Baltimore, rue Little Sant, qui expédie gratuitement et discrète sur Brochure explicative sans correspondre locale.

Capitaux pour tous
Argent de suite à négociants et industriels sur signature, ouvertures de crédit, bordereaux de valeurs commerciales, comptes à demi, échanges de signatures, prêts sur toutes garanties, sur successions et sur fonds de commerce, achat de toutes sortes de créances. Rien à payer d'avance. Achat au comptant de tous genres de marchandises. Discrétion et célérité. Ecrire à Raymond CHEVALLIER, 47, rue Vivienne, Paris.

PRÊTS d'argent sur signature, à toutes personnes solvables, 4 0/0. Achat de Valeurs Diverses non cotées en Banque ni en Bourse. Ecrire *Caisse Agricole*, 23, rue aux Ours, Paris.

UTILE AMUSANT INSTRUCTIF
DISTRACTION PAYABLE
DÉCOUPAGE sur bois p. amateurs, tractions à coller et à pédale portatives. Scies sauteuses, tours, tables à tenons, dessins français et belges. Envoi franco du Catalogue 1902. BASLER - B. V. Mulhs, I. à MARSEILLE

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérants
MATHIEU OLLAGNIER

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

LA REVUE MAME
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Le numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 4 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 188, boulevard Saint-Germain, Paris.
Lire dans la *Revue Mame* (n° 169 du 27 juillet 1902) :
La vie du Garde impériale : L'artillerie à pied, Jules Mazé. — Alexandre Dumas père intime, Léo Claretie. — Dame Carnet, Roger Dek de Saint-Foule. — Pour rire en famille : Une nouvelle application du vernis, Alphonse Allais. — L'enseigne de vaisseau Paul Henry (suite), René Maizeroy. — Chronique littéraire, Henri Guerlin. — Légendes sur la statue Vierge : Saint-Lambin, F. Rem. — Qu'est-ce que c'est ? — Mademoiselle Pompon (suite), Pierre Mell.
Il paraîtra d'après la loi, des reproductions photographiques, G. Dutriac, etc.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 3 Août.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Maiorese* chargera vers le 20 août.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

GRANDE ALBERGO
GIAPPONE
Livourne
Le Propriétaire du *Grande Albergo Giappone* a l'honneur d'informer le public que pour prévenir le juste désir de sa clientèle et faire face à toutes les exigences, il vient d'agrandir son Hôtel en y ajoutant un nombre considérable de chambres, meublées comme les autres de tout le confortable moderne.
Cette augmentation de chambres lui permet de faire des conditions à ne craindre aucune concurrence ; car il peut donner des chambres à tous les prix, c'est-à-dire : *celles pour une personne de 2 à 4 francs, celles pour deux, de 3 à 7 francs* y compris la lumière d'ectrique et le service. En outre, selon le séjour plus ou moins prolongé, il accordera de très grandes facilités.
P. GIANFANELLI.

RESTAURANT DU PETIT LOUVRE
45, Boulevard de la Major, 45, MARSEILLE
JEAN-MATHIEU BASTIANI, Gérant
Pension à 50 fr. par mois
Repas à prix fixe — Cuisine soignée

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Station de Vezzani
Nous avons le plaisir de faire connaître au public qu'à partir du 20 juillet courant, Messieurs les voyageurs et amateurs de villégiature trouveront, au coquet village de Vezzani, avec le climat le plus frais et les promenades les plus attrayantes à travers la plus belle forêt de pins, une installation confortable, à des prix modérés, chez M. Mathieu Battesti, le sympathique maître d'hôtel de Puzzichello, maison Vannoni, près de la fontaine.

ANÉMIE GUÉRISON RAPIDE EN 20 JOURS par l'ELIXIR & PHOSPHATE D'ACIER de J. PIERRE
Chez les Auteurs de la Chartre
126, Rue Saint-Dominique, Paris.

Posit. ass. de 8.000
dans Aux Pompes Funèbres Paris, à M' bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag.
S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
prévient sa clientèle que son cabinet de Bastia sera fermé jusqu'au 1er octobre prochain et qu'elle sera de passage à Sartene, du 30 juillet au 4 août ; à Calvi, du 6 au 10 août, et à Corte, du 10 au 13 du même mois.
Pour tous autres renseignements s'adresser à Ajaccio, Cours Grandval, 1.

BAR SOAVI
Bastia, Cours Sébastiani Bastia
BIÈRE GRUBER
à 20 c. le Bock
Tous les soirs
Gramophone-Concert
— Dernière Merveille du Siècle —
GLACES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
La Maison L. N. MATTEI et Cie, de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'hinterland
VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
de sa fabrication, dont la réputation est devenue universelle, contre des contrefaçons que certains fabricants débitent sous le même nom.
Dans l'intérêt de leur santé, ils doivent se méfier des contrefacteurs qui s'autorisent également des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exposition, M. CANUGLI Fils-Ainé, 48, rue de la République, Marseille.

NE fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

LE SEUL
journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche et littéraire mise et le meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

Achat de Cédrats et de Liège
La Maison L. N. Mattei et Cie prie MM. les propriétaires de vouloir bien la consulter avant de vendre leurs produits.

Malades ! 800 000

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques au ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1880 A. GALLOIS, fondateur
24, Boulevard Montmartre, PARIS

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) **FAIRE FORTUNE**
Gros lots **500.000 fr.**
250 000 f., 100.000 f., 25.000 f., etc.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours au *six* presque trois fois ses versements. — Envoi et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Bandis, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Petites Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes
Demandez partout LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antidiarrhéique. Sous l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions.

17e ANNÉE — VENDREDI 1er AOUT 1902 — N° 184

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA
00371

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pierre, apôtre.
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 4 h. 24 m. — Coucher, 6 h. 52 m.
LUNE : Nouv., le 3 — Premier quart., le 10.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Alphonse de Liguori.

31 Juillet

Distribution des Prix
AUX ÉLÈVES DU LYCÉE

Cette fête universitaire revêt toujours un caractère solennel, par le grand nombre de fonctionnaires et de parents qui y assistent, par la foule de dames élégamment parées qui prennent place en face de l'estrade officielle, enfin par les sept ou huit cents élèves de tout âge, de toute condition qui viennent recevoir des récompenses ou applaudir aux succès de leurs camarades.

Comme d'habitude elle a eu lieu dans la grande cour de l'établissement ; un coup de 7 heures et demie, le cortège officiel s'avance et est acclamé par les sons de la *Marseillaise* exécutée par la musique du 163e.

Aux côtés de M. l'avocat général Angeli, président de l'Association amicale des anciens élèves du lycée, délégué par M. le ministre de l'instruction publique pour présider cette solennité, prennent place M. le Proviseur et M. le Censeur, M. le Premier Président, M. le Général gouverneur, M. le Maire, M. le Procureur général, MM. les colonels du 163e et du génie, M. le Sous-Intendant militaire, des Membres du conseil municipal, etc.

Sur l'estrade se trouvent également les autres membres du conseil d'administration, du comité de l'Association des anciens élèves, les autorités civiles et militaires, le personnel du lycée, etc.

M. le président donne la parole à M. Orsatti, professeur de quatrième, chargé de prononcer le discours d'usage.

M. Orsatti s'est demandé dès le début de sa harangue si ce genre si souvent tourné en ridicule ne valait pas mieux que sa réputation. Il a cru trouver la raison de sa singulière vitalité dans la tournure de l'esprit français qui a toujours été amoureux d'éloquence, et il a montré qu'en un temps où les moindres cérémonies donnent lieu à de si nombreuses manifestations oratoires, il serait peut-être paradoxal de les supprimer dans ces solennités de fins d'années scolaires. Les supprimer ? Ce serait bien dommage, soignons-nous en l'écoutant ; et nos lecteurs — car nous donnons ci-après son discours in-extenso — seront certainement du même avis. La thèse de M. Orsatti était nouvelle : il ne s'est pourtant pas appesanti. Il s'est contenté de l'illustrer par quelques exemples, et les applaudissements ne lui ont pas été ménagés quand il a fait allusion aux discours prononcés jadis par quelques-uns des maîtres les plus justement estimés de notre lycée. Nos lecteurs reconnaîtront sans peine ceux à qui M. Orsatti, ancien élève du lycée de Bastia, a payé un juste tribut de reconnaissance.

L'orateur a ensuite évoqué quelques souvenirs personnels de distributions de prix, et après avoir montré combien les élèves d'aujourd'hui se trouvaient mieux partagés que leurs aînés, il a terminé par un rapide aperçu des nouveaux plans d'études. M. Orsatti les juge excellents. Il reconnaît, il est vrai, que l'Université a fait un gros sacrifice en rendant le grec facultatif, mais il croit que cette langue ne deviendra pas par là-même une langue morte au sens absolu du mot, et qu'elle gagnera peut-être à être étudiée par des élèves moins nombreux sans doute mais appliqués. Tous les amis des lettres anciennes souhaiteront que ces prévisions optimistes se réalisent, et ils sauront gré en tout cas à l'orateur de l'éloge enthousiaste qu'il a fait de la langue et de la littérature grecques.

Ce discours est très souvent coupé par les applaudissements de l'assistance et des élèves.

M. l'avocat général Angeli prend ensuite la parole.

L'éminent magistrat remercie d'abord M. le Ministre de lui avoir fait l'honneur de le désigner pour présider cette cérémonie. Il est un ancien élève de notre lycée, il le rappelle avec plaisir, il se rappelle aussi les camarades : entre autres Timoléon Pasqualini, le poète à la fois doux et sévère qui chante la Corse en des vers sublimes. Il dit, avec une chaleur communicative et qui lui est particulière, il dit aux jeunes élèves que nous devons aimer la France, notre belle patrie, ses trois couleurs et sa devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

M. l'avocat général termine en félicitant les lauréats et les professeurs des succès qu'ils ont remportés.

Plusieurs passages de cette allocution sont très chaudement soulignés par des applaudissements.

M. Nivaggioli, professeur de sixième, donne ensuite lecture du palmarès.

Cette lecture terminée, la musique du 163e, qui a fait entendre plusieurs allégro très entraînants, joue encore la *Marseillaise*, pendant que la vaste enceinte se vide peu à peu.

A dix heures la grande cour est déserte.

∴

Le Lycée de Bastia peut à juste titre se classer parmi les premiers de l'Université de France. Les succès obtenus par les élèves, les examens et concours subis brillamment par les professeurs et les répétiteurs, les distinctions honorifiques que M. le Ministre a accordées aux fonctionnaires de l'établissement sont une sûre garantie de la prospérité toujours croissante de notre premier établissement universitaire.

D'ailleurs, M. L. Daux, le très sympathique et estimé proviseur, a su, par un tact délicat en même temps que ferme, donner une plus grande extension aussi intellectuelle que physique aux jeunes élèves.

Dès la rentrée, les nouveaux programmes adoptés par la Chambre et le Sénat seront appliqués intégralement au lycée. Ils nécessiteront, vraisemblablement, la création de chaires nouvelles de science et d'italien. Des cours de droit usuel seront faits par M. Moretti, avocat, docteur en droit ; les cours de comptabilité seront inaugurés également dès la rentrée.

∴

Nous donnons ci-après les succès obtenus par les fonctionnaires et élèves.

M. Bennet a été admissible aux épreuves orales de l'agrégation de physique.

M. Girolami, répétiteur général, a été admissible à l'agrégation des langues méridionales.

M. Giorgi, répétiteur divisionnaire, a été admissible aux épreuves orales pour l'obtention du certificat d'aptitude à la langue italienne.

MM. Giannardi Maurice est admissible à Saint Cyr ; Giacomoni, à l'école navale.

Pour les examens du Baccalauréat :

Sur 78 présentés, 43 admissibles, 33 reçus, 3 ont obtenu la mention très-bien, 3 la mention assez-bien.

Nous ne terminerons pas ce compte-rendu sans féliciter de tout cœur, ils le savent, les professeurs auxquels les palmes ont été décernées.

M. Nivaggioli, officier de l'instruction publique, voit par ce témoignage récompenser une vie toute de labeur, de patience et de bonté. Les nombreuses générations qu'il a formées se rappelleront toujours ses leçons aussi utiles qu'agréables, en formeté comme aussi sa douceur.

M. Giacomoni, officier d'Académie, est ce qu'on peut appeler un professeur d'élite. Savant autant que modeste, il a su par une méthode claire, nette et précise donner à l'enseignement de l'italien un développement que l'on ne saurait imaginer.

M. Gouttes a vu lui aussi récompenser ses services par les palmes d'officier d'Académie. L'enseignement de l'histoire est rendu par lui non seulement agréable, mais captivant. Aussi la distinction dont il vient d'être l'objet n'a surpris personne, elle lui était due.

Terminons en félicitant à la fois maîtres et élèves des succès qu'ils ont obtenus ; les vacances seront employées par tous avec profit, et malgré cela j'ai toujours un regret, celui de ne pas voir sur la poitrine de M. Sbraggia Fortuné, serviteur fidèle et dévoué, la récompense due aux bons et loyaux services qu'il rend depuis plus de trente ans.

P. S.

DISCOURS DE M. ORSATTI

Mesdames, Messieurs, Chers Elèves,

On a beaucoup médit et surtout on s'est beaucoup moqué des discours de distributions de prix. Vous ne suspecterez pas ma modestie si je m'empresse d'ajouter que celui-ci n'a pas la prétention d'échapper à la loi commune et d'inaugurer pour le genre une ère nouvelle ; mais vous comprendrez aussi qu'appelé à l'honneur de continuer aujourd'hui devant vous cette antique tradition universitaire, j'ai songé à me demander si elle n'aurait pas sa raison d'être et son utilité.

Considérant tout d'abord que le ridicule, plus terrible en France que partout ailleurs, s'est exercé sur elle sans relâche et qu'elle a résisté. Cette singulière vitalité est déjà une recommandation. Je la rattacherais volontiers à l'un des caractères fondamentaux de notre race. Le Français en effet est né non seulement railleur mais discoureur. Digne héritier des Grecs et des Latins, il se plaît aux manifestations les plus variées de l'éloquence ; ne l'en blâmons pas : un peuple qui aime les périodes harmonieuses et sonores, la grâce aisée des paroles qui s'envolent et se perdent dans les airs, un tel peuple n'en est pas moins apte à goûter les réalités de l'action, et sentons pour certain un tout ces qu'il s'accommodera de plus en plus difficilement du despotisme. Ainsi, dans notre terre de France, sans parler de l'éloquence politique ou judiciaire, il n'est plus guère de baptême ou de mariage, d'enterrement, de banquet ou de comice agricole, qui ne comporte un ou plusieurs discours. Comment voudriez-vous qu'une distribution de prix n'en passât ? Essayez de vous représenter une solennité de ce genre sans les harangues d'usage : vous aurez l'image d'un corps décapité. J'ose dire que les discours, sans être toujours aussi agréables, sont devenus aussi indispensables que la musique qui prête son concours à ces cérémonies de fin d'années scolaires. Ils en sont eux aussi l'accompagnement naturel, et ceux mêmes qui s'en moquent seraient peut-être les premiers à déplorer la disparition d'un sujet de plaisanteries aussi commode.

Ce que je me permets d'avancer ici, Mesdames et Messieurs, est moins un plaidoyer *pro domo* qu'un *mea culpa*.

J'ai eu, en effet, l'idée de lire quelques-uns des discours qui ont été prononcés à cette même place, et ce que j'étais assez disposé à considérer comme un acte de courage est devenu bien vite pour moi un plaisir. Quoique le champ de mon expérience fût assez restreint, j'ai abouti tout d'abord à cette conclusion que les thèmes des harangues des distributions de prix sont infiniment plus variés que les moqueries dont nous avons pris l'habitude de les poursuivre. Et puis, ancien élève de ce lycée, j'ai été heureux de retrouver dans les discours que j'avais sous les yeux, avec tout leur esprit et tout leur cœur, des maîtres qui me resteront toujours chers : l'un hélas ! emporté au moment où il allait jouir d'un repos mérité après une vie admirable de dévouement à la science et à l'Université, les autres encore pleins de vie et dans les loisirs de la retraite ou l'activité de leur enseignement, continuant à donner de nobles exemples et d'utiles leçons. C'est ainsi que dans le beau discours de M. Benavita, sur la Méthode Scientifique, j'ai trouvé comme une réfutation anticipée des arguments spécieux que l'on fit valoir un jour pour prouver ce qu'on appelait « la banqueroute de la science », en accusant celle-ci d'avoir failli à des engagements qu'elle n'avait jamais pris. C'est ainsi encore que dans le discours d'un de mes anciens professeurs d'allemand, à qui notre littérature locale doit tant de spirituelles compositions, j'ai relevé un appel pressant à toutes les bonnes volontés de l'île, pour mettre au jour les œuvres populaires oubliées, les documents historiques enfouis chez les particuliers, tout ce qui peut éclairer les Annales souvent glorieuses de notre pays. Ai-je besoin d'ajouter que cet appel a été entendu et votre pensée n'ira-t-elle pas tout de suite au maître dont une récente distinction a dignement récompensé le prodigieux labeur d'érudit et que la Corse peut vraiment revendiquer comme un des enfants qui l'ont le mieux servie ? Parmi ces enfants il en est un autre qui a bien mérité de nous tous, et vous n'aurez pas de peine à le reconnaître quand je vous aurai dit que dans son discours il s'élevait avec une éloquence passionnée d'apôtre contre ces deux grands fléaux de notre île ; l'esprit de vendetta et le banditisme. Enfin, Mesdames, Messieurs et Chers Elèves, je ne vous surprendrai certainement pas en ajoutant que dans un discours sur le « Progrès, » j'ai facilement retrouvé toute l'élégance de langage et de pensée qui charmèrent jadis ma rhétorique.

Ainsi en parcourant seulement un petit nombre de ces œuvres de circonstance, j'ai pu admirer bien des vues délicates et ingénieuses, bien des idées originales et fécondes.

Or, veuillez songer qu'il y a en France plus de 300 lycées et collèges, que dans son discours chaque professeur met un peu de lui-même, de sa conception de la vie, de ses idées en matière d'enseignement, de son expérience, de ses souvenirs ou de ses espérances, et vous verrez ce que cette littérature si éphémère représente pourtant d'efforts méritoires.

Je me rappelle à ce propos qu'un de mes anciens maîtres de Louis-le-Grand, M. Hatzfeld, ainsi à nous dire quelle impression il gardait encore d'un discours qu'il avait entendu prononcer par Jouffroy, dans une fête comme celle qui nous réjouit aujourd'hui. La plupart des auditeurs entendaient que le maître qui leur parlait était atteint d'un mal incurable et que ses jours étaient comptés, et ses nobles conseils de courage et de résignation firent passer dans leur âme un frisson vraiment tragique. A cinquante ans de distance, M. Hatzfeld était tout ému en évoquant ce souvenir et, sans doute afin de mieux nous prouver son admiration pour les belles paroles du philosophe, il ne manquait pas de nous les proposer comme texte de thème grec, au risque de diminuer un peu par là-même celle de ses élèves.

Presque tous nous pourrions trouver de même dans notre mémoire le souvenir émouvant ou simplement agréable de quelques discours de distribution. Pour moi, je me souviens d'avoir jadis, sur ces mêmes bancs, entendu un discours qui me frappa pour deux raisons ; d'abord il était extrêmement bref ; ensuite il développait cette idée qui nous paraît, qui vous paraîtra sans doute aussi souverainement paradoxale, « que le bachelier finit par regretter le candidat. » C'étaient les termes mêmes employés par le professeur : ils scandalisèrent presque nos intelligences tout entières tournées vers le but suprême de la vie d'écolier, et l'argumentation du maître jointe à son autorité de philosophe ne parvint pas à nous convaincre. Peu après, le diplôme si ardemment souhaité fut conquis et la vérité des paroles autrefois entendues m'apparut. Vous en ferez vous aussi l'expérience, mes amis. Vous verrez qu'après avoir aspiré de toutes ses forces au moment béni où l'on quittera pour toujours le Lycée, on se prend assez tôt à regretter l'existence que l'on a vécue jusque là. Vous regretterez peut-être l'état d'âme singulièrement agité mais non sans douceur qui fait d'un succès au baccalauréat le souverain idéal de bonheur. Plus tard, dans la multiplicité des examens ou des concours réservés à la plupart d'entre vous, votre sensibilité s'émoussera et vous ferez un retour mélancolique sur la fraîcheur de vos sensations d'aspirants-bacheliers. Ce que je vous dis là, croyez-le bien, n'est pas pour vous engager à prolonger indéfiniment cet état bienheureux. Je suis bien tranquille du reste à cet égard : écoliers ou hommes faits nous n'apprécions les avantages d'une situation que lorsqu'elle a fait place à quelque autre. On pourrait dire de vous, mes amis, ce que Virgile disait des laboureurs : Heureux les élèves s'ils connaissent leur bonheur ! Ce bonheur vous en jugerez mieux plus tard, lorsque les difficultés de la vie ramèneront votre pensée, invinciblement, à l'âge charmant où, selon les beaux vers du poète,

> On a le jeu, l'ivresse et l'aube dans les yeux,
> On a sa mère, on est des écoliers joyeux
> Des petits hommes gais, respirant l'atmosphère,
> A pleins poumons, aimés, libres, contents.

Mais il est bon qu'au moment même où vous le sentez, ceux qui furent peut-être moins bien partagés que vous essayent parfois de vous en faire mesurer l'étendue. Car, il faut bien que vous le sachiez, votre existence comparée surtout à celle de vos aînés est un véritable âge d'or ; et je n'ai pas besoin de rappeler bien haut pour le connaître. Il n'y a pas si longtemps que vos maîtres étaient armés d'un formidable appareil de discipline, qu'ils pouvaient infliger à leur gré les heures de séquestre et les heures d'arrêts et que les élèves mêmes de philosophie subissaient de douloureuses tête-à-tête avec les mors d'une noire ou d'habitation leurs camarades. Croyez-vous qu'il y a douze ans une cette chose si simple et si naturelle, la faculté de causer au réfectoire ou dans les rangs, nous était inconnue ? nous la pensée des idées nouvelles vos maîtres ont renoncé à des privilèges dont leur jeunesse pourtant avait subi la rigueur, et, vraiment, malgré les doléances de quelques admirateurs trop fervents du passé, je ne crois pas que le niveau des études ou la valeur morale des élèves aient baissé. Si je pouvais maintenant à l'examen des méthodes d'enseignement, je n'aurais pas de peine à vous montrer que l'Université a toujours été de l'avant dans la voie du progrès. Sans doute il y a eu parfois des tâtonnements, des expériences avortées, mais les améliorations n's'obtiennent jamais autrement ; n'est l'honneur de notre enseignement d'avoir